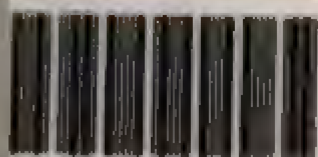



600051698W





LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.

I.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS,

PAR LE ROUX DE LINCY.

PRÉCÉDÉ D'UN ESSAI

SUR LA PHILOSOPHIE DE SANCHO PANÇA,

PAR FERDINAND DENIS.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ PAULIN, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE-ST.-GERMAIN, 33.

1842.



TABLE GÉNÉRALE.

TOME PREMIER.

TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

AVANT-PROPOS.

Le Livre des Proverbes français se divise en quinze séries. Chaque série est relative à un ordre de faits différents, et contient les proverbes qui s'y rattachent. (1)

Non-seulement j'ai essayé de former un ensemble de tous les proverbes français, mais encore j'ai voulu faire connaître depuis quelle époque chacun de ces proverbes était employé; c'est pourquoi la date suit le titre abrégé de tous les ouvrages imprimés ou manuscrits dont je me suis servi.

Jusqu'à présent, les collecteurs de proverbes se sont contentés de dépouiller quelques recueils imprimés pendant le cours du XVIe siècle. La tâche que je me suis imposée a plus d'étendue. Sachant combien,

---

(1) 1°. Proverbes sacrés. — *Dieu, Jésus-Christ. — Personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Apôtres. — Saints. — Papes. — Évêques. — Prêtres. — Moines. — Religions diverses autres que la religion catholique. — Diable. — Mythologie ancienne et moderne.*

2°. Proverbes relatifs a la nature physique. — *Éléments. — Terre. — Métaux. — Plantes. — Fruits. — Culture des biens de la terre.*

3°. *Temps. — Astres. — Cours de l'année. — Année. — Saisons. — Jours. — Heures.*

4°. Proverbes relatifs aux animaux. — *Quadrupèdes, oiseaux, poissons.*

5°. Proverbes relatifs a l'homme. — *Homme en général. — Homme en particulier. — Femme. — Enfant. — Organes. — Mem-*

du XIIe au XVe siècle, les proverbes étaient d'un usage commun dans notre littérature, je n'ai pas négligé de mettre à profit les documents précieux que les manuscrits de cette époque renfermaient. La moisson que j'y ai faite a été abondante, et je puis dire que je dois à cette source une des parties les plus neuves de mon travail. C'est là en effet que je pouvais espérer saisir la première forme de nos proverbes les plus communs, et je n'avais pas d'autres moyens pour en constater l'ancienneté.

Généralement, j'ai suivi dans chaque série l'ordre alphabétique. Cependant je me suis écarté de cet ordre dans la série n° VIII, relative à l'histoire des différents peuples, et dans la série n° XV, qui contient les proverbes moraux. Quant à la série n° VIII,

---

bres, mouvements du corps. — *Maladies.* — *Infirmité.* — *Médecine.* — *Médecin.*

6°. Proverbes historiques. — *Pays, peuples anciens et modernes autres que la France et les Français.*

7°. Proverbes historiques. — *Provinces, villes, villages, fleuves, rivières de France.*

8°. Proverbes historiques. — *Histoire des différents peuples anciens et modernes.*

9°. Proverbes historiques. — *Blason.* — *Devises.* — *Surnoms.*

10°. Proverbes historiques. — *Noms propres en général.*

11°. *Condition.* — *Rang.* — *Dignité.* — *Noblesse.* — *Titres.* — *Guerre.* — *Chevalerie.* — *Chasse.* — *Jeux.*

12°. *Politique.* — *Législation.* — *Jurisprudence.* — *Sciences.* — *Lettres.* — *Arts.* — *Commerce.* — *Professions diverses.* — *Métiers.*

13°. *Coutumes.* — *Usages anciens et modernes.* — *Costume.* — *Vêtement.* — *Meubles.*

14°. *Nourriture.* — *Repas.*

15°. Proverbes relatifs a la morale.

chacun des proverbes qui la composent ayant rapport à un trait d'histoire différent, il devenait impossible de suivre l'ordre alphabétique; j'ai préféré placer chaque proverbe suivant le premier mot par lequel il commence. J'ai adopté le même ordre pour la série n° XV; voici les raisons qui m'y ont engagé. Les proverbes relatifs à la morale, concis, faciles à comprendre, n'ont besoin d'aucune explication. L'esprit est accoutumé à en classer un grand nombre d'après le premier mot par lequel ils commencent. Ainsi sous la préposition *Qui* se trouvent plus de deux cents proverbes. On aime ces longues énumérations; elles rappellent à l'esprit, sous une forme identique, des idées analogues, et je n'ai pas voulu détruire ces curieuses énumérations, en les soumettant à un ordre rigoureux des matières. Le lecteur me saura gré d'avoir conservé ces *litanies proverbiales*, si je puis dire, qui sont consacrées par le temps.

On pourra me reprocher de ne m'être pas assez étendu dans les explications que j'ai données, et d'avoir simplement reproduit plusieurs proverbes qui auraient eu besoin d'éclaircissement. A cet égard, j'ai voulu éviter un défaut qu'il est facile de signaler dans tous les livres de proverbes, celui des interprétations inutiles ou maladroites. J'ai préféré, je l'avoue, citer simplement sans avoir la prétention de tout expliquer. Je dirai même que certains proverbes fort anciens, et qui appartiennent à une société qui n'est plus, ne peuvent aujourd'hui se comprendre qu'imparfaitement. Aussi, le sens complet de ces anciens

adages m'ayant échappé, je les ai marqués d'un point d'interrogation à la fin. Quant à ceux qui font allusion à des traits d'histoire ou à des personnages trop connus, de simples indications m'ont paru suffisantes.

J'ai ajouté aux quinze séries dont se compose *le Livre des Proverbes*, des appendices assez étendus, au sujet desquels je dois à mes lecteurs quelques mots d'éclaircissement. Le premier de ces appendices se compose de proverbes retrouvés dans différents ouvrages pendant le cours de l'impression de mon travail. Le second renferme une suite de proverbes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, recueillis principalement dans nos vieux poëtes. Cette addition peut servir de pièce justificative à ce que j'ai dit dans mon introduction au sujet de l'emploi que faisaient des proverbes les jongleurs et les trouvères. C'est le fruit de plusieurs années de recherches et de lectures assidues dans nos anciens manuscrits. M. Francisque Michel, connu par ses nombreuses publications sur la littérature du moyen âge, a bien voulu se dessaisir en ma faveur de ce travail important, dont tout le mérite lui reste acquis.

Les trois autres appendices se composent de plusieurs pièces inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. La première est une traduction en vers français du XIIe siècle des distiques de *Dyonisius Cato*. On peut voir dans la première partie de mon introduction quelle influence ces fameux distiques ont exercée sur la littérature des proverbes pendant le moyen âge ; j'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt d'en faire con-

naître le plus ancien texte en notre langue rapproché de l'original. La seconde est une version fort curieuse des *Proverbes au Villain*, dont j'ai aussi donné l'histoire dans mon introduction. Elle a été copiée à Oxford, par M. Francisque Michel, dans un manuscrit du XIVe siècle. J'ai supprimé quelques strophes qui ne formaient que des répétitions, ou qui m'ont paru trop libres pour être reproduites. La troisième est une collection des *Proverbes communs de France*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Cambridge, dont je dois également la communication à M. Francisque Michel.

Un grand nombre des proverbes que renferment ces deux pièces se retrouvent dans les séries différentes auxquelles ils se rapportent. Mon but, en les donnant dans leur ensemble, a été de faire connaître le caractère et la forme de ces recueils, dont chaque partie était si souvent employée séparément dans les compositions du moyen âge.

La bibliographie, dans un ouvrage comme celui-ci, n'était pas sans importance; aussi me suis-je appliqué à la rendre exacte et complète. Elle se compose : 1°. d'une description et de quelques extraits de tous les manuscrits que j'ai consultés ou connus; 2°. du titre complet de tous les livres français imprimés sur les proverbes; 3°. de celui des différents ouvrages cités dans le cours de mon travail.

Ce n'était pas assez de recueillir tous nos proverbes français, il fallait encore donner l'histoire des nombreux ouvrages composés sur cette matière, depuis la fin du XIIe siècle jusqu'au XVIIIe. Il était aussi très-

curieux de rechercher quel emploi les auteurs en tous genres, qui ont écrit pendant ce long période, avaient fait des proverbes. Cet examen a été pour moi le sujet d'une introduction assez étendue. Elle est divisée en trois parties : dans la première, j'apprécie le caractère des proverbes français ; je donne aussi l'histoire des principaux ouvrages composés sur cette matière depuis le XIIe jusqu'à la fin du XVe siècle. Dans la seconde, je continue l'examen des livres de proverbes, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Enfin, dans la troisième, je fais connaître comment les écrivains français des différentes époques ont employé les proverbes dans leurs ouvrages.

Pour compléter cette introduction, il ne manquait plus que d'y joindre quelques observations préliminaires sur l'origine, la nature et le but des proverbes en général. L'un de mes amis, littérateur distingué, en s'associant à mon travail, s'est chargé de cette partie aussi importante que difficile à bien traiter. Sous la plume élégante de M. Ferdinand Denis, ces observations préliminaires sont devenues un morceau littéraire d'une haute portée, et qui servira de sauvegarde à l'insuffisance de mes recherches.

[redacted]

ESSAI

SUR

LA PHILOSOPHIE DE SANCHO.

Sancho dit quelque part : « Il n'y a que deux familles, ceux qui ont et ceux qui n'ont pas »; il ajoute, le pauvre homme, avec sa fine naïveté : « Ma grand'mère aimait beaucoup la famille de ceux qui ont, et je suis de son avis. » Il y a tant de gens de cette opinion, qu'à bien examiner l'histoire, voire même la politique, tout roule sur l'avis de Sancho; c'est la grande question qui agite la société; elle en parle aux siècles passés, elle en parle à l'âge présent, elle en parle même à Dieu, et tout cela dans une litanie séculaire de proverbes, sans commencement ni fin.

C'est un murmure perpétuel qui fait le tour du monde; et de ce bourdonnement confus, psalmodie de tous les peuples, vous entendez s'élever des voix moqueuses ou lugubres, des chants joyeux, des gémissements amers, des *a parte* de honteux égoïsme, des cris de détresse; puis tout à coup un mot consolant, une parole sublime, si bien, à mon avis, et probablement selon l'avis de Sancho, que l'on a mal défini les proverbes en les appelant la sagesse des nations : c'est tout simplement la voix vivante de l'humanité, de cette humanité qui parle, pleure ou rit toujours, et qui ne se taira jamais.

Quand donc sont nés les proverbes? Quand l'homme a commencé à envier et à souffrir, quand il a osé surtout se consoler de sa misère en riant de celui qui l'opprimait. Mais comme en toutes les choses où se trouve mêlée l'humanité il y a le côté sublime à côté du grotesque, la parole véhémente et qui fait marcher les siècles à côté du rire

naïf ou de la raillerie sanglante et moqueuse qui flétrit les hommes, on rencontre dans cette philosophie vulgaire des adages quelques pensées sublimes qui se déguisent en proverbes, comme la véritable sagesse se déguise sous les traits de Sancho.

Si bien, qu'on peut trouver toutes choses dans ces courtes sentences que les peuples se soufflent les uns aux autres, qu'ils se transmettent de siècle en siècle, qu'ils se crient dans leurs douleurs, qu'ils se chantent dans leurs joies. Il y a peut-être maintenant tel proverbe en circulation habituelle de l'Inde à l'Allemagne, qu'on pourrait regarder même comme antédiluvien, et qui nous dit la sagesse d'Enoch, comme les mastodontes de Cuvier nous disent l'histoire naturelle de Mathusalem et de Noë.

Voyez : ce que je viens de dire n'est déjà qu'un proverbe; c'est un proverbe de Lao-tseu, ce philosophe chinois, qui contient, à ce que l'on assure, la plupart des idées de Platon, et dont force a été à Platon de se passer, puisque probablement de son temps on n'avait pas encore traduit le *Tao*.

« L'homme est un enfant né à minuit; quand il voit le soleil, il croit qu'hier n'a jamais existé. »

Pauvre Sancho : tu ne pouvais guère te douter, fût-ce même au milieu des grandeurs de l'île de Barataria, que pour la plus grande édification du genre humain, ta sagesse serait un jour rapprochée de celle de Lao-tseu et de Platon; toi qui ne sais pas lire et qui débites de si excellents proverbes, toi qui faisais rire un roi qui ne riait guère qu'en entendant tes joyeux démêlés avec ton bon maître. Mais dans les proverbes il y a, je l'ai dit, le sublime et le grotesque, le plaisant et le grave, et je suis naturellement porté aujourd'hui à voir ce dernier côté. C'est si bien le côté que j'ai vu dans les proverbes, que j'y trouve la poésie primitive, la psychologie et la physiologie des premiers âges, toutes les grandes questions historiques, la philosophie éclectique surtout et qui ne conclut pas, car l'homme ne conclut jamais. J'y vois bien plus encore que tout cela; j'y vois la question du progrès, et cela dans un proverbe basque, et nulle autre part, car pour un proverbe pro-

gressif il y en a mille de rétrogrades : mais enfin la langue *escuara* le dit : « Quitte le bon pour le meilleur. »

Certes je n'ai point la prétention d'être le premier qui se soit occupé des grands enseignements contenus dans la parole vivante du genre humain. Depuis Aristote jusqu'à Nodier (1), le mérite des proverbes a été bien des fois discuté, énuméré et même combattu. Savez-vous ce qu'en dit Vico, qu'on ne peut maintenant décemment se passer de citer? le créateur de la science nouvelle y voit les débris de la sagesse passée, et, je crois, les moyens d'en édifier les philosophies à venir. Tel qui a créé, il y a trois mille ans, un proverbe, a été dans son genre un grand homme, et a peut-être découvert une grande loi de l'organisation sociale; car, comme le dit fort bien Niebuhr, mais je ne puis m'assurer en ce moment si c'est à propos des proverbes, « telle idée qui dans un temps suffit pour faire juger de la profondeur de celui qui l'a conçue est aujourd'hui à la disposition de tout le monde. »

Il faut bien que l'on me pardonne de mêler tous ces grands noms vénérés de la science à la sagesse ignorante du bon Sancho Pança, puisque les proverbes ne sont eux-mêmes que des reflets plus ou moins effacés de la sagesse scientifique de toute l'antiquité hindoue, pélasge, étrusque, chinoise et romaine; il y a tel proverbe grotesque dont on serait tout surpris de savoir l'origine, qu'on répétait dans la bonne compagnie de Rome, et qui court les rues de Madrid ou de Paris : Caton s'est amusé à faire des proverbes, et Sancho les a répétés.

O Sancho! sagesse populaire, sagesse vivante, miroir grotesque de la société, où l'homme est forcé de se regarder et de reconnaître au moins un de ses côtés, le côté qui fait rire, le côté qui instruit gaiement, c'est toi qui as dit pour l'instruction des gouvernants et des gouvernés :

« Il ne faut qu'avoir du miel, les mouches y viennent bientôt. »

---

(1) Au rapport de Synésius, Aristote avait formé un recueil de proverbes. Voyez aussi les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*.

« Les sottises du riche sont des sentences. »

« La roue de la Fortune tourne encore plus vite que celle du moulin. »

Tu ne te doutais certainement pas que tu n'étais que l'écho du vieux Romain, quand dans la Sierra déserte tu t'écriais piteusement et en songeant aux noces de Gamache, « Ventre affamé n'a pas d'oreilles. »

Oh! c'est un horrible proverbe que ce proverbe-là, et il est capable, Sancho, de faire oublier toute ta joyeuse humeur, car cette voix sinistre partie de Rome semble n'avoir ému les riches de nulle nation. Si cela était autrement, on n'aurait pas inventé : « C'est un long jour qu'un jour sans pain. » Ne vous semble-t-il pas entendre un cri de détresse, un long cri de la pauvreté qui supplie avec une effrayante énergie qu'on s'occupe d'elle, qu'elle a besoin d'être rassasiée?

Hélas! oui, c'est la pauvreté qui a inventé la plupart des proverbes, et je vous assure qu'elle en a créé de plus touchants dans leur religieuse simplicité, que les élégies les plus *rêvées*, comme on disait il y a quelque temps. C'est elle qui a dit :

« Les petits oiseaux des champs ont le bon Dieu pour maître-d'hôtel. »

Et elle s'est rencontrée avec le génie de Racine. C'est elle qui a répété avec le proverbe russe : « Dieu séchera ce qu'il a mouillé. »

Quelle autre que la pauvreté aurait pu parler à un âne, au grison de Sancho peut-être, et trouver dans sa misère quelque espoir d'être consolé?

« Ne meurs pas, ô mon âne, le printemps viendra, et avec lui croîtra le trèfle. »

Si, pour découvrir la sagesse des nations, vous aviez lu, comme moi, Vichnou Sarma l'Indien, Érasme, Gruter et son *Florilegium*, Erpenius et Scaliger, Cornazzano l'Italien subtil, et le grand conservateur des proverbes espagnols, Hernand Nuñez, surnommé *el Commendador Griego*, si vous aviez lu encore Oudin le compilateur, Delicado, Bellingen, les illustres proverbes nouveaux; Tuet et ses *Ma-*

tinées sénonaises; mieux que tout cela, Oienhart (1), qui contient les proverbes basques que débitait le père du genre humain, vous auriez découvert bien d'autres de ces adages qui font presque pleurer, et que j'appelle, moi, les larmes de l'humanité.

Une chose vous aurait frappé aussi, c'est comme les hommes de la Laponie au Bengale, de l'Italie à la Chine, et de la Chine à la Russie, se sont entendus pour se plaindre des mêmes misères. C'est un concert non interrompu de douloureuses confidences de nations à nations, et cette douleur parait si naturelle dans son expression, elle est si bien dans l'essence de l'homme, qu'on pourrait l'appeler, je crois, la poésie primitive des proverbes. Il est bien vieux le vieux mot des Espagnols :

« Dès que je naquis, je pleurai, et chaque jour me dit pourquoi. »

J'ai prononcé le mot poésie : oui certes il y a de la poésie dans les proverbes, et plus que dans bien des odes prétendues inspirées. Les sauvages des grandes forêts américaines, ceux des steppes de l'Asie, et jusqu'aux nègres, m'en donneraient mille preuves, si je le voulais ; les sauvages, qui n'ont quelquefois d'autre littérature et d'autre code que les proverbes.

Écoutez les bons Ghiolofs, que nous sommes allés tourmenter jusque dans les plaines embrasées du Sénégal. Ils disent, et cela s'adresse, n'en doutez pas, à la destinée fatale qui semble pousser aveuglément chez eux les grands *civilisateurs* du monde connu et inconnu :

« Se mettre devant le soleil ne l'empêche pas de continuer sa route. »

« Rien ne peut suffire à l'homme que ce qu'il n'a pas. »

Ils se consolent, dit-on, avec ces deux proverbes :

« Couvrir l'ombre de sable ne l'empêche pas de fuir. »

« L'éléphant ne peut rien faire au tamarinier, si ce n'est de le secouer. »

Oui, mais quelquefois il le déracine, pauvres Ghio-

---

(1) Voyez dans la Bibliographie à la fin du t. II, sect. 2, quelques extraits de l'ouvrage d'Oienhart.

lofs!.... Voyez maintenant, nous voulons que les Sénégalais oublient leurs proverbes si poétiques, et nous souhaitons qu'ils apprennent à lire dans la *Croix-Dieu!* Heureusement, je crois, qu'ils ont le bon sens de l'enfant de Diderot, qui ne voulut jamais apprendre à dire *B*, parce qu'il ne voulait pas être contraint à dire *C*, puis toutes les lettres de l'alphabet, chose utile, mais ennuyeuse, comme tout le monde sait, et dont à la rigueur sait se passer un peuple poétique, un peuple pouvant dire comme Montaigne : « Je ne pense pas que le bon rhythme fasse la bonne poésie; la bonne, la divine, la suprême est au-dessus des règles. » Voyez, sont-ce les règles de la philosophie scolastique et de la poésie des colléges qui ont inspiré au Bas-Breton du Finistère ce proverbe déjà si connu :

« Mon Dieu! secourez-moi dans le passage de ***Bass***, ma barque est si petite et la mer si grande! »

La poésie de la mer, cette poésie que tous les préceptes des Vida et des Boileau n'auraient jamais fait deviner à Lamartine, n'est-elle pas dans cet autre adage :

« Si tu veux apprendre à prier, vas sur la mer! »

C'est une poésie qu'ils comprennent bien, ces vieux Bretons, qui représentent maintenant notre race primitive. C'est ce qu'ils comprennent admirablement, quand ils refusent de labourer, et qu'ils s'écrient : « La terre est trop vieille pour être généreuse »; il faut l'air de la mer, il faut les combats aux pêcheurs de l'île de Biuly, car ils sont comme les Gaulois « tout couronnés de gloire. »

Puisque nous avons parlé de la poésie des proverbes, il est convenable de caractériser leur style, *le style c'est l'homme*, le style c'est le proverbe. Oui, certainement, les proverbes ont un style à part, le plus varié, le plus élaboré que je connaisse. Le grand Vico est persuadé que ces maximes de la sagesse vulgaire sont entendues dans le même sens par toutes les nations anciennes et modernes, mais qu'elles ont suivi dans l'expression seule la diversité des manières de voir. Voulez-vous avoir une preuve immédiate de la vérité de cette pensée, un proverbe bien connu vous la fournira. Les Français disent : « Qui se fait mouton le loup le mange », et l'Espagnol : « Faites-vous miel, les

mouches vous mangeront », ce qui, aux yeux des gens de sens, sera éternellement une vérité de la même portée. Le spirituel Charles Nodier, qui sait tant de choses, et qui est même initié aux secrets les plus cachés de la philosophie proverbiale, Charles Nodier y trouve tout révélés certains arcanes de la construction des langues qu'ont scrutés laborieusement les savants de tous les pays; c'est là qu'il faut étudier (et dans ces sortes de matières, je ne connais pas un homme qui ait plus continuellement raison que Nodier), c'est là qu'il faut étudier la partie des langues qui échappe aux règles des grammairiens. « C'est dans ces idiotismes populaires, expression intime de l'esprit d'un peuple, qu'il faut chercher les tours propres et les véritables idiologies de son langage. Originalité d'images, hardiesse de figures, étrangeté d'inversions, exemples singuliers d'ellipse et de néologisme, recherche piquante d'euphonie, tout y frappe l'attention du grammairien philosophe. » Vous le voyez bien, voilà le secret de Nodier découvert, ce sont les proverbes qui ont formé en lui ce style si curieusement travaillé, sans que l'inspiration en soit un moment ralentie, ce style aux saillies brillantes, inattendues, que la science la plus variée n'a jamais comprimées un instant. On trouve tout dans les proverbes, mais personne malheureusement n'y a dérobé le style de Nodier.

Une chose frappera tout le monde dans le style des proverbes, c'est combien la rime a été fatale à leur sagesse : elle l'a été presque autant qu'à de certaines poésies! Que de préjugés viennent tout simplement d'une consonnance hasardée; harmonie grossière à laquelle ne sait pas toujours résister un vulgaire bon sens!

Cependant, si ce sont les philosophes qui inventent les proverbes, c'est le peuple qui les formule; si un proverbe est réellement bon dans son essence primitive, s'il doit réellement servir à l'instruction ou au plaisir du peuple, le peuple, avec son admirable énergie de style, lui imprimera une forme sous laquelle il entrera dans la circulation générale.

Qu'on ne s'étonne pas de trouver de vrais lieux com-

muns de pensée et même de style dans quelques proverbes remplis du reste d'une excellente philosophie; c'est qu'il y a de certaines choses toutes simples que l'homme croit ne pouvoir jamais trop se répéter à lui-même : « Nul si grand jour qui ne vient à vespre. »

C'est, je crois, Pascal qui a dit : « Si belle qu'ait été la comédie la fin est toujours sanglante. »

Essayons de caractériser le style des proverbes chez les diverses nations.

Il y a des proverbes qu'on serait tenté d'appeler *proverbes épiques*, ce sont ceux de l'Orient, proverbes aux formes élevées, aux poétiques métaphores : les livres saints en contiennent un grand nombre, qui, sous les noms de Job et de Salomon, instruisent encore l'Occident. Les proverbes indiens, les proverbes helléniques tiennent à l'essence primitive de la philosophie (1), comme certaines formules

---

(1) Peut-être ne sera-t-on pas fâché de savoir que les plus anciens proverbes connus sont probablement hindous, et qu'ils se trouvent dans le *Pantcha-Tantra*, ou les *Cinq Ruses* du brahme Vichnou Sarma, que nous avons appelé Pilpay ou Bidpay. Le *Pantcha-Tantra* lui-même n'est qu'une paraphrase de l'*Hitopadesa* (l'instruction familière). Ces deux livres d'apologues ont, comme l'a fort bien prouvé le savant de Sacy, la plus grande analogie avec le livre arabe intitulé Calila et Dimna, d'où nous viennent ces types primitifs d'une foule de fables et de proverbes. On sait depuis fort peu de temps, et je doute même que ce fait soit connu de nos savants, qu'Alphonse-le-Sage avait fait faire une traduction espagnole du Calila, antérieurement à celle sur laquelle Jean de Capoue fit sa version latine dans le treizième siècle. L'*Hitopadesa*, cette source primitive de sentences, jouit d'une immense célébrité au Bengale. Il a été traduit du sanscrit en anglais par Ch. Wilkins, et publié à Bath en 1787. Les amateurs d'apologues peuvent lire une partie de ce recueil dans William Jones. Il eût été à désirer, pour l'histoire complète des proverbes, que l'abbé Dubois [illegible] sur l'Inde [illegible] quelques détails sur le type primitif du *Pantcha-Tantra*, qu'il a traduit en français. Quelques critiques ont regardé la seconde partie de cet ouvrage comme ayant été inventée à plaisir par le [illegible], et le savant [illegible] cette assertion [illegible] d'après les derniers travaux des Anglais, que [illegible] Du reste, nous avons quelques

rhythmiques de l'*Iliade* et du *Ramayana* tiennent à l'essence primitive de la poésie. Du reste, et que personne n'en soit surpris, beaucoup de proverbes modernes ont leur origine dans ces grandes épopées, sources inépuisables de poésie, codes uniques, à une certaine époque, de la science et de la philosophie.

Si le style des proverbes orientaux est riche d'images, ingénieux dans ses comparaisons, et à vrai dire, le style est une partie sérieuse, une qualité réelle des proverbes, celui des axiomes grecs est ordinairement pur et sévère. Il y a en eux comme un retentissement des paroles de Lycurgue et de Solon.

Les Grecs ont donné leur poésie, leur architecture et leurs proverbes aux Latins.

Parler du style des proverbes chinois est chose hasardée; mais autant qu'on en saurait juger à travers les traductions de Gonçalvez, de Wilson et de Premare, ce style est ingénieux et original, il joint à des formes concises une minutieuse variété d'images; travail subtil d'esprits réfléchis.

Quant à nous, pauvres descendants de peuples barbares, notre sagesse proverbiale vient en partie de ces grandes sources de sagesse pratique et populaire, et quelquefois nous avons reçu les dictons de l'antiquité avec le style qui les caractérisait. Au moyen âge Salomon était dans toutes les mémoires, et on n'osait point l'altérer. Dès le XIIIe siè-

---

proverbes, outre ceux de Salomon, qu'on pourrait chronologiquement opposer à ceux des Indiens. « Connais-toi toi-même » était inscrit en lettres d'or sur l'autel du temple d'Apollon; et le fameux « Rien de trop » jouissait de la même prérogative. « Il est plus heureux que sage » date des premiers temps d'Athènes. L'antithèse de la poutre et du fétu se trouve dans saint Matthieu et dans saint Luc. S'il était permis d'apprendre quelque chose aux parémiographes qui ont dans leur mémoire la sagesse, et par conséquent la science de tous les peuples, je leur indiquerais quelques sources qu'ils semblent ne jamais consulter, telles que Roebuck pour l'Asie, Burckhard pour l'Égypte, Heckewelder pour l'Amérique du Nord, et Kingsborough pour le Mexique. Ce qu'il y a de fort curieux, c'est que Burckhard, dans son recueil, prétend retrouver les idées antiques des Égyptiens à l'aide des proverbes, et révéler ainsi une partie des merveilles que promet la lecture des hiéroglyphes.

cle, la philosophie proverbiale de Bidpay ou du Calila nous avait été transmise par des moines voyageurs : qui nous dit que Rubruquis, Marco Polo et Ascelini ne nous avaient pas apporté avec la boussole les proverbes de Meng-tseu et de Kong-fu-tseu. Lisez Erasme et Gruter, reconnaissez dans leur vaste collection de proverbes les adages grecs que citait Socrate, et qu'a recueillis Platon. Michelet cite des proverbes du Latium, grossiers comme les murs cyclopéens, mais ils se polissent avec Horace, et nous savons ce qu'en fait Boileau.

Composée de tant de peuples étrangers, mélange de tant de nations barbares, la grande famille européenne a néanmoins dans ses proverbes quelques formes caractéristiques de style, et, s'il faut l'avouer, c'est maintenant presque l'unique différence qu'on puisse trouver dans un fonds de philosophie populaire devenu commun à tous.

Les Italiens s'y montrent rusés, gracieux et moqueurs; les Anglais graves et rieurs par boutades; les Flamands ivrognes et gens connaissant le bonheur du chez-soi; les Russes y sont brillants comme la poésie slave; les Polonais nobles comme eux-mêmes; les Français naïfs et goguenards, malins et philosophes insouciants; mais c'est aux Espagnols qu'appartient le véritable style des proverbes : on sent que le proverbe chez eux convient à l'hidalgo hautain comme à l'Asturien grossier. Le Castillan sonore poétise par son accent jusqu'au plus vulgaire lieu commun. Dans cette langue les formes brusques et coupées du style proverbial moderne semblent innées. C'est tour à tour une imprécation terrible, un court dialogue, une vive repartie dans laquelle on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de l'esprit ou de la naïveté, c'est Sancho. (1)

(1) Un homme, dont la science est devenue proverbiale, n'a pas hésité à accorder aux Espagnols la prééminence sur toutes les autres nations en fait de proverbes. Saumaise a dit : *Inter Europæos Hispani in his excellunt, Itali iis cedunt, Galli proximo sequuntur intervallo.* On est tenté de penser que c'est dans la Péninsule qu'a dû se formuler surtout cette philosophie vulgaire des proverbes, qui a tant emprunté à l'antiquité. En effet, au moyen âge, Juifs et Maures semblaient, bien qu'ennemis par la religion, chercher avec une égale ardeur les débris de la

[redacted]

Les siècles changent le style des proverbes comme ils changent toutes choses; c'est ce que prouvent, à qui veut les lire, les poudreux manuscrits de la Bibliothèque que nos pères ont consacrés à l'explication des *proverbes et apophthegmes nouveaux*. Voulez-vous une preuve entre mille : un proverbe très-sensé en lui-même, mais bien vulgaire, vous la donnera; on a dit primitivement : « Ce qui est venu de la flûte s'en reva au tabourin. » Ce n'est qu'au XVIIIe siècle, siècle de critique, siècle dédaigneux qu'on a écrit : « Ce qui est venu de la flûte retourne au tambour. »

---

sagesse orientale pour en doter le reste de l'Europe. Chose curieuse! les parémiographes espagnols vont jusqu'à retrouver dans leurs proverbes du XVe siècle l'explication de certains usages venus des Grecs et des Phéniciens. Ce qui est plus réel, c'est que le proverbe espagnol, essentiellement poétique en lui-même, a donné ses formes métriques aux plus vieilles romances. Un savant n'hésite pas même à affirmer, et il le prouve par de nombreuses citations, que c'est de la même source que partent tous les mètres usités dans la littérature espagnole. Ainsi on y trouve des *redondillos*, et l'on comprend sous ce titre tous les vers qui n'ont pas plus de huit syllabes, des alexandrins et des endécasyllabes. Les quatre espèces de *redondillos* y sont faciles à reconnaître. Le *redondillo mayor*, celui de huit syllabes, le *redondillo menor*, qui n'en a que six, l'*endecha*, qui n'en a que sept, et *los quebrados*, qui n'en comptent que cinq. Sans beaucoup m'éloigner de l'opinion de Saumaise, je n'hésiterai point à ranger immédiatement après les proverbes espagnols ceux des Provençaux; le savant et respectable Raynouard, auquel il faut toujours avoir recours dans tout ce qui a rapport aux littératures du midi de l'Europe, m'avait signalé ce fait depuis longtemps. La bibliographie des proverbes espagnols est si peu connue que je ne puis résister au désir d'indiquer deux ou trois recueils curieux. Le plus ancien a été publié en 1539, à Saragosse, et il est intitulé : *Libro de refrunes compilado por el orden del a, b, c, en elcual se contienen quatro mil y quinientos refranes*. En 1541, le fameux D. Inigo Lopez de Mendoza fit, par ordre de don Juan II, une collection célèbre d'adages. En 1568, Juan de Mallara publia in-folio la *Filosofia vulgar*, et ce fut là sans doute que dut puiser l'admirable Cervantes. Tout le monde connaît le recueil d'Hernand Nuñes Pinciano, publié en 1616; mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement, c'est qu'il en a été fait une nouvelle édition à Madrid en 1804, en 4 volumes in-8°, et qu'elle contient plus de six mille proverbes. J'ajouterai qu'on vient de publier à Nuremberg une bibliographie complète des parémiographes en 1 vol. Je n'aborde pas ici la question des proverbes français, les sources précieuses qu'il a découvertes ont été trop nettement indiquées par mon collaborateur, pour qu'il soit nécessaire de rien dire sur un tel sujet.

Il y a une chose plus importante à faire remarquer dans le style des proverbes, c'est que certaines maximes deviennent inintelligibles, parce qu'elles sont l'expression de tout un ordre de choses éteint.

Mais ceci nous conduirait dans les hautes régions de la philosophie; et, si je vous ai parlé du style des proverbes, il n'est pas moins important de vous entretenir spécialement de leur morale : ce serait en vérité dédaigner complétement le but réel de leur première création, ou du moins celui qu'y voyait le digne savant du XVII[e] siècle qui a intitulé sa compilation méthodique de proverbes : *Traité de la Prudence*. (1)

Une chose me trouble à la lecture de ces nombreux recueils que j'ai sous les yeux; un proverbe *honnête homme*, passez-moi le mot, a presque toujours sa contre-partie, sa parodie honteuse. Que devient, dans cet accouplement bizarre, la sagesse des nations? que dire, par exemple, d'un semblable adage : « Qui ne dérobe ne fait robe? » et après la plus touchante des maximes, comment lire sans surprise : « Celui-là n'en fait pas peu qui baille son mal à un autre? » Tirez-vous-en autrement que par l'adoption du système radical des deux principes, je vous en défie.

Au milieu de ces monstrueuses unions des maximes les plus opposées, une chose vient rafraîchir tout à coup la pensée, c'est que les hommes de tous les pays et de tous les âges ont réellement un instinct touchant de la beauté morale qui triomphe par l'expression; les bons proverbes sont les plus beaux.

Quelquefois, cependant, la morale aime à se revêtir d'une forme grotesque de préférence à une forme élevée. Armée d'une saillie comique, jet spontané de quelque génie malin, elle s'adresse plus facilement à la multitude rieuse, c'est ce qu'a bien senti Rabelais : « Le sage vient chercher de la lumière, et le fou lui en donne. »

Je ne saurais vous dire maintenant chez combien de peuples j'ai rencontré le touchant proverbe de l'Évangile,

---

(1) Ant. Dumont, pseudonyme de l'abbé Arnoux. Voir au tom. II dans la Bibliographie, sect. X.

Il est travesti de toutes les manières, bariolé de toutes les façons; je le trouve sous le turban moresque, sous le béret du Basque, sous le casque du chevalier; je le trouve même habillé en mandarin; mais je suis sûr que vous le reconnaîtrez très-bien chez les pauvres Ghiolofs.

« Si le chapeau que tu essaies te blesse, ne le mets pas sur la tête de ton prochain. »

Après ce proverbe cosmopolite, qui devient dans ses voyages tour à tour sévère, grotesque ou naïf, sans altérer son essence divine, j'en citerai un sans plus, et je le rencontre dans un vieux recueil français :

« Pardonne à tous, et rien à toi. »

Je ne vous parlerai plus de la morale des proverbes.

J'ai trouvé tout à l'heure la pensée du progrès dans un dicton populaire des Basques, et peut-être avez-vous souri, car cette question remue le monde, et mon proverbe est déjà bien vieux. Ne riez plus, il y a un effroyable proverbe né au delà des mers, et qui contient en caractères sanglants une des questions philosophiques le plus en vogue de notre temps, une de ces questions qui dominent tout à coup l'histoire et la philosophie d'un siècle. Je veux parler des races et de leur génie.

« Battre un nègre, c'est le nourrir; battre un Indien, c'est le tuer. »

Oui, ce mot est bien un proverbe, il contient dans sa concision atroce une effroyable vérité; c'est bien ainsi qu'on fait travailler le noir et qu'on fait mourir l'Indien; c'est bien là la naïve insouciance du nègre et le sombre désespoir de l'Américain. Mais après un tel proverbe, il faut s'écrier avec Shakspeare : *Oh horrible, most horrible!*

Vous comprendrez, après ce proverbe européen, le proverbe des Caraïbes que cite M. de Humboldt : « Nous sommes seuls un peuple, les autres hommes sont faits pour nous servir. »

Jetons un coup d'œil sur les conquérants de ces fiers sauvages. Les Espagnols disaient au XVIe siècle :

« La guerre est la fête des morts. »

Qui ne reconnaîtrait point aussi le génie patient et grave du même peuple, influencé par le dogme de la fatalité,

dogme reçu des Maures et transmis jusqu'à notre époque dans ces paroles d'un stoïcisme amusant.

« Quand tu verras brûler ta maison, approche-toi pour t'y chauffer. »

Mais maintenant voilà bien toute la noble fierté castillane.

« C'est aux yeux et au front que se lit la lettre du cœur. » Et pour en venir aux tableaux d'intérieur, aux détails de la vie privée, ne reconnaissez-vous pas la vanité de l'hidalgo qui n'a que sa cape et sa rapière dans ce vieux dicton de l'Andalousie, inventé à coup sûr par un gentilhomme : « Sers le noble encore qu'il soit pauvre, car le temps viendra qu'il te paiera. »

Toute l'insouciance philosophique des Français du XVI[e] siècle est là : « Le plus riche n'emporte qu'un linceul. » Et voilà leur amour de joyeuse indépendance : « Mieux vaut être oiselet de bois en bocage que grand oiseau de cage. »

Il me serait facile de multiplier les citations et d'aller les chercher jusqu'en Chine et dans l'Inde : je retrouverais toute la patience d'un rusé marchand de Canton, ou la résignation stoïque d'un lettré qui passe sa vie à apprendre les quatre-vingt mille clefs chinoises dans certains proverbes arrivés récemment de l'*empire du milieu.* « En limant on fait d'une poutre une aiguille », en dit presque autant que les gros volumes des Duhalde et des Prémare. Il y a peut-être une vérité très-nationale dans l'adage qui apprend à l'Europe que « si le chien mord le pauvre, l'homme vénère le riche; » mais il y aurait conscience à en faire plutôt honneur aux habitants de Pekin qu'à ceux de Londres ou de Paris. C'est encore un de ces grands proverbes universels sans filiation connue, et qu'aurait bien pu se dispenser de formuler la sagesse des disciples de Kong-fu-tseu.

Il me reste à prouver que l'on trouve dans les proverbes toutes les grandes lois politiques qui régissent le monde, et je m'étonne que l'ingénieux et savant Lerminier n'ait pas été puiser à cette source. D'abord, et sans sortir de la morale de Canton, je trouve une sentence proverbiale

qu'on pourrait appeler à la rigueur le *criterium* de toutes les réflexions philosophiques sur les gouvernements antiques et modernes.

« Être roi, gentilhomme ou ministre, c'est le songe d'une nuit, et un règne de mille ans, c'est une partie d'échecs. »

Personne ne niera, je pense, la qualité historique et philosophique de cet autre dicton bien connu : « Oncques villain n'aima noble homme. » C'est un vieux proverbe français dans lequel Niebuhr et Michelet pourraient trouver à la rigueur toutes les évolutions symboliques, organiques et critiques de la société.

Voyez-vous la Sainte-Hermandad inventant : « Avec l'œil ni avec la foi je ne me jouerai », puis la précieuse synthèse de celui-ci :

« La lettre entre avec le sang. »

Il n'y a pas, chose merveilleuse! jusqu'aux saint-simoniens qui ne trouvent dans les proverbes tout le fond de leur doctrine, et qui mieux est son application; mais c'est malheureusement chez les Chinois qu'est maintenant en vogue cette maxime de l'aristocratie des capacités.

« Mille étudiants, mille nobles,

« Mille joueurs, mille pauvres. »

En m'aidant un peu de la clef chinoise, j'aurais peut-être lu mille oisifs.

Vous le voyez, ceci me ramène tout naturellement vers la science; vers la science des proverbes. Depuis le sauvage Miamis, qui dit que le *soleil est le père des couleurs*, jusqu'au paysan de l'abbé Gerbet, qui, durant un beau sermon, s'écriait : *Si l'oreille ne comprend pas, l'âme entend!* toutes les vérités des sciences physiques et de la psychologie peuvent se rencontrer dans les proverbes. Aussi le bon Sancho a-t-il coutume de dire, et cela grâce à un proverbe : « Mieux vaut un jour du disert que toute la vie de l'ignorant »; ce qui, soit dit en passant, n'est pas autre chose que l'appréciation des capacités.

Vous prouver comment la géologie, l'astronomie, la physiologie, trouvent de brillants éclaircissements dans les proverbes, serait un peu long. Le célèbre Mathieu Laensbergh

est là, et il n'a pas cessé d'être le plus fameux mathématicien de Liége ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le grand *Dictionnaire des Sciences Médicales*, avec ses notabilités, n'a pas encore pu renverser la doctrine de l'école de Salerne, si naïve dans ses ordonnances, si facile dans son régime, qu'avec l'école de Salerne on peut fort bien ne plus redouter le choléra-morbus. Que vous disaient les commissions médicales pour nous en préserver, qui n'aient été dit l'an de grâce 1099, par cette docte assemblée, qui unissait si heureusement la poésie à la médecine et la médecine à la poésie ?

Et, puisqu'il est encore question de la poésie, voyez s'il n'y aurait pas en ce moment quelque parti à tirer du proverbe espagnol : « Mieux vaut une poignée de naturel que deux pleines mains de science. » O bon Sancho ! si tu ne l'as pas dit, tu le sentais ; et voilà ce qui t'a donné ta joyeuse immortalité.

A propos d'immortalité, je ne vois qu'un proverbe de l'Anthologie grecque qui puisse mettre d'accord Wolf et M. de Fortia d'Urban, Schubart et Tiersh, les partisans exclusifs des Diascevastes et des Chorizontes, et les défenseurs absolus de l'emblème et de l'allégorie :

Cedite, jam cœlum patria Mæonidæ est. (1)

Et avant d'abandonner cette partie toute littéraire des adages, ne faudrait-il pas parler du proverbe dans le drame, ou du drame dans le proverbe ? Je laisse aux critiques philosophes à bien établir la valeur des expressions, mais il me semble qu'une pensée domine dans le créateur du proverbe dramatique. Lorsque Carmontel nous peint le gracieux scandale de la société de son temps, sa ruse équivoque, son habitude de calomnie emmiellée, et surtout ces hommes si hautains dans leur impudeur, si fiers dans leur fatuité, on est bien tenté de répéter : « Ils se sont fait appeler roués pour se distinguer de leurs valets, qui ne sont que des pendards. »

(1) Ce vers de Sannazar, qui n'est que la version de celui d'Antipater, a été traduit ainsi : « Homère est immortel, le ciel est sa patrie. »

[redacted]

Quand vous lisez certains proverbes dramatiques du jour, qui peignent avec une touche si délicate les subtiles passions d'une société blasée, une pensée de Byron ne vous est-elle pas venue à la mémoire? c'est que tous ces *partners* de la valse du monde doivent être bien promptement oubliés quand le bal est fini.

Lorsque Clara Gazul dit un proverbe, vous entendez une voix véhémente, où se mêlent la gaieté et les pleurs, une parole d'homme avec le cri de la passion.

Et, pour en finir, il me semble que, si les proverbes, en entrant dans le drame, ont merveilleusement animé ses peintures, le proverbe, à son tour, peut peindre le drame : la poétique de nos comédies n'est-elle point dans celui-ci :

« On épouse une femme, on vit avec une autre, et l'on n'aime que soi. »

N'est-ce pas le mot du siècle et celui du théâtre?

Hélas! n'y aurait-il pas même maintenant *cet égoïsme à deux*, qu'Antoine de la Salle, avant madame de Staël, appelait l'amour de son temps? Il n'y a cependant point longues années qu'il vivait, ce spirituel traducteur de l'ingénieux Bacon, dont la conversation animée n'était qu'une suite de proverbes, qu'il avait recueillis à Rome, à Canton, à Sumatra, chez les Esquimaux, que sais-je? dans tout l'univers, et qu'il répétait dans son grenier, pour tromper la faim, entre un calcul nautique et une question de psychologie. C'est lui qui disait dédaigneusement de l'histoire ancienne (car il était allé lire dans le monde entier, et toute palpitante encore, celle des modernes) : « Les morts conseillent mal les vivants »; et à propos de nos grandes querelles de réforme littéraire commencées : « Pour vous plaire il faudrait tout bouleverser à chaque minute en copiant des modèles. » Il avait coutume de terminer ses longs discours (car il était sourd) par cet adage de sa création : « Travaillez, travaillez, celui qui a commencé un livre n'est que l'écolier de celui qui l'achève. » Vous trouveriez bien d'autres de ces proverbes dans *le Désordre régulier;* et dans *la Balance naturelle* qu'on ne lit plus, des questions à faire la fortune d'un livre ont été depuis bien longtemps discutées

Qui le croirait, il y a en ce moment, non dans les livres, mais chez les peuples, un proverbe que les intrépides champions de la civilisation moderne devraient rougir de trouver parmi des especes de sauvages. Nos jurisconsultes ne pourraient-ils faire comme un de nos grands hommes, qui, lui aussi, exerçait une réelle magistrature, celle que donne le génie? Qu'ils osent prendre la haute pensée où elle se trouve, c'est leur bien. Dites-le moi, où l'idée du XIXe siècle sur la peine de mort est-elle plus dignement formulée que dans ce mot des Monténégrins : « La loi ne saurait retirer ce qu'elle ne peut rendre? » Espérons qu'il sortira de son enceinte de rochers.

Un philosophe éclectique, homme de peu de foi et fort douteur, me disait dernièrement : « Les proverbes ont cela de commun avec les miracles, qu'il ne s'en fait plus : le monde semble sourd à ces deux puissants moyens d'enseignement. — Vous vous trompez, lui répondis-je, et vous vous trompez doublement, il se fait tous les jours des proverbes et des miracles. » Certes c'eût été une merveille passablement miraculeuse aux yeux de toute l'antiquité que ces voyages où la vapeur accomplit en quelques minutes ce que l'imagination la plus capricieuse peut rêver de rapidité. La merveille inutile de Mongolfier est un miracle qui attend une grande pensée. Savoir diriger la foudre, c'était le miracle des prêtres de l'Étrurie; miracle aujourd'hui en permanence, miracle qui se passe sans cesse sous nos yeux!... Je n'ose rien dire du magnétisme, mais lisez le rapport d'une célèbre académie... Miracles, miracles dûment attestés. Il en est certainement de même des proverbes; il s'agit seulement de les découvrir, il faut les chercher. Il y en a maintenant comme à toutes les époques et dans tous les pays, qui minent lentement les institutions par leur puissance cachée; il y en a d'autres qui excitent les esprits paresseux de leurs piquantes saillies : brillant feu d'artifice de la pensée, ils éclaireront bientôt l'univers, parce que la France s'en sera amusée. Les premiers sont graves, leur marche est mesurée, la masse regarde comme trop obscures pour la guider ces lueurs mystérieuses et presque divines, qui, pour éclairer

un jour les âges, planent au-dessus de toutes les pensées. Faites quelques pas vers eux, et vous en serez subitement illuminés, ouvrez Vico, Ballanche, Herder, Oberman, madame de Staël, *les Châteaux du roi de Bohême*, Jean-Paul Richter surtout, vous y trouverez des proverbes qui ne tarderont pas à faire le tour du monde; car le temps des hautes pensées viendra, comme dit le poëte, « et l'on entend déjà le froissement des feuillets du livre du destin. »

Mais un écrivain remarquable, Coissin, vous a montré, par une sentence dont vous pouvez faire un proverbe, pourquoi le monde est si long à faire de nouveaux adages :

« On écrit longtemps avec des symboles et avec des lettres, avant de pouvoir organiser une pensée avec des hommes. »

La difficulté d'adopter certaines pensées de nos auteurs modernes est encore expliquée dans cette parole de la palingénésie :

« L'éloquence, comme on sait, n'est pas seulement dans l'orateur qui parle, elle est aussi dans ceux qui écoutent. »

Croyez-vous que notre âge, et ses sombres tristesses, et ses froissements douloureux, et ses études laborieuses, ne seront pas révélés aux siècles à venir par ces autres paroles de Ballanche :

« Une grande tristesse est accourue les saisir, ils ont été dégoûtés de la vie sans oser désirer la mort. »

Si, comme je n'en doute pas, on voit passer un jour à l'état de proverbes ces grandes pensées philosophiques ou celles qui leur sont analogues, toutes les luttes de notre littérature et des littératures à venir seront expliquées par cet adage des institutions sociales.

« Nous appelons romantique la littérature où la pensée fait effort contre la parole fixée », et il sera à la fois important et curieux de comparer cette phrase avec le proverbe chinois dont elle est le corollaire : « L'écriture ne peut suffire à exprimer la force de la parole; les paroles ne sauraient rendre complétement la pensée. »

Les proverbes, ces voix vivantes des siècles éteints, ont dû rester à l'état de pensées isolées et obscures, avant d'acquérir la qualité réelle de proverbes; cette dénomina-

tion, du reste, ne peut être appliquée à une maxime que quand elle a passé dans le langage habituel d'un peuple. De notre temps, où les choses vont si vite, nous voyons et nous verrons plus fréquemment encore quelques-unes de ces transformations, qui ont dû être le travail de bien longs jours dans l'antiquité.

Pour moi, je voudrais qu'on se hâtât de rendre proverbe une phrase dont je suis ému, et que je viens de lire dans l'abbé Gerbet; deux vers que je trouve dans Lamartine. « Qu'est-ce qu'un verre d'eau dans l'univers? le prix de l'éternité, si vous le donnez à un pauvre. »

> Regardez en avant et non pas en arrière,
> Le courant roule à Jéhovah....

A tous ceux que fatigueraient ces citations, et qui me disent de conclure avec les proverbes, je dirai que non-seulement notre siècle a créé des proverbes fort connus de tous, mais qu'il en a perfectionné quelques-uns pour la plus grande édification des siècles à venir, et qu'on ne saurait dédaigner les études sur le siècle. Nos pères avaient dit : « Pauvreté n'est pas vice »; la société s'est écriée : « C'est bien pis! » Le chevaleresque moyen âge disait avec sa simplicité : « C'est trop aimer quand on en meurt. » Vous avez : « Il est mort d'amour et d'une fluxion de poitrine. » Nos pères répétaient au XVI[e] siècle : « Amour peut moult, argent peut tout. » Nous avons coupé le proverbe en deux, si bien qu'il en reste pour l'enseignement du genre humain la partie la plus poétique et la plus consolante.

Faites donc entendre une voix meilleure. La parole, au bout de quelques journées, est tout ce qui reste de l'homme, c'est le témoin immoral ou sublime qu'un siècle fait comparaître devant un autre siècle pour le juger. Faites bien vite d'autres proverbes, faites-les avec les hommes que je vous ai nommés, avec tant d'autres, qui, faute d'un droit pécuniaire d'éligibilité, n'ont qu'une parole impuissante, une voix qui gémit solitaire, des pensées qui se replient sur elles-mêmes, ou qui se consument en efforts inutiles, après avoir dispersé vainement des lueurs de génie. Il est

temps enfin de les recueillir; là est réellement l'enseignement universel. Faites d'autres proverbes, faites-en d'autres, pour que les siècles qui vont venir ne vous croient pas plus mauvais que vos adages populaires, ou que vos dictons de société. Vous valez mieux que votre sagesse vulgaire, repoussez ces débris fangeux : ayez d'autres maximes, je ne me lasse point de le répéter, sinon, comme Lichtenberg le grand faiseur de proverbes allemands, au lieu du fameux *quod erat demonstrandum*, il faudra mettre au bas de tous vos traités de morale et de psychologie : *Kyrie eleison*, Seigneur, ayez pitié.

FERDINAND DENIS.



[redacted]

INTRODUCTION.

RECHERCHES SUR LES PROVERBES FRANÇAIS.

§. Ier.

CARACTÈRE DE NOS ANCIENS PROVERBES. — EXAMEN DES RECUEILS DE PROVERBES COMPOSÉS DEPUIS LE XIIe JUSQU'AU XVe SIÈCLE.

Les proverbes ont toujours été d'usage parmi nous et l'on en trouve dans les premiers livres écrits en français. Le mot n'est pas tout à fait aussi ancien, et c'est seulement dans le cours du XIIIe siècle qu'il fut généralement adopté. Avant cette époque on se servait du mot *Respit*, un peu plus tard de celui de *Reprouvier*, jusqu'à ce qu'enfin le *Proverbium* des latins ait entièrement prévalu. (1)

Nos usages, nos mœurs, notre histoire ont servi de

---

(1) Dans la traduction des quatre *Livres des Rois* en français du XIIe siècle, on trouve ce passage, liv. 1, chap. 19, vers. 24 : De ço levad une parole qce l'um solt dire *par respit :* est Saul entre les prophètes. *Unde et exivit proverbium : num et Saul inter prophetas.* (Voyez p. 76 du volume que j'ai publié dans la collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France, sous ce titre : *Les quatre Livres des Rois traduits en français du* XIIe *siècle, etc., etc.* Paris, Imprimerie Royale, 1841, 1 vol. in-4°.) De même Chrestien de Troyes, poëte français du XIIe siècle, dit au commencement d'*Erec et d'Enide :*

Li vilains dist en son *respit.*

(Voyez ma description des manuscrits du *Roman de Brut*, t. I, p. 37)

Le mot *Reprouvier* est employé dans un grand nombre de livres du XIIIe siècle.

Pour ce li vilains dit souvent en *reprouvier :*
Ami pour ami veille.

(*Roman de Jourdain de Blave.*)

Vous savez bien qu'on dit en *reprouvier,*
Qui est bien ne se meuve.

(*Dit des Annellès.*)

textes à un grand nombre de proverbes. Il faut cependant à cette source qui est très-abondante en ajouter deux autres, la Bible, principalement les ouvrages attribués au roi Salomon, et les auteurs classiques de l'antiquité. Examinons séparément chacune de ces trois grandes sources et recherchons quel est le caractère des proverbes principaux qui s'y rattachent.

Il ne faut pas être surpris que la Bible ait exercé de l'influence sur nos anciens proverbes français. Au moyen âge, la Bible était le livre par excellence, celui qu'on étudiait avant tous les autres, et qui servait de modèle à presque toutes les compositions. Salomon, comme auteur du livre de la Sagesse, de l'Ecclésiaste et enfin des *Proverbes*, devait jouer un grand rôle dans cette littérature. La merveilleuse légende inventée par les rabbins juifs et par les chrétiens de l'Orient, dans laquelle le fils de David était considéré comme le roi de la magie, avait, dès le XIIe siècle, pénétré parmi nous (1). Salomon, dans cette légende, était devenu l'inventeur des lettres syriaques et arabes; son pouvoir n'avait pas de bornes; toute la nature, animaux, végétaux, minéraux, obéissait à sa voix; quand il voulait traverser le monde il était porté par les vents dans les sphères célestes; enfin ce prince avait été assez heureux pour que la reine des fourmis s'arrêtât un jour dans sa main, et s'entretînt longtemps avec lui sur la sagesse. On comprend qu'avec une telle réputation le fils de David soit devenu le héros du proverbe et que son nom ait été pris pour le synonyme de la prudence. Cette légende doit servir d'explication à un ouvrage aussi singulier dans le sujet que dans la forme; c'est un dialogue en vers français, dont la plus ancienne rédaction remonte à la fin du

---

(1) A la traduction française des quatre *Livres des Rois*, citée dans la note précédente, est joint un commentaire qui contient, sur le pouvoir magique de Salomon, les détails suivants: « E Deu li dunad tele grâce que il neis encuntre deable tele chose truvad ki mestier out à la salveted e à la guarison de gens. E uns charme truvad par unt il soleit asuager les mals; unes cunjureisuns truvad par unt l'um pout deable del cors de home jeter e si destreindre que il n'i pout returner, etc. » (Voyez les quatre *Livres des Rois en français du* XIIe *siècle, etc.*, p. 241.)

XIIᵉ siècle. Salomon et un certain *Marcoul*, son interlocuteur, disent chacun un proverbe. Le roi-prophète, fidèle à son caractère, prononce toujours une sentence grave, une vérité de la plus haute morale ; son interlocuteur lui répond dans le même sens à vrai dire, mais par un proverbe populaire qui rappelle beaucoup la sagesse naïve de Sancho-Pança : voici deux exemples :

Qui sages hom sera
Jà trop ne parlera,
Ce dist Salomons.

Qui jà mot ne dira
Grant noise ne fera,
Marcol li respond.

Bien boivre et bien mangier
Fait homme assoagier,
Ce dist Salomon.

Et ventre engroissier
Fait ceinture alascher,
Marcol li respond.

Ce poëme, divisé ordinairement en soixante strophes de six vers, est attribué au comte de Bretagne, sans qu'on puisse dire si l'un des princes de cette famille en est l'auteur, ou bien s'il lui a été seulement dédié. Des rédactions bien différentes se trouvent dans les manuscrits ; celle dont je viens de parler ne me paraît pas la plus ancienne, et il faut assigner ce rang à une autre version divisée en cent soixante strophes de quatre, de trois et de deux vers. Elle se distingue par un caractère tout particulier, celui d'une satire violente contre les femmes et d'une liberté d'expressions portée jusqu'au cynisme. Des rencontres hardies et fort plaisantes en résultent, mais elles sont d'autant plus difficiles à reproduire. Voici une des strophes, la moins libre de toutes :

Loez le paon,
Si fait à bandon
Sa queue parroir,
Ce dist Salomons.

Pute se demonstre
En rue et se monstre,
Por loenge avoir,
Marcoul li respont.

Comme on le pense bien, cette dernière version est anonyme, et d'ailleurs elle est différente dans tous les manuscrits. S'il était permis de hasarder quelque conjecture au sujet de l'auteur ou de l'inventeur de ce texte à proverbes, ne pourrait-on pas croire que c'est dans les écoles universitaires du XII[e] siècle que cet auteur a dû se rencontrer? Dans ces écoles on apprenait par cœur les ouvrages de Salomon, et les *Proverbes* du roi-prophète faisaient partie de l'enseignement. Ce qui pourrait encore appuyer cette conjecture, c'est que parmi les hommes célèbres, auxquels le moyen âge donnait le nom de *philosophes,* se trouve *Marcus,* que l'on représente tantôt comme le fils de Caton, tantôt comme *Marcus Porcius Caton* lui-même. Ainsi l'on peut expliquer le nom donné à l'interlocuteur du roi-prophète.

Les dits de Marcoul et de Salomon ont eu beaucoup de vogue pendant plusieurs siècles : cités assez souvent, on y fait encore des allusions fréquentes. Ainsi Rabelais, si habile dans la science du proverbe, n'a pas manqué de parler de cet ouvrage. Liv. I, chap. 33 de *Gargantua,* il met ces mots dans la bouche de l'un de ses personnages :

> Qui ne s'adventure n'a cheval ny mule,
> *Ce dict Salomon.*
>
> Qui trop s'adventure perd cheval et mule,
> *Respondit Marcon.*

Telles ont été l'origine et la cause du grand rôle joué par Salomon dans la littérature des proverbes. Son nom, devenu synonyme de la sagesse, se retrouve dans certains dictons populaires, moitié plaisant, moitié satirique. Je me contenterai d'une citation. A propos d'un homme sot et niais qui commet quelque bévue, l'on dit : *Il est sage comme le roi Salomon, il revient des champs pour faire k k à la maison.*

Le roi-prophète n'est pas le seul personnage des Saintes Ecritures dont le nom soit passé en proverbe ; sans parler de *Job,* de *Tobie,* de l'auteur de *l'Exode* qui figurent parmi les grands philosophes, on se rappelle ces proverbes : *La fourchette du père Adam, l'Arche*

de Noé, vieux comme Hérode, mener de Caïphe à Pilate, et plusieurs autres encore. L'usage d'emprunter aux Saintes Ecritures différentes manières de parler proverbiales a toujours été pratiqué parmi nous. Il ne faut pas oublier qu'on trouve dans l'Évangile un grand nombre de sentences qui sont devenues des proverbes. Ainsi dans ce fameux discours sur la Montagne, où la morale toute divine de Jésus-Christ brille d'un si vif éclat, on peut citer :

Verset 3. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.

Chap. 6, verset 21. Car où est vostre thresor, là aussy est vostre cœur.

Verset 24. Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre.

Verset 34. A chaque jour suffit son mal.

Chap. 7, verset 3. Pourquoy voyez vous une paille dans l'œil de vostre frère, lorsque vous ne vous appercevez pas d'une poutre qui est dans vostre œil?

Verset 6. Ne donnez point les choses saintes aux chiens et ne jettez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que se tournant contre vous-même ils ne vous déchirent.

Verset 17. Tout arbre qui est bon produit de bons fruits, et tout arbre qui est mauvais produit de mauvais fruits.

Verset 26. Mais quiconque entend de moi ces instructions, et ne les pratique pas, est semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable.

De même, en suivant les quatre Évangélistes, on s'aperçoit qu'un grand nombre de leurs paroles sont devenues proverbes; il n'est pas sans intérêt de les trouver ici réunis.

Chap. 10, verset 14. Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir ni écouter vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville *secouez la poussière de vos pieds*.

Chap. 12, verset 33. *C'est par le fruit qu'on connoist l'arbre*.

Verset 34. *La bouche parle de la plénitude du cœur.*

Chap. 14, verset 57. Et ils se scandalisoient sur son sujet, mais Jésus leur dit : *Un prophete n'est sans honneur que dans son pays et dans sa maison.*

Chap. 19, verset 30. *Mais plusieurs qui avoient été les premiers seront les derniers, et plusieurs qui avoient été les derniers seront les premiers.*

Chap. 22, verset 21... *Rendez donc à Cesar ce qui est à Cesar et à Dieu ce qui est à Dieu.*

Chap. 26, verset 23. *Celui qui met la main avec moy dans le plat me doit trahir.*

Verset 52... *Car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'epee.*

Cet usage dégénéra même en abus. Henry Estienne, qui écrivait son *Apologie pour Herodote* dans la première moitié du XVIe siecle, n'a pas manqué de le signaler comme faisant partie des habitudes vicieuses de son temps.... « On « est venu, dit-il, jusques à appliquer une grand' part des « passages de l'Escriture saincte à la louange d'hommes « et de femmes de toute qualité ; et puis comme on s'estoit servi d'aucuns propos pour honorer, aussi s'est-on « servi de quelques uns pour vituperer et diffamer ceux « ausquels on en vouloit, comme a sceu très bien faire « entr'autres nostre maistre Pasquin et pourroit estre que « l'invention seroit venue de luy, et que ceux qui ont « donné du temps du roy François Ier de ce nom, des « quolibets a tous les seigneurs et dames de la cour, tirés « des paroles de la Bible, avoyent esté en son eschole. » Henry Estienne ajoute encore de nombreux passages du texte sacré, que de son temps l'on appliquait a toutes sortes d'usages profanes ; par exemple : « Et les bons compagnons « ne se jouent-ils pas tous les jours de ces mots de saint « Paul : « *Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desi-« derat*, disans *si quis episcopatum desiderat bonum, « opus desiderat.* Bref, il leur semble qu'une gosserie « ne vaut rien s'il n'y a de la dérision des parolles de « la saincte Escriture, comme l'abbé qui dist de l'année « des vins rostis : *Spiritus vitæ erat in rotis.* » (1)

---

(1) *Apologie pour Herodote*, chap. 34.

Cependant, il est à remarquer que le mot *Dieu* placé dans un grand nombre de proverbes, ne l'est jamais d'une manière inconvenante; on peut en dire autant du nom de Jésus-Christ et de la Vierge Marie. Ainsi, des deux proverbes dans lequel ce dernier nom est employé, l'un rappelle une idée triste, mais pleine de douceur et de charité, le voici : *L'on montre la vierge Marie aux fous.*

Le même respect ne s'est pas attaché au culte des saints, et la littérature légendaire qui a donné naissance à un grand nombre de proverbes, n'a pas été assez puissante pour arrêter le sarcasme et la moquerie. Parmi les proverbes français du xve siècle, on trouve celui-ci : *Saint ne peut mentir.* Mais on trouve aussi à la même époque : *A tel saint telle offrande.* — *Quand Dieu le veut le saint ne peut.* — *Tel saint tel miracle.* — Et encore : *Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints.* Quant aux proverbes qui s'appliquent à un saint en particulier, ils font généralement allusion à un fait de sa légende. Le nombre en est assez grand, et n'a rien qui doive surprendre quand on se rappelle la ferveur avec laquelle pendant le moyen âge le culte des saints a été pratiqué. Une ironie plus grande encore et beaucoup de licence se font remarquer dans les proverbes relatifs au pape, aux prêtres ou aux moines. Dans un recueil composé au xve siècle, j'ai trouvé : *L'on doit prier pour le pape.* Mais dans un autre de la fin du xvie siècle, j'ai recueilli cet adage : *Il faut avoir du nez pour estre pape.* — Et plus encore : *Dieu sçait comme se font les papes!*

Dès le xiiie siècle plusieurs proverbes ont consacré les vices et le libertinage des moines. Ainsi *l'envie des moines noirs,* et cette apostrophe : *Vilain moine,* font partie des dictons populaires du xiiie siècle; et dans nos anciens fabliaux on lit : *Li abis ne fait pas le religieux, mais la bonne conscience.*

Le diable a été aussi le sujet de beaucoup de proverbes; généralement ils ont un sens plaisant ou moqueur, et sont pris au figuré. Par exemple : *C'est un pauvre diable.* — *Il n'est pas si diable qu'il est noir.* — *C'est*

un bon diable. Plusieurs cependant s'adressent à l'esprit malin, et indiquent ou la frayeur ou le mépris : *Au diable l'on peut faire tort* (xv° siècle). — *C'est un pauvre diable qui n'a point d'ames.* — *Le diable ne dort jamais.* — *Le diable est trop subtil.* (xv° siècle.)

> *Où le diable ne peut aller*
> *Sa mere tâche d'y mander.*
>
> (xvi° siècle.)

C'est dans les recueils composés au xvi° siècle que l'on trouve principalement ces maximes hardies qui sentent la réforme et l'esprit de révolte ; je n'en citerai qu'une, mais elle est caractéristique, et n'a pu être faite qu'après toutes les révolutions religieuses qui ont bouleversé le xvi° siècle : *Une religion peu à peu emporte une autre.*

J'ai remarqué plus haut que pendant le moyen âge on donnait le nom de *philosophes* à certains personnages célèbres de l'antiquité ; parmi eux on comptait principalement des auteurs grecs et latins. Cette dénomination était déjà en usage dans les écoles au commencement du xiii° siècle, ainsi Guyot de Provins qui composa son poëme satirique (1) avant 1250, parle des philosophes anciens :

> Qui furent ainz (*avant*) les chrestiens.

Il dit avoir entendu dans les écoles d'Arles raconter leur vie, leur histoire, puis il donne leur nom, parmi lesquels j'ai remarqué : *Platon, Seneque, Aristote, Virgile, Socrate, Diogenes, Ovide, Tullius* et *Oraces.*

Quelques ouvrages de ces génies fameux échappés aux révolutions servaient, comme de nos jours, à l'enseignement dans les écoles, malheureusement ils ne servaient pas seuls ; des écrits sans valeur, méprisés aujourd'hui et avec raison, presque toujours apocryphes, étaient souvent préférés aux chefs-d'œuvre de Virgile et de Cicéron. C'est pourquoi l'on trouve parmi les philoso-

---

(1) *La Bible Guyot de Provins.* Ce poëme a été publié t. II, p. [illegible] du *Recueil de Fabliaux et Contes des poëtes françois des xii°, xiii°, xiv° et xv° siècles, etc.*, édit. de M. Méon, Paris 1808, 4 vol. in-8°.

[redacted]

phes : *Cligers*, *Priscien*, *Stace* et le fameux *Dyonisius Cato* qui usurpa le premier rang dans la littérature des proverbes. Le nom de ces philosophes devint populaire dans les écoles, et l'on forma, en se servant des ouvrages qu'ils avaient laissés, ou qui leur étaient attribués, un recueil de sentences morales en vers, qui fut appelé *le Dit des Philosophes*, ou *Proverbes as Philosophes*. Les manuscrits français de la fin du XIII[e] siècle et du commencement du XIV[e] renferment plusieurs rédactions de cet ouvrage; elles sont différentes, et le nom des philosophes varie toujours. Le plus étendu de ces ouvrages est celui qui fut composé par le trouvère Alars de Cambrai au milieu du XIII[e] siècle. Dans le prologue de l'une de ces versions, les philosophes sont au nombre de vingt. Voici leurs noms : *Tulles*, *Salemons*, *Sénèque*, *Térence*, *Lucain*, *Perses*, *Ciceron*, *Diogenes*, *Horace*, *Juvénal*, *Socrates*, *Ovide*, *Sallustc*, *Isidore*, *Aristote*, *Caton*, *Platon*, *Virgile*, *Macrobes* (1). Cette énumération peut faire comprendre combien était obscure la science qui régnait à cette époque, puisque l'on faisait deux auteurs distincts de Tullius et de Cicéron. Ce roman des philosophes est divisé en chapitres assez courts, et contient une imitation, en vers français, des sentences que les auteurs nommés précédemment ont employées dans leurs écrits. Ainsi, les quatre premiers chapitres résument le traité de Cicéron sur l'Amitié. Dans les chapitres suivants on trouve une amplification des sentences appartenant à chaque philosophe. Par exemple : *Lucains dit que la richesse ne doit pas enorgueillir;* cette sentence est suivie de trente vers destinés à la faire comprendre.

Sous le titre plus spécial de *Proverbes aux Philosophes*, on rencontre dans différents manuscrits une suite de quatrains composés de proverbes assez vulgaires; chacun de ces quatrains dont le nombre varie, porte le

(1) A la fin du t. II, dans notre Bibliographie, partie 1re, on trouvera le *Prologue d'Alars de Cambrai*, description du manuscrit n° B. L. F. 283 de la Bibliothèque de l'*Arsenal*.

nom d'un philosophe. Voici, par exemple, celui qui est attribué à Juvénal :

Juvenaus. Tant vaut amour comme argent dure,
Quant argent faut amour est nule.
Qui despent le sien folement
Si n'est amez de nule gent.

Dans le *Roman d'Alars de Cambrai,* il est encore possible de retrouver une imitation, sinon une traduction sévère, des œuvres de Virgile, d'Aristote ou de Platon ; dans les quatrains proverbiaux, au contraire, ces grands noms servent de cadre à des vérités plus ou moins vulgaires, mais que parfois l'on chercherait en vain dans les écrits de ceux à qui elles sont attribuées. Il existe encore sous le titre de *Proverbes de Seneke le philosophe,* un petit recueil de sentences extraites des œuvres de cet auteur latin. Le traducteur a fait précéder son travail d'un préambule assez court et qui contient un abrégé de la vie de Sénèque. Il y est fait mention de ses rapports avec saint Paul, et c'est même à cette circonstance douteuse de sa vie que le philosophe latin doit l'honneur que les écrivains français du moyen âge lui ont fait d'abréger ses écrits. Voici ce préambule qui ne manque pas d'intérêt : « Séneke son maistre fist Nérons « mourir à pou d'occoison, kar il le vit .I. jour devant lui ; « et li souvint des batéures qu'il li avoit faites en s'en- « fance, comme cis qui ses mestres estoit. Il en fu espris « d'ire si que li dist qu'il l'esconvenoit morir ; mais tant « li feroit-il de grâce que il eslesist de quele mort. Sé- « nekes print que on le féist sennier des .II. bras en un « baing. Et ainsi avint. Et morut, dont ce fu grans da- « maiges, car mult estoit bons philosophes, et avoit dit « mult de beles sentences. Il fu oncles Lucain le poete, « et fu nez de Cordes en Espeingne. Il fu mult acointes « saint Pol et li envoia maint espitle et sains Pol lui. « Aucunes envoiast-il à Néron ke sains Pol li avoit en- « voiée ; dont Nerons s'esmerveilla mult de la grant « science que il vit. » (1)

(1) Manuscrit de la Bibliothèque Royale, fonds N. D. 274 *bis,* fol. 6 r°. Pour les proverbes de Sénèque, voir dans la Bibliographie, part. 1re.

Dans les dernières années du XIVe siècle Guillaume de Tignonville, docte personnage, qui, peu d'années après, devait se signaler comme prévôt de la ville de Paris [1], composa un ouvrage en prose sous le titre de *Dits des Philosophes*; cet ouvrage renferme la plupart des proverbes moraux connus à cette époque. C'est, du reste, le même sujet que celui qui fut traité en vers un siècle et demi avant par Alars de Cambrai. Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de notre ancienne littérature de signaler les différences qui existent entre ces deux ouvrages. Voici d'abord les noms des philosophes auxquels Guillaume de Tignonville a emprunté les sentences dont ce recueil est composé : Chap. 1, Sedechias. Chap. 2, Hermes. Chap. 3, Vac? Chap. 4, Raqualkin. Chap. 5, Omer. Chap. 6, Solon. Chap. 7, Zabion? Chap. 8, Ipocras, Hippocrate. Chap. 9, Pithagoras. Chap. 10, Diogenes. Chap. 11, Socrates. Chap. 12, Platon. Chap. 13, Aristote. Chap. 14, le grant roy Alixandre, philozophe. Chap. 15, Ptolomée. Chap. 16, Assaron. Chap. 17, Legmend? Chap. 18, Orose. Chap. 19, Sandarge? Chap. 20, Thésile. Chap. 21, saint Grégoire. Chap. 22, Galien. Chap. 23, Ditz de plusieurs philosophes. Voici les noms qu'on trouve dans ce chapitre : Prothège? Aristote. Samicrates? Fongace? Archasan? Loginon? Kubalie? Théofrastes. Discomès? Nychomacque? Tymetus?

---

[1] L'auteur de cette traduction, Guillaume de Tignonville, vivait dans la dernière partie du XIVe siècle. Il fut conseiller et chambellan de Charles VI, [illegible] prévôt de la ville de Paris, de 1401 à 1408, enfin président de la Chambre des Comptes [illegible] en 1414. Il est [illegible] célèbre [illegible] par la [illegible] exécution de deux clercs de l'Université, [illegible] un assassinat. Il les fit [illegible] pendre [illegible], à la lueur des flambeaux, [illegible] attachés durant quatre mois au gibet de [illegible]. L'Université réclama hautement contre cet attentat aux priviléges de ses membres, et Guillaume de Tignonville fut [illegible] de son office. [illegible] les historiens ajoutent que Tignonville fut obligé d'aller lui-même [illegible] les deux cadavres et de leur donner un baiser sur la bouche, [illegible] M. P[illegible], à l'amitié duquel je dois les détails [illegible] a recueillis dans une chronique manuscrite contemporaine, [illegible] Bibliothèque [illegible]. Quant au manuscrit de Tignonville, on peut voir la *Bibliographie [illegible] des Proverbes français*, part. Ire, Description du manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 7068[3].

Athalin? Philotèque? Windarius? Dimicras? Octiphon? Oricas? Talles-Milesius. Pyguoue? Eugène? Escripton? Adrian? Hermès. Quiriatus? Dimicrate. Philippe, disciple de Pitagoras. Sileeques? Molerus? Tracalique? Aristide. Pictagoras. Phelippe, roy de Macédoine. Aristophanus. Anaxagoras.

Ce chapitre termine la première partie du Livre des philosophes. La seconde est composée d'un Traité intitulé Dits de Aristote et d'aucuns philosophes, et d'un Recueil de maximes composé avec les Distiques de Caton et les Proverbes de Sénèque (1). Tignonville donne son ouvrage comme étant une traduction du latin. On trouve en effet une compilation en cette langue qui a pu servir de modele aux différentes versions, soit en prose, soit en vers, ayant pour titre Moralités ou Dits des philosophes. Elle date du XIIe siècle environ, et renferme un extrait des ouvrages latins les mieux connus à cette époque : Cicéron, Sénèque, Horace, Virgile et Lucain. Mais il faut observer que chacun des translateurs a étendu le texte qui lui servait de modele, et placé au nombre des Philosophes les hommes remarquables dont il rencontrait l'histoire ou les ouvrages; voilà comment Tignonville a rattaché à son travail tous les noms fameux ou inconnus que j'ai cités précédemment.

Au commencement des différents chapitres consacrés à chaque philosophe, on trouve des détails aussi étranges que curieux sur la vie de quelques hommes célèbres. Voici le prologue consacré à Hermès : « Hermes fut né « en Egypte; et vaut autant a dire en grec comme Mercure, et en ebrieu comme Enoch qui fu filz Jareth, le « filz Mathaleel, le filz Quinoy, le filz Enoy, le filz Seth, « le filz Adam. Et fut devant le grant deluge. Après lequel fut ung autre deluge qui noya le pays d'Egipte,

---

(1) J'ai analysé l'ouvrage de Guillaume de Tignonville d'après un manuscrit sur vélin des premières années du XVe siècle, qui appartient à la riche collection de M. Barrois de Lille, auteur de la *Bibliothèque Protypographique* et de plusieurs autres travaux importants. Grâce à l'obligeance avec laquelle il m'a confié ce manuscrit, j'ai pu l'étudier avec soin, et je saisis cette occasion de lui en témoigner ici ma reconnaissance.

« et ala par toutes terres IIIIxx et deux ans, avec luy LXXII
« personnes de divers languaiges qui tousjours enhor-
« toient les gens à obéir a Dieu. Et ediffia cent et huit
« villes, les quelles il remplit de sciences, et fut le pre-
« mier qui trouva les sciences des estoilles, et establit à
« tout le peuple de chacun climat loy pertinente et con-
« venable a leurs oppinions. Au quel Hermès les roys du
« temps de lors obéyrent, et toutes leurs terres et les
« habitans et illes de mer, et les contraint à garder la loy
« de Dieu, à dire verité, à despriser le monde, à garder
« justice et à acquérir leur sauvement en l'autre monde.
« Et commanda oraisons et prières estre faictes, jeuner
« chacun moys le jour de samedy, et destruyre les en-
« nemis de leur foy, etc. etc. »

Je trouve encore sur Homère les détails suivants :

« Homer fut versifieur ancien en Grèce et de plus
« grant estat entre les Greez ; et fust apres Moise le pro-
« phete vc et LX ans, qui fist moult de bonnes choses.
« Et tous les versifieurs de Gresce ensuyvirent sa dis-
« cipline ; lequel Homer vendu, emprisonné et baillé
« ainsi comme ung serf s'expose en vente. Ung qui le
« voloit acheter luy demanda dont il estoit ? et il luy
« respondit qu'il estoit de père et de mère ; et puis luy
« dist : Veulx tu que je te achapte ? Et il respondit : por-
« quoy me demande tu conseil de ton argent ? Et puis
« luy demanda : A quoy es tu bon ? Homer respondit :
« A estre délivré. Et demoura longuement en prison, et
« puis le délivrérent. Il estoit homme de belle stature,
« de belle grandeur et de belle forme. Et vesquit cent et
« un ans. » Evidemment Guillaume de Tignonville con-
fond ici l'auteur de l'*Iliade* avec Esope le phrygien ;
mais, au milieu de ces erreurs, on peut démêler le fait
réel, on sent que la renaissance approche, et qu'on n'est
pas loin de revenir à l'étude de l'antiquité ; c'est ainsi
qu'on peut signaler dans les notices sur Solon, sur Dio-
gène, sur Hippocrate et sur quelques autres philosophes,
des détails qui ne manquent pas de vérité.

De tous ces livres de morale employés pendant le
moyen âge pour l'instruction de la jeunesse, le plus

célèbre est celui qui porte le nom de Dyonisius Cato. C'est un recueil de préceptes divisé en quatre parties, dans lequel la sagesse antique du paganisme est mêlé aux enseignements des premiers chrétiens. Il est asse difficile de dire quel est le véritable auteur de ce recuei et plusieurs dissertations savantes et fort étendues, fait au XVIIe siècle, n'ont rien conclu à ce sujet. Cet ouvrag a été pendant plusieurs siècles attribué à *Caton l'Ancien* qui l'avait composé, disait-on, pour l'instruction de so fils. Mais il était facile de s'assurer que ni Caton le Censeur, ni Caton d'Utique ne pouvaient avoir écrit ce livre, tel au moins qu'il nous est parvenu, puisque *Virgile*, *Ovide* et *Lucain* sont nommés parmi les poëtes dont la lecture est recommandée. Le savant Albert Fabricio fixe avec raison la date des Distiques au second siècle de notre ère et au regne de l'empereur Valentinien. Ce recueil a joui d'une grande autorité, principalemen dans les écoles ou il était considéré comme l'ouvrage que, d'apres Aulu-Gelle (*Lib.* XI, *cap.* 2), le censeur romai avait écrit pour son fils. Depuis le IIe siècle jusqu'a XIIe, de nombreux témoignages prouvent l'importance des *Disticha Catonis*: Isidore les cite dans se *Gloses*. Alcuin, Pierre Abélard, Hincmar, archeveque de Reims, et plusieurs autres les invoquent en témoignag et Jean de Salisbury en fait l'éloge comme un livre excellent pour l'éducation des enfants, et très-propre à leur inspirer les meilleurs principes de vertu. La réputation des Distiques était donc bien établie dans les diffé rentes universités de l'Europe à l'époque où on commenç à les traduire en français.

C'est dans la premiere moitié du XIIe siècle qu'un cer tain moine, appelé Everard, essaya de tourner en ver françois les Distiques de Caton. Il composa sur chaqu sentence du *Caton* une strophe de six vers. Par exemple :

Datum serva,
Foro te para.

Mult seit bien gardee
Chose ki est donee
Par Deu et par gent.

Al marchié quant vus alez,
Mult bel vus aturnez
Et ascemécment.

. . . .

Si Romana cupis vel Punica noscere bella,
Lucanum queras qui Martis prœlia dicet.

Si vels que tu ne failles
De savoir les batailles
D'Aufrike ou de Rome,
Lucan aprend,
Kar illuec trouveras
De guerre la summe.

Comme on peut en juger, Everard s'est contenté de suivre le texte latin qu'il avait sous les yeux, et son ouvrage est plutôt un recueil de sentences morales qu'un livre de proverbes.

C'est pendant le XIIIe siècle que les Distiques de Caton, destinés d'abord à l'éducation de la jeunesse, sont devenus une collection de proverbes plus ou moins étendue, selon le caprice des imitateurs. La vieille traduction du moine Everard n'était pas très-répandue en France, c'est pourquoi on traduisit l'ouvrage de nouveau; mais loin de s'astreindre à une fidélité rigoureuse, on s'écarta beaucoup du modèle; on y fit principalement des additions nombreuses. Parmi ceux qui traduisirent ou imitèrent les Distiques pendant le cours du XIIIe siècle, on compte quatre poëtes : Adam de Sueil, Adam de Givency (1), Jehan de Paris ou du Chastelet, qui vivait en 1260, et Helie de Vinchester (2).

C'est principalement dans les traductions différentes faites par ces anciens rimeurs que l'ouvrage du pseudonyme Dyonisius Cato fut transformé en un recueil de proverbes. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la version d'Adam de Givency avec le texte latin. Chaque fois que l'occasion s'en présente, celui-ci ne manque pas d'ajouter aux sentences du *Caton* le proverbe commun

---

(1) Roquefort, *État de la Poésie françoise, dans les* XIIe *et* XIIIe *siècles, etc.*, p. 232.

(2) Voir de La Rue, t. III, p. 150. Pour *Jehan du Châtelet,* voir Goujet, *Bibliothèque françoise,* t. V, p. 7.

qui s'y rapporte. Voici comment il traduit ce passage du préambule placé en tête des Distiques :

Igitur mea præcepta ita legito ut intelligas; legere enim et non intelligere negligere est.

Se tu lis livres sace bien
Les ques tu lis et s'es retien
Et tout entendes ton affaire;
Car autrement seust d'esploit faire
Li homme qui list et rien n'entent
Comme cil qui cace et rien ne prent.

Le moine Everard, dans sa traduction naive mais fidèle, avait dit :

« Pur tels acheisons, fiz, jeo te semolg ke me
« preceps lise. Mais nient entendre et lire ceo est ad
« pire, si voil que tu t'en chasties. »

Ce seul exemple suffira pour faire comprendre comment le *Caton* a été transformé en un livre de proverbes. Avant de continuer l'histoire des traducteurs de Caton, j'observerai que, dès le XIIIe siècle, on doutait de l'authenticité de cet ouvrage. Adam de Givency, dans un petit prologue placé en tête de son poeme, dit fort bien que les uns attribuent les Distiques à Caton le Censeur, les autres à Caton d'Utique : plusieurs enfin prétendent que ce ne fut ni l'un ni l'autre, mais un maitre qui avait nom Tullius. Après tout, vous choisirez celui que vous voudrez, ajoute le trouvère, peu soucieux d'engager à cet égard une discussion littéraire; quel qu'il fut, c'était un homme d'une grande sagesse. (1)

Les traductions différentes composées au XIIIe siècle, dont je viens de parler précédemment, ont été suivies pendant le XIVe, car je n'en trouve aucune à mentionner. Dans cette dernière époque les manuscrits nombreux qui contiennent les Distiques en vers français, reproduisent toujours l'œuvre ou des deux Adam, ou de Jehan du Chastelet, plus commune en France que

(1) Voyez le prologue de *Jean le Chastelet* dans notre Bibliographie, à la fin du t. II, part. 1re. Description du manuscrit de la Bibliothèque Royale n° [illegible] [illegible] feuillet.

celle d'Helie de Vinchester ou d'Everard qui mourut moine de l'abbaye de Kirkam en Écosse. Ce fut dans la seconde moitié du xve siècle que l'on recommença à traduire le texte latin des Distiques. Je signalerai celle de Jean Lefèvre qui, dans son prologue, attribue les Distiques à Caton d'Utique et fait entendre qu'il s'est contenté de mettre en vers une ancienne traduction (1). Il existe encore une autre version de la même époque parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal. En voici le titre : *Cy commence le livre des beaux dits de Caton, translatez par maistre Jehan Ackeyman dit le Labourer, natif de Nevele en Flandres, et par luy dediée aux nobles enfans de Montmorency, filz de monseigneur Philippe de Nevele et de madame Marie de Horne, ses tres honores seigneurs et dames.*

D'après ces paroles on peut croire que Jehan Ackeyman, précepteur des enfants de Montmorency, traduisit pour leur usage les Distiques de Caton, et que ce livre servait toujours, comme dans les premiers temps de notre ère, à l'instruction de la jeunesse.

La grande réputation dont avaient joui pendant tout le moyen âge les Distiques moraux attribués à Caton, fut cause que peu d'années après l'invention de l'imprimerie cet ouvrage fut publié dans différents pays de l'Europe, non-seulement en latin, mais en français et en anglais. Aussi la première édition latine connue est considérée par certains bibliographes comme antérieure à l'année 1445; une autre édition imprimée à Augsbourg porte le millésime de 1475. (2)

Une traduction française fut aussi imprimée à Lyon en 1492 (1 vol. in-4°), et dès l'année 1480 une autre traduction en prose avait été publiée sans date en un volume petit in-folio a deux colonnes. De plus, en 1493, Caxton imprimait une traduction des Distiques en an-

(1) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. 1re, Description du manuscrit n° 7068[1].

(2) Voyez Brunet, *Manuel du Libraire,* t. I, p. 350, et le *Supplément,* t. I, p. 284.

glais d'après le texte français (1). Avec le XVI[e] siècl commence une série de traductions différentes impri-mées depuis 1530 environ, et dont paraissaient presqu chaque année des éditions plus ou moins considéra-bles : ce sont, en 1530, les Quatre Livres de Caton pour la doctrine de la jeunesse, par Fr. Habert ; e 1533, les Mots et Sentences dorés du maître de sagess Caton, en français et latin, avec bons enseignement proverbes et adages, par H. Macé ; et plusieurs autr recueils de même nature qu'il serait trop long d'énum rer ici. (2)

Tous ces ouvrages se composaient non-seulement d *Caton* en latin et en français, mais encore d'une sui de proverbes, de sentences, de dictons populaires pl ou moins variés, suivant le goût de leur auteur. Le mie connu de ces recueils et celui qui fut le plus souven réimprimé, c'est le volume petit in-8° gothique que pu blia vers cette époque Pierre Grosnet, poëte assez fécon né à Toussy, dans le diocèse d'Auxerre.

En 1533, il avait fait paraître une Suite aux Mo dorés de Caton, qui contenait un grand nombre de sen-tences, de proverbes, de dictons de toute nature. Voi le titre de ce premier ouvrage de Grosnet dont un exem-plaire sur vélin se trouve à la Bibliothèque royale : *L second volume des Motz dorez du grand et saige Cathon lesquels sont en latin et en françois*, etc., in-8°, 153 A la suite de ce premier travail Pierre Grosnet entrepri de revoir les traductions des Distiques fort répandues cette époque, et d'y ajouter un grand nombre de pièce dans le même genre. C'est ce que prouve une épître dé-dicatoire placée en tête des Mots dorés et qui commen par ces mots : « A très honorez seigneurs Messeigneur « Henry de Valois dauphin de France et Charles du « d'Angoulême, Pierre Grosnet rend tres humble hon-« neur et immortel salut.

(1) *The Booke called Cathon* translated oute of frenche into Englys by William Caxton, in Thabbey of Westmynstre, the yere MCCCCLXXXIII in-fol.

(2) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. II

[redacted]

« Après vous avoir adressé et dédié le second volume « des Mots dorez du grand et sage Caton, avec un en- « chiridion des vertus morales et intellectuables, en moy « j'ay considéré ce premier volume du dit Cathon voir « visiter, corriger et augmenter, et puis adresser à vos « très dignes majestés. » (1)

Le livre de Grosnet, bien qu'il ait été plusieurs fois réimprimé, ne fut pas la dernière traduction des Distiques faite pendant le XVIe siècle. On en compte encore trois autres dont Jacques Bourlé, docteur en Sorbonne, Michel Papillon de Seyssel, docteur en médecine, Mathurin Cordier, mort en 1565, furent les auteurs. En 1574 parut aussi la première édition des fameux quatrains du sieur de Pibrac que l'on peut considérer comme une imitation des Distiques, et plusieurs fois pendant le cours du XVIIe siècle on reproduisit sous différentes formes les Mots dorés de Caton. Comme on le voit, cet ouvrage, quel qu'en ait été l'auteur, a joui pendant plus de douze cents années d'une popularité immense. Composé d'abord pour l'instruction de la jeunesse il a été mis en œuvre par différents trouvères du moyen âge qui en ont fait le texte d'un poëme moral, et d'un recueil de proverbes. A l'imitation de ces vieux poëtes, nos rimeurs du XVe et du XVIe siècle se sont emparés des Distiques pour les joindre à leurs élucubrations. Enfin ce livre est redevenu ce qu'il avait été dans l'origine, un recueil de quatrains à l'usage de l'enfance. Aujourd'hui il est complétement oublié.

Les Distiques de Caton ne furent pas le seul ouvrage latin mis en vers français pendant les XIVe et XVe siècles qui ait servi de cadre à des recueils de proverbes moraux. J'ai trouvé dans deux manuscrits de la Bibliothèque Royale, une imitation en vers français du XVe siècle, d'un des traités latins de Jean de Garlande, par un auteur anonyme, et une autre composition du même genre et de la même époque, mais plus étendue, faite

(1) Voir à la fin du t. II, Bibliographie, part. II.

par un certain *Ouvrier Thomas*. Il déclare avoir mis en vers français les proverbes d'Alain.

> Graces à Dieu ev la doctrine
> Des proverbes Alain défine,
> De latin en franchais rimée.

Sans aucun doute, c'est Alain de Lille dont le poëte a voulu parler, cet évêque d'Auxerre, si connu au XII[e] siècle et que sa science avait fait nommer le *docteur universel*. Je trouve en effet parmi les ouvrages de ce docteur un recueil de sentences ayant pour titre : *Dictorum memorabilium seu sententiarum magistri Alani liber*. Mais cet ouvrage auquel Ouvrier Thomas donne le titre de proverbes, est plutôt une œuvre de morale, et il rentre beaucoup dans ces compositions ascétiques, presque étrangères au sujet de ces recherches ; aussi, je ne les cite ici que comme des imitations du livre de Dyonisius Cato. (1)

J'ai trouvé parmi les manuscrits de la Bibliothèque Royale deux recueils composés au milieu du XV[e] siècle, qui contiennent une suite de dictons populaires et de proverbes français rangés suivant l'ordre alphabétique. Le premier, qui date de l'année 1456, a été compilé par un certain Jehan Mielot, chanoine de Lille en Flandre. Il fait partie d'un volume écrit sur vélin, qui renferme plusieurs traités de morale. Ce volume paraît avoir été composé à l'usage de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, auquel il est dédié. On retrouve au nombre des proverbes recueillis par Jehan Mielot presque tous ceux qui étaient vulgaires pendant le moyen âge, et son travail paraît avoir servi de modèle à celui que Jean de la Veprie, prieur de Clairvaux, exécuta vers l'année 1495. Dans le second manuscrit qui remonte à la moitié du XV[e] siècle, chaque proverbe est accompagné d'un long commentaire dont la forme est empruntée à ceux qu'on joint ordinairement au Digeste et aux Décrétales. (2)

---

(1) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. 1re, Description du manuscrit n° Saint-Victor [illegible] et n° [illegible] 1310.

(2) Voyez à la fin du t. II, Bibliographie, part. 1re, Description du manuscrit n° S. F. 201 et n° 7018[3].

[redacted]

C'est principalement dans les ouvrages de cette sorte que l'on commence à rencontrer ces suites de sentences proverbiales rangées sous le même mot, et qui donnent un caractère tout particulier aux proverbes relatifs à la morale. Ces longues énumérations se retrouvent daus *les Proverbes communs*, livre célèbre qui fut souvent réimprimé aux XVe et XVIe siècles.

Jusqu'à présent, j'ai fait connaître la partie scientifique de la littérature proverbiale française. Déjà on peut y saisir les traces de cet esprit caustique et railleur naturel à notre nation. Mais il faut observer que tout dans cette partie ne nous appartient pas. On y retrouve beaucoup de sentences empruntées aux saintes Écritures et aux ouvrages, soit en prose, soit en vers de quelques grands génies de l'antiquité. Seulement, elles ont été appliquées à nos goûts, à nos usages. Il n'en est pas ainsi des trois recueils de proverbes que je vais examiner et qui résument assez bien l'esprit et les passions du peuple en France, pendant le moyen âge. Là rien n'est imité : le bon sens du vulgaire brille de tout son éclat et donne une grande valeur à ces proverbes originaux. Le titre du premier et du plus ancien de ces recueils en explique le sujet ; le voici : *Proverbes ruraux et vulgaux*. C'est une suite d'environ six cents proverbes encore en usage aujourd'hui. Malgré le temps qui s'est écoulé depuis le milieu du XIIIe siècle, époque à laquelle remontent ces proverbes, malgré les changements qui se sont opérés dans nos mœurs, dans nos habitudes, dans nos croyances, dans notre langage, depuis cette époque, ces sentences empruntées aux laboureurs et aux vulgaires, sont encore à présent dans toutes les bouches. Je dirai plus : la rédaction n'a pas changé ; ainsi, je vais en copier textuellement plusieurs dans un manuscrit du XIIIe siècle.

Bonne jornée fait qui de fol se delivre. — *Ki premiers prent ne s'en repent.* — *Ki bien aime à tart oublie.* — *Mieux vaut un tien que .II. tu l'auras.* — *Ki donne tost il donne deux fois.* — *D'autrui cuir large couroie.* — *Il fait mal esveiller le chien qui dort.* — *Qui plus a plus convoite.* — *On oblie plus tost le bien que le mal.* — *Tant*

grate chevre que mal gist. — *Besoin fait vieille troter.* — *Qui petit a petit pert.*

Ces exemples que je pourrais multiplier, suffisent pour faire juger du caractere des proverbes ruraux. J'ajouterai que plusieurs de ces proverbes, sans reproduire le cynisme de langage que j'ai signalé dans les Dits de *Marcoul* et de *Salomon*, ne sont pas exempts d'une certaine rudesse et d'une crudité d'expression qui nous révèlent leur origine. Par exemple :

Li pires riens qui soit c'est male famme. — *Le gros del cul emporte le large du peliçon.*

Oignez le vilain le paume et il vous chira ens.

(Oignez la paume d'un vilain et il vous chiera dedans.)

Plusieurs des caracteres que je viens d'observer dans les *Proverbes ruraux et vulgaux* se retrouvent dans une autre pièce du même genre, dont les manuscrits de la fin du XIIIe et du commencement du XIVe siecle renferment des rédactions différentes. Cette piece est intitulée : *Proverbes au Villain*, ou bien encore, *Proverbes au comte de Bretagne*. Elle est divisée par strophes inégales de six, de huit et de neuf vers. Quelquefois plusieurs proverbes analogues sont réunis dans la meme strophe, ou bien encore, plusieurs vers sont consacrés au developpement d'un seul proverbe, rejete à la fin de chaque strophe ; par exemple :

Li vilains si mengue (*mange*)
Le ble de sa charrue,
Ja plus n'aura s'avoir.
Mais quant il est bien ivres
Dont (*alors*) cuide estre delivre (*libre*)
Et cuide (*croit*) assez avoir.
Plus a de paroles en un mui de vin
Qu'il n'a en cent charetees de froment,
Ce dist li vilains.

Dans quelques strophes, une sentence morale est rapprochée d'un proverbe emprunté à la nature physique :

Li clers qu'est non poissans
Est a mult bien bas
Et quant en charite
Et quant sa force est grant,

Serpent guivre volant,
N'est de sa cruelté.
Qui paist gaignon de pain
Tost est mors en la main,
Ce dist li vilains.

Le clerc qui n'a aucun pouvoir est très-humble et demande la [illegible]. Mais quand sa force est grande, serpent, monstre volant n'est pas plus cruel que lui. Qui donne à un mâtin du pain est souvent mordu à la main, ce dit le vilain.

D'après le refrain qui termine chaque strophe, on pourrait croire que les différentes versions des *Proverbes au Villain* ont été composées avec des dictons populaires plus anciens, semblables aux *Proverbes ruraux.* Quant à la rédaction qui a pour titre : *Ci commencent li Proverbes au comte de Bretagne*, le même problème que pour les dits de Marcoul se représente ici. J'ignore si elle a été dédiée à quelque prince de cette maison, ou si l'un d'eux a composé ce recueil d'anciens proverbes. Le caractère des *Proverbes au Villain* se rapproche beaucoup plus que la pièce précédente, des sentences morales attribuées aux différents philosophes dont j'ai parlé précédemment. Quoi qu'il en soit, c'est encore un recueil de ces anciens adages que le peuple aimait à répéter. Pour bien saisir toute la portée de ces proverbes, moitié sévères, moitié plaisants, mais toujours satiriques, attribués au vilain, il faut savoir quel sens on a donné, pendant le moyen âge, à ce mot. Généralement il était pris dans une acception mauvaise et comme synonyme de lâche, de poltron, enfin de notre mot *canaille.* Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la série des proverbes où les vilains sont mis en jeu (1) : qu'y trouve-t-on ? Haine et mépris : qu'il me suffise de rappeler ici :

Oignez villain il vous poindra,
Poignez villain il vous oindra.

Vilain affamé demi-enragé.

Vilain enrichi ne connoît parent n'ami.

Graissez les bottes d'un villain il dira qu'on les lui brûle.

(1) Voyez dans la série n° XI, t. II, *p.* 60.

De plus différentes pièces soit en prose, soit en vers, ont constaté tout le mépris qu'entraînait après elle cette expression de *vilain*. Une entre autres renferme à cet égard les révélations les plus curieuses; elle est intitulée : *Des* XXIII *manières de vilains* (1). Elle énumère toutes les espèces de vilains que l'on connaissait au XIIIe siècle, et leur caractère différent. Il serait trop long de les rapporter ici. Je me contenterai d'un exemple ou deux : « Li vilains Babuins est cil ki va devant Nostre-« Dame à Paris, et regarde les rois et dist : Vés-là « Pepin, vés-là Charlemainne. » Ce genre de vilain rappelle fort bien le badaud de nos jours. « Li vilains « Princes si est cil qui va plaidier devant le baillif por « les autres vilains, et dist : Sire, au tans mon aïoul et « mon besaïol, nos vaches furent par ces prés, nos brebis « par ces copeis. »

A ce caractère flétrissant attaché au nom de *vilain* et qui seul est affecté à ce mot aujourd'hui, se joignait aussi au XIIIe siècle une idée de malice et de moquerie, analogue à celle que le peuple attache encore aux bossus. Cette idée est une des principales causes qui a donné aux vilains cette réputation de sagesse que l'on croit volontiers le partage des classes souffrantes et malheureuses. Par un instinct naturel, le peuple attribue à ces classes une expérience pratique, bien supérieure aux spéculations incomplètes de la science philosophique. Telle est l'origine, telles sont les causes de cette leçon de morale que, dans le recueil de proverbes qui lui est attribué, le *vilain* nous a léguée.

La troisième pièce à laquelle on a donné le nom du *Dit de l'Apostoile*, se distingue par un genre tout à fait particulier. Rigoureusement parlant, elle ne se compose pas de proverbes, mais plutôt de *dictons populaires*. C'est une suite de sobriquets appliqués aux villes principales de la France, et aux différentes contrées de l'Europe, pendant le moyen âge. Ces sobriquets, empruntés soit au commerce, soit aux usages, soit à la position

---

(1) Paris, Silvestre, 1833. Pièce in-8°, publiée par M. Francisque Michel.

[redacted]

physique des pays divers, jettent le plus grand jour sur leur histoire, et à ce titre le *Dit de l'Apostoile* mérite d'être étudié avec soin. C'est ainsi que dans cette simple énumération : *Concile d'Apostoile.* — *Parlemenz de Roi.* — *Assemblée de chevaliers.* — *Compaignie de clercs.* — *Beveries de bourgeois* — *Foule de vilains*, on peut se faire une idée de ce qu'était la société féodale, et le caractère des classes diverses qui la partageaient. On trouve aussi dans cette pièce les qualifications particulières aux différents pays de l'Europe. Elles nous initient à la connaissance des mœurs, des usages, du degré de civilisation de chacun de ces pays. Ces dictons populaires sont d'autant plus curieux, qu'un grand nombre s'appliquent aux anciennes provinces, ou aux villes principales de notre France ; ils contiennent des détails précieux sur la position physique, le commerce, l'industrie, le caractère particulier de chacune d'elles.

Les détails dans lesquels je suis entré au sujet du *Dit de l'Apostoile*, m'ont servi de transition naturelle pour passer à l'examen d'un genre de proverbes qu'on retrouve chez tous les peuples, mais principalement chez nous ; je veux parler des proverbes historiques. La différence qui existe entre ces proverbes et les adages proprement dits, est facile à saisir. Tandis que ces derniers consacrent une vérité morale ou vulgaire, le proverbe historique rappelle un événement remarquable, singulier, ou un homme célèbre, à quelque titre que ce soit. Le proverbe historique fait encore allusion au caractère physique et moral d'un pays, d'un peuple, d'une ville. On peut considérer ces proverbes comme des annales populaires destinées à graver dans la mémoire d'une nation les principaux faits de son histoire. Cherche-t-on à connaître la véritable origine de ces proverbes, elle échappe ; seulement on acquiert la certitude qu'ils remontent plus haut qu'on ne le pensait d'abord. Souvent il arrive que les événements vrais ou faux, auxquels les compilateurs rattachent l'origine de ces proverbes, sont de beaucoup postérieurs, et qu'on trouve ces proverbes déjà en usage cent années auparavant. Voici un exemple : A propos de

la *Moutarde de Dijon*, ouvrez le premier venu de ces recueils d'anecdotes ou de proverbes qui se publient chaque année, et vous y trouverez que les habitants de Dijon, ayant équipé à leurs frais mille hommes d'armes, les envoyèrent en 1388 au duc Philippe-le-Hardi occupé à conquérir la Flandre; qu'en récompense de ce service le duc accorda aux habitants de Dijon la permission de porter ses armes, dont la devise était *Mout-me-tarde*. Mais comme dans cette devise, écrite sur un rouleau, la syllabe *me* se trouvait sous les deux autres, on lut *moutarde*. De là serait venu ce sobriquet appliqué aux habitants de Dijon. Mais ce qui doit faire douter un peu de la réalité de l'anecdote, c'est que l'on trouve dans le *Dit de l'Apostoile*, composé à la fin du XIIIe siècle, *moutarde de Dijon*. Il en est ainsi pour les *anguilles de Melun* et pour ce proverbe si connu : *Faute d'un point Martin perdit son âne*.

On trouve presque toujours une explication jointe aux proverbes historiques; c'est quand on cherche à vérifier l'exactitude de cette explication qu'on s'aperçoit des erreurs et des opinions ridicules émises à ce sujet.

Jusqu'à présent les proverbes historiques relatifs à la France, épars dans des ouvrages de toutes les époques et sur toutes les matières, n'ont pas été recueillis; ceux que je suis parvenu à réunir, tant sur les bourgs, villages ou provinces, que sur les noms d'hommes, s'élèvent à plus de cinq cents; et je suis convaincu que si l'on y joignait ceux qui m'ont échappé, on augmenterait beaucoup ce nombre qui ne laisse pas que d'être assez considérable. Certaines localités m'ont fourni plusieurs proverbes ou dictons populaires. Ainsi j'en ai trouvé six sur les Flamands, cinq sur les Gascons, dix-huit sur les Normands et la Normandie, douze sur Orléans, trente sur Paris.

Les proverbes historiques relatifs à des noms propres sont assez considérables. Il n'est personne qui, en cherchant dans sa mémoire, ne s'en rappelle quelques-uns. On peut les diviser pour la France en deux catégories : ceux qui se rapportent à des noms propres de tous les

[redacted]

temps, de tous les pays, ceux qui appartiennent au blason. La plus grande partie des devises héraldiques ne sont autres que d'anciens proverbes appliqués au nom des grandes familles. Par exemple :

« Le bois est vert et les feuilles sont *Arces*. »

« A tout venant *Beaujeu*. »

« Maille à maille se fait l'*Aubergeon*. »

« Bonne est *Lahaye* autour du Bled. »

Il existe encore un certain nombre de dictons populaires ayant rapport à la noblesse de chacune de nos provinces; ainsi pour la Bourgogne :

Riche de Châlon,
Noble de Vienne,
Preux de Vergy,
Fiers de Neufchâtel,
Et la maison de Beaufremont
D'où sont sortis les bons barons.

Pour le Dauphiné :

Arces, Varces, Grange et Comiers,
Tel les regarde qui ne les ose toucher,
Mais gare la queue des Alleman
Et des Berangiers.

Pour la Bretagne, dans l'évêché de Léon :

Antiquité de Penhoet,
Vaillance de Chastel,
Richesse de Kerman,
Chevalerie de Kergournadec.

Pour l'Angoumois :

Pautre Chambes et Tisons
Sont d'Angoulesme les anciennes maisons.

Les proverbes de cette nature ont un grand intérêt; ils consacrent le souvenir d'une civilisation qui n'est plus; ils s'élèvent à toute la dignité de l'histoire.

Quant aux proverbes relatifs aux noms propres qui n'appartiennent pas au blason, ils sont très-variés et se rapportent à des hommes de toutes les époques et de tous les rangs. Ils affectent un caractère particulier, celui de la satire et de la moquerie; on pourra s'en convaincre en lisant avec attention la série n° X, consacrée aux proverbes de ce genre.

§. II.

LIVRES DE PROVERBES IMPRIMÉS. — DE QUELQUES OUVRAGES DES XVI[e], XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES CONSACRÉS A L'EXPLICATION DES PROVERBES.

Avec la naissance de l'imprimerie, c'est-à-dire ave la seconde moitié du xv[e] siècle, les recueils de proverbes, déjà assez répandus en France, le devinrent plus encore. En donnant l'histoire des *Mots dorés de Caton*, j'ai di que les bibliographes placent au nombre des essais d l'art typographique la première édition de cet ouvrage. La même observation s'applique à cette œuvre singulière intitulée : *Les Proverbes de Salomon et de Marcoul*, dont j'ai parlé précédemment. Dès l'année 1482, au rappor de Panzer, une version latine de ce dialogue était im primée à Anvers, et deux éditions du texte françai furent publiées antérieurement aux premières années d xvi[e] siècle. (1)

L'existence simultanée de ces deux textes donne lie à une question littéraire qui n'est pas sans intérêt, savoir si les *Dits de Marcoul* ont été composés en fran çais ou en latin? Guillaume de Tyr, qui écrivait son his toire dans la seconde moitié du xii[e] siècle, parle du Dia logue de Marcoul et de Salomon, et ce qu'il dit à propo de la popularité de ce dialogue pourrait décider la ques tion en faveur du texte français, et faire croire que l'ori ginal a été composé en cette langue. (2)

Ainsi qu'il est arrivé ordinairement pour les ouvrage qui, après avoir joui pendant le moyen âge d'une grande célébrité, ont été imprimés au xv[e] siècle, le *Dialogu*

(1) Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 517; t. III, p. 283. *Nouvelles Recherches*, t. III, p. 225.

(2) Voici le passage de Guillaume de Tyr qui se trouve au liv. 1, c. 13 [illegible]
« [illegible] Salomonem [illegible] Hy-
« [illegible]
« [illegible]
« per [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« *Marcolfum* vocant [illegible] quod Salomonis solvebat ænigmata, et
« et respondebat æquipolenter, iterum solvenda proponens. »

Salomon et de Marcoul a subi de grandes altérations. ...e forme piquante qui se trouve dans les textes du ...e siecle, *ce dit Salomon, Marcoul lui repond*, a été ...placée par un simple dialogue que l'on trouve déjà ...s certaines rédactions manuscrites du xv[e] siecle (1). ...auteurs de la version imprimée ont renchéri sur la ...te de langage deja bien grande dans la piece qu'ils ...ment, et sont tombés par consequent dans un cy...e qui interdit la lecture de cette œuvre plaisante à ... les esprits delicats.

...u nombre des Recueils de proverbes français le ... anciennement imprimés, il faut placer celui qui a ...r titre les *Proverbes communs*. J'ai indiqué précé...ment à quels ouvrages manuscrits ce recueil était ...runté. Il eut plusieurs éditions et servit de modele à ... livre moitié français, moitié latin, fort en vogue dans ... écoles sous le nom de *Proverbia Gallica*. Un cer...n Jean Gille de *Nuis* ou *des Noyers* est l'auteur de la ...tie latine, et depuis le commencement du xvi[e] siecle ...u aux premières années du xvii[e] ce recueil fut réim...é sous toutes les formes. Cette célébrité n'a rien ... doive surprendre, car on retrouve dans ce livre la ...part de ces maximes déjà connues au xiii[e] siècle sous ...titre de *Proverbes ruraux et vulgaux*. On y trouve ...i ces vieux adages qui sont aujourd'hui encore dans ...tes les bouches, et qu'un usage de plusieurs siècles a ...sacrés. Dans les rédactions différentes, l'ordre alpha...ique est observé, non pas un ordre alphabétique ...oureux, mais chaque proverbe est placé sous la lettre ... laquelle il commence. Jehan Mielot, ainsi que je ... dit précédemment, a suivi cet ordre qui présentait ...s de clarté et facilitait l'opération de la mémoire.

C'est dans les recueils de cette nature, et aussi dans ... calendriers nombreux qui se publient chaque année, ...on rencontre un genre de proverbes particulièrement

---

(1) Voyez, dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Epinal, n° 59, une ...on intitulée *La Desputation de Salomon et de Marcou*. Elle a été ...primée col. 58 du journal allemand publié à Karlsruhe, par M. Mone, ... le titre de *Anzeiger fur Kunde der Teutschen Vorzeit Funfter Jahr...g*, 1836, in-4°.

consacrés au temps, aux saisons, à la culture de la terre et aux différents jours de l'année. Ces proverbes, dont l'origine remonte à une époque reculée, font partie de la science du laboureur, du berger, de tous ceux, enfin, qui se livrent aux travaux de la campagne. C'est le résultat d'une expérience de plusieurs siècles; certains phénomènes peuvent quelquefois les contrarier, et, comme on dit, faire mentir le proverbe; mais la plupart du temps le cours des saisons en justifie l'exactitude. On trouve parmi ces vieux adages d'excellents conseils pour la culture, bien connus des laboureurs, qui les mettent journellement en pratique. Ce qui d'ailleurs en prouve l'ancienneté, c'est que tous ceux qui ont rapport aux différents jours de l'année sont placés sous l'invocation du saint auquel chaque jour est consacré. Par exemple :

A la Saint-Antoine
Les jours croissent le repas d'un moine.

A la Saint-Barnabé,
La faux au pré.

A la Sainte-Catherine
Tout bois prend racine.

Passé la Saint-Clément
Ne sème plus froment. (1)

Pendant le cours du XVI[e] siècle le recueil des *Proverbes communs* fut plusieurs fois imité. Sans parler des traducteurs de Caton, qui tous reproduisirent, soit en entier, soit en partie, ce recueil, il existe différents ouvrages dans le même genre. Le plus célèbre, et celui qui fut le plus souvent réimprimé, a pour titre original : *Recueil des Sentences notables et Dictons communs, Proverbes et Refrains, traduit du latin, de l'italien et de l'espagnol, par Gabriel Mûrier. Anvers*, 1568, in-12. En 1577, le même livre fut imprimé à Lyon, sous le titre suivant : *Trésor des Sentences dorées, Dits, Proverbes et Dictons communs, réduits selon l'ordre alphabétique, avec le bouquet de Philosophie morale réduit par Demandes et Réponses. Lyon*, 1577, in-16.

(1) Voyez t. I, série n° III, p. 76.

D'autres éditions du même ouvrage parurent à Rouen et à Paris, en 1578, 1579, 1582 (1), et il fut encore réimprimé en 1617. J'ai cherché vainement dans les biographies quelques détails sur *Gabriel Murier* ou *Meurier* (2), qui ne prend d'autres titres que celui de citoyen d'Anvers. Antoine Duverdier est le seul qui parle de lui (3), encore ne donne-t-il aucuns détails sur sa vie ; il se contente de rapporter le titre de deux ouvrages de grammaire dont Murier est également l'auteur. On trouve, au commencement du Thresor des Sentences, une liste des écrivains anciens ou modernes cités dans ce recueil, et, d'après cette liste, on voit que Murier ne s'est pas contenté de reproduire le Caton et les Proverbes communs, il a aussi reproduit la plupart des sentences morales des auteurs classiques de l'antiquité, il a encore mis à contribution quelques recueils espagnols ou italiens.

Vers la fin du XVIe siècle, on traduisit dans notre langue des proverbes appartenant à ces deux langues, à la dernière principalement. Deux ouvrages dans ce genre sont comptés au nombre de nos vieux recueils français, le premier est anonyme, en voici le titre :

Bonne Reponce à tous propos : Livre auquel est contenu grand nombre de Proverbes et Sentences joyeuses, traduit de l'Italien en françois. Paris, 1547, in-16. (4)

On retrouve avec plaisir, dans ce charmant petit livre, une grande partie des *Proverbes communs* mêlés à certains adages historiques, relatifs aux diverses contrées de l'Italie.

Les mêmes adages sont reproduits dans le recueil qu'un certain *Gomès de Trier* publia en 1611, sous le titre singulier que je vais rapporter ici :

Le jardin de Recreation, au quel croissent rameaux,

---

(1) Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 536.

(2) Bien que la plupart des éditions du *Tresor* portent le nom de *Meurier*, [illegible] ne s'appelait Murier. [illegible] Considérez, Monseigneur, que le petit *Meurier*, arbrisseau presque de rang, ne peut [illegible]

(3) *Bibliothèque françoise*, t. IV, p. 9 de l'édition de Rigoley de Juvigny.

(4) Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 251, cite plusieurs éditions de ce Livre.

fleurs et fruits très-beaux gentils et souefs, soubz le nom de Six mille proverbes et plaisantes rencontres françoises, recueillis et triéez par Gomès de Trier, *non seulement utiles mais délectables pour tous espritz désireux de la très-noble et copieuse langue françoise, nouvellement mis en lumière, à Amsterdam,* par Paul de Ravesteyn, *Anno* 1611, 1 vol. petit in-4°.

Bien qu'on ait regardé ce recueil comme une traduction du livre italien que G. Florio publia à peu près sous le même titre à Londres, en 1591 (1), il est certain que Gomès de Trier a fait entrer dans son recueil et les *Proverbes communs* et d'autres ouvrages répandus en France pendant le cours du XVI[e] siècle.

Parmi tous les livres de proverbes imprimés à cette dernière époque, je dois assigner un rang tout particulier à celui que Jean Lebon, médecin du cardinal de Guise, composa sous ce titre : *Adages et Proverbes de Solon de Voge, par l'Hétropolitain* (2). Autant qu'on peut en juger

(1) *Giardino di Ricreatione, nel quale crescono fronde, fiori e frutti, vaghe, leggiadre e soave, sotto nome di sei miglia proverbii, e piacevoli riboboli italiani;* raccolto da Giovanni Florio. Londra, 1591, in-4°.

(2) Comme je n'ai trouvé aucun détail sur ce polygraphe dans les biographies, je vais reproduire ici l'article que Duverdier, dans sa *Bibliothèque françoise*, lui a consacré :

« Jean le Bon, du pays de Bassigny, médecin de Monsieur le Cardinal de Guise, a escrit : *Advertissement à Ronsard, touchant sa Franciade*, imprimé à Paris, in-8°, par Denys du Pré, 1568; *Le Rhin au Roi*, où, à l'imitation du Danube, qui a parlé par plusieurs fois, par prosopopée, aux Empereurs Romains, il introduit le fleuve du Rhin, parlant au roi, l'exhortant de le venir voir et jouir de ce qui lui appartient, et, en ce faisant, estre terreur à ces Réistres qui viennent fourrager la Lorraine, et ravager la Champagne, imprimé à Paris, in-8°, par Denys du Pré, 1569; *Adages ou Proverbes françois*, imprimés à Paris, in-8°, par Nicolas Bonfons; *Etymologicon françois*, imprimé à Paris, in-8°, par Denys du Pré, 1571; *De l'Origine et Invention de la Rime*, imprimé à Lyon par Benoist Rigaud, 1582; *Abrégé de la propriété des bains de Plommiers* (Plombières), imprimé à Paris, in-8°, par Charles Macé, 1576. — Ses traductions : *La Physionomie du grand philosophe Aristote*, c'est-à-dire la science de juger de quelle vie et complexion est un chacun, imprimé à Paris, in-8°, par Robert Masselin, 1553; *Opuscule de Galien, d'alaigrir le corps*, interprété en françois, par Jean le Bon, imprimé à Paris, in-16, par Estienne Groulleau, 1556; *La physionomie d'Adamant, sophiste*, interprétée par Jean le Bon, avec un livre des *Neves ou Verrues naturelles*, imprimé à Paris, in-8°, par Guillaume Guillard, 1556; *Galen, de connoistre les affections de l'esprit et d'y remédier; Dialogue de l'Antre de Mercure; Epître à ses amis*, touchant la liberté parisienne, imprimé à Paris, in-16, par Pierre Gautier, 1557. » (*Bibliothèque françoise* de Duverdier, t. IV de l'édition de Rigoley de Juvigny, p. 355.)

par la liste des ouvrages qu'il avait écrits (1), Jean Lebon était un homme savant et laborieux ; c'était, de plus, un esprit élevé, d'une grande indépendance et rempli de malice. Son recueil de proverbes le prouve suffisamment. Jean Lebon, né à Chaumont en Bassigni, paraît avoir vécu jusqu'à la fin du XVIe siècle. Suivant la dédicace qu'il a faite au cardinal de Guise, en 1571, d'un petit livre sur l'étymologie des mots français, il était vieux à cette époque, et avait usé son âge dans la pratique de la médecine. Jean Lebon a consacré une grande partie de la préface des *Adages françois*, à expliquer la nature du proverbe et de l'adage, et ce qu'il dit à ce sujet mérite d'être cité :

« Le proverbe doit estre une voix de ville assouventée » en divers propos, ayant grace apparente et élégance » authentique par sus le parler populacier, qui est en » partie cause qu'on l'appete (*qu'on le recherche*) tant à » raison de son admirable antiquité. »

. . . .

« *L'on* peut faire de l'adage comme du cousteau Delphique, c'est à scavoir s'en servir en plusieurs manières », dit encore Lebon, et il énumère les différents sujets auxquels peuvent être empruntés les *Adages*. Il en reconnaît six espèces : *Les choses semblables, les animaux, les personnes, les personnes fabuleuses de comédies, d'histoire, les nations, les estats ou offices*. Suivant lui, l'adage est toujours une comparaison. Voici les exemples empruntés aux personnages historiques : *Plus grave que Caton, plus riche que Cresus, plus envieux que Zoïle, plus inhumain que Timon.*

Le recueil de Lebon, divisé en quatre parties, se compose d'environs cinq mille proverbes ou dictons, sur toutes les matières, rangées à peu près suivant l'ordre alphabétique. J'en ai recueilli un grand nombre de relatifs à la France ou aux différentes provinces et villes qui la composent. Jean Lebon, aime à consigner les dictons populaires dirigés contre les avocats, les méde-

(1) Voyez la note 2 de la page précédente.

cins ou les femmes. Quant à ces derniers, on peut lui faire le reproche d'une trop grande licence de langage. On y remarque aussi beaucoup d'esprit. C'est dans son livre qu'on trouve : *A qui Dieu veut aider sa femme luy meurt. — Les femmes sont toujours meilleures l'année qui vient. — Une femme ne cèle que ce qu'elle ne sait pas.* Après tout, il n'a fait que recueillir les adages répétés par le peuple à ce sujet. Tous les livres de proverbes en sont remplis, et le nombre de ceux que j'ai réunis s'élève à plus de deux cents.

Ce qui distingue principalement le livre de l'Hétropolitain, c'est une grande indépendance d'opinion sur tous les points, c'est l'expression hardie, moqueuse, de la plupart des proverbes dont se compose son ouvrage. J'en ai cité deux précédemment contre le pape et la religion; j'y joindrai les suivants : *Le Roi n'est qu'un homme. —L'Impératrice n'est qu'une femme. — Trop de chasteaux en France et de là trop de pauvres. — Les grands n'aiment les petits que pour le service.* Lebon ajoute quelquefois aux proverbes qu'il rapporte des commentaires curieux, destinés à en éclaircir le sens (1); malheureusement, ces commentaires que l'auteur appelle *exposition* sont assez rares. Il est fâcheux qu'il ne les ait pas multipliés, l'ouvrage y aurait gagné en clarté et en documents précieux sur les mœurs et les usages de la France, antérieurement au XVIe siècle.

Le livre des Adages françois commence la série des recueils dans lesquels les proverbes sont expliqués. Déjà dans la première moitié du XVIe siècle, Charles de Bouvelles, chanoine de Noyon, publia en trois livres les Adages françois, avec une interprétation latine appliquée à chacun. En 1557, Guillaume le Noir, libraire de Paris, fit paraître une imitation abrégée et française de ce travail, sous le titre de *Proverbes et dits sententieux, avec l'interpretation d'iceux*, par CHARLES DE BOUVELLES, chanoine de Noyon, 1 vol. in-8°.

Malheureusement, dans ces deux ouvrages, les ex-

---

(1) Voyez dans notre t. I, p. 169, 217, et t. II, p. 89, 110.

plications données par Bouvelles sont plutôt morales qu'historiques, ce qui leur ôte beaucoup d'intérêt.

D'autres écrivains du XVIe siècle s'appliquèrent encore à découvrir l'origine de nos anciens proverbes. Lacroix du Maine, dans un discours sur les Lettres françaises composé en 1579, comptait douze auteurs qui avaient traité cette matière, quatre en latin, huit en français. Lui-même avait fait un livre dont il indique ainsi le sujet : Les *Proverbes ou Adages françois, avecques leur interpretation.* (1)

Henri Estienne, qui n'a jamais oublié, dans ses différents ouvrages, de citer nos vieux proverbes, avait entrepris un travail sur cette matière. En 1593, il publia sous le titre singulier de *Premices, ou premier livre des Proverbes epigrammatizez* ou *des epigrammes proverbializez*, le commencement de ses recherches. Mais ce petit livre ne contient que certains adages consacrés à Dieu, avec un commentaire emprunté au texte de la Bible.

A la même époque Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, consacrait tout un livre (le huitième) à une explication historique de nos proverbes les plus communs. Son travail est important, rempli de science, et sert de base à tous les ouvrages qui traitent le même sujet. Si quelques-unes de ses conjectures sont hasardées, le plus grand nombre est juste et appuyé sur des preuves incontestables.

Au nombre des livres originaux sur cette matière, il faut encore compter trois ouvrages publiés dans le cours du XVIIe siècle.

Le premier a pour titre : L'*Etymologie, ou Explication des Proverbes françois, divisée en trois livres, par chapitres, en forme de dialogue*, par FLEURY DE BELLINGEN, à La Haye, 1656, petit in-8°. Cet ouvrage écrit en forme de dialogue, dont les interlocuteurs sont appelés *Simplician* et *Cosme*, contient sur chacun de nos anciens proverbes, principalement sur les proverbes

(1) Voyez *Bibliothèque française de Lacroix du Maine et du Verdier*, t. II, p. LXI et LXVIII, édit. de Rigolet de Juvigny.

historiques, des explications fort étendues et des anecdoctes souvent curieuses. Sans aucun doute un grand nombre de ces anecdoctes ont été fabriquées à plaisir, et ne méritent pas de confiance, mais quelques-unes sont vraies, d'autres assez probables; il est d'ailleurs intéressant de connaître les récits que la tradition populaire rattache à nos anciens dictons. L'auteur de ce travail a été victime d'un plagiat des plus remarquables, que M. Ch. Nodier a déjà signalé dans ses *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque* (1). En 1665, le libraire Pepingué fit paraître sous le titre de : *les Illustres Proverbes nouveaux et historiques, etc.*, un ouvrage en deux parties qui n'était autre qu'une réimpression du travail de Bellingen; seulement on avait supprimé le nom du véritable auteur et changé le titre. « L'éditeur « des *Illustres Proverbes*, dit à ce sujet M. Nodier, « s'il est permis de donner le nom d'éditeur à l'homme « qui exerce un pareil commerce, n'a fait d'autres frais « d'imaginative que de substituer à *Cosme* un philosophe « et à *Simplician* un manant. Du reste ses personnages « disent absolument les mêmes choses, dans les mêmes « termes, toutes les fois que les bienséances du pays et « les conditions du privilége le permettent. On peut con- « clure de là qu'il s'est bien gardé de conserver tout ce « qui présente un sens hardi, et que les équivoques « plaisantes, les étymologies un peu vives que ce sujet « amenait si naturellement et rendait souvent néces- « saires, ont été soigneusement retranchées, sans égard « même pour l'enchaînement du sens et pour la pro- « messe des sommaires qui précèdent chaque chapitre. »

Le second ouvrage est dû aux veilles d'un magistrat distingué de l'ancienne province de Normandie. Jacques Moisans de Brieux, né à Caen en 1614, conseiller au parlement de Metz, se retira dans un âge peu avancé dans sa ville natale et cultiva avec succès les lettres, principalement la poésie latine. Étant jeune il avait

(1) *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque*, ou *Variétés littéraires et philosophiques*, in-8°, 1829, p. 129.

longtemps voyagé en Allemagne, en Angleterre, et beaucoup fréquenté les bibliothèques publiques. Il y recherchait tout ce qui pouvait éclaircir nos antiquités nationales ; c'est ainsi qu'il parvint à recueillir les matériaux nécessaires à la composition d'un livre assez court, mais qui renferme, principalement sur nos anciens proverbes, des indications précieuses. Il est intitulé : *Les Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets.* A Caen, MDCLXXII, 1 vol. in-18.

Ce livre, que Moisans de Brieux dédia au duc de Montausier son bienfaiteur, est devenu fort rare, soit qu'il ait été tiré à petit nombre, soit qu'une cause imprévue en ait détruit les exemplaires. Les amateurs recherchent avec empressement ce petit volume dont la lecture justifie pleinement la réputation. Un grand nombre des citations que Moisans de Brieux avait recueillies dans des ouvrages manuscrits nous sont mieux connues aujourd'hui, parce que ces ouvrages ont été imprimés ; mais l'auteur des Origines n'en a pas moins le mérite de s'en être servi le premier, et de les avoir appliquées à des sujets intéressants.

Le troisième ouvrage est intitulé : *Curiositez françoises pour servir de supplément aux Dictionnaires, ou recueil de plusieurs belles proprietez, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toutes sortes de livres,* 1640, in-12.

Antoine Oudin, secrétaire-interprète du Roi, professeur de langues italiennes et espagnoles, philologue distingué, est l'auteur de ce travail curieux et piquant. Il renferme principalement les locutions proverbiales usitées dans notre langue, avec des explications très-courtes, mais exactes pour la plupart. Il est fâcheux que l'auteur, qui était très-versé dans la littérature facétieuse des XVIe et XVIIe siècles, n'ait pas cité les ouvrages dans lesquels il a recueilli tous les proverbes qu'il rapporte. Son travail y aurait beaucoup gagné. On peut encore lui reprocher de n'avoir pas suivi un ordre alphabétique as-

sez rigoureux pour le dispenser d'ajouter une table des matières dont l'absence rend toutes recherches fort difficiles dans les *Curiositez françoises*. Malgré ces défauts ce travail est original et unique dans son genre.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen critique des différents ouvrages français relatifs aux proverbes. Quant à tous ces livres publiés depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours sous le titre de *Dictionnaire*, ou *Histoire des Proverbes*, on trouvera dans la seconde division de notre Bibliographie le titre exact des plus importants. Sans aucun doute quelques-uns de ces travaux renferment des indications précieuses ; ainsi P. J. Le Roux, dans son *Dictionnaire comique*, l'abbé Tuet dans ses *Matinées sénonaises*, Lamesangère dans son *Dictionnaire des Proverbes français*, et le chevalier de Méry dans son *Histoire des Proverbes* ont réuni des détails intéressants ; mais, pour la plus grande partie, ces travaux sont copiés les uns sur les autres, et renferment bon nombre d'indications fautives ou incomplètes.

§. III.

DE L'EMPLOI QU'ONT FAIT DES PROVERBES LES AUTEURS FRANÇAIS DEPUIS LE XIIe SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVIIe.

Les recherches précédentes ont pu faire juger de la nature et de la diversité des proverbes français, depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe. Pour compléter ces recherches il me reste encore à examiner comment nos auteurs ont employé les proverbes, pendant ce long période ; enfin quelle part il faut accorder dans notre littérature à cette antique sagesse des nations.

J'ai dit, au commencement de ces recherches, que l'on trouvait des proverbes dans les premiers livres français. En effet, nos vieux poëtes du XIIe et du XIIIe siècle les ont souvent cités, et il est facile d'en recueillir un grand nombre dans les ouvrages qu'ils nous ont laissés. Non-seulement leurs fabliaux, leurs contes en sont remplis, mais on en rencontre beaucoup dans les compositions sérieuses, dans les Vies de saints, par exemple,

[redacted]

et dans les Romans de chevalerie. Cet usage n'a rien de surprenant quand on se rappelle que la plupart de ces compositions, livrées aux jongleurs et aux ménestrels, s'adressaient au peuple qui se plaisait à en écouter le récit. Déjà au milieu du XIIe siècle un grand nombre de nos proverbes étaient vulgaires, et Chrestien de Troyes, qui composait ses grands poëmes à cette époque, n'a pas manqué de mettre à profit ceux qui couraient de son temps. Voici, par exemple, le début de Perceval, l'un de ses romans les plus graves, puisqu'il contient le récit de la recherche du *Graal*, ce vase sacré dans lequel Jésus-Christ célébra la Cène.

Qui petit sème petit cuelt,
Et qui auques recoillir vuelt
An tel lieu sa semance espande
Que fruit à cent dobles li rande.
Car an terre qui rien ne vaut
Bonne semance i seche et faut. (1)

Le même poëte a commencé ainsi le *Roman d'Erec et d'Enide* :

Li vilains dist en son respit,
Que tele chose a l'en en despit
Qui mult valt mialz que l'en ne cuide. (2)

Benoît de Sainte-More, qui écrivit aussi au milieu du XIIe siècle, dès le début de son *Roman de Troyes*, cite un proverbe :

Salomons nos enseigne et dit,
Et se l' trovons en son escrit,
Que nus ne doit son sen céler,
Ains le doit ensi demostrer. (3)

---

(1) « Celui qui épargne sa semence doit peu recueillir : et celui qui veut recueillir doit répandre sa semence dans une terre telle qu'elle lui rende cent fois ce qu'il a semé. Car dans une terre qui ne vaut rien la bonne semence y sèche et manque. » (*Perceval le vieux*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, nº 73 Cangé.) Voyez aussi notre description des manuscrits du *Roman de Brut*, t. I de ce roman, p. L.

(2) Le Vilain dit en son proverbe, que l'on méprise souvent une chose qui vaut beaucoup mieux que l'on ne croit. (*Roman d'Erec et d'Enide*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, nº Cangé 73.) Voir aussi notre description des manuscrits du *Roman de Brut*, t. I, p. XXXVII.

(3) Salomon nous enseigne et dit, et nous le trouvons en écrit, *que nul ne doit celer sa science, mais qu'au contraire on doit la répandre*. (*Le Roman de Troyes*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, nº Cangé 73. Voyez aussi notre *description des manuscrits du Roman de Brut*, t. I, p. XLII.)

Ces exemples que je pourrais multiplier suffisent pour prouver que nos vieux poëtes ne craignaient pas de mêler à leurs œuvres les plus sérieuses les proverbes populaires.

Je dois même observer que dans plusieurs poëmes des XIIe et XIIIe siècles j'ai rencontré cette forme employée par Chrestien de Troyes. (1)

> Li vilains dit en son respit.
> (*Le vilain dit en son proverbe.*)

Ce qui pourrait me faire penser que les plus anciens proverbes français se rencontrent dans cette pièce si connue pendant le moyen âge, intitulée : *Proverbes au Villain*, et dont j'ai parlé dans la première partie de ces recherches (2). C'est principalement au début de leurs ouvrages que les trouvères plaçaient ces anciennes maximes qu'ils empruntaient soit à la tradition, soit au texte de la sainte Écriture, ou bien encore aux ouvrages de quelques auteurs de l'antiquité classique désignés sous le nom de philosophes. Les trouvères ont adopté cette forme, principalement dans leurs contes et leurs fabliaux. Presque tous (et on sait que le nombre en est considérable) commencent ou finissent par un proverbe, et il n'est pas rare d'en trouver plusieurs au milieu du récit. Les auteurs du *Roman du Renart* et du *Roman de la Rose*, ceux des différents recueils de fables, Marie de France principalement, ont suivi le même principe, mais pour ces derniers l'on peut dire que les proverbes faisaient partie du genre de leur composition.

Non-seulement les poëtes du XIIe et du XIIIe siècle se sont beaucoup servis des proverbes, mais les prosateurs de la même époque en ont fait un emploi très-fréquent. Les écrivains les plus graves, les moralistes, les chroniqueurs n'ont pas dédaigné ces vieilles maximes si bien

---

(1) Voyez au tome II, dans les appendices n° II.

(2) Les *Proverbes au Villain* sont déjà cités dans un poëme [illegible] composé dans la première partie du XIIe siècle par le trouvère anglo-normand Philippe de Thaun. Au commencement de son poëme intitulé *Livre des Créatures*, Philippe s'exprime ainsi : [illegible]

> [illegible]
> [illegible] etc.

(*Popular Treatises on Science written during the middle ages in Anglo-saxon, Anglo-norman and English, etc.* Edited by Thomas Wright. London, 1841, in-8°, p. [illegible])

[redacted]

en harmonie avec le style simple, naïf qu'ils employaient.

Parmi les chroniqueurs du XIIIe siècle, il en est un principalement qui semble s'être complu dans ce genre de citations. C'est l'auteur anonyme de la *Chronique de Rains*, écrivain populaire si jamais il en fut, et qui a recueilli tous les faits les plus curieux, les plus dramatiques, sinon les plus certains, des règnes de Philippe-Auguste et de Saint-Louis. C'est principalement pour terminer le récit d'un fait important que le chroniqueur emploie ces dictons populaires qui donnent à son style une physionomie toute particulière. Ainsi, après avoir raconté la fin tragique de Henri Ier, roi d'Angleterre, il ajoute que ses serviteurs voulurent faire croire que leur maître était mort subitement. Mais il n'en fut pas ainsi, ajoute-t-il, car *celé cou que maisnie sçait n'est souvent mie* (on ne peut pas cacher ce que toute une maison connaît). De même, en parlant du roi d'Espagne, qui avait l'imprudence de s'attaquer à Richard-Cœur-de-Lion, il cite ce proverbe que les auteurs du moyen âge aimaient beaucoup : *Tant grate chevre que mal git ;* enfin comme les jongleurs et les romanciers, auxquels il ressemble beaucoup, le chroniqueur de Rains rappelle plusieurs fois les *Proverbes au Villain :* « Et li rois chevau-« choit adont à privée maisnie, et ne quidoit avoir « garde, pour cou qu'il cuidoit que li rois Richars fust « en Engleterre. Mais li Vilains dist en son proverbe : « *Qu'en .I. mui de quidance n'a pas plain pot de sa-« pienche.* » (1)

---

(1) *La Chronique de Rains*, publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, par Louis Paris. Paris, 1837, in-8.

Voici les autres proverbes que l'on trouve cités dans cette chronique :

Page 68 :

Et souvent avient que sages hom fait grant folie.

Page 103 :

Ainsi fait qui mius ne puet.

Page 146 :

Mais en poi d'eures Diex labeure.

Teus rit au matin qui au soir pleure.

Page 156 :

Et on dit piecha : que *vrais cuers ne puet mentir.*

Voyez encore *p. 193, 238.*

Pendant le xive et le xve siècle, c'est surtout dans les poésies populaires que les proverbes sont employés. Continuateurs en ce point des jongleurs et des trouvères, les rimeurs de cette époque aimaient à mêler ces vieux adages à leurs compositions. C'est ainsi qu'en 1381, une complainte en vingt-deux couplets fut composée contre Hugues Aubriot, prévôt de la ville de Paris, par quelque écolier, ou quelque partisan de l'Université. Un proverbe commun termine chaque couplet. Alain Chartier en 1449 écrivit dans le même genre une ballade contre les Anglais au sujet de la prise de Fougères; et quelques années auparavant une pièce semblable avait été faite au sujet du siége de Pontoise. (1)

A la fin du xive siècle une femme illustre par les nombreuses compositions, soit en prose, soit en vers, qu'elle nous a laissées, Christine de Pisan, fit grand usage des proverbes. Mais, fidèle au caractère sérieux et pédantesque qui domine dans tous ses écrits, ce sont plutôt les sentences morales des anciens philosophes qu'elle se complaît à reproduire que les dictons populaires répétés par les auteurs dont je viens de parler. Au nombre des différentes poésies composées par Christine de Pisan, on trouve des *Enseignements* et des *Proverbes moraux* (2). Les premiers sont dédiés à son fils, et commencent ainsi :

> Filz, je n'ay mie grant trésor
> Pour t'enrichir, pour ce dès or
> Aucuns enseignemens monstrer
> Te veuil, si les vueilles noter.

Il y a dans ce poëme une imitation évidente des Dits de Caton. Cette strophe, par exemple, qui est la vingtième,

> Si tu veus lire des batailles
> Et des règnes les convenailles,
> Si liz Vincent et autres maintz,
> Les faictz de Troyes et des Romains,

rappelle un passage des Distiques, que j'ai cités plus

---

(1) J'ai publié ces trois pièces p. 264, 323, 331 du *Recueil des Chants historiques français* du xiie au xviiie siècle. Première série. Paris, in-18. Bibliothèque d'élite de Ch. Gosselin.

(2) Voyez p. 110 de l'*Essai sur les Écrits politiques de Christine de Pisan,* par RAYMOND THOMASSY. Paris, 1838, in-8°.

haut (1). De même dans les proverbes moraux on reconnaît tous ceux qu'on attribuait aux philosophes.

Les poëtes du xve siècle ont aimé à faire usage des proverbes dans leurs compositions ; on trouverait difficilement une pièce de cette époque qui n'en renfermât pas plusieurs. Je viens d'en donner un exemple emprunté aux œuvres d'Alain Chartier. Il serait trop long de poursuivre cette étude en analysant chaque poëte séparément. J'en choisirai quatre des principaux, Pierre Blanchet, auteur présumé de la farce de Pathelin, Charles d'Orléans, Gringore et Villon.

Blanchet, poëte éminemment populaire, n'a pas manqué de reproduire dans la farce de Pathelin un bon nombre des proverbes en usage à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire au milieu du xve siècle. On verra, dans le cours de mon travail, que plusieurs mots du Pathelin sont aussi devenus proverbes ; on connaît celui-ci : *En revenir à ses moutons*. Ce n'est pas tout : chaque scène de cette charmante comédie contient un de ces dictons populaires usités depuis plusieurs siècles, et que l'auteur a su employer avec beaucoup d'esprit. Je citerai ici les plus remarquables.

Page 14 :

> Maintenant chacun vous appelle
> Partout *avocat dessous l'orme*.

Page 15 :

> Autant que Charles en Espagne.

Page 18 :

> Qui emprunncte ne choisist mie.

Page 26 :

> Certes drap est cher comme cresme.

Page 27 :

> Et n'eussiez-vous ne croix ne pile.

Page 30 :

> Que je suis bec jaune !

---

(1) Voyez première partie de cette Introduction, p. xliij.

Page 36 :

Or n'est-il si fort entendeur
Qui ne treuve plus fort vendeur.
Ce trompeur là est bien bec jaune !

Page 37 :

Le meschant vilain challemastre
En est ceint sur le cul.

Page 39 :

Ce fut par un denier à Dieu.
Et encore se j'eusse dit
La main sur le pot, par ce dit
Mon denier me fut demouré.

Page 54 :

Ils es uevrent comme de cire.

Page 61 :

One lard es pois n'eschut si bien.

Page 62 :

Et cet advocat portatif
A trois leçons et trois pseaumes,
Et tient-il les gens pour Guillaumes ?

Page 64 :

Me voulez-vous faire entendant
De vécies que ce sont lanternes ?

Page 90 :

Sus revenons à nos moutons.

Page 91 :

Sommes-nous béjaunes ou cornart ?

Page 92 :

Il le me convient avaler sans mascher.

Page 95 :

Je scay mieux ou le bas me blesse.

Page 97 :

Or est-il plus fol cil qui boute
Tel fol naturel en procez
Hé ! sire, renvoyez l'en à ses
Brebis.....

Page 109 :

Et à qui vends-tu tes coquilles ? (1)

---

(1) [illegible] Patelin [illegible] personnages, nouvelle édition. Paris, [illegible], in-12.

[redacted]

Comme l'auteur de la farce de Pathelin, Charles d'Orléans, dans plusieurs de ses poésies, n'a pas dédaigné l'emploi de certains proverbes. Ce sont principalement les *Proverbes communs,* ceux que Jehan Mielot a recueillis, qui sont adoptés par le prince. En voici quelques-uns :

> Jeu qui trop dure ne vaut rien.
>
> Il convient que trop parler nuise,
> Ce dit-on, et trop grater cuise.
>
> Après chaud temps vient vent de bise.
>
> Chose qui plait est à moitié vendue.
>
> L'habit le moine ne fait pas.

Une de ses plus jolies ballades a pour refrain cet adage : *Encore est vive la souris;* enfin l'on peut dire que Charles d'Orléans, dans l'emploi qu'il a fait des proverbes, a su y mettre le choix et le bon goût qui distinguent toutes les œuvres qu'il nous a laissées.

La même simplicité ne se rencontre pas dans les ouvrages de Pierre Gringore, l'un des poëtes les plus féconds du XVe siècle, l'un de ceux qui aime le plus à citer des adages et des proverbes de tout gènre. Non-seulement il en a composé un recueil assez complet qui forme une suite de quatrains, mais encore il s'est fréquemment servi des dictons populaires, des sentences morales, des proverbes, et les a mêlés à toutes ses compositions. Ce genre d'ornements abonde principalement dans cette sorte de satire contre les différents Etats, intitulée : *Contreditz de Songecreux.* Comme les ouvrages de Gringore sont peu connus et assez rares, je citerai quelques passages des *Contredictz :*

Fol. II v° :

> *Puis j'ay fait d'aultruy cuir courroie.*
>
> Car je n'ay pas l'entendement
> A si bien forger comme ilz font;
> *Fort feu par souffler métal fond.*

Fol. IV v° :

> *De fol juge briefve sentence.*

Fol. v r° :

Chemyn d'oiseau qui en l'air volle,
Sente de nef qui en mer nage,
Cueur d'enfant qui est a l'escolle
Sont incongneus en leur passage (1).

Fol. xiii r° :

Le sage aussi si nous dict ung notable
Que trop parler souvent en mal se noye,
Le fol tousjours seme parler par voye.
Trop parler cuit, grevant la conscience

Fol. xxx r° :

Celluy qui chasse et rien ne prent,
On le doit appeler busard,
Comme l'enfant est dit musard
Qui a l'escolle est et n'apprent (2).

En chiens, oyseaulx, armes, amours
(Ce dit l'en en commun langage)
Pour un plaisir mille doulours,
Et chascun le voit par usage.

Fol. xxxvii r° :

Soit par gens tuer hardiment,
Ou soit par mentir seulement,
Tous sont medecins d'apparence,
Et par Dieu leur abusement
Nostre bec jaune nous apprent.

Fol. xxxviii r° :

Mais se mires et mareschaulx
Tuent les gens et les chevaulx
C'est par non sçavoir ce qu'il faut.

Fol. xlii r° :

Et puis qui dyable achapte dyable vent.

Fol. xlvii r° :

Le volgaire des gens rurauls
Si dit que l'homme a en sa vie
Deux adversitez ou grans maulx
L'ung si est quant il se marie,
Car des lors a peine infinie,
L'autre est quant il se rompt le col
Qui est meilleur, je vous affie,
Que soy marier comme ung fol.

Enfin, je terminerai ces extraits par une diat

(1) *Imitation des Proverbes de Salomon.*
(2) *Imitation des premiers Distiques de Caton.*

[redacted]

contre les femmes, qu'on trouve au folio 50 recto et qui, ainsi que je l'ai observé précédemment, se rencontre sous une forme ou sous une autre, dans tous les livres de proverbes :

> *Quem conjux diligit odit,*
> Ce dit Cathon, c'est la manière
> De contredire à tout bien dit.
> . . . .
> Femme est l'ennemy de l'amy ;
> Femme est péché inévitable ;
> Femme est familier ennemy,
> Femme déçoyt plus que le diable.
> . . . .
> Femme est tempeste de maison ;
> . . . .
> Femme est des serpens le serpent ;
> Femme blandist, femme oingt et poingt ;
> Femme gaste le firmament
> Et deffait ce qu'on faict à point (1).

Ces extraits, sont tous empruntés aux cinquante premiers feuillets d'un volume qui en contient plus de deux cents, et peuvent donner une idée de la science de Gringore en matière de proverbes ; non-seulement il aimait à faire usage des dictons populaires, mais encore il imitait, comme on le voit, les ouvrages de Salomon, ceux des anciens philosophes, et principalement les Distiques de Caton.

On trouve plus de retenue, et surtout plus d'art et de recherche, dans Villon, ce poëte si ingénieux, si habile

---

(1) *Contredictz de Songecreux :*

> Pour éviter les abuz de ce monde
> De songecreux lisez les contredictz ;
> Et retenez dessoubz pensée munde
> Ceulx de présent et ceulx du temps jadis.
> En ce faisant par notables éditz
> Pourrez débatre et le pro et contra,
> Et soustenir, alléguant maintz bons dictz,
> Ce que par eulx en voye rencontra.

Avec privilége. On les vend à Paris, en la grant salle du palais, en la boutique de Galliot du Pré, libraire juré de l'Université.

Sur le recto du feuillet 204 et dernier on lit :

« Fin des *Contreditz de Songecreux,* contenant plusieurs abuz en chascun estat de ce monde, nouvellement imprimez à Paris par Nicolas Couteau imprimeur pour Galliot du Pré libraire. Et fut achevé d'imprimer le second jour du moys de may, l'an mil *cinq (cent) et trente. 1 vol.* petit in-4° goth.

à mettre en œuvre la gracieuse simplicité de notre vieux langage. Par son éducation universitaire, par ses mœurs quelque peu relâchées et ses habitudes populaires, Villon connaissait bien les proverbes, non pas ces sentences pédantesques, ces mots dorés, comme on disait alors, dont Pierre Gringore et les ennuyeux rimeurs de son école se plaisaient à orner leurs écrits, mais les proverbes communs répétés à chaque moment par le peuple, et dont encore aujourd'hui il aime à faire usage.

Ce qu'on doit surtout remarquer chez Villon, c'est l'adresse avec laquelle il sait choisir les proverbes et les faire servir à exprimer sa pensée. Je donnerai quelques exemples.

Page 5 :

En ce temps que j'ai dit devant
Sur le Noël morte saison,
Lorsque les loups vivent de vent.

Page 29, en parlant à Louis XI :

Au quel doint Dieu l'heur de Jacob
De Salomon l'honneur et gloire,
Quand de prouesse il en a trop
De force aussi, par m'ame, voire,
En ce monde cy transitoire
Tant qu'il y a de long et de le,
Affin que de luy soit mémoire
Vivre autant que Mathusalé.

Page 35 :

Et sachés qu'en grant pauvreté
(Ce mot dit-on communément)
Ne gist pas trop grant loyauté.

Page 36 :

Necessité fait gens mesprendre
Et faim saillir loup hors du bois.

Page 38 :

Car de la panse vient la danse.

Page 39 :

Car à la mort tout s'assouvist.

Le chef-d'œuvre de Villon, cette charmante ballade

des *Dames du Tems Jadis* se termine aussi par un vers devenu proverbe.

> La royne Blanche comme ung lys,
> Qui chantoit à voix de sereine,
> Berthe au grant pied, Bietrix, Alix,
> Aremburgs qui tint le Mayne,
> Et Jehanne la bonne Lorraine
> Où sont-ilz, Vierge souveraine?
> *Mais où sont les neiges d'Antan?*

Villon connaissait bien la valeur de cette charmante ballade, car il en écrivit deux autres dans le même genre, mais elles sont inférieures à la première : dans celle qu'il composa *en vieil langage françois*, chaque strophe finit par ce proverbe :

> *Autant en emporte li vens.*

Presque toutes les ballades que Villon a jointes à son grand et à son petit testament se terminent ainsi, et l'on voit d'après les exemples cités précédemment, que cette manière de composer était fort répandue aux XIVe et XVe siècles.

Villon a écrit toute une ballade avec les proverbes communs; voici la première strophe qui contient les principaux :

> Tant grate chèvre que mal gist,
> Tant va le pot à l'eau qu'il brise,
> Tant chauffe on le fer qu'il rougist,
> Tant le maille on qu'il débrise,
> Tant vault l'homme comme on le prise,
> Tant s'esloigne il qu'il n'en souvient,
> Tant mauvais est qu'on le desprise,
> Tant crie l'on Noël qu'il vient (1).

Avec la fin du XVe siècle commence à se développer parmi nous un genre de littérature qui devait nécessairement gagner beaucoup à l'emploi des proverbes. Aussi, ceux qui le cultivèrent ne manquèrent pas d'en faire usage : je veux parler des conteurs et des nouvellistes qui ont écrit en prose, et de quelques auteurs de facéties. Déjà pendant le cours du XVe siècle, on trouve plusieurs

---

(1) *Œuvres de François Villon : avec les Remarques de diverses personnes.* A La Haie, 1742, 1 vol. *in-12.*

romans d'amour ou de chevalerie dans lesquels nos proverbes communs sont souvent cités. Je nommerai ici le *Roman du Jouvencel*, par Jean de Beul, curieux Mémoire d'un brave chevalier qui avait fait les guerres des règnes de Charles VI et de Charles VII, et qui se complaît à raconter longuement tout ce qu'il a vu et entendu dire. Il aime beaucoup à mêler à son style franc, hardi et qui *sent bien son gentilhomme*, comme on dirait aujourd'hui, des dictons populaires et les proverbes communs qui se répétaient parmi les gens de guerre de son temps. (1) Je nommerai encore l'histoire du *Petit Jehan de Saintré*, dont l'auteur, Antoine de la Salle, a fait preuve d'une si grande habileté de style et d'une connaissance très-étendue de la littérature des proverbes. Non-seulement il en cite beaucoup dans ce livre, mais il en rapporte plus encore dans deux ouvrages qui ne portent pas son nom, mais dont il est certainement le principal rédacteur, je veux parler des *Quinze Joies de Mariage* et des *Cent Nouvelles nouvelles* (2), racontées à la cour de Bourgogne. La nature du sujet, la manière dont il est traité, devaient nécessairement amener sous la plume de l'écrivain une foule de locutions proverbiales qu'on n'est pas surpris d'y rencontrer. Tout le mérite d'Antoine de la Salle, c'est d'avoir su les mêler avec adresse à son récit ; il est parvenu sous ce rapport à déployer autant d'art dans sa prose, que Villon et l'auteur de la Farce de Pathelin dans leurs poésies.

Les écrivains du XVIe siècle n'avaient qu'à suivre des modèles aussi parfaits que Villon pour la poésie, et pour la prose les auteurs des *Cent Nouvelles nouvelles*. Ils

(1) A la fin du t. II, aux appendices n° II, on trouve plusieurs proverbes extraits du Jouvencel. Voyez dans le XXIe tome des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, un Mémoire de Sainte-Palaye sur ce Roman, et la notice que M. P. Paris a consacrée au même ouvrage, t. II, p. 310 des manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, leur histoire, etc. Paris, 1838, in-8°.

(2) On peut consulter, au sujet du *Petit Jehan de Saintré* et des *XV Joyes de Mariage*, l'introduction des *Cent Nouvelles nouvelles*, édition que j'ai publiée en 1841 chez Paulin, 2 vol. in-8°, et celle des *XV Joyes de Mariage*, édition en caractères gothiques, que j'ai publiée chez Techener en 1836, 1 vol. petit in-8°.

n'y manquèrent pas, et nous voyons Henri Estienne dans son apologie pour Hérodote, Noël Dufail dans ses Contes d'Eutrapel, tous les nouvellistes et les écrivains de ces pamphlets satiriques qui parurent en si grand nombre pendant les guerres de religion, faire grand usage des proverbes. Les *Contes d'Eutrapel*, l'*Apologie pour Hérodote*, la *Satyre Ménippée*, sont cités à chaque page de notre travail. Mais plus souvent encore, on y trouvera des phrases empruntées aux ouvrages de Rabelais, et à ce livre singulier dont le véritable auteur est encore inconnu et le sera probablement toujours, qui a pour titre : *Le Moyen de parvenir*.

Rabelais en composant son immortelle satire, devait nécessairement faire un grand usage des proverbes et des dictons populaires. Ce genre de propos convient essentiellement à la satire, il en est l'accompagnement obligé. Comme le poëte Gringore dont j'ai parlé plus haut, Rabelais se montre très-savant dans la littérature des proverbes, il les emploie toujours avec sens et discernement, même, comme dans son chapitre V du livre Ier de *Gargantua*, quand il les multiplie. J'ai recueilli avec un grand soin tous ceux dont il a fait usage, et le nombre dépasse trois cents, en ne comptant qu'une fois ceux qu'il a répétés. Les proverbes qui se rencontrent dans le *Moyen de parvenir* ont un caractère particulier de licence qui, on le sait, domine dans cet ouvrage, et empêche certains esprits délicats d'en apprécier le mérite. On ne peut disconvenir cependant que le talent du style narratif y soit porté à un très-haut degré; la moquerie est très-incisive, seulement il est fâcheux qu'elle s'exerce sur des sujets respectables et qu'elle emploie un langage hardi, poussé trop souvent jusqu'au cynisme. C'est avec un singulier bonheur que l'auteur du *Moyen de parvenir* fait usage de nos anciens proverbes, mais il en altère quelquefois le sens, et il faut bien se garder d'ajouter foi à toutes les explications qu'il en donne, car le plus grand nombre n'est que plaisant et satirique, mais s'éloigne beaucoup de la vérité.

Deux écoles poétiques se sont partagé l'empire des

lettres au XVIe siècle. L'une, savante, pédantesque, novatrice dans la forme et dans le langage, et qui a essayé d'introduire la noblesse, la majesté dont, à vrai dire, notre poésie ancienne est dépourvue; l'autre, simple, familière, et s'appliquant à conserver cette élégance naïve dont Villon possédait si bien le secret. Ronsard et ses amis, qui composèrent la Pléiade, furent les chefs et les défenseurs de la première école, Clément Marot et ses imitateurs le furent de la seconde. Comme on doit le penser, Ronsard et ceux qui adoptèrent ses réformes ne durent pas employer le langage des proverbes. Pour eux il était bas et familier, aussi n'en firent-ils aucun usage, et même ils eurent grand soin de le bannir de leurs ouvrages. Clément Marot, bien au contraire, ne dédaigna pas nos vieux adages; on ne les trouve pas dans ses poésies aussi communément que dans celles de Villon, mais ils reviennent de temps en temps et toujours avec beaucoup de grâce et de naïveté; par exemple, dans le dialogue des deux amoureux, le premier demande à l'autre quel jour il commença à s'éprendre de sa belle?

> Et quel jour fut-ce?
>
> LE SECOND.
>
> Par saint Jacques,
> Ce fut le premier jour de Pasques.
> *A bon jour bonne œuvre.*

De même dans son Enfer, on retrouve quelques-uns des proverbes communs :

> *Tort bien mené rend bon droit inutile.*
> . . . .
> Et dont pour vray le moindre et le plus neuf
> *Trouveroit bien à tondre sur un œuf.*

C'est principalement dans son Épître du Coq à l'âne, adressée à Lyon Jannet, que Marot a employé les proverbes et les dictons populaires. Je réunirai ceux qui s'y trouvent :

> Puisque répondre ne me veux
> *Je ne te prendray aux cheveux,*
> Lyon, mais sans plus te remondre,
> Moy-même je ne veux respondre

Et ferai le prestre Martin,
Ce grec, cet hebreu, ce latin
Ont decouvert le pot aux roses,
Mon Dieu, que nous verrons de choses,
Si nous vivons l'âge d'un veau.

C'est grant pitié quant beauté fault
A cœur de bonne voulonte.

Il n'est bourreau que de Paris,
Ny long proces que du dit lieu.

Et que les jeunes tant poupines
Vendent leur chair cher comme cresme.

Elle parle comme de cire.

Une estrille, une faux, un veau,
C'est-à-dire Estrille Fauveau
En bon rebus de Picardie.

Comme on le voit, dans ses Épîtres familières principalement, Clément Marot n'a pas dédaigné de faire usage de nos anciens proverbes et en cela tous les poètes de son école n'ont pas craint de l'imiter; c'est ainsi que Régnier le satirique en a employé un grand nombre dans ses différentes poésies; Malherbe, au contraire, a eu grand soin de les éviter.

Rabelais, l'auteur du *Moyen de parvenir* et quelques écrivains satiriques ont donné naissance à un genre de littérature très-cultivée pendant le XVIe et le XVIIe siècle, et dans lequel les proverbes français sont très-souvent employés. Je veux parler de la littérature facétieuse. Cette littérature est peu connue aujourd'hui; les ouvrages nombreux qu'elle a produits ne sont recherchés que par les bibliophiles qui paient au poids de l'or les exemplaires devenus rares de quelques-uns de ces ouvrages. L'époque à laquelle nous vivons est trop sérieuse; des intérêts d'une trop grande portée occupent les esprits pour que ces légères productions puissent nous arrêter. Cependant celui qui veut étudier notre littérature dans toutes ses parties, doit avoir lu ces productions. Elles font parfaitement connaître le caractère gai, moqueur, l'insouciance et l'amour du plaisir qui régnèrent si longtemps parmi nous, et qui faisaient dire aux peuples nos voisins : *Français légers, Français moqueurs*

Les facéties nombreuses publiées principalement pendant le cours du XVIIe siècle, sont les derniers ouvrages dans lesquels nos vieux proverbes aient été communément employés. La plupart de ces facéties étaient populaires, et à ce titre elles furent connues et citées par les premiers comédiens français, successeurs immédiats, à l'hôtel de Bourgogne, des Confrères de la Passion. Ces comédiens préludaient, dans des farces quelquefois grossières, mais toujours gaies, toujours spirituelles, aux chefs-d'œuvre de notre grand Molière. Depuis la Farce de Pathelin dont j'ai parlé précédemment, des petites scènes comiques étaient représentées pour le peuple, soit par les Enfants sans soucis, les suppôts de la Bazoche, soit par toutes ces compagnies joyeuses qui ont existé en France jusqu'au XVIIIe siècle. Les auteurs de ces facéties avaient soin de parler un langage qui pût fixer l'attention de ceux qui les écoutaient. Les proverbes, les dictons, les locutions familières leur venaient naturellement à l'esprit; il n'est pas un de ceux que l'on trouvera dans ce recueil qui n'ait été plusieurs fois employé dans les farces et les moralités des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Entre ces farces et ces petits prologues débités par les comédiens français, par Bruscambille, Gros-Guillaume, Gautier-Garguille, et même par Tabarin sur son tréteau du Pont-Neuf, il existe un lien de continuité, une similitude de moquerie spirituelle, mordante, dont nos vieux proverbes, nos dictons et nos quolibets nous ont conservé la suite et la véritable expression. Molière et La Fontaine qui en reproduisirent un grand nombre, les avaient retenus, quelques-uns à la lecture de toutes ces facéties dont ils se plaisaient à égayer leur esprit, mais le plus grand nombre aux représentations de ces farces dont ils avaient été spectateurs assidus.

Il faut considérer Molière et La Fontaine comme les derniers écrivains qui se soient servis de cette langue si ancienne et à la fois si énergique des proverbes et des dictons populaires. On trouvera dans les différentes séries qui composent ce recueil, le plus grand nombre

de ceux que notre fabuliste a employés. Il aimait beaucoup ces sentences vulgaires qu'il savait citer à propos et de manière à mieux faire comprendre la moralité de son sujet. Quant à Molière, il était aussi très versé dans la connaissance de nos anciens adages, et ne craignait pas de les placer dans la bouche des nombreux personnages qu'il a mis en scène. Mais aussi habile dans cette partie que dans toutes les autres, il savait choisir avec beaucoup d'art et les proverbes qu'il employait, et les hommes auxquels il les prêtait. Ce sont toujours des gens du peuple, des valets, ou des soubrettes, jamais des grands seigneurs ou des personnages sérieux. Comme exemple je citerai le *Misanthrope*, ce chef-d'œuvre de notre scène, dans lequel on ne trouve pas un seul proverbe, pas un seul dicton populaire (1). Cependant Molière, dans ses comédies sérieuses et du haut style, n'a pas craint de les admettre, quand ils pouvaient ajouter quelque trait de vérité à l'un des caractères qu'il voulait peindre. Ainsi dans le *Tartufe*, acte Ier, sc. 1re, la vieille mère d'Orgon, madame Pernelle, termine ainsi ses remontrances :

> On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
> Et c'est tout justement la cour du roi Petaud.

Mais c'est principalement dans ses comédies plaisantes, dans ses farces pleines de gaîté et d'un bon sens si naïf et si fin, que Molière ne craignait pas de mêler aux saillies débitées par ses acteurs quelques proverbes communs, quelques dictons populaires. Ces compositions étaient surtout écrites pour le parterre dont il appréciait beaucoup le jugement, et dont il aimait à flatter les habitudes. Or, à cette époque, ces sortes de farces, comme je l'ai remarqué plus haut, étaient fort en vogue et elles abondaient en propos de ce genre. Du reste, c'est avec

(1) Acte Ier, scène 1re, on trouve cette locution familière :

> ... Et mon dessein
> Est de rompre en visière à tout le genre humain.

Acte V, scène IV : « Ce sont de ces [illegible] qui n'ont que la cape et l'épée. »

beaucoup de mesure qu'il les emploie. Par exemple, dans le *Médecin malgré lui*, c'est Sganarelle qui s'écrie : « Que maudit soit le *bec cornu* de notaire qui me fait « signer ma ruine. » (Acte Ier, scène 1re.)

Ou bien encore : « Apprenez que Cicéron dit qu'entre « l'arbre et le doigt il ne faut point mettre l'écorce. » (Acte Ier, scène III.)

Plus loin, c'est Lucas le paysan qui répond : « Eh! « morguenne, laissez-nous faire, s'il ne tient qu'à battre, « *la vache est à nous*. » (Acte Ier, scène v.)

Ou bien Jacqueline sa femme : « Là où la chèvre est « liée il faut bian qu'alle broute. » (Acte III, scène v.)

Acte Ier, scène VI, Sganarelle dit encore : « Il y a *fagots* « *et fagots*. » Et scène VII du troisième acte : « *Plus fin* « *que vous n'est pas bête*. »

De même dans l'*Étourdi*, l'une des plus anciennes compositions de Molière, l'une de celles où les proverbes et les dictons se rencontrent le plus fréquemment, c'est presque toujours le valet Mascarille qui se charge de les débiter :

Acte Ier, scène IV :

TRUFALDIN.

Mettez pour me jouer vos flûtes mieux d'accord.

Scène VI :

MASCARILLE.

O Dieu! la belle proie
A tirer en volant.

Scène IX :

Et l'on nous voit sans cesse avoir maille à partir.

Scène X :

La mouche tout d'un coup à la tête vous monte.....
Jette dans le panneau l'un et l'autre vieillard.

Scène XI :

..... Et trois :
Quand nous serons à dix nous ferons une croix.

Acte II, scène III :

ANSELME.

Qui tôt ensevelit bien souvent assassine.

Scène VI :

ANSELME.

Il faut dire : J'en tien.

Scène XIII :

MASCARILLE.

Le sort a bien donné la baye à mon espoir.

Acte III, scène V :

Passons l'Olibrius, l'occiseur d'innocents.

Scène VII :

Et tirer les marrons de la patte du chat.

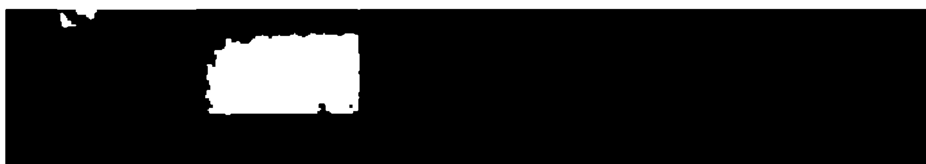
Acte IV, scène Ire :

D'un zèle simulé j'ai bridé le bon sire,
Mais que j'avais tiré mon épingle du jeu.

Scène VII :

Et les avaliez tous ainsi que des pois gris.

Comme on le voit, le petit nombre de ceux qui ne viennent pas de Mascarille, ce sont les deux vieillards, *Trufaldin* et *Anselme*, qui les disent. Si l'on poursuivait cette étude sur les différentes pièces de Molière, on rencontrerait dans chacune l'observation de ces nuances délicates, toujours saisies avec une grande habileté.

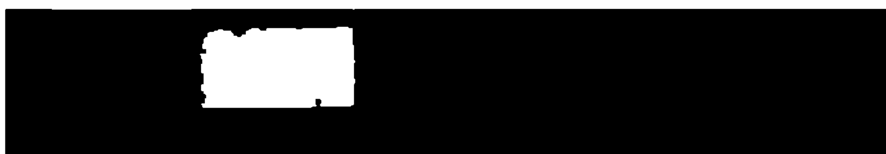


[redacted]

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.



BIBLIOGRAPHIE DES PROVERBES.

PREMIÈRE PARTIE.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

N° Mouchet, 4.

Proverbes de Seneke le philosophe.

Copie de quelques proverbes extraits des Œuvres de Sénèque en français, d'après le manuscrit n° N.-D. 274bis

N° Blancs-Manteaux, 59.

Sentences et Maximes en français.

Recueil de proverbes français et italiens, par ordre alphabétique, écriture du XVIIIe siècle.

N° Suppl. Franç., 201.

Proverbes françois par ordre alphabétique, en vers. 1 volume petit in-fol. sur vélin, orné de quatre miniatures, XVe siècle.

Voici le titre de ce recueil qui se trouve sur le premier feuillet au bas d'une miniature, représentant l'auteur des ouvrages qu'il contient *Intitulation de ce Traité appellé Moralitez.* — « Cy sont « aucuns bons motz de plusieurs philosophes et grans clercs. Et « les nomme-on Moralitez qui ont esté reduittes de langaige cor« rompu en clerc françois, par le commandement et ordon« nances de tres haut et tres puissant, et mon tres redoubte sei« gneur Phelippe, par la grace de Dieu, duc de Bourgongne, etc. « Et transcriptes à Lille en Flandres, l'an del incarnation Nostre « Seigneur Jhesu Crist *mil quatre cens cinquante et six*, en la « maniere qui s'ensuit. »

Ce volume contient, 1°. un Traité de morale extrait des *anciens philosophes*, c'est-à-dire des ouvrages de Cicéron, d'Horace, de Virgile, de Seneque. Il se termine au fol. 43 r°; 2°. un Traité ascétique sur la Passion. Il finit au fol. 65 r°, sur lequel on lit ces mots :

« Cy fine ung petit Traitie contenant aucunes tres devotes con« templations sur les .VII. heures de la Passion de Nostre Sei« gneur Jhesu-Crist, lequel Traitié a esté translate de latin en « françois, par *Jo. Mielot*, natif du diocese de Treves. » Mielot, qui se nomme ici comme *l'auteur de ce recueil*, était chanoine

de Lille en Flandre, comme le prouve la suscription de l'ouvrage qui termine ce recueil.

Fol. 64 v° : *Cy après s'ensuivent plusieurs proverbes en françois, et procedent selon l'ordre de l'a, b, c.* Les proverbes très curieux sont ceux que l'on trouve cités dans le cours de mon travail, sous le titre de *Proverbes de Jehan Mielot.*

Fol. 75 r°. Un petit Traité sur la science de bien mourir, qui se termine par ces mots : « Cy fine le Traittié de la science de « bien mourir, translaté de latin en cler françois par Jo. Mielot, « chanoine de Lille en Flandres. Et fu achevé l'an mil quatre « cens cinquante six. »

Fol. 114 v° : « Cy après s'ensievent une brieve doctrine donnee par saint Bernard chappell, a Nostre Dame. »

N° Notre-Dame, 204.

Regles et Proverbes.

Recueil de differentes pièces écrites au XVIe siècle. On trouve sur huit feuillets quelques proverbes.

N° Notre-Dame, 274 bis.

1 vol. petit in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, fin du XIIIe siècle, contenant différentes pièces de poésies.

Fol. 1 r° : les Proverbes de Salomon et de Marcoul, avec ce titre :

Cy commence de Salomon
Et de Marcol son compaignon,
Si orrez la desputoison
Qu'entre aus fu et par quel occoison

Cette rédaction est la plus libre des Proverbes de Salomon ; elle a été imprimée t. II, p. 416, du *Nouveau Recueil de Fabliaux et Contes inédits des poetes françois, etc.*, par Méon. Paris, 1823, in-8°.

Fol. 6 r°. ***Des Proverbes Seneke le philosophe.***

J'ai cité page xxxvj du tome Ier, première partie de mon Introduction, le prologue de ces proverbes. Ce sont plutôt des sentences extraites des œuvres de Sénèque que des proverbes. Voici les deux premières et les deux dernières de ces sentences :

« Norriture et chastiemens font les coustumes as gens, kar par « ce [illegible]. »

« Mors despourveue avient souvent a ceax qui cuident longue« ment vivre. Pour ce se doit on ordonner tous les jors qui vie« nent aussi comme le derrain.

« [illegible] à prisier por sa bonté, non pas por celui qui « [illegible].

« Grant [illegible] est de croire volentiers les mesdisans.

« Garde-toi de emprendre fol hardement, par coi tu t'embrices « en [illegible].

« Nous devons tous dis garder ke on nos esgarde, si en doute« rons plus le mal a faire.

[redacted]

« Ki veut avoir los et prouesse si ait courtoisie et ne sive perece.
« Ne t'esmaie si un sos t'aprent; bons est li sens où c'on le
« preingne.

Fol. 40 r°. Ci comancent *Proverbes ruraus et vulgaus*.

C'est une collection d'environ cinq cents proverbes communs, la plupart encore en usage aujourd'hui, et que j'ai tous cités dans mon travail; j'en ai aussi parlé dans mon Introduction, page xlix. Ils commencent :

Qui le bien voit et le mal prent
Il se folie à esciant.

Ils finissent :

On lie bien son sac ains qu'il soit plain.

N° St.-Vict. 554.

Proverbes des Sages, en vers.

Manuscrit sur papier du xv° siècle, contenant divers traités de morale et de religion. Au fol. 74 r° on trouve les *Proverbes des Sages*. Ils commencent ainsi :

N'est pas sires de son païs
Qui de ses hommes est haïs.

Cette pièce fort courte n'a qu'un feuillet.

N° St.-Vict. 561.

Proverbes des Sages, en vers.

Un volume petit in-4° sur papier, du xv° siècle, formant un recueil de traités sur différentes matières en latin. Au fol. 123 r° commence une traduction d'un livre de Jean de Garlande. Elle a pour titre *Facet*. C'est un recueil de proverbes en quatrains, qu'on retrouve dans d'autres manuscrits.

Le traducteur débute ainsi :

Qui de translater s'entremet,
Se il la matière n'y met
Ensamble toute la substance,
Chacun doit savoir au fait en ce;
Non pourtant si ne doit on mye
Si forment mettre s'estudie
A dire mot à mot la lettre,
Ains y doibt oster et mettre,
Et translater e transposer,
Et de jolis mots ajouster,
Pour plaire melx à l'escouter,
Et pour la chose melx entendre
A ceulx qui la veulent aprendre.
Pour ce vous ay ce devant dit
Que un livre à faire entendit
En latin *Jehan de Guellande*,
De qui l'ame à Dieu recommande.
Vous veuil en françois revister
Que autrement ne puet pourfiter
A ceulx qui latin *pas n'entendent*.

Au fol. 131 v°, on lit : « *Explicit Facet en françois.* »

Ci commencent les *Proverbes des Sages.*

Cette version des *Proverbes des Sages* est plus complète que celle du n° St.-Vict. 554. Elle a six feuillets. Voici à quel auteur chaque quatrain est rapporté : Chaton, Juvenaux, Ypocras, Doctrinal, Exode, Tulles, Macer, Isilles? Virgilles, Lucanz, Sénèques, Boëce, Salmon, Thobie, Ovide, Marcon, Issidore, Jules, Battaux? Platon.

N° Latin, 603.

Anciens Proverbes en françois.

1 vol. petit in-4° sur papier, écriture du xve siècle. Il contient quelques proverbes français qui ne remplissent qu'un seul feuillet.

N° St.-Vi t., 612.

Sentences et Proverbes.

1 vol. petit in-4° sur papier, composé de différents traités de morale et de religion. Fol. 137 r°, on trouve quelques proverbes et sentences en français, xve siècle.

N° St.-Vict., 647.

Proverbes des Philosohes, en vers.

1 vol. petit in-4° sur vélin, écriture du xive siècle. C'est un recueil de différents ouvrages d'astronomie et d'astrologie judiciaire. Au fol. 43 r° commençent les *Proverbes as Philosophes* divisés par quatrains.

Voici les noms de ceux auxquels chaque quatrain est attribué: Caton, Salemons, Virgiles, Tulles, Platon, Seneque, Boece, Ovides, Oraces, Mercons, Aristote, Isodore, Thobies, Ypocras, Julles, Doctrinal, Macer, Exodes, Lucans, Juvenaus, Silo? C'est d'après ce manuscrit que j'ai cité les *Proverbes aux Philosophes.*

N° St.-Germ., 658.

Les Proverbes au Villain, en vers.

1 vol. petit in-folio, contenant 1°. une Chronique universelle en prose; 2°. un Recueil des Moralités des Philosophes en vers; 3°. Un livre des Vices et des Vertus en prose; 4°. Une Chronologie des Rois de France, et d'autres petits traités sur le même sujet; 5°. fol. CCLXXV r° *les Proverbes au Villain*, en vers.

Ils commencent ainsi :

Frans cuers vostre menaie
A tous tant que je l'aie
Ne n'ai soin de l'autrui,
Ains mepreim et reprein
Et si doint et si criem
Que je ne vous anui.
Qui bien atent ne soratent.

Ils se terminent ainsi :

Uns homs toute sa vie
S'entremet de clergie,

[redacted]

Ne pris ne s'en vient mestrie,
E mult s'en fait délivres
Qu'il ne muroit escrire.
Ne sont pas tuit chevalier
Qui à cheval montent,
Ce dist li villains.

N° St.-Vict., 726.

Quelques Proverbes françois.

1 vol. in-4° sur vélin, écriture du XIIIe siècle, contenant des commentaires en latin sur les différentes parties de l'Écriture. Ce manuscrit a 279 feuillets; au verso du feuillet 278 commencent quelques proverbes latins et français écrits sur deux colonnes.

Voici le commencement :

Ala covint le roy chascun est pour soy.

N° St.-Vict., 886.

Proverbes françois, en vers. (Les mêmes, en prose, n° Mouchet 4.)

1 vol. grand in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, XIVe siècle.

Ce volume contient un certain nombre de traités de morale et de religion; il a dû servir de modèle à plusieurs autres manuscrits du XVe siècle indiqués ici. Les proverbes qui sont à la fin complètent une série d'instructions dont la matière est empruntée à divers ouvrages. Comme il m'a paru un des plus complets en ce genre, je donne ici la table qui se trouve au premier feuillet :

Les Lamentations saint Bernart. Fol. I.

Les Méditasions saint Bernart. Fol. XII.

Les Contemplacions saint Augustins. Fol. XXXVI.

Le livre saint Augustin, des seulz parlers de l'âme à Dieu.

Comment on doit Dieu amer.

La Voye par quoy nous devons aler en Paradis.

L'ordonance du char Helye, etc., etc.

Les Enseignemens que li bons roys Saint Loys fist et escript de sa main, et les envoya de Cartage où il estoit au roy Phelippe. Fol. CCXIII.

D'autres enseignemens du même roy à la royne de Navarre sa fille. Fol. CCXIIII.

La fin du bon roy Saint Loys que il ot à sa mort, que l'évesque de Thunes envoya à Thibaut roy de Navarre. Fol. CCXVI.

Grant plenté de bons Proverbes et véritables qui ne sont pas en rimes ains sont en prose, que Sénèque le philosophes fist. Fol. CCXVII.

Les Diz et Proverbes des Saiges. Fol. CCXIX.

Les Diz des Philosophes de Alixandre quant il fu mort. Fol. CCXXII.

Le livre qui est appellé Je vois morir. Fol. CCXXII.

N° Gaignières, 1014 [5 9 7].

Recueil de Proverbes français historiques ou moraux, en 3 vol. in-4°.

Ce recueil contient : 1°. l'extrait, et plus souvent la copie entière, de quelques recueils de proverbes du XIIIe et du XVIe siècle, des *Mimes* de Baïf, du *Trésor des Sentences* de Gabriel Meurier, etc., 2°. un grand nombre de proverbes recueillis dans les auteurs français, principalement dans ceux du XVIe siècle, Rabelais, Brantôme et plusieurs autres; 3°. un grand nombre de proverbes historiques avec leurs explications, empruntées soit à Fleury de Bellingen, soit à d'autres écrivains. Ce recueil, dans lequel on n'a suivi aucun ordre, et qui n'a pas été achevé, n'en contient pas moins des documents de tout genre qui m'ont été d'un grand secours; on le trouvera souvent cité dans le cours de mon travail sous le titre de *Manuscrits de Gaignières*.

N° St.-Germ., 1239.

Recueil de pièces, **en vers.**

1 vol. in-fol., vélin. Écriture de la fin du XIIIe siècle, à trois colonnes.

Fol. 73 v°, *Proverbes au Vilain*. Rédaction un peu différente de celle que je publie, et très-libre.

Fol. 114, *Proverbes au Vilain*. Rédaction semblable à celle que M. Crapelet a imprimée, p. 68 des *Proverbes et Dictons populaires, etc.*

Fol. 117, *Proverbes de Marcoul et de Salomon.*

N° Suppl. Franç., 1310.

Proverbes d'Alain de Lille, **traduits en vers français, par** OLIVIER THOMAS.

Cette traduction du livre d'Alain de Lille doit être la première. Elle se trouve à la fin d'un volume in-4°, sur papier, qui contient divers traités de morale soit en vers, soit en prose, et qui remonte aux premières années du XVe siècle.

Elle se termine par ces vers :

Graces à Dieu et la doctrine,
Des proverbes Alain define
De latin en françois rimée.
. . . .
Par maniere [illegible]
Ouvrier Thomas quant a forgée,
Vous qui ces proverbes lirez
Pour luy [illegible] priez.

Cette traduction est suivie d'un autre recueil de proverbes de la même époque, écrit de la même main. Il commence ainsi :

[illegible]
Mieux vaut assembler trésor
De bonnes meurs que de fin or

Sur le [illegible] fol. [illegible] v° on lit les trois derniers quatrains de ce [illegible] :

[illegible] Facet.

Sur [illegible] quatorze derniers feuillets de ce volume il y a un troisième recueil de proverbes, aussi en quatrains :

> [illegible] le cuer,
> [illegible],
> [illegible] regarde lise et note,
> Et pense [illegible] entendre ma note.

N° St.-Germ., 1357.

***[illegible] Dits et Proverbes*, en vers.**

1 vol. in-4°, sur velin, contenant un grand nombre de pièces relatives aux finances et à l'organisation du royaume. Au fol. 7 r°, [illegible] commence un petit traité comprenant trois feuillets dans lequel on remarque beaucoup de proverbes. En voici quelques-uns, f. 1. 2 v° :

> A coup de langue [illegible] d'oreille.
> [illegible] le feu
> Et [illegible] le lieu,
> Et [illegible] Dieu [illegible].

N° St.-Germ., 1830.

Proverbes au Vilain.

1 vol. in-fol. velin, écriture du XIIIe siècle, à trois colonnes. Recueil de différentes pièces de poésies. On y trouve, 1° fol. 71 r°, col. 2, le *Dit de l'Apostoile* publié par M. Crapelet, 2°, les *Proverbes au Vilain* que fist le comte de Bretagne, fol. [illegible] r°, col. 2 ; 3°, les *Proverbes de Marcoul et de Salemon*, fol. [illegible] r°, col. 1. Ces deux ouvrages ont été aussi publiés par M. Crapelet, d'après ce manuscrit, dans son volume de *Proverbes et Dictons populaires*, etc., Paris, 1831, in-8°.

N° Suppl. franç., 1941.

***Proverbes de Marcon et de Salemon*, que le comte de Bretagne fist.**

Les Proverbes du Vilain.

Recueil de différentes poésies manuscrites copiés au XVIIIe siècle, 1 petit vol. in-8° sur papier.

N° B. Latin, 4641.

***Plusieurs Proverbes des Philosophes*, qui sont moult profitables à oir et à retenir, en vers.**

1 vol. petit in-fol. sur papier, écriture du XVe siècle. C'est un recueil de pièces historiques en prose et en vers. Voyez le Catalogue des Manuscrits latins de la Bibliothèque royale, t. III, [illegible].

Fol. 13[illegible] r°, les *Proverbes des Philosophes*. Fol. 152 v°, s'ensuit les *Demandes de Salomon et les Responses de Marcoul*.

N° 7218.

Les Proverbes au Villain, en vers.

Recueil d'anciens poëmes et de fabliaux en vers françai... le plus grand nombre a été publié. On y trouve, 1°. le ... *l'Apostoile*, fol. 225 v°, col. 2, publié par M. Crapelet ; 2° ... *Proverbes au Villain*. Ces deux pièces ont été imprimées ... l'un des volumes de la collection des anciens Monuments de ... toire et de la langue françoise, par M. Crapelet, en voici le ... *Proverbes et Dictons populaires*, avec le *Dit des Merciers* ... *Marchands, etc., etc.* Paris, 1831, in-8°.

N° 7618*.

Anthologie et Conférences des Proverbes françois, ita... espagnols, etc.

1 vol. pet. in-fol. sur papier, écriture du XVIIe siècle. C... recueil de nos anciens proverbes français auxquels sont a... quelques explications, et assez souvent les proverbes itali... espagnols analogues.

On trouve aussi dans ce recueil différents proverbes rela... droit français, avec des commentaires curieux. Je les ai re... et publiés, surtout dans mon supplément.

Voici le titre exact de ce volume tel qu'il est rappo... fol. 13 r° : *Anthologie et conférences des Proverbes françoi... liens, espagnols, Brocards et formules du droit françois*, ... *phores et Comparaisons proverbiales, avec briefves Anno... d'exemples, Adages, Apophthegmes, et autres bons mots ... latins, par ordre alphabétique*. Première partie contenant le... verbes françois avec leur conférence et annotations.

Ce titre est précédé d'un avant-propos sur l'origine de... verbes et sur leur emploi chez les différents peuples. On ... marque le passage suivant sur l'origine du mot *proverbe* : « N... avons retenu le mot latin *Proverbe*, qu'on disoit jadis en fr... *Reprouvier*, comme au *Roman de Jourdain*, manuscrit l... ancien et le meilleur qui nous soit resté :

> Pour ce dist li vilains souvent en reprouvier :
> Ami pour amis veille...
> Pour ce dist li vilains souvent en reprouvier
> Nul hom ne peut le sens d'un preudhomme priser.

Au *Dit des Aniellés*, aussi manuscrit :

> Vous savez bien qu'on dit en reprouvier,
> Qui est bien ne se meuve.

Et au *Dit des Planettes* :

> . . . . . . On dit souvent en reprouvier,
> Qu'a peine se peut-on de trahison guettier.

Et encore :

> Par ce dit-on en reprouvier :
> C'est à gras porcel le cul oindre

[redacted]

« Le Gascon retient encore ce mot, et appelle le proverbe *Reproverbio.* »

N° 7272.

Des Proverbes Seneke le philosophe.

1 vol. in-fol. sur vélin, écrit à deux col., du XVe siècle, avec de belles miniatures. On trouve à la fin de ce volume qui contient différents traités de morale en prose, 1°. les *Proverbes de Sénèque*, en prose; 2°. les *Dits* et *Proverbes des Sages*, en vers, divisés par quatrains.

N° 7593.

Recueil de Proverbes, en vers.

1 vol. in-4° sur vélin, écriture du XVe siècle. Ce volume contient plusieurs ouvrages en vers qui sont composés de proverbes. Le premier n'a aucun titre, c'est le poëme de Jehan de Meung, connu sous le nom de *Testament de Jehan de Meung.* Le second se compose de cette suite de quatrains appelés *Sentences* ou *Mots dorés de Caton.* Le troisième, les Enseignements que Christine donne à son fils. Le quatrième, ce sont les proverbes auxquels on a donné le nom des Enseignements des philosophes, et qui commence :

Il n'est sire de son pays
Qui de ses hommes est haïs.

N° 7595.

Che sont Proverbes dont Tulles dist, autrement *Proverbes des Philosophes.*

1 vol. in-fol. sur vélin, XIIIe siècle. Ce volume, composé d'un grand nombre d'ouvrages français en prose et en vers, qui, pour la plupart, ont été publiés, contenait les proverbes en quatrains, attribués aux différents philosophes; mais la plus grande partie de cette pièce a été lacérée. On ne trouve plus que le commencement.

N° Colb, 7618³³.

Recueil des Proverbes françois, avec des Commentaires latins.

1 vol. pet. in-fol. sur papier, écriture du XVe siècle, à deux colonnes. Sur le premier feuillet on lit : *Jac. Aug. Thuani.* C'est un recueil des proverbes communs français, avec de longs commentaires latins, semblables à ceux qui accompagnent le Digeste ou d'autres ouvrages de jurisprudence. J'ai souvent cité ce manuscrit dans le cours de mon travail, sous le titre de *Proverbia Gallica*, XVe siècle.

N° 7629.

Recueil de Proverbes, en vers.

1 vol. petit in-4° sur vélin et sur *papier*, du XVe siècle. Il

contient différents ouvrages en prose et en vers. On trouve à la fin deux recueils de proverbes dont voici le titre :

Ci après sensuivent aucuns bons et notables enseignemens moraulx que Christine de Pizan a baillez à son filz pour son enseignement et doctrine.

Incipiunt quinquaginta bona proverbia documenta philosophorum et sapientum condam hujus mundi, in rimis. Ces proverbes latins sont suivis des *Dits des Philosophes.*

N° Lamare, 8207².

Recueil de proverbes et autres bons mots français, italiens, espagnols, par ordre alphabétique, avec quelques petites observations.

MANUSCRITS DES MOTS DORÉS DE CATON, EN FRANÇAIS.

On trouve la traduction des Mots dorés de Caton *dans un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque Royale. Je signalerai ici seulement les principaux.*

N° St.-Germ., 277.

1 vol. in-4° sur vélin, écrit à deux colonnes, du XIIIe siècle, contenant différents ouvrages en prose et en vers.

Au fol. 197 r°, Distiques de Caton en latin avec la traduction en vers français d'Everard, moine de Kirkam; ce poëte vivait dans la première moitié du XIIe siècle. Dans ce manuscrit, chaque distique en latin et en français est précédé d'une grande lettre; mais les vers français ne sont pas séparés les uns des autres. J'ai donné dans mes Appendices, n° III (voir plus haut page 359), le texte complet d'Everard, d'après ce manuscrit.

N° 7209.

1 vol. grand in-folio, sur vélin, à deux colonnes, écriture du XIVe siècle.

Il contient : 1°. un roman en vers sur les Travaux d'Hercule; 2°. le *Caton en vers français;* 3°. une traduction de la Consolation de Boëce, en prose; 4°. le *Roman de Troyes*, en vers français, par Benoît de Sainte More; 5°. une suite en prose à l'histoire de Troie, contenant les faits d'Enée, de Romulus et de ses successeurs.

La traduction de Caton, en vers français, commence au fol. 17 r°.

Bien qu'elle ne porte pas son nom, c'est l'ouvrage d'Adam de Givency. Le texte est divisé, comme le latin, en quatre parties; mais la traduction de chaque distique est précédée du texte latin.

N° 7301.

1 vol. petit in-4°, sur papier, écriture du XVe siècle.

On trouve dans ce manuscrit : 1°. une histoire de la Passion de Jésus-Christ; 2°. l'Opinion des docteurs que le roy a demandé touchant le fait de la pucelle envoyée de par Dieu; 3°. Lucidaire, en françois; 4°. Caton, en latin et en françois.

N° Laval, 4. (n° 2738 du Catal. imprimé.)

1 vol. petit in-folio, vélin, sur deux colonnes, xive siècle, contenant différentes pièces en vers français pour la plupart.

La vingt et unième de ces pièces est une traduction des *Mots dorés de Caton*, par Jehan du Chastelet.

Elle commence par ces vers :

Seignors, vous qui metes vos cures
En fables et es aventures
Qui vos content cil losangier,
Por decevoir et losengier,
Dites moi combien vos profite
La fable quant el vos est dite,
Prandre i porez une risée.
. . . .
Ce dist Jehan du Chastelet,
Qui ont commance cest romant
De Chaton et de ses commans,
Molt par ert en Chaton preud homme
Un des senateurs fu de Rome.

La traduction de Jehan du Chastelet est plus fidele que le travail d'Adam de Giveney ; mais elle est beaucoup moins longue. Elle se termine par les vers suivants :

Ci endroit prennent finement
De Chaton le commandement.
Jehan de Paris fist ce livre
Au mieux qu'il onques pot escrivre ;
Les vers de latin mot à mot
Por tel le fist qu'il mult amot.
[illegible] n'i vost ajouster du sien,
Fors le commendement mult bien,
[illegible] tuit cil qui tendront
Sans dote a bone fin vendront ;
C'est que nus ne face a autrui
Qui ne velt qu'autre face a lui.

N° Suppl. Franç., 632 [3].

Proverbes des Philosophes.

1 vol. petit in-folio, sur vélin, écriture du xiiie siècle. Recueil de différentes pièces en vers, principalement de fabliaux. On trouve beaucoup de proverbes dans les poëmes suivants :

1°. Fol. 1 r°. Un poëme, en vers, sur les philosophes. C'est en vers un abrégé du Roman des Philosophes.

2°. Fol. 7 v°. Le Dit du Cors (*Corps*), pièce morale en vers.

3°. Fol. 11 r°. C'est li Roumans du Vilain Nungouste.

4°. Fol. 20 v°. Li Abeces par ekivoque et la signification des lettres.

5°. Fol. 47 r°. C'est li roumans du Triacle et dou venin.

6°. Fol. 50 r°. Cis Maistres ki parole a tout plain de gent.

C'est une traduction, en vers, des sentences connues sous le nom de *Proverbes de Senèque le Philosophe.* Seulement ces sen-

tences sont autrement disposées que dans l'ouvrage en p
plusieurs même sont differentes.

7°. Fol. 110 r°. Traduction, en vers français des Distiq
Caton.

Les quatre parties du texte latin sont réduites en une
on y retrouve presque toutes les sentences, plus beaucoup d
verbes ajoutés par le traducteur. Voici le debut qui m'a
curieux :

Seignour, ains ke je vous commans
Despondre Caton en roumans,
Vous deviser les sentences
Dont nostre maistre content en ces :
Car li un dient ci délivre
Que cis Catons qui fist cest livre,
Fust uns maistres de Roume nés,
De la cite des plus senes.
Et pour cou qu'il soit plus connus
Ot non Catons Censorinus.
Li autre dient ce fu cil
Qui en Libe fu en escil,
Al tans que César conquist Roume,
E il devinrent tous si home;
Ce fu Catons Uticensis,
Qui tant fu sages e pensis
D'esgarder sa nobilité,
Car à Utic une cité
Tint-il, vousist César u non,
Pour çou Uticensis ot non.
Encore dist l'autre partie
Que cil ne cis ne fu çou mie,
Mais uns maistres ki ot nom Tulis
Qui ne fu ne faus ne entulier,
Pour çou ke Caton fu preudom
Fist son livre apeler Caton,
Sages fu et bien escolés.
Prendés le quel ke vous volés.

N° 7068 [1].

1 vol. in-4° magno de 214 feuillets, en vélin, écri
commencement du xv° siecle.

Il contient : 1°. le Livre des Philosophes, par Guilla
Tignonville; 2°. Choix de sentences morales; 3°. Prover
Caton, en vers, par Lefevre; 4°. Theodolet, en vers fr
par Jean Lefevre de Ressons, 5°. Moralite des Philosoph
d'autres ouvrages en prose et en vers.

J'ai parlé, dans mon Introduction, du *Livre des Philo*
par G. de Tignonville. Voyez t. I, p. xxxix.

Proverbes de Caton, en vers, par Jean Lefèvre.

Voici le début de cette traduction qui remonte à la pr
moitie du xv° siecle.

Caton fu preux chevalier et sage homme;
Moult bons conseille à la cité de Romme

[redacted]

Donna jadis pour la chose publique.
Ung livre fist vaillant et authentique;
Par grant amour lui mist son propre nom.
Jules César, ung homs de grant renom,
Sur les Romains lors gouvernoit l'empire,
En ce monde qui va de mal en pire.
Adont Chaton, qui moult ama franchise,
Pour eschiver de César l'entreprise,
En Lybie s'en ala o sa route,
Illecqs morut. De celle ystoire toute
Ne dirai plus pour les alongemens,
Car parler veil des bons enseignemens
Que Chaton fist pour son filz chastier;
Par son moyen les nous veult envoyer.
Si scey je bien que puis-ça et ainçois
Que fusse né, ils sont mis en françoys.
Par maintes fois ay véu le rommans
Qui dist : Seigneurs, ains que je vous commans.
Ce qui est dit ne vueil-je plus remordre,
Mais les bons vers répéteray par ordre.
Je suis *fevre*, je say bien le mystère
Que deux pevent forgier d'une matère, etc.....

Chaque distique est paraphrasé en quatre vers; l'ouvrage se termine ainsi :

Chaton finist qui fu saiges et preux
Ses nobles vers acoupla deux à deux,
Mais je, *Fevre* qui ne scey le fer battre,
En ceste dictié en ay fait de deux quatre.

N° 7011 [7].

1 vol. in-folio parvo de 223 feuillets, vélin deux col., écriture du XIV[e] siècle.

Il contient : 1°. la Bible, en vers françois, par Macé de la Charité sur Loire; 2°. Distiques de Caton, vers latin.

On peut voir encore d'autres textes, en français, des Distiques de Caton dans les manuscrits qui portent les numéros suivants : 7386, 7387, 7593, 7595 [2], 7901, 7778, N.-D. 5, N.-D. 272, S.-G. 1622, St.-Vict. 361, n° fonds Latin, 4483 [3] [3].

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL RELATIFS AUX PROVERBES.

N° B. L. F., 15.

1 vol. grand in-4°, sur vélin, composé de 16 feuillets.

Il contient une traduction, en vers français, des Mots de Caton, de la fin du XV[e] siècle. Au recto du premier feuillet on lit : « Cy commance le livre des Beaux Dits de Caton, translatez » par maistre Jehan Aekeyman, dit le Laboureur, natif de Ne- » vele en Flandres; et par luy dédiée aux nobles enfans de Mont- » morency, fuix de monseigneur Philippe, sire de Nevele et de » madame Marie de Horne, ses très honorez seigneurs et dames. »

N° B. L. F., 90.

1 vol. petit in-folio, sur vélin, écrit à deux colonnes, fin du XIII° siècle. Recueil de différents ouvrages en prose et en vers.

Au fol. 237 r° on trouve la traduction, en vers français, des Distiques de Caton. Voici quelques vers :

A tes amis done du tien
A la foie les sostien,
Si garde que tu ne t'abaces
Tant comme tu as bon bien te face.

N° B. L. F., 175.

1 vol. in-folio, composé de 321 feuillets, écriture de la fin du XIII° siècle.

Ce volume contient un grand nombre de poëmes, en vers, entre autres celui de Witiking de Saxe, publié par M. Francisque Michel, qui a donné une description détaillée de ce manuscrit. (Voir l'Introduction de Witiking, t. I, p. LII, 2 vol. in-12, Paris, 1839.)

Au folio 273 r°, col 1re de ce manuscrit, on trouve une version des *Proverbes au Vilain;* elle commence ainsi :

Frans cuers, vostre manaie
Aten tant que je l'ai,
Ne si n'ai soing d'autrui
Ains me criem et recriem
Et si doute et si priem.
Qui bien atent ne soratent,
Ce dist li Vilains.

N° B. L. F., 283, in-fol.

1 vol. in-folio, sur parchemin, écriture du XIII° siècle, à quatre colonnes, 365 feuillets.

C'est un recueil très-considérable d'ouvrages en prose et en vers, dont on trouve la table au verso du quatrième feuillet. Il a été écrit en l'année 1265.

Folio 186 r° : *Ichi commence li livres estrais de Philosophie et de Moralité.*

Voici comment le trouvère, nommé Jean, explique le plan de son ouvrage :

Jou Jehans, qui pois ai de lettre,
.I. petit me voil entremetre
De faire .I. livre al miès que sai;
Car de maint bel mot le nombre ai.
Si voeil ramentevoir par rime
De ce que disent il méisme,
De lor sens et de lor renoms,
Or vos voldrai nommer les noms.

Tulles qui mult fu sages clers,
De totes clergies plus fiers
Que maint altres maistres de pris,
Est primes calcus et pris.

Après est només Salemons
Qui tant sot, ce juge li mons.
[illegible] autres en est grans mestiers.

Senekes est només li tiers,
Qui fu maistres de grant science.

Le quart ai nomet Terensce,
Et li quins maistres a nom Lucans,
Cil fu soltiex et conissans
De maintes clergies diverses.

Li sismes ot a nom Perses;
Poetes est a prins només,
Cil n'est pas repris ni blasmés
Por faute de bone clergie.

Or me plaist-il que je vous die
Comment on apele l'uitisme,
Cicerons qui fist maint sophisme.

Apres i est Diogenes,
Bons clers cortois, cointes et nès,
C'est cil en qui n'est nule faute
De clergie sotil et halte.

N'i est pas obliés Orasses
Qui en li ot mult de bones graces;
Après est només Juvenaus,
Li maistre de clergie haus.

Socrates n'i doi oblier
Qu'en son grant sens me doi fier.

Ovides est ramentéus
Qui bons clers est et esléus.

Salustes n'i est pas laisiés,
Car par lui n'est pas abaissiés
Li pans de le halte science;
Et mult fu de grant providence.

Isidres et bon clers soltils
Et en ses uevres ententieus.

Aristotes li entendans
En haltes œuvres et tendans
A tote riens c'a grant sens monte
Est ramentéus en mon conte.

O les altres est mis Catons,
Et uns maistres mult bons Platons.

Virgiles n'est pas mis ariere;
Car la science est mult plenière
Por ce que il s'est entremis
De maint bel mot dire i est mis.
Macrobes n'i est pas remés
Or est li vintismes només.

Ce poeme est celui d'Alars de Cambrai, dont j'ai parlé dans mon Introduction, page xxxvij. Seulement le trouvère qui s'en est emparé l'a beaucoup étendu.

Outre le Roman des Philosophes, ce manuscrit contient encore d'autres ouvrages relatifs aux proverbes :

1°. fol. 351 v°, col. 3. Le Doctrinal Sauvage.

2°. fol. 352 v°, col. 3. Le Dit de Droit.

N° B. L., 344.

1 vol. petit in-4°, contenant trois opuscules dont deux sont imprimés.

Le premier se compose de 6 feuillets, sur chacun desquels se trouvent deux anciens proverbes copiés avec beaucoup de soin à la fin du xve siècle.

Fol. 1 :

> Amour est bonne à maintenir,
> Mais qu'on en puisse à bien venir ;
> Mais amour qui n'est maintenue
> Loyaument n'est pas de value.

Tous ces proverbes sententieux sont relatifs à l'amour.

[redacted]

DEUXIÈME PARTIE.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Adages et Proverbes de Solon de Voge, par l'Hétropolitain (JEAN LEBON); premier livres, deux, trois et quatriesme, reveue par l'autheur. Paris, Nic. Bonfons, 1 vol. in-16.

(Voyez, au sujet de ce volume, notre Introduction, t. I, p. lx.)

Anthologie (l') ou *Recueil de plusieurs discours notables*, tirez des bons autheurs grecs et latins, par P. BRESLAY, angevin. Paris, J. Poupy, 1574, in-8°.

Bonne Response à tous propos. Livre fort plaisant et delectable, au quel est contenu grand nombre de proverbes et sentences joyeuses et de plusieurs matieres, desquelles par honnesteté on peult user en toute compaignie; traduict de la langue italienne et reduyt en nostre vulgaire françois par ordre d'alphabet. Paris, 1547, pet. in-8°.

« Outre cette édition qui est dans le catalogue du roi, n° Z 1802, « nous connaissons celles de Paris; Le Tellier, 1548, in-16; « d'Anvers, Richard, 1556, in-16, cité par Saint-Léger. L'ou- « vrage a aussi été imprimé en italien et en français. Paris, Jean « Ruelle, sans date, in-16; et à Lyon, B. Rigaud, 1567, même « format. »

(BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 253.)

Brahme voyageur (le) ou la *Sagesse populaire de toutes les nations*; précédé d'un Essai sur la philosophie de Sancho, par FERDINAND DENIS. Paris, M. DCCC XXXIV, 1 vol. in-18.

Cato (Dionysius seu Valerius.) *Disticha de Moribus*. Absque nota, in-8° goth.

« Ce petit livre qui n'a que quatre feuillets est très-probable- « ment la première édition des Distiques de Caton; et même s'il « faut en croire M. Dibdin, ce serait une production de la typo- « graphie antérieure à la célèbre Bible présumée de 1455. »

(BRUNET, *Nouvelles Recherches*, t. I, p. 284.)

Il existe d'autres éditions latines des Distiques; la plus complète et la plus recherchée est la suivante :

Dionysii Catonis Disticha de Moribus ad filium. Cum notis

integris Scaligeri, Barthii, Daumii, scholiis atque animadversionibus selectis Erasmi, Opitii, Wachii et Metaphrasi græca Planudis et Scaligeri. Quibus accedunt Boxhornii Dissertatio, et Henrici Cannegieteri rescripta Boxhornio de Catone; nec non Joan. Hild. Withofii Dissertationes binæ de Distichorum auctore et vera illorum lectione. Recensuit, suasque adnotationes addidit Otto Arntzenius. Editio altera auctior et emendatior. Amstelaedami, M. D. CC. LIV, 1 vol. in-8°.

Cathon (le) en françois.

Au verso du dernier feuillet on lit :

« Cy finist le Cathon en françois, imprimé à Lyon, l'an de « grace mcccc nonante deux (1492) le xxvj° jour de novembre. » Petit in-4° goth. de 77 f. à longues lignes.

Édition originale des Distiques en françois. On peut consulter à cet égard les *Nouvelles Recherches de M. Brunet*, t. I, p. 284.

Mots et Sentences dorés (les) *du maître de sagesse Caton*, en françois et latin avec bons enseignemens, proverbes et adages, par H. Macé. Lyon, Ol. Arnoullet, 1533, in-8° goth.

« Cette traduction n'est pas la même que celle qu'on attribue « à P. Grosnet. Paris, Longis, 1530, in-8° goth. Il y en a un « second volume. Paris, Denys Janot, 1543, in-8° goth., mais « on trouve rarement les deux tomes réunis. Le premier a aussi « été imprimé à Paris pour la veuve Jean Bonfons, in-16. Le « Catalogue de La Vallière, en 6 vol., n°s 12635 et 36, en cite « deux éditions de 1545 et 1551, in-16, augmentées des *épithètes* « *et figures de MM. du Parlement de Rouen*, *des bonnes condi-* « *tions que doivent avoir les gens à table*, *de la doctrine des bons* « *et loyaux serviteurs*, *et enfin des étrennes des femmes et des* « *filles*. On a aussi le *Miroir ou Regime et gouvernement du corps* « *et de l'ame*, par le sage Caton, reveu et corrigé de nouveau. « Paris, Groulleau, 1550, in-16. »

(Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 351.)

Les quatre Livres de Caton pour la doctrine de la jeunesse, par F. H. (François Habert.) Paris, Bonfons, 1550, in-8°.

Les Mots dorez du grand et sage Caton, en latin et françois, avec plusieurs bons enseignemens, proverbes et dicts moraux des anciens, profitables à un chacun; plus aucunes propositions subtiles, problematiques et enigmatiques, sentences, ensemble l'interpretation d'icelles. A Paris, 1577, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est de Pierre Grosnet, comme le prouve l'épître dédicatoire. Dans une autre édition postérieure de quelques an-

ces, petit in-8° pour la veuve Jean Bonfons, les vers suivants ont été ajoutés à la fin du volume :

> Ceste escripture ay par ma cure
> Mis en son estre, et par mesure
> Selon nature qui luy est dextre,
> Reduictes par diverses textes,
> Pour satisfaire à rectitude
> Lisez les jours ouvriers et festes,
> Et de *Grosnet* prenez l'estude.

Le second volume des Mots dorez du grand et saige Cathon, les quelz sont en latin et en françoys, avecques aucunz bons et utiles adaiges, authoritez et ditz moraulx des saiges, proffitables à ung chascung, etc. On les vend au premier pilier de la grand salle du palais, en la boutique de Denis Janot. Achevé d'imprimé le 28 mars mil cinq cens XXXIII, avant Pasques. Un vol. petit in-8° sur vélin.

Cet ouvrage est aussi de Pierre Grosnet, et a été composé avant le précédent, malgré le titre qu'il porte. C'est ce que prouve l'epître dédicatoire des *Mots dorés* qui commence ainsi :

A tres honorez seigneurs, messeigneurs Henry de Valois, Dauphin de France et Charles, duc d'Angoulesme, Pierre Grosnet rend tres humble honneur et immortel salut.

« Après vous avoir escrit, addresse et dedié le second volume « des *Mots dorez du grand et sage Caton*, avec un enchiridion « des vertus morales et intellectuables, en moy j'ay consideré « ce premier volume du dit Cathon, voir, visiter, corriger et « augmenter, et puis adresser a vos tres dignes Majestez. »

Comédie (la) des Proverbes, pièce comique. Paris, M. DC. XXXIII, 1 vol. in-12.

Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles proprietez, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres, par ANTOINE OUDIN. A Paris, M. DC. XL, 1 vol. in-18.

Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial, avec une explication très fidelle de toutes les manieres de parler burlesques, comiques, libres, satyriques, critiques et proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes. Le tout pour faciliter aux étrangers et aux François même l'intelligence de toutes sortes de livres, par P.-J. LE ROUX; nouvelle édit. revue, corrigée et considérablement augmentée. A Pampelune, M. DCC. LXXXVI, 2 vol.

Dictionnaire des Proverbes françois, avec l'explication de leurs significations, et une partie de leur origine. Le

tout tiré et recueilli des meilleurs autheurs de ce dernie siècle, par P. D. B. A Brusselles, 1710, 1 vol. in-12.

Dictionnaire des Proverbes françois, par J. Panckouck Paris, 1740, 1 vol. in-12.

Dictionnaire des Proverbes français, par Lamesangère seconde édition. Paris, 1821, 1 vol. in-8°.

Dictionnaire (nouveau) proverbial, satirique et burles que, plus complet que ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, à l'usage de tout le monde, par A. Caillot. Paris, 1826, 1 vol. in-12.

Dits (les) *de Salomon et aussi ceulx de Marcon*, con tenant plusieurs joyeusetez mises en rymes franç. in-16, goth.

Ou encore :

Les Ditz de Salomon avec les Responses de Marcon, fo joyeuses (sans lieu ny date); caractères de la fin d xve siècle.

Édition originale de la version refaite de ces fameux pro verbes. (Voir dans mon Introduct. part. 1, pag. xxxj, et part. pag. lv.)

Dans la *Bibliothèque françoise de Duverdier*, art. *Jean Duve* on lit : « Jean Divery, médecin de Mante, natif d'Hiencourt « Beauvoisin, a translaté en rime le *Dialogue de Salomon et* « *Marcolphus*, avec les *Dits des Sept Sages* et autres philosoph « de Grèce. Imprimé à Paris, par Guillaume Eustace, en 1509.

Il existe aussi deux éditions latines de ce dialogue imprimées la fin du xve siècle.

Dictz des Sages (sans lieu ni date) en vers. Petit in-8 goth. de huit feuilles, avec une gravure en bois sur l titre et une autre à la fin.

« Cet opuscule renferme soixante-deux maximes morales, im « primées chacune en quatre vers de huit syllabes, à l'excepti « des deux dernières, dont l'une a huit vers, et l'autre six. « cet ouvrage anonyme est effectivement de Pierre Gringore « comme le disent plusieurs bibliographes, ce doit être une d « ses plus anciennes productions, car l'édition paraît avoir é « imprimée vers 1490. »

(Brunet, *Nouvelles Recherches, etc.*, t. II, p. 114.)

Dits (les) *notables* de M. Philippe de France, duc d'Anjou frère unique du Roi, par le sieur [illegible] son aumô nier. Paris, 1655, in-8, imprimé sur vélin. (Catalogue d La Vallière, n° 4308.)

Divertissement (le) *des Sages*, dédié à Mgr. le Chancelie

[redacted]

par le R. P. Jean Marie, pénitent du couvent de Nazareth. Paris, Josse, 1665, 1 vol. in-8°.

C'est un recueil des proverbes français communs auxquels l'auteur a ajouté de longs commentaires moraux. On peut voir, au sujet de ce livre, Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p.289.

Étymologie (l'), ou *Explication des Proverbes françois*, divisée en trois livres, par chapitres, en forme de dialogue, avec une table de tous les proverbes contenus en ce traité, par Fleury de Bellingen; à La Haye, M. DC. .LVI., 1 vol. in-12.

Cet ouvrage a été réimprimé en 1665 sous ce titre :

Les Illustres Proverbes nouveaux et historiques, expliquez par diverses questions curieuses et morales, en forme de dialogues, qui peuvent servir à toutes sortes de personnes pour se divertir agréablement dans les compagnies, divisez en deux tomes, etc., etc. Paris, René Guignard, 1665, 2 vol. in-12.

Voyez au sujet de ces deux ouvrages notre Introduction, t. I, part. 2, p. lxiij.

Florilegium Ethico-Politicum nunquam antehac editum; nec non P. Syri ac L. Senecæ sententiæ auræe, recognoscente Jano Grutero. Ad Ms. Palat. et Frising. Accedunt Gnomæ Parœmiæque Græcorum, item proverbia Germanica, Italica, Belgica, Gallica, Hispanica. Francofurti. Anno CIↃ IↃ CX, 1 vol. in-12.

Forest (la) *et Description des grands et sages philosophes du temps passé*, contenant doctrines et sentences merveilleuses, 1532, in-8°.

Hécatomgraphie, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et histoires contenantes plusieurs apophtegmes, proverbes, sentences et dits des anciens et des modernes, par Gilles Corrozet. Paris, Denis Janot, 1543, in-8°. *Idem*, 1550, in-8°.

Histoire des Proverbes, rédigée par le traducteur de la *Galerie anglaise*. Paris, 1803, 1 vol. in-12.

Histoire générale des Proverbes, Adages, Sentences, Apophthegmes, dérivés des mœurs, des usages, de l'esprit et de la morale des peuples anciens et modernes, accompagnée de remarques critiques, d'anecdotes, et suivie d'une notice biographique sur les poëtes, les moralistes et les philosophes les plus célèbres, cités dans cet ouvrage, et d'une table des matières, par M. C. de Méry. 1828, 3 vol. in-8°.

Jardin de Récréation (le), auquel croissent rameaux, fleurs et fruicts très beaux, gentilz et souefs, soubz le nom de six mille proverbes et plaisantes rencontres françoises; recueillies et triées, par GOMÈS DE TRIER; non-seulement utiles, mais délectables pour tous esprits désireux de la très-noble et copieuse langue françoise; nouvellement mis en lumière. A Amsterdam, par Paul de RAVESTEYN, anno 1611, 1 vol. petit in-4°.

« Recueil de proverbes empruntés à toutes les nations, mais « particulièrement à l'Italie. Les exemplaires de ce livre sont « très-rares, les amateurs ne l'ignorent pas; mais ce qu'ils savent « moins, peut-être, c'est que ce recueil, auquel Gomez de « Trier a mis son nom, n'est autre chose que la traduction « française d'un Recueil italien publié à Londres, en 1591, par « G. Florio, et que le sieur Gomez de Trier s'est approprié sans « façon. M. Brunet, qu'on retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'un « fait curieux pour l'histoire littéraire, avait, avec sa sagacité « ordinaire, soupçonné ce larcin. Nous nous sommes assuré, « par une comparaison exacte de ces deux ouvrages, que ce « soupçon est parfaitement fondé. » Note de M. Duplessis, p. 132 du Catalogue des livres composant le fonds de librairie de feu M. Cruzet, etc., seconde partie. Paris, 1841, in-8°.

Jardin (le) *d'honneur*, contenant plusieurs apologies, proverbes et dits moraux. Paris, Est. Groulleau. 1548, in-16, 1 vol.

Matinées (les) *sénonaises* ou *Proverbes français*, avec leur origine, leur explication, leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, etc., etc., par l'abbé TUET. Paris, 1789, in-8°; et avec un titre daté de l'an III de la République, dont on a supprimé les mots *Matinées sénonaises*.

Menus (les) *Propos*, 1 vol. petit in-4°, goth.

Sur le dernier feuillet on lit : « Cy finent les *Menus Propos*, « imprimés nouvellement à Paris, par Jehan Treperel, demou- « rant sur le grand pont Nostre-Dame, *à l'Image Saint-Laurens*. » C'est un volume composé de proverbes débités entre trois interlocuteurs désignés par *le Premier, le Second, le Troisième*.

J'ai cité quelques-uns de ces proverbes dans mes Appendices, n° 1, t. I, p. 338.

Mimes, Enseignemens et Proverbes, reveus et augmentez, par JEAN-ANT. DE BAÏF. Paris, 1597, in-12.

Miroir (le) *de Prudence*, contenant plusieurs sentences, apophthegmes et dits moraux des sages anciens. Rouen, 1546, in-18, figures. (Catalogue La Vallière, n° 430.)

Nomenclature (la), dialogues, proverbes et heures de

récréations, contenant diverses rencontres, histoires plaisantes et contes facétieux, nécessaires à ceux qui désirent parfaitement parler et escrire les langues françoise, italienne et espagnole, par le sieur JULIANI, reveus, corrigez, augmentez et divisez en deux parties. Paris, M. DC. LXVIII, 1 vol. in-18.

Origines (les) *de quelques Coutumes anciennes* et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets (par DE BRIEUX). Caen, M. DC. LXXII, 1 vol. in-18.

Prémices (les) ou *le Premier livre des Proverbes épigramatizez ou des Épigrammes proverbializez*, c'est-à-dire signez et scellez par les proverbes françois : aucuns aussi par les grecs et latins ou autres, pris de quelcun des langages vulgaires, rengez en lieux communs, le tout par Henri ESTIENNE. M. D. LXXXXIIII, 1 vol. petit in-8°.

Proverbes anciens flamengs et françois, correspondants de sentences les uns aux autres; colligés et ordonnés par M. François GOEDTHALS. Anvers, 1568, 1 petit vol. in-8°.

Proverbes (les) *basques,* recueillis par le sieur d'OIHENART, avec les poésies basques du même auteur. Paris, 1657, in-8°.

Livre curieux et très-rare; l'exemplaire de la Bibliothèque Royale passe pour être unique. Les proverbes basques qu'on y trouve sont au nombre de cinq cent trente-sept, et Oihenart, dans sa préface, déclare ne pas avoir recueilli tous ceux qui existent. Voici, d'après le même Oihenart, la traduction de quelques-uns de ces proverbes. J'ai choisi ceux qui se rapportent à des noms de lieux.

N° 6. « Le riche qui vit sans se faire des amis est comme un « voyageur qui s'endort au bort du Picatu. » (1)

N° 28. « Ancho est un grand faiseur d'aumosnes; il donne au « pauvre les pieds du pourceau qu'il a dérobé. »

N° 66. « A Baygorri (*Bagnères-de-Bigorre*) la vaisselle est de « terre; lorsqu'on parloit de m'y marier elle estoit toute d'or. »

N° 117. « Le malheureux est surpris de la nuit à Cicur. » (2)

N° 180. « Behorleguy porte la peine de la faute commise par « Garacy. » (3)

N° 262. « Jauregui a son pourpoint tout couvert de galons, « mais le dedans n'est qu'estouppe. »

N° 263. « Jauregui mesprise ce qu'il ne peut comprendre. »

---

(1) Le mot *Picatu* est le nom propre donné à un précipice dans les monts Pyrénées.

(2) *Cicur* est un petit village à trois quarts de lieue de Pampelune, cité principale de Navarre.

(3) Le mot *Garacy* et le nom propre d'une province basque, et le mot *Behorleguy* celui d'un village de la même province.

N° 295. « Il va à Castro pour fuir le travail; néantmoins là « aussi la viande ne luy viendra pas d'elle-mesme à la bouche. »

N° 372. « L'oiseau qui s'est nourri à la montagne d'Orhi ne « se plaist que là. » (1)

N° 373. « Le soleil est bien chaud à Orhi! *Réponse.* J'y ai esté « et ne fais qu'en venir. »

« On ne récite plus ce proverbe entier, mais seulement la fin « qui est la response, et on s'en sert lorsque quelqu'un s'apper- « çoit qu'un autre exige de luy quelque chose, à dessein de le « tromper, car le conte de vieille porte que jadis au temps que « les oiseaux parloient, un oiseau, en hyver, estant tout gelé de « froid, aborda un nid, et l'ayant trouvé occupé par un autre « oiseau, désirant l'en faire sortir, il luy voulut persuader que « le soleil estoit bien chaud en la montagne d'Orhi; mais l'autre, « connoissant la fourbe, luy répartit qu'il ne faisoit qu'en venir, « et qu'il sçavoit bien le temps qu'il y faisoit. »

Voici quelques autres proverbes communs : N° 46. « L'estran- « ger a la main aspre et rude. » N° 49. « Pays d'estranger pays « de loup. » N° 58. « Le plaideur ordinaire est l'écuyer de la mi- « sère. » N° 131. « Les présens brisent les rocs. » N° 139. « *Eneco*, « saisis-toy de l'ours, afin que j'aye moyen de fuir. » N° 152. « Nour- « ris le corbeau il te crèvera les yeux. » N° 171. « La maison vide « est pleine de noise. »

Cent (les) *nouveaux Proverbes dorez*, imprimé à Paris.

Au dernier feuillet on lit : « Cy finissent les cent nouveaulx Proverbes et dorez (*sic*) moraulx. Petit in-8°, goth.

« Pièce composée de cent stances de sept vers de dix syllabes. « Elle est attribuée à Pierre Gringore. » (Brunet, *Nouvelles Recherches*, t. I, p. 293.)

Proverbes (les) *communs*, petit in-4°, goth., sans date, de 12 feuillets.

Au bas du verso du douzième feuillet on lit : « Cy finissent les « proverbes communs, qui sont au nombre environ de sept cent « quatre-vingt. »

Tome III, p. 103 de ses *Nouvelles Recherches*, M. Brunet indique une édition en 17 feuillets, et donne sur cette première édition des *Proverbes communs* quelques détails bibliographiques.

Ces proverbes ont été réimprimés en 1839, par M. Silvestre, sous ce titre : *Les Proverbes communs.* Au recto du dernier feuillet : « Explicit les Proverbes communs, qui sont en nombre de mil cent et quinze. » Imprimé nouvellement à Paris, petit in-8° goth.

Notables Enseignemens, Adages et Proverbes, faitz et composés par Pierre Gringore, dit Vauldemont, hérault d'armes de haut et puissant seigneur M. le duc de Lorraine; nouvellement reveuz et corrigez, avec plusieurs

(1) Orhi est le nom d'une haute montagne dans les Pyrénées, laquelle est presque toujours couverte de neige.

récréations, contenant diverses rencontres, histoires plaisantes et contes facétieux, nécessaires à ceux qui désirent parfaitement parler et escrire les langues françoise, italienne et espagnole, par le sieur JULIANI, reveus, corrigez, augmentez et divisez en deux parties. Paris, M. DC. LXVIII, 1 vol. in-18.

Origines (les) de quelques Coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets (par DE BRIEUX). Caen, M. DC. LXXII, 1 vol. in-18.

Premices (les) ou le Premier livre des Proverbes épigrammatizez ou des Epigrammes proverbializez, c'est-à-dire signez et scellez par les proverbes françois : aucuns aussi par les grecs et latins ou autres, pris de quelcun des langages vulgaires, rengez en lieux communs, le tout par HENRI ESTIENNE. M. D. LXXXXIIII, 1 vol. petit in-8°.

Proverbes anciens flamengs et françois, correspondants de sentences les uns aux autres; colligés et ordonnés par M. FRANÇOIS GOEDTHALS. Anvers, 1568, 1 petit vol. in-8°.

Proverbes (les) basques, recueillis par le sieur d'OIHENART, avec les poésies basques du même auteur. Paris, 1657, in-8°.

Livre curieux et très-rare; l'exemplaire de la Bibliothèque Royale passe pour être unique. Les proverbes basques qu'on y trouve sont au nombre de cinq cent trente-sept, et Oihenart, dans sa préface, déclare ne pas avoir recueilli tous ceux qui existent. Voici, d'après le même Oihenart, la traduction de quelques-uns de ces proverbes. J'ai choisi ceux qui se rapportent à des noms de lieux.

N° 6. « Le riche qui vit sans se faire des amis est comme un « voyageur qui s'endort au bort du Picatu. » (1)

N° 28. « Ancho est un grand faiseur d'aumosnes; il donne au « pauvre les pieds du pourceau qu'il a dérobé. »

N° 66. « A Baygorri (Bagnères-de-Bigorre) la vaisselle est de « terre, lorsqu'on parlait de m'y marier elle estoit toute d'or. »

N° 117. « Le malheureux est surpris de la nuit à Cizur. » (2)

N° 180. « Behorlegny porte la peine de la faute commise par « Garaycy. » (3)

N° 262. « Jauregui a son pourpoint tout couvert de galons, « mais le dedans n'est qu'estoupe. »

N° 263. « Jauregui mesprise ce qu'il ne peut comprendre. »

---

(1) Le mot *Picatu* est le nom propre donné à un précipice dans les monts Pyrénées.

(2) Cizur est un petit village à trois quarts de lieue de Pampelune, capitale de Navarre.

(3) Le mot Garaycy est le nom *propre d'une province basque*, et le mot *Behorlegny celui d'un village de la même province*.

Il est breneux qui avec enfans couche,
Et chagrineux qui hante homme vieillart;
Mais si tu veux croire ditz de Lombart,
Dix de la bouche et de la main ne touche.

On souloit faire aux temps passés chevaulx,
Clercs seulement les liant de chevestre;
Et maintenant on fait les asnes prestres,
Dont il advient innumérable maulx.

Le volume se termine par une suite de quatrains en proverbes relatifs aux princes et aux femmes.

Cent nouveaux Proverbes dorez.

« Cy finissent les Cent nouveaulx Proverbes moraulx et dorez, « imprimez à Lyon, par Barn. Chaussard, petit in-8°, goth., de « 16 feuillets. »

Pièce en vers : le Catalogue de La Vallière, en trois volumes (n° 2975), en indique une édition de Paris. L'ouvrage y est attribué à Pierre Gringore.

Proverbes choisis, explications étymologiques, prose et vers, dédiez à Mgr le duc de Berry. Paris, chés Pierre Ribou (1703) MDCCIII, 1 vol. petit in-18.

La dédicace est signée d'un B.

Proverbes en rimes ou Rimes en proverbes, tirés en substance tant de la lecture des bons livres que de la façon ordinaire de parler, et accommodés en distiques, etc., etc., par M. Le Duc. Paris, 1665, in-12, 2 vol. Ouvrage utile et divertissant, à l'honneur de la langue françoise, et pour montrer qu'elle ne cède en proverbes, non plus qu'en son idiome, aux estrangers.

Proverbes et Dicts sentencieux, avec l'interprétation d'iceux, par Charles de Bouvelles. Paris, 1557, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage a été imité du suivant qui est plus considérable.

Caroli Bovilli, Samarobrini, *Proverbiorum vulgarium* libri tres. Vænundantur a M. P. Vidoue, M. D. XXXI, 1 vol. in-18.

Proverbia Gallicana, in ordinem alphabeti reposita et ab Joanne Ægidio Nuceriensi, latinis versiculis traducta.

Sur le dernier feuillet on lit : « Impressum Lugduni per Jaco- « bum Mareschal, anno Domini millesimo quingentesimo deci- « mo nono, decima tertia mensis februarii. » 1 vol. petit in-4°.

Ce volume renferme le Recueil des Proverbes français, fait par J. de la Véprie, avec la version latine de Jean Gilles, natif de Nuits en Bourgogne, dont j'ai parlé dans la seconde partie de mon Introduction, t. I, p. lvij.

Il existe encore les éditions suivantes du même Recueil :

1°. Proverbia Gallicana ab Jo. Ægidio Nuceriensi latinis versiculis traducta. Trecis. Joan. Le Coq, in-8° absque anno.

autres adjoustez, oultre la précédente impression. On les vend à Lyon, cheulx Olivier Arnoullet.

Au verso du dernier feuillet on lit : « Fin des notables enseignemens et Adages faitz et composez par Pierre Gringore, dit Vaudemont, avecques plusieurs autres nouvellement adjoustez et imprimez à Lyon, par Olivier Arnoullet, le xviii de [illegible], l'an M. CCCCC XXXIII, 1 vol. pet. in-8°, goth. »

Ce recueil de quatrains composés avec les ouvrages des anciens et des modernes, comme le déclare l'auteur dans son prologue en forme de dédicace :

Comme la mouche à miel les fleurs requeult
Par champs et jardins, et prent au mieulx que peult,
Pour assembler en diverses provinces
Labeurs et miel pour Dieu servir et princes,
Et ensemble tout le peuple commun,
Considerant l'effet ainsi comme ung
Simple facteur, ay des aucuns notables
Pour recréer espritz de gens notables,
Qui ay recueillis des sages anciens,
Pareillement des modernes sciens,
Voici ce que ay, moyennant la Dieu grâce,
Semé, né dedans la terre grasse,
Où tes subjectz reiglez, conduyt et repais,
Et entretiens en bonne et seure paix,
Très-vertueux et puissant duc Antoine,
Prince et seigneur de Calabre et Lorraine,
Armes de [illegible], Vaudemont ton herault
Le te présent à ton pouvoir très-hault.

A l'exemple de Grosnet, dans son travail sur les *Mots dorés de Caton*, Pierre Gringore met en quatrains d'anciens proverbes auxquels il ajoute des sentences morales :

Tout ce qu'on peut faire au matin ne fault
Jamais attendre à au soir ne à lendemain
Car le vouloir se mue, aussi soubdain
Comme le temps qui est froit et puis chault.

Par trop parler on est reputé sot,
Qui parle trop denote signifiance
Que de science a peu de congnoissance.
Sage se taist, le fol parle trop tost.

On ne congnoist l'homme à robbe ou sayon,
Ne le bon vin au cerceau de sa tonne,
Ne moyne aussi se à habit ne luy donne.
Les grans honneurs muent les conditions.

Le beaux parfums esleves en couleurs,
Comme de [illegible], roses, florettes,
De [illegible], d'amours et d'amourettes,
Pour ung plaisir ont mille douleurs.

Il est temps de parler et de se taire,
Temps de plorer, de rire et jargonner,
Temps de semer, planter et moissonner
Temps de amasser et temps de soy retraire

avec le bouquet de philosophie morale faict par demandes et reponses, par GABRIEL MEURIER. A Colgony, M. DC. XVII, 1 vol.

Recueil des plus illustres Proverbes, mis en lumière par JACQUES LAGNIET. Paris, 1657, 63 fig. in-4°.

Ce recueil se compose d'une suite de planches gravées représentant l'action exprimée par chaque proverbe. Voici le détail donné par Brunet (t. II, p. 315) :

« Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier contient les « proverbes moraux en cent quarante et une pièces ; le deuxième, « les proverbes joyeux et plaisants en cent six pièces ; le troisième « représente la vie des gueux en trente et une pièces ; le quatrième, « la vie de Tiel l'espiègle en trente-six pièces. »

Rencontres à tous propos, par proverbes et huitains françois. Paris, Est. Groulleau, 1554, in-12 obl.

Roses (les) *Estivales,* recueillies des douces espines des anciens, partie en françois, partie en latin, en prose et en vers, par M. G. THOMAS, Parisien, etc., en faveur de la jeunesse. Paris, MDCXXIV, 1 vol. petit in-12.

Sententiæ Proverbiales gallico-latinæ, formulæ item nonnullæ quæ speciem aliquam proverbii, aut metaphoræ insignioris habere videntur, selectæ ad studia studiosæ juventutis juvanda, authore MATHURINO CORDERIO. Parisiis, 1547, in-8°.

C'est un recueil des proverbes français les plus usités, traduits en latin, pour faciliter aux jeunes gens l'étude de cette langue.

Traité de la Prudence, contenant un grand nombre d'instructions, de sentences et de proverbes choisis. Besançon, 1733, in-12.

On lit après la table des matières : Fin du *Traité de la Prudence,* composé par ANTOINE DUMONT. Ce nom était le pseudonyme de l'abbé Arnoux.

Urbium Dicta, per JACOBUM CAVICEUM PARMENSEM. 1491, in-4°. (Catalogue de La Vallière, n° 4305.)

Tome I, partie 2 du *Répertoire bibliographique,* de L. Hain, on trouve le titre complet de ce livre :

Urbium Dicta ad Maximilianum I. Romanorum Regem triumphantissimum per JACOBUM CAVICEUM PARMEN. Expl. f. 5. B. l. B : Ipse ppe diē seq̄r. ex cella mea libraria decimo septimo. Kalendas. Aprile. Anno Salutis Christiane. 1491. S. L.

2°. **Proverbes communs et belles Sentences pour familièrement parler** latin et françois à tout propos, composé par Jean N[illegible]. Lyon, Benoît Rigaud, 1558, in-16. Paris, Bonfons, [illegible]. Dans cette édition est jointe une seconde partie avec [illegible] les Proverbes notables et belles Sentences de plusieurs [illegible] tant anciens que modernes, desquelles le latin [illegible], en ordre alphabétique.

3°. Proverbes communs, recueillis et traduits en vers latins, par Jean Nucerin, avec un petit Jardin pour les enfans, lat. franç. [illegible], 1612, in-8°.

4°. [illegible] et Griphi veterum ac recentium; cum notis Joseph [illegible] Symposium, ad hæc Pythagoræ symbola. Et Joan. [illegible] Nucerensis Adagiorum Gallis vulgarium hac recenti [illegible] in lepidos et emunctos latinæ linguæ versiculos [illegible], [illegible] (1604), 1 vol. in-18.

[illegible] de Proverbes françois, latins, espagnols, italiens, allemands, hollandais, juifs, américains, russes, turcs, etc., à l'usage des écoles publiques et des maisons d'éducation, par le citoyen d'H[illegible], suivant Barbier, qui indique ce recueil comme un in-12. Se trouve à Paris, rue de Varennes, n° 650, au bureau de la correspondance des villes et des campagnes. Brochure in-8° de 72 pages.

Au commencement de sa courte préface, l'auteur déclare qu'il se propose d'augmenter beaucoup ce recueil, et d'en former [illegible] une *Concordance des Proverbes des différents* [illegible].

[illegible] de Proverbes météorologiques et agronomiques des [illegible], suivi des pronostics des paysans languedociens sur les changemens de temps, par M. L. A. D. F. (L. Aug. d'Hombres-Firmas, maire d'Allais), broch. in-8° de [illegible] pages. Paris, 1822.

Extrait des *Annales de la Société d'Horticulture.*

[illegible] de Sentences notables et Dictons communs, Proverbes et Refrains, traduits du latin, de l'italien et de l'espagnol, par Gabriel Meurier. Anvers, 1568, in-12.

Ce recueil a été réimprimé sous le titre suivant : *Trésor des Sentences dorées, Dits, Proverbes et Dictons communs* réduits selon l'ordre alphabétique avec le bouquet de philosophie morale, [illegible] par demandes et réponses. Lyon, 1577, in-16.

Réimprimé encore à Rouen, Nic. Lescuyer, 1578 et 1579, in-16, et Paris, Nic. Bonfons, 1582, in-16. Dans cette dernière le nom est écrit Meurier. (Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. [illegible].) Il est aussi écrit Meunier dans l'édition suivante :

Trésor des Sentences, dorées et argentées, proverbes et dictons communs, réduits, selon l'ordre alphabétique,

avec le bouquet de philosophie morale faict par demandes et reponses, par GABRIEL MEURIER. A Colgony, M. DC. XVII, 1 vol.

Recueil des plus illustres Proverbes, mis en lumière par JACQUES LAGNIET. Paris, 1657, 65 fig. in-4°.

Ce recueil se compose d'une suite de planches gravées représentant l'action exprimée par chaque proverbe. Voici le détail donné par Brunet (t. II, p. 315) :

« Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier contient les « proverbes moraux en cent quarante et une pièces ; le deuxième « les proverbes joyeux et plaisants en cent six pièces ; le troisième « représente la vie des gueux en trente et une pièces ; le quatrième « la vie de Tiel l'espiegle en trente-six pièces. »

Rencontres à tous propos, par proverbes et huitains françois. Paris, Est. Groulleau, 1551, in-12 obl.

Roses (les) *Estivales*, recueillies des douces espines des anciens, partie en françois, partie en latin, en prose et en vers, par M. G. THOMAS, Parisien, etc., en faveur de la jeunesse. Paris, MDCXXIV, 1 vol. petit in-12.

Sententiæ Proverbiales gallico-latinæ, formulæ item nonnullæ quæ speciem aliquam proverbii, aut metaphoræ insignioris habere videntur, selectæ ad studia studiosæ juventutis juvanda, authore MATHURINO CORDERIO. Parisiis, 1547, in-8.

C'est un recueil des proverbes français les plus usités, traduits en latin, pour faciliter aux jeunes gens l'étude de cette langue.

Traité de la Prudence, contenant un grand nombre d'instructions, de sentences et de proverbes choisis. Besançon, 1735, in-12.

On lit après la table des matières : Fin du *Traité de la Prudence*, composé par ANTOINE DUMONT. Ce nom était le pseudonyme de l'abbé Aroux.

Urbium Dicta, per JACOBUM CAVICEUM PARMENSEM. 1491, in-4°. Catalogue de La Vallière, n° 4308.

Tome I, partie 2 du *Répertoire bibliographique*, de L. Hain, on trouve le titre complet de ce livre :

Urbium Dicta ad Maximilianum I. Romanorum Regem triumphantissimum per JACOBUM CAVICEUM PARMENS. Expl. f. 5. B. L. B. Ipse ego die sept. ex cella mea libraria decimo septimo. Kalendas. Aprile. Anno Salutis Christiane. 1491. S. l.

[redacted]

TROISIÈME PARTIE.

OUVRAGES CITÉS DANS LE LIVRE DES PROVERBES.

Abrahi Golnitzi, Dantisc. Ulysses Belgico-Gallicus. Fidus tibi dux et Achates. Per Belgium, Hispan., regnum Galliæ, ducat. Sabaudiæ, Turinum usq. Pedemonti Metropolin., CIƆ IƆC XXXI, 1 vol. in-18.

Idem, 1 vol. in-18. Lugduni Batavorum, apud Franciscum Hackium, CIC IƆC LV.

Advertissement du sieur Bruscambille sur le Voyage d'Espagne. Paris, 1615, petit in-8°.

Apologie pour Hérodote, ou Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, par HENRY ESTIENNE, nouvelle édition, faite sur la première, augmentée de tout ce que les postérieures ont de curieux, et de remarques, par M. Le Duchat, avec une table alphabétique des matières. A La Haye, M. DCC. XXXV., 3 vol.

Bigarrures (les) *et Touches du Seigneur des Accords*, avec les apophtegmes du sieur Gaulard, etc., etc. Paris, 1662, in-18.

Bringuenarilles, cousin germain de Fesse Pinte. On le vend à Rouen au portail des libraires, aux boutiques de Robert et Jehan Dugort frères. 1544, 1 vol. petit in-8°.

Cent Nouvelles (les) *nouvelles*, édition revue sur les textes originaux et précédée d'une introduction, par LE ROUX DE LINCY. Paris, 1841, in-8°, 2 vol. in-18.

Chronique (la) *de Rains*, publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, par LOUIS PARIS. A Paris, 1837, 1 vol. in-8°.

Contes (les) *et Discours d'Eutrapel*, par le feu seigneur de LA HÉRISSAYE. A Rennes, 1585, 1 vol. in-12.

Contes (les) *ou les nouvelles Récréations et joyeux Devis de Bonaventure Desperriers*, nouvelle édition, augmentée et corrigée, avec *des notes historiques* et critiques,

par M. de La Monnoye. A Amsterdam, M. DCC. XXXV, 5 vol.

Contes populaires, Préjugés, Patois, Proverbes, noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux, recueillis et publiés par Frédéric Pluquet. Rouen, 1834, 1 vol. in-8°.

Descriptio fluminum Galliae, qua Francia est, Papirii Massoni opera, nunc primum in lucem edita, christianissimoque regi dicata. Parisiis, CIↃ IↃ CXVIII, 1 vol. in-12.

Dialogues (deux) du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps; de plusieurs nouveautez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage; de quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularitez courtisanesques, par Henri Étienne. A Envers, 1579, 1 vol. in-18.

Dialogues (les) de feu Jaques Tahureau, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort aptement, pour nous animer davantage à les fuir et suivre la vertu. A Envers, 1568, 1 vol. in-18.

Dictionnaire de l'Académie, sixième édition, publiée en 1835. Paris, 1835, 2 vol. in-4°.

Discipline de Clergie, traduction de l'ouvrage de Pierre Alphonse. Société des Bibliophiles français. Paris, MDCCCXXIV, 2 vol. in-12.

Dissertations sur la Mythologie française et sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France, par M. Bullet. A Paris, M. DCC. LXXI, 1 vol. in-12.

Ducatiana, ou Remarques de feu Monsieur Leduchat, sur divers sujets d'histoire et de littérature, recueillies dans ses manuscrits et mises en ordre par M. F. A Amsterdam, M. DCC. XXXVIII, 1 vol. in-12.

Fables inédites des XII[e], XIII[e] *et* XIV[e] *siècles, et Fables de La Fontaine*, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes, par A. C. M. Robert. Paris, 1825, 2 vol. in-8°.

Essai sur les Fables Indiennes et sur leur introduction en Europe, par A. Loiseleur Deslongchamps, suivi du roman des *sept Sages de Rome*, en prose, publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale, avec une analyse et des extraits du Dolopathos, par Le Roux de Lincy, pour servir d'introduction aux

[redacted]

Fables des XIIe XIIIe et XIVe siècles, publiées par M. Robert. Paris, 1838, 1 vol. in-8°.

Fabliaux et Contes des Poëtes français des XIe XIIe XIIIe XIVe et XVe siècles, tirés des meilleurs auteurs, publiés par BARBAZAN; nouvelle édition, augmentée et revue sur les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, par M. MÉON. Paris, 4 vol. in-8°, M DCCC VIII.

Facétieux (le) *Réveille-Matin des esprits mélancoliques*, ou remède préservatif contre les tristes. Rouen, 1659, in-12.

Farce (la) *de maistre Pierre Pathelin*, avec son Testament à quatre personnages, nouvelle édition. Paris, M. DCC. LXII. 1 vol. in-12.

Gazette (la) *françoise*, par MARCELLIN ALLARD. Paris, Chevalier, 1605, in-8°.

Kalendrier perpétuel (le) *aux bons Laboureurs, et Almanach pour l'an de grace mil six cens soixante et dix-huit*, composé par maistre ANTOINE MAGINUS, dit l'Hermite Solitaire, contenant toutes les prognostications générales et perpétuelles pour toutes les années. Commode et utile aux laboureurs, jardiniers et à toutes autres personnes pour toutes les remarques et observations véritables qui s'y rencontrent; et par lequel l'on congnoistra la stérilité, cherté avec l'abondance de bled, vins, argent et toutes autres utilitez nécessaires. A Rouen, in-12.

Martyrologe (le) *des faulses langues tenu au temple de Dangier*. Paris, 1495, in-4° goth.

Voir BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 149.

Meslanges historiques et Recueils de diverses matières pour la plus part paradoxalles et néantmoins vrayes. En ce livre sont traictées plusieurs matières et choses non vulgaires et desquelles le lecteur tirera non-seulement plaisir, aussi utilité et profit, par PIERRE DE SAINCT-JULIEN. A Lyon, M. D. LXXXVIII, 1 vol.

Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne. A Troyes, MDCCLVI, 2 vol.

Moyen (le) *de parvenir*, contenant la raison de tout ce qui a été et sera. Dernière édition, exactement corrigée et augmentée d'une table des matières. Nulle part, 100070038, 2 vol. in-18.

Noei Borguignon de Gui Barôzai, cinquième édicion,

reveue et augmentée de lai note de l'ar de chéeun dé Noei, etc. An Bregogne, M. D. CC. XXXVIII, 1 vol. in-12.

OEuvres (les) *diverses de Monsieur de Cyrano Bergerac.* Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12.

OEuvres complètes de Brantôme, accompagnées de remarques historiques et critiques, nouvelle édition. Paris, 1822, 8 vol. in-8°.

OEuvres de François Villon, avec les remarques de diverses personnes. A La Haye, M. DCC. XLII., 1 vol. in-12.

OEuvres (les) *d'Estienne Pasquier*, contenant ses recherches de la France, son playdoyé pour M. le duc de Lorraine, celuy de Mᵉ Versoris, pour les jésuites, contre l'Université de Paris. Clarorum virorum ad Steph. Pasquierium carmina, epigrammatum libri sex, epitaphiorum liber, iconum liber, cum nonnullis Theod. Pasquierii, in Francorum regum icones notis. Ses lettres, ses œuvres meslées et les lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne. Amsterdam, M. DCCXXIII, 2 vol. in-fol.

OEuvres (les) *de feu M. Claude Fauchet*, premier président de la Cour des monnoyes, reveues et corrigées en cette dernière édition, suppléées et augmentées sur la copie, mémoires et papiers de l'autheur, de plusieurs passages et additions à plusieurs endroits. A quoy ont encore esté adjoustées de nouveau deux tables fort amples, l'une des chapitres et sommaires d'iceux, l'autre des matières et choses plus notables. A Paris, M. DCX, 1 vol. in-4°.

OEuvres de maître François Rabelais, publiées sous le titre de *Faits et Dits du Géant Gargantua et de son fils Pantagruel*, avec la prognostication pantagruéline, l'épître du Limosin, la crême philosophale, deux épîtres à deux vieilles de mœurs et d'humeurs différentes, et des remarques historiques et critiques de M. Le Duchat sur tout l'ouvrage. Nouvelle édition, augmentée de quelques remarques nouvelles. M. DCC. XXXII, 6 vol. in-12.

OEuvres de Regnier. A Londres, M. DCC. L., 2 vol. in-18.

Poésies de Marie de France, poëte anglo-normand du XIIIᵉ siècle, ou Recueil de lais, fables et autres productions de cette femme célèbre, publiées d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Marie, la traduction de ses lais en regard du texte, avec des notes, des commentaires,

des observations sur les usages et coutumes des François et des Anglois dans les XIIe et XIIIe siècles, par B. DE ROQUEFORT. Paris, 2 vol. in-8°, 1820.

Projet du Livre intitulé de la Précellence du langage françois, par HENRI ESTIENNE. A Paris, M. D. LXXIX, 1 vol. in-12.

Quatrains (les) *du S. de Pybrac,* conseiller du roy en son conseil privé, etc., etc. Lyon, B. Rigaud, 1 vol. in-8°, (1584) MDLXXXIIII.

Recherches (les) *du Blason,* seconde partie de l'usage des armoiries (par le père Menestrier). A Paris, M. DC. LXXIII, 1 vol. in-18.

Recueil de Chants historiques français depuis le XIIe *siècle jusqu'au* XVIIIe *siècle,* avec des notices et une introduction, par LE ROUX DE LINCY, ancien élève pensionnaire à l'École royale de Chartes. Première série, XIIe XIIIe, XIVe et XVe siècles. Paris, Gosselin, 1841, 1 vol. in-18.

Rivières (les) *de France qui se jettent dans la mer Méditerranée,* dédiées à monseigneur le marquis de Royan, par le sieur Coulon. Paris, M. DC. XLIV, 2 vol. in-12.

Roman (le) *de la Rose,* par GUILLAUME DE LORRIS et JEHAN DE MEUNG, nouvelle édition, revue et corrigée sur les meilleurs et plus anciens manuscrits, par M. MÉON. Paris, M. DCCC. XIII, 4 vol. in-8°.

Roman (le) *du Renart,* publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des XIIIe, XIVe et XVe siècles, par M. D. M. MÉON. Paris, 4 vol. in-8°, M. DCCC. XXVI.

Roman (le) *du Renard,* supplément, variantes et corrections, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la bibliothèque de l'Arsenal, par P. CHABAILLE. Paris, M. DCCC. XXXV, 1 vol. in-8°.

Satyre Menippée, de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris, etc., etc. 1752, 3 vol. in-12.

Traité théorique et pratique sur la culture des grains, suivi de l'art de faire le pain, par PARMENTIER, etc. Paris, an X (1802), 2 vol. in-8°.

Trésor de la langue françoyse tant ancienne que moderne, auquel entre autres choses sont les mots propres de marine, venerie et faulconerie, cy devant ramassez par

Aimart de Ranconnet, vivant conseiller et présiden enquestes en parlement, revue et augmentée en dernière impression de plus de la moitié, par Jean N vivant conseiller du roy et maistre des requestes e ordinaires de son hostel; avec une grammaire fran et latine, et le recueil de vieux proverbes de la Fr ensemble le nomenclator de Junius, mis par alphabétic et creu d'une table particulière de toute dictions, dédié à M. le président Bochart, sieur de Cl pigny, etc. Paris, M. DC. VI, 1 vol. in-fol.

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.



LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.

SÉRIE N° I.

PROVERBES SACRÉS.

DIEU. — JÉSUS-CHRIST. — PERSONNAGES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT. — APÔTRES. — SAINTS. — PAPE. — ÉVÊQUES. — PRÊTRES. MOINES. — RELIGIONS DIVERSES AUTRES QUE LA RELIGION CATHOLIQUE. — DIABLE. — MYTHOLOGIE ANCIENNE ET MODERNE.

ABBAYE. Il est de l'abbaye de Longchamp,
Il tient des dames.

Cela se dit à Paris d'un homme qui aime les femmes.

—— L'abbaye de Monte-à-Regret,
L'échelle qui sert à pendre.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*) XVIIe siècle.

—— Faute d'un moine l'abbaye ne manque pas.

Voyez l'article MOINE dans cette série.

—— L'abbaye est bien pauvre quand les moines vont au glan.

(OUDIN, *Curiosités françoises,* p. 251.)

ABBÉ. L'abbé mange le couvent.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*) XVIIe siècle.

— Abbé et couvent ce n'est qu'un, mais la bourse diverse.

(*Proverbes communs.*) XVe siècle.

ABSTINENCE vault moult.

(*Prov. Gallic., Recueil de* THOU, Ms.) XVe siècle.

Adam. Tous filz de Adam mourront.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

— Tous furent de Ève et d'Adam.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv[e] siècle.

— Vivre selon le vieil Adam.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

Amendement n'est pas pescher.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

Ange. Rire aux anges.

(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

C'est rire seul et sans sujet.

« Voilà, dit le chevalier, un réveil assez gai, et à qui en « as-tu donc, ou si *c'est aux anges que tu ris?* »

(*Mémoires du chevalier de Grammont*, ch. i.)

Anguillanneuf, et plus clairement **Au gui l'an neuf**, ou bien encore l'**Anguil l'an neuf.**

L'origine de ce proverbe remonte à une coutume pratiquée par les Gaulois. Les Druides, à un jour consacré du mois de décembre, allaient cueillir en grande cérémonie le Gui *sacré*. Ils le donnaient ensuite aux bardes qui le distribuaient de ville en ville, et annonçaient ainsi le commencement de l'année. De là est venu le mot d'*Au guy l'an neuf* que les enfants vont criant au premier jour de l'année dans quelques-unes de nos provinces. « Les Pi« cards, dit Fleury de Bellingen, après avoir crié l'*Au guy l'an* « *neuf*, y adjoustent *planté*, *planté*, c'est-à-dire une année abon« dante et fertile. » (*Étymologie* ou *Explication des Proverbes françois, etc.*, par Fleury de Bellingen, liv. i, p. 106.) Dans Rabelais, liv. ii, ch. 11 : « Pour aller à l'Anguillanneuf le premier « jour de l'an, etc. » Et dans les contes d'Eutrapel, fol. 66 v° : « Pour aller à Haguilanneuf, suivant la règle de *Publicandis*. »

Dans une satire contre Louis Servin, avocat général, on lit ces vers :

Puis c'est manger mon bled en herbe
Que d'attendre quelque habit neuf
De Servin qui tient ce proverbe :
Ne rien donner qu'à *Guillanneuf*.

(*Le Banquet des Sages dressé au logis et aux despens de maistre Loys Servin*, 1617, in-8°, p. 27.)

Apostoile. *Concile d'Apostoile.*

Assemblée de prélats.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiii[e] siècle.

Apostolus, dans la basse latinité, voulait dire envoyé. *Apostoile*, dans notre vieux français, signifiait *pape* et quelquefois *évêque*, *abbé*, *prélat*. Dans ce dicton populaire il a cette acception.

Apostre. Ce n'est pas un apostre, mais un disciple.

—— Il y a plus de disciples que d'apostre en France.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Argus. Mieulx voyant que Argus.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Aumosne. Donner l'aumône n'apauvrit personne.

(*Recueil* de Gruther.)

Aumosnier. De pinsemaille jamais bon aumosnier.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*, XVIe siècle.

—— En bien d'Église un aumosnier d'estre se croit maistre vannier.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Autel. Ki auteł sert, d'autel doit vivre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Baptesme. Il fait grand serement qui jure le baptesme qu'il a reçu.

(*Prov. Gallic*, Ms.) XVe siècle.

Béat. Habit de béat || a souvent ongles de chat.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Beati-quorum. Enluminé comme le B de *Beati quorum.*

« Les Poitevins prononcent B comme Boi, ce qui sert à expli-
« quer ce proverbe qu'on lit dans l'*Apologie pour Hérodote*, à
« cause que dans les anciens livres d'église les lettres initiales
« étaient enluminées. »

(Lamonnoye, *Noëls bourguignons; Glossaire*, p. xx.)

Benefices. Les chevaux courent les benefices et les asnes les attrapent.

« L'avidité de plusieurs ecclesiastiques ignorans a donné lieu à
« ce proverbe. La plus part se donnent des mouvemens extraor-
« dinaires pour obtenir des bénéfices quand ils sont vacans. Ces
« gens, que l'on nomme asnes à cause de leur ignorance, montent
« à cheval et courent en poste pour les avoir. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par Fleury de Bellingen, p. 157.)

Caresme. Amoureux de carême, qui a peur de toucher à la chair.

Amoureux timide.

—— Prendre ses caresmeaux.

Prendre d'une chose tout ce qu'on peut en avoir.

« Mais je voue à Dieu qu'il en a pris tous ses cares-
« meaux, car je tiendray sur luy, etc. »

(*Cent Nouvelles nouvelles; nouv.* 33, t. I, p. 273.) XVe siècle.

CATHOLIQUE à gros grains.

Mauvais catholique, qui penche vers l'hérésie.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*) XVIIe siècle.

——— Il est plus catholique nourrir ses passions que d'en prendre d'autruy.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

CAYPHE. Mener de Cayphe à Pilate.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

CENDRE. Mieulx vault la cendre divine,
Que du monde la farine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

CHANDELLE. La chandelle qui va devant éclaire mieux que celle qui va derrière.

« Qu'en tel cas il se faut haster, la chandelle qui va de-
« vant esclairant beaucoup mieux que celle de derrière,
« et qui va après. »

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 3 v°.) XVIe siècle.

On disait ce proverbe à propos des aumônes faites promptement et sans regret. L'argent que l'on donne par avance est plus agréable.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

CHANTRE toussist qui perd sa notte.

(*Mimes de* BAÏF, fol. 67 r°.) XVIe siècle.

CHAPELLE. Il n'est si petite chapelle,
Qui n'ait sa dédicace et feste.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

CHAPELAIN. Comme chante le chapelain,
Ainsy répond le sacristain.

—— Tel chapelain, tel sacristain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

CHAPITRE. Descort de capitre.

Discorde, désunion, querelle de chapitre.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Ce dicton populaire fait allusion aux discussions qui s'élevaient entre les membres des différents chapitres chargés de régler les affaires des communautés religieuses. Ces discussions étaient souvent très-vives, et dom Felibien rapporte, dans son *Histoire de Paris,* que les chanoines de Notre-Dame se battirent à coups de poing contre ceux de la Sainte-Chapelle.

—— Pain et vin de chapitre.

CHAPITRE. « Pourveu qu'il nous laisse le pain du chapitre. »

(*Satire Ménippée, harangue de Rose.*) XVIe siècle.

« Il ne nous faut que considérer ce qu'on appelle vin théologal « et ce qu'on appelle pain de chapitre. Car quand il est question « d'exprimer en un mot un vin bon par excellence, et fust-ce « pour la bouche d'un roi, il faut venir au vin théologal ; pareil- « lement s'il est question de parler d'un pain, ayant toutes les « qualités d'un bon et bien friand pain...., ne faut-il pas venir « au pain du chapitre. »

(*Apologie pour Hérodote*, chap. 22.)

CHARITÉ. Charité oingt, péché poingt.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— Charité bien ordonnée commence par soi-même.

(LE ROUX, *Dictionn. critique*, t. I, p. 211.)

CHRÉTIEN. Plus de gens bestes que d'asne chrestien.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

—— Parler chrétien.

C'est-à-dire parler raisonnablement, clairement.

« Il faut parler chrétien si vous voulez qu'on vous en- « tende. »

(MOLIÈRE, *Précieuses ridicules*.)

—— C'est une belle chrétienne.

C'est une jolie femme.

CHRÉTIENTÉ. Marcher sur la chrétienté.

Marcher nu-pieds.

—— Dieu bénisse chrétienté.

Se dit quand on fait comparaison d'un animal à un homme.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 24.)

CLOCHE. Étonné comme un fondeur de cloches.

« Dont il feut plus estonné qu'ung fondeur de cloches ; « et s'escria : Ha Panurge où es tu ? »

(RABELAIS, liv. II, ch. 29.) XVIe siècle.

—— L'on a beau battre les cloches devant que les paroissiens soient venus.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 43 v°.) XVIe siècle.

—— Mieulx vault à cloche se lever que à la trompette.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— Rapporter les cloches d'un tel lieu.

Revenir avec les pieds enflés pour avoir trop marché.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 106.)

—— Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Clocher. Il est feste en sa paroisse, on carillonne en son clocher.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il faut placer le clocher au milieu du village.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Cloistre. En cloistre ne rien cognoistre.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

Communautés commencent pas bastir leur cuisine.

(Le Roux, *Dictionn. critique*, t. 1, p. 93.)

—— Une communauté n'est comme unité.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

Confession faite par force ne vault rien.

(*Prov. Gallic. Ms.*) XVe siècle.

Cordelier. Aussi juste que la manche d'un cordelier.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Aller sur la hacquenée des cordeliers.

Aller à pied.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 254.)

—— Gris comme un cordelier.

(*Dict. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Un mal et un cordelier
Rarement seul par sentier.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Corps saint (Enlevé comme un), ou mieux : Enlevé comme un cahorcin.

Voici l'origine de ce proverbe, qui a changé entièrement d'acception parce qu'on a cessé de le comprendre. A plusieurs époques du moyen âge, mais principalement au moment des croisades, différentes compagnies de marchands italiens s'établirent en France, et s'enrichirent en faisant l'usure. Ces compagnies furent appelées *Caorcins*, *Caorsins*, *Cahorsins*, soit, comme le veulent quelques-uns, parce que les principaux d'entre eux venaient de Florence et appartenaient à la famille des Corsini, soit parce qu'une des plus considérables de ces compagnies avait été s'établir à Cahors. La dureté avec laquelle ces commerçants agirent envers leurs créanciers, et aussi le désir de s'emparer des richesses considérables amassées par eux, furent causes qu'à plusieurs reprises on les enleva pour les expatrier. De là est venu le proverbe. On peut consulter à ce sujet l'historien Mathieu Pâris sous l'année 1235, tome IV, page 171, de la traduction française de M. Huillard-Bréholles, Paris, 1841, in-8°, 9 vol., Paulin éditeur. Dans le *Don Quichotte* on donne à ce proverbe une autre signification. Quand Sancho fut arrivé à son gouvernement de l'île de Barataria, on vint le recevoir en grande cérémonie, on l'enleva en pompe, comme un corps saint.

COURONNE rase, bien en sa case.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

COUVENT. En couvent souffle tout vent.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

CROIX. Il faut faire une croix à la cheminée.

Pour dire qu'il vient de se passer une chose extraordinaire.

— Je n'ai ni croix ni pile.

Je n'ai pas d'argent.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 139.)

CRUCIFIX. C'est un mangeur de crucifix.

C'est un bigot, un faux dévot.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

DÉLUGE. Après moi le déluge.

(*Matinées sénonaises*, p. 481.)

DIABLE. Au diable peut l'on faire tort.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Avoir le diable dans sa bourse.

Un charlatan disoit, en plein marché,
Qu'il montreroit le diable à tout le monde.
Sy n'y eut-il, tant fut-il empeché,
Qui n'accourut pour voir l'esprit immonde.
Lors une bourse assés large et profonde
Il leur deploye et leur dit : Gens de bien,
Ouvrez les yeux, voyez, y a il rien ? —
Non, dist quelqu'un de plus près regardans. —
Eh ! c'est, dit-il, le diable, oyez vous bien,
Ouvrir sa bourse et n'avoir rien dedans.

(MELLIN DE SAINT-GELAIS.) XVIe siècle.

« Et logeant le diable en sa bourse. »

(LA FONTAINE, *Fables.*)

— C'est un bon diable.

Se dit à propos d'un bon garçon.

— C'est un pauvre diable.

Se dit à propos d'une personne malheureuse.

— C'est un diable Huguenot, il ne se soucie pas de la croix.

(CYRANO DE BERGERAC, *Pédant joué*, p. 75.)

— C'est le diable qui bat sa femme et qui marie sa fille.

Se dit quand il pleut et fait soleil à la fois.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 164.)

— De service au deable conchié gueredon.

De service au diable mauvaise récompense.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

DIABLE. **De jeune angelot, vieux diable.**

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

« De jeune hermite vieil diable, notez ce proverbe au-
« thentique. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 64.) XVIe siècle.

— **De père saintelot, enfant diablot.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Fait bien le diable de Vauvert**
Qui brusle tout et qui tout perd.

(Ms. GAIGNIÈRES, t. I, p. 194.)

Vauvert était une habitation fort déserte, située non loin de Paris, à peu près vers l'endroit où se trouve aujourd'hui l'entrée du Luxembourg, du côté de l'Observatoire. Des diables, qui y séjournaient y faisaient, dit-on, un bruit épouvantable, jusqu'au moment où Saint-Louis, en 1258, sollicité par le grand-prieur des Chartreux de Grenoble, donna cette maison de Vauvert à la communauté, qui y établit une maison et en chassa bientôt le démon. (Voyez les *Antiquités, fondations et singularités des plus célèbres villes du royaume de France*, par Jean Le Castel, 1605, p. 53.)

« Car cest Anglois est ung aultre diable de Vauvert. »

(RABELAIS, liv. II, ch. 18.)

— **Faire d'ung diable deux.**

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Faire deux fautes en pensant en corriger une.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 164.)

— **Faire le diable à quatre.**

Suivant l'abbé Tuet (*Matinées sénonaises*, p. 137), l'origine de ce proverbe vient des anciennes pièces de théâtre, appelées Mystères, dans lesquelles les suppôts de l'enfer étaient représentés par quatre personnages habillés en diables qui faisaient un grand vacarme, poussaient des hurlements, et cherchaient à donner aux spectateurs l'idée des tourments à venir.

— **Faire comme le valet du diable, plus qu'on ne lui demande.**

(*Les illustres Prov.* t. II, p. 74.)

— **Gourmer le diable à coups de bréviaire.**

— **Se remuer comme un diable dans un bénitier.**

— **Il n'est pas si diable qui se faict noir.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— **Le diable est le père du mensonge.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

DIABLE. Le diable est pauvre qui n'a point d'ame.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

— Le diable est sur ses vaches, le diable est sur ses poules.

Pour dire qu'un homme est malheureux.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 164.)

— Le diable est trop subtil.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Le diable ne dort jamais.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le diable ne sera pas toujours diable.

— Le diable n'est pas toujours à ung huys.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Le diable parle toujours en l'Évangile.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Le diable prend ce qu'on oste à Dieu.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Le diable y en a tant bouté.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Mal enfant berse qui le diable endort.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Quand il dort le diable le berse.

Se dit d'un meschant homme qui trouve de pernicieuses inventions.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 165.)

— Malheureux est le pays
Auquel le diable est en haut prix.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— On connoist le diable à ses griffes.

On connaît le diable par ses actions.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 165.)

— Où le diable ne peut aller,
Sa mère tasche d'y mander.

— Paroles dangelot, ongles de diablot.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Plus a le diable, plus veut avoir.

(*Anciens prov. franç.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Quand Dieu mande à l'homme la farine,
Le diable en pourchasse la ruyne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

DIABLE. Quand Dieu donne farine,
Le diable clost le sac.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Kanques amasse avers tout emporte Maufèz.

Tout ce qu'amasse l'avare emporte le diable.

(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.

— Qui au diable doit aller, il n'a que demourer.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Qui diable achète, diable vend.

(GABR. MEURIER, *Tresor de Sentences.*) XVIe siècle.

— Qui hume le tronc du moustier est tout au diable, luy et les siens.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Tirer le diable par la queue.

Travailler fort pour gagner sa vie.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 165.)

DIEU. Dieu a cent mil aies (*aides*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Dieu aide les mals vestus.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Dieu aime la créature à qui il envoye du mal pour luy souvenir de luy.

— Dieu beneic tout.

Dieu bénit tout.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Dieu donne le bœuf et non les cornes.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Dieu donne fil à toile ourdie.

(HENRY ESTIENNE, *les Premices*, p. 46.) XVIe siècle.

— Dieu est au prendre et le diable au rendre.

— Dieu est fontaine de tout bien.

— Dieu est puissant de bien nous faire.

— Dieu fait belle grace à homme qui se porte deuement (*convenablement*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Dieu me garde de quatre maisons,
De la taverne, du Lombard,
De l'hospital et de la prison.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Lombard est ici pour usurier.

[redacted]

DIEU. Dieu mesure le froid à la brebis tondue.

On :

— Dieu donne le froid selon la robbe.
(HENRY ESTIENNE, *Prémices, etc.*, p. 47.) XVIe siècle.

— Dieu n'a point de maître, et j'en ay un.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Dieu ne sçauroit faire une montaigne sans vallée.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Dieu ne veut pas plus qu'on ne peut.
(*Adages françoise.*) XVIe siècle.

— Dieu n'oublie pas les siens.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Dieu nous doint bien vivre et bien mourir.
— Dieu nous en doint eslire le meilleur.
— Dieu nous donne tout ce que nous avons.
— Dieu nous gart de mauvaise temptacion.
— Dieu ne nous fist oncques pour nous oublier.
— Dieu nous gart de l'Ante-Crist.
— Dieu pardonna sa mort.
— Dieu scet qui est bon.
— Dieu souffrist mont.
— Dieu soit aouré de tout.
— Dieu veust bien que l'on le prie.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une affaire.
(LAMESANGÈRE, *Dictionn. des Prov.*, p. 20.)

— Dieu paira tout.
— Dieu peut tout.
— Dieu punist tout quand il luy plaist.
— Dieu qui est juste payera selon que chacun fera.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Dieu ki à fait sur moi loisir
Un mal dont il m'estuet nuisir
Dist que devant lui souef flaire.
(BAUDE FASTOUL d'Arras, *Fabl.*, t. I, p. 112.) XIIIe siècle.

Dieu qui m'envoie un mal que je dois supporter, dit que ce mal sentira bon devant lui.

DIEU. Dieu rendra tout à juste prix.

— Dieu sçait bien qu'il nous faut.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Dieu sçait qui est bon pèlerin.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Dieu s'en prend toujours à la fin.

— Diex se prend toz jors à la fin
Ce dist la lettre et le devin.

(*Bible au seigneur de Berze*, v. 835. *Fabl. de Méon*, t. II.) XIIIe siècle.

— Dieu t'a fait une belle grace, tu parles de bien haut.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Dieu tout en un instant peut beaucoup labeurer, ou en peu d'heures Dieu beaucoup labeure.

XVIe siècle.

Henry Estienne a composé sur ce proverbe cinquante épigrammes que l'on peut lire, page 3 à 24 de son ouvrage intitulé : *Les Prémices, ou le Premier livre des Proverbes epigrammatizez, ou des Épigrammes proverbializez*, 1594, in-12. « Ce proverbe « est beau, dit-il, aussi est-il des plus anciens, car il est du « nombre de ceux que j'ay dict avoir monstré au roy Henri III « en un ancien livre escrit en parchemin », p. 10. Au sujet de tous les proverbes relatifs à Dieu, on peut consulter ce livre.

— Dieu voit tout.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Dex hait mout povre orgueilleux, jeune paresseux et viel luxurieux.

(*Anciens prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— A chascun Dieu fera droiture.

(*Prov. de Jeh. Miélot.*) XVe siècle.

— A qui Dieu ayde nul ne peut nuire.

— A qui Dieu plus a donné,
Plus est à lui obligé.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A qui Dieu veut ayder sa femme meurt.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Au monter béut Dieu.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Ayde toi, Dieu te aydera.

(*Prov. communs.*) XVe siècle. RABELAIS, liv. II, ch. 27.

DIEU. Aide-toi, le ciel t'aidera.

(LA FONTAINE, fable XVIII, liv. VI.)

— Bien est gardé qui Dex velt garder.

— Bien est aidiés cui Diex velt aidier.

— Cui Diex velt aider nus ne li puet nuire.

— Bons est li Diex qui partout aiue.

Bon est Dieu qui partout aide.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Ce que Dieu donne par nature,
Nu peut oster aucune créature.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Celuy est bien gardé, qui de Dieu est gardé.

(*Adages franç.*; HENRY ESTIENNE, *les Prémices, etc.*, p. 31.) XVIe siècle.

— Celuy est bien pouvre que Dieu hait.

— Celuy est bien riche que Dieu ayme.

(*Prov. communs goth.*) XVIe siècle.

— Contre Dieu nul ne peut.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Cui Dex aime il le tempeste et donne à souffrir.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— De Dieu vient le bien, et des aveilles le miel.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— De Dieu tout bien vient.

(HENRY ESTIENNE, *les Prémices, etc.*, p. 26 et suiv.) XVIe siècle.

— De telle peine est le pécheur pugni,
Qui en son vivant metz Dieu en obly,
Quant il meurt ne luy souvient de luy.

(*Prov. communs.*) XVIe siècle.

— Donner à Dieu n'apovrist homme.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— D'un costé Dieu poingt, de l'autre il oingt.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— En petit lieu à Diex grant part.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— En petite maison a Diex grant porcion.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— En petit hotel a Dieu grant part.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

DIEU. En peu d'eure Dex labeure.

(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— En peu d'heures Dieu labeure.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Dict sans faict
A Dieu déplaict.
Dict faisant
A Dieu plaisant.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIᵉ siècle.

— Faites loyaulté et Dieu la vous fera.

— Honte lui vient qui en Dieu ne croit.

— Il est bien vengé qui Dieu venge.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Il est pauvre qui Dieu hayt.

— Il est riche qui Dieu ayme.

— Il est tant pauvre que Dieu le cherche pour le tuer.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Il est vray ce que tu dis, ou Dieu est.

(BOVILLI *Prov.*) XVIᵉ siècle.

— Il ne croit en Dieu que sur bons gages.

C'est-à-dire il est un peu athee.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 168.)

— Il ne perd rien, qui ne perd Dieu.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Il n'est riens qui vaille miex de Diex.

Il n'est rien qui vaille mieux que Dieu.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Il vaut mieulx Dieu prier que ses sains.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Là où Dieu veult il pleut.

(*Prov. communs goth.*) XVᵉ siècle.

— Où Diex veut se pleut.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Lessez faire à Dieu qui est homme d'aage.

— Les miracles de Dieu sont moult beaux.

— L'en doit toujours croire en Dieu.

— Main à main, comme Dieu fit le pain.

— Nous devons Dieu regracier tous.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

DIET. Nul seigneur sur Dieu.
(*Recueil* de GAUTHIER.)

— Pour Dieu ou pour l'argent.
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Quand ayme Dieu est sur en tous lieux.
(*Recueil de* GAUTHIER.)

— Qui a la grace du monde
Si a la grace de Dieu.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Qui a peu Dieu luy donne.
(*Prov. communs goth.*) XVᵉ siècle.

— Qui Dieu quitte (*acquitte*) bien est heureux.

— Qui du sien donne Dieu lui redonne.

— Qui en son vivant met Dieu en oublie
A la mort ne luy souvient de luy.
(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— Qui est près de l'église est loing de Dieu.
(*Prov. communs goth.*) XVᵉ siècle.

— Ki s'abaisse Diex l'acroist.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Qui sert Dieu
Il a bon maistre.

— Qui sert Dieu il est roi.
(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— Salus nous doint Dieu et florins
Que prou trouverons de cousins.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Servir Dieu est régner.
(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— Sur Dieu n'y a aucun seigneur,
Ny sur noir aucune couleur.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVᵉ siècle.

— Tant ayme-on Dieu qu'on suyt l'Eglise.
(VILLON, *Ballade.*) XVᵉ siècle.

— Tant com dure Diex ajue.
Tant comme dure Dieu aide.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Tout se passe fors que aymer Dieu.

— Tout vient de Dieu.
(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle

Dieu. Voix du peuple, voix de Dieu.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

« Cela advenant est tenu pour maxime le proverbe vulgaire :

« Qui est aimé du *populus*
« Il est aimé de *Dominus*.

« Aussi qu'il est dit que la *voix du peuple est la voix de Dieu.* »

(*Melanges hist.* de Saint-Julien de Balleure, p. 636.)

— Faire barbe de fouerre à Dieu.

Fouerre est un vieux mot du dialecte de Picardie, qui signifie paille. Quand on veut, dit Pasquier, denoter un homme faux qui croit tromper Dieu, on se sert du dicton precedent, et cela par abus, au lieu de dire il fait gerbe de fouerre à Dieu, qui signifie *gerbe de paille.* (*Recherches*, liv. viii, chap. 52.)

Dans les additions au Dictionnaire de Nicot, page 18, on lit : « Ce dicton a esté corrompu par beaucoup de gens, et des doctes « mesmes, lesquels au lieu de *jarbe* disoient *barbe*, mais quand « on saura son origine, la correction en sera facile », et Nicot explique que certaines gens ne craignent pas de payer la dime avec des gerbes de paille, « esquelles n'y avoient point de grains. « De là est venu ce proverbe, lequel peut s'appliquer à toutes « personnes de mauvaises conscience, soit envers Dieu, soit envers les hommes. »

Rabelais, liv. i[er], chap. 11, *de l'Adolescence de Gargantua*, dit en parlant de son héros : « Faisoyt gerbe de feurre aux dieux. » Et dans la *Satire Menippée*, Harangue de Monsieur le Lieutenant : « Toutesfois quand je vey que ces heretiques nous faisoyent « barbe de foirre. » Voyez aussi Montaigne, liv. ii, chap. 12.

Dime. Veau de dime.

« Et n'estoient que gros veaulx de disme. »

(Rabelais, liv. ii, ch. 10.) xvi[e] siècle.

« Car peu de gloire me semble accroistre à ceulx qui « seulement employent leurs yeulx, etc., etc., baislent « aux mousches comme veaulx de disme. »

(Rabelais, *Prologue* du liv. iii.)

— Un veau de dime, un grand sot.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 562.)

— Rente est plus seure que dismes.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

Drap. Défiez-vous des gens qui ne voyent le jour que par une fenêtre de drap.

« Proverbe qui avertit de se défier des moines et de la gent à « *capuchon*, employé dès l'année 1508 par Jean de Salbuse, « evesque de Mianie. Guy Patin, dans une lettre de mai 1668,

« traite les moines de *têtes encapuchonnées, qui ne voyent le monde* « *que par une fenestre de drap.* » (*Ducatiana*, p. 498.)

Rabelais a dit dans le même sens, liv. II, chap. 34 : « Ne vous fiez jamais en gens qui reguardent par ung pertuis (*trou*). »

EAU BÉNITE. D'eau bénite le moine suffit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

——— Donner de l'eau bénite de cour.

Donner de belles paroles, mais ne rien tenir.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 175.)

——— Un livre sert d'eau bénite aux morts.

——— J'y ai porté l'eau béniste.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

ÉGLISE. Cil est bien de l'Iglise
Qui le sien i divise,
Ce dist li villains.

Celui-là est bien de l'Église qui y donne son bien.

(*Prov. au Villain*, publiés par M. CRAPELET, p. 176.) XIII[e] siècle.

ÉVANGILE. Ce n'est pas tout Évangile
Ce qu'on dit parmi la ville.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

——— Crever l'Évangile.

« *Commentaire* : Certains réformez se prindrent à leur chambrières et les épousèrent, qui fut une risée au peuple dont fut « né ce proverbe. »

——— Il est aussi vray que l'Évangile.

——— Il est maudit en l'Évangile qui a le choix et prend le pire.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

« Ainsi choisissiez vous le pire; c'est pourquoy estes « mauldict en l'Évangile. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 46.) XVI[e] siècle.

——— Fol est tenu en l'évangile, qui a le choix et prends le pire.

(*Recueil* de GRUTHER.)

ÉVÊQUE des champs ou évêque de campagne, qui donne la bénédiction avec les pieds.

C'est-à-dire un pendu.

« Ung des susdits sera ceste année faict évesque des

« champs, donnant la bénédiction avec les pieds aux pay-
« sans. »

(RABELAIS, *Prognostic. pantagrueline*, ch. 5.) XVIe siècle.

« Si j'en puis venir à bout je seray évesque de la ville et
« des champs. »

(*Satire Menippee, Harangue du sieur de Rieux*.)

« Tu seras évesque des champs. »

(*Satire Menippee, Quatrain au prescheur Boucher.*)

ÉVÊQUE. Crosse de bois, évesque d'or;
Évesque de bois, crosse d'or.

« Autrefois les chrestiens recherchoient ceux qu'ils vouloient
« élever à l'episcopat, et estoient obligés d'user d'autorité pour
« leur faire recevoir ceste dignité. Dans ces premiers temps on
« ne regardoit dans ce choix qu'à la vertu et au mérite. Il n'y
« avoit presque point de bien attaché à leur fonction. La simpli-
« cité même alloit si loin que lorsqu'on les consacroit on leur
« mettoit à la main un baston de bois pour crosse. Dans la suite,
« les empereurs ayant reçu le baptesme et fait profession de chris-
« tianisme, le zele des chrestiens enrichit les prélats de l'Église.
« Mais à mesure que ces richesses ont augmenté, la vertu et le
« mérite diminuerent dans le clergé, de sorte que la piété et la
« simplicité des premiers évesques donna lieu de dire : *Crosse de*
« *bois, évesque d'or*, et les richesses et le relâchement de leurs
« successeurs firent dire : *Evesque de bois, crosse d'or*, ce que l'on
« exprimoit autrefois en latin, *episcopus aureus, pedum ligneum;*
« *episcopus ligneus, pedum aureum* traduit ainsi par un ancien
« poète françois :

« Évesque d'or, crosse de bois.

« Mais tout au contraire, à rebours, il dit ores :

« Évesque de bois, crosse d'or. »

(*Étymol. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 135.)

—— De messieurs les vivandiers
D'évêques devenus meuniers.

(*Gazette françoise* de MARCELLIN ALLARD, fol. 72.) XVIIe siècle.

On n'est pas d'accord sur l'origine de ce proverbe; les uns veulent qu'il soit corrompu, et qu'on ait dit dans l'origine d'*évêque aumônier*, parce qu'un évêque retomberait ainsi au dernier rang, après avoir occupé le premier. Les autres prétendent que la version actuelle est très-bonne, et qu'elle vient de Spifame, évêque de Nevers en 1547, qui s'étant sauvé à Genève, avec une femme dont il était épris, quitta l'Église et se fit meunier pour vivre. (Voyez TARY, *Matinées sénonaises*, p. 141.)

« Qui m'ont par le moyen du feu roy fait de meunier
« devenir évesque. »

(*Satire Menippée, Harangue de M. le recteur Rose.*) XVIe siècle.

ÉVÊQUE. De pauvre évesque, pauvre éveschė.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Il est trop jeune pour estre évesque.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Nous avons un archevesque.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

— Se battre de la chappe à l'évêque.

Se disputer à qui appartiendra une chose qui n'est et ne peut être à aucun de ceux qui y prétendent. On explique ce proverbe de différentes manières. On prétend qu'au moment où l'archevêque de Bourges met pour la première fois le pied dans sa cathédrale, le peuple se jette sur la chape dont ce prélat est revêtu, et chacun se bat à qui en aura un morceau. On peut voir à ce sujet, TORT, *Matinées sénonaises*, p. 123, et MÉRY, *Histoire des Proverbes*, t. II, p. 184.

« Vous verrez qu'on s'amusera plustost à vecir hors de saison « quelque dispute *de la chappe à l'évesque, etc.* » (*Satire Ménippée, Vertu du Catholicon.*)

EXCOMMUNIE (*excommunication*) est un mal dont l'en gariet.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

EXCOMMUNIÉ. Excommunié mange bien racte.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Excommunié mange bien pain.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Cet homme est pis qu'excommunié.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 486.)

FÊTE. C'est pour vous que l'on fait la feste.

Par ironie : Vous n'avez rien à prétendre à cela.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 220.)

— C'est une vieille feste que l'on ne feste plus.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 219.)

— Il devine les festes quand elles sont passées.

Il devine les choses après qu'elles sont arrivées.

— Il est feste au palais.

Par allusion au palais de la bouche, il faut jeûner.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 220.)

— Il est feste en sa paroisse, on y carillonne.

On lui donna le fouet.

— Il est demain feste, les marmousets sont aux fenestres.

Pour dire qu'il y a quantité de personnes aux fenêtres.

Fête. Il n'est pas tous les jours festes.

— Il n'est pas de bonnes festes sans lendemain.

(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 220.)

— La feste sera bonne.

Se dit quand quelqu'un casse un verre.

(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 219.)

— On ne le voit qu'aux bonnes festes.

C'est-à-dire qu'on le voit rarement.

(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 220.)

— Que la feste soit venue nous la chomerons.

(*Contes* d'Eutrapel, fol. 67 r°.) xvi° siècle.

Foi. La foi du charbonnier.

On fait un conte qui a donné l'origine à ce proverbe. « Un charbonnier estant enquis par le diable de ce qu'il croyoit, luy respondit : Toujours je crois ce que l'Église croit. »

De là est venu que lorsqu'on a voulu marquer qu'un homme avait une foi ferme, mais sans science, on a dit : *la foi du charbonnier*.

(Fleury de Bellingen, *Étym. des prov. franç.*, p. 252.)

Frères mineurs. Deux à deux, comme les frères mineurs.

(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 162.)

Gloria. En la fin se chante le gloria.

Hercules. Contre deux Hercules ne peult.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

Hermite. Il n'est si bon hermite qu'on ne fasse partir de son hermitage.

(*Prov. communs.*) xv° siècle.

Hospitalier. Boban d'ospitaliers.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiii° siècle.

Vanité, présomption d'hospitaliers.

Ces religieux soldats, établis en 1104 à Jérusalem, sous le règne de Beaudouin Ier, prirent le nom de *chevaliers de Rhodes*, après la conquête qu'ils firent de cette île, en 1310. Chassés de ce pays en 1522, par les Turcs, ils se retirèrent à Candie, puis à Malte, sous la conduite de Villiers de l'Ile-Adam, leur grand-maître. Ils prirent alors le nom de *chevaliers de Malte*. On reprochait à ces religieux leur orgueil, parce qu'il fallait, pour entrer dans cet ordre, faire preuve d'une ancienne noblesse. Compagnons des Templiers, ils étaient souvent en rivalité avec eux, et l'auteur du *Roman du Renart* représente ces deux ordres disputant à qui aura ce maître fripon dans ses rangs.

Idole. Rire du bout des dents comme une vieille idole.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

In fidelium. Passer plusieurs choses par *un fidelium*.

« Quand au lieu de nous aquiter de plusieurs charges aux-
« quelles nous sommes obligés, nous les passons à la légère, on
« dit que nous les avons toutes passées par *un fidelium*. Il ne faut
« pas douter que nous n'ayons emprunté ce proverbe des fautes
« que font quelques curez quand ils ne s'aquitent pas de ce qu'ils
« doivent aux morts. Car comme il arrive qu'il y a tant d'obitz
« fondés dans une église, que dans le siècle du temps il est très-
« difficile de s'en aquiter, ou bien que la négligence des ecclésias-
« tiques est très-grande, nos anciens ont dit que tout cela se pas-
« soit par *un fidelium*, qui est la dernière oraison dont on ferme
« les prières des morts, voulant dire que l'on avoit employé une
« seule messe des morts pour toutes les autres. Ce mesme pro-
« verbe a esté aussi en usage dans toutes les autres affaires où
« l'on commet de semblables fautes. »

(*Recherches* de Pasquier, liv. viii, ch. 34.)

« Si leurs deputez eussent passé par le mesme *in fide-*
« *lium*. »

(*Satire Ménippée, Harangue de M. d'Aubray*.)

Israel. Les roys d'Israël sont clémens.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Jeûne. Deux festes valent mieux qu'un jeûne.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Jésus-Christ. Ne crois jamais en toi la foi du Christ avoir.

——— Ou Christ ou Cæsar.

——— O combien qui en Christ croit est heureux.

——— Par argent obtient-on maintes choses caduques et le salut par la grâce en Jésus-Christ.

(Gomès de Trier, *Jardin de récréation*.) xvie siècle.

Job. Pauvre comme Job.

(*Adages françois*.) xvie siècle.

Judas. C'est le baiser de Judas.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

— Il est traître comme Judas.

— Estre damné comme Judas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 61.)

— Plus trahistre que Judas.

Jupiter. Si jeune savoit, et vieil pouvoit, un Jupiter il seroit.

(*Adages françois*.) xvie siècle.

Jupiter. Jupiter même, quand il pleut, ne plait pas à tous les mortels.

« Et y a un viel proverbe qui dict que Jupiter mesme, « quand il pleut, ne plait pas à tout les mortels. »

(*Satire Menippée, Harangue de M. d'Aubray*), XVI[e] siècle.

Marie (la Vierge). C'est du vin de la vierge Marie.

Du lait.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— On monstre la Vierge Marie aux fols.

(Gomès de Trier, *Jardin de recreation.*) XVI[e] siècle.

Martyr. Mieux vaut estre martyr que confesseur.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Matines. Après Matines doit-on Chanter *Te Deum.*

« Selon l'ordinaire de l'Église on chante *Te Deum* après Ma- « tines, et non devant, signifiant par ce propos que ceulx sont folz « et n'ont bon conseil qui font la feste et se resjouyssent devant « l'heure compétente, dont apres ilz sont repentans et s'en trou- « vent mal. »

(*Prov.* de Bouvelles.) XVI[e] siècle.

—— Commencer matines par tousser et souper par boire.

« Messieurs, l'on dict que matines commencent par « tousser et souper par boyre. »

(Rabelais, liv. I, ch. 41)

—— Chanter *Magnificat* à matines.

(Rabelais, liv. I, ch. 2.) XVI[e] siècle.

—— Étourdy comme le premier coup de matines.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Parce que généralement, quand on sonne Matines, beaucoup de gens se réveillent en sursaut, et sont tout étourdis.

« Aussi estourdys que le premier son de Matines, qu'on « appelle en Lussonnois, etc. »

(Rabelais, liv. II, ch. 28)

Messe. Aller à la messe des trespassez, y porter pain et vin.

Aller à la messe après avoir bien bu et bien mangé.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 343)

— Il n'est pas à jeun à ceste messe.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Messe de chevalier.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

Messe. Quand la messe fut chantée,
Si fut la dame parée.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Sonner la messe martingot.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Minerve. Pourceau Minerve enseignant.

« Et avoit ung collier d'or au col, autour duquel estoyent quelques lettres ionicques, desquelles je ne peus lire que deux motz : ὗς Ἀθηνᾶν, pourceau Minerve enseignant. »

(Rabelais, liv. IV, ch. 41.) XVIe siècle.

Ministre. Ouvrir la bouche comme un ministre qui dit son premier sermon.

Dans ce proverbe, le mot ministre signifie prêtre de la religion réformée. C'est dans ce sens qu'il est employé par l'auteur du *Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé : *Dictionnaire.*

Moines. Convoitise de moines blancs.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

« On comptoit parmi ces religieux les *Prémontrés*, les *Chartreux*, les *Carmes*, les *Bernardins*. Cette expression de convoitise, appliquée aux moines blancs, caractérise l'esprit de ces ordres monastiques qui, moins anciens que ceux des moines noirs, faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour acquérir des richesses, etc. »

(Crapelet, *Proverbes et Dictons populaires*, p. 24.)

—— Envie des moines ners.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Jalousie des moines noirs.

« Dans les XIIe et XIIIe siècles, on partageoit tous les moines en deux classes : les noirs et les blancs, qu'on distinguoit par la couleur de leur habit et la différence de leur règle. Les moines noirs suivoient la règle de saint Benoît, et les autres plus généralement celle de saint Augustin. » (Crapelet, *Proverbes et Dictons populaires*, p. 24.)

Les moines noirs portoient envie aux *blancs*, dont l'institution était plus récente, et jouissait d'une plus grande considération. Raoul de Houdan, auteur d'un fabliau intitulé *la Voie d'enfer*, leur reproche d'être engraissés de fainéantise. (Voyez les *Fabliaux* de Le Grand d'Aussy, t. II, p. 224, édit. in-8.)

—— Moyne au cloistre,
Et la mort au cimetière.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

MOINE. Attendre quelqu'un comme les moines attendent l'abbé.

« C'est-à-dire en dienant, car l'heure du repas est si réglée « dans les monasteres, que quand l'heure est sonnée, on se met « à table, sans attendre non pas même le supérieur. »

(*Les illustres Prov.*, t. II, p. 51.)

— Bailler le moine.

Porter malheur à quelqu'un.

« Pourtant encores est le proverbe en usaige de baillér « le moyne à quelqu'ung. »

(RABELAIS, liv. I, ch. 45.)

— C'est une méchante chair que de moine, encores vaut-elle pis que d'abbé.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il n'est envye que de moyne.

— L'habit ne fait pas le moine.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— La robe ne fait pas le moine.

(*Roman de la Rose*, v. 11094.) XIIIe siècle.

— Li abis ne fait pas l'ermite.

(*Fabliaux*, t. III, p. 76.) XIIIe siècle.

« Vous mesmes dictes que l'habit ne fait pas le moine, « et tel est vestu d'habit monachal, qui au dedans n'est « rien moins que moine. »

(RABELAIS, liv. I, *Prologue*.)

— Li abis ne fait pas le religieux, mais la bonne conscience.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Grand nau (*navire*) veult grand' eau,
Et gros moine gras veau.

— Le moine, la none et la béguine
Sont fort pires que n'en ont la mine.

— Mieux vaut gaudir de son patrimoine
Que le laisser à un ribaud moine.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Pour ung moine ne faut couvent.

(*Prov. communs*, XVe siècle.

— Pour un moine on ne laisse pas de faire un abbé.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 176.)

Moines. Quand l'abbé tient taverne, les moynes peuvent aller au vin.

(*Prov. communs*) XVe siècle.

— Quand l'abbé danse à la court, les moines sont en rut aux forêts.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Villain moyne.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

Moustier. Laisser le moustier où il est.

Ce proverbe, que l'on applique à tous les changements qui se peuvent faire, marque particulièrement combien il est dangereux de rien changer dans les constitutions de l'Église, et qu'il vaut toujours mieux laisser les choses comme elles sont.

(Pasquier, *Recherches*, liv. VIII, ch. 12.)

Noé. C'est l'arche de Noé, il y a toutes sortes de bêtes.

Se dit d'une maison ouverte à tout le monde.

(Le Roux, *Dictionn. comique*, t. I, p. 111.)

Ou bien encore :

— C'est l'arche de Noé, toutes sortes de bêtes y font leur demeure.

— Le coulomb de Noé.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Nonne. Nonnains, moisnes, prestres et poullets
Ne sont jamais pleins ne saoulez.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Office. A l'office du commun
Bon ou méchant il en faut un.

(Grutherii *Prov.*)

Pape. Dieu sçait comme se font les papes.

(*Mimes* de Baïf, fol. 11 v°.) XVIe siècle.

— Il faut avoir du nez pour estre pape.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Le pape ne peut mourir.

— L'on doit prier pour le pape.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle

— Fantastique comme la mule du pape.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il est quinteux comme la mule du pape qui ne boit et mange qu'à ses heures.

PAPE. « Ventre saint Quenet, parlons de boyre, je ne boy « qu'à mes heures, comme la mule du pape. »

(RABELAIS, liv. 1, ch. 5.)

PARADIS. Vous ne l'emporterez pas en Paradis.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 441.)

PÉCHÉ. A chef de péché.

Expression proverbiale qui signifie *enfin*, à fin de compte. Elle est souvent employée par l'auteur des *Cent Nouvelles nouvelles*. Ainsi, nouv. 1re, t. I, p. 42 : « A chief de péchié, ce « désiré jour fut assigné, etc. »

— A tout péché miséricorde.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 170.)

— De peché misericorde.

(*Anc. prov.*, Ms., *Roman du Renart*, v. 4100.) XIIIe siècle.

— De petit pechié petit pardon.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

PÉCHEUR. Pour un pecheur en perist cent.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

PÉLERIN. Pélerin qui chante,
Larron espouvante.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

PÉNITENCE. Rouge visage et grosse panse,
Signe de pénitence.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

PHAÉTON. Phaeton le soleil regist mal
Du haut ciel tout trebucha.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

PILATE. On parle de lui comme de Pilate dans le *Credo*.

C'est-à-dire à en détester.

(*Illustres Prov.* t. II, p. 61.)

PRÉLAT. Bon prélat, bon exemple.

(*Recueil de* GOUDIN.)

— En la court laie (*laïque*) pran un peu d'esperance,
En court de clers n'aie jà jor fiance
En nus prélas nule bonne attendance.

(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.

PRÊTRE. Prestres sont gens.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

PRÊTRE. A envis ou volentiers
Convient au sens aller le prestre.
(*Roman du Renart*, v. 10456.) XIIIe siècle.

Bon gré mal gré il faut que le prêtre aille à l'office.

—— Avarisce de provoire.

Avarice de prêtres, d'ecclésiastiques en général.
(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— C'est un pauvre prestre, s'il n'a point d'argent caché.
(*Recueil de* GAUTHIER.)

—— Il est enfant de prestre, il mange son pain blanc le premier.

—— Il est fils de prestre, il ne dit pas ces choses deux fois.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Ge ne viz oncques prestre qui blamast ses relicques.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Ou bien encore, dans les proverbes manuscrits du XIIIe siècle :
Fox est li prestres qui blame ses reliques.

—— Là où un prestre meurt, Dieu y œuvre.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Tel prestre, tel peuple.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Vous êtes mal appris pour le fils d'un prestre.

Se dit à une personne incivile.
(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 455.)

PRIÈRE. De wide main wide prière.
(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Des mains vuides prières vaines.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Courtes prières pénètrent les cieux.
(*Illustres Prov.*, t. II, p. 223.)

PROPHÈTE. En son pays prophète sans pris.
(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

—— Nul n'est prophète en son pays.
(*Contes d'*EUTRAPEL, fol. 47 v°.) XVIe siècle.

On dit encore, quand on veut faire entendre qu'une chose est en grande considération et a beaucoup d'autorité, c'est *la loi et les prophètes.*

RELIGION. Une religion peu à peu emporte une autre.

REQUIEM gaigne l'argent et *Gaudeamus* le despend.

(Adages françois.) XVIe siècle.

SACREMENT. Le sacrement est fait de pain et de vin.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

SAINT-ESPRIT. Le Saint-Esprit soit avec nous.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

SAINT. Saint ne peut mentir.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

— A chaque saint sa chandelle.

([illegible])

— Il n'y a si petit saint qui ne veuille sa chandelle.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 495.)

— A petit saint petite offrande.

(Prov. Gallic.) XVe siècle.

— A tel saint, telle offrande.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 495.)

— C'est un saint qu'on ne chomme plus.

Se dit d'une personne en disgrâce.

— Comme on connait les saints on les honore.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 244.)

— Elle est vouée à un autre saint.

Elle est promise à une autre personne.

— Il ne sait à quel saint se vouer.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 495.)

— Le saint de la ville n'est point aouré (*adoré*).

(Prov. communs.) XVe siècle.

— Pour amour dou saint baise on les reliques.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle.

— Quand Dieu ne veut, le sainct ne peut.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Que sçavent les saints des tapis ou de pains d'espice!

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de récréation.*) XVIe siècle.

— Tel sainct tel miracle.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Un saint de carême.

Un homme qui se cache.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 494.)

AINT ACAIRE. Il a le mal saint Acaire.

Il est opiniâtre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 320.)

AINT ANTOINE. Faire comme le pourceau de saint Antoine, se fourrer partout.

« On dit que les pourceaux de saint Antoine de Viennois, qui « est une grande abbaye dans le diocèse de Vienne en Dauphiné, « entrent avec leurs clochettes au col, qui les fait reconnaître « dans toutes les maisons du lieu, où on leur donne à manger sans « qu'aucun les ose chasser, pour respect du saint auquel ils sont « voués. On applique ce proverbe à ces parasites qui mangent « partout hors chez eux, et qui ont coutume, suivant le proverbe, « de faire comme le pourceau de saint Antoine, de se fourrer « partout. »

(*Etymol. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 226.)

Dans les proverbes que Jehan Mielot a recueillis pour le duc de Bourgogne, en 1475, on trouve celui-ci :

C'est le pourceau de saint Antoine.

(Ms. S. F. 201.) XVe siècle.

——— Le feu saint Antoine.

« Pareillement le feu saint Antoine vous arde (*brûle*). »

(RABELAIS, liv. II, ch. I.)

AINCT AVERTIN. Il a le mal sainct Avertin.

Il a mauvaise tête.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 320.)

AINCT BAUDE. Il a le mal sainct Baude.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

AINT COSME. Heurter à la boutique de saint Cosme.

Avoir besoin du médecin.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 494.)

AINT CHRISTOPHE. Un saint Christofle de Pasques fleuries.

« On appelle ainsi un âne, parce que Christophe (*Christo-* « *phorus*) signifie porte Christ, et que Jésus était monté sur une « ânesse lorsqu'il fit son entrée à Jérusalem, le jour des Rameaux « ou de Pasques fleuries. » (*Ducatiana*.)

AINT COLOMBAN. Haleine de saint Colomband.

On dit ce proverbe à propos d'un homme doué de vigoureux poumons. Voici à quel miracle il fait allusion : Colomband prêchait un jour aux environs du lac de Zurich ; voyant les habitants de ce pays placer au milieu d'eux une grande cuve pleine de bière, pour l'offrir au dieu Mars, Colomband souffla dessus, et aussitôt la cuve se brisa.

(MÉRY, *Hist. des Prov.*, t. II, p. 221.)

SAINT CRESPIN. Porter tout son saint Crespin.

« Lorsque les garçons cordonniers vont de ville en ville pour « travailler, ce qu'ils appellent entre eux battre la semelle, ils « portent tous les instruments nécessaires de leur métier; ils « appellent cela *porter tout leur saint Crépin*; ils donnent le nom « de saint Crépin à leur petit bagage à cause de saint Crépin « martyr leur patron, qui avait été cordonnier, à ce que dit la « légende. De là est venu le proverbe que l'on applique à ceux « qui portent avec eux tout ce qu'ils possèdent soit de bien ou « de science. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 358.)

SAINT FIACRE. Le mal saint Fiacre la puisse prendre ou la puisse faire trotter.

On appelle les hémorroïdes le mal de saint Fiacre; on le souhaite par imprécation à ceux à qui l'on ne veut pas de bien. Fontenelle explique plaisamment l'opération de cette maladie en ces six vers burlesques de son Hippocrate dépaysé.

Grand bien fait ce mal de saint Fiacre,
Qui veut dire autant que fi atre
Quand on vuide le sang du cu
A gens mornes comme un cocu,
A la phrénésie enragée;
Par le cul la teste est purgée.

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étymol. des Prov. franç.*, p. 357.)

SAINT FRANÇOIS. Il a le mal saint François.

Il n'a pas d'argent.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 500.)

SAINT GABRIEL. Saint Gabriel, bonne nouvelle.

(*Prov.* de JEHAN MIELOT, Ms.) XVe siècle.

SAINTE GENEVIEFVE ne sort point si saint Marcel ne la vient querir.

« Outre les autres chasses, celle de saint Marcel est présentée « par les orfèvres aux porteurs de sainte Geneviefve, lesquels « revestus de grands rochets ou aubes de lin, et nuds pieds, l'apportent depuis le portail de l'église jusques sur le maître-autel pour « vérifier l'ancien proverbe, *que saincte Geneviefve ne sort point si* « *saint Marcel ne la vient querir.* »

(*Ordre des cérémonies et prières, avec la descente de la chasse de sainte Geneviesve à Paris.* URB. COUSTELIER, 1706.)

SAINT GEORGES. Il faut rendre les armes à saint Georges.

Allusion au combat que ce saint eut à soutenir contre un dragon qui désolait la Lybie, et devant lequel il se présenta armé de pied en cap. Le monstre étonné se laissa enchaîner par le cou, et rendit pour ainsi dire les armes à saint Georges.

SAINT GENOU. Il a le mal saint Genou.

Il a la goutte.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 320.)

SAINT GILLES. Il a fait Gilles.

Il s'est enfui précipitamment. On assure que cette façon de parler vient de la conduite que tint Gilon, prince du Languedoc, qui s'enfuit plutôt que d'accepter la couronne. Il fut canonisé sous le nom de saint Gilles.

« Mais avant que passer outre, dit le bonhomme Scaliger, pourquoy est-ce que quand quelqu'un s'en est « enfui on dit *il a fait Gilles? Protagoras*. C'est pour « ce que saint Gilles s'enfuit de son pays, et se cacha de « peur d'être fait roi. »

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Chapitre général*.)

—— Il a le mal saint Gilles,

Il a un cancer.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 321.)

SAINT HUBERT. Il est de la confrérie saint Hubert, il n'enrage pas pour mentir.

Saint Hubert, comme on le sait, est le patron des chasseurs, et les chasseurs sont accusés de ne pas dire la vérité.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

SAINT INNOCENT. Musique de saint innocent
Fait pitié à qui l'entend.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

« La musique de saint Innocent, la plus grande pitié du « monde. »

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*.)

SAINCT IVES arme mieux ses gens que sainct François.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

SAINT JEAN. Il a employé toutes les herbes de la Saint-Jean.

On dit ce proverbe quand on a usé de tous les remèdes auprès d'un malade. Les herbes cueillies la veille de la Saint-Jean étaient considérées comme ayant plus de vertu que les autres.

« Par la vertu de l'herbe saint Jean penses-tu qu'il te « sied bien de faire le fou? »

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Synode*.)

Dans le même ouvrage, au chapitre intitulé *Démonstration*, on lit ces mots : « Il avoit nagé, et c'étoit environ la saint Jean. « — Tu debutes bien? la saint Jean! — Oui da, il y a la saint « Jean qu'on fauche, la saint Jean qu'on tond, la saint Jean « qu'on bat et la saint Jean qu'on chauffe. »

SAINT JEAN. Il a le mal saint Jean.

Il a le mal caduc.

(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 321.)

SAINT JULIEN. Avoir l'hôtel saint Julien.

Trouver un bon gîte. Ce proverbe est emprunté à l'histoire de saint Julien qui fit vœu, pour expier un crime, de donner l'hospitalité à tous les voyageurs. Les conteurs du moyen âge ont souvent employé cette expression. On connaît le charmant récit de La Fontaine : *L'Oraison de saint Julien.*

Dans le recueil manuscrit de proverbes français du XVe siècle, on lit :

Saint Julien bon herbert (*hebergeur*).

SAINT LAMBERT. C'est aujourd'hui la saint Lambert
Qui quitte sa place la perd.

« Cela se dit en se mettant à la place d'un qui se lève de dessus sa chaire. »

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 494.)

SAINT LUC. Léger comme l'oiseau de saint Luc.

« Saint Luc est représenté ordinairement avec un bœuf qui est « le plus pesant de tous les animaux. C'est ce qui fait qu'on appelle les gens stupides oiseaux de saint Luc. On dit oiseau de « saint Luc, parce que le bœuf avec lequel on le représente a des « ailes. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 322.)

SAINT MAIN. Demoiselle de saint Main.

Une galeuse.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 494.)

SAINT MARTIN. A chacun porceau son saint Martin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

On appelle aussi le diable l'*Estafier de saint Martin*, parce qu'on le représente souvent à la suite de ce saint.

« Que sçavons-nous si l'estaffier de saint Martin nous « brasse encore quelque nouvel orage? »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 23.) XVIe siècle.

——— Ce que saint Martin ne manjue se manjue sis anes.

Ce que saint Martin ne mange, son âne le mange.

(*Prov. anciens*, Ms.) XIIIe siècle.

——— Saint Martin beit le bon vin
Et laisse l'eau courre au molin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

Saint Mathurin. Il faut l'envoyer à saint Mathurin.

« C'est-à-dire il est devenu fou. Ce proverbe est fondé sur « l'opinion vulgaire que ce saint peut guérir la folie, parce que « l'on fait dériver son nom du mot grec *mataios*, qui veut dire fou, « insensé. »

On appelait encore la folie une colique de saint Mathurin.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 110.)

« Il est fol, il doit une belle chandelle à saint Mathurin. »

(Cyrano de Bergerac, *Pédant joué*, p. 19.)

Saint Médard. Ris qui est de saint Médart
Le cœur n'y prend pas grant part.

(*Prov. en rimes*, etc.) XVIIe siècle.

Saint Michel ne mangue ne vache nè vau.

——— Saint Michel en ait l'arme (*l'âme*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

——— Monté sur le traquenard de saint Michel.

C'est-à-dire emporté par le diable, parce qu'on représente ce glorieux archange avec un diable sous les pieds.

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 163.)

Sainte Nitouche ou Nitouche.

« Femme qui fait la sainte Nitouche, qui fait la discrette, la « retenue. »

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 495.)

Saint Nicolas. Faire le saint Nicolas de village.

——— Il est des clergeons de saint Nicolas.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Saint Pierre. Hardi comme un saint Pierre.

La conduite de cet apôtre de Jésus-Christ qui renia son maître trois fois, a donné lieu à ce proverbe.

——— Découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul.

Dérober à l'un pour donner à l'autre.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 154)

——— Prendre saint Pierre pour saint Paul.

Se méprendre, prendre une personne pour une autre.

(Oudin, p. 495.)

——— L'on ne doibt tant donner à saint Pierre,
Que saint Paul demeure derrière.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

——— Si sainct Pierre est allé en paradis sans abbaye, l'abbé ira à cheval.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

SAINT PAUL. Qui loue saint Pierre, ne blasme saint Pol.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

——— Se tu es au monde aussi sage que saint Pol
Et tu n'a rien, tu es reputé pour ung fol.

(*Prov. communs*.) XVe siècle.

SAINT PRIX. Il est de saint Prix, il est marié.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 494.)

SAINT ZACHARIE. Il a le mal saint Zacharie.

Il est muet.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 321.)

SALOMON. Sigiles pentacles de Salomon,
N'ont pas la force d'un petit oignon.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

——— Il ressemble le sage Salomon, il vient des champs pour faire k. k. à la maison.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

SAMSON. Ce sont des renards de Sanson.

« L'on sait assez l'histoire de Sanson qui fit attacher du feu à « la queue de beaucoup de renards pour mettre le feu aux blez « des Philistins, dans le temps qu'ils estoient pressez à faire la « moisson, mais peu de gens sçavent qu'on en a fait un proverbe « en Provence, au sujet des petits *Pères* noirs de ce pays là qui « sont fort desbauchez, principalement aux femmes chez qui ils « portoient le feu de la manière dont les renards de Sanson le « portoient aux blez des Philistins, ce qui fait qu'on dit d'eux, « *ce sont des renards de Sanson*. »

(*Note communiquée à* M. de GAIGNIÈRES *par l'abbé* BERTET, *en* 1707.)

——— S'escrimer des armes de Samson.

Pour dire bien manger, jouer des mâchoires, par allusion à la mâchoire d'âne avec laquelle Samson renversa six mille Philistins.

SEING. Heurtéiz de seinz.

Teintement, bruit de cloches.

(*Dit de l'Apostoille*.) XIIIe siècle.

« Le mot *seing* (*signum*) signifioit une cloche élevée dans un « clocher....... On distinguoit six espèces de cloches qui avoient « chacune un nom particulier : SQUILLA, *in triclinio*; CYMBALUM, « *in claustro*; NOLA, *in choro*; NOLULA, *in horologio*; CAMPANA, « *in refectorio*; SIGNUM, *in turri*. »

(CRAPELET, *Prov.*, etc., p. 12.)

SORCIERS et sorcières, soyez maudits et excommuniez.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

SONNER. Pour pauvre personne guères on ne sonne.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

SONNERIE. Voilà bonne sonnerie pour un petit village.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 511.)

SYNAGOGUE. Enterrer la synagogue avec honneur.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 469.)

TEMPLIERS. Orgueil des templiers.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— Boire ou jurer comme un templier.

Bien que l'on trouve dans plusieurs ouvrages aussi anciens que le *Dit de l'Apostoile* quelques traits de satire contre les chevaliers du temple, il est à remarquer que Guyot de Provins, qui dans son poëme n'a pas ménagé les différents ordres religieux, dit, en parlant de ces derniers :

Molt sont prodomme li templier
Là se rendent li chevalier, etc.

(*Bible* Guyot, vers 1,706.)

C'est principalement dans les ouvrages du XIVe siècle qu'on rencontre des reproches contre eux ; de cette époque date le proverbe *Boire comme un templier, jurer comme un templier.* On sait que cet ordre, dont les richesses et la puissance avaient excité l'envie, fut proscrit par Philippe-le-Bel, en 1312. On trouve dans les auteurs du XVIe siècle l'emploi du proverbe *Boire comme un templier* ; ainsi Rabelais, liv. 1, chap. 5 : « *Je ne boy en plus qu'une* « *esponge, je boy comme ung templier.* »

TRINITÉ. En trinité gist perfection.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

TU AUTEM (Entendre le).

C'est être prompt à saisir une affaire, en comprendre la portée. On faisait la lecture pendant le repas des moines. Le supérieur, pour l'interrompre, donnait un petit coup sur la table en prononçant ces mots *tu autem*, qui étaient suivis de *Domine, miserere nobis*, et chacun se levait.

« Ho, ho, dit le moine, je n'ai garde de faire ce marché, j'y perdrois trop. Sandé, celui-là savoit bien le *tu* « *autem*. Hé bien, qui pourra dire ce que cela prétend s'il « n'a été moine ou à peu près... Quand les moines dinent, « il y en a un qui est en chaire, qui leur fait lecture des « [illegible] des attrapes, et ainsi légendant, il barbillone « les oreilles de ses confrères, qui cassent la bribe, sans « songer à ce que dit ce pauvre lampenier, qui est là haut « perché sur les intentions dénouées, bien loin de ce qu'il « dit, d'autant qu'il a l'oreille attentive vers le prieur, qui

« est sous le dais, ou en la belle place, à mouler des in« telligences de tripes : durant quoi il se souvient par « fois de ce pauvre diable qui s'égueule à faute de s'écou« ter, et dit, en touchant du doigt sur table, *tu autem*, « qui est à dire qu'il finisse, parce qu'à chaque bout de « leçon on dit cette fin. Si de fortune ce lecteur est si sot « d'avoir plus d'attention à sa lecture qu'au diner, *absit*, « et qu'il veuille achever jusques au sens parfait, et « qu'ainsi il perde le temps, les autres disent en con« cluant chapitrament contre lui, qu'il n'entend pas le *tu* « *autem*. Ainsi est-il du reste, cachez-le. » (*Moyen de par*« *venir*, chapitre intitulé *Article*.)

« Je y estoys, dist Gargantua, et bientost en sçaurez le « *tu autem*. »

(RABELAIS, liv. I, ch. 13.)

VA te promener tu auras des chausses.

« Ce proverbe vient de ce que, lorsque les feuillans se vont pro« mener hors la ville, ou lorsqu'ils vont en campagne, ils mettent « des bas et des souliers, au lieu que dans leurs maisons et par la « ville ils ont les pieds nuds et des sandales de bois. »

(*Manuscrit* GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. II.)

VÉNUS. Vénus se morfond sans la compagnie de Cérès et de Bachus.

« L'anticque proverbe nous le désigne, auquel est dit « que Vénus se morfond sans la compaignie de Cérès et de « Bachus. »

(RABELAIS, livre III, chap. 31.)

—— Les jeunes aumôniers sont estimés de Vénus.

—— Parler de Vénus ou de Cupidon met la femme en seue et saison.

—— Quand avarice entre au cerveau Vénus s'en va.

VÊPRES. Il a esté à vespres, il a soufflé en l'encensoir.

(*Adages françois*, XVIe siècle.

—— Quand tout est dit vespres sont dites.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Feu*.)

Proverbe emprunté à l'office de l'église qui se termine ordinairement par les vêpres.

ZÉPHIR. La nymphe au pied, le Zéphire la feuille.



SÉRIE N° II.

PLANTES. — TERRE. — MÉTAUX. ... — FRUITS.

— CULTURE DES ...

AIGNELER. A l'aigneler (to... verra-on lesquelles sont prains.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— A l'aigneler voit l'en qui loyt.

« *Quia opera vel fructûs artificem manifestant* », dit le commentaire latin. (Parce que les œuvres ou les fruits font connaître l'ouvrier.)

(*Prov. Gall.*; Recueil de THOL.) XV[e] siècle.

AIL. Tousjours sent le mortier les aux.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

AIRE. Battre et applanir l'aire.

(BOVILLI *Prov.*, liv. II.) XVI[e] siècle.

ALUINE. Plus amer qu'aluyne (*absinthe*).

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

AMANDE. Il faut casser le noyeu pour en avoir l'amande.

(*Matinées sénonaises*, p. 286.)

ARBRE. Arbre trop souvent transplanté
Rarement fait fruict à planté (*en abondance*).

— Au premier coup ne chet pas l'arbre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Dans les *Proverbes ruraux et vulgaux*, XIII[e] siècle :

« Au premerain cop ne chiet pas li chasnes (*chêne*). »

— Après les feuilles l'arbre chet.

(*Mimes* de BAÏF.) XVI[e] siècle.

— De doulx arbre doulces pommes.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Arbre. De faulx arbre mauvais syon.
(G. Alexis, *Martyrol. des Fausses langues.*) xve siècle.

— De l'arbre d'un pressoir
Le manche d'un cernoir.

« Ce proverbe est particulier aux Champenois qui, en leur langage, appellent *arbre* la plus grosse pièce de bois d'un pressoir, et *cernoir* un petit instrument dont on fait les cerneaux. Ce mesme proverbe s'applique à ceux qui, faisant quelqu'ouvrage, le touchent et retouchent tant qu'ils le reduisent quasi à rien, comme feroit un charpentier, lequel repasseroit si souvent la coignée sur cette grosse pièce de pressoir appelée arbre, qu'enfin il la reduiroit si petite qu'elle ne seroit plus propre qu'à faire un manche de cernoir. »
(*Prov. franç.*, expliqués par Nicot.)

— Qui aime l'arbre ayme la branche.

— Tel arbre, tel fruict.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Vieil arbre d'un coup ne s'arrache.
(*Mimes* de Baïf.) xvie siècle.

Aubépine. L'aubespine demeure sur les hauts chemins.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Avoine. Aveine toullée (1) croit comme enragée.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Abricotier. Quand l'abricotier est en fleur
Le jour et nuit sont d'une teneur (*étendue*).
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Baton. . . . . . dou fust
C'on tint sovent est-on batu.
Du bâton qu'on tient souvent on est battu.
(*Roman du Renart*, v. 158.) xiiie siècle.

Belorce. Au mal autru la belorce (2).
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Blé. A la granche vet li blez
A la grange va le blé.
(*Prov. anciens*, Ms.) xiiie siècle.

— Battre comme blé vert.
(Pluquet, *Contes pop. et Prov. de l'arrondissement de Bayeux.*)

---

(1) *Toulle*, tonlieu, impôt, redevance, avoine de redevance.
(2) *Belorce*, sorte de fruit sauvage, prunes sauvages.

BLÉ. Bien aré ou mal aré, en la gresse vient le blé.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv° siècle.

— Bon champ semé bon bled raporte.

(*Mimes* de BAIF, fol. 50 v°.) xvi° siècle.

— Crier famine sur un tas de bled.

Se plaindre quand on est riche.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. II, p. 118.)

— En petit champ croist bon bled.

— Entre la haye et le bled.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

— Le blé sue dans le gerbier.

(*Cult. des Grains*, t. II, p. 287.)

— L'en ne doit pas mettre la faulx en autruy blé.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xv° siècle.

— Manger son bled en herbe.

« Prenant argent d'avance, achaptant cher, vendant à « bon marchié, et mangeant son bled en herbe. »

(RABELAIS, liv. III, chap. 2.) xvi° siècle.

— Neige au bled est tel bénéfice,
Comme au vieillard la bonne pelice.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

— On aide bien au bon Dieu à faire de bon blé.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 113.)

— Par nuyt semble tout blé farine.

(*Prov. communs goth.*) xv° siècle.

— Pauvre laboureur, tu ne vois
Jamais ton bled beau l'an deux fois,
Car si tu le vois en herbe
Tu ne l'y verras en gerbe.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour l'année 1618.)

— Pour bon blé recueillir yvroie et paille.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

— Pris comme dans un blé.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) xvii° siècle.

BOIS. Bois inutile porte fruict précieux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des sentences.*) xvi° siècle.

— Il est du bois dont on les fait.

Bois. Il est du bois dont on fait les flûtes.

— Il est plus malheureux que le bois des forges.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il ne faut pas aller au bois qui craint les feuilles.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 422.)

— Le bois a oreilles, et le champ des yeux.

— Nul bois sans escorce.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Ce sont bois verts.

Se dit en parlant des gens inutiles ou inexpérimentés.

(Bovelli *Prov.*) XVIe siècle.

— Fais de tel bois que tu as flèche.

(*Prov.* de Jeh. Mielot.) XVe siècle.

« Et dont plusieurs ne sçauront de quel boys faire « flesche. »

(Rabelais, *Prognostication pantagrueline*, chap. 5.)

— Montrer de quel bois on se chauffe.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 181.)

— Pour néant va au bois qui bois ne cognoist.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Buisson a oreilles.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— En petit buisson trouve-on un bien grand lièvre,
Et en petite eau souvent un grand bièvre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Nul si petit buisson qui ne porte ombre.

(*Recueil* de Gruther.)

Champ. L'en ne doigt pas semer toute la semence en un champ.

(*Anc. prov. franç.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Mieux vaut un bon temps qu'un bon champ.

(*Cult. des Grains*, t. II, p. 425.)

— Quand le champ n'est fertile
Pour les saints est stérile.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chardon. O le beau chardon sacle! (*sarclé.*)

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

CHARRUE. A l'ombre d'une charrue j'ay trouvé un nid de bœufs.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs.

CHEMIN. Aller et venir font le chemin pelé.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Aller et retourner fait le chemin frayer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— C'est le chemin du Paradis.

Se dit à propos d'un chemin étroit.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 90.)

—— Il m'a mené par toutes sortes de chemins.

—— Il ne faut pas aller par quatre chemins.

—— Mener par un chemin où il n'y a pas de pierres.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 91.)

CHÊNE. D'un petit gland sourd (*provient*) ung grand chêne.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 9 r°.) XVIe siècle.

CHOU pour chou.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

(Voyez aussi ce proverbe, section n° VIII.)

—— Aussi sain qu'un choux cabus après la gelée.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué.*) XVIIe siècle.

—— Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la graisse.

Ou bien :

Il faut encore du beurre avec.

(LE ROUX, *Dictionn. comique, etc.*, t. I, p. 246.)

—— Quand le choux passe la soy
Le vigneron meurt de soif.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

CHRÊME. Cher comme chreme.

Précieux comme le saint chrême. Voici comment Leduchat explique ce proverbe : « C'est encore l'opinion du petit peuple « dans le Périgord, qu'anciennement la substance du *chrême* se « prenoit dans l'oreille d'un dragon, qu'un chevalier de la maison « de Bourdeille alloit chercher au-delà de Jérusalem, où il ap- « portoit ensuite cette substance, laquelle, sanctifiée par les pré- « lats du lieu, étoit distribuée dans les églises de la chrétienté. » De là vient le proverbe qu'on trouve plusieurs fois cité : ainsi dans

les *XV Joies de Mariage*, Joie v^e, p. 64 de l'éd. de 1726, on lit : *Mais le bon homme qui est a la bonne foi et du bon cresme.* De même dans la farce de Pathelin : *Cestuy drap est cher comme cresme.*

(*Ducatiana*, p. 483.)

Courdes. Contre mur florissent courdes (*citrouille*).

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Eau. Aigue cote ne la croye.

Ne te fie pas à l'eau qui dort.

— Il n'est si périllouse yaue que la coye.

(*Prov. anciens*, Ms.) xiiie siècle.

— Esve (*eau*) qui court ne porte point d'ordures.

(*Prov. Gall.*, Ms.) xve siècle.

— Eau quoye jour et nuit
Noye, submerge et nuit.

— Eau trouble gain du pescheur.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Batre l'eau.

C'est, vulgairement, perdre sa peine.

(Bovilli *Prov.*, liv. i.) xvie siècle.

— Cela ne manque pas plus que l'eau en la rivière.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 175.)

— Dans un mortier de l'eau ne pile.

(*Mimes* de Baif, fol. 43 v°.) xvie siècle.

— Dedans la mer de l'eau n'aporte.

(*Mimes* de Baif, fol. 65.) xvie siècle.

— En eau quoye tu ne doibs
Mettre pied, main ne doigts.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Eschaudez chaude yaue crient.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

— « Eschaudez eve crient. »

(*Roman du Renart*, v. 15,594.) xiiie siècle.

Celui qui est échaudé craint l'eau chaude.

— Escrimer contre les ondes avec une épée de bois.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 471.)

— Faire venir l'eau au moulin.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 191.)

Eau. Goutte à goutte on emplit la cuve.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

— Il n'a pas soif qui de eau ne boit.
(*Prov. communs.*) xv° siècle.

— Il ne fera que de l'eau toute claire.

— Il ne vaut pas l'eau qu'il boit.

— Il n'est que nager en grande eau.
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 176.)

— Il n'est que pêcher en eau trouble.
(*Adages françois.*) xvi° siècle.

— Il passera bien de l'eau sous le pont.
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 176.)

— L'eau, à traits de bœuf boys
Et le vin comme roy.

— L'eau court tousjours en la mer.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

— L'eau dormant vaut pis que l'eau courant.
(*Prov. communs.*) xv° siècle.

— L'eau en fontaine est doulce et clere, et puis devient trouble et sallée.
(Bovilli *Prov.*) xvi° siècle.

— L'eau fait pleurer, le vin chanter.

— L'eau fait pourrir la barque.

— L'eau fait pourrir soulier et houseau.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

— L'eau une fois échauffée ne prent plus toute gelée.

— Les eaues en lieu estroict vont plus roidement.
(Bovilli *Prov.*) xvi° siècle.

— On ne se joue pas deux fois à l'eau.
(*Adages françois.*) xvi° siècle.

— Petite eau sur grant eau nage
Quant grant géant succumbe au saige.

— Porter l'eau en la mer.
(Bovilli *Prov.*) xvi° siècle.

— Si tu allois au marne tu n'y trouverois point d'eau.
(*Adages françois.*) xvi° siècle.

Eau. Tant va la cruche à la fontainette
Qu'elle y laisse le manche ou l'oreillette.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

— Tant va le pot au puis que il quasse.
(*Anc. prov.*, Ms.) xiii[e] siècle.

« Tant va pot à l'eve que brise. »
(*Roman du Renart*, v. 13,650.) xiii[e] siècle.

Écorce. Biaux noiaux gist sos foible escorce.
Beau noyau gît sous faible écorce.
(*Anc. prov.*, Ms.) xiii[e] siècle.

Élément. C'est mon élément.
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 177.)

Épine. Il n'y a point de roses sans épines.

— Être gracieux comme un fagot d'épines.
C'est-à-dire, être rude, rébarbatif, d'une humeur bourrue.

— Faire haye d'espines à mains nues.
(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

— Il s'est tiré une grande épine du pied.
Se dit lorsque quelqu'un a surmonté une difficulté, ou qu'il s'est défait d'un ennemi.

— Il est sur des épines.
C'est-à-dire impatient de faire ou d'obtenir quelque chose.

Fange sèche envy s'attache.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Farine. Farine de diable se tourne en bran.
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 214.)

— Ce sont deux hommes de même farine.
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 215.)

— Mesler du plaistre avec de la farine.
(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

Fécondité. Grande fécondité ne parvient à maturité.
(*Recueil* de Gruther.)

Fer. Battre le fer il faut
Tandis qu'il est bien chauld.

Ou :

— Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Et dans les anciens proverbes Ms., XIIIe siècle.

En dementres que li fers est chaus le doit l'en battre.

« L'autre, qui entendoit son latin, plus joyeux que « jamais il n'avoit esté, s'advisa de battre le fer tandis qu'il « estoit chaut. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 13, t. I, p. 115.) XVe siècle.

« Messieurs, ce pendant que le fer est chauld il le fault « battre. »

(RABELAIS, liv. II, chap. 31.) XVIe siècle.

FER. Ce n'est pas moi qui mettrai les fers au feu.

— Cela ne tient ni à fer ni à clouts.

— Je n'en voudrois pas tenir un fer chaud.

Je n'en voudrais pas répondre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 218.)

— Tant chauffe-t-on le fer qu'il rougit.

(*Recueil* de GRUTHER.)

FEU. Feu, argent, sagesse et santé,
Sont en prix, hyver et esté.

— Feu bien couvert, comme dit ma bru,
Par sa cendre est entretenu.

— Feu, febves, argent et bois,
Sont bons en tous mois.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Feu ne fut oncques sans fumée.

— Feu ne sera jà bien couvert là où il y a autruy sergent.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Le feu ne sera jamais bien couvert là où il y aura le serviteur d'autrui.

— Feux sans creux, gasteau sans mische,
Et bourse sans argent
Ne vallent pas gramment.

— Au feu uriner est sain,
Et y cracher est vain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Cela se passe comme un feu de paille.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 221.)

— De petite scintille (*étincelle*) s'enflambe une ville.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

FEU. De torte bûche fait l'en droit feu.
(*Anc. prov., Ms.*) XIIIe siècle.

Ou encore :

— Bûche tortue fait bon feu.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Devers le feu la double robe.
(*Mimes* de BAIF, fol. 12.) XVIe siècle.

— Il n'a jamais bougé du coin de son feu.
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 221.)

— Il ne faut pas mettre les estoupes auprès du feu.

— Il n'est feu que de gros bois.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il n'est jamais feu sans fumée.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— J'en mettrois la main au feu.

« La protestation que font ceux qui sont innocens, en disant : « j'en mettrois la main dans le feu, a passé en proverbe. Cette « façon de parler vient d'une coutume ancienne qui se pratiquoit « lorsque l'on doutoit de l'innocence de quelque personne ; on « l'essayoit par trois manieres, par le duel, par l'eau ou l'huile « bouillante, ou par le feu ardent, lequel, ceux qui estoient ac- « cusez, empoignoient, ou sur lequel ils marchoient, dans la con- « fiance que Dieu les préserveroit de mal, pour monstrer qu'ils « n'estoient point coupables. Entre plusieurs exemples de cette « dernière épreuve, il y en a une très-remarquable dans l'histoire. « Cunegonde, femme d'Henry de Baviere, empereur, princesse « vertueuse, fut accusée d'adultere. L'empereur, qui le crut, s'en « plaignit à elle. Ceste princesse, pour se justifier, offrist, suivant « la coutume du temps, de marcher pieds nuds sur des socs de cha- « rue ardens. L'empereur ordonna que l'on en fist venir douze ; « Cunégonde marcha sur onze et s'arresta sur le douzième, en pro- « testant que jamais homme n'avoit attenté à sa virginité. »
(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 169.)

— La flamme est du feu l'âme.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Le feu ayde le queu (*cuisinier*).
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le feu est bon en tout temps.

— Le feu est demy vie de l'homme.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Le feu est vierge, rien n'engendre ne nourist.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

FEU. Le feu jamais, ny moins l'amour
Ne dient : va t'en à ton labour.

— Le feux, l'amour, aussi la toux,
Se connoissent par dessus tous.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— Nul feu froit; le soleil n'est obscur.
(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

— Le feu plus couvert est le plus ardent.
(*Prov. communs.*) XV° siècle.

— Mal se chauffe qui tout se art (*se brûle*).
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

— Où n'y a feu n'y a fumée.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— Petite estincelle luit en ténèbres.
(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

— Petite estincelle engendre grant feu.
(*Prov. communs goth.*) XV° siècle.

— Plus chaud que braise.
— Plus chaut que feu.
(*Adages françois.*) XVI° siècle.

— Un feu de marionnette,
Trois tisons et une buschette.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 221.)
Un petit feu.

— Verde busche fait chaut feu.
(*Prov. communs.*) XV° siècle.

FÉTU. Cela ne vaut pas un fétu.
— Je n'en donnerai pas un fétu.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 510.)

FÈVE. Fèves fleuries
Temps de folies.
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 117.)

— Fèves manger fait gros songer.
(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

— Dites *febve*, c'est pour vous.
« Cela se dist quand on a donné un grand coup à quelqu'un, par « similitude du soir des Rois que l'on dist FEVE en partageant le « gasteau. »
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 216.)

FÈVE. Il croit avoir trouvé la fève.

Se dit par allusion au gâteau des Rois, quand on croit avoir trouvé quelque chose de difficile, ou bien quelque plaisir inespéré. Ainsi, dans les Contes d'Eutrapel, quand un gentilhomme vêtu à l'antique mode se présente à la cour d'un comte, les pages s'assemblent pour le plaisanter :

« Ils pensèrent bien avoir trouvé leur homme, la febve « au gasteau. »

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 40 v°.) XVIe siècle.

De même ce vieil adage :

Pourquoi ris-tu, as-tu trouvé la febve?

BOVILLE, *Prov.* XVIe siècle.

— Quand les febves sont en fleur,
Les fols sont en vigueur.

GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Les febves sont en vigueur, les femmes sont folles.

Se dit à une personne qui fait une extravagance.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 216.)

— Roy de la febve.

Adages françois. XVIe siècle.

FIGUE. Faire la figue.

Mépriser, se moquer.

« L'ung d'eulx voyant le pourtraict papal, comme estoit « de louable coustume publicquement le monstrer ès jours « de feste à doubles bastons, *lui feit la figue* : qui est en « icelluy pays signe de contemnement et dérision mani« feste. »

RABELAIS, liv. IV, chap. 44. XVIe siècle.

FOIN. Ce n'est que du foin, les bestes s'y amusent.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 228.)

— Chercher une aiguille dans une botte de foin.

Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 538.)

FONTAINE. A petite fontaine boit-on à son aise.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

FORÊT. Dire ne doibs ton secret,
Derrière paroy ne forest.

GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

FOURCHE. Après rastel n'a mestier fourche.

Après le rateau la fourche est inutile.

Prov. ruraux et vulgaux, Ms. XIIIe siècle.

[redacted]

FRAIZE. D'une frèze deux morseaulx.

(BOVILLI *Prov.*, liv. I.) XVIe siècle.

FRÊNE. Dessous le frène venin ne règne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

FROMENT. Avec le vent on nétoye le froment,
Et vice avec suplice et chastiment.

— Quand le froment est aux champs,
Il est à Dieu et à ses saincts;
Et quand il est au grenier
L'on n'en a point qui n'a denier.

FRUIT. Bon fruit vient de bonne semence.

(*Prov. de* JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— De bon fruit meschant vent et bruit.

— Il n'y a si dur fruict et acerbe
Qui ne se meurisse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Le fruict ensuit la belle fleur,
Et la bonne vie grand honneur.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

FUMÉE. La fumée nuit aux yeulx.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

FUMIER. Dans l'argile sable vaut fumier.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 171.)

— Et plus met-on de paille en l'estable et plus y a de fumier.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Labour d'esté vaut fumier.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 276.)

— L'œil du fermier vaut fumier.

(MORAND DE BRIEUX, *Origine de quelques coutumes, etc.*)

GLANER. Celuy ne choisit pas qui glane.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Ne fait pas ce qu'il veut qui glane.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

GRAIN. Chacun grain a sa paille.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

— C'est un grain de millet à la bouche d'un âne.
C'est peu de chose.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 254.)

GRAIN. De foin grain au besoing.

— De mauvais grains jamais bon pain.

— De meschant grain trésor vain.

— De tout grain en nécessité pain.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Ni grain au grenier
Ni vin au celier.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Nul grain sans sa paille.

— Qui sème bon grain recueille bon pain.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Séparer l'ivraie d'avec le bon grain.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 64.)

GRANGE. La grange voisine des bateurs.

« Au gentil pays de Breban, près d'ung monastère de « blans moynes, est situé ung aultre monastère de non« nains, qui très-dévotes et charitables sont, etc. Ces deux « maisons, comme on dit de coutume, estoient voisines, « la grange et les bateurs. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 15, t. I, p. 130.) XVe siècle.

— La grange est pleine avant la moisson.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 255.)

HERBE. A chemin battu il ne croît point d'herbe.

« Bien vous en croi, quar à sentier
« Qui est batus ne croit point d'erbe.
« Cil qui oirent cest proverbe
« Commencerent si grant risée.... »

Fabliaux, t. II, p. 103., XIIIe siècle.

— Couper l'herbe sous le pied.

(BRUSCAMBILLE, *Advertissement sur le Voyage d'Espagne*, 1615.)

— En un four chaud ne croist point d'herbes.

Prov., M. de JEAN MIELOT, XVe siècle.

— Herbe congneue soit bien venue.

GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*, XVIe siècle.

— L'herbe qu'on cognoit on la doit bien lier à son doigt.

(*Adages françois*, XVIe siècle.

« Hé! Monsieur (disoit ce Jaquet), il n'est que lier son

[redacted]

« doit à l'herbe qu'on congnoist, ne changes jamais les
« anciens serviteurs. »

(*Contes d'Eutrapel*, fol. 79 v°.)

Herbe. Il a bien fait il aura de l'herbe.

« Ce proverbe, usité parmi nous, a quelque chose d'approchant « du latin *dare ou porrigere herbam alicui*. C'est-à-dire, luy céder, « luy rendre l'honneur et la récompense due a sa vertu et le dé- « clarer vainqueur. .. Ou, sans aller si loin, dit encore Mosans de « Brieux, ce proverbe peut estre venu des écuyers et cavaliers qui « donnent une poignée d'herbe aux chevaux qui ont obei. » *Origine de quelques coutumes, etc.*, p. 30.

Théophile a employé ingénieusement ce proverbe dans une parodie de la chanson de Malherbe, commençant par ce vers : Cette Anne si belle, etc.

Ce poëte Malherbe
Qu'on tient si parfait,
Il aura de l'herbe,
Car il a bien fait.

— Male herbe croit plustost que bonne.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

— Mauvaise herbe croist soudain.

(Gabr. Meunier, *Trésor des Sentences*.) XVI° siècle.

— Mauvaise herbe croît toujours.

— Qui ne point en herbe ne point en espie.

(*Prov. Gall.*, Ms.) XV° siècle.

Herse. En une herse bien dentée n'y faut (*n'y manque*) nul dens.

Jonc. Droit comme un jon.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Laboureur. Aucune fois le laboureur
Par trop fumer n'a le meilleur.

(Bovilli *Prov.*) XVI° siècle.

— A foible champ fort laboureur.

(*Mimes* de Baif.) XVI° siècle.

— Au laboureur nonchalant,
Les rats rongent son bled, et ahan!

(Gabr. Meunier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— Au paresseux laboureur
Les rats mangent le meilleur.

(*Almanach* de Mathieu Laensberg.)

— Dans la main du laboureur est la clef du grenier du propriétaire.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 460.)

Laboureur. Les portespées de la France des laboureurs en font leurs penses.

—— Le laboureur n'a rien à soy, et si avons nous prou de loix.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Lierre. Ce cuide li lierres
Que tuit soyent ses frères.

Le lierre croit trouver partout des frères.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Lis. Les lis ne filent pas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 93.)

Marbre. Plus froid que marbre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Mer. En l'eau de la mer voloir son visaige représenter.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

— Goutte à goutte la mer s'égoutte.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il boiroit la mer et les poissons.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 340.)

— La mer homme n'attent.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Les rivières retournent à la mer.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 340.)

Miel. Au desgouté le miel amer est.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Li miez (est) fait pour c'on le leiche.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Le miel est fait pour qu'on le leche.

— Plus d'aloé que de miel.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Trop achatte le miel qui sur espine le lesche.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Moisson d'autruy plus belle que la sienne.

(*Recueil* de Gruther.)

—— En moissons dames chambrières sont.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Grande moisson l'obéissant recueille.

(*Recueil* de Gruther.)

—— Le semer et la moisson
Ont leur temps et leur saison.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Moisson. Nous ne voulons pas aller en moisson.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Mont. Chacun mont à son vallon.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Montaigne. De soir fontaines, de matin montaignes.
(*Recueil* de Gruther.)

— Deux hommes se rencontrent bien,
Mais jamais deux montagnes point.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Nulle montaigne sans vallée.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.* (xvie siècle.

Mur. Entre deux vers la tierce meure.
(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Entre deux fruits verts le troisième est mur.

Meures. Au fons sont les meures.
(*Prov. anciens*, Ms.) xiiie siècle.

Mure. Aller au mur sans crochet.
(*Facetieux Reveille-matin*, p. 301.) xviie siècle.

— Il ne faut pas aller au meures sans havet.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Noix. Après poisson viennent les noix.
(*Prov.* de Jeh. Mielot, Ms.) xve siècle.

— Nulle noix sans coque.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Oignon. Bailler de l'oignon.

Attraper.

« Par Nostre Dame, on m'a *bien baillé de l'oignon*, « si ne m'en doutois guères. »
(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 33, t. I, p. 268.)

Olive. Une seulle olive est or, la seconde argent, la tierce tue gent.
(*Recueil* de Gruther.)

Or. Or dure
Sans ordure.
(*Prov.* de Bouteleer.) xvie siècle.

— Or est qui or vault.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Or qui a or vaut.
(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

OR. A la touche on esprouve l'or.

— En la balance, l'or et le fer sont un.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Faisant son office la balance
D'or ny de plomb n'a cognoissance.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Il est de bas or il craint la touche.
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 380.)

— N'est pas tot or ice qui luist,
Et tiex ne puet aidier qui nuist.
(*Roman du Renart*, v. 27,949.) XIIIe siècle.

— Ce n'est pas tout or ce qui reluist
Ne farine ce qui blanchist.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Tout ce qui reluyt n'est pas or.
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

— Nul or sans escume.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

ORTIE poignante foul celui qui la plante.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— On cognoist tost l'ortie qui ortier doit.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

PAILLE. A longue voye paille pèse.
(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Il y a plus de paille que de grains.
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 387.)

PÊCHE. Gros bec, tu as mangé la pesche.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

PIERRE en puys n'est pas pourrie.
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

— Pierre souvent remuée
De la mousse n'est vellee.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

On dit encore :

Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

— Afflété comme une pierre de passage.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

...é comme une pierre de passage.

Pierre. Faire d'une pierre deux coups.

— Il gèle à pierre fendre.

— Il jette des pierres dans mon jardin.

Il m'attaque en parole à double entente.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 420.)

— La continuelle goutière rompt la pierre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Mettre toutes pierres en œuvre.

Se servir de tout.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 423.)

Plante. De noble plante noble fruict.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Planté. Planté là pour reverdir.

« Et les laisserois là plantez à reverdir. »

(*Contes d'Eutrapel*, fol. 84 r°.) xvie siècle.

Planter. En vain plante et sème,
Qui ne clost et ne ferme.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Il est bien planté, il reviendra.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 429.)

— Il est temps de planter et temps d'arracher.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Vienne qui plante.

Advienne ce qu'il pourra.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 430.)

Poire. Poyres et femmes sans rumeur
Sont en prix et grand rumeur.

— Après la poire prestre ou boire.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Entre la poire et le fromage.

À la fin du repas.

— Faire manger des poires d'angoisse.

Donner de la peine à quelqu'un.

— Garder une poire pour la soif.

Conserver quelque chose pour le besoin.

— Il ne nous promet pas poires molles.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 436.)

POIS. Vous ai-je vendu des pois qui n'ont pas voulu cuire

— Poys resonnans en la vecie.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

POMMES. Pommes, poires et noix
Font gaster la voix.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

POMMIER. Toz jors siet la pome el pomier.

(*Roman du Renart*, v. 21,975.) XIIIe siècle.

PRÉ. C'est la fau qui paye lez prez.

(*Mimes* de BAIF, fol. 23.) XVIe siècle.

Ou encore :

— La faulx paie les prez.

(*Prov. anciens*, Ms.) XIIIe siècle.

— Toute fois fut le pré tondu.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

PRUNE. Ce n'est pas pour des prunes.

Pour dire : C'est pour quelque chose.

Molière fait dire à Sganarelle :

Si je suis affligé ce n'est pas pour des prunes.

RACINE. Seiche racine, de l'arbre la ruyne.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Telle racine, telle feuille.

RIVIÈRE. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Autant vaudroit battre l'eau de la rivière.

— Les petites rivières ne sont jamais grandes.

(*Adages françois*), XVIe siècle.

— Porter de l'eau à la rivière.

ROSE ne naît pas sans piquerons.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

— Comme la rose enfin devient un gratte-cu,
Et tout avec le temps, par le temps est vaincu.

(*Gazette franç.* de MART. ALLARD, fol. 297.) XVIIe siècle.

— Descouvrir le pot aux roses.

(*Facetieux Reveille-matin*, p. 330.) XVIIe siècle.

— Nulle rose sans espines.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Rose. Sentir un peu plus fort, mais non pas mieux que roses.

Sentir mauvais.

> Ainsi ce personnage en magnifique arroy,
> Marchant *pedetentim* s'en vint jusques à moy
> Qui sentis à son nez, à ses lèvres descloses,
> Qu'il fleurait bien plus fort, mais non pas mieux que roses.
>
> (*Satires de* Régnier.) XVIIe siècle.

Roseau. Baston de roseau.

Chose fragile et sans prix.

(Bovilli *Prov.*, lib. 1.) XVIe siècle.

Sablon. Le sablon va toujours au fonds.

Sac. Le sac ne fut oncques si plein,
Qu'il n'y entrat bien un grain.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Safran. Avoir mangé du safran.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Se dit communément des personnes qui rient trop souvent et à propos de rien, parce que le vulgaire assure que le safran a la propriété de dilater le corps et d'échauffer le cœur, et d'obliger à ouvrir souvent la bouche.

Saveur. En trop grant planté (*abondance*) n'a point de saveur.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Sec. Employer le vert et le sec.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 440.)

Semence. Bonne semence fait bon grain
Et bons arbres porte bon fruit.

(*Bible* Guyot, vers 140.) XIIIe siècle.

— Telle semence telle recueille.

Semer. Il est temps de semer, temps de moissonner.

— Il faut semer qui veut moissonner.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il faut un homme alerte pour semer les avoines, et un homme lent pour semer l'orge.

(*Cult. des Grains*, t. II, p. 430.)

— Qui ne sème ne cuilt (*ne recueille*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

SEMER. Qui petit sème petit ceult (*recueille*),
Et qui auques recoeillir veult
En tel lieu sa semence espande
Que fruit à cent doubles li rende.
(CHRESTIEN DE TROYES, *Roman du Graal.*) XIIe siècle.

— Qui sème en pleurs recueille en heur.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*, XVIe siècle.

— Qui sème dru récolte menu,
Qui sème menu récolte dru.
(*Cult. des Grains*, t. II, p. 430.)

— Qui sème espine n'aille deschaux (*déchaussé*).
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

TERRE. Terre bien cultivée moisson espérée.

— Bonne terre a mestier (*besoin*) de bon cultivateur,
Aussi bonne maison de bon ministrateur.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Bonne terre, mauvais chemin.

— De grasse terre, meschant chemin.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— De bonne vie bonne fin,
De bonne terre bon pépin.
(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

Je ne te veuil plus faire plait,
Aubriot, à Dieu te command,
De tes folies me desplait,
Or en iras ne sçay comment.
L'en fera bien un grant romant
De tes fais, mais ce je m'atin.
De bonne vie bonne fin.
(*Complainte contre Hugues Aubriot*, coupl. 22.) XIVe siècle.

— De la terre on fait le fossé.
(*Prov. de* JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— De longues terres longues nouvelles.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Il a peur que la terre luy faille.
Il craint de manquer.
(OUDIN, *Curiosités françaises*, p. 530.)

— La neige qui tombe engraisse la terre.

— Le soleil cuit la terre pendant les grandes chaleurs.
(*Cult. des Grains*, t. I, p. 233 et 223.)

Item. Les terres engraissées avec la chaux ne peuvent enrichir que les vieillards.

(*Cult. des Grains*, t. I, p. 308.)

— Miex vaut terre gastée que terre perdue.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Noir terrien porte gain et bien,
Et le blanc ne porte rien.

— Nulle terre sans guerre.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Plustot en terre, plustot hors de terre.

(*Cult. des Grains*, t. II, p. 430.)

— Pour laver ses mains on ne vend pas sa terre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Qui a terre ne vit sans guerre.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

« Car, comme dit le proverbe, qui a terre si a guerre. »

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 6 v°.)

— Tant vaut li home tant vaut sa terre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

VALLÉE. Entre deux montaignes a valée.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

VENDANGES. A caresme-prenant et en vendange
Trois propos sont de licence.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Adieu paniers, vendanges sont faites.

(*Diction. critique* de LE ROUX.)

— De bois noué court grandes vendanges.

(*Mimes* de BAIF, fol. 59.) XVIe siècle.

— Il ne pleut que sur la vendange.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

VIGNE. Belle vigne sans raisin ne vault rien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Beuvons, les vignes sont belles.

— Pourquoi ne boirions-nous pas, avons-nous fait geler les vignes?

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 573.)

VIGNE. **Vigne double si elle est close.**

(*Mimes* de BAIF.) XVI[e] siècle.

Dans le *Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618, on lit :

PROSOPÉE DE LA VIGNE.

Le Vigneron me taille,
Le Vigneron me lie,
Le Vigneron me baille,
Et Mars toute ma vie.

Autrement :

En Mars me lie,
Mars me taille,
Je rends prou quand on m'y travaille.

SÉRIE N° III.

TEMPS. — ASTRES. — COURS DE L'ANNÉE. — ANNÉE. — SAISONS. — JOURS. — HEURES.

AN. An de nouveau,
Tout nous est beau.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

ANNÉE. Année de gelée,
Année de bled.

(*Almanach* de MATH. LAENSBERG.)

— Année glanduleuse année chancreuse.

— Année neigeuse année fructueuse.

— Année nubileuse année plantureuse.

— Année seiche n'apovrit son maistre.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Année venteuse année pommeuse.

— Année hannetonneuse année pommeuse.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.,* p. 111.)

— De hanneton la bonne année.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 24 r°.) XVIe siècle.

— L'an passé est tousjours le meilleur.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— L'an soixante et douze
Est grant temps qu'on se house.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— La bonne année en peu de temps s'en va, la petite se garde.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

ANNÉE. Janvier le fier, froid et frilleux,
Febvrier le court et fiebvreux,
Mars poudreux, avril pluvieux,
May joly, gay et venteux,
Dénotent l'an fertil et plantureux.

— Quant en hyver est esté,
Et en esté hyvernée,
Jamais n'est bonne année.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Seiche année n'est affamée.
(*Recueil* de GAUTHIER.)

AOÛT. Ce sont faucilles après août.
(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— En aoust les gélines (*poules*) sont sourdes.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— En moissonnant se passe l'aoust.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

— En aoust fait-il bon glaner.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Quand il pleut en aoust
Il pleut miel et bon moust.

— Qui dort en aoust dort à son coust.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

— En août quiconque dormira
Sur midi s'en repentira.
(*Almanach* de MATH. LAENSBERG.)

ARC-EN-CIEL. L'arc-en-ciel du soir
Fait beau temps paroir.
(*Recueil* de GAUTHIER.)

AVRIL. Avril et mai de l'année
Font tous seuls la destinée.

— Avril pleut aux hommes,
Mai pleut aux bestes.

— Bourgeon qui pousse en avril
Met peu de vins au baril.
(*Dictionn. critique* de LE ROUX.)

— Avril le doux,
Quand il se fâche le pire de tous.
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.*, etc., p. 112.)

AVRIL. Nul avril || Sans épi.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 112.)

— Avril pluvieux, mai gai et venteux,
Annoncent an fécond et même gracieux.

(*Almanach* de MATH. LAENSBERG.)

— En avril nuée, en mai rosée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— Pluye d'abvril vaut le char de David.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

— L'ouaille (*brebis*) et l'abeille,
En apvril ont leur deuil.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle

— Quand mars fait avril, avril fait mars.

(*Almanach* de MATH. LAENSBERG.)

BISE. Quand il fait de la bise
Il en pleut à sa guise.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

BISSEXTILE. Vo me senongé Bissetre.

Vous me présagez malheur.

« Bissetre, en bourguignon, s'est dit dans la signification de mal-
« heur, parce que la superstition a fait croire anciennement, et
« fait croire encore, qu'il y avoit un mauvais sort attaché tant aux
« années bissextiles qu'aux jours intercalaires du bissexte de fé-
« vrier. A Dijon, en ces sortes d'années, le vulgaire dit que *bis-*
« *setre cor.* »

(LAMONNOYE, *Noëls bourguignons; Glossaire*, p. 28.)

BRUINE. Bruyne est bonne à la vigne,
Et à bleds la ruyne.

—— Bruyne obscure
Trois jours dure.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

—— Bruine obscure
Trois jours dure,
Si elle poursuit
En dure huit.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

CARÊME. A carême-prenant chacun a besoin de sa poêle.

(*Matinées sénonaises*, p. 248.)

—— De carême haute,
De froid n'aura faute.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

CARÊME. Il faut faire carême-prenant avec sa femme et Pâques avec son curé.

(LAMESANGÈRE, *Dictionn. des Prov.*)

—— Il nous donne le carême bien haut.

« Mais ce qui faict le caresme si hault, par saint Fiacre « de Brie, ce n'est pour autre chose que

« La Penthecouste
« Ne vient foys qu'elle ne couste. »

(RABELAIS, liv. II, ch. II, XVIe siècle.)

—— Rien plus que Mars faut en carême.

(*Prov.* de JEH. MILLOT, XVIe siècle.)

—— Tu ne peulx esteultre (*répondre*) quel *mars* en a quaresme.

(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.)

—— Il a prêché sept ans pour un carême.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 72.)

—— Cela arrive comme marée en carême, ou bien comme Mars en carême.

« Il ne faut pas confondre ces deux expressions proverbiales. On « doit dire d'une chose qui arrive à propos, qu'elle arrive comme « *marée en carême*, et d'une chose qui ne manque jamais d'ar- « river en certains temps, qu'elle vient comme *Mars en carême*. »

(LAMESANGÈRE, *Dictionn. des Prov.*, p. 90.)

—— Tout est de carême-prenant.

Tout est bon au jeu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 73.)

CHANDELEUR. A la Chandeleur
La grande douleur.

—— A la Chandeleur
Où toutes bêtes sont en horreur.

—— Étrennes d'honneur
Durent jusqu'à la Chandeleur.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov. etc.*, p. 115.)

La Chandeleur est le 2 février.

—— A la fête de la Chandeleur,
Les jours croissent de plus d'une heure,
Et le froid pique avec douleur.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 203.)

CHANDELEUR. La veille de la Chandeleur,
L'hiver se passe ou prend vigueur.

(*Almanach* de MATH. LAENSBERG; *Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

Dans ce même *Calendrier des bons Laboureurs*, on lit ce qui suit :

« Le 2 février, jour de la Purification Notre-Dame, qu'on nomme
« Chandeleur, on disoit en bourguignon :

« Si fait beau et luit Chandelours
« Six semaines se cache l'ours.

« Et la grande pronostication des laboureurs qui est imprimée le
« rapporte ainsi :

« Selon les anciens le dit,
« Si le soleil clair luit
« A la Chandeleur, vous croirez
« Qu'encor un hyver vous aurez :
« Pourtant gardez bien vostre foin,
« Car il vous sera de besoin.
« Par cette regle se gouverne
« L'ours retourne en sa caverne.

« Ce que maintenant il faut rapporter au 12 février et dire :

« Si le douziéme de fevrier
« Le soleil apparait entier,
« L'ors, estonné de sa lumière,
« Se va remettre en sa taniére,
« Et l'homme ménager prend soin
« De faire resserer son foin,
« Car l'hyver tout ainsi que l'ours
« Sejourne aussi quarante jours. »

CIEL immobile on ne cognoist.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

DIMANCHE. Du Dymanche au matin la pluye
Bien souvent la semaine ennuye.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

ÉTOILE. Naviguer par la conduicte de l'estoille du Pole.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

ÉTÉ. Quand en esté le haut coq boit,
La pluye soudain vient et paroist.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

FÉVRIER. Février
L'anelier.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 119.)

M. Pluquet attribue l'origine de ce dicton au grand nombre d
mariages qui ont lieu pendant le mois de février, mois qui pré
cède très-souvent le Carême.

FÉVRIER. Pluie de février
Vaut jus de fumier.

— Février qui donne neige
Bel été nous plège.
(PLUQUET, etc., p. 118.)

— Febvrier le court le pire de tout.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Février entre tous les mois
Le plus court et le moins courtois.

— Si février ne fourvoye,
Février doit remplir les fossez;
Mars les doit rendre secs.

— Belle avoine de février
Donne esperance au grenier.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— La neige de février brusle le bled et l'allorcier.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Pluye de fevrier vault un fumier.

— Si febvrier ne faict des siennes,
Mars lui livre camp et guerre fière.

GELÉE. Blanches gelées est de pluie messagière.
(BOVILLI *Prov.*, liv. III.) XVIe siècle.

— La gelée ne fault au gresil
Non plus que le père au filz.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Ou encore :

— Oncques gresles ne faillit au grésil
Non plus que le père au fils.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

GELER. De tant plus gelle et plus estraint.
(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Il gele, tout se prend.
Pour dire que l'on s'empare de tout.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 258.)

— Quand il gèle si estraint.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

[redacted]

Glace. Se fier sur la glace d'une nuyet.
(*Bovilli Prov.*) xvie siècle.

Grêle. De grèle n'est mauvaise année
Qu'aux lieux où plus elle est tombée :
Jamais ne grèle en une vigne,
Qu'en une autre il ne provigne.
(Le Roux, *Dictionn. critique*, t. I, p. 595.)

Hiver. En hyver au lict ou auprès du feu,
Et en esté au soleil et au jeu.

— En hyver, au feu,
Et en esté au bois et au jeu.

— En hyver, eau ou bruyne,
Vent, neige ou gresle pour voisine.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— En yvert par tout pleut, en esté là où Dieu veut.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Il n'a pas besoin de grand hiver.
Pour dire il est faible, il est malheureux.
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 272.)

— L'hyver donne le froid, printemps verdure,
L'esté moisson, automne vin produist;
D'où peut venir ce bien qui toujours dure,
Que du savoir de Dieu qui tout conduit?
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Qui passe un jour d'yver si passe un de ses ennemis mortelz.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

— Serein d'hiver, pluie d'été
Ne font jamais pauvreté.
(*Almanach de* Math. Laensberg.)

— Si l'hyver va droit son chemin
Vous l'aurez à la saint Martin.
S'il n'arreste tant ne quant
Vous l'aurez à la saint Clement.
Et s'il trouve quelqu'encombrée,
Vous l'aurez à la saint André.
Mais s'il alloit ce ne say, ne l'ay,
Vous l'aurez en avril ou may.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

HIVER. J'ouy le paresseux hyver
Lequel disoit au laboureur :
Je ne manqueray d'arriver
Au plus tard à la Chandeleur.

— Si l'hyver ne fait son devoir
Es mois de décembre et de janvier,
Au plus tard il se fera voir
Dès le deuxième février.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— L'hyver mange le printemps, l'été et l'automne.

— L'hyver nous faict plus de mal que l'esté ne nous faict du bien.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Si yver estoit oultre la mer si viendra il à saint Nicolas parler.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Saint Nicolas est fêté le 6 décembre.

— Soleil d'hyver, amour de paillarde,
Tard vient et peu tarde.

— Soleil d'hyver tard levé,
Bientost couché et esconsé (*caché*).

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Janvier a quatre bonnets.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Janvier et febvrier comblent ou vuident le grenier.

(*Recueil de* GRUTHER.)

JOUR. Jour ouvrier gaigne denier,
Jour de feste despensier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A bon jour bonne œuvre et bonnes paroles.

(*Prov. Gallic.*) XVe siècle. (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A bon jour bonne estreine.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— A chacun jour son vespre.

— Bonne journée fait qui délivre
Sa maison de fol homme ou ivre.

— Brune matinée, belle journée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

…om. Il n'est si grand jour qui ne vienne au vespre (*soir*), n'y temps qui ne prenne fin.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il n'y a si long jour qui ne vienne à la nuit.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il y a autant à dire que du jour à la nuit.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 221.)

— Les jours se suivent pas à pas,
Mais ils ne se ressemblent pas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 58.)

— Les longs propos font les courts jours.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Long comme un jour sans pain.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 288.)

— Nul jour sans soir.

— Quand le jour croist aussi fait le froid.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

…in, Juillet et août
Ni femme ni choux.

(*Ducatiana*, p. 45.)

…illet. Au mois de juillet
Faucille au poignet.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

—— Au mois d'août et de juillet
Bouche noire et gosier sec.

Au dix-sept juillet
Fy de potion et de julep,
Mais surtout fuy la medecine
Quand tu vois le soleil agine.
Le sixieme d'aoust du lyon,
Car lors la chevre d'Orion
Fait par trente jours retirer
Le dauphin sans l'air respirer.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

…ne. Aboyer contre la lune.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 142.) XVIIe siècle.

— Aux yeux la lune
Bonne fortune.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

— Chercher la lune en plein jour.

(Scarron, *Virgile travesti.*)

LUNE. « A femme qui se meurt d'amour,
« C'est chercher la lune en plein jour. »
(SCARRON, *Virgile travesti.*)

— Comme la lune est variable,
Pensée de femme est variable.
(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

— Dieu gart (*préserve*) la lune des loups.

Se dit de ceux qui ont peur et qui menacent.

« Et nous fust dist qu'il gardoit la lune des loups. »
(RABELAIS, liv. V, ch. 22.) XVIe siècle.

— Il a logé à l'enseigne de la lune.

Il a couché dehors.
(*Dictonn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 455.)

— La lune est périlleuse au cinq,
Au quatre, six, huict et vingt.

— La nuict est chaude en pleine lune
Jusqu'en la veille ou en jeune.

— La lune pasle fait la pluye et la tourmente,
L'argentive temps clair et la rougeastre vente.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Prendre la lune avec les dents.

« Je ne suys point clerc pour prendre la lune avec les
» dents. »
(RABELAIS, liv. II, ch. 12.) XVIe siècle.

— Quand la lune se fait dans l'eau,
Deux jours après il fait beau.

— Tant que dure la rousse lune,
Les fruits sont sujets à fortune.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

MAI. Froid mai et chaud juin
Donnent pain et vin.

— En may blé et vin naist.

— En may, juin et juillet,
La bouche baignée et fresche.

— A bon bluteur, may propice.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mai. Du mois de mai la chaleur
De tout l'an fait la valeur.
(*Almanach de* Math. Laensberg.)

— Bourbes en may, espies en aoust.

— Celuy ne sçait qu'est vendre vin,
Qui de may n'attend la parfin.

— Qui a la fiebvre au moys de may,
Le reste de l'an vit sain et gay.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Si le commun peuple dit vray,
La mauvaise s'espouse en may.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Une heure de may faict perdre les pâles couleurs.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Mars gris, apvril pluvieux et mai venteux,
Font l'an fertil et plantureux.

— May jardinier ne comble le grenier.

Mars. Mars venteux et avril pluvieux,
Font le may gay et gracieux.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Mars martelle,
Avril coutelle.

— Quantes gelées en mars, tant de rousées en avril.
(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

Matin. Matin fault à monter la montaigne,
Au soir aller à la fontaine.
(Bovill. *Prov.*) xvie siècle.

— Rouge vespre et blanc matin,
Est la joie au pélerin.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

— Rouge soir et blanc matin,
Ren joye au cœur des pélerins.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

Midi. A midy estoile ne luit.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Chercher midi à quatorze heures.
(*Matinées sénonaises.*)

Midi. Chercher midi où il n'est qu'onze heures.

(*Matinées sénonaises.*)

Quatrain de Voltaire, mis au bas d'un cadran solaire de village :

Vous qui vivez en ces demeures,
Êtes-vous bien, tenez-vous-y,
Et n'allez pas chercher midi
A quatorze heures.

Mois. Il n'est mois qui ne revienne.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Neige. Neiges d'Antan.

(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

Neiges de l'an passé.

Villon a employé ce proverbe dans l'une de ses plus jolies ballades; après avoir demandé que sont devenues les femmes que leur beauté ou leur vertu avaient rendues célèbres, il termine ainsi :

Princes, n'enquerez de sepmaine
Où elles sont ne de cest an,
Que ce refrain ne vous remaine;
Mais où sont les neiges d'Antan?

— Depuis qu'il y a de la neige à la montagne, la devalée est bien froide.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 236.) XVII[e] siècle.

— Trop aise chateille, il fond comme neige.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVI[e] siècle.

Neiger. Quand il neige sur les montagnes, il fait bien froid aux vallées.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 206.)

Noel. Tant crie l'on Noël qu'il vient.

(Villon, *Ballades.*) XV[e] siècle.

— A Noël au balcon,
A Paques au tison.

— A Noël les moucherons,
A Pâques les glaçons.

(Pluquet, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 124.)

— A Noël souvent moucherons,
Et à Pasques sont les glaçons.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVI[e] siècle.

— Après grant joie vient grant ire (*colère*),
Et après Noël vente bise.

(*Roman du Renart*, v. 13,648.) XIII[e] siècle.

NOEL. Le Noël est plus beau aux champs qu'à la ville.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

NUE. Cuidez que les nues soient poisles d'airain et que vessies soyent lanternes.
(RABELAIS, liv. I, ch. 11; liv. V, ch. 22.) XVIe siècle.

OCTOBRE. Quand Octobre prend sa fin
La Toussaint est au matin.

— Vent d'octobre.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

OUVRE la fenestre à aquilon et orient,
Ferme à midy et occident.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

PAQUES. Pasques de longtemps désirée
Sont en un jour tost passée.

— Pasques vieilles ou non vieilles
Ne viennent jamais sans feuilles.

— Après Paques et Rogation
Fy de prestre et d'oignon.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Entre Pasques et Rogations
Cinq semaines tout au long.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Il faut aller à Pâque écurer son chauderon.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 426, 427.)

— Je lui ai donné ses œufs de Pâques.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Depuis Pasques au feu,
Depuis Noel au feu.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

Dans le même calendrier, à propos du mois d'avril, on trouve :

« Pour ce qu'en ce mois la solemnité de Pasques ad-
« vient souvent j'y mettrai ce vers du curé de saint
« Jean.

« Les Pasques pluvieuses
« Sont souvent fromenteuses.

« Et son clerc répondit :

« Et souvent for menteuses. »

— Tarde qui tarde
En Avril aura Pasques.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

PAQUES. Se faire brave comme un jour de Pâqu[es].

Se parer comme un jour de fête.

— Se faire poissonnier la veille de Pâques.

S'engager dans une [illegible] lorsqu'il n'y a plus [illegible] à en esperer.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de [illegible]

— Tousjours sont Pasques en Mars ou en A[illegible]

(*Prov. communs.*) XVᵉ si[illegible]

PENTECÔTES. Pentecostes frezes rouges où le [illegible] estonnent.

(*Adages franç.*) XVIᵉ [illegible]

— A Penthecouste roses sont,
A la saint Jehan s'en vont.

(*Prov. Gallic.*, Ms. XVᵉ si[illegible]

— Entre Pasques et la Penthecouste
Le dessert n'est qu'une crouste.

— C'est, dit-on, à la Penthecouste
Que qui trop mange cher luy couste.

([illegible] MEURIER, *Tresor des Sentences.*) [illegible]

— La Pentecouste
Ne vient foys qu'elle ne couste.

([illegible]) XVIᵉ [illegible]

— Depuis la Pasque de Resurrection,
Figues, raisins, ne predication.

PLEUVOIR. C'est un écoute s'il pleut.

C'est un [illegible]

— Il a bien plu sur sa friperie.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de [illegible]

— Il n'a pas plu ce qu'il pleuvra.

— Quand il pleust et le soleil luit
Le chien son pasteur l'emport.

— Quand il pleut et le soleil luit
Le pasteur se resjouist.

([illegible] *Tresor des Sentences.*) [illegible]

— Quand le soleil est [illegible] au vent
On voit en l'air pleuvoir souvent.

([illegible] *Prov.*) XVIᵉ [illegible]

SÉRIE N° III.

PLEUVOIR. Tant vente qu'il pleust.

(*Prov. communs*) XVe siècle.

PLUIE. Pluye de Saint-Michel soit devant ou derrière, elle ne demeure au ciel.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— A la bonne heure nous prit la pluie.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 271.)

— Après la pluie le biau tans.

Après la pluie le beau temps.

(*Castoiement aux Dames*, v. 583.) XIIIe siècle.

— Après vent pluye vient.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*) XVIe siècle.

— A pou de pluie chiet grans vens,
Et grans orgueil en [illegible] tens.

(*Prov. [illegible] vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

« .... Grant vent chiet à pou de pluie. »

Roman du Renart, v. 8,828.) XIIIe siècle.

Nous disons aujourd'hui : *Petite pluie abat grand vent*. Et dans Rabelais, liv. I, ch. 6 : « Petite pluye abat grant vent » ; liv. II, ch. 11, et liv. IV, ch. 44 : « Hay avant, petite pluye abat grant vent. »

PLUIE. Chaude raye (*chaud rayon*) pluye mouillée.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

— Chaude roie fait chape moillie.

Chaud rayon du soleil mouille la cape.

(*Anc. prov*, Ms.) XIIIe siècle.

— En may rosée, en mars grésil,
Pluye abondante au mois d'avril,
Le laboureur est content plus
Que ne feroit cinc cent écus.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Qui trop se fie au gracieux serain
Souvent lui coule la pluye à val les reins.

GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Faire la pluie et le beau temps.

Disposer de tout, être le maître.

— Parler de la pluie et du beau temps.

S'entretenir de choses indifférentes.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

PLUIE. Rosée de may, grésil de mars et pluie d'avril valent mieux que le chariot David.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Rosée matutine
Pluie serotine.

(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

PRINTEMPS. Une hirondelle ne fait pas le printemps.

« Les proverbes des anciens ont leur origine fondée en « tant d'expériences, qu'enfin ils ont gaigné cours et acquis « lieu de vérité. Entre autres, il a esté soigneusement dit « qu'une arondelle ne faict pas le printemps. »

(*Mélanges hist.* de SAINT-JULIEN DE BALEURRE, p. 167.)

SAINT AMBROISE. J'ay entendu dire toujours,
Quand saint Ambroise fait neiger
Que nous sommes en grand danger
D'avoir du froid plus de huit jours.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

Saint-Ambroise le 4 avril.

SAINT ANTOINE. A la saint Antoine
Les jours croissent le repas d'un moine.

Ou :

— A l'an neuf
Les jours croissent le repas d'un bœuf.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

La Saint-Antoine le 21 janvier.

SAINT AUBIN. A la saint Aubin
On tond le mouton,
Mais si me voulez croire,
Tondez à la saint Grégoire.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

Saint-Aubin le 1er mars, Saint-Grégoire le 12.

SAINT BARNABÉ. A la sainct Barnabé
La faulx au pré.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

La Saint-Barnabé le 11 juin.

SAINT BLAISE. Le lendemain saint Blaise
Souvent l'hiver s'appaise.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Prenez bien garde au lendemain
De saint Blaise, s'il est serain,

Car cela présage une année
Toute fertile et fortunée.
S'il neige ou pleut sera cherté,
S'il fait brouillard mortalité,
S'il fait vent nous verrons que Mars
Fera voler son étendard.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Saint-Blaise le 4 février.

SAINTE CATHERINE. A la saincte Catherine
Tout bois prend racine.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.*, etc., p. 130.)

La Sainte-Catherine le 25 novembre.

SAINT CLÉMENT. Passé la saint Clément
Ne sème plus froment.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.* etc., p. 128.)

La Saint-Clément le 23 novembre.

SAINTE CROIX. Regarde bien, si tu me crois,
Le lendemain de sainte Croix
Si nous avons le temps serain,
Car on assure pour certain
Que quand cela vient, Dieu nous donne
L'année premièrement bonne;
Mais si le temps est pluvieux
Nous aurons l'an infructueux.

———

Si la lune est pleine ou nouvelle
Le jour que sainte Croix suivra,
Et s'il avient que lors il gèle,
La plus grant part des fruits mourra.

SAINT DENIS. Regarde bien auparavant
Et après saint Denis les jours,
Car si tu vois qu'il gèle blanc,
Les vieux assurent que toujours
Le semblable temps tu revois
Avant et après sainte Croix.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

SAINTE EULALIE. Si le soleil rit le jour sainte Eulalie
Il y aura pomme et cidre à folie.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.*, etc., p. 130.)

La Sainte-Eulalie le 12 février.

SAINT GENGOUL.

« On disait anciennement du premier jour de may :

—— Si Jacques l'apôtre pleure
Bien peu de glans il meure. »

« Ce qu'il faut maintenant rapporter au onzieme, *fête* de saint
« Gengoul. »

—— S'il pleut le jour saint Gengoul,
Les porcs auront de glans leur soul.

« On disait encore anciennement :

« S'il pleut le premier jour de may,
« Les coings Madame sont cueillies. »

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

SAINT GEORGES. A la sainct George
Sème ton orge.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 128.)

La Saint-Georges le 23 avril.

SAINTE GERTRUDE. Le jour Gertrude bien se fait
Faire saigner du bras droict ;
Celuy qui ainsi le fera
Cette année les yeux clairs aura.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

SAINT GERVAIS. Quand il pleut à la saint Gervais
Il pleut quarante jours après.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 129.)

—— S'il pleut la veille saint Gervais
Pour les bleds c'est signe mauvais,
Car d'iceux la tierce partie
Est ordinairement périe,
A cause que par trente jours
Le temps humide aura son cours ;
Que si tel jour estoit serain,
Qu'on s'assure d'avoir du grain.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Saint-Gervais le 19 juin.

SAINT JEAN. A la grant saint Jean
L'oiseau sur le gand.

La grande Saint-Jean, c'est la saint Jean Baptiste celebree le 27 decembre. Au sujet des quatre fêtes de saint Jean, voyez plus haut, page 31, au mot SAINT JEAN.

... JEAN. A la saint Jehan
Renouvelle l'an.
(*Prov. Gallic.; Recueil de* THOU, Ms.) xve siècle.

On lit dans le *Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618 :

« Du 24 juin jour de saint Jean on souloit dire :

« Du jour saint Jean la pluye
« Fait la noisette pourrie. »

« Ce qui se rapporte maintenant au 4 de juillet, et doit-on dire :

« Deux jours alors que Marie
« L'ou visite, s'il fait pluye
« Asseurez vous que les filles
« Cueilleront bien peu de noisilles. »

« Croisez saint Jean Porte Latin,
« Saint Nicolas et Pierre hermite,
« Sont marchands qui font le debit
« Tous les ans du pain et du vin. »

« Ces vers avoient rapport aux 23 et 24 avril au 1er et au 3 mai ;
« on disoit aussi :

« Georget, Marquet, Jacquet, Croiset,
« Ces quatre sont du vin marchet. »

SAINT JULIEN. Saint Julien brise glace,
S'il ne la brise il l'embrasse.

La Saint-Julien 27 janvier.

SAINT LAURENT. A la saint Laurent
La faucille au froment.

La Saint-Laurent le 10 août.

SAINT LEU. A la saint Lou
La lampe au clou.
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.*, etc., p. 128 et 129.)

La Saint-Leu est le 1er septembre, époque à laquelle les ouvriers commencent à travailler à la lumière.

SAINTE LUCE. A la saincte Luce
Le jour croist le saut d'une puce.
(*Prov. communs*, xve siècle.

La Sainte-Luce le 13 décembre.

SAINTE MADELEINE. A la Madeleine
Les noix sont pleines.

La Sainte-Madeleine le 22 juillet.

SAINT MARC. Quand il pleut le jour saint Marc
Il ne faut ni pouque ni sac.
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.*, etc., p. 124 et 129.)

La Saint-Marc le 25 avril.

SAINT MARTIN. A la sainct Martin
Boit-on le bon vin.
(*Prov. communs.* XVe siècle.

—— A la sainct Martin
L'hiver en chemin.
(*Suite aux Mots dorez de Caton.*) XVIe siècle.

La Saint-Martin le 11 novembre.

—— A la saint Martin
Faut gouster le vin,
Nostre Dame après,
Pour boire il est près.
Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.)

SAINT MATHIAS OU SAINT MATHIEU. Voyez SAINT VALENTIN.

SAINT MÉDARD. S'il pleut le jour saint Médard
Il pleuvra quarante jours plus tard.
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.,* p. 129.)

—— S'il pleut le jour saint Médard
Le tiers des biens est au hazard.
(*Almanach de* MATH. LAENSBERG.

—— Du jour saint Médard en juin
Le laboureur se donne soin,
Car les anciens disent s'il pleut
Que trente jours durer il peut,
Et s'il est beau sois tout certain
D'avoir abondance de grain.
(*Calendrier des bons Laboureurs,* pour 1618.)

La Saint-Médard le 8 juin.

SAINT MICHEL. A la sainct Michaut
Lors chacun fruit queant.

A la Saint-Michel on cueille chaque fruit.
(*Suite aux Mots dorez de Caton.*) XVIe siècle.

La Saint Michel le 6 septembre.

SAINT PAUL. Le jour saint Paul
L'hiver se rompt le col.
(*Calendrier des bons Laboureurs,* pour 1618.

—— De saint Paul la claire journée
Nous denote une bonne année;
S'il fait vent nous aurons la guerre,
S'il neige ou pleut cherté sur terre;

S'on voit fort espois lès brouillards
Mortalité de toutes-parts.

SAINT PAUL. Saint Pierre et saint Paul pluvieux
Pour trente jours dangereux.
(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

La Saint-Paul le 26 janvier.

SAINT PIERRE. A la sainct Pierre,
L'hiver s'en va ou il ressere.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

La Saint-Pierre-aux Liens, le 16 janvier.

SAINT-SACREMENT. A la Saint-Sacrement
L'épi au froment.
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 129.)

SAINT SIMON. A la saint Simon
Une mouche vaut un pigeon.

La Saint-Simon le 28 octobre.

SAINT THOMAS. A la sainct Thomas
Les jours sont au plus bas.

La Saint-Thomas le 6 octobre.

SAINT URBAIN. A la saint Urbain
Ce qui est à la vigne est au vilain.
(*Prov. communs.*, XVe siècle.

La Saint-Urbain le 29 janvier.

SAINT VALENTIN. Seigneur du jour de saint Valentin
Fait le sang net soir et matin,
Et la saignée du jour devant
Garde des fièvres en tout l'an.

« On souloit dire ces vers du 14 février, qui est le propre jour « de saint Valentin, ce qu'il faut dire aujourd'hui du 24 du même « mois, en cette sorte :

« Si tu fais tirer de ton bras
« Du sang le jour de saint Mathias,
« Il sera net toute l'année.
« Et du jour devant la saignée
« Sans fièvre maintiendra sain
« Jusqu'au retour de l'an prochain. »
(*Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618.*)

SAINT VALLIER. A la saint Vallier
La charrue sous le poirier,
La Toussaint venue
Quitte la charrue.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Saint-Vallier le 22 octobre

SAINT VINCENT. A la saint Vincent
L'hiver s'engrine si l'attens.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— A la sainct Vincent
L'hiver monte ou il descend,
Ou il s'engrine malement.

—— A la saint Vincent
Le vin monte au sarment,
Ou s'il gèle il en descend.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— A la saint Vincent
Tout dégèle ou tout fend.
(PLUQUET, *Contes pop. et Prov.*, etc., p. 130.)

—— A la saint Vincent
L'hyver se reprend,
Tout gèle ou tout fend,
On se rompt la dent.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

La Saint-Vincent le 22 janvier.

SAISON. De saison tout est bon.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

SAMEDI. Entre deux samedis avient moult de merveilles.
(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.)

— Nul samedy sans soleil.
(*Recueil de* GRUTHER.)

— Le soleil par excellence
Au samedi fait la révérence.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

SÉCHERESSE. A grande seicheur (*sécheresse*) grande humeur.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

SEPTEMBRE. Septembre est le mai d'automne.
(*Almanach de* MATH. LAENSBERG.)

SOIR. Voyez MATIN, dans cette Série.

SOLEIL. Soleil qui luisarne au matin,
Femme qui parle latin,
Et enfant nourri de vin
Ne viennent jamais à bonne fin.

(*Origine de quelques anc. Cout., etc.*, par MORAND DE BRIEUX, p. 67.)

— L'épicycle du soleil.

Une chose impossible. Voici comment Bouvelles explique ce proverbe : « Les astronomes rapportent que le soleil est le seul astre « qui n'ait pas d'épicycle, c'est-à-dire de révolution, parce qu'il « est immobile. »

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

— Faire honneur au soleil.

C'est-à-dire se lever tard.

« Tu te lèves tard, dis-tu, pour faire honneur au so« leil, c'est-à-dire pour lui laisser l'honneur de se lever « le premier. »

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 4.)

— Chaus soleil luit loins.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

— Il est midy, le soleil me luist sur le ventre.

— Il ne change point de pays qui voit tousjours le soleil.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Le soleil luit pour tout le monde.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Le soleil n'a pareil.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI[e] siècle.

— L'œil du sage est du soleil l'image.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 85.)

— Où le soleil luict la lune n'y a que faire.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Quand le soleil est couché il y a bien des bêtes à l'ombre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 508.)

— Qui a le soleil ne meurt jamais.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Soleil. Qui a le soleil n'a jamais nuit.

(*Adages françois.*)

Temps. Temps de madame Havré.

Mauvais temps.

(Oudin, *Curiosités françoi*

— Temps pommelé, pomme ridée et fem sont pas de longue durée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux

— Temps vient et temps passe,
Fol est qui ne se compasse.

(*Recueil de G*

— Autre temps autre mœurs.

(*Dictionn. de l'Académie*

— Changement de temps entretien de so

(*Matinées senonaises*

— Du temps que les bestes parloient.

— Du temps que l'on se mouchoit sur la

(Oudin, *Curiosités françoi*

— Il fait un temps de demoiselle, ni p ni soleil.

(Oudin, *Curiosités françoi*

— Il faut prendre le temps comme il vi pour ce qu'ils sont, et l'argent pour ce qu'

(*Almanach* de Math. L

— Le temps bien employé fait monter à

— Le temps nous passe.

(*Adages françois.*)

— Le temps est à Dieu et à nous.

— Prends du temps la regle commune,
Au premier mardi de la lune.

(*Almanach* de Math. L

— Tout vient à temps pour qui peut att

(*Dictionn. de l'Académie*

— Selon le temps la tempeure.

(*Prov. communs* g

Tonnerre. En mars quand il tonne
Chacun s'en étonne ;

En avril s'il tonne
C'est nouvelle bonne.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Contre le tonnerre ne pette.
(*Mimes* de Baïf, fol. 66 v°.) XVIe siècle.

— Longues beuvettes rompent le tonnoire.
(Rabelais, liv. I, ch. 5.) XVIe siècle.

— Quand il tonne il faut escouter tonner.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Quand il a tonné et encore tonne
La pluye approche et montre la corne.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Tant tonne qu'il pleust.
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

— Toutes les fois qu'il tonne le tonnerre ne tombe pas.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Toussaint. A la Toussaint les blés semés
Et tous les fruits serrés.
(*Almanach* de Math. Laensberg.)

— Entre la Toussain et Noël
Ne peut trop pleuvoir ne venter.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Vendredi. Vendredi de la semaine est
Le plus beau ou le plus laid.
(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 1618.)

— Tel rit le vendredi
Qui Dimanche pleurera.

Vent. Vent au visage rend l'homme sage.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— A tous vens comme girouette.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Autant en emporte le vent.
« Princes à mort sont destinez,
« Comme les plus pauvres vivans ;
« S'ils en sont coursez ou tennez (*courroucés*),
« Autant en emporte li vens. »
(Villon, *Troisième ballade du Grand Testament*.) XVe siècle.

VENT. Il est frappé d'un mauvais vent.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Jetter la plume au vent.

Prendre sa résolution au hasard.

Dictionn. de l'Académie, édit. de 18

— L'autal (*austral*, vent du midi) qu'on dit le droit dégelle comme eau bouillant.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 18

— Le vent n'entre jamais dans la maison d'un adv

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Le plus fort vent des jours de Bordes
Le plus souvent tout l'an déborde.

Ce proverbe s'applique au vent qu'il fait le premier jour d rême.

(*Calendrier des bons Laboureurs*, pour 184

— Par vent et nue
L'air se remue.

(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècl

— Plus desgelle droit vent que ne fait eau boilla

(*Prov. communs.*) XVe siècle

— Savoir de quel côté vient le vent.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 5

— Regarder de quel côté vient le vent.

— Selon le vent la voile.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 18

— Tout d'ung vent et tout d'ung eau, en com partie tourne les roues.

(BOVILLI *Prov.* XVIe siècle.

SÉRIE Nº. IV.

PROVERBES RELATIFS AUX ANIMAUX.

QUADRUPÈDES, OISEAUX, POISSONS.

ABEILLE. Les petits pots ont des oreilles,
Et petites ruches les abeilles.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Le roy des avetz (*abeilles*) n'a esguillon.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

AGASSE (*corbeau*). Quelque temps qu'il face
Mieux vault pie que agasse.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

AGNEAU. D'où vient l'agneau là retourne la peau.
(*Recueil* de GRUTHER.)

—— Il va plus au marché peaux d'aigneaulx que de vielles brebis.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Mieulx vault tondre l'aigneau
Que le pourceau.

—— Où le loup trouve un aigneau
Il y en cherche un nouveau.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Plus vit li aigniax (*agneau*) plus empire li piax (*la peau*).
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

AILE. Il veut voler sans ailes.

— Il en a dans l'aile.

— Ne battre que d'une aile.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

ALAN. L'alan souvent la queue remue
Non pour toy mais pour la repue.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

ALOUETTE. Si les nues chéoit
Les aloès sont toutes prises.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Si le ciel tombait il y aurait bien des alouettes de prises.

« Toutes foys on dict que les alouètes grandement re-« doubtent la ruyne des cieulx, car les cieulx tombans « toutes seroyent prinses. »
(RABELAIS, liv. IV, chap. 16.) XVIe siècle.

—— Les allouetes luy tomberont toutes rôties dans la bouche.
(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 10.)

—— S'éveiller au chant de l'allouette.

S'éveiller de grand matin.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

ANE. Ane avec le cheval n'attèle.
(*Mimes de Baïf*, fol. 13 v°.) XVIe siècle.

— Ane du commun toujours le plus mal bâté.
(LE ROUX, *Dictionn. comique*, p. 94, tom. I.)

— Asne d'arcadie
Chargé d'or, mange chardons et ortie.

— Asne picqué à troter est incité.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Asne viel ne vault plus à rien.
(*Mimes de Baïf*, XVIe siècle.)

— A dur asne duit (*convient, il faut*) esguillon.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ou :

« A dur asne dur aguillon. »
(*Prov. communs.*, XVe siècle.)

« A rude asne rude asnier. »
(*Adages françois.*, XVIe siècle.)

« A pesant beuf dur éguillon. »

— A la proeve (*preuve*) on escorche l'âne.
(*Recueil de* GRUTHER.)

— Un âne qui n'a point mangé d'avoine n'entend pas le bruit du crible.
(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Canar*.)

— A quoi peut être vous êtes stylé comme un âne à jouer du flageolet.
(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Parlement*.)

[redacted]

ANE. A l'asne l'asne semble très-beau.
(*Mimes* de BAÏF.) XVI[e] siècle.

— A laver la teste d'un asne
L'on n'y pert que la lessive.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

« Aultres lavoyent les testes des asnes et n'y perdoyent
« que la lessive. »
(RABELAIS, liv. v, chap. 21.)

— A qui est l'asne si le tienne par la queue.

— A qui est l'asne si le garde.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— Assez va au molin qui son asne y envoje.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Braire comme des asnes en plain marché.

Ou:

Comme un asne que l'on meine paistre.
(*Facétieux Réveille-matin*, p. 103, 171.) XVII[e] siècle.

— Ce que pense l'asne ne pense l'asnier.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

Dans les *Proverbes françois*, Ms. du XIII[e] siècle :

Une panse li asne et autre li asnier.

— C'est le pont aux ânes.

— Contre vizeus asnon vizeus asnier.

Contre un ânon rusé ânier rusé.
(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIII[e] siècle.

— Court baston haste grande ânesse.
(*Mimes* de BAÏF, fol. 59.) XVI[e] siècle.

— Deux Jean et un Pierre
Font un asne entier.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Deux orgueilleux ne peuvent estre portez sur un asne.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Encore vale une toise de bacon (*jambon*) .II. d'asne.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

— Il cherche son âne et il est monté dessus.

Se dit d'un homme qui cherche ce qu'il a entre les mains.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Ane. Il est bien âne de nature qui ne peut lire son écriture.

(*Dictionn. comique*, P.-J. Le Roux, t. I, p. 425.)

— Il y a maint asne en la foire qui s'entreresemble.

Prov. Gallic., Ms., XVe siècle.

— Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin.

— L'asne de tous est mangé des loups.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— La seure somme abat l'asne.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

La surcharge abat l'âne.

— L'un asne appelle l'autre roigneux.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— On n'aura ja bon asne vieulx.

Prov. communs goth. XVe siècle.

— On ne doit pas lier les asnes avant les chevaux.

Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle.

— Opiniâtre comme un asne rouge.

« Pour dire opiniâtre comme le peut estre un cardinal ignorant, « lequel s'obstine ordinairement en son opinion, sans fondement « ni raison, et veut tout gaigner en vertu de son autorité, et s'offense si on ne luy cède. Non pas que son avis soit juste et rai-« sonnable, mais parce qu'il est cardinal et prince de l'Église. Or « on le nomme asne parce qu'il est ignorant, et rouge parce qu'il « porte la calote et le bonnet rouge. »

(*Etym. des Prov. franç.*, par Fleury de Bellingen, p. 154.)

— Pour couvrir sa bisbetize
L'Asnon veut parler de la bize

Adages françois, XVIe siècle.

— Pour vous montrer que votre âne n'est qu'une bête.

Pour vous faire voir votre erreur.

Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

— Quand tous asnes auront longues oreilles.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Qui à asne tient à asne vient.

Prov. communs goth., XVe siècle.

— Ki asne bée asne vient.

Qui âne désire âne devient.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

ANE. **Rechanediz d'asnes.**

Ricanement, cris d'ânes.

(*Dit de l'Apostolle.*) XIIIe siècle.

C'est ainsi qu'on appelait autrefois le braiment de l'âne. Dans l'office burlesque, chanté le jour de la fête de l'âne, on lit ces trois vers :

Beau sire âne, oh ! chantez,
Belle bouche rechignez ;
Vous aurez de l'avoine à plentez.

— Soubs umbre d'asne entre chien au moulin.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Tel asnon tel aguillon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Tirer des pets d'un âne mort.

« J'y vey ung jeune sponziateur, lequel artificiellement « tiroyt des petz d'ung asne mort. »

(RABELAIS, liv. V, chap. 22.) XVIe siècle.

— Trot d'asne, de paille un feu
Ne dure rien ou peu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Ung asne n'entend rien en musique.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Un asne qui porte une escriptoire bien moustaché vaut pis qu'un moyne.

— Un asne y mordroit.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

ANGUILLE. A grant pescheur eschappe anguille.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

——— En vain l'anguille a sur l'aigle envye.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

——— Escorcher l'anguille par la queue.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 13.)

——— Il tient quelque anguille cachée sous roche.

Au sujet des *Anguilles de Melun*, voyez à la série n° X, au mot LANGUILLE.

— Qui tient l'anguille par la cue il ne l'a mie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

——— Rompre l'anguille au genouil.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 14.)

Entreprendre une chose qui ne peut réussir.

Voyez série n° XIV, au mot ANDOUILLE.

ARAIGNÉE. L'araignée mange la mousche et le lisard l'araignée.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Ils ont tixu les toilles des yraines.

ASPIC. Ils ont rompu les œufs d'aspic.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

AUTRUCHE. Il a un estomac d'autruche il digéreroit le fer.

(*Dict. com. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 477.)

BAUDET. Chante à un baudet il te fera un pet.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

« Chantez à l'âne et il vous ferra (*frappera*) des pieds. »

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

BEC. Car le bec qui ne reste au sec.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

— Donner un coup de bec.

C'est-à-dire donner en passant quelque trait satirique à quelqu'un.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 101.)

— Elle ne faillira pas par le bec.

— Il n'y a plus que le bec à ourler et le cul à coudre, et puis ce sera une canne.

— On prend les oiseaux par le bec et les hommes par la parole.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 37.)

— Tel bec tel chant.

— Tout bec crochu de proye est soutenu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

BÉJAUNE, pour ignorant, sot, innocent.

Expression proverbiale empruntée à la couleur du bec des oiseaux qui viennent de naître.

Faire, montrer le béjaune à quelqu'un.

Lui montrer sa simplicité sa bêtise.

« Je lui ferai voir son petit béjaune. »

(MOLIÈRE, *Festin de Pierre*, act. II, sc. IV; et *Malade imaginaire*, act. III, sc. VI.)

De même Cyrano de Bergerac dans le *Pédant joué* :

« Il dit d'or, s'il n'a pas le bec jaune. »

On trouve aussi dans le *Roman de la Rose*, XIIIe siècle :

« Car vous avés le bec trop jaune. »

Et dans Rabelais, liv. II, ch. 18 :

« Pensant ce diable de Pantagruel qui a convaincu tous « les resveurs et béjaunes, etc. »

Voyez aussi dans les *Contes* d'Eutrapel, fol. 41 r°.

Dans les colléges de Paris il y avait jadis un droit établi sur les nouveaux venus qu'on appelait le *Bejaune*. On le payait à un chef nommé l'*abbé des Bejaunes*, et cet argent était employé en régals auxquels prenaient part tous les écoliers. Ces bejaunes donnèrent lieu à quelque désordre; car, dans une ordonnance de police de l'année 1311, on trouve une amende contre ceux qui acquittent le *Bejaune*.

Bête. Bonne beste s'échauffe en mengeant.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Ce n'est pas vivre en bête quand on en sait bien le compte.

— C'est une bonne beste, c'est dommage qu'elle n'a du laict.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 41.)

— C'est une laide beste
Qui n'a queue ne teste.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il aimera toujours mieux le licol que la beste.

(Bruscambille, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

— Il n'y a beste tant soit fière,
Qui ne se délecte de sa pareille.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il s'est jetté dessus comme sur une beste empruntée.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 41.)

— La beste fait tousjours la feste.

— La charge dompte la beste.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le pied sec, chaut la teste, au reste vivez en beste.

(*Recueil* de Gruther.)

— Morte la beste mort le venin.

— On prend les bestes par les cornes
Et les hommes par les parolles.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Pas si bête.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Bête. Qui se fait bête le loup le mange.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 40.)

— Remonter sur sa bête.

— Reprendre du poil de la bête.

Reprendre l'avantage.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Souvent les bêtes montrent à vivre aux hommes.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 181.)

— Toute bestes craignent la mort.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

— Vous ne vous en irez pas sans beste vendre.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 41.)

Bœuf. Beuf lassé va souef (*doucement*).

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

— Beuf à denier dolent celui qui ne l'a.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.)

— Beufs portent cornes et veaux cornettes.

« Bœufs est mis là pour les gens de robe, advocats et conseillers, « ou procureurs, et veaux pour les jeunes docteurs licenciez. On « dit que les premiers sont bœufs qui porteront cornes, parce « que ceux d'entre eux qui sont vieux et qui ont de belles jeu- « nes femmes, sont sujets à estre cocus. Les seconds sont appellez « veaux à cornettes parce qu'ils sont si enflés d'avoir le bonnet de « docteur, qu'à peine font-ils quatre pas sans leur robe et le « chaperon qui y est attaché, qu'on nomme cornette. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par Fleury de Bellingen, p. 182.)

— Beuf saignant, mouton bêlant, porc pourri, tout n'en vaut rien s'il n'est bien cuit.

(Le Roux, *Dictionn. comique*, t. I, p. 119.)

— Au bon beuf estmeut-on la char.

Au bon bœuf on remue la chair.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) xiii[e] siècle.

— Au pauvre un œuf vaut un bœuf.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

— Bien pert s'Alleluye qui à dos de buef la chante.

Bien perd son *Alleluya* qui le chante au dos d'un bœuf.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii[e] siècle.

— Ce n'est que la pièce de bœuf.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

[redacted]

BŒUF. Comme les bœufs par les cornes on lye,
Aussi les gents par leurs mots ou folie.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il ne se faut pas jouer au beuf.

— Le grand beuf aprend à labourer le petit.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Les grands bœufs ne font pas les grandes arées (*labourages*).
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Donner un œuf
Pour avoir un bœuf.
(*Matinées sénonaises*, p. 153.)

— Il a l'âge d'un vieux beuf.

C'est-à-dire seize à dix-huit ans.

« La belle qui estoit de l'âge d'un viel bœuf, c'est-à-« dire désirable et fraîche, etc. »
(*Moyen de parvenir.*)

— Il vaut mieux estre l'esguillon que le bœuf.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Mettre les beufs avant la charue.

Dans le roman de Tristan, en vers, le poëte recommande de saluer l'image de Notre-Dame : on salue bien, dit-il, un abbé :

« Et céli n'inclinerons pas?
« Ce seroit certes grans eschars (*mépris*),
« Devant les buefs iroit li chars. »
(XIIIe siècle.)

— Mieux vault en paix un œuf
Qu'en guerre un bœuf.

— Mieulx vault promptement un œuf
Que demain un bœuf.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— On a beau mener le bœuf à l'eau s'il n'a soif.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— On boit sur un œuf comme sur un bœuf.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Qui vend le bœuf si fait le feur (*poil*).

— Tu le sauras, dit le bœuf au thorel (*taureau*).
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Bouc. Se barbe le sens encusent
Bouch et chevres moult sage fusent.
(*Roman du Renart*, v. 2,521.) XIIIe siècle.

Brebis. Belléis de brebis.
Bêlement de brebis.
(*Dit de l'Apostoile*.) XIIIe siècle.

— Brebis comptés mange bien le loup.

— Brebis mal gardée du loup est tost happée.

— Brebis par trop apprivoisée
De chacun aignel est tettée.

— Brebis qui bêle perd sa goulée.

— Brebis qui n'a bon chef
Bientost vient à grand meschef.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Brebis rogneuses fait souvent les autres gneuses.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Blanche berbis, noire berbis,
Autant m'est si tu muers com se tu vis.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Courage de brebis toujours le nez en terre.
(Oudin, *Curiosités françoises*.)

« Du couraige tant et plus. Je n'entens couraige de
« bis, je diz couraige de loup. »
(Rabelais, liv. IV, ch. 23.) XVIe siècle.

— De brebis ou mouton à courte laine
Espérer grand toison est perdre sa peine.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Depuis que la brebis est vieille encor la mang
loup.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— En pel de brebis quanque velz si escris.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

En peau de brebis ce que tu voudras écris.

— Encore n'ont pas brebis soupé.
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

— Faire un repas de brebis, manger sans boire.
(*Dictionnaire de l'Académie*, édit. de 1

Brebis. Folle et simple est la brebis qui au loup se confesse.

— Il n'est pas toujours saison
De tondre brebis et mouton.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— La brebis bêle toujours d'une même sorte.

Pour dire qu'on ne change guère les manières qui nous viennent de la nature.

(Le Roux, *Dictionn. critique*, t. I, p. 104.)

— Mieux vaut perdre la toison
Que brebis, belier ne mouton.

— Petite brebiette touzjours semble jeunette.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— Pour l'amour du buisson va la brebis à l'abre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

— Quand les brebis vont aux champs
La plus sage va devant.

(*Contes* d'Eutrapel, fol. 82 r°.) XVI° siècle.

— Qui se fait brebis le loup le ravit.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Brochet. Le brochet est le fier tyran de l'onde
Et le juge pervers le loup du pauvre monde.

— S'ennuyer comme un brochet dans le tiroir d'une commode.

— Un brochet fait plus qu'une lettre de recommandation.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Busard. Ce oï dire en reprovier,
Que l'en ne puet fere espervier
En nule guise d'un busart.

J'ai entendu dire en proverbe que l'on ne peut faire un épervier d'un busard.

(*Roman de la Rose*, t. I, v. 3,711.) XIII° siècle.

Caille. Ne manger caille.

(Tovilli *Prov.*) XVI° siècle.

Cerf. Au cerf la bierre, au sanglier le barbier.

« Le cerf et le sanglier sont des animaux fort à craindre lors-
« qu'ils sont poursuivis à la chasse. Quand le cerf est aux abois
« il est dangereux, principalement pendant la saison du rut, car

« sa tête est alors plus venimeuse qu'en autre temps. M
« dents qui sont arrivez, prouvent cette vérité. Entre
« exemples; l'histoire nous apprend que l'empere
« prince belliqueux, fut tué par un cerf, en le voula
« lorsqu'il étoit aux abois. Le sanglier est aussi dange
« qu'il est poursuivi, et souvent ses defenses font des p
« fondes où l'on a besoin des soins des plus habiles ch
« ce qui a donné lieu à ce proverbe : *Au cerf la bierre*
« *glier le barbier*, que plusieurs disent encore aujour
« *cerf à la bierre et du sanglier au chirurgien*. Sur quoi
« marquer que le barbier étoit autrefois ce que nous
« chirurgien. »

(*Venerie* de DU FOUILLOUX, in-4°, 1561, ch. 43,

CERF. Plus terrible est la compagnie de cerfz de lyon est chef que des lyons desquelz le cerf est

— Quant le cerf vient à mourir
Tourne ses yeux vers le midy.

— Ung cerf les signes de ses piez abolit pour muser (*cacher*).

(BOVILLI *Prov.*) XVI

— Sers comme serf ou fuy comme cerf.

CHAPON. Chappon de huict mois manger de roi.

— Feste n'est que de vieux chappons,
Comme dient tous bons fripons.

— Jamais geline n'aima chapon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI

— Les mains faites en chapon rosty.

Les mains crochues.

(OUDIN, *Curiosités françoises*,

— L'un bon et l'autre mauvais comme rente.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV

— Qui mange chappon perdrix lui vient.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p

CHARRUE. Charrue de jeunes veaux
Chasse de jeunes chevaux,
Et de jeunes faulcons la volée
Font rarement bonne journée.

CHAT. Chat et chaton chassent le raton.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XV

CHAT. Chat emmouflé ne prend souris.

(*Mimes* de BAIF, fol. 48 v°.) XVIe siècle.

— Chat eschaudez laue creint.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

On dit aujourd'hui :

Chat échaudé craint l'eau froide.

— Chat miolleur ne fut oncques bon chasseur,
Non plus que sage homme grand cacqueteur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Chat qui a accoustumé de prendre des souris ne s'en peut tenir.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 86.)

— Chate noire a souef (*doux*) poil.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— A bon chat
Bon rat.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

— A chat lescheur bat-on souvent la gueule.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A la nuit
Tous les chats sont gris.

(OUDIN, *Curiosités françoises, etc.*)

— A tart se repend le rat
Quand par le col le tient le chat.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Amy comme chien et chat.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Absent le chat les souris dansent.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

— Bailler le chat par les pattes.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 216.)

— Belle femme doit avoir qui de par soy ayme le chat.

(BOVILLI *Prov.*, liv. II.) XVIe siècle.

— Bien sait li chas quel barbe il leche.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

« Bien scit chaz cui barbe il loiche,
« Bien s'aparçoit li veziiéz (*le rusé*)
« Les quiex il puet avoir sous piez. »

(*Fables* de MARIE FRANCE, fol. 20.) XIIIe siècle.

CHAT. C'est belle bataille que de chiens et chats.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— C'est belle bataille que de chiens et de chatz, chascung a ongles.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— C'est bien pesché, nostre chat a prins une souris.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— C'est mal achat de chat en sac.

— C'est un bon jeu de chat à singe.
(*Prov.* de JEHAN MIELOT.) XVe siècle.

— De chiens et chats la guerre est belle.
(*Mimes* de BAIF, fol. 50.) XVIe siècle.

— De la maison du chat
N'est jamais saoul le rat.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Esveiller le chat qui dort.

— Esveillé comme un chat qu'on fouette.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 86.)

— Folie est d'accepter chat en sac.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il entend bien chat sans qu'on dise minon.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 170.)

— Il est éveillé comme un chat qu'on chastre.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il est propre comme une écuelle à chat.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 426.)

— Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il n'y a pas de quoi fouetter un chat.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835)

— Jeter le chat aux jambes de quelqu'un.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 31.)

— Là où chat n'est souris i révèle.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Laisser aller le chat au fromage.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Le chat a fain quand il ronge pain.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

CHAT. Le chat commande à sa coe (queue).

(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

— Lescher la langue du chat.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Nous sommes bien empoisonnez notre chat a pris un verrou.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Occasion trouve qui son chat bat.

(*Prov. commun.*) XVe siècle.

— On ne doibt pas enseigner le chat à soriser.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— On ne prend point ce chat sans moufle.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Quand le chat est hors la maison
Souris et rats ont leur saison.

— Qui ne rit point a nature du chat.

— Qui vit comme chat et chien
Jamais n'a repos ne bien.

— Si ton chat est larron
Ne le chasse de ta maison.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Si un chat boit se veut il boire à son ayse.

— Un chat de trois mailles s'avise.

— Un viel chat ne se joue pas volontiers à son esteuf.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Vivre comme chien et chat.
Vivre en ennemis.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835)

CHAT-HUANT. Menger les œufs du cahuant.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

CHEVAL. Cheval bon et trotier d'esperon n'a mestier.

— Cheval courant, sépulture ouverte.

— Cheval de foin cheval de rien,
Cheval d'avoine cheval de peine,
Cheval de paille cheval de bataille.

— Cheval faisant la peine
Ne mange pas l'avoine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVIe siècle.

CHEVAL. Cheval fait et valet à faire,
Cheval fait et femme à faire.

« Il faut prendre un cheval tout dressé et instruire son « valet ou sa femme à sa fantaisie. »

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 94.)

—— Cheval rogneux n'a cure qu'on l'estrille.

—— Chevaux, chiens, oiseaux et serviteurs
Gastent, mangent et escorchent les seigneurs.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— A bon cheval bon gué.

(*Prov. Gallic.*) XVe siècle.

—— A cheval coureur ny à l'homme joueur
Ne dura oncques guères l'honneur.

—— A cheval donné ne luy regarde en la bouche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Dans les *Proverbes ruraux et vulgaux*, XIIIe siècle :

« Cheval donné ne doit-on en dens regarder,
« Chose donnée doit estre louée. »

—— A cheval hargneux il faut une écurie à part.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 229.)

—— A cheval rueur d'avant passe.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

—— A eise va à pié qui son cheval maine en destre.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

« Naviguer près la mer est chose moult seure et de- « lectable, comme aller à pied quand l'on tient son « cheval par la bride. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 23.) XVIe siècle.

—— A grant cheval grant gué.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— A jeune cheval vieux cavalier.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 230.)

—— Aux chevaux maigres va la mouche.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

—— Bien mérite d'aller à pied qui n'a soin de son cheval.

Jean Massé, Champenois, docteur en médecine, a traduit l'art vétérinaire d'Hiéroclès. « Dans une épître placée en tête de

« sa traduction, dit Duverdier, il allègue un gentil exemple pour « prouver le proverbe être vrai qui dit que, etc. »

(*Matinées senonaises*, p. 451.)

CHEVAL. Bride et esperon font le cheval bon.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Brider son cheval par la queue.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 230.)

Commencer par la fin.

— Bon cheval de trompette qui ne s'effraye pas du bruit.

(LE ROUX, *Dictionn. comique*, t. I, p. 162.)

— Bon cheval mauvais cheval veut l'esperon,
Bonne femme mauvaise femme veut le baston.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval.

— Changer son cheval borgne contre un aveugle.

(*Advertissement* de BRUSCAMBILLE, p. 20.) XVII[e] siècle.

— En son fumier cheval engraisse
Quant il repose à son ayse.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

— Fermer l'étable quand les chevaux n'y sont plus.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 478.)

— Ferrée jument glisse.

(*Prov. communs goth.*) XV[e] siècle.

— Hinnir avec les chevaulx.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

— Il fait comme les bons chevaux il s'échauffe en mangeant.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 95.)

— Il fait toujours bon tenir son cheval par la bride.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il ne faut pas lier les asnes avec les chevaux.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— Il n'est cheval qui n'ayt son méhains.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Il n'y a si bon cheval qui ne bronche.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 95.)

— Il n'est pas temps de fermer les estables quand les chevaux sont pris.

Cheval. **Jamais bon cheval ne devint rosse.**
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 95.)

— **L'œil du maistre réal**
Engraisse le cheval.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie siècle.

— **N'achapte cheval jouant de la queue.**
(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

— **Ne meurs, cheval, herbe te vient.**
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle

— **Plus court avanture que cheval ne mule.**
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie siècle.

— **Qui aura de beaux chevaux si ce n'est le roi?**
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— **Qui n'a cheval si voist (*si aille*) à piet.**
(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

— **Qui est liberal a homme et cheval.**

— **Qui ne peut battre le cheval**
Batte la selle ou le bast.

— **Qui ne s'avanture ne va ny à cheval ny à mule.**

— **Qui panse son cheval par procureur est digne d'aller à pied en personne.**
(*Adages françois*.) xvie siècle.

— **Se boter et n'avoir cheval**
Est pure folie et très grand mal.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie siècle.

— **Si le cheval se congnoissoit estre cheval**
Il vouldroist estre homme.
(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

— **Soubs cheval roux**
Souvent gist un poulx.

— **Tel a bon cheval qui va bien à pied.**
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie siècle.

— **Un bon cheval fait les lieus courtes.**

— **Un bon cheval, une nonnain en croupe**
Fait eschapper des voleurs la troupe.
(*Adages françois*.) xvie siècle.

— **Ung cheval a quatre pieds et si chiet.**
(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

CHEVAL. Un cheval est bien meschant s'il ne peut porter sa selle.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

CHÈVRE. A la chandelle la chèvre semble demoiselle.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— C'est un donneur de chievre à moytié.

— Ménager la chèvre et le chou.

Ménager deux personnes.

(*Diction. de l'Academie*, édit. de 1835.)

— Où la chièvre est liée il faut qu'elle broute.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Tant grate chièvre que mal gist.

(*Roman du Renart*, v. 5,150.) XIIIe siècle.

« Et la chièvre quant de sa pate
« Mal gist, quand trop forment (*fortement*) en grate. »

(ISOPET I, *Fables, etc.*, t. II, p. 83.) XIVe siècle.

Ce proverbe est un de ceux que les auteurs du moyen âge aimaient à citer. On le trouve non-seulement dans les poëtes et dans les romanciers, mais encore dans les chroniqueurs. Ainsi, au chap. 25 de la *Chronique de Rheims*, on lit :

« Puis avint une pieche après que li quens de la Marce « qui prendoit les deniers le roi cascun an trois miles livres « de tournois pour garder les marces devers Bordiaux,... « si avint que li quens refusa à prendre les deniers le roi. « Et on dist piechà : *Tant grate kièvre que mal gist.* »

CHIEN. Chien affamé de bastonnade n'est intimidé.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Chien couart voir le loup ne veut.

(*Mimes* de BAIF, fol. 50.) XVIe siècle.

— Chien dangereux sans meraude se couche.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Chien en cuisine son per n'i désire.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Chien enragé ne peut longuement vivre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Chien qui aboye ne veut mordre.

(*Mimes* de BAIF, fol. 59.) XVIe siècle.

CHIEN. Chien rioteur a volontiers les oreilles tirées.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Ou :

Chien hargneux a toujours les oreilles déchirées.
« Avec cette partie en cent lieux altérée,
« Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée. »
(LA FONTAINE, *Fables*, liv. IV.)

— Chien sur son fumier est hardy.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Chien une fois eschaudé
D'eau froide est intimidé.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A bon chien bon os.

— A mauvais chien la queue luy vient.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A mauvais chien on ne peut montrer le loup.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A meschant chien court lien.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A meschant chien belle queue.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Au chien qui d'aboyer s'égueule
Jette un bon os en la gueule,
Incontinent il se taira.
(*Mimes de* BAÏF.) XVIe siècle.

— A petit chien petit lien.
(*Prov. ruraux et vulgaux.*) XIIIe siècle.

— A rebelle chien dur lien.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A un bon chien il n'arrive jamais un bon os.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 93.)

— A un os
Deux chiens fallos.
« Ce [illegible] tous chiens, lesquels, quand
« il y [illegible], sont en [illegible] noises et discors, signifiant
« [illegible] deux contendans, lesquels ne sont en paix
« mais en noise et en discord. »
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— Deux chiens à un os ne s'accordent.
(*Recueil de* GRUTHER.)

CHIEN. Battre quelqu'un comme un chien.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien.

— C'est le gros chien au grant collier.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVᵉ siècle.

— Chascun chien qui aboye ne mort pas.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Char lie de chien ne vault rien.

Bonne chaire de chien ne vaut rien.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Charrue de chien ne vault rien.

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— Comme le chien du jardinier qui ne mange pas de choux et ne veut pas que personne en mange.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 97.)

— Contre morsure de chien de nuit
Le mesme poil très-bien y duit.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Courez tousjours après le chien, jamais ne vous mordra, et beuvez tousjours avant la soif, jamais ne vous adviendra.

(RABELAIS, liv. I, ch. 5.) XVIᵉ siècle.

— Crotté comme un barbet qui cherche son maistre.

(*Facétieux Reveille-matin*, p. 171.) XVIIᵉ siècle.

— Donner sa part au chien.

— Disner de chien, pain et eau.

— Eau et pain, c'est la viande d'un chien.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— En lit à chien ne quers (*cherche*) jà soyn.

(*Anc. prov.*, Ms., XIII siècle.

— En lict de chien n'a point d'oingture (*parfum, bonne odeur.*)

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Entrez, nos chiens sont liez.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 99.)

— Être féru (*frappé*) comme un chien du bâton.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Annotation.*)

— Fien (*ordure*) de chien et marc d'argent seront tout un au jour du jugement.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

CHIEN. Figues de chat et marc d'argent seront tout ung au jugement.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Heureux comme le chien de Brusquet qui alla au bois et le loup le mangea.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 98.)

— Il est plus vix que chiens qui nient n'a.

Il est plus vil qu'un chien qui rien n'a.

(*Anciens prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Il ressemble les grands chiens
Il veut pisser contre la muraille.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 98.)

— Il vaut autant être mordu d'un chien que d'une chienne.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 99.)

— Il fait mal éveiller le chien qui dort.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Il ne faut pas donner le lard aux chiens.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Il ne faut pas se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 182.)

— Il n'est abbay de chasse que de vieil chien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il vient là comme un chien dans un jeu de quilles.

Il vient pour tout déranger.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Jamais bon chien n'abbaye à faute.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 97.)

— L'aboy d'un vieux chien doit-on croire.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Le chien rehume ce qu'il a vomi.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Le chien ronge l'os
Pour ce qui ne le peult engloutir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le chien se deffend quand on luy oste un os.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Le chien se frotte à la charongne.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

CHIEN. — Pour douter (*par crainte*) bat-on le chien devant le lyon.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Pour l'alouette le chien perd son maître.

(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIᵉ siècle.

— Qui bon chien veut tuer la raige li met seure.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Qui chien s'en va à Rome
Mastin s'en revient.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Qui hante chiens puces remportent.

(*Mimes* de BAIF.) XVIᵉ siècle.

— Qui m'aime il aime mon chien.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle. (*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

« On dit qui m'aime aime mon chien. »

(*Trésor* de JEH. DE MEUNG, vers 1,567.)

— Qui perd un chien et recouvre un chat c'est toujours une beste à quatre pieds.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 99.)

— Qui se couche avec les chiens
Il se lève avec les puces.

— Qui veut fraper un chien
Facilement trouve un bâton.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Si l'os est dure le chien est ennoyeux.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Tant doit-on le chien blandir (*caresser*) c'on ait la voie passée.

(*Prov. anciens*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Tel chien tel lien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Tel le chien nourrist qui puis menge la courroye de son soulier.

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— Le chien voyons du fin matin
Cercher l'herbe contre venin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Mauvais chien ne trouve où mordre.

(*Recueil* de GRUTHER.)

CHIEN. On ne congnoist pas les gens aux robbes, ne les chiens aux poilz.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Petit chien belle queue.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 99.)

— Par petits chiens le lièvre est trouvé,
Et par les grands est happé.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Plus fol que le chien qui aboye à ses soupes, les cuidant par ce refroidir.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Poil (dit Bacchus) du mesme chien
Est au pion souverain bien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

COCHON. A ton gendre et à ton cochon
Montre leur une fois la maison.

— Camarades comme cochons.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Grand rumeur, petite toison,
Dit celui qui tond les cochons.

— Il ne perd point son ausmosne
Qui à son cochon la donne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il semble que nous ayons gardé les cochons ensemble.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

COLOMBE. A columbes saoules cerises sont amères.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le coulomb n'a point de fiel.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— L'on ne peut faire d'un coulomb un espervier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

CONIN (*lapin, gibier*) eschappé, conseil trouvé.

COQ. Coc chante ou non, viendra le jour.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 23 v°.) XVIe siècle.

— Être comme un coq en pâte.

— Être rouge comme un coq.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Le coq chante, il nous faut haster.

(BOVILLI *Prov.*, liv. I.) XVIe siècle.

[redacted]

COQ. Le coq et le serviteur un seul an sont en vigueur.

— Malheureuse maison et meschante
Où coq se taist et geline chante.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Petit coq a gorge.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Si jà ne chante le coq si vient le jour.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

COQ-A-L'ANE. C'est bien sauté du cocq à l'asne.

(*Prov.* de JEHAN MIELOT, Ms.) XVe siècle.

« Je ne vis jamais tant sauter du coq à l'âne; que ne « poursuivez-vous votre propos ? »

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Problème*.)

Manière de s'exprimer pour dire passer d'une chose à une autre sans aucune liaison. Clement Marot a fait une pièce de vers adressée à Lyon Jamet qu'il a intitulée : *Epître du Coq-à-l'Ane*.

CORBEAU. Corbeaux avec corbeaux
Ne se crèvent jamais les yeux,
Non plus que les brigands grands maux
Ne se font, l'un l'autre, mais mieux.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— De mauvais corbeau mauvais œuf.

(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 120)

—— Nul laict noir, nul blanc corbeau.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

CORNEILLE. Ce que chante la corneille
Si chante le cornillon.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Agir comme une corneille qui abat des noix.

Agir trop vite, inconsidérément.

—— A tard crie la corneille quand li laz (*le lacet*) la tient par le col.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

COULEUVRE. Dedans le muid gist la couleuvre.

(*Mimes* de BAIF, fol. 42.) XVIe siècle.

—— On lui a fait avaler bien des couleuvres.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.

CRAPAUD. Crapaux aux fenestres, pies à la porte,
Aux jardins chèvres.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Crapaud. A deables tant de maistres, dist li crapos à la herse.

Au diable tant de maîtres, dit le crapaud à la herse.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii[e] siècle.

—— Chargé d'argent comme un crapaud de plumes.

(*Facétieux Réveille-matin*, p. 99.)

« Au reguard des lettres, d'humanités, et congnoissance « des antiquités histoires, ils en estoyent chargés comme « crapault de plumes. »

(Rabelais, liv. ii, ch. vi.) xvi[e] siècle.

—— Ki crapaut aime lunette li semble.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii[e] siècle.

—— Saute crapaud,
Nous aurons de l'eau.

Crocodile. Le roitellet au crocodile.

(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

—— Des quatre pieds prends le mouton,
Des oiseaux perdrix ou chapon,
Et des poissons prends l'esturgeon.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvi[e] siècle.

Écorcher. A l'escorcher la queue est pire.

(*Mimes* de Baif.) xvi[e] siècle.

—— A l'escorcher gardez la pel.

(*Anc. prov., Ms.*) xiii[e] siècle.

—— Il faut tondre les brebis et non pas les écorcher.

—— Jamais beau parler n'écorcha la langue.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Écorcheur. Bon escorcheur choie la peau.

(*Mimes* de Baif.) xvi[e] siècle.

Éléphant. Flairer de loin comme l'éléphant.

—— Le someil est le cheoir de l'éléphant.

(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

—— Faire d'une mouche un éléphant.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Épervier. Mariage d'épervier, la femelle vaut mieux que mâle.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 120.)

—— Miex vaut petit mestiers que ne fait espervier

(*Anc. prov. Ms.*) xiii[e] siècle.

[redacted]

ÉPERVIER. On ne sauroit faire d'une buse un épervier.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

ÉPAULE. Espaule d'asne, groin de porc,
Oreille de singe ou de marchant
Doit avoir un bon servant.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

FAUCON. Ainsi comme à celée s'abaisse li faucon,
Quand la faim le justise en la froide saison.
(*Roman de Doon de Mayence*.) XIIIe siècle.

Le faucon s'abat en cachette, quand la faim le pousse pendant la froide saison.

FOUINES. Au poulailler sont les fouines.
(*Mimes* de Baïf.) XVIe siècle.

FOURMI. Celuy qui est trop endormy
Doit prendre garde à la fourmy.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Se faire plus petit qu'une fourmi devant quelqu'un.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

FRÉLON. Il ne faut pas émouvoir les frélons.

« Comme, en proverbe l'on dit : irriter les frélons, « mouvoir la camarine (*eau bourbeuse*), esveigler le chat « qui dort. »
(Rabelais, liv. III, ch. 14.)

GELINE. Noire geline (*poule*) pont blanc oef.
(*Anc. prov. Ms.*) XIIIe siècle.

— Pour moult grasse que soit la géline,
Elle a besoing de sa voisine.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Qui est extrait de gelinette il ne peut qui ne gratte (*il faut qu'il gratte*).
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

— Vieille geline engraisse la cuisine.

GRENOUILLE. Le naturel de la grenouille
Est qu'elle boit et souvent gazouille.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

GRUE. Autant vray que Dieu parla à la grue.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Le duc des grues
Ne crie, ne mue (*ne remue*).
(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

HACQUENÉE. Les grandes hacquenées ne font pas les grandes journées.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

HANNETON la bonne année.

—— Étourdi comme un hanneton.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 264.)

HARENG donné à l'homme grand tourment.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— Caque sent toujours le hareng.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

—— Car la poche sent tousjours le haran.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 14 v[o]. Voyez aussi fol. 74 r[o].) XVI[e] siècle.

—— Être serrés comme des harengs en caque.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

HERBAUT. Monter dessus comme herbaut sur pauvres gens.

(RABELAIS, *Pantagruel*, liv. IV, ch. 52.) XVI[e] siècle.

Suivant Leduchat, commentateur de Rabelais, *herbaut* est le nom d'un chien basset, et l'on sait que ces animaux se jettent ordinairement sur les gens déguenillés. Leduchat donne encore à ce proverbe une autre origine : *arbaux*, *herbaux*, en Anjou, signifie corvée et aussi pauvreté ; de là le proverbe.

HIBOU. On ne peut faire d'un hybou un espervier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

HUAN (*hibou*). Une fois en l'an chevauche le huan.

(*Prov. communs goth.*) XV[e] siècle.

JUMENT. Jamais coup de pied de jument ne fit mal à cheval.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Mauvaise ponture fait vieille jument.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

—— Qui que saille nostre jument, le poulain en est nostre.

(*Prov. communs goth.*) XV[e] siècle.

LAPIN. Qui bons lapins mengue bons lapins le suyvent.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

LESCHER ses petitz.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

LÉVRIER. De toute taille vont levriers.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XV[e] siècle.

LEVRON. Il est affamé comme un jeune levron.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 85.)

[redacted]

LIÈVRE. Bon est le lièvre dont la peau couste cent soulz.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Le lièvre revient toujours à son gîte.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 69.)

— Ce n'est pas viande preste que lièvre en genestay.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— On ne prend pas le lièvre au tambourin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

LIMACE. Autant chemine ung homme en ung jour comme une limace en cent ans.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Contre la nuict s'arment limaces.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

LION. A l'ongle on connaît le lion.

— C'est l'âne couvert de la peau du lion.

— C'est le partage du lion.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Le lyon et l'aigle font leurs petitz parfaictz et en certain nombre.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

LISSE. Pire que le lisse.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

LOCHE. Qui ne pesche qu'une loche si pesche il.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

LOUP. Loup affamé nulle part applacé (*apaisé*).

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Loup ne mange chair de loup.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— A chair de loup sausse de chien.

Ou :

A chair de chien saulse de loup.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A mol bergier chi lous laine.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

— A mol pasteur le loup chie laine.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

A pasteur indolent le loup fait de la laine, ou prépare du tourment.

LOUP. A bien petite occasion
Se saisit le loup du mouton.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Au loup ne faut la rage à prendre.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

— Beau escrie le loup
Qui sa proie luy rescout.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Bien se récrie le loup contre celui qui lui enlève sa proie.

— Buer chasse le leu qui sa proie en resqueult.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

Bien chasse le loup qui cherche sa proie.

— C'est une bonne prinse que d'un jeune loup.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Ce pendant que le loup chie
La brebis au bois s'enfuit.

— Connu comme le loup blanc.

— Deux loups mangent bien une brebis
Et deux cordeliers une perdrix.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— En espérance d'avoir mieulx
Vit le loup tant qu'il devient vieux.

(*Adages françois*, XVIe siècle. *Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— En tel pel comme li lous vait en tel le convient morir.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

— En la peau où le loup est il y meurt.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Enfermer le loup dans la bergerie.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 418

— Entre chien et loup.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

« .... Protestoient de protester, et ly donner *entre chien*
« *et loup*, ou entre les quatre membres, et le percer à
« jour à belle estocade. »

*Contes d'*EUTRAPEL, fol. 87 r°; XVIe siècle.

— Il faict bien mauvais au bois quand les loups se mangent l'un l'autre.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Loup. Il faut urler avec les loups.

— Jeune homme en sa croissance
A un loup en la pance.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— La faim enchace le loup du bois.
(*Anc. prov.*, *Ms.*) xiiie siècle.

— La faim fait sortir le loup du bois.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— La male garde paist le loup.
(*Roman du Renart*, v. 7,230.) xiiie siècle.

La mauvaise garde nourrit le loup.

— Le dernier le loup le mange.
(*Recueil* de Gruther.)

— Le loup alla à Romme et y laissa de son poil et rien de ses coustumes.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

— Le loup est toujours loup.
(*Recueil* de Gruther.)

— Le loup mourra en sa peau qui ne l'escorchera vif.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

— Les loups ne se mangent pas entre eux.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Mort du louveau santé de l'aigneau.
Mort du louveteau santé de la brebis.
Mort du loup, santé de la brebis.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Myeulx vouldroys trouver ung loup blanc.
(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

— On crie toujours le loup plus grand qu'il n'est.
(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

— Quand le loup est pris tous les chiens luy mordent les fesses.
(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 110.)

— Quand le loup mange son compagnon
Manger manque en bois et buisson.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Quand on parle du loup on en voit la queue.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

LOUP. Qui a le loup pour compagnon
Porte le chien sous le hocton.

— Qui hante avec le loup
Hurler convient s'il n'est lourd.

— Tel loup tel chien.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Tel pense fuir louve qui rencontre le loup.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Tenir le loup par les oreilles.

Avoir ce que l'on désire, profiter de l'occasion.

« Je seroy en grande peine et tiendroy le loup par les « oreilles. »

(*Satire Menippee, Harangue de M. Lieutenant.*) XVIe siècle.

— Ung loup ne mange point l'autre.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Huléiz de lox.

Hurlement de loup.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— Danser le branle du loup, la queue entre les jambes.

« Ce proverbe a diverses significations, une obscène qui est la « plus en usage, et l'autre toute naturelle, cette dernière est « prise de la manière de marcher du loup, cet animal étant accou- « tumé d'avoir toujours la queue entre les jambes, ce que les « naturalistes attribuent à sa timidité naturelle. De sorte qu'on « peut dire, quand on parle d'un homme lâche, il ressemble au « loup, il a la queue entre les jambes. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 178.)
(Voyez les *Contes* d'EUTRAPEL, fol. 63 r°.)

— Il a vu le loup, il est enroué.

« Tout cela est beau et bon, mais n'est-il pas vray que « la veue du loup fait perdre ou pour le moins enrouer « la voix à celuy qui le regarde, car il me semble que « c'est pour cela qu'on dit, quand un homme est enroué, « *qu'il a veu le loup.* »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 178.)

— Jamais loup ne vit son père.

— A la queue leu leu.

— Cette femme ressemble à la louve qui prend de tous les loups le pire.

Ces trois proverbes ont la même origine ; voici comment Pasquier la rapporte au chap. 15 du liv. VIII de ses *Recherches* :

[redacted]

« Phebus, comte de Foix, dans le livre qu'il a fait de la chasse,
« remarque que quand la louve devient amoureuse, elle est aus-
« sitôt accompagnée du premier loup qui la rencontre, lequel la
« suit. Le second qui i vient se tient derriere le premier, et ainsy
« de tous ceux qui y accourent, tellement que de queue en
« queue ils font une grande traisnee de loups. La louve les meine
« sans s'arrester, jusqu'à ce qu'etant tous las elle commence à se
« reposer, et à son exemple les autres loups aussy qui s'endor-
« ment. Pendant leur sommeil la louve s'addresse au pire de la
« troupe qui est celui qui le premier l'a suivie; après elle s'en va
« laissant ce loup qui s'endort aussitost; les autres à leur réveil,
« estonnez de l'absence de la louve, reconnoissant au nez celuy
« qui leur a esté préféré, se jettent sur lui, et le dévorent. »

Fleury de Bellingen donne la même explication de ces proverbes, et cite Bodin comme autorité. (Voy. l'*Etym. des Prov. franç.*, liv. II, p. 136.)

L'un de ces proverbes a été employé par Jehan de Meung, dans le *Roman de la Rose* :

> Là nourrist ses amours et couve,
> Tout ainsi comme fait la louve
> Qui sa folie tant empire,
> Qu'el prend de tous les loups le pire.
>
> (*Roman de la Rose*, t. I.)

On sait combien autrefois les loups étaient répandus en France; dans certaines provinces on est encore obligé de faire contre ces animaux des battues régulieres; aussi est-ce parmi nous que les loups-garous ont pris naissance; et de là aussi ces proverbes qui sont rapportés précédemment.

— La chèvre a pris le loup.

« On dit ainsi ce proverbe en notre langue, et l'on feint qu'une
« chevre poursuivie d'un loup, se sauva dans une maison déserte
« dont elle ferma la porte avec ses cornes, après que le loup fut
« entré, qui fut pris par ce moyen. »

(Perrot d'Ablancourt, *Note sur Lucien*.)

Marmotte. La marmotte demeure marmotte,
Tant soi gorrie tousjours barbotte.

Mâtin. Le gros mastin cherche du matin
La bonne herbe contre le venin.

— Oncques mastin n'aima levrier.

— Qui de mastin fait son compère,
Plus de baston ne doibt porter.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Un os à deux mastins ensemble,
Combien qu'il soit gros, est trop peu.

(*Mimes de Baïf*.) XVIe siècle.

MERLE. C'est un dénicheur de merles.

— C'est un fin merle.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Or commence le merle à faire son nid.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

MOUCHE. Béer aux mouches.

S'amuser aux choses inutiles. S'il faut en croire Fleury de Bellingen, ce proverbe rappelle le plaisir que l'empereur Domitien prenait à tuer des mouches avec une longue aiguille. (Voy. *Etym. des Prov. franç.*, p. 309.)

— Connaître mouche en lait.

Être fin et rusé.

« Il n'eut guères esté en son logis, lui qui bien congnoissoit mouche en lait, qu'il ne parcéut tantost que la « chambrière de léans estoit femme qui debvoit faire « pour les gens. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 18, t. I, p. 146.)

— En bouche close n'entre mouche.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

— Faire la mouche du coche.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il n'est la mouche qui n'ayt ratte.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— La dernière mouche qui vous piquera sera un taon.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 359.)

— La mouche se brusle à la chandelle.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— La mouche va si souvent au laict qu'elle y demeure.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

— Laisse la mouche quand elle saoule.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Mieulx vault une seule mouche à miel
Que cent bourdons sans miel.

— On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui son nez mouche
Ne peut prendre mouche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

Mocheson. Deux mochesons valent une chandelle.

(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

Mouton. Chair de mouton manger de glouton.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Cherchez cinq pieds de mouton où il n'y en a que quatre.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Mieux vaut gigot voisin et prochain
Qu'un gros mouton lointain.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Revenir à ses moutons.

Ce proverbe est emprunté à une scène de la farce de Pathelin, l'une des compositions dramatiques du xve siècle les mieux connues et les plus spirituelles. Pathelin après avoir dérobé une pièce de drap à son compère le marchand, paraît devant le juge comme avocat d'un berger infidèle que le marchand veut faire punir. Mais le marchand qui reconnaît dans l'avocat du berger celui qui a dérobé son drap, entremêle d'une manière fort comique le drap et les moutons; ce qui oblige le juge de rappeler le marchand à son bon sens, et de l'engager à *revenir à ses moutons*. (*Voyez* le passage dans la farce de Pathelin, p. 90, édit. de 1762.)

Rabelais a employé ce proverbe :

Liv. i, ch. 1. « Retournant à nos moutons, je dis, etc. »
Liv. iii, ch. 32. « Retournons à nos moutons, dit Panurge. »

— Sur toute chair le mouton est le plus chère.

(*Recueil de* Gruther.)

Mule. A vieille mule frein doré,
Riche habit fait fol honnorer.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

— Bonne mule mauvaise beste.

(*Recueil de* Gruther.)

— Mules enfanter chose impossible par nature.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Nid. Villes et maisons sans habitans
Nids sont aux rats et chats huants.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Aller prendre la mère au nid.

« Ce proverbe est tiré des oiseleurs qui, voulant surprendre « la femelle sur les œufs dans le nid, marchent doucement et « sans bruit de peur d'estre aperçus et manquer leur coup. Cette « précaution est passée en proverbe, car on dit aller prendre la

« mène au nid lorsque quelqu'un qui veut tromper un autre pour
« rire, marche à petits pas ou à pas de larrons. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 317.)

Œuf. A l'aventure met on les œufs couver.

(*Recueil de* Gruther.)

— Chercher à tondre sur un œuf.

Agir en avare.

— Couver les œufs d'autrui.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

— Elle passerait sur des œufs sans les casser.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 376.)

— Il est plein comme un œuf.

— Il ne saurait pas tourner un œuf.

— Mettre tous ses œufs dans un même panier.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Oiseau. Oyseau débonnaire de luy mesme s'assiste.

—— Oyseau ne peut voler sans ailes.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

—— Oiseau qui gratte de pres le haste,
Et cil qui noe de loign le touste.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Oiseau qui gratte poursuis-le de près, et celui qui nage de loin le poursuis.

—— A chacun oiseau son nid semble beau.

Dans les *Proverbes ruraux et vulgaux*, XIIIe siècle :

A chascun oisel ses nis li est biax.

—— A la plume et au chant l'oiseau,
Et au parler le bon cerveau.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— A tart crie l'oiseau quand il est pris.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Battre les buissons sans prendre les oiseaux.

(Rabelais, liv. 1, ch. 9.) XVIe siècle.

—— Ce n'est pas pour ton oiseau.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— De put oef put oisel.

De méchant œuf méchant oiseau.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

[redacted]

OISEAU. En ne prent pas les oisiax à la tarterelle (*crécelle.*)

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Grands oiseaux de constume
Sont privez de leur plume.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Grande cage ne veut pas un petit oiseau.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

— Il est comme l'oiseau sur la branche.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 378.)

— Juge l'oiseau à la plume et au chant,
Et au parler l'homme bon ou méchant.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Léger comme l'oiseau saint Luc.

Léger comme un âne.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 378.)

— Le put et meschant oiseau s'aide de la langue pour cousteau.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Les belles plumes font les beaux oiseaux.

— Meschant est l'oiseau
Qui descouvre son nid beau.

— Nid tissu et achevé
Oiseau perdu et envolé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Petit à petit l'oiseau fait son nid.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Plus l'oiseau est vieil moins il se veut deffaire de sa plume.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 378.)

— Tel oiseau, tel nid.

OISELET. Chacun oiselet gasouille comme il est embecqué.

— Mieux vaut estre oiselet de bois au bocage,
Qu'un grand oiseau de cage.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

OIE. Gazouiller et siffler oie.

« Ay néantmoins esléu gazouiller et sifler oye, comme « dict le commun proverbe. »

(RABELAIS, liv. V, *Prologue.*) XVIe siècle.

OIE. Bon oyson mauvaise oye.

(GABR. MEURIER, *Tresor de Sentences.*) XVIe siècle

— Plumer l'oie sans la faire crier.

« Or ça on plume l'oye sans la faire crier. »

(RABELAIS, liv. v, ch. 13. XVIe siècle.

OISON. L'oyson et le cochon du cousteau les embroche on.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— L'oison mène l'oye paistre,
Et le *bejaune* précède le maistre.

Voyez au mot BEJAUNE dans cette série.

— Les oisons veulent mener paistre leur mère.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 398.)

OUAILLE. Ouaille cornue et vache pançue
Ne la change et ne mue,
Par ce qu'elles sont les meilleures.

— A qui ouailles et troupeau
Ne manque toison, laine ne peau.

— Chacune ouaille cherche sa pareille.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

OURS. Il ne fault marchander la peau de l'ours devant que la beste soit prise et morte.

(COMMINES, liv. IV, ch. 3.)

PASSEREAUX. Passereaux comme aussi moineaux
Sont deux fins et très faux oiseaux.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle

PEAU. Pour être bien battue la peau n'en sera jamais vendue.

Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

PIE. Estre au nid de la pie.

« On se sert de ce proverbe quand quelqu'un est monté au plus « haut degré de sa fortune, et cela par application à la pie qui « fait son nid au haut des plus grands arbres qu'elle peut choisir. »

(NICOD.)

— Il ne fut onc pie qui ne ressemblast de la queue à sa mère.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 169 v°) XVIe siècle.

— Il donne à manger à la pie.

Se dit d'un joueur qui met de côté une partie de son gain.

— Il est bavard comme une pie borgne.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

PIE. S'entendre à l'hébreu comme une pie à étendre du beurre frais sur du pain.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Parlement*.)

PIGEON. Il n'est vol que de pigeons.

« Comme vous scavez qu'il n'est vol que de pigeon. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 2.) XVIe siècle.

— Il ne faut pas laisser de semer pour crainte des pigeons.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui veut tenir nette sa maison
N'y mette femme, prêtre n'y pigeon.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 111.)

PLUME. Plume nourrit plume destruit.

— Plumes sont enclumes.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Il a perdu la plus belle plume de son aile.

— Il est au poil et à la plume.

— Jetter la plume au vent.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

POIL. De maigre poil apre morsure.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Du poil de la beste qui te mordis,
On de son sanc seras guéris.

(BOVILLI *Prov.*, liv. II.) XVIe siècle.

— En maigre poil a morsure.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— En maigre poil aigre morsure.

(*Recueil* de GRUTHER.)

POISSON. Poisson au soleil et chair à l'ombre.

— Poisson fait poison.

— Poisson, gorret, cochon ou cochin,
La vie en l'eau, la mort en vin.

— Poisson qui cherche le haim (*hameçon*)
Cherche son propre daim.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Au poisson à nager ne monstre.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

— Après poisson laict est poison.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

POISSON. Après poisson, noix en poids sont.
C'est-à-dire en estime et prix.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— C'est beau poisson ne fut qu'il noe.
Ce serait un beau poisson s'il nageait.
(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Choyr entre le poisson torpeur.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— De petite rivière,
De grand poisson n'espère.

— En fleuve où manque le poisson
Jeter fillets est sans raison.

— En grand torrent grand poisson se prend.

— En grand fleuve tel poisson,
Et le bon nageur au fond.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Être heureux comme le poisson dans l'eau.

— Être muet comme un poisson.

— Il n'est ni chair ni poisson.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

— Il ne faut pas enseigner les poissons à nager.

— Il n'est que jeune chair et vieil poisson.

— Le grand poisson mange le petit.

— L'hostel et le poisson en trois jours sont poison.

— Si les mois ne sont errez
Le poisson ne mangerez.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

POULAIN. Ce que poulain prent en jeunesse,
Il le continue en vieillesse.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

« Ce qu'en apprent en sa jonesce,
« Faut l'en continuer en vieillesse. »
(ISOPET, *Fables de Robert,* t. I, p. 105.) XIVe siècle.

— Qu'aprend poulain en dentéure (*qui fait ses dents*),
Tenir le veult tant com il dure.
(GAUTIER DE COINSY, *Fabliaux,* t. II.) XIIIe siècle.

— De nature va le poulain l'amble
Dont la mère fut acquenée.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

POULAIN. De poulain roigneux ou farcineux
Vient beau cheval et précieux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— — Il a l'aage des poulains, mardy unze ans.

Le vulgaire répond ainsi à qui s'enquiert mal à propos de l'âge d'une personne.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 1.)

POULE. C'est une vraie poule mouillée.

C'est un poltron.

—— C'est le fils de la poule blanche.

C'est un homme heureux.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Gratéiz de gelines.

Grattés ou grattement des poules.

(*Dit. de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— La poule ne doit pas chanter devant le coq.

(MOLIÈRE.)

« C'est chose qui moult me deplaist
« Quant poule parle et coq se taist. »

(*Roman de la Rose.*) XIIIe siècle.

—— Les poucins mènent les gélines.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Profiter à quelqu'un comme une poule égarée au renard.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Synode.*)

POULET. D'un œuf blanc on voit souvent
Un poulet esclore bien noir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Porter un poulet.

« Lorsque l'on donne l'estrapade en Italie, pour punir un maquerelage, on pend deux poulets vifs aux pieds de celuy qui a voulu suborner une femme; et de là vient ce que nous appelons en France porter un poulet quant on envoye un billet de galanterie, parce que ceux qui se mesloient autrefois de ce mestier portoient des poulets sous pretexte de les vendre, et mettoient un billet sous l'aisle du plus gros, qui estoit un advertissement à la dame avec qui on estoit d'intelligence. Le premier qui fut descouvert fut puny de l'estrapade avec deux poulets attachez au pied qui ne faisoient ce pendant que voltiger; et depuis tout maquerelage est puny de ceste sorte en Italie. Sans en sçavoir l'origine, l'on apelle en France tout petit billet un poulet. » (*Voyage d'Italie*, par DUVAL, géographe, 1re partie, à Paris, chez Clousier, 1656, in-8°, p. 72.)

POURCEAU gras rompt la sout.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Porcelet d'un mois, oison de trois
Est manger de princes et de roys.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A graz porcel le dos à oindre.

(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

— A petit porcel donne Diex bonne racine.

(*Prov. au Villain*, Ms.) XIIIe siècle.

Au petit pourceau Dieu donne bonne racine.

— C'est folie semer les roses aux pourceaux.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Donner des perles aux pourceaux.

C'est le *Margaritas ante porcos* des latins.

On lit dans la Bible de Guyot de Provins :

Cil qui escotent et n'entendent
Qu'espandu sont molt folement
Bone dit là où l'on n'es entent,
Comme qui getteroit rubis
Entre porz et entre berbis.

(Vers 611, XIIIe siècle.)

— La belle amitié quand un pourceau baise une truie.

Le vulgaire se sert de ce proverbe en voyant un gros valet baiser une servante, ou bien un homme laid embrasser une femme laide.

OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 12.

— Nul ne peut donner des tripes sinon celuy qui tue son porceau.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— On ne doit pas à gras pourceau le cul oindre.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Reliques sont bien perdues entre pieds de pourceaux.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

POU. Chercher à quelqu'un des poux à la tête.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il ne faut pas semer les poux en une vieille pelice.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il est laid comme un pou.

— Il écorcherait un pou pour en avoir la peau.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Nul vieil vestement sans poux.

(*Recueil de* GRUTHER.)

[redacted]

x de pou s'enuie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

en l'oreille
ime réveille.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

se tient au blanc souvent.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

la puce à l'oreille.
uiet au sujet de quelque affaire.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

ı queue et en la fin,
de coutume le venin.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

a queue est li encombriers (*difficulté*) souvent.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

our de ramière, blandissement de chien.
colombes, caresses de chiens.

Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

des rats dans la tête.
caprices.

ns un endroit comme un rat dans la paille.
n aise.

ueux comme ung rat d'église.
omme un rat mort.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

e ung rat par la queue.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

tel chat.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

e que les rats n'ont pas mangé.
lque chose de nouveau.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

e tu as grant queue!

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

ard qui dort la matinée
pas langue emplumée.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

gnard regnard et demy.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

RENARD. A regnard endormy ne vient bien ne profit.

Ou :

— A renard endormi ne lui chest rien en la gorge.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A la fin sera le renard moyne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ainsi dist le renard des mures quand il n'en peult avoir : « Elles ne me sont point bonnes. »

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Avec le renard on renarde.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

— Escorcher le regnard par la quene.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

« Par saint Jean, je te ferai escorcher le regnard, car « je t'escorcherai tout vif. »

(RABELAIS, liv. II, ch. 6.) XVIe siècle.

Écorcher le renard voulait dire aussi rendre gorge. Rabelais l'a employé dans ce sens, liv. IV, chap. 11 :

« A l'heure du paroxysme il escorchoit un regnard pour « antidote ou contrepoison. »

— Estre aspergé de queue du renard.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Et que le vieil regnard toujours reprend demeure
Bien qu'il change de poil, de place et de demeure.

BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

— Il n'y a si fin regnard
Qui ne trouve plus finard.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il faut coudre la peau du renard à celle du lion.

(*Diction. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 90.)

— Jamais regnard n'eut gorge emplumée
Pour dormir grasse matinée.

GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le renard est devenu hermite.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Regnard a descogneu (*meconnu*) sa qeue.

— Regnard est devenu moyne.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle

[redacted]

SALAMANDRE. Plus froid que la salamandre.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

SAUMON. Saumon comme le sermon
En quaresme ont leur saison.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

SERPENT. C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein.

— C'est une langue de serpent.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.

— Salive d'homme tous serpens domme (*dompte*).

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

SINGE, tu seras toujours singe.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

— Le singe est toujours singe, et fust-il desguisé en prince.

(*Mélanges hist.* de SAINT-JULIEN DE BALEUVRE, p. 634.)

— Dire la patenostre du singe.

(RABELAIS, liv. I, ch. 2.) XVIe siècle.

— Ne plus ne moins qu'un singe qui épluche des noisettes vertes.

« Un jour, pour faire le mignon, j'avois en l'église mon « psaultier en hébreu, où je lisois ne plus ne moins « qu'un singe qui épluche des noisettes vertes.

(*Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé *Jamais*).

— Oncques vieil singe ne féit belle moue.

(RABELAIS, *Prologue* du liv. III.) XVIe siècle.

— Ouvrage de singe peu et bien.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Payer en monnoie de singe, en gambades.

Ce proverbe est emprunté à l'un des articles du *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, prévôt de Paris sous Saint-Louis. Au titre II de la seconde partie intitulé : *Du Péage du petit Pont*, on lit : « Li singes au marchant doit iiij deniers, se il pour vendre « le porte : et se li singes est au joueur, jouer en doit devant le « paagier ; et pour son jeu doit estre quites de toute la chose « qu'il achète à son usage. » (*Réglemens sur les Arts et Métiers de Paris*, rédigés au XIIIe siècle, etc., publiés par M. Depping, Paris, 1837, in-4°, p. 287.)

SOURIS. Blanches souris, chiens à rien faire.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 42.) XVIe siècle.

SOURIS. Dolente la souris
Qui ne set qu'un seul pertuis.

(*Anc. prov. franç.*, Ms.) XIIIe siècle.

La souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.

— Encore est vive la souris.

(*Prov.* Ms. de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

Ce proverbe sert de refrain à une des plus jolies ballades de Charles d'Orléans. Il répond à ceux qui, profitant de sa longue captivité en Angleterre, avaient fait courir le bruit de sa mort :

Nouvelles ont couru en France,
Par maints lieux, que j'estoye mort,
Dont avoient peu desplaisance
Aucuns qui me hayent à tort
Autres en ont eu desconfort
Qui m'ayment de loyal vouloir,
Comme mes bons et vrays amis.
Si fait à toutes gens sçavoir
Qu'encore est vive la souris.

(Voyez cette Ballade, première série, p. 314 du *Recueil des Chants historiques français*, que j'ai publié chez Gosselin.)

— Il est éveillé comme une potée de souris.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 484.)

— La montagne a enfanté une souris.

— On le ferait cacher dans le trou d'une souris.

— Jamais ne fut ny sera qu'une souris fasse son nid en l'oreille d'un chat.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Nulle souris sans pertuis.

— Où y a pain y a souris.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

TRIPE. Estre lié aux tripes.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

TROUPEAU. Le bon pasteur,
Dit un empereur,
Tond son troupeau
Sans l'escorcher, ny grain toucher
Ne cuir ne peau.

— En meschant et laid troupeau
N'y a qu'eslire pour le plus beau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

TRUIE. C'est une bonne truie à pauvre homme.

« Cela se dit d'une femme qui fait beaucoup d'enfants. »

(*Origine de quelques Coutumes, etc.*, par MOISANT DE BRIEUX, p. 19.)

[redacted]

TRUIE. S'en rapporter aux exemples comme une truie qui avorte.

« *Licurgus.* Ce fut un moyen de parvenir. Voilà, il y en « a qui parviennent diversement, les uns sans y pen- « ser, etc.; quelques autres en dépit d'eux, *et s'en faut « rapporter aux exemples ainsi qu'une truie qui avorte.* »

(*Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé *Parlement.*)

— Mieulx aime truye bran que rose.

(*Prov. communs goth.*) XVᵉ siècle.

— Qui touche le fan de la truie,
Tant soit petit, il gregne et crie.

(*Mimes* de BAIF.) XVIᵉ siècle.

— Si truye forfait les pourceaux le comparent.

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— Tondre sa truye.

(BOVILLI *Prov.*) XVIᵉ siècle.

VACHE. Vache de loin a assez lait.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 26 v°.) XVIᵉ siècle.

— Il est advis à vielle vache qu'elle ne fust oncques veau.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Il a mangé de la vache enragée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 454.

— Ouaille cornue et vache pançue, ne la change et ne mue.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Une vache ne sceit que lui vault sa queue jusques elle l'a perdue.

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— Une vache prent bien ung lièvre.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Volonté de folie et vache qui mouche sont trop fort à tenir.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Bon homme, garde ta vache.

Se dit pour prévenir quelqu'un qu'on le trompe.

— Il a pris la vache et le veau.

Se dit d'un homme qui a épousé une fille enceinte.

— Il n'est rien tel que le plancher des vaches.

Il n'est rien d'aussi solide que la terre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

VACHE. Il parle français comme une vache espagnole.

—— Quand chacun se mêle de son métier, les vaches en sont mieux gardées.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

VEAU mal cuit et poulles crues font les cimetières bossus.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Veaux, poullets et poissons crus font les cimetières bossus.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Aussitôt meurt un minopet,
Comme un vieil, ce dit Isopet.
Aussitôt meurt veau comme vache,
Mort viel et jone ensemble cache.

(ISOPET, *Fables* de ROBERT, t. II, p. 460.) XIIIe siècle.

— Brides à veaulx, choses inutiles.

— Celuy se monstre estre bien veau
Qui par la poincte rend le couteau.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Ceste coe n'est pas de ce vel.

Cette queue n'appartient pas à ce veau.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Chacun n'a pas le cerveau
Gros comme un veau.

— De veaux comme de vaches
Vont les peaux à la place.

— D'un veau on espère un bœuf
Et d'une poule un œuf.

— Entre l'enclume et le marteau
Qui doigt y fourre est tenu veau.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Gardez-vous de faire le veau.

« Au-dessus de sa teste comme en une nue y avoit une « nymphe qui avoit un escriteau portant ces mots :

« Gardez-vous de faire le veau. »

(*Satire Menippée*, *Tapisserie des États.*) XVIe siècle.

— Il a fièvre de veau, il tremble quand il est saoul.

— Il est bien veau qui veau couppe.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

VEAU. Les nuées ne sont pas peaux de veau.

(*Recueil* de GAUTHER.)

— Mieulx vault laisser la peau que le veau.

— Qui ose prendre le veau
Osera prendre vache et troupeau.

(GABR. MEURIER, *Tresor de Sentences*) XVIe siècle.

VAUTOUR. De vol de vautour
Guerre en brief jour.

(BOVILLI *Prov.*, liv. I.) XVIe siècle.

VER. Adès dure la lime adès dure li vers.

(*Testament* de JEH. DE MEUNG.), XIIIe siècle.

Autant dure la lime, autant dure le vers.

— Il faut perdre un veron pour pescher un saulmon.

(*Recueil* de GAUTHER.)

VESSIE. Me veux-tu faire accroire de vessies que ce sont lanternes?

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

SÉRIE N° V.

PROVERBES RELATIFS A L'HOMME.

HOMME EN GÉNÉRAL. — HOMME EN PARTICULIER. — FEMME. — ENFANTS. — ORGANES. — MEMBRES. — MOUVEMENTS DU CORPS. — MALADIES. — INFIRMITÉS. — MÉDECINE. — MÉDECINS.

APOTHICAIRE. Un apothicaire sans sucre.

Un homme qui n'est pas fourni des choses qui appartiennent à sa profession.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— — — Un quiproquo d'appothicaire.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

AVEUGLE. A l'aveugle ne duit peinture,
Couleur, miroir ne figure.

— Au pays des aveugles croy
Qui a un œil y est roy.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Il crie comme un aveugle qui a perdu son bâton.

(*Illustres Prov.* t. I, p. 87.)

— Juger d'une chose comme un aveugle des couleurs.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Ung aveugle bien ne sçauroit destouiller fil et bien mettre à droict.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

BARBE. Barbe d'avocat, qui croit par articles.

— Barbe de chèvres.

— Barbe de jardinier, qui croit par bouquets.

— Barbe de jardinier, à faire dedans les allées.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

[redacted]

BARBE. Barbe de lièvre, qui n'ose sortir de peur des chiens.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Barbe mouillée à demi rée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Barbe ne croy.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Barbe rousse, noir de chevelure,
Est réputé faux par nature.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— C'est une barbe de savetier, elle ne croit que par les rivets.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— C'est une barbe à l'escopette.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 470.)

— En la grant barbe ne gist pas li savoir.

(*Anciens prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Du côté de la barbe est la toute-puissance.

L'homme est le maître dans le ménage.

— Essuyez votre barbe et dites que vous avez beu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 29.)

— Reprenons notre chèvre à la barbe.

Reprenons notre propos.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 30.)

BIGLE. Bigle, borgne, bossu, boiteux,
Ne t'y fie si tu ne veux.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

BOITEUX. Clochier ne faut devant boiteux.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Il faut attendre le boiteux.

Pour être sûr d'une nouvelle, il faut en attendre la confirmation.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il ne faut pas clocher devant les boiteux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Un boiteux ne veut aller avec un plus boiteux que loy.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

BOSSU. A bossu la bosse.

Malheur aux méchants.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 50.)

BOSSU. Le monde est bien bossu quand il se baisse.

— Rire comme un bossu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 50.)

BOUCHE fresche, pied sec.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Entre bouche et cuillier
Vient bien encombrier.

(*Anc. prov. Ms.*) XIIIe siècle.

— Gouverne ta bouche selon ta bourse.

— Il dit cela de bouche mais le cœur n'y touche.

— Cela fait venir l'eau à la bouche.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il le garde pour la bonne bouche.

— Quand ce seroit pour la bouche du roy.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 51.)

BRAS. En avoir tout le long du bras.

Être bien attrappé.

« Et l'autre qui ne pensoit point avoir compaignon, en « avoit *tout au long du bras*, et autant que on pourroit « entasser à toute force au cœur d'un amoureux. »

(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 33, t. I, p. 266.) XVe siècle.

— On m'appelle Monsieur gros comme le bras.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 60.)

— Selon le bras fais la saignée.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

CHAIR. Belle chère et cœur arrière.

Beau visage et cœur arrière.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Belle chère vaut bien un mets.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

CORPS sans âme.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Corps vuide ame désolée,
Et bien repeu ame consolée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Aux beaux corps belles ames.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 162 r°.) XVIe siècle.

— Ce que n'entre au corps
Entre aux manches ou au bords.

[redacted]

CUL. Il ne faut pas peter plus haut que le cul.

— On lui boucherait le cul d'un grain de millet.

— Prendre son cul pour ses chausses.

Se méprendre grossièrement.

— Y aller de tête et de cul comme une corneille qui abat des noix.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

DAME bien dressée, mule enchevestrée.

— Dame qui moult se mire peu file.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Wide chambre fet fole dame.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

DENT. Dents aigues et ventre plat
Trouve tout bon qu'est au plat.

(*Gazette franç.* de MART. ALLARD, fol. 224 v°.) XVII[e] siècle.

— Dents contre dents se consume.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

— A douleur de dent
N'ayde viole n'instrument.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Avoir une dent de lait contre quelqu'un.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 58.)

— Battre le tambour avec les dents.

Trembler.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 151.)

— Faire de l'alchimie avec les dents.

« Aultres faisoient de l'alchimie avec les dents. »

(RABELAIS, liv. V, ch. 22.) XVI[e] siècle.

— Il n'en a pas pour sa dent creuse.

— Les dents ne lui font plus mal.

Il est mort.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 151.)

— Les gourmands font leurs fosses à leurs dens.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Mentir comme un arracheur de dents.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

DIFFORMITÉ est indice de virginité.

—— Diformité n'est pas vice.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

DOULEUR. Douleur de teste veult manger,
Douleur de ventre veult purger.

—— Douleur en l'eine pierre prochaine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— Pour un plaisir mille douleurs.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

ENFANT aime moult qui beau l'appelle.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Enfant hay ne loera jà bel.

Enfant détesté ne trouve-t-on jamais beau.

—— Enfant de bonne ville est demy escripvain.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

—— Enfant de gogo nourri de lait de poule.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 447.)

—— Enfans de la messe de minuit, qui cherche Dieu à taton.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)

—— Enfans deviennent gens.

(*Prov. communs, goth.*) XVe siècle.

—— Enfant du diable qui a le derrière velu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)

—— Enfans et sots sont devins.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— Enfant, grandet, adolescent, jeune homme, parfaict, vieil, décrépit.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— Enfant par trop caressé
Mal appris et pis réglé.

—— Enfans, poules et les coulombs,
Embrenent et souillent les maisons.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— Enfans sont richesses de pauvres gens.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

—— Enfans qui sont de la Matte,
Savent tous jouer de la patte.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

—— Enfans de la Matte.

Filous, coupeurs de bourse.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 336.)

[redacted]

ENFANT. Bien labeure qui chastoie son enfant.

Bien travaille qui élève bien son enfant.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

On a dit dans le même sens :

Qui aime bien chastie bien.

Dans notre vieux langage, *chastier* ne voulait pas dire *punir*, *corriger*, mais *élever*, *instruire*, *endoctriner*, comme le prouve le poëme intitulé le *Castoiement d'un Père à son Fils*, composé au XIIIe siècle, et qui n'est qu'une suite de préceptes accompagnés d'exemples à l'appui.

— Ce que l'enfant dit au foyer
Est tost congnu jusqu'au moustier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— De grands personnages
Enfans non sages.

« Les Picards disent que les aisnés de Picardie sont souvent « fols, ou de moindre sens que les maisnés : car ils ressemblent « au pain venant du four et au vin premier versé, lequel est plus « chaut et plus fumeux que le second versé. »

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— De petit enfant petit deuil.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— L'enfant de cent ans qui a perdu son temps.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Enseigner convient aux enfans
Ce qu'est de faire quand seront grands.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Folle mère pour enfant.

— Il dit grand villenie à l'homme qui enfant l'appelle.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Il est heureux comme un enfant légitime.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. de LE ROUX, t. I, p. 447.)

— Il n'aura jamais enfant qui vive.

Se dit vulgairement d'un avare.

— Il ne faut pas faire l'enfant.

— Il n'y a enfant de bonne mère qui n'en veuille estre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)

— Il est innocent comme l'enfant qui vient de naître.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Enfant. Il n'y a plus d'enfants.

— Les menteurs sont enfants du diable.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Je ne suis plus enfant.

(*Adages françois*.) xvi[e] siècle.

— Qui voit enfant il voit néant.

(*Prov. communs*.) xv[e] siècle.

— Ung glaive à ung enfant est nuysant.

(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

Épaule. Il est riche ou vertueux par-dessus l'espaule.

Pasquier, au liv. viii, chap. 47 de ses *Recherches*, dit qu'un plaisant jouant au *flux* (sorte de jeu dans lequel l'as est supérieur aux autres cartes), annonça deux as, avant montré ses cartes, on ne lui trouva que deux valets portant chacun un as sur l'épaule. La compagnie se moqua du joueur, qui répondit qu'effectivement il avoit deux as, mais que c'estoit par-dessus l'épaule. De là, suivant Pasquier, est venu ce proverbe.

— Je l'ai mis dehors par les épaules.

Je l'ai chassé honteusement.

— Je le porte sur mes espaules.

Je le souffre à regret.

— Je me recommande à leurs espaules.

Se dit quand on voit ou quand on croit quelqu'un bien battu.

— Jeter les espaules de mouton par la fenestre

Être prodigue.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 196.)

— Pousser le temps à l'épaule.

Délayer, différer sa condamnation.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux.)

— Prêter l'épaule à quelqu'un.

L'appuyer, l'aider.

— Regarder par-dessus l'épaule.

Mépriser.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 196.)

Femme. Abbreuver son cheval à tous guetz,
Mener sa femme à tous festins,
De son cheval on faict une rosse
Et de sa femme une catin.

(*Adages françois*.) xvi[e] siècle.

— A femme torte un patin.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv[e] siècle.

[redacted]

FEMME. A femme avare galant escroc.

(LA FONTAINE, *Contes.*)

— A femme sotte nul ne s'y frotte.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*, XVIe siecle.

— A la fleur de femme fleur de vin.
A la meilleure femme le meilleur vin.

(*Prov. Gallic.*; *Recueil de* THOU, Ms.) XVe siècle.

— A toute heure
Chien pisse et femme pleure.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Aux receveurs les honneurs
Et aux femmes les douleurs.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Beauté de femme n'enrichit homme.

(BOVILLE *Prov.*) XVIe siècle.

— Belle femme mauvaise teste,
Bonne mule mauvaise beste.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Bien entretiendra sa maison
Cil qui a bonne sage femme;
Mais une folle sans raison
Rend son hotel tout infame.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

— Bonne femme, bon renom,
Patrimoine sans parangon.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siecle.

— Celuy qui prend la vieille femme
Ayme l'argent plus que la dame.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

— Ce n'est qu'une fantaisie de la femme et pierreries.

— C'est une belle marque de maison qu'une belle femme.

— C'est signe grand quand une femme perd son sens, car elle ne sauroit plus mal faire.

(*Adages françois.*) XVIe siecle.

— Ce que femme file de fin matin
Ne vient pas souvent à bonne fin.

(GABR. MEURIER, *Tresor des sentences.*) XVIe siècle.

FEMME. Ce que femme veut Dieu le veut.
(MERY, *Hist. des Prov.*, t. I, p. 259.)

— Ce que veut une femme est écrit dans le ciel.
(*La Chaussée.*)

— Ce que le baron ayme femme a en hayne.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*, XVIe siècle.

— Chacun cuide avoir la meilleure femme.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Cœur de femme trompe le monde,
Car en luy malice abonde.

— D'avoir mauvaise femme est grand cordueil
Et d'estre sans elle extrême traveil.

— De bonnes armes est armé
Qui à bonne femme est marié.

— De femme d'autruy mention ne bruict.

— De jeune femme sur le vin nez rouge et becceu.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Deux choses sont que pas ne quier
C'est jeune femme et esprevier,
Car il fault pour eux trop receller,
Et si les pert on de légier (*légèrement*).
(*Prov. de Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

— Deux femmes font un plaid,
Trois un grand caquet,
Quatre un plein marché.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Dieu ayme l'homme quand il lui oste sa femme n'en sachant plus que faire.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Dueil de femme morte
Dure jusque à la porte.

— D'une bonne femme et mesnagère
Le mary aille premier en terre.

— Femme à son tour doibt parler,
Quand la poule va uriner.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Femme ayme tant comme elle peut,
Et homme comme il veut.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

[redacted]

FEMME. Femme barbue, de loing la salue, un baston à la main.

Ce proverbe fait allusion à la croyance admise pendant le moyen âge, qu'une femme vieille et barbue était une sorcière.

— Femme bonne qui a mauvais marry
A souvent le cœur marry.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Femme bonne vaut une couronne.

— Femme de bien vaut un grand bien.

(*Recueil* de GAUTHER.)

— Femme de riche vestement parée
A un fumier est comparée
Qui de vert fait sa couverture,
Au descouvrir appert l'ordure.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Femme deshontée met son pain au four.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Femme et melon à peine les cognoist-on.

(*Recueil* de GAUTHER.)

— Femme et vin ont leur venin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Femme est mère de tout dommage,
Tout mal en vient et toute rage;
Plus aigrement poingt que serpent,
Nul ne point qui ne s'en repent.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

— Femme, feu, messe, vent et mer,
Font cinq maux de grand amer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Femme fort belle
Rude et rebelle.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— Femme gorrière va par derrière.

— Femme gracieuse veut estre priée,
Et la porée bien reposée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Femme lescheresse ne fera tost porrée espese.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Femme frivole ne fera pas bonne soupe.

Femme. Femme mariée doit estre simple
Et porter la guimple.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

—— Femme mesprent à foiée.
(Roman du Renart, v. 12,852.) xiiie siècle.

Femme trompe souvent.

—— Femme noire fait bons choux.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

—— Femme orgueilleuse se difforme
En délaissant sa propre forme.

—— Femme plus volontiers devine
Que n'oyt la parole divine.
Vieilles chevauchent les balais
Par cours, par salles et par palais.
(Suite aux Mots dorez de Caton.) xvie siècle.

—— Femme qui chauffe le four et faict ensemble lessive, elle vaut pis que Proserpine.
(Adages françois.) xvie siècle.

—— Femme qui ennuy file porte chemise vile.
Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.* xvie siècle.

—— Femme qui parle comme homme, et geline qui chante comme coq ne sont bonnes à tenir.
(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

—— Femme qui prend elle se vent,
Femme qui donne s'abandonne.
(Adages françois.) xvie siècle.

—— Femme qui ses lèvres mord,
Et par la rue son aller tord,
Elle monstre qu'elle est du mestier ord (*sale*),
Ou ses manières lui font tort.

—— Femme rit quand elle peut,
Et pleure quand elle veut.

—— Femme saffre (*gourmande*) et ivrognesse
De son corps n'est pas maistresse.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

—— Femme sage et de façon
De peu remplit sa maison.
(Recueil de Gruther.)

[redacted]

FEMME. **Femme salle a tost trouvé de l'eau.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— **Femme scet un art avant le diable.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— **Femme se plaind, femme se deult,**
Femme est malade quand elle veut.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Femme se plaint, femme se deult,**
Femme est malade quand elle veut,
Et par sainte Marie,
Quand elle veut elle est guerrie.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

— **Femme seule est rien.**

(*Prov. Gall.*, Ms.) XVe siècle.

— **Femmes sont à l'église saintes, ès rues anges, à la maison diablesses.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

« Aussi femmes sont anges à l'église, diables en la mai-
« son et singes au lit. »

(*Moyen de parvenir,* chapitre intitulé *Exposition.*)

— **Femmes sont trop périlleuses**
Et par nature dangereuses.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

— **Femme sotte se connoist à la toque.**

— **Femme trop piteuse**
Rend sa fille teigneuse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Femme veut en toute saison**
Estre dame en sa maison.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

— **Ferez les chiens, les femmes viennent.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— **Folles femmes n'ayment que pour pasture.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— **Honte ait la femme qui fait tout ce que son mary lui commande.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— **Il faut être compagnon de sa femme et maître de son cheval.**

(*Dictionn. comique,* par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 117.)

FEMME. Il faut se resveiller deux foys la nuit pour vendre le bien de sa femme.

—— Il ne faut rien demander à une femme de bien.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Il n'y a femme, cheval, ne vache
Qui n'ait toujours quelque tache.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

—— Ki croit et aime fole fame
Il gaste avoir, et cors et ame.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

—— La beauté d'une femme est quand elle a la teste bien faicte, la plus sage est la moins fole.

—— La femme a la réputation de femme.

—— La femme a semence de cornes.

—— La femme d'un advocat est une teste de mule.

—— La femme est faicte de la bource de l'homme.

—— La femme estime toujours son voysin estre de violette.

—— La femme est la clef du ménage.

—— La femme est le savon à l'homme.

—— La femme et la muse sont plus contraires que l'eau et le feu.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— La femme et l'œuf
Un seul maistre veut.

—— La femme fait un mesnage ou deffait.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— La femme meurt de la mort de la femme.

—— La femme n'ayme que le hachis.

—— La femme ne demande point que le temps se destende.

—— La femme ne doit pas apporter de teste en ménage.

—— La femme ne faict que ce que son amy lui conseille.

—— La femme ne porte point d'oreilles au sermon.

—— La femme qui a le soleil au visage n'est jamais nuict pour son mary.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

[redacted]

FEMME. La femme qui meurt de faim n'a garde d'estre grasse.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

— La femme qui parle latin,
Enfant qui est nourry de vin,
Soleil qui luyserne au matin,
Ne viennent pas à bonne fin.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

— La femme sotte doit demeurer en sa folie, autrement deviendra enragée.

— Le célibat ou la femme de bien.

— Le cerveau de la femme est faict de cresme de singe et de fromage de renard.

— Le pré de la femme ne veut point estre borné.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Li pires riens qui soit c'est male fame.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

La pire chose qui soit c'est une méchante femme.

— Les belles femmes portent leur gain de cause.

— Les femmes au profit, l'homme à l'honneur.

— Les femmes fenestrières et les terres de frontière sont mauvaises à garder.

— Les femmes n'ayment que le rubis.

— Les femmes ont leurs jambes au col.

— Les femmes ont un catarre volant.

— Les femmes sont plus folles que malades.

— Les femmes sont toujours meilleures l'année qui vient.

— L'œil de la femme est une araignée.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— L'on dit par bourgs, villes et villages,
Vin et femmes attrapent les plus sages.

— Mal an et femme sans raison
Ne manquent en nulle saison.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Ne dire à ta fame ce que tu celer veus.

— Ne monstre à nule fame ce que doner ne veus.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Ne souffre à ta femme pour rien
De mettre son *pied sur le tien*,

Car lendemain la pute beste
Le voudroit mettre sur la teste.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle.

FEMME. N'est nus si fort loiens (*lien*) comme de feme.

(*Anc. prov.*, Ms., XIII[e] siècle.

—— Nouvelle femme, nouvel argent.

—— On ne sauroit dire de la femme ce qui en est.

Adages françois., XVI[e] siècle.

—— Où femmes y a, enfans, oisons,
Cacquets n'y manquent à grand foison.

—— Où femmes y a silence n'y a.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle

—— Ou pou ou envis (*contre son gré*) set femme voir dire.

(*Anc. prov.*, Ms., XIII[e] siècle.

—— Pleur de femme crocodille semble.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI[e] siècle.

—— Poi sont de fames sans boisdie,
Par fame est plus noise que pais.

Il y a peu de femmes sans tromperie, etc.

(*Roman du Renart*, v. 15,006.) XIII[e] siècle.

—— Prendre une femme par les yeux et non par le conseil.

(*Adages françois*. XVI[e] siècle.

—— Pren le premier conseil de la femme, non pas le second.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle

—— Quand la femme dit souvent hélas,
Elle demande d'ailleurs soulas.

—— Quand la jeune femme se plainct sans occasion, n'est servi à foison.

—— Quant la femme se remarie ayant enfans, elle leur fait un ennemy pour un parent.

—— Qui a femme à garder n'a pas journée assurée.

—— Qui a femme est marié.

(*Adages françois*.) XVI[e] siècle.

—— Qui aime femme mariée
Sa vie tient empruntée.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle

[redacted]

FEMME. Qui entretient femmes et dez
Il mourra en pauvretez.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— Qui est aimé des femmes à beau chemin.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Qui fame verroit decevoir,
Je li faz bien apercevoir
Qu'avant decevroit l'anemi,
Le deable en champ arrami (*en champ clos*).
(*Fabliaux*, t. II, p. 30.) XIII[e] siècle.

— Qui femme a nois' a.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Qui femme croit et asne meine,
Son corps ne sera jà sans peine.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— Qui folle femme croit, asnes et oisons mène,
Ne peut estre sans fatigue et peyne.

— Qui hante la femme et le dé
Mourra en pauvreté.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Qui n'a qu'une muse pour femme faict des enfans perennels.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Qui veut belle femme querre,
Prenne visage d'Angleterre,
Qui n'ait mammelles normandes,
Mais bien un beau corps de Flandres
Enté sur un cul de Paris,
Il aura femme à son devis.
(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 65 r°.) XVI[e] siècle.

— Se garde de femme espouser
Qui veut en paix se reposer.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVII[e] siècle.

— Si la femme vaut elle vaut un empire,
Si est autre au monde n'y a beste pire.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— S'il n'avoit une belle femme et une vieille elle seroit trop chière.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

FEMME. Tout ce que clerc laboure
Folle femme dévore.

(*Prov. communs*, Ms.) XVe siècle.

— Une bonne femme, une bonne mule, une bonne chièvre sont trois meschantes bestes.

— Une femme n'apporte guères si elle n'apporte pour enterer l'autre.

— Une femme ne cèle que ce qu'elle ne sçait pas.

— Une femme qui enterre ung mari ne s'en soucy pas d'en enterrer un autre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Véit-on jamais femme belle
Qui aussi ne feust rebelle.

(RABELAIS, liv. II, ch. 21.) XVIe siècle.

FIÈVRE. Cela est employé comme fièvre en corps de moine.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX.)

— Il a la fièvre de veau, il tremble quand il est sou.

— Que les fièvres quartaines t'attrapent !

— Tomber de fièvre en chaud mal.

Tomber d'un petit périt dans un plus grand.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 223.)

FILLE. Autant se prise beau varlet que belle fille.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Au train de la mère la fille.

(*Mimes de* BAÏF.) XVIe siècle.

— Belle fille et méchante robe
Trouve toujours qui les accroche.

(LAMESANGÈRE, *Prov. françois*, p. 19.)

— De mère piteuse fille teigneuse.

— D'une fille deux gendres.

« Ceci se dit de ceux qui veulent tirer de l'avantage de plusieurs personnes par le moyen d'une seule chose, comme un homme qui a une fille à marier laisse croire à plusieurs qu'il la leur destine pour femme, et cela pour tirer du profit de chacun; cela se peut aussi appliquer aux auteurs qui dédient le même livre à plusieurs personnes. »

— Entre promettre et donner,
Doibt on sa fille marier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

FILLE. Fille à se parer,
Jeune à jouer et banqueter
Et vieillard à boire
Despendent leur avoir.

— Fille aymant silence a grand science.

— Fille brunette de nature gaye et nette.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Fille de villain se fait toujours prier.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Fille fenestrière ou trottière,
Rarement bonne ménagère.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

Fille regardant par la fenêtre ou aimant à sortir, etc.

— Fille fiancée n'est prinse ny laissée.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Fille oisive
A mal pensive,
Fille trop en rue
Tost perdue.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Fille, pour son honneur garder,
Ne doibt prendre ne donner.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Fille qui trotte et géline qui vole de légier sont adirées.

Fille qui trotte et poule qui vole sont facilement enlevées.

(*Proverb. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Fille qui trop se mire peu file.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Filles et mères donnant et prenant sont amées.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Filles et verriers sont toujours en danger.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Filles sans crainte ne vaut rien.

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Filles sottes à marier sont bien pénibles à garder.

— Fille telle comme elle est élevée,
Et estoupe comme elle est filée.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

FILLE. Fille trop veue ne robbe trop vestue
Rarement chère tenue.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Il ne faut point faire grenier de filles.

— La fille de bien et de biens n'a que faire de son voysin pour se marier.

— La fille n'est que pour enrichir les maisons estranges (*étrangères*).

— Les filles et les pommes est une mesme chose.

— Mauvaise fille à sa mère fait la nicque.
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Quand notre fille est mariée nous trouvons trop de gendres.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 571.)

— Qui a des filles est tousjours berger.

— Qui a des filles à marier luy faut de l'argent à planté.

— Qui n'a que des filles pour des gendres sera à toutes heures en grand esclandre.

— Un homme riche n'est jamais vieil pour une fille.
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

FOLIE. Folie faire et folie cognoistre ce sont deux paires de folie.

— Folie n'est pas vasclages.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

— Follie n'est que vent, qui la dit si la prent.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

FOU. Fol comme un jeune oyson.
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Fol devise et fol depart.
Fou divise et fou partage.
(*Prov. communs goth.*) XVᵉ siècle.

— Fox dit quanques à la bouche vient.
Fol dit tout ce qui lui vient à la bouche.

— Fox est celui qui prant sor lui la massue pour autrui.

— Fox est cis qui fame veut gaitier.
Fol est celui qui veut surveiller une femme.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

[redacted]

Fou. Fox est cil qui se met en volenté d'autrui.

(*Anc. prov., Ms.*) XIIIe siècle.

— Fol est celuy qui dit mal des absens.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— .... Fol est cil qui bien esta,
S'il se remue et il lons va
Seur espérance d'avoir mieus.

Fol est celui qui étant bien se remue et va loin, dans l'espérance d'avoir mieux.

(*Roman du Renart, v. 377.*) XIIIe siècle.

— Fol est et hors de sens, qui femme prend pour son argent.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Folle est la querimonie (*plainte*) qui est contre le temps.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Fol est le marchand qui déprise sa denrée.

— Fol est le patient et bien grossier,
Qui de son hoyrie faict mire heritier.

Fol est le patient et bien ignorant qui fait son médecin héritier de son bien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Fox est li hons qui se met en enqueste.

(*Anc. prov., Ms.*) XIIIe siècle.

— Fos est qui a plus de lui
Se prent, ne ne joue avec lui.

Fol est qui à plus élevé que lui s'attaque, ou bien joue avec lui.

(ISOPET I, *Fables, etc.*, t. I, p. 15.) XIVe siècle.

— Fol est qui cherche ce qui ne se peut trouver.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Foux est qui croit sa fole pensé.

(*Roman du Renart*, vers 27,783.) XIIIe siècle.

— Fol est qui cuide toujours vivre.

(*Prov.*, de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Fol est qui d'austruy mesdit s'il ne regarde à soy.

— Fol est qui despend plus que sa rente ne vaut.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Fol est qui est à cheval esperonné et dit : haye.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Fol est qui jette à ses pieds ce qu'il tient en ses mains.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Foc. Fox est qui quiert (*cherche*) meillor pain que de froment.

— Fouz est qui se oblie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Fol est qui se coupe de son propre cousteau.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Fol est qui se couvre d'un sac mouillé.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Fol est qui s'enyvre de sa propre bouteille.

— Fol est qui se fait brebis entre les loups.

— Fol est qui se fye en eau endormie.

— Fol est qui se marie à femme étourdie.

— Fol est qui se met à discrétion des bastonades.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Fox est qui vers seigneur estrive.

Fol est qui résiste à son seigneur.

(*Roman du Renart*, v. 18,263.) XIIIe siècle.

— Fol ne croit s'il ne reçoit.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Fol ne voit en sa folie que sens.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Fol promettant
Nuée non pleuvant.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

— Fol qui ne folloye perd moult sa saison.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Fol semble sage quand il se tait.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Fol s'y fie, musart attent.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Fox vait à cors sans mander.

Fol va à la cour sans y être mandé.

— Fox va à plaid s'on ne li mande.

Fou qui va au plaid si on ne l'y mande.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

— A barbe de fol hardy rasoir.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

FOU. A barbe de fol le rasoir est molt.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Dans les proverbes communs et dans les anciens proverbes latins-français, on trouve :

« A barbe de fol aprent-on à raire. »

(XVe siècle.)

C'est-à-dire, on apprend à raser avec la barbe d'un fou.

— A conseil de fol cloche de bois.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A fol fourmage.

Au fou (donnez) du fromage.

(*Prov. Gallic.*; *Recueil* de THOU, Ms.) XVe siècle.

— A fol ne siet mesure

N'à vieil envoisure (*plaisir, réjouissance*).

(*Prov. au Villain.*) XIIIe siècle.

— A fols, enfans et à gens ivres
Ne faut ses secrets réveler,
Car, selon que trouvons es livres,
Jamais ne veulent rien celer.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

— A faulte d'honnorable et sage homme
L'on baille au fol l'office et somme.

(GABR. MEURIER, *Trésor des sentences.*) XVIe siècle.

— A jeune fol rien impossible.

— A la presse courent les fols.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— A la quenouille le fol s'agenouille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Au plus fol la massue,
Au plus meschant le vireton.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Au plus fol baille on la maçue.

(*Prov. rurnux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

— Au ris cognoist on le fol et le niais.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A ung fol ton doigt n'abandonne.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

— Accointance de fol ne vault rien.

— Autant chante fol que prestre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

FOU. Bien fol est qui à fol demande sens.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Bouche en cœur aux sages,
— Et cœur en bouche aux fols.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Car saige homs sa langue garde,
Ce ne sauroit mie ung fox faire
Nus fox ne sect sa langue taire.
(*Roman de la Rose*, t. II, v. 4,748.) XIIIe siècle.

— Ce esmeut un fol que quarante sages ne pourroyent apaiser.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Celuy n'est sage qui n'a peur d'un fol.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— C'est estre fol que d'être sage
Selon raison contre l'usage.
(*Mimes* de BAIF, fol. 1.) XVIe siècle.

— Chacun a un fol dans sa manche, il le monstre quand il veut.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Comme le sage se gouverne par raison,
Le fol s'amende par le baston.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— De biax parler est fox avers.
Le fou est avare de bonnes paroles.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— De ce que fol pence souvent en demeure.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— De fol et d'enfant se doit-on délivrer.
— De fole promesse se fait fox tous liez.
De folle promesse un fou est tout joyeux.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— De parler aux foux vient mépris.
(*Mimes* de BAIF, fol. 11.) XVIe siècle.

— De fol folie, de cuir corroie.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— En défaut d'homme sage
Monte le fol en chaire et cage.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

Fou. En defaut de sage monte fol en chaire.

— En larme de fol ne se doit-on fier.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— En repruvier dist hum suvent
Que fox ne crient de si qu'il prent;
Quant fox ne velt croire le saige
Suvent en puet avoir damaige.

En proverbe on dit souvent que fou ne craint pas de prendre partout, etc.

(Marie de France, *Fable* 9a.) XIIIe siècle.

— En vangeant et jugeant précipitamment
L'on connoist le fol coustumièrement.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Es chiens tuer congnoit l'on les fous.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Faire du fol à la fois est sens
Pour éviter des maux cinq cens.

— Grand besongne a de fol
Qui fol se fait.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Honte est chappeau à foul.

— Il est bien foul qui aprendre ne veult.

(*Prov. Gallic.* Ms.) XVe siècle.

— Il est bien fol qui cuit (*croit*) toujours vivre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il est foul quand il pleut
Qui de son hostel s'esmeut.

— Il est foul qui en ribaut se fie.

— Il est foul qui se prent o plus grand maistre de soy.

Fou qui s'attaque à plus fort que soi.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Il est fol qui s'oublie.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il faut bien deux saiges à dessaisir ung fol.

(*Prov. Gall.*, Ms.) XVe siècle.

— Il faut estre fol en amour.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il folie beau qui folie par conseil.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Fou. Il n'aura jà bon fol qui ne le nourrist.

(*Prov. Gallic*, Ms.) xve siècle.

— Il n'est si grant folie que de sage home.

— Il remaint (*reste*) assez de ce que fox pense.

— Le fol croit volontiers ce qu'il désire.

(*Anc. prov.*, Ms., xiiie siècle.

— Le fol est plus hardy qu'un sage.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Le fol fait la feste et convy,
Et le sage s'en paist et resjouit.

— Le fol scait mieux son faict en sa propre maison,
Que le sage iceluy d'autruy par suspeçon.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.* xvie siècle.

— Le fol se coupe de son couteau.

— Le fol s'enivre de sa bouteille.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

— Le pain au fol est le premier mengé.

(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

— Les fous inventent les modes, et les sages les suivent

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 174).

— L'on a assez fait le fol, que vaut tant folie.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Mets le fol en banc, il branlera la jambe ou dira quelque chant.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Mectez foul par soy et il pensera de soy.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

— Muraille blanche papier de fol.

— On connoist bien fols nourris de cresme,
On connoist tout hormis soy mesme.

— On croit d'un fol le plus souvent
Qu'il soit grand clerc au vestement.

— Passé la feste le fol en blanc reste.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Pour ce est li fox qu'il face la folie.
Le fou doit faire des folies.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

— Quand foul se rit de folie luy membre.

(*Prov. Gallic.*, Ms. xve siècle

[redacted]

Fou. Quant li fol eschivent (*évitent*) les vices, il se tornent à lor contraire.

(*Roman de la Rose*, v. 5,960.) XIII[e] siècle.

— Qui à fol s'acompaigne drois est (*il est juste*) qu'il s'en repente.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

— Qui aura son foul si le lie.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

— Qui bonté fait à fol il pert sa peine.

— Qui est fol en aucuns cas il cuide que tous les autres le soient.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

— Qui est tenu sage de jour
De nuit ne sera fol ne lourd.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Qui fol envoie fol attent.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle. (*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— Qui fol envoye à la mer n'en rapporte poisson ne sel.

(*Prov. communs goth.*) XV[e] siècle.

— Qui fol naquit jamais ne garit.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Qui ne chastioit les foulz ils seroient trop de mal.

— Terme vient et foul s'oblie.

(*Prov. Gall.*, Ms.) XV[e] siècle.

— Tête de fou ne blanchit jamais.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Tosjors attent li fox que la tempeste dure.

(Huon de Villeneuve.) XIII[e] siècle.

— Tout est perdu ce que on donne à fol.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— Trop est cil fol qui fol afole.

(*Roman du Renart*, v. 15,574.) XIII[e] siècle.

— Un fol a fait veu
De ne laisser en paix un feu.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Ung fol advise bien un saige.

— Ung fol en tous lieux monstre sa folie.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

FOU. Un fou enseigne bien un sage.

« J'ay souvent ouy en proverbe vulgaire qu'ung fol en-« seigne bien ung sage. »

(RABELAIS, liv. III, ch. 37.) XVIe siècle.

— Un fol faict enrager un sage.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Ung fol fait plus de questions
Que ung saige ne donne de raisons.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Ung fol fait tousiours le commencement.

— Ung fol quiert son malheur.

— Ung fol vault ung enragé.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

FRÈRE. Courroux de frères
Courroux de diables d'enfers.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

FRONT. L'occasion ha tous ses cheveux au front.

(RABELAIS, liv. I, chap. 36.)

GALE. Il est méchant comme la gale.

— Il n'a pas la gale aux dents.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui a la galle se gratte et galle.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

GALEUX. Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter un troupeau.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il y prend plus de plaisir qu'un galleux qu'on étrille.

(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 245.)

— Qui se sent galleux se gratte.

(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 243.)

GÉANT. De petit crin lie le géant,
Qui sans pouvoir a vouloir grand.

GOUTTE. Goutte enossée (*forte, douloureuse*) à peine curée.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— La goutte cause la pierre

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— La goutte desgoutte.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

HOMME. Homme à deux visages
N'agrée en villes ne villagés.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Homme sanguinaire est à vérité contraire.

— Homme assailly demy vaincu et desconfi.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Homme ayant genoux d'éléphant.
(BOVILLI *Prov.*) XVIᵉ siècle.

— Homme bien abruvé n'est oncques mal péu.
(*Prov. communs goth.*) XVᵉ siècle.

Homme qui a bien bu n'est jamais mal repu.

— Homme chiche n'est jamais riche.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Homme craintif de faible courage,
Porte son cœur en son visage.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Homme de paille vaut une femme d'or.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Homme de toute flesche.
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— Homme digne d'estre baigné en la mer.

— Homme digne d'estre envoyé à Anticyre.
(BOVILLI *Prov.*) XVIᵉ siècle.

— Hons en aprenant desaprent
Quant il let qu'amours le surprent.
(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIᵉ siècle.

Homme désapprend quand il se laisse surprendre par l'amour.

— Homme doit vivre selon le pays où il est.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Homme endebté chacun a fordroyé.

— Homme endormy corps ensepvely.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— Homme fin
Lièvre matin.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIᵉ siècle.

— Homme hay est demy mort.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— Homme hutineux (*querelleur*) et cheval coureur,
Flascon de vin ont tost leur fin.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

HOMME. Homme ivre n'est pas à foy.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

—— Homme yvre et pervers
Va de travers.

—— Homme jeune enuy jeune.

(*Recueil* d. GRUTHER.)

—— Homme matineux
Sain et solliciteux.

—— Homme mort ne fait pas la guerre.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

« Or est-il ainsi, comme on dict en un commun pro-
« verbe, qu'il n'est si foible ne si fort, s'il est tué qui ne
« soit mort. »

(*Brenguenarille cousin-germain de Fesse-Pinte.*) XVIe siècle.

—— Homme n'a nul demain.

—— Homme ne peut avoir en cest siecle (*en ce monde*) que sa vie.

—— Homme ne peut perdre ce qu'il n'eut oncq.

—— Homme ne peut rien prendre là où n'a rien.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.

—— Home nu ne puet nus home despoillier.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Homme paresseux n'aura jà bien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Homme plaideur homme menteur.

—— Homme poilleux riche ou luxurieux.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Honz qui depense plus qu'il ne doit,
En povreté croler se voit,
Et cil qui despent par raison
En bien monteploier voit-on.

(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Homme qui porte le feu et l'eau.

BOVILLI *Prov.*, XVIe siècle.

—— Homme roux et chien lainu ou pelu
Plustost mort que cognu.

—— Homme roux et femme barbue
De quatre lieux les salue,

[redacted]

Avec trois pières au poing
Pour ten ayder s'il vient à point.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Homme. Homme rusé tard abusé.

—— Homme sans vertu arbre de fruit nud.

(*Recueil* de Gruther.)

—— Homme seul est viande à loup.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

—— Homme vieil et pauvre qui a mal vescu,
De jeunes femmes sera fouetté et battu.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

—— Homme vif n'a point de heir (*héritier*).

—— Homme vuy (*vide, dénué de tout bien*) est demy enragé.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv[e] siècle.

—— A grant homme grant verre.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

—— A hardi homme court baton.

« A hardy homme, dist Eutrapel, court baston, à bon « maistre hardy valet. »

(*Contes* d'Eutrapel, fol. 33 v°.) xvi[e] siècle.

—— A l'homme le miroir ne sied, s'il n'a le visage offensé.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

—— A l'homme vaillant et hautain
La fortune lui presse la main.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

—— A homme rebelle
Doit l'en bailler libelle.

—— A homme sot deux paires de matines.

(*Prov. Gallic.; Recueil* de Thou, Ms.) xv[e] siècle.

—— A riche homme ne chault qui amy lui est.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

—— A sage home affiert pou de paroles.

L'homme sage n'a pas besoin de beaucoup de paroles.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii[e] siècle.

—— A sot homme sot songe.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) xiii[e] siècle.

—— A vieil homme nouvelle peine et somme.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

HOMME. Au riche homme souvent sa vache vêle,
Et du pauvre le loup veau emmène.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle

—— A un pauvre homme sa vache meurt et au riche son enfant.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Aux hommes on baille des femmes,
Et aux enfants des verges fermes.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Au samblant cognoit on l'ome.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Au semblant conoit l'en la gent.

Ou :

Au regarder connoist on la personne.
(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle

—— Aujourd'huy ne te fye poinct
A l'homme sinon bien à poinct.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Autant vault l'homme comme il s'estime.
(RABELAIS, liv. II, ch. 29.) XVIe siècle.

—— Ce que l'homme espargne de sa bouche
Le chat ou chien vient qui l'embouche.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle

—— Ce que l'homme propose Dieu autrement dispose.

—— C'est le roy des hommes.
(*Adages françois.*) XVIe siècle

—— Chacun homme est un petit monde.
(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

—— D'homme contre sa volonté guary
N'attens gré, grace ne mercy.

—— D'homme mal barbu, de fol embeu Dieu nous garde.
(*Recueil de* GRUTHER.)

—— D'homme qui s'ennyvre
Tost t'en délivre.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— De sage home sage demande.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

—— De sot homme sot songe.
(*Prov. communs.*) XVe siècle

[redacted]

HOMME. D'un petit homme souvent grand ombre.

—— En fromage, lit, argent, jambon,
Congnoistra l'homme son compagnon.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Entre jeune homme et vieil chenu
Du pain n'y a de résidu.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— Grant homme est volontiers couart.
(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

—— Il faut estimer ce que l'homme faict non pas ce qu'il peut faire.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il gèle souvent entre homme et femme.
(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

—— Il n'a pas homme qui n'a somme.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Il ne se faut fier à homme du monde s'il n'a quatre creibles.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il n'est homme ne femme où il n'y ait un *si*.
(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

—— Il n'est pas homme de bien qui n'a jambe de bois.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il n'est pas homme
Qui ne prend somme (*dorme, repose.*)
(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

—— Il n'y a homme, tant soit il sage,
Qui du futur soit présage.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Il se mêle toujours de l'homme dans nos actions.

—— Il y a grande différence d'homme à homme.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Jà encuntre sa lecherie
Ne hums ne fame lecheresse
Ne gardera weu ne promesse.
Jamais homme ni femme lâche ne garde vœu ni promesse.
(MARIE DE FRANCE, fable 73.) XIIIe siècle.

—— Jamais homme ne fut pauvre de louer maison.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

HOMME. Ja mauvais hom ne saura grès
A mauvais si li fait bonté,
Tost oublie, rien ne l'en est...
(*Fabliaux*, t. II, p. 90.) XIIIe siècle.

— Jamais homme ne gaigne qui plaide à son maistre.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Jamais homme sache et discret
Ne révèle à femme son secret.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Jamès uns prodons n'est amez
Li plus loiax est plus blamez.
(*Roman du Renart*, v. 13,701.) XIIIe siècle.

— La première année que l'homme se marie
Touser (*raser*) se fait, ou tombe en maladie.

— La robbe fait l'homme.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Larron est le nom d'un homme.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— La saisine tue l'omme.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Le bon homme est rare au monde.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Le fait juge l'homme.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Les beaux hommes aux gibets.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Les hommes se rencontrent et les montagnes non
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— L'homme à l'homme est ennemy ou à soy mesme
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— L'homme bien sain, mangeant bien et beuvant san travail ne le sera pas longtemps.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— L'homme caffart pondra sur le lard.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— L'homme chet en vice facilement,
Mais en vertu dresse lentement.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

[redacted]

Homme. L'homme de passage n'attrape femme si elle est sage.

—— L'homme de plume vole.

—— L'homme doit manger pour lui et pour sa femme.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— L'homme en son heur
N'a que trois jours d'honneur.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— L'homme est brutal et moins de jugement quand le gosier l'occit journellement.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— L'homme est feu et la femme estoupe,
Le diable vient qui souffle.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— L'homme est un homme renversé.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— L'homme est en enfer qui ne peut plus mettre une borne en un petit pré.

—— L'homme est bien heureux qui a une belle femme auprès d'une abbaye.

—— L'homme est bien sot qui ne scait que se faire moquer de soy.

—— L'homme est l'âme de la maison.

—— L'homme fait la couronne.

—— L'homme florit pour mourir.

—— L'homme marié est un oiseau en cage.

Commentarius : « *In perpetua est servitute, in tremore, « metu, et in dubio, inter spem, desperationem, et fiduciam. Itaque poetis medicis et physicis ut in cœlibatu vivant, id est in libertate consulo, alioqui perigrinari « non possunt, peregrinatione provida et studioso absolutiores mædic poete et reliquum id genus hominum fiunt.* « — Qui soit vray, qui n'a veu la Judée, veu et seu les « mœurs et condicions et coustumes et estat tant des « roys que de toute autre chose du dit pays, n'entendra « jamais le divin psalterion de David. »

—— L'homme n'a ny sens ny raison qui jeune femme laisse au tison.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

HOMME. L'homme n'a rien des cieux que les yeux et l'âme de paradis.

— L'homme ne doit rien à sa femme s'il n'est en sa maison.

— L'homme n'est faict pour la viande.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— L'homme propose et Dieu dispose.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— L'homme qui a femme ne peut pas jeûner.

— L'homme qui est seul est fol.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— L'homme qui moult boit
Tard paye ce qu'il doibt.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— L'homme qui plaide et replaide ne dort pas quand il veut.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— L'homme qui veut avoir nom de discret
Modérement doibt celer son secret.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— L'homme qui vit est demy mort.

Commentaire : « Car l'homme doit manger pour luy et « pour sa femme. »

— L'homme vieil qui demande sa bonne fortune ne doit eu futur avoir cure.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— L'en doit aimer tout homme qui se fait par son sens.

— L'en doit aymer tout homme qui se gaigne loyaument.

— L'en ne doit homme servir malgré soy.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— L'office dénote quel soit l'homme,
Et le pommier quelle est la pomme.

— L'office et la somme
Monstreront quel soit l'homme.

— L'on ne peut homme nud despouiller.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

HOMME. L'omme qui du renart ne seit,
Ne doit-on tenir à seneit.

L'homme qui ne sait pas les ruses du renard ne doit pas être tenu pour sage.

(*Roman du Renart*, v. 3,165.) XIII[e] siècle.

—— Moult vaut hons qui sest de baraz (*ruse, tromperie.*)

(*Roman du Renart*, v. 2,714.) XIII[e] siècle.

—— On connoist bien au pommier la pomme,
A la barbe l'homme.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— On ne se doit soucier de ce que peut advenir à l'homme.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Pauvre homme n'a point d'amis.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

—— Petit homme abbat bien un grand chesne, et douce parolle grande ire.

—— Peu de barbe sous blesme couleur,
Monstre homme de peu de valeur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— Pour bien connaître un homme il faut avoir mangé un minot de sel avec lui.

(*Matinées sénonaises*, p. 246.)

—— Quand l'homme dort il a la teste en l'estomach.

—— Quand l'homme est en cholère il a le diable au corps.

—— Quand l'homme pert son esprit il pert tous ses moyens.

—— Quand l'homme vieillist sans y penser s'appesentist.

—— Quand un homme est abandonné des médecins Dieu le veut avoir.

—— Qui suit l'homme de breviaire de la guerre se tire arrière.

—— Santé et maladie sont deux hostes de l'homme.

—— Si l'homme ne vit longtemps ne peut avoir longue expérience.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Soubz la peau de l'homme plusieurs bestes ont umbre.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

HOMME. Tant vaut l'homme comme on le prise.

—— Tel homme tel songe.

—— Tel homme telle femme.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Tout homme est menteur.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

—— Un homme bien monté est tousjours orgueilleux.

—— Un homme confessé passe sur les rivières.

—— Un homme dormant est une beste morte.

—— Un homme de bonne foy est estimé le plus fol du monde.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Un homme de sac et de corde.

« Pour dire un scelerat digne d'estre mis dans un sac et jetté « dans l'eau ou bien pendu avec une corde. »

(NICOD.)

—— Un homme marié ne doit servir qu'à sa femme.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Ung homme qui n'est pas vicieux
N'ayme pas les lieux ténébreux.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— C'est un homme marqué à l'A.

On se sert de ce proverbe pour désigner un homme de bien par excellence. Cette façon de parler est empruntée aux monogrammes que portaient les monnaies de France; celle de Paris que l'on regardait comme la meilleure, a toujours été marquée d'un A. « Et d'autant que les monnoyeurs de ce pays là, dit « Pasquier, peuvent estre esclairez de plus pres par les generaux « des monnoyes qui y resident, on y a tousjours fait monnoye de « meilleur alloy et poids qu'es autres villes; qui a donné cours à « cet adage. » (*Recherches*, liv. VIII, ch. 23.)

JAMBE. Cela ne lui rend pas la jambe mieux faite.

—— Jouer quelqu'un par-dessous la jambe.

—— Il a la jambe tout d'une venue.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

—— Selon la jambe la chausse.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Selon la jambe le coup.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

—— Selon la jambe la saignée.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

[redacted]

LANGUE. Langue doit estre refrenée.

(*Roman de la Rose*, v. 7,068.)

— Langue d'or
Abbaye l'or.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— A coup de langue escu d'oreille.

(*Prov.* Ms.) XVe siècle.

— Beau parler n'écorche pas la langue.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Coup mortel gist en langue infecte.

— De fausse langue faux reproche.

(G. ALEXIS, *Martyrologe des fausses langues.*) XVe siècle.

— De fausse langue meschante harangue.

— De langue double maint trouble.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— En la langue gist la mort et la vie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Il a la langue à la bouche et non à la bourse.

(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 295.)

— Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler.

— Jeter sa langue aux chiens.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Male langue par sa parole
Tout le monde engine et afole.

(ISOPET I, *Fables*, t. II, p. 453.) XIVe siècle.

— Tirer la langue d'un pied de long.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 297.)

— Vous le sentirez mieux à la langue qu'au doigt.

(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 296.)

MAIN. Mains blanches sont assez lavées.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Main droite et bouche ronde
Pour aller partout le monde.

(*Recueil* de GAUTRET.)

— Mains ouvreuses (*travailleuses*) sont heureuses.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— A main lavée Dieu mande la repue.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

A main lavée Dieu envoie un bon repas.

••

MAIN. Attendre de la main gauche.

Manger toujours de la droite sans attendre les absents.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 315.)

— Aucune fois on seut baiser
La main qu'on voudroit qui fust arse.

(*Roman de la Rose.*) XIIIe siècle.

Souvent on a coutume de baiser la main qu'on voudrait qui fût brûlée.

— Cela est fait de main de maître.

— De larron à larron il n'y a que la main.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— D'une main laver l'autre doibs,
Comme du poulce les autres doigts.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Froides mains chaudes amours.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 110.)

— C'est un homme fait à la main.

— Il est pourveu de longues mains.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 315.)

— Il a mis la main à la pâte.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il est tombé entre bonne main.

— Il faut plutôt prendre garde à ses mains qu'à ses pieds.

— Il ne va pas sans ses mains.

Il dérobe volontiers.

— Il n'y va pas de main morte.

Il frappe bien.

— Il passera par mes mains.

Il aura affaire à moi.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 317.)

— Je m'en lave les mains.

« On se sert ordinairement de ceste façon de parler pour mar-
« quer qu'on est innocent d'une chose dont on est accusé. Estoit
« une coutume parmy les anciens, que celuy qui vouloit monstrer
« son innocence quand il estoit accusé, prenoit de l'eau et s'en
« lavoit les mains en présence de tout le peuple. *Mos erat apud*
« *antiquos, ut cum vellet quis se ostendere innocentem ab aliquo cri-*
« *mine, accepta aqua lavaret manus suas coram populo.*

« Lorsque Pilate voulut se justifier de la mort de Jésus-Christ,
« il se lava les mains, pour marquer qu'il en estoit innocent. »

(*Évang. selon S. Matth.*, ch. 17; *Étym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 128.)

[redacted]

MAIN. Jeu de mains jeu de vilains.

— Les doigts d'une main ne s'entresemblent pas.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— L'argent ne lui tient pas dans les mains.

— Les mains lui démangent.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Les mains sont faites devant les couteaux.

— Mettre la main à la pâte.
Travailler soi-même à ses affaires.

— Mettre la main au bon endroit.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 317.)

— Nous nous connaissons de longue main.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Se tenir haut la main.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 317.)

— Une main lave l'autre.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

MAL. Mal sur mal n'est pas santé.

— Mal vienne au pélerin,
Qui desprise son bourdoncin.

— A mal mortel remède ni médecine.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Aux grands maux les grands remèdes.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Les maux sont tost venus.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Les maux ou les mots terminés en ique
Font aux médecins la nique :
Hydropique, étique, phtisique,
Paralitique, apopletique, léthargique.
C'es-à-dire qu'on ne peut guérir de ces différentes maladies.

— Moins griève li mal de quoy on se prent garde.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.
Le mal que l'on soigne est moins grave.

— Mal de dents et mal d'enfans sont les plus grands qui soient.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Le mal vient à cheval
Et retourne boiteux et contreval
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Mal. Par pleurs, par cris et par hélas
Le mal on ne soulage pas.
(Bruscambille, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

— Tomber de fièvre en chaud mal.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Malade. A cause des années passées il est malade.
(*Adages françois.*, XVIe siècle.

— Bien est malade qui ne peut gésir.
(*Anc. prov. Ms.*) XIIIe siècle.

— Demander à un malade s'il veut santé.
Oudin, *Curiositez françoises*, p. 322.)

— Il est bien aisé aux sains de consoler les malades.

— Il est fort malade, rien ne lui demeure à la bouche.
Par ironie, il se porte fort bien.
(Oudin, *Curiositez françoises*, p. 332.)

— Le malade a la liberté de tout dire.
(*Adages françois.*) XVIe siècle

— Quand il amande au malade il empire au myre (*médecin*).
(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.

— Qui demande au malade s'il veut santé?
Prov. communs.) XVe siècle.

— Un malade est sur une planche,
Un fébricitant est en bataille.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Vous voilà bien malade!
Oudin, *Curiositez françoises*, p. 327.)

Maladie. Maladie et douleur se cognoist à la couleur.
Recueil de Gruther.)

— Maladie n'est pas santé.
(*Prov. de Jehan Mielot*, Ms.) XVe siècle.

— Maladies viennent à cheval et s'en retournent à pied.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— A grande et grève maladie
Bonne médecine y remédie.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle

— C'est une maladie de femme.
Ce n'est rien.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

[redacted]

MALADIE. De grande maladie vient-on bien en grande santé.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

—— De longue maladie
Fin de la vie.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— La maladie a prins son tour.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

MÉDECIN d'eau douce.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Médecin de Salamanque
Guérit l'un et l'autre manque.
(*Prov. en rimes*, etc.) XVII[e] siècle.

—— Médecin, guéris-toi toi-même.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— A poulx de toile médecine de drap.
« Un médecin fut appellé pour visiter une demoiselle malade « à laquelle voulant taster le poulx esmeue de quelque petite « honte faisant de la délicate et craignant qu'il ne maniast son « bras nud elle tira le bout de la manche de sa chemise jusques « sur sa main; ce que voyant le médecin il prit le bout de son « manteau et s'en couvrit toute la main, puis maniant le poulx « de la demoiselle, il luy dit : *A poulx de toile médecin de drap.*»
(*Facétieux Réveille-matin*, p. 352.) XVII[e] siècle.

—— Après la mort le médecin.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Bon mire (*médecin*) est qui sait guérir.
(*Prov. de* JEH. MIELOT.) XV[e] siècle.

—— Bon mire fait plaie puante.
(*Mimes* de BAÏF, fol. 58 v°) XVI[e] siècle.

—— Bon est le médecin qui se peut guérir.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— De jeune médecin cimetière bossu.
(*Recueil* de GRUTHER.)

—— En despit des médecins nous vivrons jusqu'à la mort.

—— En gouttes médecin ne voit goutte.

—— Faire comme le médecin et le curé, on sera sauvé si le diable n'emporte le curé.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Il est plus facile médeciner que curer.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

MÉDECIN. Jeune barbier, vieil médecin,
S'ils sont autres ne valent pas un brin.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVIe siècle.

— La boutique du médecin est aux champs et à la ville.
(*Adages françois*), XVIe siècle.

— La présence d'un médecin profite beaucoup.
(*Prov. communs*) XVe siècle.

— La robe ne fait pas le médecin.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Le médecin défend le boire en maladie pour boire courroucé en santé.
— Le médecin doit avoir des oreilles de Job.
— Le médecin escoute si pleust.
— Le médecin est pauvre et riche.
— Le medecin est la fourmy.
— Le médecin est le ménestrier du corps et de l'âme.
— Le médecin jure quand la maladie le brave.
— Le médecin n'a point de repos s'il n'est à cheval.
— Le médecin ne sauroit pire avoir en enfer que d'avoir un procès.
— Le *Recipe* d'un médecin n'oblige personne.
— Les festes ne demandent point de medecins.
— Les médecins sont les notaires des apoticaires.
(*Adages françois*), XVIe siècle.

— Les médecins et les maréchaux
Tuent les gens et les chevaux.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Les médecins sont des astres en terre.
— Le teston d'un papau et d'un huguenot ne se battent jamais en l'escarcelle d'un médecin.
(*Adages françois*) XVIe siècle.

— Main de médecin trop piteux
Rend le mal souvent trop chancreux.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVIe siècle.

— On voit plus de vieux ivrognes que de vieux médecins.
— Quand le médecin boit de son vin il est malade.
(*Adages françois*), XVIe siècle.

[redacted]

MÉDECIN. Quant le médecin meurt il est hors d'apprentissage.

— Quand un médecin pratique il se repose, quand il ne fait rien il travaille.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Qui cerche guarison du mire
Luy convient son meshaing dire.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Qui veult la garison du mire
Il lui convient son mal dire.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Si le médecin ne guérist, n'ausi fait messire Deny et sy n'en parle on pas.

— Si le médecin ne demeure riche ç'a esté une beste.

— Si le médecin ne peut sauver le corps il faut sauver l'âme.

— Si les maistres n'estoyent malades ils oublieroyent le nom de leur médecin.

— Si les médecins estoient aux sacs les malades seroient advocats.

— Si les malades avoient sergents le médecin auroit trop d'argent.

— Trop de docteurs peu de médecins.

— Un grand médecin ne fait point le pot bouillir.

— Un médecin comme berger cognoist voisin.

— Un médecin en laisse plus à tuer qu'il n'en tue.

MÉDECINE. Contre la mort n'y a point de médecine.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Contre le vice est vertu médecine.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Médecine fait honneur à urine.

— Fy de la pute médecine
Qui l'homme à la mort enchemine.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Tart médecine est aprestée
A maladie enracinée.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Médecine. Une pilule fromentine,
Une dragme sermentine
Et la journée d'une géline
Est une bonne médecine.

Mère trop piteuse fait sa famille teigneuse.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Mère. Faire des contes de ma mère l'oie.

Faire des contes pour les enfants.

(*Diction. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Morveux. Pour un morveux s'en torche deux.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

— Qui se sent morveux se mouche.

(*Diction. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Nain. Ung nain auprès des grandes pyramides d'Egypte.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Nez. Beau nez à pompette.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Ce n'est pas pour ton nez.

— Cela paraît comme le nez au milieu du visage.

— Il vaut mieux laisser son enfant morveux que lui arracher le nez.

— Il a autant de nez.

(*Diction. de l'Académie*, édit. de 1835.)

« Ce proverbe, dont on se sert quand on veut designer quelqu'un qui ayant entrepris de faire quelque chose n'en est pas venu à bout, n'a de grâce que quand il est accompagné d'un geste qui luy est propre, ce que l'on fait en serrant les deux poings clos de tous les doigts, réservés les deux pouces, l'un desquels se joint au bout du nez et l'autre au petit doigt d'iceluy, de sorte qu'ainsy rangés ils peuvent faire la longueur d'un quart d'aulne et avec cette gesticulation les Italiens disent : *Tanto di naso.* »

(Nicot, *Diction.*)

— Mener quelqu'un par le bout du nez.

Abuser de la patience de quelqu'un, le faire obéir à toutes ses volontés. Voyez dans le *Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé *Couplet*, une interprétation plaisante de ce proverbe.

— Si on lui tordait le nez
Il en sortirait du lait.

(*Diction. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 68.)

— Un grand nez ne gâte jamais un beau visage.

(*Diction. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 208.)

[redacted]

Nourriture passe nature.

Brantôme fait mention de ce proverbe en parlant de la mauvaise *nourriture* ou éducation du roi Charles VIII, en ces termes : « Qui eust jamais pensé et prédit si grand courage et si grande « ambition à ce jeune Roy veu sa nourriture, car le vieux pro-« verbe de jadis disoit que la *Nourriture passe nature.* »

Œil. Oueil ung autre oueil voit et non soy.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

— L'œil veut de tout sa part.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— A l'œil malade la lumière nuyt.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

— A un œil crévé
Une freluche (*bagatelle*) ne peut nuire.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— Autant m'en pent devant les yeux.

(*Prov.* de Jeh. Mielot.) xve siècle.

— Avoir bon pied bon œil.

Ou :

Bon pied bon œil.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Avoir un œil au champ, l'autre à la ville.

(*Dictionn. de l'Academie,* édit. de 1835.)

— S'en battre l'œil ; ou s'en battre les fesses.

S'en moquer.

« Le Roi dit : je m'en bats les fesses. »

(Scarron, *Virgile travesti.*) xviie siècle.

— Le festu te pend à l'œil.

(*Prov. Gallic.,* Ms.) xve siècle.

— Jetter de la poudre aux yeux.

« Ce proverbe prend son origine de ceux qui courroient aux « jeux olympiques, ils partoient tous ensemble au signal qu'on « leur donnoit. La carrière étoit semée de sable fort menu, de « sorte que les plus légers à la course faisoient élever de la pous-« sière en courant, laquelle donnoit dans les yeux de ceux qui « les suivoient. De là est venue cette façon de parler que l'on em-« ploie à l'esgard de ceux à qui l'on est imposé par quelque sub-« tilites ou beau discours. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.,* p. 320.)

— Loin des yeux loin du cœur.

(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

OEIL. Un seul œil a plus de crédit
Que deux oreilles n'ont d'audivi.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Veoir plus droigt d'ung œil que de deux.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

ONGUENT. C'est de l'onguent miton mitaine
Qui ne fait ni bien ni mal
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 173.)

— Dans les petites boites les bons onguens.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 124.)

OREILLE. Les murailles ont des oreilles.
(*Recueil de* GRUTHER.)

— Pincer l'oreille l'homme s'éveille.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

OS. Manger jusques aulx os.
— Rompre les os.
— Tirer la mouelle des os.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

PARENT. A ses parents doit-on bien faire?
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

PIED. Aller à beau pied sans lance.
Aller à pied.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Les pieds lui frétillent.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 546.)

— Tousiours en quelque temps qu'il face
Mieux vallent pieds que eschasses.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

PLAIE. Le troisième jour de playe grand' douleur.
— Mettre l'emplastre près de la playe.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

POIGNET. Garni au pognet.
« Car il estoit de plus hauste estoffe et trop mieux garni
« au pongnet que le premier venu. »
(*Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 33, t. I, p. 267.)

POING. De grant folie s'entremet
Qui de son poing fait un maillet.
(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVe siècle.

[redacted]

PUCELLE. **Petites pucelles**
Sont ensemble belles.

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

REMÈDE. **Remède contre la peste et meilleur art**
Tost est loing s'écarter et tourner tard.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

SAGE **est le juge qui escoute et tard juge.**

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

— **Sage est Ki fait de son tort droit.**

(*Roman du Renart*, v. 2,291.) XIIIᵉ siècle.

— **Saige félon doit-on douter (*redouter*),**
Saige deboneire ammer,
Sot félon doit-on eschiver (*éviter*),
Sot deboneire entreporter (*renvoyer*).

(*Prov. aux Philosophes.*) XIIIᵉ siècle.

— **Ce que sage fait est tenu bien fait.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVᵉ siècle.

— **Il n'y a si sage qui à la fois ne rage.**

— **En une estroite couche**
Le sage au milieu se couche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— **En tout temps le sage veille.**

(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— **Il faut que le sage porte le fol sur ses épaules.**

— **Il faut un fol et un sage**
Pour trancher un fromage.

— **Les sots font les banquets**
Et les sages s'en gaudissent.

(GAB. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIᵉ siècle.

— **N'est si sage qui ne foloie.**

(*Roman du Renart*, v. 1,679.) XIIIᵉ siècle.

— **Por ce li sages dire seult**
Que yex ne voit ne cuers ne deut.

Pour cela le sage a coutume de dire que ce que l'œil ne voit pas le cœur ne le désire.

(*Castoiement aux Dames*, v. 196.)

— **Qui compaignie a saige tient**
Per raison plus saige devient,

Et qui de fole amour s'asamble
Per raison le fol resamble.

(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

Sage. Tant est le fol saige qu'il se taist.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Sac. Se couvrir d'un sac mouillé.

« Ce proverbe convient à ceux qui ne veulent jamais avouer « leurs fautes ou qui se servent d'excuses aussi frivoles que si « quelqu'un, pour se garentir de la pluye, mettoit sur sa teste un « sac mouillé. »

(Nicod, *Dictionn.*)

Sourd. A mauvais sourd bonne oreille.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

On dit encore :

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Et Jéhan de Meung dans son *Codicille* :

« N'est si mal sourd comme cil qui ne veut ouir goutte. »

(XIIIe siècle.)

— Il n'est point de pire sourd
Que celui qui feint le lourd.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il frappe comme un sourd.

— Le sourd frappe fort pour entendre les coups qu'il donne.

(*Illustres Prov.*, t. I, p. 87.)

Souffler le froid et le chaud.

« Ce proverbe, qui marque l'humeur de certaines gens qui flattent ceux dont ils font profession d'être amy lorsqu'ils sont avec « eux et qui les dechirent quand ils sont avec ceux d'un parti contraire, vient d'un conte. Un satyre s'entretenant un jour avec « un villageois remarqua qu'il souffloit dans ses mains, il lui en « demanda la raison, le villageois lui respondit : C'est pour les « chauffer. Quelques temps après le satyre voyant le même homme « souffler sur son pottage qui estoit brûlant, lui en demanda encore la raison, le villageois lui dit : C'est pour le refroidir. Le « satyre ne sachant ce qu'il devoit croire, voyant des effets si « contraires d'une mesme chose, se retira tout fasché, en luy disant : *Je ne veux point de commerce avec toy, puisque d'une « mesme bouche tu soufle le froid et le chaud.* »

Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. franç.*, p. 171.

Teigneux. Jamais teigneux n'ayma le peigne.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

Tête. **Autant de têtes autant d'avis.**

— **Ce sont deux têtes dans un même bonnet.**

— **C'est une bonne tête.**

— **C'est vouloir se donner la tête contre le mur.**

— **Il a la tête près du bonnet.**

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— **Mal de tête**
Veut dormir ou paistre.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 321.)

— **Mauvaise tête et bon cœur.**

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— **Cui li chies deut est tuit li membre.**

A qui la tête fait mal souffre partout le corps.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— **En petite teste gist grand sens.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— **Heurter sa teste au paroy.**

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Unguentum **miton mitaine, qui ne faict ny bien ny mal.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Vade **et occide Caim.**

« Ce proverbe vient de la faculté de médecine de Montpellier; « on y exhorte les jeunes médecins à la pratique de la médecine « quand on les passe docteurs, en leur disant : *Vade et occide* « *Caim*, va et tue Caim. C'est-à-dire va faire ton apprentissage « au péril et fortune des Carmes, Augustins, Jacobins et Mineurs « autrement Cordeliers, car la première lettre de chascun de ces « ordres forme le mot de Caim. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par Fleury de Bellingen, p. 138.)

Venin. **Au venin cognoist le triacle**
Et au grant meshain le miracle.

(*Prov. aux Philosophes.*) XIIIe siècle.

Au venin on connaît le remède et au mal le miracle.

Ventre. **Ventre affamé prent tout en gré.**

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— **Ventre affamé n'a point d'oreilles.**

(La Fontaine, *Fables*, liv. IX, fable 18.)

—— **Ventre saoul joye.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— **Au ventre tout y entre.**

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

VIERGE enfanter chose impossible par nature.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

VISAGE. C'est ung mot dit à deux visages.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

—— Au vis se découvre souvent le vice.

Au visage on reconnaît souvent le vice.

YEUX. Fumée crève les yeux
A jeunesse et à vieux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

SÉRIE N° VI.

PROVERBES HISTORIQUES.

PAYS. — PEUPLES ANCIENS ET MODERNES, AUTRES QUE LA FRANCE ET LES FRANÇAIS.

ALLEMAGNE. Li plus ireur sont en Alemaingne.

Les hommes les plus enclins à la colère sont en Allemagne.

——— Li plus bel home en Alemaigne.

Les plus beaux hommes en Allemagne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

ALLEMAND. Il tient de l'Allemand.

——— Les Allemands ont l'entendement es mains.

——— Rou comme un Allemand.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

——— Vous me prenez pour un Allemand.

Vous me prenez pour un étranger.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 9.)

——— Querelle d'Allemand.

Voyez série n° 9, au mot ALLEMAN.

ALGER. Faire un algarade.

« Ce mot d'algarade, qui signifie insulte, vient de pillages que « font les corsaires d'Alger; car algarade est comme si on disoit « algerade, ou ce que font ceux d'Alger. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des prov. franç.*, p. 213.)

ALMÉRIE. Soie d'Aumarie.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

« AUMARIE. Almérie, ville d'Espagne, dans le royaume de « Grenade, dont le commerce étoit très florissant sous les rois « maures. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires.*)

ANGLAIS. Aimable comme un Anglois.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

Anglais. Il y a des Anglais dans cette rue, je n'y veux pas aller.

C'est-à-dire j'ai là des créanciers.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— Loyauté d'Anglois, bonne terre mauvaise gent.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

—— Saoul comme un Anglois.

Angleterre. Il ha plus à faire que les fours de Noël en Angleterre.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

—— Li mieldre buvéor en Angleterre.

Les meilleurs, c'est-à-dire les plus intrépides buveurs, sont en Angleterre.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— . . . . . D'Angleterre
Ne vient bon vent ne bonne guerre.

(Papir. Massoni *Descript. Franciæ per flumina*, p. 53.)

Arcadie. Il ha de l'animal d'Arcadie.

Il tient de l'âne.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

Aragon. Mulez d'Aragon.

Mulets du royaume d'Aragon.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Bacha. Qui veut voir une belle femme doit aller à Bachat.

« Bachat ou Bacha, ville de Perse, sur la mer Caspienne, fort » marchande, est celebre par les belles femmes qui y sont, elles » l'emportent autant en beauté sur les autres femmes de Perse » que les Persiennes l'emportent sur toutes les femmes du monde. » On y va de tous costez. A cause de cela, les Juifs qui demeu- » rent à Bachat recherchent les pauvres femmes de cette ville, » les habillent richement et les logent auprès du *Machit*, c'est à » dire mauvais lieu, pour en tirer plus de profit. A voir la ma- » nière magnifique dont elles sont logées et habillées on les pren- » droit pour des personnes d'une grande distinction. Cependant » elles sont ordinairement mariées à des crocheteurs, bouchers » et gens semblables. Elles sont d'une complexion amoureuse. » Leur grande beauté a passé en proverbe, et on dit ordinaire- » ment en Perse, pour donner l'idée d'une femme parfaitement » belle : Qui veut voir une belle femme doit aller à Bachat. »

(*Voyages* de Vincent Le Blanc, in-4°, 1648, p. 38.)

Bargamasque. Le Bargamasque ha le parler gros et le faire subtil.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

[redacted]

BASQUE. N'est Lacquais, Normand ou Basque
Qui soit des pieds et mains flasque,
(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

—— Un tour de Basque.

Une supercherie.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 541.)

BELGIQUE. L'art mange en la Belgique qui n'y mange.

BETHLÉEM. Entre gran et barican gist l'avoir de Betléen?

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

BOLOGNE. Bologne la Grasse, Padoua la passe.

—— En Boulongne y a plus d'attrapes que de souris.

BRABANT. Mouton de Brabant, bœuf de Gueldres, chapon de Flandres et vache de Frise.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

BRABANÇON. Aureille de Brabansons.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

—— Des Brabançons et Flamens l'adversité
Fut des Hollandois et Zelandois la prospérité.
(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

BRUGES. Saie de Bruges.

Drap de Bruges.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

La fabrication et la vente des étoffes de drap s'appelle encore dans ce pays *Sayetterie*.

CALABRE. Miserable la maison
Où le Calabre larron
Fait pour un temps sa demeure,
Et ne fust ce que d'une heure.
(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

CASTILLE. Destriers de Castele.

Chevaux de combat du royaume de Castille, en Espagne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

CHYPRE. En Cipre trois choses sont à bon marché à les acheter en gros : sel, sucre et p....., et mauvaises à les acheter à menu, pource qu'elles coustent au double.

(*Bonne Response à tous propos.*) XVIe siècle.

COLOGNE. Espée de Collogne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

CORINTHE. « Car à chascung n'est octroyé entrer et habiter Corinthe. »

(RABELAIS, *Prologue du liv.* III.) XVIe siècle.

Traduction de l'adage latin : *Non licet omnibus adire Corinthum.*

DALASCIA. Sarbayt Dalca.

Ânes de Dalascia.

« Dalascia est une isle d'Éthiopie où se trouvent les asnes les « meilleurs du monde. Ceux qui s'en servent en tirent de grands « services, car ils passent les deserts beaucoup mieux que tous « les autres animaux dont on se sert ailleurs. Ils font jusques à « quinze lieues par jour sans paroistre las, et coustent peu à « nourrir. On les vend jusques à cent ducats en Perse, et mesme « davantage. De sorte que, quand on veut parler d'un bon asne, « on dit en proverbe, en ce pays là, asne de Dalascia. »

(*Voyages* de VINCENT LE BLANC, in-4°, 1658, p. 38.)

DALMATIEN. Il y a des chimères ès maisons des Dalmatiens.

DAMASCO. Tu es une damoiselette de Damasco.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

DANEMARK. Haiche de Danemarche.

Hache de Danemark.

——— Li plus grant en Danemarche.

Les hommes les plus grands sont en Danemark.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

DANOIS. Austère comme un Danois.

——— Ivroigne comme un Danois.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

ÉCOSSE. Li plus truant en Escoce.

Les plus gueux, les plus demandeurs sont en Écosse.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

ÉCOSSAIS. Fier comme un Écossais.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Cette expression proverbiale ne regarde pas la nation en général, mais seulement les archers de la garde écossaise que Louis XI avait comblés de faveurs. Cette compagnie étant devenue la plus ancienne des quatre qui composaient la garde du corps de nos rois, ceux qui en faisaient partie continuèrent à se regarder comme supérieurs aux autres; de là est venu le proverbe.

« Mais d'aultres pays sont ici venuz ne sçavons quels « oultrecuydez, fiers comme Escossoys. »

(RABELAIS, liv. V, ch. 19.) XVIe siècle.

[redacted]

« Et si j'avois parler aussi des Escoçois (qui sont tous « cousins du roy). »

(*Apologie pour Hérodote.*) XVIe siècle.

ÉCOSSAIS. Jurer comme un Écossois.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

ÉGYPTE. La pluye d'Égypte.

Chose rare ou impossible.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— Porter des crocodilles en Égypte.

ÉGYPTIEN. L'Egyptienne dict la bonne fortune à autruy, et la malheureuse ne cognoist la sienne.

—— Parler en Egyptien royal.

(GOMES DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

ESCLAVONIE. Li plus serf sont en Esclavonie.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

« Les Esclavons, peuples sortis de la Scythie d'Europe, se « répandirent dans plusieurs contrées, et s'établirent aussi dans « l'Illyrie, qui en prit le nom d'Esclavonie. Subjugués par les « lieutenans de Charlemagne, ils furent réduits à la condition « de serfs par le droit de conquête; les commerçans italiens « achetèrent pendant longtemps des Sclavons, hommes robustes « et actifs, comme on trafique des nègres sur la côte de Guinée. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 73.)

ESDRAN. Chair d'Esdran, qui une fois en mange n'en veut plus.

(GOMES DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

ESPAGNE. Faire des chasteaux en Espagne.

Ce proverbe était déjà usité en France au XIIIe siècle; on lit dans le *Roman de la Rose* :

Telle fois te sera advis
Que tu tendras celle au cler vis,
Du tout l'amie et ta compagne;
Lors feras chasteaux en Espagne.

Montaigne a dit dans le même sens :

« Une resverie sans corps et sans sujet régente notre « ame et l'agite; que je me mette à faire des chasteaux « en Espaigne, mon imagination m'y forge des commo- « dités et des plaisirs desquels mon ame est réellement « chatouillée et rejouie. »

Pasquier, liv. VIII, ch. 17, dit que les châteaux sont rares en Espagne, et il ajoute : « Ceux qui rendent raison de cela esti-

« ment que ce fut pour empescher que les Maures, qui faisoient « ordinairement plusieurs courses, ne surprissent quelques chasteaux de force ou d'emblée, où ils auroient eu moyen de faire « une longue et sûre retraite. C'est pourquoy on a dit que celuy « fait en son esprit des chasteaux en Espagne, quant il s'amuse « de penser a part soy à chose qui n'estoit faisable. » Cette explication me paraît aussi hasardée que celle de Fleury de Bellingen, qui fait remonter au consul Cecilius Metellus l'origine de ce proverbe. (Voyez *Etym. des Prov.*, p. 271.)

Espagne. Li meillor pregator sont en Espaigne.

Les meilleurs prédicateurs sont en Espagne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII[e] siècle.

—— On fait plus de chemin en Espagne pour dix escus qu'en France pour cent.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— L'Espaigne esponge de nostre aage.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVI[e] siècle.

—— Qui a lettres de Recedo,
En Espaigne trouve bon dos.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Servir un plat de figues d'Espagne.

« On a accusé autrefois les Espagnols de donner du poison « dans les figues. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 245.)

Espagnol. L'Espagnol dit qu'il vaut mieux porter ses chausses rompues que rapiécées.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVI[e] siècle.

—— Superbe comme un Espagnol.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVI[e] siècle.

—— Six Seignors quatre Espagnols sont dix diables en France.

« Qui dit Seignor dit Espagnol, parce que comme le François « se qualifie Monsieur, ainsi l'Espagnol se qualifie *Seignor*, par « consequent six seignors et quatre Espagnols sont dix Espagnols. »

(*Illustres Proverbes*, part. II, p. 6.)

Ferrare. Faite à Ferrare et temperée à Piombino?

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVI[e] siècle.

Flandres. En Flandres l'oppression a fait la rebellion.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Florentin. De trois choses le Florentin fait fricassée.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVI[e] siècle.

[redacted]

Galles (pays de). Li plus légier en Gales.

Les plus légers à la course sont dans le pays de Galles.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

On trouve dans le manuscrit nº 7218 : « Li plus légier sont en « Flandres ; » et aussi : « Li plus tost corant sont en Gales. »

Gand. Ceux de Gand aiment bien le filz de leur prince, mais leur prince non jamais.

(Commines, liv. v, chap. 16.)

— Esquarlate de Gant.

Couleur et étoffe d'écarlate de Gand.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Genève. Trois Juifs font un Balois,
Trois Balois font un Genevois.

Genevois. Les Genevois ont vertu de cent lieues de loing.

Genova. Les nonnains de Genova retournent du bain, et puis demandent congé à l'abbesse.

Grec. Grec au lit, Grec en la mer, Grec à la table.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

— Grec, gar le bec.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Femme grecque, vin grec, vent grec.

— Il n'y eut jamais Grec de malice net.

— Par dessus chasque vin
Le grec est divin.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

Grece. Li plus traiteurs sont en Gresce.

Les plus traîtres sont en Grèce.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Hollande. Houcs et Cabeliaus ont en Hollande terrible guerre.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

Hongrie. Li plus trahitre en Hongrie.

Les plus traîtres sont en Hongrie.

Ypres. Pers d'Ypres.

Couleur et étoffes de laine bleu foncé d'Ypres.

Irlande. Cuir d'Irlande.

— Li plus sauvaige en Irlande.

Les plus sauvages sont en Irlande.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

ITALIEN. L'Italien a bonne raison
De l'église faire une toison.

(*Prov. en rimes, Rimes en prov.*) XVIIe siècle.

—— C'est trop d'un demy italien en une maison.

(*Adages françois.* XVIe siècle.

—— L'Italien est sage devant la main, l'Allemant sur le fait, et le François après le coup.

(*Commentaires de l'estat de la religion et Republique, etc.*, 1565, in-8°, fol. 58.)

—— Les Italiens à pisser, les François à crier, les Anglois à manger, les Espagnols à braver et les Allemands à s'enyvrer.

—— Les Italiens pleurent, les Allemands crient et les François chantent.

—— Rusé comme un Italien.

(GOMES DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

JUIF. Juifs en Pasques,
Mores en nopces,
Chrestiens en plaidoyers
Despendent leurs déniers.

« Ce proverbe, qui marque les dépenses extraordinaires que « font les Juifs, les Mores et les Chrétiens, vient de la coustume « ou de l'inclination des uns et des autres. Comme les Juifs n'ont « pas de feste plus grande que celle des Pasques, c'est en cette « occasion particulièrement où ils depensent le plus : outre les « repas et les rejouissances qu'il ont coustume de faire, en man- « geant leur agneau pascal, ils font des pains azimes qui sont des « pains sans levain qu'ils ornent de rubans de toute couleurs, et « qu'ils donnent ces jours-là à leurs amis, quoique d'une religion « differente de la leur.

« Les Mores, fort galants, se plaisent à la dépense et à l'esclat ; « lorsqu'ils font des nosces, ils n'oublient rien alors pour mar- « quer leur magnificence, et leur galanterie, soit par des festes « des carousels, ou par des courses et des tournois, ce qui ne se « peut faire sans de grandes profusions.

« Pour les chrétiens, on a toujours remarqué qu'ils aiment les « procès. Jamais religion n'a eu plus de jurisconsultes, plus de « juges, ni plus de gens de pratique, ce qui fait que parmy eux « ceux qui sont dans la robbe sont d'ordinaire riches et puissans. « Les procez y sont quelquefois immortels par l'opiniastreté de « ceux qui les ont entrepris. On en a veu en France durer jusqu'à « cent ans ; et ceux qui savent de quelle maniere on plaide à la « chambre impériale de Spire, et à la Rote de Rome, conviennent

[redacted]

« que les procès y durent encore plus longtemps, ce qui ne se « peut faire sans la ruyne certaine des parties. »

(*Manuscrits* GAIGNIÈRES, *Prov. françois*, t. I.)

On trouve aussi dans le *Recueil* de Gomès de Trier :

« Les Juifs à Pasques, les Mores aux nopces, les Chres- « tiens aux plaits consument le leur. »

JUIF. Aimable comme un Juif envers celuy qui n'a gages.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

— Riche comme un Juif.

— Vous êtes un Juif.

Se dit à quelqu'un très-intéressé.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

LIÉGE. Li gentil de Liége.

Les hommes aimables et polis de Liége.

LINCOLN. Drap blanc de Nicole.

Drap blanc de Lincoln, en Angleterre.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

LOMBARD. Patience de Lombard.

Patience par force.

« Ce fut à Houlard à piller patience de Lombard. »

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 49 v°.)

—— Les grâces du Lombard, trois dez sur la table.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 307.)

LOMBARDIE, jardin du monde.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVIe siècle.

—— Chasteignes de Lombardie.

—— Li plus sage homme sont en Lombardie.
Li plus saige marchéant sont en Tosquanne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Ces deux dictons désignent les Pisans et les Florentins qui, de concert avec les Vénitiens et les Génois, faisaient pendant le XIIIe et le XIVe siècle le commerce du Levant et de la Méditerranée.

LOUVAIN. Mariage de Louvain ?

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

LUCQUES. Cendax de Lucques.

Étoffes de soie de Lucques.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— A Lucca te vis, à Pise te congneus.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Lucques. Faire comme les phiphres de Luca qui alloyent sonner et furent sonnez.

Malines. Avoir pignon sur rue habitans de Maligne.

(*Adages françois*.) XVI[e] siècle.

Messine. A Messina assez de poudre, puces et p....

Milan. Milan peut faire, Milan peut dire, mais d'eau ne peut faire vin.

— Trop tourner ça et là les yeux desmonstre cerveau de Milan.

Molena. Il ha moins de cervelle que les biscuits de Moléna.

Moscovite. Cruel comme un Moscovite.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récreation*.) XVI[e] siècle.

Navarre. Asnes de Navare.

— Li meillor lanceor en Navare.

Les meilleurs lanciers ou les hommes les plus habiles à manier la lance sont en Navarre.

(*Dit de l'Apostoile*.) XIII[e] siècle.

On trouve dans le Ms. 7,218 :

« Li meilleur lancéur de gaverlos en Navarre. »

Océan. Qui ne veut croire au sacrement
Veut nier le grand Océan.

(*Adages françois*.) XVI[e] siècle.

Pailes de paine.

Étoffe de la terre païenne du Levant.

(*Dit de l'Apostoile*.) XIII[e] siècle.

Le mot *paile* a été fort en usage pour dire manteau, couverture de lit, tenture, tapisserie, etoffe de soie. Ainsi cette ancienne romance de la fin du XII[e] siècle :

Belle Aelis à la fenestre, au jor,
Sor ses genoux tient *paile* de color

(Paulin Paris, *Romancero françois*.)

Palefrois norrois.

Chevaux de parade venant du Nord.

(*Dit de l'Apostoile*.) XIII[e] siècle.

Pampelune. Si tu n'avois la caboche bien faite tu serois déjà à Pampelune.

(*Comedie des Prov.*, p. 44.)

Pavie. Les brigueurs de Pavie.

Surnom donné pendant le moyen âge aux écoliers de l'univer-

[redacted]

sité de cette ville. (Voyez Chassaneus, *Catalogus gloriæ mundi*, p. 10, cons. 32.)

Pérou. Ce n'est pas le Pérou.

Le nom de cette grande contrée de l'Amérique méridionale a longtemps désigné le lieu du monde où l'or se trouvait en plus grande abondance. Les richesses que les Espagnols tirèrent de ce pays, aux xvie et xviie siècles, donnèrent lieu à cette désignation. De là est venu ce proverbe qui se dit à propos d'un objet médiocre ou d'une petite valeur.

Plaisance. Fustaine de Plaisance.

Futaine de Plaisance, en Lombardie.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

Pologne. Il est fraizé comme un teston de Pologne.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 234.)

Polonais. Courtois comme un Pouleignoix.

Portugais. Sale comme un Portugois.

—— Riche comme un Portugués.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) xvie siècle.

Portugal. Faire comme les jumens de Portugal, concevoir du vent.

« Quelques anciens auteurs, suivant Justin, ont dit que les jumens de Portugal concevoient du vent. Voici le passage de cet historien qui se trouve au xlive livre de son histoire, chap. 2. Plusieurs auteurs ont raporté que les jumens concevoient proche le Tage, fleuve du Portugal : cette fable est venue de la fécondité des jumens et du grand nombre de haras qui sont en Galice et en Portugal, où les jumens sont si légères à la course qu'elles semblent véritablement estre conçues du vent. Ce proverbe s'aplique à ceux qui ont le cerveau léger et qui ne remplissent leurs corps que de vents. »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. françois*, p. 335)

Pouille. Compère du pays de la Pouille
Couste cher et puis te despouille.

Ravenne. Chercher Marie par Ravennes.

Romain. Avec les lèvres parloyent les Grecs, et avec le cœur les Romains.

—— Des Grecs la déclination fut des Romains l'exaltation.

—— Le Romain vainct estant assis.

—— Payer à la Romanesque, de faremo.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) xvie siècle.

Rome la Sainte, Bologne la Grasse, Florence la Belle, Siène l'Ancienne, Milan la grande, Naples la Gentille, Gênes la Superbe, Venise la Riche, Paris sans Per, Anvers N.

— Rome ne fut pas faite en un jour.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Chascun n'est nay pour aller à Rome.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

— En demandant on va à Rome.

Ou :

Quand langue a à Rome va.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Elle est plus battue que le pavé de Rome.

— Il boiroit Rome et Thome.

— Il faut vivre à Rome selon les coustumes romaines.

— Jamais homme ni cheval n'amenda d'aller à Rome.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

— Loing est de Rome qui est à Pavie lassé.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Plus à Rome est courtizane louée
Que n'est du lieu celle qui est bien née.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle

— Trout arrière, trout avant,
Ceux qui viennent de Rome valent pis que devant.

(*Prov. communs.*) XVe siècle

Salerne. Mires de Salerne.

Médecins de Salerne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

« L'école de Salerne, fondée au commencement du XIe siècle, « a joui pendant tout le moyen âge d'une grande célébrité. Ce « dicton populaire en est la preuve. Elle fut fondée par Robert, « duc de Pouille, qui suivit les conseils de Constantin, surnommé « l'Africain, médecin d'Orient, disciple d'Avicenne. Jean de Milan recueillit, en 1066, les aphorismes de l'école de Salerne et « en composa un poëme en vers latins, qui a été souvent traduit « et imité dans les langues vulgaires de l'Europe. »

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 90.)

Salernitain. Les Salernites tromperoient le diable.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

Sardaigne. Pourpre de Sardaigne.

« La beauté de la pourpre de Sardaigne a esté cause de ce pro-

[redacted]

« verbe. On peschoit autrefois sur les costes de Sardaigne le pois-
« son dont on se servoit pour teindre en pourpre. L'on a mal à
« propos attribué la gloire de ceste teinture exquise à la ville de
« Sardis, capitale de Lydie. L'origine de ceste méprise a esté la
« corruption des termes du proverbe; on a dit *Bamma Sardia-
« con*, au lieu de *Sardiniacum*; *teinture de Sardis*, au lieu de dire
« *teinture de Sardaigne*. »

(*Journal de Trévoux*, année 1710, t. II, p. 358.)

SARRASIN. **Les plus engignéor sont en Sarrazienesme.**

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Les plus trompeurs sont dans le pays des Sarrasins.

SÉVILLE. **Qui guère ne vaut en sa ville**
Vaudra moins en Séville.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

SICILIEN. **Garde-toy des matines des Pharisiens et des vespres des Ciciliens.**

SINIGAGLIA. **Le prévost de Sinigaglia commande ce qu'il est contrainct de faire lui-même.**

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

— **Il est comme le lieutenant du Sénégal, qui commande et faict luy-mesmes.**

(*Bonne Response à tous propos.*) XVIe siècle.

SPARTE. **Puisque tu as rencontré Sparte, comme dit le proverbe, tien-y-toy.**

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 218 r°.) XVIe siècle.

SUISSE. **D'un Suisse n'attends point raison,**
D'un bigot en oraison,
Ou d'une femme en sa maison,
Quant elle crie hors de saison.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

STAMFORT. **Drap d'Estanfort.**

Drap de Stamfort, bourg d'Angleterre dans le comté de Lincoln.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

TOLÈDE. **Jouer des arts de Tolède.**

Attraper, tromper, faire des tours de force.

(XVe siècle.)

— **Il fait d'un coq une poulette,**
Il joue des arts de Toulete.

(*Mystère de saint Denys. Mystères inédits du* XVe *siècle, etc.*, p. 116.)

TIBRE. **Mieux vault un gobelet de vin que tout le Tibre.**

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

TOSCAN. Toscan de Montferrat.

— Qui a à faire avec un Toscan ne doibt estre louche.
(GOMES DE TRIER, *Jardin de Recreation.*, XVIe siècle.

TURC. Fort comme un Turc.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Le Grand-Turc si est mon parent.
(*Les menus Propos.*) XVIe siècle.

TURIN. Les amoureux de Turin.

Surnom donné pendant le moyen âge aux écoliers de l'université de cette ville.
(CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi, etc.*, p. 10, cons. 32.)

TURQUIE. Jouer des orgues de Turquie.

Jouer des dents, manger.
(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 382.)

VALENCE. C'est un avocat de Valence,
Longue robe et courte science.

— Les médecins de Valence,
Longues robbes et peu de science.
(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

— Petite conscience et grande diligence
Font l'homme riche à Vallance.
(GOMES DE TRIER, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

VALLON (*Flamand*). Le premier assaut des Vuallons excède nature.
(FONTLLI *Prov.*) XVIe siècle.

VENISE. A Venise qui y naist mal s'y paist.
(GOMES DE TRIER, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

— A Venise qui y naist mal se paist,
Qui y vient pour bien y vient.
(*Bonne Responce à tous propos.*) XVIe siècle.

— Chacun dist de toy, Venise,
Qui ne te void ne te prise,
Mais si quelqu'un te veut voir
De l'argent luy faut avoir.

— Dans le fleuve d'Arno n'y a tant de poissons
Qu'il y a dans Venise de toicts de maison.

— Le blanc et le noir ont fait Venise riche.

A savoir poivre et coton.

[redacted]

Venise. Toutes les maisons de Venize sont fondées sur pilier de boys.

(*Les menus Propos.*) XVIe siècle.

Vénitien. Quatre choses sont difficiles : cuire un œuf, faire le lit d'un chien, enseigner un Florentin et servir un Vénitien.

Vérone. Monte ci-dessus et tu verras Vérone.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

SÉRIE N° VII.

PROVERBES HISTORIQUES.

PROVINCES. — VILLES. — VILLAGES. — FLEUVES. — RIVIÈRES DE FRANCE.

ABBEVILLE. Blou d'Abbeville.

Drap bleu d'Abbeville.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII° siècle.

Abbeville, située dans l'ancienne province de Picardie sur la Somme, a été célèbre par ses manufactures de drap. (Voyez le *Grand Dictionnaire géographique, etc. des Gaules et de la France* par EXPILLY, t. I, p. 6, col. 2.)

ALENÇON. Alençon, habit de velours et ventre de son,
Plus de bossus que de maisons.

(CHAPELLET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

On dit encore en parlant d'une personne qui devine les choses quand elle les voit :

« Elle est comme les prophètes d'Alençon. »

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov. etc.*, p. 111.)

ALONVILLE. C'est comme les cloches d'Alonville, quant l'une s'en va l'autre revient.

« Ch'est comme chez cloques d'Alonville, quand l'un s'en vo « l'autre revient. »

« Alonville est un village de Picardie à près de deux heures « d'Amiens. Les deux cloches de l'eglise sont dans deux ouver- « tures, au haut du mur du portail, n'ayant point de clocher. « Quant on sonne le carillon, l'une va d'un costé et l'autre re- « vient, ce qui a donné lieu à ce proverbe que l'on applique à « l'importunité de ceux qui ne font qu'aller et venir. »

(*Manuscrits* LANGUILLERS. *Prov. françois*, t. II.)

AMBOISE. Le dormir doré est en l'hermitage d'Amboise.

— On visite plus l'hermitage d'Amboyse que les Bons-Hommes.

[redacted]

AMBOISE. **Quand on fait une forte glose**
Vandosme est prise pour Amboyse.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

AMIENS. **Li damoisel d'Amiens.**

Les gentilshommes d'Amiens.

ANDELIS. **Troites d'Andelis.**

Truites d'Andelis.

ANGERS. **Li sonnéor d'Angers.**

Les sonneurs d'Angers.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII[e] siècle.

La ville d'Angers renfermait un si grand nombre de chapitres, de communautés, de couvents et de moines, qu'on y entendait sonner continuellement les cloches.

—— **Angers, basse ville et hauts clochers; riches p.... pauvres écoliers.**

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

On disait encore à propos des écoliers de cette ville.

« **Les Braguards d'Angiers.** »

(CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, cons. 32.)

—— **Vous venez d'Angers, vous en avez bien veu ceux qui en revenoient.**

(*Dialogues* de TAHUREAU, in-16, fol. 24.)

ANGERVILLE. **Raisons qui sont d'*Angerville***
Pour une bonne il en faut mille;
Raison qui est de *Bresolle*
La conséquence en est molle.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII[e] siècle.

Angerville. Huit pays différents portent ce nom, en France. Je crois qu'il est question ici d'Angervilliers, dans l'ancienne province de l'Ile-de-France, aujourd'hui dans le département de Seine-et-Oise.

Bressolle. Il y a deux villages de ce nom : le premier dans l'ancienne province de Bourgogne, aujourd'hui dans le département de l'Ain ; le second dans l'ancien Bourbonnais, aujourd'hui dans le département de l'Allier.

ANGEVIN. **Angevin,**
Sac à vin.
Angevine
Sac à......

ANJOU. **Li meillor archier en Anjou.**

Les meilleurs archers sont en Anjou.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII[e] siècle.

ANTONY. Les têtes noires d'Antony.

Petit bourg de l'ancienne province de l'Ile-de-France, aujourd'hui dans le département de la Seine, arrondissement de Sceaux.

ANVERS. Il est d'Anvers il a le nez creux.

Anvers, village près Pontoise.

ARMANÇON. Armanson, mauvaise rivière et bon poisson.

On disait encore :

Armanson, ainsi de nom,
Mauvaise rivière et bon poisson.

Armançon, rivière de l'ancienne province de Bourgogne et de Champagne ; elle prend sa source dans un bois à deux lieues N. E. de la ville d'Arnay-le-Duc. (Voyez EXPILLY, *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, t. I, p. 265.)

ARRAS. Li Bordéor d'Arras.

Les jouteurs d'Arras.

Bordéor. Dans un autre manuscrit, n° 7218, on lit *Béhordeur*, ce qui fait mieux comprendre ce dicton. Arras a été longtemps célèbre pour les fêtes qu'on y célébrait et principalement pour les joutes ou *Béhordis* qui avaient lieu dans ces occasions.

— Porrée d'Arras.

Poireaux ou porreaux d'Arras.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

ARCQUES. Estre des ménestriers d'Arcques.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Arcques, ville de Normandie, département de la Seine-Inférieure.

ARSES (la rivière d').

Voyez SEINE.

ARTOIS. Camus comme un chien d'Artois.

« Les écoliers furent si estonnés de cette réponse, qu'ils « demourèrent camus comme un chien d'Artois. »

(*Facetieux Reveille-matin*, p. 7.) XVIIe siècle.

AUBE (la rivière d'). Entre Marcilly et Saron
Le fleuve d'Aube perd son nom.

(COLLIN, *Rivières de France*, t. I, p. 66.)

AUBERVILLIERS. Bourgeoise qu'est d'Aubervillier
D'embonpoint vaut un millier.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

[redacted]

Aubervilliers. Bourgeoise d'Aubervillers, les joues luy passent le nez.

———— Choux pour choux, Aubervilliers vaut bien Paris.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 55 et 103.)

Pour exprimer qu'une personne en valait bien une autre.

Aubervilliers, village du département de la Seine, dans l'ancienne province de l'Ile-de-France. On le nommait encore Notre-Dame-des-Vertus.

Auxerre. Vin d'Ançoirre.

Vins d'Auxerre.

—— Li buvéor d'Aucerre.

Les buveurs d'Auxerre.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII[e] siècle.

Les vins d'Auxerre, encore recherchés aujourd'hui, ont été célèbres pendant le moyen âge; de là sans doute est venu ce dicton populaire.

Epithethon d'Auxerre :

« Plus de profit à celuy qui aulx serre,
« Oignons aussi et roses à Provins,
« Que les borgeois et vignerons d'Auxerre
« Quant il advient qu'ilz ne cueillent prou vins. »

(*Mots dorés de Caton*, par P. Grosnet.) XVI[e] siècle.

Auxonne. Compagnon d'Auxonne, viens si tu peux.

(*Anthologie des Prov.*, Ms.) XV[e] siècle.

Auxonne, ville assez importante de l'ancienne province de Bourgogne, dans le département de la Côte-d'Or.

Auvergnat. Les Auvergnats et Lymosins
Font leurs affaires, puis celles des voisins.

(Papir. Massoni *Descript. Franciæ per flumina*, p. 37.

Auvergne. Li meilleur mangeurs de rabes sont en Auvergne.

Les meilleurs mangeurs de raves sont en Auvergne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII[e] siècle.

Croque rave.

« Il croît en Savoye des navets d'un goust excellent et d'une « grosseur excessive, on les appelle en ce pays-là raves. Les Sa- « voyards en sont friands et les préfèrent aux viandes les plus « exquises. Ce goust a fait naître ce proverbe que l'on a exprimé « en latin dans un vers que les écoliers emploient souvent :

« *Ut comedant rapas pergunt de nocte Sabaudi*

« Les Savoyards se lèvent de nuit pour manger des raves. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. françois*, p. 210.)

Aveiron (l').

Voyez le Lot dans cette section.

Avignon. Avenio vantosa
Sine vento venenosa.

Avignon venteuse, sans vent contagieuse.

(*Manuscrits* de Gaignières, *Prov. françois*, t. II.)

—— Il n'est palais que en Avignon.

—— Qui va à Avignon travaille.

(*Prov.* de Jeh. Mielot, Ms.) xve siècle.

—— Un digemur d'Avignon
Fait manger le gras jambon.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Avranches. Li museur de Avranches.

Les musards d'Avranche.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

Avranche (être tout évêque d').

Être tout taciturne, tout absorbé.

(Pluquet, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 112.)

Bagneux. Ce sont les fols de Bagneux qui ont vendu leurs eaux pour avoir du son (*des cloches.*)

Bagneux, village assez considérable du département de la Seine, à deux lieues S. S. O. de Paris.

Bar-sur-Aube. Escrévéices (*écrevisses*) de Bar-sur-Aube.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

—— Je ne voudroys pas estre roy, si je n'estoys prevost de Bar-sus-Aube.

Ou :

On ne voudroit pas estre roy qui seroit prevost de Bar-sur-Aube.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

« Le roy Philippe-le-Long ayant vendu la ville de Bar-sur-
« Aube, les habitants la racheterent afin de conserver le titre de
« ville royale, en consequence Bar-sur-Aube fut reunie à la cou-
« ronne sous la condition homologuée en la chambre des comptes,
« de ne pouvoir en être separée. » (Expilly, *Dictionn. des Gaules.*)

Bar-sur-Seine. Loches de Bar-Sène.

Loches de Bar-sur-Seine.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

Loche, petit poisson de la grosseur d'un éperlan, autrefois très-estimé.

[redacted]

BAROU. Les coniaux (*babilliard*) de Barou.

Barou, aujourd'hui *Barrou*, petit bourg de l'ancienne province de Touraine, département d'Indre-et-Loire, arrondissement de Loches.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

BASSIGNI. Les vins de Bassigni.

Voyez LORRAINE dans cette série.

— Mil tors de roue toute la lieue de Bassigni, et à la fin tombe par le chemin.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

« *Bassigny*, pays situé aux frontières de la Champagne et de « la Lorraine qui s'étendoit dans l'une et dans l'autre. Quelques « auteurs prétendent que l'on nommait ainsi ce pays parce qu'il « contenoit la partie basse de la Champagne. » (EXPILLY, *Dictionn. des Gaules.*)

BASTILLE (la), à Paris. Vous grattez la Bastille avec les ongles.

(*Comédie des Prov.*, p. 116.)

BAUDOYER (Porte) à Paris. Il est bien fondé à raison le droit de la porte Baudaiz.

(*Les menus Propos.*) XVIe siècle.

— Plus commun que la porte Baudet.

Vous faites une chose inutile.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

La *Porte-Baudet*, plus généralement désignée sous le nom de porte *Baudoyer*, était une porte de l'enceinte qui environnait Paris, antérieurement à celle que fit construire Philippe-Auguste. Elle était située sur la place Beaudoyer, et le terrain qui l'environnait, planté d'arbres, servait de promenade et de lieu de rendez-vous. Cette promenade occupait l'espace qui se trouve compris aujourd'hui entre la place de Grève et la rue Culture-Sainte-Catherine.

BAYEUX. Li juréor de Baiex.

Les jureurs de Bayeux.

— Les foireux de Bayeux.

Bayeux était célèbre au moyen âge par le commerce qui se faisait dans les différentes foires de cette ville. De là est venu ce dicton populaire. (Voyez l'*Essai historique sur la ville de Bayeux*, par PLUQUET, chap. 28.)

BAYONNE. Balaine de Baione.

Baleine de Bayonne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

BAYEUX. Belles tours a à Bayeulx
Sy fussent toutes d'une pièce;
On y hurteroit belle pièce
Sa teste devant qu'ils rompissent.

(*Les menus Propos.*) XVIe siècle

BAUCAIRE. Entre Baucaire et Tarascon
Ne repaist brebis ny oison.

Voici comment Duchesnes, dans ses *Antiquités sur les villes et châteaux de France*, explique ce proverbe : « La ville de Tarascon est située sur l'embouchure de la Durance dans le Rhône, « de çà ceste grosse et impétueuse rivière, comme au-delà de la « ville de Beaucaire ; ce qui a peut-être donné lieu au proverbe « qu'entre Beaucaire, etc. »

BEAUCE. En Beauce bonne terre et mauvais chemin.

Terræ genus admodum bonum, pingue et ferax, plana si solum irrigetur difficile mox iter est peregrinantibus ut habet diverbium etc. GOLNITZ, p. 250.

La terre (de Beauce) est grasse et fertile, si elle est mouillée les chemins deviennent impraticables pour les voyageurs.

Dans le *Dit de l'Apostoile* on trouve :

« Oés de Biausse. »

Oies de la Beauce.

—— Gentilhomme de Beausse, il est au lit pendant qu'on racomode ses chausses.

—— En gentilhomme de la Beausse
Garder le lit faute de chausse.

(*Prov. en rimes, etc.*, t. I, p. 170, XVIIe siècle.

Rabelais, liv. Ier, chap. 17, fait allusion à ce proverbe quand il dit : « Quoy voyant Gargantua y print plaisir bien grand, sans « aultrement s'en vanter et dist à ses gens : Je trouve *beau ce*. « Dont feut depuis appellé ce pays la Beauce : mais tout leur des« jeuner feut par baisler. En mémoyre de quoy, encore de pré« sent, les gentilz hommes de Bauce desjeunent de baisler et s'en « trouvent fort bien, et n'en crachent que mieux. »

De même dans les *Contes d'Eutrapel*, fol. 158 r°, on lit : « Un « monsieur de trois au boisseau, ou trois à une espée, comme en « Beauce. »

—— Gentilhomme de Beauce, qui vend ses chiens pour avoir du pain.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 249.)

—— C'est comme Messieurs de la Biausse, une épée pour trois.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 117.)

[redacted]

Beaugency. Les chats de Beaugency.

Un architecte ne pouvait construire le pont de Beaugency. Il était bien parvenu à bâtir la presque totalité des arches, mais, dès qu'on boisait la dernière, elle tombait toujours. Cela était arrivé jusques à trois et quatre fois, le pauvre architecte ne savait à quel saint se vouer : enfin il appela le diable à son secours. Le diable se chargea de l'ouvrage à la condition que la première âme qui passerait sur cette arche lui appartiendrait. L'architecte y consentit ; mais, l'arche bâtie, il s'avisa, pour tromper le diable, d'y faire passer un *chat*. Satan se mit dans une grande colère, il fit tout ce qu'il put pour détruire son ouvrage, et en donnant un grand coup de pied fit pencher un contre-fort qui est toujours resté hors de son aplomb ; pourtant il ne put venir à bout de son projet. Faute de mieux, le diable se décidait à emporter son chat, lorsque celui-ci, malin s'il en fût jamais, lui déchira les mains et la figure en l'égratignant d'une manière horrible. Satan, malgré tout son courage, ne put résister à la douleur et laissa échapper le pauvre animal qui tout d'un trait courut se réfugier à une lieue en Sologne ; cet endroit a reçu, à cause de ce mémorable événement, le nom de *Chaffin* (chat fin.) — Près de Chaffin, à cent pas, se trouve un tumulus nommé la butte de *Moque-Barre* et *Moque-Souris* ; ce dernier nom lui vient, dit-on, de ce que dans cet endroit le chat de Beaugency fit une affreuse déconfiture de mulots, de belettes, rats, souris, etc. — Depuis cette époque les habitants de Beaugency ont été nommés chats. La tradition de l'architecte, du diable et du chat se trouve encore à Pont-de-l'Arche, en Normandie, en Bretagne, à Saint-Sulpice-de-Forière, à propos de l'église, et dans plusieurs autres endroits.

Pellieux, article *Chats de Beaugency*, prétend avoir entendu raconter aux vieillards de son temps (an VIII), que pendant les guerres de religion le prince de Condé étant en Sologne et voulant passer en Beauce, demanda au gouverneur catholique qui tenait Beaugency de vouloir bien lui permettre de traverser la ville. Ce gouverneur y consentit, mais c'était un traître ; à peine la moitié de l'armée était-elle passée, que levant le pont, il sépara l'armée en deux ; cependant il permit à une partie des troupes, celle qui se trouvait déjà dans la ville, de la traverser en passant par la rue des *Querres* (des Créneaux), située près des murs à l'est. Ceux-ci pillèrent cette rue en appelant les habitants traîtres et *chats*. (Pellieux, *Essai historique sur la ville de Beaugency, etc.*, 1799, 2 vol. in-12.)

Beaumont. Saint Cosme a sa grange à Beaumont.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Beaumont-le-Roger. Les polissons de Beaumont-le-Roger.

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Beaumont-le-Roger, petite ville du département de l'Eure, dans l'ancienne province de Normandie.

Beaune. Il n'est pain que de forment, vin que de Beaune.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

—— Le vin de Baulne ne pert sa cause que par faute de comparer.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Les ânes de Beaune.

On prétend que ce sobriquet donné aux habitants de Beaune, date du XIIIe siècle et vient d'une famille de commerçants distingués dont le nom était *Asne*. Cependant je lis dans le *Glossaire des Noëls Bourguignons de* Lamonnoye, p. 23, que les habitants de Dijon et ceux de Beaune avaient coutume de se railler les uns les autres. Et ceux de Dijon, lorsqu'ils parlent d'un niais disent qu'il est de Beaune, ou qu'il faut l'y envoyer.

Beauvais. La bachelerie de Beauvez.

La jeune noblesse de Beauvais.

—— On fait des godès à Beauvais et les poales à Villedieu.

Beauvoisie. Vilain de Beauvoisin.

Vilains de Beauvoisis.

Les paysans de cette province furent les premiers qui se révoltèrent contre leurs seigneurs, en 1358, et commencèrent la fameuse insurrection de la Jacquerie. Eustache Deschamps nous a conservé le souvenir de cette guerre, dans ses poésies historiques :

> En Beauvoisins estoit la presse
> De tuer femmes et enfans
> Des nobles, tels estoit li temps,
> Et de leurs maisons demolir,
> Ardre, dérober et tollir

—— La bourgoisie de Beauvoisine font troys mors (*morsure*) en une serise.

(*Les menus Propos*) XVIe siècle.

Bérisi. Lin de Bérisi.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Bérisi. Ce doit être Burisis, arrondissement de Laon, dans le Vexin français, aujourd'hui *Burzy*, département de Saône-et-Loire.

Bernard (Arc-Saint-) à Paris. Passer par l'Arche-Saint-Bernard.

Se salir, se gâter, s'embeccaner.

« L'arche du Pont Saint Bernard, désigné dans ce proverbe, « doit être l'ancien *Pont Saint Bernard-aux-Barres* qui joignait « l'Ile-Saint-Louis au Quai-des-Ormes. »

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

[redacted]

Bernay. Burées de Bernay.

Bure de Bernay.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Bernay, ville de Normandie, dans le département de l'Eure.

—— Les bouquetiers de Bernay.

(Chapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Berry. Marqués sur le nez comme les moutons de Berry.

« Les bergers de la province du Berry ont coutume de marquer leurs moutons sur le nez pour les reconnoître. On a fait un proverbe de cet usage, que l'on employe de ceux qui par querelle ou autre accident sont marquez au nez. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 349.)

Besançon. Orgueil et folie sont deux Carolus de Besançon.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Biaronne. L'ambassade de Biaronne, trois cens chevaux et une mule.

Quatre personnes à pied. Il y a une allusion de *cens* à *sans*, trois sans chevaux et une femme.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 11.)

Biaronne, peut-être *Biarne*, village du Jura dans la Franche-Comté.

Bicêtre. Il me porte Bissestre.

Pour dire : il me porte malheur.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 43.)

Bicêtre, hospice des fous et prison, à une demi-lieue de Paris.

Blangy. Siminiaux de Blangi.

Cheminaux de Blangy.

« Sorte de gâteaux encore en usage à Rouen, surtout dans le carême. Blangy, petit bourg près d'Eu, département de la Seine-Inférieure, doit être celui dont il est question ici. Un autre Blangy est situé dans le Calvados. »

(Chapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 121.)

Blaye. Esturjons de Blaives.

Blaye.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— Vous nous en voulez conter, vous venez de Blays, vous voulez rire.

(*Dialogues* de Tahureau, in-16, fol. 24 v°.)

Blois. Li péletiers de Blois.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Blois était renommée pendant le moyen âge pour son com-

merce de pelleterie et de fourrure. On y faisait aussi le commerce de ganterie.

On disait encore :

« Les foireux de Blois. »

— Les femmes de Bloys ont toujours festes et bloysissent.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Blois. Les chèvres de Blois.

Sobriquet donné aux femmes de cette ville.

On lit dans les poésies de Guillaume Cretin :

« . . . . Faut-il que amoureux plaitz
« Prennent ressort devant chièvres de Blois.

(*Poésies*, p. 176.)

— On ne voit point de femmes de Blois à Chastellerault.

— Loire pleut à Bloys.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Bonneval. Sarges de Boneval.

Serge de Bonneval.

Bonneval, ville du département d'Eure-et-Loire, dans l'Orléanais. On y fabrique encore aujourd'hui des étoffes de laine, de coton, de calicots, etc.

On dit encore :

« A Bonneval en bonne vallée,
« Autant de p.... que de cheminée. »

Bonneviole. L'as croumpat à Bounobiolo.

Tu l'as acheté à Bonneviole.

C'est ainsi qu'un habitant du Quercy apostrophe un passant monté sur une rosse, parce que le marché de *Bonneviole* est renommé pour la vente des mauvais chevaux.

Bonneviole, section de la commune de Prudhomat près Ceré, département du Lot.

Bordeaux. Aloses de Bordiax.

Aloses de Bordeaux.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Boulogne. Qui va à Boloigne
Prend la fièvre ou la roigne.

Boulonais. Ban du gras Boulognois
Dure trente jours moins un mois?

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Bourbon. Bainz de Borbon.

Les bains de Bourbon-l'Archambault.

(*Dit de l'Apostoile*) XIIIe siècle.

Bourbonnais. Une tarte bourbonnaise.

Cu Et.....

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 521.)

« Et ne failloit point à vous porter le pauvre saint Che-
« lant en un fossé, ou en quelque tarte bourbonnoise, etc. »

(*Contes et joyeux Devis* de Bon. Desperiers, nouv. 29.)

Voyez aussi Rabelais, liv. II, chap. 16.

Bourg-l'Abbé (rue) à Paris. Enfans de la rue Bour-l'Abbé, amour et simplicité.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

« Je m'imagine qu'on ne nous prendroit pas tous quatre
« pour des enfans du Bour l'Abbé qui ne demandent qu'a-
« mour et simplesse. »

(*Comédie des Prov.*, p. 93.)

Bourg-la-Reine. Les boyaux verts de Bourg-la-Reine.

Bourg-la-Reine, petit village près de Paris sur la route du midi. Le voisinage de *Sceaux* où se tient tous les lundis une grande foire de bestiaux, a peut-être donné lieu à ce proverbe.

Bourges. Les armes de Bourges, un âne dans un fauteuil.

Quand on voit quelqu'un assis nonchalamment dans un bon siége, on dit vulgairement qu'il représente les *armes de Bourges*, parce que les armes de cette ville portent un âne dans une chaire. Quant à l'origine de ce singulier blason, on l'explique assez mal, car il est impossible d'admettre celle qui remonte à *Asinius Pollio*, lieutenant de Vercingetorix; quoi qu'il en soit, voici comment elle est rapportée par Lamesangère, p. 70 de son *Dictionnaire des Proverbes*. « L'origine de ce proverbe se trouve dans un
« manuscrit latin de la bibliothèque du Vatican, plein de remar-
« ques curieuses sur les *Commentaires de César*. On y lit que
« pendant le siége de Bourges, Vercingetorix, chef des Gaulois,
« commanda à un capitaine, nommé Asinius Pollio, de faire une
« sortie sur les troupes de César : celui-ci ne pouvant conduire
« lui-même ses soldats au combat, parce qu'il était incommodé
« de la goutte, envoya un lieutenant, mais une heure après,
« comme on vint lui dire que ce lieutenant lâchait pied, il se fit
« porter dans une chaise aux portes de la ville, et anima tellement
« ses soldats par ses discours et par sa présence, qu'ils reprirent
« courage, retournèrent contre les Romains et en tuèrent un grand
« nombre. Une si belle action fit dire qu'Asinius, dans sa chaise,
« avait autant contribué à la défaite de l'ennemi, que les armes
« de ses soldats. Quoique le mot armes ne signifie point ici armoi-
« ries, et qu'il y ait de la différence entre les mots Asinius et Asi-

« nus, on n'en a pas moins dit *asinus in cathedrâ*, un âne dans « un fauteuil, et pris cet âne pour les armes de Bourges. »

Bourges. Li lichéor de Borges.

Les gourmands, les friands de Bourges.

—— Il est comme les orfèvres de Bourges qui ne travaillent point faute de matière.

Bourgogne. Escuier de Bourgogne.

Écuyer de Bourgogne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— A la manière de Bourgogne sur le lourd.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il a passé par Bourgogne,
Il a perdu toute vergogne.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

—— Li plus renoié en Borgoingne, et reni Dieu, se ne divoir.

Les plus renieurs (blasphémateurs) sont en Bourgogne, qui disent : Je renie Dieu si je ne dis la vérité.

—— Toile de Borgoigne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

On trouve dans le *Dict des pays joyeux* imprimé au commencement du XVIe siècle :

« Bonnes toiles sont en Bourgogne. »

Bourguignons salez.

Voici encore une expression proverbiale au sujet de laquelle des opinions bien différentes ont été émises. Celle que Leduchat a proposée me paraît la meilleure ; aussi je la reproduirai entièrement.

« Bourguignon salé est une allusion au porteur de cette espèce « de petit casque ancien, qu'on appeloit salade. De là l'équivoque « qui a donné lieu au proverbe ; l'ancien dicton dit :

« Bourguignon salé,
« L'espée au côté,
« La barbe au menton,
« Saute Bourguignon. »

« D'où il est visible que le sobriquet de Bourguignon salé re« garde l'ancienne milice bourguignonne. Ce sobriquet, au reste, « en veut à l'opiniâtreté ou tête dure des Bourguignons, qu'effec« tivement d'Aubigné traite de *Bourguignons testus*. »

(*Ducatiana*, t. I, 170.)

Pour les autres origines qu'on a données de ce proverbe, il faut voir Pasquier, liv. I, ch. IX de ses *Recherches*, De Serre,

ns son *Inventaire de l'Histoire de France*, règne de Charles VII; Lamonnoye, *Glossaire de ses Noëls bourguignons*, et Méry, *Histoire des Proverbes*, tom. II, p. 318, où l'on trouvera ces différentes opinions analysées.

BOURGUIGNON. Coup de Bourguignon.

« Ce proverbe est venu sur ce que Charles de Gontaut, duc de « Biron, mareschal de France, ayant fait tirer son horoscope à « un fameux astrologue de son temps, cet homme luy dit de se « donner de garde d'un coup de Bourguignon par derrière, dési- « gnant par là quelle devoit estre sa fin. Dans la suite, ce maréchal, « ayant esté convaincu d'avoir conspiré contre l'estat, fut con- « damné à avoir la teste tranchée à la Bastille, à Paris. Après les « premiers interrogatoires, il demanda de quel pays estoit le « bourreau de Paris. Ayant appris qu'il estoit Bourguignon, il se « crut perdu, et dit que c'estoit fait de luy. Ce n'est que depuis « ce temps là qu'on a parlé d'un *coup de Bourguignon par der- « rière*. Bien des gens citent ce proverbe sans en sçavoir l'origine, « et en font une application toute différente de ce qu'il signifie. »

(*Etym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 52.)

On disoit encore :

Après le coup Bourguignon sage.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Voyez BARTON dans cette série.

BOVES. Le chasteau de Boves, belle monstre et peu de chose.

« L'quatieu de Bove,
« Belle monstre et peu d'quose. »

« Ce proverbe se dit en Picardie au sujet du chasteau de Boves « situé à une lieue et demie d'Amiens, sur le chemin de Montdi- « dier. Il est sur une haute montagne et fort gros, en sorte qu'on « le voit de fort loin, et qu'il paroit très-considérable; mais de « près il n'y a que de vieilles masures. C'est ce qui a donné lieu « au proverbe. »

(*Manuscrit* GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. II.)

BRETAGNE. Les plus sots en Bretaigne.

Les plus sots (sont) en Bretagne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII° siècle.

Dans le Ms. 7,218, on trouve :

« Li plus fol en Bretaigne. »

——— Qui promet mer, monts et montagne
Crédit n'aura en toute Bretagne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

BRETAGNE. Roucins de Bretaigne.

Petits chevaux de fatigue.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

BRETIGNY. Vin qui est de Bretigny,
De Villejuif ou de Gagny,
Propre à faire les chèvres danser,
Ou en Caresme pain saulcer.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

Ce proverbe s'applique à tous les mauvais vins. L'abbé Tuet, dans ses *Matinées sénonaises*, p. 450, explique ainsi le proverbe du vin de Bretigny qui fait danser les chèvres : « Il y avoit à « Bretigny, près Paris, un particulier nommé *Chèvre*, c'étoit le « coq du village, et une grande partie du vignoble lui apparte- « noit. Ce bonhomme ne haïssoit point le jus de la treille, et quand « il avoit bu, sa folie étoit de faire danser sa femme et ses enfans. « Voilà comment le vin de Bretigny *faisoit danser les Chèvres.* »

BRETON. Breton cochon,
Français polisson.

—— Bon breton de Léon, bon françois de Vannes.

Ce dernier proverbe est relatif aux prétentions qu'ont ces deux provinces de parler l'une et l'autre le breton le plus pur.

—— Après le coup sage Breton.

On lit dans Commines :

« Ces deux ducs estoient sages après le coup, comme « on dit des Bretons et généralement des François. »

—— Le Breton menace quand il a féru (*frappé*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.,) XVe siècle.

—— Qui fit Breton il fit larron.

(FLEURY DE BELLINGEN, *Etym. des Prov. franç.*, p. 133.)

—— Un tour de Breton.

Un croc-en-jambe.

BRICHANTEAUX. Soldat de Brichanteaux, qui mange toute nuit.

Soldat poltron et pillard.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 508.)

« Parlez haut, enfans, vous ressemblez les soldats de « Brichanteau, vous mangeriez jour et nuict, si on vous « laissoit faire. »

(*Comédie des Prov.*, p. 77.)

Brichanteau. Cette seigneurie, située dans l'ancienne province

[redacted]

de Beauce, appartenait à la famille de Brichanteau-Nangis, dont le dernier descendant, Julie de Brichanteau, fut marié à Claude Regnier, baron de Guerchi.

BRIE. Fromage de Brie.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— Donner du Brie comte Robert.

Pour en faire acroire, s'excuser par de mauvaises raisons.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 63.)

— Les eaues de Brie bonne à toute vie, celles de Champaigne à toutes font peine.

« Exposition : Les rouliers l'ont par expérience qu'en la « Brie leurs chevaux engressent, et font le contraire en « Champaigne. »

— Veau de Brie.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

BRIONNE. Les culs torts de Brionne.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Brionne. Bourg de l'ancienne province de Normandie, dans le département de l'Eure.

BROU. Les veaux de Brou.

« Ce proverbe est venu d'un tour que trois jeunes garsons, qui « n'avoient pas d'argent, firent aux habitans de la ville de Brou « en Beausse, en feignant qu'ils estoient comédiens. D'abord « qu'ils eurent obtenu la permission du juge, ils firent afficher « par la ville des placards où estoient escrits ces mots : « Les co- « médiens du Roy représenteront aujourd'huy *la fuite des enfans* « *sans argent*, pièce qui n'a jamais esté veue ny représentée. » On « leur donna une grange où ils firent leur théâtre. L'un d'eux « garda la porte pour recevoir l'argent, qui estoit de trois sols par « teste, et les deux autres faisoient jouer deux meschans violons, « en attendant la pièce qu'ils avoient promise, faisant semblant « de s'aprester. Lorsqu'ils virent la grange pleine, ils descendi- « rent par derrière leur théâtre, et celuy qui gardoit l'argent et « la porte, la fermant à double tour, ils s'en allèrent tous trois. A « une lieue de Brou ils rencontrèrent un homme qui y retournoit ; « ils le prièrent de vouloir bien se charger de la clef d'une grange « qu'ils avoient fermée par mesgarde, où il y avoit, dirent-ils, « quantité de veaux. Ce bourgeois, en l'ouvrant, ne peut s'em- « pescher de rire. Les habitans crurent qu'il avoit esté d'intelli- « gence avec les prétendus comédiens, de sorte qu'ils le batirent « rudement. Depuis on a toujours appelé les habitans de la ville « LES VEAUX DE BROU. » (Voyez le *Facétieux Réveille-matin des Esprits mélancoliques*, ou *Remède préservatif contre les Tristes*. Rouen, 1659, in-18, *p. 3.)*

Brouage. Dieu a fait faire le voyage
A celuy qui a prins Brouage?

Adages françois, XVIᵉ siècle.

Brouage, petite ville maritime du département de la Charente-Inférieure, dans l'ancienne province d'Aunis.

Cachan. Aller à Cachan.

C'est-à-dire se cacher, se dérober aux poursuites de ses créanciers, par allusion au nom de ce petit village situé au bas d'Arcueil, près Paris.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 68.)

Cahors. Usurier de Cahors.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIᵉ siècle.

Voyez dans la série nº 1, le proverbe Corps saint (enlevé comme un).

Calais. Jean Gifflart trompette Calais.

Une personne qui a les joues enflées.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 279.)

Calvados. Quand tu verras le blanc moutier,
Prends garde au rochier.

« Dicton des matelots du Bessin, qui s'applique à l'église de Fresné-Saint-Côme et au rocher du Calvados sur lequel se brisa, en 1588, le vaisseau espagnol *le Calvaire*, qui faisait partie de la grande *armada* envoyée par Philippe II contre la reine Élisabeth. Le mouillage voisin a retenu le nom de *Fosse d'Espagne.* »

(Pluquet, *Contes pop. et Prov.*, etc., p. 123.)

Cambrai. Camélin de Cambrai.

Sorte de camelot, étoffe de poil de chèvre.

— Cervoise de Cambrai.

Bière de Cambrai.

L'usage de la bière a été très-répandu autrefois dans toute la France. Legrand d'Aussy, t. II, p. 345 de la *Vie privée des Français*, nous apprend que même à Paris on commençait, dans les repas, par boire de la bière, et qu'on finissait par le vin. Les départements du Nord furent très-renommés pour la fabrication de la bière, et ce dicton populaire en est une nouvelle preuve.

Carentan. Morue de Carantes.

Morue de Carentan.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIᵉ siècle.

Carentan, ville du département de la Manche, dans l'ancienne province de Normandie.

CAUMONT. Agneau de Caumont.

« C'est comme les agneaux de Caumont, il n'en faut que « trois pour étrangler un loup. »

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 111.)

Caumont-sur-Seine en Normandie, dans le département de l'Eure.

CHAILLOT. Aheury de Chaliéau,
Tout estourdy sortant du bateau.

Chaillot, autrefois village, aujourd'hui l'un des faubourgs de Paris. (Voyez au sujet de l'antiquité de Chaillot l'*Histoire du Diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, t. III, p. 42.)

CHALONS. La nience de Chaalons.

La simplicité des habitants de Châlons-sur-Marne.

Voyez plus loin le proverbe : *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes.*

—— Les aveugles de Châlons.

C'était le nom qu'on donnait à des mendiants non engagés dans les ordres, et qui quêtaient par la ville une sonnette à la main. Ils étaient tous mariés, et même quand ils devenaient veufs, on les obligeaient à se remarier six semaines après. Cet ordre fut supprimé en 1641.

CHALON. Luz de Chaalons.

Brochets de Châlon-sur-Saône.

CHAMBLY. Haubers de Chambeliu.

Haubert de Chambly.

Chambly, petite ville du département de l'Oise, dans l'ancienne province de l'Ile-de-France.

CHAMPAGNE. Chevaliers de Champaigne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

—— Il sait les foires de Champagne.

Pour faire entendre qu'un homme était habile en affaires et connaissait bien l'objet dont on l'entretenait. Au moyen âge, les foires de Champagne étaient les plus importantes du royaume. Dans les manuscrits qui contiennent le *Dit de l'Apostoile*, on trouve à la fin de cette pièce une nomenclature des foires de Champagne divisée en plusieurs chapitres. 1°. *Ci commancent li foire de Champaigne et de Brie*; 2°. *C'est la division des foires et coutumes*, 3°. *Ce sont les moisons* (ou mesures) *des dras qui viennent aux foires.* On peut voir à ce sujet l'ouvrage de M. CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 125.

—— La Champagne est gaulée.

Tout est renversé, tout est détruit.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 248.)

CHAMPAGNE. Les procès de Champagne et la monnoye de Paris.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

——— Teste de Champagne n'est que bonne,
Mais ne la choque point personne.

(*Prov. en rimes.*) XVIIe siècle.

CHAMPENOIS. Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes.

Les auteurs qui font remonter à Jules César l'origine de ce proverbe ne méritent pas d'être réfutés. Aussi Grosley, qui a écrit à ce sujet une petite dissertation fort spirituelle, ne daigne pas même parler de cette étrange opinion. Le savant troyen dit seulement que l'épithète de *sots, balourd, lourdier*, a été donnée aux Champenois, et qu'on la trouve employée dans les *Contes de la reine de Navarre*, et que telle est probablement l'origine de ce proverbe. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Troyes*, 1756, in-12, t. II, p. 10.)

CHANTILLY. Les canards de Chantilly.

Chantilly, bourg du département de l'Oise, célèbre par le château superbe qui a servi de résidence au dernier des Condé.

CHARTRES. Flaons (*flans*) de Chartres.

——— Li cler Nostre Dame de Chartres.

Le clergé de Notre-Dame de Chartres.

(*Dit. de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

——— Le chanoine de Chartre
Peut jouer aux detz et aux cartes.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

CHATEAUDUN. Il est de Châteaudun, il entend à demi-mot.

CHATEAU-LANDON. La moquerie de Château Landon.

Les mauvaises plaisanteries des habitants de Château-Landon.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

——— Château-Landon,
Petite ville de grand renom,
Personne n'y passe qui n'ait son lardon.

Dans un miracle de sainte Geneviève, joué au XVe siècle, on lit ces vers :

« Il fut né à Château-Landon,
« Sire, pour Dieu ne vous desplaise;
« Jamais il ne dormiroit aise
« S'il ne moquoit, c'est sa nature.... »

(*Mystères inédits du XVe siècle, publiés pour la première fois par* A. JUBINAL, t. I, p. 263.)

CHATEAU-VILAIN. Surprinse de Château-Vilain.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Château-Vilain, petite ville de l'ancienne province de Champagne, dans le département de la Haute-Marne, de l'arrondissement de Chaumont en Bassigny, dont elle n'est éloignée que de quatre lieues. On y voit encore les restes d'un château fortifié et ancien qui servait d'habitation aux seigneurs de Château-Vilain. Voyez EXPILLY, *Dictionn. géograph. de la France*, t. II, p. 282.

CHATELLERAUT. Voyez BLOIS.

CHATENAY. Les fressuriers de Châtenay.

Châtenay, village du dép[illegible]nt de la Seine, arrondissement de Sceaux, dans l'ancienn[illegible]nce de l'Ile-de-France. Le voisinage du marché de Scea[illegible]nné lieu, je crois, au dicton sur les habitants de ce pays.

CHAUMONT. C'est un enfa[illegible] de Chaumont
Belle entrée e[illegible] fin non.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

Ou :

Enfans de Chaumont beau commencement et pute fin.

——— A Chaumont dragée d'amydon.

——— Le Camion va à lanterne à Chaumont ?

——— Le pavé de Chaumont porte médecine.

——— Le pavé de Chaumont n'est fait que pour les avocats.

——— L'officialité sont les jours de caresme-prenant de Chaumont.

« Commentaires : Car elle ne parle que de grasses ma-
« tières. »

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Plus de vingt pays en France, soit villes, bourgs ou villages, portent ce nom, ce qui rend difficile l'application de ces proverbes à l'un de ces pays. Cependant, comme l'auteur des *Adages françois*, Ch. Lebon, était né à Chaumont en Bassigny, on peut croire que c'est à ce dernier pays que la plupart des dictons précédents ont rapport.

CHAUNY. Les singes de Chauny.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Une compagnie d'arquebusiers, qui existait dans cette ville, portait sur son chapeau l'image d'un singe. De là est venu le dicton.

Plus tard on a dit :

« Chauny la bien placée.

(Le Vasseur, *Annales de Noyon*, t. II, p. 373.)

Chauny, ville de l'ancienne province de Champagne, dans le département de l'Aisne.

Chinon. Chasteau de Chinon, petite ville et de grand renom.

Brantôme, en parlant de M. de La Roche du Mayne, qui était gouverneur du château Chinon, dit : « Sur la capitainerie de ce « chasteau de Chinon, ne se faut esbahir si ces vieux et grands « capitaines se sentoient bien honnorez d'avoir ces capitaineries « de chasteaux des roys, et combien ces dignitez le temps passé « estoient honnorables et portoient grande qualité. » Brantôme cite plusieurs lettres des princes de la maison royale adressées aux différents gouverneurs du château de Chinon, dans le but de prouver tout l'honneur attaché à un pareil titre. Il termine ainsi : « Je ne sçay qui en est à ceste heure gouverneur, c'est le moindre « de mes soucis, mais c'est un bel estat et belle marque de chas« teau de qui on dict : *La ville de Chinon, petite ville et chasteau « de grant renom*, quand ce ne seroit que pour nostre bon maistre « Rabelais qui a esté natif de là. » *Capitaines françois*, t. III, p. 17 des Œuvres complètes, in-8°, 1822.

Rabelais, liv. v, chap. 25, a dit : « Et ne fais doubte aulcun « que Chinon ne soit ville anticque ; son blason l'atteste, auquel « est dict deux ou troys foys :

« Chinon
« Petite ville et grand renom. »

Clain (le). Au port de Sénom
Le Clain perd son nom.

(Papir. Massoni *Descript. Franciæ per flumina*, p. 92.)

Le Clain, rivière du Poitou qui baigne les murs de Poitiers, passe par Mengouste, Sansay, Lusignan, etc., et vient se jeter dans la Vienne au-dessus de Senon (aujourd'hui Sennones), village du département de la Mayenne, arrondissement de Château-Gontier.

Cléry. Les pigeons de Cléry.

Cléry-sur-Loire, dans l'ancien Orléanais, département du Loiret.

Coilli. Mil-cinq-cent-vingt et quatre
Coilli fut prins sans combatre ;
Et les blés furent engelés
Et maints gens déshonorés.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Coilli, Couilly, petit village de la Brie champenoise, aujour-

[redacted]

d'hui dans le département de Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux.

COGNAC. **Il ressemble les arbalestes de Coignac, il est de dure desserre.**

Se dit en parlant d'un avare.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 16.)

Cognac, ville du département de la Charente, dans l'ancienne province de l'Angoumois.

COMPIÈGNE. **Coeffes de Compigne.**

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

« Les coiffes de Compièg[illegible] étoient en dentelle noire et pareilles « à celles que font encore [illegible]ourd'hui les paysannes du Vexin de « Normandie. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, 100.)

CONCHES. **Les foireux de C[illegible]es.**

(CRAPELE[illegible], [illegible]*v. et Dictons populaires*, p. 69.)

Conches, ville de Normandie, dans le département de l'Eure. On dit aussi, dans le même sens, *les foireux de Blois*, *les foireux de Bayeux*.

CORBEIL. **Oignons de Corbueil.**

Oignons rouges de Corbeil.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— **C'est fruict de Corbel belles despeches.**

— **Elles sont belles et bonnes les pesches de Corbeil.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

On trouve quelquefois *des pêches*, mais ce n'est qu'un mauvais jeu de mots; voici une des circonstances qui a donné lieu à cet adage. Il s'agit du duc de Parme, que les auteurs de la *Satire Ménippée* ont si joliment plaisanté sous le nom de Jean de Lagny, roi de Brie, duc prétendu de Corbeil et vicomte de Neufchâtel. Ce prince, qui s'était rendu maître de Corbeil avec beaucoup de peine, fut obligé de quitter cette ville en une nuit, et comme on le dit fort bien, chap. 10 du *Supplément au Catholicon d'Espagne* : « Enfin, Jean prist Lagny et Lagny Jean, l'un vaut l'autre... « et de ceste gloire s'engendra en luy l'envie de manger des pes- « ches de Corbeil; mais il luy cousta bon. Et se voyoit en un « mesme tableau la prise de la dicte ville comme il fist *despesche* « et furent ses gens despechez. » Quant aux pêches de Corbeil, on dit qu'une ancienne famille de cette ville, la famille *du Donjon*, plaçait au-dessus de l'écusson de ses armes une tige droite surmontée d'une boule. Les Corbeillais s'emparèrent de cet emblème héraldique, et y reconnurent une pêche; mais on a prétendu que ce n'était qu'une pomme et même un oignon; à l'appui

de cette dernière explication l'on citait une pièce du XIIIe siècle dans laquelle certaines villes de France sont désignées par ce qu'elles avaient de singulier et dans laquelle on trouve *oignons de Corbeil*. — Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître, dans le second adage, un sens ironique qui prouve que déjà au XVIe siècle les pêches de Corbeil n'étaient plus estimées.

CORBEIL. Prendre Paris par Corbeil.

Brantôme, dans son *Éloge du maréchal de Saint-André*, dit que ce dernier n'ayant pu empêcher la jonction de l'amiral d'Andelot et du prince de Condé, se jeta dans Corbeil, sachant que l'intention des Huguenots était de s'emparer de cette ville et *de prendre Paris par là* (comme on dit en commun proverbe). *Capitaines françois*, t. II, p. 387 des Œuvres complètes.

Pasquier, dans une de ses lettres (de 1562), rapporte le même fait et il ajoute : « Pour ceste cause court maintenant un commun « proverbe : *Prendre Paris par Corbeil*, quand après avoir peu « venir à chef d'une petite entreprise on se promet de parvenir « à une grande. »

La situation de Corbeil sur la Seine et l'importance de cette situation, d'où l'on peut facilement empêcher les approvisionnements de Paris, ont donné lieu à ce proverbe.

On disait aussi à propos de quelqu'un qui se trompait lourdement.

—— Prendre Paris pour Corbeil.

« Je retourne chez mon hoste, lequel en riant, dist que « je m'estois lourdement mesconté, prenant Paris pour « Corbeil. »

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 95 v°.) XVIe siècle.

CORGEBUYN. Devenir les garses et guenons du Corgebuyn.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Le *Corgebuyn*, aujourd'hui le *Corgebin*, hameau de Brottes, dans la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont en Bassigny.

CORMERY. Partage qui est de Cormery
Tout de là et rien icy.

(*Prov. en rimes et Rimes en prov., etc.*) XVIIe siècle.

Cormery, ville du département d'Indre-et-Loire, dans l'ancienne province de Touraine.

L'église de Cormery, ancienne abbaye de Bénédictins, est située à une des extrémités de la ville. On assure que cette circonstance a donné lieu au proverbe rapporté plus haut, parce que toutes les maisons se trouvent d'un seul côté.

COURTILLE (la). Vigne qui est de la *Courtille*,
Aussi bien que femme ou fille,

Belle montre et peu de rapport,
Qui s'y fie a très-grand tort.

(*Prov. en rimes.*) XVIIe siècle.

C'est encore un proverbe contre le vin des environs de Paris, qui déja au XVIe siecle était fort decrié.

La Courtille, située après le faubourg du Temple à Paris, était autrefois environnée de vignes.

« La vigne de la Courtille, belle montre et peu de « raport. »

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, p. 26.)

COUTANCES. Li sorcuidié de Coutances.

Les présomptueux de Coutances.

——— Seches de Constanches.

Seiches de Coutances.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

DIEPPE. Les Enfans de Dieppe.

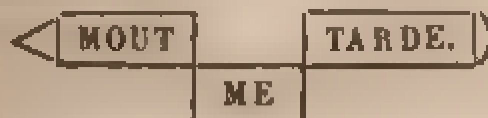
On appelle ainsi les harengs, parce qu'il en venait de cette ville une grande quantité.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 182.)

DIJON. Moutarde de Dijon.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

On se sert beaucoup de cette expression proverbiale, parce qu'effectivement l'on fait beaucoup de moutarde à Dijon. L'auteur de l'*Étymologie des proverbes* donne à ce dicton une origine historique : « Ceux de Dijon ayant loué a leurs dépens mille « hommes qu'ils envoyérent en Flandre à Philippe-le-Hardy, duc « de Bourgogne en 1388, ce prince en reconnoissance de ce ser- « vice donna pouvoir à cette ville de porter en ses armes celles « de Bourgogne ancienne et moderne, avec son cry qui estoit : « *Mout me tarde.* Mais comme cette devise estoit escrite sur un « rouleau en cette forme,



« plusieurs, en la lisant sans prendre garde au mot de me qui est « au bas, lisoient seulement de suite ces deux mots *Mou tarde* qui « sont vis-à-vis l'un de l'autre, d'où est venu qu'on a dit mou- « tarde et moutardiers de Dijon. Ce qui prouve encore que le « mot de moutarde ou moutardier de Dijon vient de cette devise « *mout me tarde*, c'est que l'on dit en commun proverbe, un « homme qui s'amuse mal a propos à quelque chose et qui retarde « ce qu'il devroit faire, *il s'amuse à la moutarde* : car on disoit, « en vieux françois, *moult tarde* pour dire tarde beaucoup. » (FLEURY DE BELLINGEN, *Etym. des prov. franç.*, p. 195.)

Cette étymologie, qu'on trouve citée dans un grand nombre d'ouvrages, me paraît inventée à plaisir. Toineau Arbeau, qui écrivait son livre singulier des *Bigarrures et Touches du Seigneur des Accords*, à la fin du XVIe siècle, rapporte cette histoire page 63. Mais ce qui doit faire douter qu'elle soit vraie c'est que dans le *Dit de l'Apostoile*, qui date au plus tard de la fin du XIIIe siècle, on trouve *moutarde de Dijon*. Ce qui prouve que cette ville était déjà en réputation pour fabriquer cet assaisonnement si répandu parmi nous et dont le nom rappelle la saveur piquante qui le distingue. *Mout arde*, qui brûle, qui pique beaucoup.

On disait au XVe siècle :

« Il n'est ville se non Dijon,
« Il n'est moutarde que à Dijon.

(*Prov. de* JEH. MIELOT) XVe siècle.

DINANT. Coivre de Dinant.

Cuivre de Dinant.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Dinant, ville importante de l'ancienne province de Bretagne, dans le département des Côtes-du-Nord.

DOMFRONT. Domfront, ville de malheure,
Pris à midi, pendu à une heure.

(CHAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 116.)

Domfront, ville de l'ancienne province de Normandie, dans le département de l'Orne.

DOULLENS. Tarte de Doullens.

Doullens, ville de l'ancienne province de Picardie, dans le département de la Somme.

DOURDAN. Menuise de Dordan.

Petit sable de Dourdan.

(*Dit de l'Apostoile*) XIIIe siècle.

Dourdan, petite ville de l'ancienne province de l'Île-de-France, dans le département de Seine-et-Oise.

DROME. La rivière de Drôme
A tous les ans cheval ou homme.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 116.)

DURANCE (la) fleuve.

Voyez PROVENCE dans cette série.

ÉCOUCHÉ. La Judée d'Écouché.

(CHAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Écouché, ville de Normandie, dans le département de l'Orne.

ÉRAGNY. Les endiablés d'Éragny.

Éragny-sur-Epte, dans le département de l'Oise.

Éragny-sur-Oise, dans le département de Seine-et-Oise.

ÉTAMPES. Eschaloignes d'Estampes.

Échalotes d'Étampes.

— Sablon d'Estampes.

Sable d'Étampes.

Le sable de ce pays a la blancheur de la craie : c'est pourquoi on a surnommé les habitants *les sabloniers d'Étampes*.

Arena ejus loci cretæ albedinem ostendit, inde incolæ dicuntur les sabloniers d'Étampes. (GOLNITZ, *Itinerarium belgico-gallicum, etc.*, p. 221.)

EU. Champion de Eu.

Champion de la ville d'Eu.

EURE. Pinperniax d'Eure.

Pimperniaux d'Eure.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

« Petite anguille que l'on pêche encore à l'embouchure de la « Seine et surtout à celle de l'Orne. Le peuple à Caen en fait « grand usage. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons pop.*, p. 119.)

ÉVREUX. Les piaffeux d'Evreux.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

FÉCAMP. Harent de Fesquant.

Hareng de Fécamp.

FLANDRES. Chiens de Flandres.

— Les plus belles femes sont en Flandres.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— Aller en Flandres sans couteau.

Henry Estienne, dans ses deux *Dialogues du nouveau langage françois italianisé, etc.*, p. 529, dit : « Il vaudroit mieux aller en « Flandres sans couteau (ce que toutesfois l'ancien proverbe ne « conseille pas) qu'aller à la cour sans estre garni d'impudence. » Ainsi, dès la seconde moitié du XVIe siècle, époque où Henry Estienne écrivait, ce proverbe était regardé comme ancien. S'il faut en croire Leduchat, *Ducatiana*, p. 488, ce proverbe fait allusion à l'ancien usage de la Flandre et de toute l'Allemagne, qui consistait à porter avec soi un étui renfermant un couteau et une fourchette, ce qui fait qu'on ne trouvait ni l'un ni l'autre dans les auberges. Cette explication semble confirmée par le proverbe suivant :

— Qui va en Flandres san couteau
Il perd de beure maint morseau.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

FLANDRES. Il n'y a conte que de Flandres.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

FRANCE. Li plus apert homme en France.

Les hommes les plus francs, les plus ouverts sont en France.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— Noble n'est France que pour la guerre,
Si point n'y va paye en sa terre?

— Quand l'or défaut en France et la monnoye
N'y a commerce en chemin ni en voye.

— Trop de chasteaux en France, et de là trop de pauvres.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

FRANÇAIS. Aye les François pour amis, mais non pour voisins.

Claude Fauchet, au chap. 10, liv. VII de ses *Antiquités françoises*, dit que l'empereur Nicéphore ayant traité avec les envoyés de Charlemagne, vers l'année 803, prit toutes sortes de précautions pour se soustraire à l'envahissement dont les Occidentaux le menaçaient. Fauchet ajoute : « Il avoit toujours ce proverbe à la bouche : *Ayez les François pour amis, mais non pour voisins.* »

— Les François ont laissé leur grandeur en Italie.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— François légers.

Dans le second volume des *Illustres proverbes*, p. 163, on lit : « Nos François, qui sont estimez si volages entre toutes les nations de l'Europe que ces termes *François légers* et *la légereté des François* tiennent rang entre les proverbes. »

— Léger comme un François.

(GOMES DE TRIER, *Jardin de Recreation.*) XVIe siècle.

— Quand le François dort le diable le berce.

(*Satire Menippée, Harangue de M. d'Aubray.*) XVIe siècle.

FRONSAC. Fronsac, Cropignac et Broue
Ont fait aux Anglais la moue.

Ces trois villes de la province de Gascogne ont résisté aux invasions anglaises.

GANDELU. Aux de Gandelux.

Ail de Gandelu.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Gandelu, bourg de la Brie, dans le département de l'Aisne, à quatre lieues de Château-Thierry.

GASCOGNE. **Li meillor jugléor sont en Gascoigne.**

Les meilleurs jongleurs sont en Gascogne.

(*Dit de l'Apostoile*) XIII[e] siècle.

—— **Salade de Gascogne.**

Une corde.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 495.)

GASCON. **Lo no es bon Guasconet**
Se no sabe dezi,
Higue, hogue, hagasset.

L'on n'est pas bon Gascon quand on ne sait pas dire : higue, hogue, hagasset.

(PAPIR. MASSONI *Descrip. Gall., etc.*, p. 536.)

—— **Le hazard du Gascon, trouver la messe dite.**

—— **Un tour de Gascon.**

Une supercherie.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 269 et 541.)

GASCON ET NORMAND. **Garde d'un Gascon ou Normand,**
L'un hable trop, l'autre ment.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII[e] siècle.

GAULOIS. **A la vieille gauloise.**

C'est-à-dire à la vieille mode, grossièrement, rudement.

(*Anthologie, Ms.*) XV[e] siècle.

GONESSE. **Bourgeois de Gonesse qui a les yeux bordez d'escarlatte.**

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 55.)

Gonesse, bourg du département de Seine-et-Oise, dans la province de l'Ile-de-France.

—— **Mion de Gonesse.**

Petit jeune homme, petit badin.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 349.)

—— **Je donne au diable s'el ne se ressemble comme un moine à un fagot, c'est une boesmienne de Gonnesse.**

(*Comedie des Prov.*, p. 112.)

GORON. **A la ville de Goron, quinze faux tesmoins pour un oignon?**

Goron, petite ville dans le Bas-Maine, département de la Mayenne.

GOURNAY. **Elle a honte bue, elle a passé le pont de Gournay.**

On dit ce proverbe en *parlant d'une fille* débauchée.

GOURNAY. **Le pont de Gournay.**

Réponse du vulgaire lorsque quelqu'un demande une chose avec importunité.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 439.)

GRANVILLE. **Granville, grand vilain,**
Une église et un moulin
On voit Granville tout à plein.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 119.)

GRÈVE (la) à Paris. **Il a mieux la mine d'un ange de Grève que d'un amoureux bourgeois.**

Un crocheteur ou portefaix de Paris.

(*Illustres Prov.*, IIIe part., p. 115.)

GUINGAMP. **Rasoars de Guingant.**

Rasoirs de Guingamp, en Bretagne.

HAINAUT. **La province de Hainaut se vante de n'estre sujete qu'à Dieu et au soleil.**

Cet ancien et orgueilleux proverbe de la province du Hainaut est rapporté dans *Davila*, traduction de Durier. In-folio, p. 285.

HAM. **Les sots de Ham.**

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Ce dicton populaire se rapporte à la *Compagnie des Sots* qui existait dans cette ville comme dans les autres villes de la France. (Voyez à ce sujet une lettre publiée dans le *Mercure* de mai 1735, sur les dénominations et sobriquets populaires de plusieurs villes de France ; réimprimée, t. VIII, p. 265 de la collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, par Leber, Salgues et Cohen. In-8°, 16 vol.)

HARCOURT. **Les Juifs d'Harcourt.**

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Harcourt, dans la Normandie, département du Calvados.

HESDIN. **Cuisinier de Hedin qui empoisonna le diable.**

Pour dire un mauvais cuisinier.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 141.)

Hesdin, ville d'Artois, département du Pas-de-Calais.

INDRE (la rivière d'). **Indre a tous les jours sa proye,**
Ou d'un costé ou d'autre quelqu'un
s'y noye.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ per flumina*, p. 76.)

ISSOIRE. **Qui bon vin veut très bien boire,**
Faut aller dedans Issoire,

[redacted]

Qui à belle femme veut parler,
Dans Issoire il faut aller.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

Issoire, située dans la province d'Auvergne, département du Puy-de-Dôme.

JUGON. Qui a la Bretagne sans Jugon
A chape sans chaperon.

Jugon en Bretagne, département des Côtes-du-Nord. Le château fort qui défendait cette ville avait donné lieu au proverbe.

L'AIGLE. Fer de l'Aigle.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle

L'Aigle, en Normandie, dans le département de l'Orne.

LAFERRIÈRE. Les noirquins de Laferière.

« Les habitants de Laferrière, en Normandie, étant presque tous forgerons, ont nécessairement la peau noire. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

LAGNY. A Lagny combien vaut l'orge.

Petite ville de l'ancienne province de l'Ile-de-France, dans le département de Seine-et-Marne.

En 1544 les moines de l'abbaye et les habitants se révoltèrent contre les troupes du roi, qui y envoya le capitaine Lorges pour les soumettre; mais ils se défendirent courageusement. Lorges, indigné de leur résistance, pressa vivement les attaques, donna assaut sur assaut, et parvint à s'emparer de la ville. Le soir même il invita toutes les dames à une fête qu'il donna, au milieu de laquelle il fit fermer toutes les portes, et dans un instant tous les hommes capables de porter les armes furent massacrés, et toutes les femmes, sans distinction, livrées à la brutalité des soldats. Cette action produisit bientôt une nouvelle génération qui repeupla la ville; aussi les habitants actuels ne peuvent-ils souffrir qu'on leur rappelle leur origine; c'est ce qui fait qu'on ne peut y demander sur le marché *combien vaut l'orge* sans avoir la main dans le sac, sinon ils croient qu'on veut faire allusion au capitaine Lorges.

LA LOUPE. Saint Thibaud de la Loupe qui ne maudit n'y n'absound.

« *La Loupe* est un village du Perche, dont l'église a pour pa-
« tron saint Thibaud; on n'y fait point de vœux pour estre heu-
« reux ou pour éviter d'estre malheureux, parce que les paysans
« du lieu ne se souviennent pas qu'il s'y soit fait de miracles. De
« ceste croyance il s'est fait un proverbe qu'on applique à ceux
« qui ne peuvent faire ny bien ny mal. On dit de ces sortes de
« gens, ils sont comme *saint Thibaud de La Loupe*, ils ne mau-

« dissent ny n'absoudent. » (*Lettre adressée à M. de Gaignières au mois de septembre 1706, par M. Hoyau.*)

La Loupe, bourg du département d'Eure-et-Loir, dans l'arrondissement et à cinq lieues de Nogent-le-Rotrou.

LAMBALLE. Camus de Lambale, un pied et demy de nez.

Lamballe, dans la Bretagne, chef-lieu de canton, dans le département des Côtes-du-Nord.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 71.)

LANDRECIES. Plus veillaque que les tranchées de Landrecy.

« L'empereur Charles-Quint assiégea Landrecy en l'année 1544. « Le roy François Ier avoit mis dans cette place le capitaine « Lalande avec deux cents chevaux et trois mille hommes de « pieds, et luy avoit joint le seigneur d'Esse pour le seconder, « mais les fortifications en estoient nouvelles et faciles à estaler. « Les gelées mêlées de pluye froides incommodoient également « les assiégés et les assiégeans qui estoient dans la boue jusqu'à « my jambe, de sorte que les attaques furent fort molles, d'où « vient le prouverbe *plus veillaques que les tranchées de Landrecy*.

« Veillaque est un mot espagnol qui signifie mauvais ou méchant, ou qui ne vaut rien.

« L'empereur, qui croyoit avoir la place par famine, fut enfin « obligé de lever le siége après deux mois de résistance, parce « que le roy s'estant aproché à la teste de son armée, y fit jetter « du secours. »

(*Manuscrit* GAIGNIÈRES, t. I.)

LANGRES. Langres est une Narbonne en Champagne.

—— Les chanoines de Langres font bien.

—— Qui a maison à Langres,
Il a chasteau en France.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

LAON. Seignor de Loon.

Les seigneurs de Laon.

Laon a été la demeure ordinaire des rois de la seconde race, et la principale ville du royaume de France, jusqu'au moment où les comtes de Paris se sont emparés du trône avec Hugues Capet. De là sans doute est venu ce dicton populaire.

LARCHANT. Raiz de Larchant.

Raiz, grillage de fil d'archal pour les fenêtres, s'il faut en croire Barbazan, qui explique ainsi ce mot que l'on trouve dans les crieries de Paris.

Larchant, ville du département de Seine-et-Marne, dans l'ancienne province de l'Ile-de-France.

La Rochelle. Congre de La Rochele.

Sorte de poisson de mer du genre murène qui ressemble à l'anguille.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siecle.

Leigne (la rivière de).

Voyez Seine.

Léon (province de), en Bretagne.

Voyez dans cette série au mot Breton.

Limoges. Crucefix de Limoges.

Crucifix de Limoges.

—— Convoi de Limoges.

On appelle ainsi l'usage de se reconduire l'un l'autre avec cérémonie, de maniere à ce que chacune des deux personnes puisse croire avoir fait à l'autre plus de politesse. Ainsi, après avoir conduit une personne jusqu'à la porte de la rue, elle vous reconduit jusqu'à l'appartement. Cet excès de prévenance a été fort en usage à Limoges, et de là est venu ce dicton.

Limousin. Li plus roignox en Limouzin.

Les plus rogneux en Limousin.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

On dit encore :

Manger du pain comme un Limousin.

(*Dictionn. critique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 91.)

—— Papes de Limousin, chanceliers d'Auvergne, maréchaux de Gascogne, i.c. de Bourges.

(Catrinot, cité par Gaignieres, *Prov. franç.*, t. II.)

Lintot. Les sapas de Lintot?

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires.*)

Lintot. Deux villages de l'ancienne province de Normandie portent ce nom, l'un dans l'arrondissement de Dieppe, l'autre dans celui du Havre.

Lisieux. Li donéor de Lisiez.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Les donneurs de Lisieux.

« Il a été fait de vaines recherches dans le pays pour retrouver « quelques traces de l'origine ou de l'existence actuelle de ce « dicton. Quant au mot *donéor*, il avoit encore une autre signifi- « cation que celle de *donneur*, il signifioit *notaire*, *secrétaire*. »

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires.*)

Loches. Cela fut dit à Loches.

Ce proverbe, qui se dit à propos d'une vieille histoire que l'on entend raconter, fait allusion au séjour que la cour de France fit dans cette ville, pendant le règne de Louis XI.

LOIRE. Saumon de Loire, saumon d'Angers.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— Les processions de Loire vont pour monter.

— L'aymant des femmes de Loire tient les processions à belles voiles.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Quant Loyre et Loyret s'entretiennent, il n'y a pays qu'ils ne tiennent.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ per flumina*, p. 59.)

LORRIS. La coutume de Lorris, où le batu paye l'amende.

On lit dans Pasquier : « Quand un homme qui au jugement du « peuple avoit bonne cause, et toutesfois, par malheur, avoit « perdu son procès, on disoit en commun proverbe : *Il est des « hommes de Lorris, où le batu paye l'amende.* Si on lit la coutume « de ce pays, l'on n'y trouve plus cet article, quoy que cepen- « dant il y ait esté autrefois en usage. » (*Recherches*, liv. VIII, chap. 29.)

LORRAIN. Lorrain mauvais chien,
Traître à Dieu et à son prochain.

— Lorrain, prête-moi ton lard? — Non, ça s'use. — Prête-moi ta femme? — La voilà.

LORRAINE. Li meilleur danseur sont en Loheraine.

Les meilleurs danseurs sont en Lorraine.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— L'hiver passe par Lorraine en France.

— Les femmes hayent (*haïssent*) les arrêts de Loraine qui sont par semblant et au plus près du droict.

— Les carouses sont plus dangereuses en Lorraine qu'en Allemagne.

— Les vins de Bassigny et de Lorraine ne portent point d'eau ny l'eau de vin.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

LOT. Qui passe lo Lot, lo Tar et l'Aveyron
N'est pas segur de torna en sa meyson.

Qui passe le Lot, le Tar et l'Aveyron n'est pas sûr de revenir dans sa maison.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Gall.*, *etc.*, p. 596.)

LOUDUN. Chapons de Lodun.

Loudun, ville du Poitou.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

« Abraham Golnitz, dans son livre intitulé *Ulysses Belgico-Gal-*

« *lieu*, imprimé en 1631, dit que Loudun produit une grande
« quantité de volailles, d'où, ajoute-t-il, est venu le proverbe :
« *les poules de Loudun.* »

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 101.)

Louviers. Les mangeurs de soupe de Louviers.

« Ce sobriquet fut donné aux habitans de Louviers parce que
« Rosnet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, s'empara de leur ville
« pour Henri IV, au moment du dîner de la garnison et des
« bourgeois. »

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Lyon. Li maistre de Lions.

Les maîtres de Lyon.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

— A Lyon la Saone perd son nom.

(Coulon, *Rivières de France*, t. II, p. 65.)

— Qui a un loup en la jambe a une brayè de Lyon.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Macon. Li laron de Mascon.

Les voleurs de Mâcon.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

Manceau. Un Manceau vaut un Norman et demy.

« Cette expression proverbiale, dont se servent plusieurs per-
« sonnes pour piquer ceux de la province du Maine, a une signi-
« fication éloignée de cet usage. On peut l'expliquer de deux
« manières différentes. La première par rapport à la monnoye
« parce que dans le temps que les provinces du Maine et de Nor-
« mandie avoient chacune leur prince souverain, la monnoye des
« comtes du Maine, qu'on appeloit *mansès*, estoit d'un tiers plus
« forte que celle des ducs de Normandie, qu'on appeloit *nor-
« mands*. La seconde explication vient des guerres que les peu-
« ples de ces deux provinces avoient souvent ensemble. Quoique
« les Normands missent sur pied des troupes plus nombreuses que
« les Manceaux, à cause de la grande estendue de leur province,
« cependant les Manceaux, quoiqu'en petit nombre, estoient vic-
« torieux de ces premiers, et ces deux explications faisoient dire
« également : *Un Manceau vaut un Norman et demy.* »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des prov. franç.*, p. 134.)

Mans. Du Mans le païs est bon,
Mais aux gens ne se fie t'on.

(*Prov. en rimes, etc.*) xviie siècle.

— Li papelart du Mans.

Les faux dévots et gens de mauvaise foi du Mans.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

MANS. Li damoisel du Mans.

Li espringneur (*sauteurs, danseurs*) du Mans.

(*Dit de l'Apostoile.* XIIIe siècle.

MARGON. Il a entendu sonner la cloche de Margon.

Pour dire il est dans une mauvaise passe, parce que tous les ans à Margon on brûle, à une certaine époque de l'année, un mannequin dont l'exécution est annoncée par la cloche de la paroisse. Ce mannequin, qu'on appelle *la Bourbonnaise*, est, dit-on, la représentation d'une dame de Margon qui fut condamnée au feu pour crime de faux.

Margon, village du département d'Eure-et-Loir, dans l'ancienne province du Perche, arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

MARMOUTIER. De quelque costé que vient le vent,

Marmoutier a argent content.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Marmoutier, célèbre abbaye auprès de Tours, fondée au IVe siècle, par saint Martin, dans laquelle était conservée la *sainte ampoule* qui servait au sacre des rois de France.

MAROLLE. Pucelles qui viennent de Marolle

On les prend à tour de rolle.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

Suivant Le Duchat (*Ducatiana*, p. 516) le *Marolle* ici désigné est un gros bourg sur la Sambre, deux lieues plus loin que Landrecies, dans lequel se trouvait une abbaye de bénédictins. Voyez aussi LAMONNOYE dans ses notes sur les *Contes et Nouvelles de Bonaventure Desperiers*. Nouv. 5, on lit ce passage : « Les licts se font, les trois pucelles de Marolles se couchent et les marys » après. »

MARNE. Anguilles de Marne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

MAUBERT (place) à Paris. Faire des compliments de la place Maubert.

Dire des sottises ou des choses ridicules.

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 58.)

MAYENNE (la), rivière. Au lieu de Clisson la Mayenne perd son nom.

(PAPIR. MASSONI *Descript. Franciæ*, etc., p. 100.)

MEAUX. La crote de Mialz.

La crote de Meaux.

— Famine de Mialx,

Li troteur de Meiaus.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

MELUN. Les anguilles de Melun.

— Il est des anguilles de Melun,
Il crie avant qu'on ne l'écorche.

Voyez série n° IX, au mot LANGUILLE.

METZ. Li usuriez de Mez.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Le grand nombre de Juifs qui se trouvent à Metz doit avoir donné origine à ce dicton.

On trouve aussi dans les *Adages françois*, imprimés à la fin du XVIe siècle :

— Metz est en Lorraine.

MEUNG. L'an mil trois cens septante et un
Mourut le bon roy Charles à Meung.

« Et aussi pour avoir esté le séjour ordinaire et le lieu de plai-« sance du roy Charles V, lequel y mourut comme il y avoit « vescu, si nous nous en rapportons au proverbe des bonnes gens « du pays. »

(COULON, *Rivières de France*, t. I, p. 289.)

— Les ânes de Meung-sur-Loire.

On prétend que des pêcheurs de Meung trouvèrent dans la Loire quelque chose de fort gros qu'ils prirent pour un poisson extraordinaire, pour une baleine ; c'était le corps d'un âne mort gonflé d'eau qu'ils portèrent à la ville d'un air de triomphe. On se moqua d'eux ; et suivant la même tradition, l'épithète d'*ânes* est demeurée depuis à leurs descendants.

MONTARGIS. Montargis bon baston.

« Il y a proche de Montargis une grande forest d'où l'on tire « une grande quantité de bois pour la charpente, la menuiserie « et pour les usages ordinaires des familles. La bonté de ce bois « fait dire : *Montargis bon baston.* »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 210.)

C'est la forêt d'Orléans dont veut parler Fleury de Bellingen.

MONTEREAU. A Montereau fault Yonne
Fut tué Jean de Bourgogne.

Ce proverbe rappelle le meurtre de Jean-sans-Peur, troisième duc de Bourgogne, de la maison de Valois, qui fut assassiné en 1419 sur le pont de Montereau par les conseillers du Dauphin. (Voyez à ce sujet l'*Histoire de Jean Juvénal des Ursins*, et de BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 433.)

MONTLHERY. Tous les bourgeois de Chatres et ceux de Montlhery.

« Voici l'origine de ces paroles par lesquelles on a coutume de

« désigner un air d'ancien noël. Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du Dauphin, et petit fils de Louis XIV, allant « en 1700 prendre possession du royaume d'Espagne et passant « par Montlhery, le curé se presenta au prince à la tête de ses « paroissiens, et lui dit : Sire, les longues harangues sont incommodes et les harangueurs ennuyeux ; ainsi je me contenterai de vous chanter :

« Tous les bourgeois de Chatre et ceux de Montlhery
« Mènent fort grande joie en vous voyant ici.
« Petit fils de Louis, que Dieu vous accompagne,
« Et qu'un prince si bon,
« Don, don,
« Cent ans et par de là,
« La, la,
« Regne dedans l'Espagne. »

(Lamesangère, *Dictionn. des Prov.*, p. 304.)

Montmartre. Il y a plus de Montmartre à Paris que de Paris à Montmartre.

On disait ce proverbe, suivant Golnitz, à cause des carrières qui existent à Montmartre, et d'où l'on tirait toutes les pierres de construction. (Voyez *Itinerarium Belgico-Gallicum*, in-16, p. 176.)

—— **Devin de Montmartre qui devine les festes quant elles sont venues.**

C'est-à-dire un qui fait le devin et qui ne l'est pas.

(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 162.)

Montrouge. Les boyaux rouges de Montrouge.

Montrouge, petit village de la Banlieue de Paris, arrondissement de Sceaux. (Voyez pour l'origine probable de ce dicton, Bourg-la-Reine.)

Montsoreau. Entre Cande et Montsoreau
Il n'y paist ni vache ni veau.

On ajoute :

Mais dans Monsoreau et dans Cande
Il en paist plus de cinquante.

Une seule rue séparait l'abbaye Saint-Martin de Cande du village de *Montsoreau*, l'un était en Touraine, l'autre en Anjou. Golnitz cite ainsi ce proverbe :

Entre Saint-Martin et Montsoreau
N'y croist ni vache ni veau.

(*Itinerarium Belgico-Gallicum*, p. 243.)

Rabelais, liv. IV, chap. 19, emploie ce proverbe, et à la fin du chapitre 24 fait dire à Panurge :

« Je proteste devant la noble compaignie que de la

« chappelle vouée à saint Nicolas, entre Quande et Mons-« soreau, j'entenz que sera une chappelle d'eau rose en « la quelle ne paistra vache ne veau.... »

MORTAIN. Mortain, plus de roches que de pain.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 50.)

Mortain, ville de Normandie, dans le département de la Manche; la situation de cette ville au milieu des rochers a donné lieu au dicton.

NANTES. Lamproies de Nantes.

— Li poissonnier de Nantes.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

NEUBOURG. Les rustiques de Neubourg.

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Le Neubourg, en Normandie, dans le département de l'Eure.

NEVERS. Li perdrior de Nevers.

Les chasseurs de Nevers.

— Pertris de Nevers.

Perdrix du Nivernais.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

NIORT. A Niort qui veult aller
Faut qu'il soit sage à parler.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

— La reine de Niort malheureuse en beauté.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pédant joué*, p. 24.)

— Prendre le chemin de Niort.

Nier une chose.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 371.)

NORMAND. Normand boulieux, Normand bigot.

Voici de quelle manière Mosans de Brieux, dans son livre intitulé : *Les Origines de Coutumes anciennes et de diverses façons de parler triviales*, etc., pag. 6, explique le sobriquet de *boulieux* donné aux Normands : « *Normani Pulmentarii* ou *Pulti-« phagi*, comme Plaute appelle les Carthaginois, ainsi nommés à « cause des Bas-Normands que nous appelons *Hoüïvets*, et qui man-« gent force *polus puls, pulmentum* (bouillie). » Textor, en l'une de ses élégies, faisant une longue énumération des choses impossibles, dit entre autres : « Qu'on ostera plustot aux Flamans le « beure, aux Auvergnats les raves, et aux Normands la bouillie « qu'on ne lui ostera le souvenir de son amy, etc. »

Quant au surnom de *Normand bigot*, on le trouve dans le *Roman de Rou* composé par Wace au XIIe siècle.

Sovent dient : Sire, porquei
Ne tollez la terre à Bigot?
Le tollirent vor à vos.

NORMAND. Adroit comme un prêtre normand.

« Maladroit, gaucher. — Saint Gaucher, prêtre de Normandie, « dont on fait mémoire dans le bréviaire de Rouen, parait avoir « donné lieu à cette ironie proverbiale qui porte sur l'équivoque « du mot *gaucher*. »

(*Matinées senonaises*, p. 153.)

— Gars normand, fille champenoise,
Dans la maison toujours noise.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

— Jamais Rousseau ni Normand ne prens ni crois à serment.

(*Prov. en rimes, Rimes en prov., etc.*) XVIIe siècle.

— Le Normand trait l'Orient et l'Occident.

— Le vin, le per et le proche Paris
Met le Normand en maints divers pays.

— *Paris* est l'Arabie heureuse des Normans.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Rousse au François, noir Anglois,
Blanc Italien ce sont trois,
Et le Normand de tout aage
A qui ne se fie le sage.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

— Roux François, noir Anglois, et Normands de toute taille, ne t'y fie si tu es sage.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Qui fit Normand il fit truand.

Le mot de *tru* signifiait autrefois tribut au péage, de sorte que quand des gens étaient réduits à la mendicité par les impôts et qu'ils étaient forcés de mendier, on les appelait *truands*; « c'est apparemment pour cette raison, ajoute Pasquier, auquel « j'emprunte cette explication, que le peuple a esté porté de dire « au désavantage des Normands : *Qui fist Normand il fist truand*, « parce que de toutes les provinces du royaume la Normandie est « celle qui a esté le plus chargée d'impôts. » (*Recherches*, liv. VIII, chap. 42.)

— Un Normand a son dit et son dédit.

Ce proverbe vient de l'ancienne coutume de cette province par laquelle un contrat n'était valable que vingt-quatre heures après la signature.

On lit encore dans les *Illustres proverbes* :

« Il estoit de Caen en France (comme parlent ceux du païs), « c'est-à-dire franc Normand et vray *traifleqouiemen*, estant doué

[redacted]

« de toutes les rares qualités que tout le monde attribue aux « Normands, épiloguées en ce mot et désignées dans les cinq syl« labes de traffagoulamen, car il estoit traistre, flatteur, gour« mand, larron et menteur. » (p. 3.)

NORMAND. Si le Normand n'exerce la pyratique en mer il exerce en terre.

NORMANDIE, pays de sapience.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

——— Li plus enquerant en Normandie : où aliax ? que queriax ? dont veniax ?

Les plus questionneurs sont en Normandie : où allez-vous ? que cherchez-vous ? d'où venez-vous ?

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

——— Si bonne n'estoit Normandie
Saint-Michel n'y seroit mie.

(*Prov. en rimes.*) XVIIIe siècle.

Saint-Michel, c'est-à-dire le Mont-Saint-Michel, situé en Normandie.

——— Un chapon de Normandie.

C'est une croûte de pain dans de la bouillie.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 83.)

NORMANDIE, BRETAGNE, GASCOGNE.

A cadet de Normandie
Espée, bidet et la vie ;
A cadet de la Bretagne
Ce que son industrie gagne,
Et à cadet de Gascogne
Souvent rien que galle et rogne.

« Ce proverbe ne parle que des cadets de ces trois provinces et « il est fondé sur les coutumes de ces pays-là. En Normandie les « cadets de noblesse n'ont rien. En Bretagne la noblesse, sans dé« roger, peut faire le négoce, et par ce moyen les cadets des gen« tilshommes amassent souvent de grands biens. Pour la Gasco« gne, on sait, comme dit le proverbe, qu'ils n'ont que la cape et « l'épée et qu'à peine ont-ils de quoi s'habiller. »

(*Manuscrits* GAIGNIÈRES, *t.* I.)

NOTRE-DAME-DE-L'ÉTANG. A Nostre Dame de l'Étang
La Duonon se vainct tyran ?

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Notre-Dame-de-l'Étang, écartement de Velars-sur-Ouche, département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon.

Noyon. La boule de Noyon.

La ruse de Noyon.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— Les friands de Noyon.

(*Lettre adressée au Mercure de mai* 1735, *sur plusieurs sobriquets et dénominations populaires.*)

— Une gerbe de Cupidon
Pour les dames de Noyon.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Oise. Ventoises d'Aise.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Vandoise, petit poisson, autrement nommé *dard*, de la rivière d'Oise. (Crapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 120.)

Orléans. Camus d'Orliens.

Les Camus d'Orléans.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Ce sobriquet n'est pas le seul qu'on ait donné aux Orléanais, on les a aussi nommés *Bossus, Guépins et Chiens*. Dom Pelluche a écrit, au sujet de ces qualifications, trois lettres imprimées dans le *Mercure* des mois de mars 1732, janvier 1733 et mai 1735. Il y prouve assez bien que le surnom de *Guespin* vient de guêpes, et que les habitants d'Orléans méritèrent ce sobriquet par leur esprit caustique et railleur : Bonaventure Desperiers, dans ses *Contes*, dit en parlant d'une dame d'Orléans : « Une dame gentille et hon-« nête, encore qu'elle fut guespine. » Et dans les *Mémoires, de la Ligue* : « Le naturel des guespins, j'en prends Orléans pour « exemple, est d'estre hagard, noiseux et mutin. » Ne serait-ce pas cette réputation de moquerie qui aurait valu aux Orléanais le surnom de *bossus* qu'on leur donne encore?

La Fontaine en explique autrement la cause. D'après une ancienne tradition, les Orléanais, fatigués de grimper sur les rochers de leurs pays, s'en plaignirent au Sort qui leur dit :

> Vous faites les mutins ! et dans toutes les Gaules
> Je ne vois que vous seuls qui des monts vous plaigniez ;
> Mais puisqu'ils nuisent à vos pieds
> Vous les aurez sur vos épaules.
> Lors la Beauce de s'aplanir,
> De s'égaler, de devenir
> Un terroir uni comme glaces ;
> Et bossus de naître en leurs places.

Quant au surnom de *chiens*, dom Pelluche, d'après Mathieu Pâris, en explique parfaitement l'origine ; les réflexions qu'il fait à cet égard montrent quels rapports il existe entre cette dénomination et celle de *Guépins* dont j'ai parlé précédemment. Je cite donc le passage en entier.

« C'est à Mathieu Pâris que nous devons recourir pour trou-« ver ce que nous cherchons. Cet écrivain, qui mourut en 1259,

« marque dans la vie de Henri III, roi d'Angleterre, qu'en l'an
« [illegible], pendant la captivité du roi Saint Louis, les *pastoureaux*,
« étant arrivés à Orléans, prirent querelle avec quelques écoliers.
« Une rixe s'engagea et plusieurs personnes furent tuées, et no-
« tamment du clergé ; ce que les Orléanais souffrirent non-seule-
« ment, mais ce qu'ils semblèrent approuver : pourquoi, ajoute
« Mathieu Pâris, ils méritèrent d'être appelés *chiens*. *Dissimu-*
« *lante populo, et verius consentiente, unde caninus meruit ap-*
« *pellari.*

« Un témoignage aussi précis, et d'un auteur contemporain, ne
« nous laisse rien à désirer, tant sur le commencement que sur
« la signification du sobriquet dont il est question entre nous et
« qui emporte avec lui, comme on le voit, les termes de *hagard*,
« *noiseux* et *mutin*.... d'où on peut conclure que *chiens* et *gues-*
« *pins d'Orléans* dérivent du même principe.... M. de Valois
« confirme cette conjecture, en soupçonnant que dans le passage
« de Mathieu Pâris, *caninus* a été mis pour *capinus* abrégé de
« *cenapinus*, diminutif de *cenapenus*, dont se sert Orose pour dé-
« signer les Orléanais, le mot de *Guespin* ayant bien pu être formé
« de ce dernier. »

On disait encore à propos des écoliers d'Orléans :

« Les danseurs d'Orléans. »

(CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, cons. 32.)

ORLÉANS. C'est la glose d'Orléans, elle est plus difficile que le texte.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Ce proverbe, dont l'origine est incertaine, est ancien ; on le trouve dans le livre IV des *Institutes*, titre VI *de Actionibus* de Pierre de Belleperche, jurisconsulte assez célèbre, qui devint évêque d'Auxerre en 1307. Voici le passage : *Licet glossa alio modo exponat, glossa Aurelianensis est quæ destruit textum.* Le Maire, auteur d'un livre sur les antiquités d'Orléans, a cherché l'origine de ce proverbe ; il croit pouvoir l'attribuer à l'esprit railleur des Orléanais, dont le génie particulier étant d'ajouter toujours aux faits qu'ils rapportaient, conformément au proverbe, détruisaient le texte par la glose.

Dans les *Menus propos*, imprimés à la fin du XVe siècle :

On dit volontiers que la glose
D'Orléans se destruit par le texte.

— **Il est de l'abbaye des luniers d'Orléans.**

Lunatique.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 313.)

— **La grande forest d'Orléans**
Est mer à qui est dedans.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

ORLÉANS. La forest d'Orléans est à la fontaine à Jargeau.
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— — Qui n'a couché dans Orléans
Ignore quelles sont gens léans.
(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIᵉ siècle.

— — Qui n'a couché à Orléans ne scait que c'est de femme.

— — A Orléans la broche est rompue et la femme a emporté sa clef.
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

ORSE (la rivière d').
Voyez SEINE.

PARAY. Les Cacous de Paray.

Paray, hameau de l'arrondissement d'Agen, dans le département de Lot-et-Garonne. — Le surnom de *Cacous*, donné aux habitants de ce pays, rappelle une race dégénérée sur laquelle on a déjà fait beaucoup de recherches, mais qu'on n'est pas encore parvenu à bien connaître; les uns veulent que ce soit des Sarrasins égarés en France à l'époque des grandes invasions de ces infidèles dans notre pays; les autres, une race de malades repoussés par les lois. — On peut voir, au sujet des Cagouts, une note curieuse dans le tome Iᵉʳ, p. 495 de l'*Histoire de France* de M. Michelet.

PARIS. Paris n'a pas esté fait tout en un jour.

— A Paris fait-on lanternes?
(*Adages françois.*) XVIᵉ siècle.

— A Paris il n'y a escu qui n'y doive dix sols de rente une fois l'année.
(BLAISE DE MONLUC, *Commentaires*, liv. II.) XVIᵉ siècle.

— A ta gorge, marchand de Paris.

On lit dans le *Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Stance* :

« Il a fait comme le prince de delà les monts qui demandant à
« Paris *per un sol de veluro*, et le marchand qui pensoit qu'il dût
« en prendre grande quantité, lui dit : *bran*, *bran*. Ce seigneur
« étant sur la montagne de Tarare, s'en souvint et demanda à ses
« gens que c'étoit à dire *bran*. Le plus hardi dit que c'étoit m....
« Ah! dit le seigneur, en ta gorge, marchand de Paris. »

Fleury de Bellingen, dans son *Étymologie des Proverbes françois*, raconte le même fait; il nomme le prince italien Amédée, duc de Savoie, et dit qu'il était venu en France pour traiter d'affaires importantes avec Henri IV. Bellingen s'est trompé de nom, c'est Charles-Emmanuel Iᵉʳ dont il a voulu parler.

Paris. Bife de Paris.

Sorte d'étoffe claire en laine.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

— C'est acheter Paris du Roy.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Escuyers de Paris.

(*Prov. flamengs-françois.*) XVIe siècle.

— Faire comme l'on fait à Paris, laisser pleuvoir.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 212.)

— Il est riche à Paris, jamais n'y a rien vendu.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il n'est cité que de Paris.

(*Prov.* de JEH. MIELOT, Ms.) XVe siècle.

— Il ne fait jamais mauvais temps pour retourner à Paris.

— Il ne faut pas laisser Paris pour trouver des chirurgiens en voye.

— Le conseil soubscrit est d'avis
Qui le pert icy le peut gaigner à Paris.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Les badauds de Paris.

Au sujet de ce sobriquet des habitants de Paris, on a proposé plusieurs étymologies aussi ridicules les unes que les autres. (Voyez MÉNAGE, *Dictionnaire étymologique.*) Voltaire croit que *badaud* vient de l'italien *badare*, qui signifie *regarder en l'air*, *muser*, perdre son temps. Mais il repousse l'explication de *sot*, *niais*, *ignorant* du dictionnaire de Trévoux, et il ajoute :

« Si on a donné ce nom au peuple de Paris plus volontiers qu'à « un autre, c'est uniquement parce qu'il y a plus de monde à « Paris qu'ailleurs, et par conséquent plus de gens inutiles qui « s'attroupent pour voir le premier objet auquel ils ne sont pas « accoutumés.... Il y a des badauds partout, mais on a donné la « préférence à ceux de Paris. » (*Dictionnaire philosophique*, art. *Badaud.*)

— Les potz de chambre de Paris empoisonnent les rues.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Li bourgois de Paris.

Les Bourgeois de Paris.

— Li chanoine de Paris.

Les chanoines de Paris.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Dans le manuscrit nº 7218, on lit :

« Li chanoine de saint Martin de Tours.

Ce dicton populaire a consacré le souvenir de deux établissements ecclésiastiques qui pendant le moyen âge ont été célèbres par leur richesse et leur puissance, la cathédrale de Paris et celle de Tours, dont l'administration était confiée aux chanoines.

PARIS. Les croctz (*crottes*) de Paris.

C'était le surnom donné aux écoliers de Paris. (Voyez CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, cons. 32.)

— On ne scauroit estre amoureux à Paris.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Le blason de Paris.

P aisible domaine,
A moureux verger,
R epos sans dangier,
J ustice certaine,
S cience hautaine,
C'est Paris entier.

(*Mots dorez de Caton*, par GROSNET.) XVIe siècle.

— Pastés de Paris.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Au XIIIe siècle, on criait à Paris des pâtés, des gâteaux tout chauds et des gauffres comme de nos jours. Une pièce imprimée en caractères gothiques au commencement du XVIe siècle et intitulée le *Dict des pays joyeulx*, contient ces deux vers :

« Les bons pastez sont à Paris,
« Ordes tripes à Saint-Denis. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 131.)

— Quand Paris boyra le Rhin
Toute la Gaule aura sa fin.

— Qui se tient à Paris ne sera jamais pape.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Si Paris estoit assiégé les bourgeois auroient bel effroi.

(*Les menus Propos.*) XVIe siècle.

— Tel est à Paris qui ne scait que c'est de Paris.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Testes et aiguilles de Paris
Peuvent estre fines selon leur prix.

— Testes longues, enfants de Paris,
Ou tous sots ou grands esprits.

(*Prov. en rimes*, etc.) XVIIe siècle.

[redacted]

PARIS. Tout est à Paris hormis la sanctita (*santé*).

— Troys pieds et demy, l'aune de Paris.

— Une bonne bibliothèque sert d'estre à Paris.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

PERCHE. Notaire du Perche, il passe plus d'échalliers que de contrats.

Échallier, ouverture dans les haies, barrée par des épieux.

PÉRIGUEUX. Couteaux de Pierregort.

Couteaux de Périgueux en Périgord.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

PÉRONNE. Les ivrognes de Péronne.

(*Lettre adressée au Mercure de mai 1735, sur plusieurs dénominations et sobriquets populaires.*)

Dans la même lettre on cite un passage des *Annales de Noyon* du Père Le Vasseur à propos des *Larrons de Vermand*. (Voir plus loin.) Le même écrivain ajoute que dans le diocèse de Noyon on disait de son temps (vers 1633) :

Noyon la Sainte. — Saint-Quentin la Grande. — Péronne la Dévote. — Chauny la Bien-Nommée. — Ham la Bien-Fortée. — Bohaim la Frontière. — Nesle la Noble. — Athie la Désolée.

(*Annales de Noyon*, t. II, p. 373.)

PETIT-PONT (le) à Paris. Plus bavard qu'une harangère de Petit-Pont.

(BALZUVER, *Mesl. hist.*, 8°, p. 112.)

Ce pont, le plus ancien de Paris, était situé sur le petit bras de la Seine et servait de communication entre le quartier Saint-Jacques et la Cité. On le nomma ainsi pour le distinguer du grand pont, aujourd'hui le Pont-au-Change, qui était sur le grand bras de la Seine. Le Petit-Pont a été remplacé par le Pont-Saint-Michel.

PICARD. Les Picards ont la tête chaude.

De plusieurs choses Dieu nous garde,
De toute femme qui se farde
De la fumée des Picards
Avec les boucons des Lombards.

(*Quatrains moraux.*) XVe siècle.

PLESSIS-PICQUET. Les hiboux de Plessis-Piquet.

Village du département de la Seine, dans l'arrondissement de Sceaux, situé au milieu des bois. C'est probablement cette situation qui a donné lieu au dicton populaire.

POISSY. De la vénaison de Poissy.

Des bœufs.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 565.)

POITIERS. Heaume de Poitiers.

(*Dit. de l'Apostoile*) XIIIe siècle.

— Le pavé est à Poitiers
Et si rude et si mauvais,
Que si les femmes et bordeliers
N'y alloient faire leurs mestiers
Bien des gens n'iroient jamais.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

— Le pavé de Poictiers est si mauvais, que si les femmes n'y alloyent les hommes n'iroyent pas.

— Le vin est si frais à Poictiers qu'il esteindroit le feu d'enfer.

— Les argonautes de Poitiers ont tonsure.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Li mangéor de Poitiers.

Les grands mangeurs de Poitiers.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

On disait encore :

« Les flustueux ou joueux de peaulme de Poitiers. »

Chassaneus cite ce proverbe à propos de l'indiscipline et de la paresse des écoliers au moyen âge. (Voyez CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, Lugduni, 1529, in fol., part. 10, cons. 32.)

— Ne se faut esbahir s'il y a université de loix à Poictiers, veu qu'il y a tant d'asnes.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— O! je suis roy de Poictiers, il ne faut plus que me couronner d'une chauffrete.

(*Comedie des Prov.*, p. 76.)

POITOU. La guerre et la femme ont gasté les prestres de Poictou.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Li meillor sailléor en Poitou.

Les meilleurs sauteurs ou danseurs sont en Poitou.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Dans le manuscrit 7218 on trouve :

« Li meillor caussier en Poitou. »

Caussier signifie faiseur de chausses, tailleur.

PONTLEVE. **C'est un astrologue de Pontleve.**

« Ce proverbe se dit au Mans lorsque l'on veut se moquer de « quelqu'un qui veut faire l'habile homme sans l'estre. »

Pontlève est une petite paroisse tout proche de la ville du Mans sur le bord de la rivière et sur le chemin qui conduit à Paris.

(*Manuscrit* GAIGNIÈRES, *Prov. françois*, t. II.)

PONTAILLÉ. **Hennas de Pontaillé.**

Hanaps (*vase à boire*) de Pontailler.

(*Dit de l'Apostoile.*, XIIIe siècle.

Pontaillé, bourg du département de la Côte-d'Or, à six lieues de Dijon, sur la Saône.

PONTIBAUT. **Les avocats de Pontibaud relèvent mangerie.**

« *Pontibaut* est un village [illegible] lieues du Mans où est la juris- « diction de la seigneurie [illegible] lin. Les avocats qui y plaident « gagneroient bien peu s'ils s'en tenoient aux affaires ordinaires; « mais ils sçavent si bien multiplier les procès que les autres ju- « ridictions qui sont, comme l'on dit dans le pays du Maine, « pleines de mangeries, n'approchent point celle de Pontibaut. « On y renchérit et on y relève jusques aux bagatelles, de sorte « que quant on veut marquer le caractere d'un homme qui d'un « rien fait une querelle ou un procez, ou qui trouve des ressources « dans des choses dont les autres ne peuvent rien tirer, ou enfin « qui empêche que son métier ne tombe, on dit ce proverbe : Il « *est des avocats de Pontibaut, il relève mangerie.* »

(*Lettre adressée à M. de Gaignières, au mois de septembre* 1706, par M. HOYAU.)

PONTOISE. **Usurier de Pontoise.**

PONT-NEUF (le) à Paris. **Avant-coureur du Pont-Neuf,**
Officier du Pont-Neuf.

Voleur, coupeur de bourses.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 438.)

PROVENCE. **Cordouan de Provence.**

Cuir tanné, préparé dans la Provence.

——— **Li plus courtois en Provence.**

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

——— **Trois choses gastent la Provance,**
Le vent, la comtesse et la Durance.

On lit dans Brantôme, *Hommes Illustres* :

« Les Provençaux disoient ce proverbe en leur langue sur ce « que la comtesse de Tende, femme d'Honorat de Savoye, comte « de Tende, gouverneur de ce pays, qui estoit de la religion ré- « formée, donnoit occasion d'en soupçonner son mary aux gens « de guerre. Les vents, *quand ils s'y mettent*, sont horriblement

« grands, et font beaucoup de maux au pais aussi bien que la « riviere de la Durance quant elle est grosse et debordee. Elle se « fait si furieuse et imperieuse, qu'elle fait de grands maux. C'est « pourquoy, comme les Provenceaux sont tres bons catholiques, « ils mestoient en paralelle les maux des vents, de la comtesse « et de la Durance. »

On disait encore :

Le gouverneur, le parlement, la Durance,
Ces trois ont gâté la Provence.

(Papin, Masson *Descript. Franç.*, p. 402.)

Provins. Pers de Prouvins.

Couleur et étoffe bleue-foncée de Provins.

(*Dit de l'Apostoile*) XIIIe siècle.

— Il n'est chateau tel que Provins.

(*Prov. de* Jeh. Millot) XVe siècle.

Quercy (province de). Les trois merveilles de Quercy.

Batisse d'Acier.
Jardin de Montsalès.
Ornemens (*mobilier*) de Saint-Sulpice.

Acier, château près de Figeac, bâti par Gaillot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie et grand-écuyer de France sous François Ier.

Montsalès, château en Rouergues, sur la frontière du Quercy, appartenant à la maison de Balaguier, et plus tard au duc d'Uzès.

Saint Sulpice, château sur le Gele, près Marsillac, appartenant à la famille d'Ebrard, et plus tard aussi au duc d'Uzès.

On disait encore :

— Les quatre merveilles du Midi : l'église d'Alby, le clocher de Rodez, le portail de Conques, la cloche de Mende.

Lo gleyo d'Alby, lou clouquié de Roudes, lou pourtal de Counquos, lo compono de Mendo.

Reims. Persones de Rains.

Le mot *persones* dans le vieux langage, signifiait *directeur de paroisses, curé*. Le chapitre de Reims comptait au nombre des chanoines dont il était composé des *persones* qui avaient la prééminence sur leurs confreres dans les ceremonies, et qui jouissaient, en outre, de certains privileges. De là est venu ce dicton populaire.

— Tapis de Rains.

Tapis de Reims.

Dans le manuscrit 7218, on trouve Touailles de Rains. *Touailles* signifie linge en general.

La Rochelle. Il vient de La Rochelle, il est chargé de maigre.

Ce proverbe fait allusion au fameux siége de La Rochelle, que les partisans de la religion reformée soutinrent contre les armées de Louis XIII. La ville fut obligée d'ouvrir ses portes en octobre 1628, après un siége de treize mois.

Rouen. Li garsilléor de Roam.

Les coureurs de filles de Rouen.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Dans le manuscrit n° 7218, on trouve les *Guersilleurs de Roen en Normandie*. En quelques lieux de cette province, et notamment au Pont-de-l'Arche et à Louviers, le peuple dit encore *garsilliers* pour coureurs de mauvais lieux.

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 48.)

— Vieux comme le pont de Rouen.

Ce proverbe a rapport à l'ancien pont de pierre construit en 1151 par l'impératrice Mathilde, et dont les ruines se voyaient encore il y a peu d'années au-dessus des basses eaux.

(Pluquet, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 127.)

— Il est froid comme la corde du puits de saint Éloy.

Ce proverbe se dit à Rouen de ceux qui sont froids, parce que le puits de saint Eloy de Rouen est tres-froid.

Routot. Les gais de Routot.

(Crapelet, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

Routot, bourg de Normandie, dans le département de l'Eure.

Saint-Cloud. Jean Ridou marguiller de Saint-Cloud.

Location employée quelquefois pour dire un niais.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 481.)

Saint-Denis. Tripes de Saint-Denis.

Le peuple faisoit autrefois une grande consommation de cette nourriture. Dans une pièce de vers du XVe siècle, intitulée les *Souhaits du Monde*, le gueux demande :

Pour tout chevet une grosse roytlarde
Pleine de vin pour resjouir le gueux,
Grasses tripes à force de moutarde.

Dans une autre pièce de vers imprimée aussi au XVIe siècle, appelée le *Dict des pays joyeulx*, il est question des tripes de Saint-Denis :

Les bons pastez sont à Paris,
Ordes trippes à Saint-Denis.

——— Li privé de Saint-Denise?

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

On disait encore au XVe siècle :

SAINT-DENIS. Il n'est tel bourc que Saint-Denis.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

———— Mesure de Saint-Denis, plus grande que celle de Paris.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 344.)

———— Saie de Saint-Denis.

Drap de Saint-Denis.

SAINT-FLORENTIN. Barbotes de Saint-Florentin.

(*Dit de l'Apostoile*) XIIIe siècle.

« Lottes de Saint-Florentin, ville de Champagne, département
« de l'Yonne. La Lotte ressemble à la lamproie, elle a la queue
« en forme d'épée et le corps rond et brun, sa chair passe pour
« très-délicate ; mais quelque friand que soit ce morceau, le pro-
« verbe semble le mettre à trop haut prix :

« Pour la moitié d'une lotte,
« Une fille trousse sa cotte. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 119.)

SAINT-JACQUES-DE-L'HÔPITAL. Il est comme Saint-Jacques-de-l'Hôpital, il a le nez tourné à la friandise.

L'image de saint Jacques qui se trouvait à Paris sur le portail de l'église de ce nom était placée en face de la rue aux Ours, jadis occupée par les rôtisseurs de Paris qu'on appelait généralement *oyers*. Aussi le véritable nom de cette rue était-il *Aux Oues*. Ce qui donna au proverbe que l'on applique aux gens portés à la gourmandise.

SAINT-LÔ. Qui voudroit avoir bon cousteaux
Il faudroit aller à Saint-Lô.

(*Les menus Propos*,) XVIe siècle.

Saint Lô, petite ville de Normandie, dans le département de la Manche. Elle compte encore aujourd'hui au nombre de ses industries la fabrication des couteaux.

SAINT-MALO. Il a été à Saint-Malo, les chiens lui ont mangé les mollets.

Voici le fait qui a donné lieu au proverbe : « C'était une coutume
« fort ancienne à Saint-Malo d'y lâcher la nuit quinze gros chiens
« qui parcouraient la ville et déchiraient les jambes de ceux qu'ils
« rencontraient. Avant de les déchaîner on sonnait une cloche
« pour avertir. »

On connaît la chanson populaire qui commence ainsi :

Bon voyage, monsieur du Mollet,
A Saint-Malo débarquez sans naufrage, etc.

SAINT-MAUR. Comme la chandeliere de Saint-Maur, s'aller coucher sans estreiner.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 79.)

SAINT-MICHEL. Le Coesnon par sa folie,
Mit Saint-Michel en Normandie.

——— C'est aux pélerins de Saint-Michel qu'il faut aporter des coquilles.

(CYRANO DE BERGERAC, *le Pedant joue*, p. 97 et 99.)

« Mais à qui vendez-vous vos coquilles? à ceux qui « viennent de Saint-Michel. »

(*Comedie des Prov.*, p. 22.)

SAINT-QUENTIN. Beyeurs de Saint-Quentin.

Carieux de Saint-Quentin.

SAINT-RIEUL. Poires de Saint-Riule?

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Saint-Rieul, petite ville de Bretagne, département des Côtes-du-Nord, à six lieues de Saint-Brieuc, canton de Lamballe.

SAINTONGE. Si la France estoit un œuf
Saintonge en seroit le moyeuf (*milieu*).

(FROISSARD, PAPIR. MASSONI *Descript., Gall.*, p. 655.)

SAMARITAINE. C'est un frère de la Samaritaine.

C'est un filou, un coupeur de bourses.

(OUDIN, *Curiosites françoises*, p. 236.)

Pour comprendre cette expression, il faut savoir qu'il existait autrefois sur le Pont-Neuf une machine hydraulique, construite vers 1603 par un Flamand, destinée à fournir de l'eau aux palais du Louvre et des Tuileries. Sur la façade de cette machine, du côté du Pont-Neuf, on voyait un groupe de figures en bronze doré, représentant Jésus-Christ et la Samaritaine auprès du puits de Jacob. Cette représentation donna au monument le nom qu'il a toujours porté : *la Samaritaine du Pont-Neuf*. Ce lieu fut en outre le rendez-vous des flaneurs de toute nature, et par conséquent celui des filous.

SANCERRE. Les pistolets de Sancerre.

« Le maréchal de La Chastre, ayant mis le siége devant la ville « de Sancerre, la battit furieusement l'espace de sept ou huit « mois, mais les assiégés se défendirent avec beaucoup de valeur. « Cent cinquante vignerons, entre autres, causerent avec leurs « frondes un tel désordre dans le camp des assiégeans, que ceux

Savoisy. Lourdaux de Savoisy.

C'est-à-dire maladroits et louches, parce qu'il y en a à *Savoisy*, village à deux lieues d'Asnières, et à deux Rochefort sur Armençon, en Bourgogne.

Sceaux. Les cochons de Sceaux.

Le marché considérable qui se tient chaque lundi ville, située à trois lieues de Paris, a sans doute donné dicton. Voyez Montrouge, Bourg-la-Reine, Chatenay.

Seine. Barbiaus de Saine.

Barbeaux et barbillons de Seine.

(*Dit de l'Apostoile*) XIII

On dit aussi :

Orse, Arse, Leigne et Seine.
Abordent au pont de Bar-sur-Seine

Collin, *Rivières de France*, t. I, p.

Orse, *Arse*, *Leigne*, sont trois petites rivières qui se jo le fleuve de Seine à Bar.

Senlis. Li cheitif de Senlis.

Les malheureux de Senlis.

Dans le Ms. 7218, il y a : La vallet de Senlis

Sens. Li Chantéor de Sens.

Les chanteurs de Sens.

Lors de son sacre à Rome, Charlemagne, émerveillé lenteur que le chant dit *Grégorien* imprimait aux céré culte, résolut de le faire adopter dans son royaume. quoi il fonda trois écoles de chant, l'une à Rome,

SENS. Li cloistrier de Sanz.

Les moines cloîtrés de Sens.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Epithon de la ville de Sens :

« Noble ville de Sens, ville de renommée,
« Auprès de la rivière tu es bien colloquée;
« D'une part les bons vins et d'autre part la prée,
« Les jardin d'environ valent une contrée. »

(*Mots dorés de Caton*, de P. GROSNET) XVIe siècle.

On trouve dans le même *Recueil* ces quatre vers appliqués à la ville de Clamecy.

SOISSONS. La ribaudie de Soissons.

Le libertinage de la ville de Soissons.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

SOLOGNE. Les Solognots sots à demi,
Qui se trompent à leur profit.

Ou bien encore :

Un fol de Souloigne qui s'abuse à son profit.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 228.)

STRASBOURG. Fy! quand les femmes par Strasbourg veulent boire au Rhin.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

SUSON. Suzon quelque jour noyera Dijon.

Le *Suson*, petit ruisseau qui traverse Dijon et déborde très-souvent.

(COULON, *Rivières de France*, p. 79, t. II.)

— Distinguant souvent les saisons,
Sans eau est souvent Suzon.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

TARN (le).

Voyez LOT (le) dans cette série.

TAVERS. Les sorciers de Tavers.

« *Tavers*, village situé à une lieue ouest de Beaugency sur le « territoire duquel on trouve trois monuments druidiques, une fon- « taine miraculeuse et une croix ; on appelle cette dernière *la* « *croix Ouleppe*, où M. et madame Ouleppe reviennent à minuit « danser un menuet. »

(*Note* communiquée par M. DUCHALAIS.)

TERROUANE. Li esgaré de Terroanne.

Les fous de Terrouanne.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

TIBERVILLE-LES-HOUSSEAUX.

« Ainsi désignée à cause de la boue de ses chemins, qui oblige « à porter des *houseaux*, espèce de bottines de cuir qui se ferment « avec des boucles et des courroies. »

(CRAPELET, *Prov. et Dictons populaires*, p. 49.)

TIN, aujourd'hui THAIN.

Voyez TOURNON dans cette série.

TOUL. Li enfrun de Tol.

Les méchants de Toul.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Le mot *enfrun* a plusieurs significations. Il veut dire *audacieux, hardi, insolent*; on le prend assez souvent en mauvaise part. S'il venait du mot latin *infrunitus*, qu'on trouve dans la Vulgate et dans Sénèque le philosophe, il aurait encore la signification de *fou, insensé*. Dans le poëme français du XIIIe siècle, qui a pour titre *Miserere du Reclus de Molien*, on lit ces deux vers:

Homs *enfruns* et d'avères mains
Ne peut estre sans anemis.

TOULOUSE. Les bons étudians de Toulouse.

Chasseneux, en parlant de l'indiscipline des écoliers et des désordres qu'ils commettaient, cite le surnom donné à ceux d'Orléans, d'Angers, de Paris, de Pavie, de Turin, et il ajoute : « Cependant l'on dit de ceux de Toulouse : *les bons estuans* (étudiants) *de Tholouse*. »

(CHASSANEUS, *Catalogus gloriæ mundi*, part. 10, cons. 32.)

TOURAINE-ANJOU. Des Tourangeaux, Angevins
Bons fruits, bons esprits, bons vins.

« L'Anjou est un bon pays et fort agréable; il touche à la Touraine que l'on appelle le jardin de la France, et il y croist des « fruits aussi excellens. Il y a des grands hommes dans l'une et « l'autre de ces deux provinces, et qui ont donné des marques « de leur esprit et de leur savoir. La Touraines et l'Anjou produisent aussi de bons vins, que l'on transporte dans les pays étrangers, où ils sont estimés. »

(GAIGNIÈRES, Ms., *Prov. franç.*, t. I.)

TOURNAI. Buriers de Tornai.

Marchands de beurre de Tournai.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

TOURNON. Entre Tin et Tournon
Ne paist brebis ne mouton.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Tournon, ville du Languedoc, dans le département de l'Ardèche, communique par un pont avec la ville de Thain, dont elle est séparée par le Rhône.

TOURAINE. La Cataloine (*Catalogne*) tire à Touresne.

— Les Troglodites de Touraine
Ont pour maison herbes et graine.

TOURANGEAU. La Tourengeoise propre en cotte et plus en son cuir.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

TOURS. Coupes d'argent de Tors.

Dans le *Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Théorème*, on lit : « Mais j'ouis une fois un Parisien qui parlant des Tourangeaux les appela *Bougres* de Tours, c'est qu'il vouloit dire *Bougrans*, parce que les bougrans s'y font. »

— Li povre orgueillox de Tors.

Les pauvres orgueilleux de Tours.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII° siècle.

Ce dicton s'applique aux religieux des différents ordres mendiants qu'on trouvait en grand nombre à Tours. Dans une pièce de vers composée au XVI° siècle, intitulée *les Souhaits du Monde*, voici comment un frère mendiant s'exprime :

« En verité, pour tout mon beau souhait,
« Je souhaite herbes en ma besace,
« A desjuner avoir un œuf mollet,
« A disner humer la souppe grasse,
« Un grant godet en lieu d'une grant tasse
« Plein de vin blanc au retour de Matines. »

— Quand une femme de Tours met quelque chose en sa teste, les notaires y ont passé.

TROIES. Femme de Troye
Femme de proye.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Le commentaire ajoute : *De œconomia intelligitur.*

— Li cointerel de Troies.

Les aimables, les élégants de la ville de Troyes.

— Ribauz de Troies.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII° siècle.

— D'où viens-tu ? — Je viens de Troyes. — Qu'y fait-on ? — L'on y sonne.

(*Dicton popul. de la ville de Troyes*, cité par M. VALLET DE VIRIVILLE, p. 303 des *Arch. hist. du depart. de l'Aube, etc.*, in-8°, 1841.)

UZERCHE. Qui a maison à Uzerche a chasteau en Limousin.

« La seconde ville du bas Limousin est Uzerche, belle, gracieuse et tempérée, assise sur le torrent de Vezere, et presque imprenable, selon le jugement des hommes. Les eaux la de-

« fendent de tous côtés, et n'y a que deux avenues, mais si forte « qu'on dit communément : *Qui a maison à Luzerche a chasteau « en Lymousin.* »

(Duchesne, *Antiquités des villes de France*, t. I, p. 676.)

Vannes (province de), en Bretagne.

Voyez dans cette série au mot Breton.

Vanvres. Il est sur le four de Vanves.

Il est égaré.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 231.)

Vaugirard. C'est le greffier de Vaugirard, il ne peut écrire quand on le regarde.

« Cet homme tenoit son greffe dans un endroit fort obscur, qui « ne recevoit de jour que par une petite fenêtre. Si l'on se mettoit « devant lui il n'y voyoit plus, par conséquent ne pouvoit pas « écrire. »

Tuet, *Matinées senonaises*, p. 160.

On disait encore :

La burette du curé de Vaugirard.

Pour désigner une grande bouteille.

Oudin, *Curiosités françoises*, p. 66.

——— **Les députés de Vaugirard, ils sont un.**

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 151.)

——— **Tu viens de Vaugirard,**
Ta gibecière sent le lard.

Oudin, *Curiosités françoises*, p. 561.

Vendôme. Voirre de Vendôme.

Verrerie, vitrerie de Vendôme.

Verberie. Les sautriaux de Verberie.

Verberie, petite ville du département de l'Oise, autrefois dans l'Ile-de-France. Une compagnie de sauteurs ou jouteurs qui existait dans cette ville a donné lieu à ce sobriquet.

Verdun. Li musart de Verdun.

Les fainéants, les oisifs de Verdun.

Vermand. Les larrons de Vermand.

Vermand, bourg ancien de Picardie, dans le département de l'Aisne.

Tome I, page 36 des *Annales de Noyon* du père Levasseur, on lit : « Quand quelqu'un de ce lieu (*Vermand*) passe par les vil« lages d'alentour, et qu'il est reconnu pour tel, chacun le « houppe et crie après : « Voilà un des larrons de Vermand. »

[redacted]

VERMANDOIS. **Pois de Vermandois.**

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII° siècle.

VERSAILLES. **Aller à Versailles.**

Être renversé.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 569.)

VEXIN. **Fourment de Vestguessin.**

Froment, blé du Vexin.

VÉZELAI. **Lièvres de Vergelai.**

Lièvres de Vézelai en Nivernais.

—— **Estamine de Verdelay.**

Étamine de Vézelai.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIII° siècle.

VILLEJUIF. **C'est le chemin de Villejuif, Long-Boyeau.**

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 98.)

« Villejuif, situé à une grande lieue ou une lieue et demie du « centre de Paris, sur le haut de la colline où commence la lon- « gue plaine de Longboyau, etc. » (LEBEUF, *Histoire du Diocèse de Paris*, t. X, p. 38.)

VOSGES. **Le bois est cher en Vosge comme l'eau de la rivière.**

— **Les femmes de Vosge ne laissent jamais leurs masques à Vic ?**

— **Qui est cognu en Vosge n'est pas incognu partout.**

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

FIN DU TOME PREMIER.

LE LIVRE

DES

ROVERBES FRANÇAIS.

II.

[redacted]

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

[redacted]

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS,

PAR LE ROUX DE LINCY.

PRÉCÉDÉ D'UN ESSAI

SUR LA PHILOSOPHIE DE SANCHO PANÇA,

PAR FERDINAND DENIS.

TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ PAULIN, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE-ST.-GERMAIN, 33.
1842.

LE LIVRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.

SÉRIE N° VIII.

PROVERBES HISTORIQUES.

HISTOIRE DES DIFFÉRENTS PEUPLES ANCIENS ET MODERNES.

A beau jeu beau retour.

« Pendant la guerre que le roy Henry II fit en Italie, le duc « d'Albe assiégea Sanjac pendant trois semaines. Le maréchal de « Brissac assiégea à son tour Conis où il ne fut pas plus heureux « que le duc d'Albe. Si bien que les François reprochoient Sanjac aux Espagnols et les Espagnols reprochoient Conis aux « François, et l'on disoit : *A beau jeu beau retour.* »

(BRANTÔME, *Capitaines françois*, t. II, p. 72 de ses OEuvres compl.)

Amours et mariages qui se font par amourettes finissent par noisettes.

« Le mareschal duc de Bellegarde, l'un des favoris de Henri III, « ayant épousé sa tante la maréchale de Thermes, et ne la traitant pas trop bien, après en avoir été longtemps amoureux, on « disait à la cour que c'étoit pour pratiquer le proverbe : *Amours « et mariages*, etc. »

(BRANTÔME, *Capitaines françois*, t. IV, p. 102 des OEuvres compl.)

Appeller un chien pour deffaire le chrestien.

« Lorsqu'André Doria eut quitté le service de François Ier, « ce prince se trouva dans de grands embaras et perdit l'empire « de la mer qu'il avoit. Il fut obligé même pour se défendre contre Charles-Quint, d'emprunter les forces de sultan Soliman, « ce qui lui attira le reproche d'*appeller un chien pour deffaire le « chrestien.* »

(BRANTÔME, *Hommes illustres étrangers*, t. I des OEuvres compl.)

L'Appetit vient en mangeant.

S'il faut en croire Fleury de Bellingen, Amyot fit cette réponse à Henri III, qui s'étonnait que son ancien précepteur ne se contentât pas d'une abbaye dont, suivant son premier désir, il avait été pourvu ; mais l'évêché d'Auxerre étant venu à vaquer, Amyot le sollicita et l'obtint. Il répondit au roi qui lui rappelait que son premier vœu se bornait à un bon bénéfice : « Sire, l'appetit vient « en mangeant. »

Avoir du poil au milieu de la main.

Fleury de Bellingen donne à ce proverbe une origine historique : « Crassus ayant dit devant Agisis, ambassadeur de Seleucie, « qu'il lui répondroit dans cette province, celui-ci, étendant la « main, luy répliqua brusquement : *Il croistra du poil dans cette « main devant que tu ayes la liberté de voir la Seleucie.* » (P. 291.)

Aujourd'hui on applique ce proverbe aux ouvriers paresseux, et on dit à leur propos qu'ils leur croît du poil dans les mains.

Cervelles chaudes les unes avec les autres ne font jamais bonne soupe.

Voici à quel propos Brantôme cite ce proverbe : « Après que « mon dict sieur mareschal de Byron fut party de Guyenne, fut « en sa place subrogé le mareschal de Matignon un très fin et trinquart Normand, qui battoit froid autant que l'autre battoit chaud, « ce qui fist dire à la cour que le roy et la royne disoient qu'il « falloit un tel homme au roy de Navarre et au pays de Guienne, « car *cervelles chaudes*, etc. » (*Capitaines françois*, t. IV, p. 32, des Œuvres compl.)

C'est par la pioche et par la pelle qu'on bastit et qu'on renverse les citadelles.

« D. Juan d'Autriche jugea à propos, en 1578, de saper les « murailles de Philipeville. Sur quoy l'on cita cet ancien pro- « verbe qui couroit parmi les soldats. »

(DAVILA traduit par BAUDOUIN, in-fol. p. 536.)

Chacun est maître chez soi, dit le charbonnier.

Ou :

Par droit et par raison
Chacun est le maître dans sa maison.

« Le roi François Ier s'estant laissé emporter à l'ardeur de la « chasse, fut surpris de la nuit, et obligé, estant seul, d'en- « trer dans la loge d'un charbonnier qui ne le connoissant point, « le pria à souper. Lorsqu'il fut question de se mettre à table, il « prit la première place et il ne donna que la seconde au roy en « luy disant : chacun est maître chez soy, ensuite il luy dit de pren- « dre luy mesme à manger par où il voudroit, mais il ne faut « pas, adjouta-t-il, dire au grand nez que je vous ai fait manger

« de la vénaison. Le roy mangea fort bien, et le matin estant « venu il sonna du cor pour faire entendre où il estoit. A l'ar- « rivée de ses courtisans, le charbonnier creust estre perdu, mais « le roy le rassura en luy frapant sur l'épaule, et entre autres « récompenses octroya à sa considération que le trafic du char- « bon seroit exempt de tous impôts. »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. franç.*, p. 81.)

Chair de commissaire, chair et poisson.

« Ce proverbe pourroit bien être du tems des édits de pacifi- « cation (fin du XVIe siecle). Les commissaires chargez d'en faire « exécuter les conditions, étoient les uns catholiques les autres « réformez; et ces derniers mangeoient sans façon de la chair, « au lieu qu'aux autres il falloit du poisson. »

(*Ducatiana*, p. 477.)

Chastiez bien et récompensez de mesme.

« Ce proverbe vient du duc d'Albe qui commandoit les armées « de Philippe II, roy d'Espagne en Flandres. Ce général récom- « pensoit ses soldats sans aucun égar à la naissance, la seule va- « leur faisoit leur recommandation. Il avoit coutume de dire dans « la distribution des emplois : *Chastiez bien et récompensez de « mesme*, et vos armées seront pleines de vaillans soldats, paro- « les que l'on a depuis appliquées en plusieurs occasions aussy « bien qu'à la guerre. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 137.)

Chou pour chou.

« Un vieux gentilshomme, nommé Ussac, et l'un des plus zélés « huguenots de son temps, avoit esté persuadé par une des filles « de la reine, dont il estoit éperduement amoureux, de se faire ca- « tholique et de remettre la ville de la Réolle, dont il estoit gou- « verneur, entre les mains de la reine mere. Ce qu'entendu par « le roy de Navarre, qui estoit pour lors au bal à Auch, il sortit « sans être apperçu, monta à cheval avec plusieurs personnes de « distinction, et marcha à Florence dont il se saisit à *portes ou- « vertes*. La reine mere, qui estoit à Auch et qui croyoit que le « roy de Navarre y avoit couché, l'ayant appris n'en fit que rire « et en branlant la teste dit : Je voy bien que c'est la revanche « de la Réolle et que le roy de Navarre a voulu faire *chou pour « chou*, mais le mien est mieux pommé. »

(*Œconomies royales ou Mémoires de Sully*, ch. 10, année 1578.)

Corsaire à corsaire il n'y a rien à gagner que les barils des forçats.

Ou :

Corsaires contre corsaires ne font jamais bien leurs affaires.

André Doria, après avoir défié Barberousse, ayant évité de combattre quand ce corsaire se présenta, dom Ferdinand, roi de Sicile, en éprouva le plus grand chagrin. « On en parloit diver-

« sement, ajoute Brantôme, et l'on prétendoit qu'il y avoit quel-
« que secrète intelligence entre Barberousse et le mesme génois.
« Aussi parmi leurs esclaves le proverbe couroit : *Que corsario a*
« *corsario no ay que ganar que los barillos d'agua.* »

(Brantôme, *Capitaines étrangers.*)

De capricieux à capricieux, et de brave à brave malaisément la concorde y règne.

Brantôme cite ce proverbe à propos du rappel de M. de Biron de la province de Guyenne où le maréchal ne pouvait s'entendre avec le roi de Navarre. Ce dernier en fit même des remontrances à Henri III, et il lui déclara que si Biron demeurait davantage, il y aurait danger que la guerre ne recommençât. (Voyez Brantôme, t. IV des Œuvres compl., p. 19.)

De jeune diable vieux hermite.

Brantôme rapporte ce proverbe en ces termes : « Charles Quint « tant de fois auguste, après avoir affronté les rois ses voisins, « foudroyé toutes les parts de l'univers, della et tant d'armées, fait « mourir tant de millions personnes, ensanglanté les mers et la « terre, pris un pape et un roy de France, triomphé d'eux, et « voyant qu'il n'en pouvoit plus, se retira au service de Dieu et « soubsmettant à ses sévères commandements pour les observer, « et aussi pour pratiquer le proverbe : *De mozo diablo viejo hermitano*, de jeune diable vieux hermite. »

(Brantôme, t. I, p. 33 des Œuvres compl.)

Dieu me garde de la douce façon et gentile du prince de Condé et de l'esprit et du curedent de l'amiral.

Ce proverbe fut dit à propos de Louis de Bourbon, prince de Condé, et premier chef des Huguenots en France, et de l'amiral de Coligny. Le premier était de petite taille, mais vigoureux et adroit aux armes, soit à pied, soit à cheval. D'un abord doux et facile, Louis de Condé avait le visage toujours riant même quand il pâtissait, aussi avait-on fait sur lui cette chanson en forme de vaudeville citée par Brantôme :

Ce petit homme tant jolly
Toujours cause et toujours rit
Et toujours baise sa mignonne
Dieu gard de mal le petit homme.

Telle est l'origine de ce proverbe. Quant au curedent de l'amiral, Brantôme nous dit « qu'il en portoit toujours un, fust en la « bouche, ou sur l'oreille, ou en la barbe. »

(Brantôme, *Capitaines françois*, t. III des Œuvres compl., p. 3[illegible].)

Noël Dufail, dans ses *Contes d'Eutrapel*, fol. 107 r°, rapporte ainsi ce proverbe :

« De quatre choses Dieu nous garde :
« Des patenostres du vieillard,

« De la grand' main du Cardinal,
« Du curedent de l'Amiral
« Et la messe de L'Hospital. »

Dieu nous garde de la messe de M. de L'Hospital.

« Michel de L'Hospital, chancelier de France, estoit un grand « homme de justice et fort homme de bien et d'honneur et très « severe. On le tint pour long temps encore qu'il allast à la messe. « Ce qui faisoit dire le proverbe : *Dieu nous garde, etc.* »

(Brantôme, *Hommes illustres franç.*, t. II des Œuvres compl., p. 381.)

**Dieu nous garde du feu et de l'onde,
Et du regiment de Bulonde ?**

D'ennemy à grand ennemy il n'y a qu'à se garder.

Ce proverbe est cité par Brantôme à propos de la haine qui existait entre Louis de Bourbon, prince de Condé, et le duc d'Anjou (depuis Henri III). Ce dernier ayant appris que Montesquiou, le capitaine de ses gardes suisses, avoit déchargé son pistolet sur le prince qui s'était rendu prisonnier, « n'en fut nul « lement marry, mais très joyeux, car il avoit opinion qu'il luy « en eust fait faire de mesmes », dit Brantôme qui ajoute ce proverbe. (*Capitaines françois*, t. III des Œuvres compl.)

Esprit mutin qui ne demande que le hutin.

« Dans une lettre de Jehan Milet, évesque de Soissons sous le « roy Louis XI, escrite de Bruxelles le 21 aoust à Mre Charles de « Melun, chevalier, seigneur de Nantouillet, bailly de Sens, con- « seiller et chambelan du roy, il luy mande qu'il estoit naguères « en la cité de Liége fort occupé de la compagnie de M. de Liége « pour tendre à apointement et rompre le propos d'aucuns *qui ne* « *demande que le Hutin*.

« Jean du Tillet, evesque de Meaux, dans son *Abrégé des* « *Chroniques de France*, dit hutin quasi mutin. Effectivement le « mot de hutin signifioit anciennement noise. Et Froissart, ch. 15 « du Ier tome de son histoire l'employe dans ce sens-là. »

(*Manuscrit* Gaignières, *Prov. françois*, t. II.)

Faire comme le roy François fit devant Pavie, tirer jusqu'à la dernière pièce.

« François Ier, roy de France, donna la bataille de Pavie le 24 fé- « vrier 1524. Il s'engagea si avant dans la meslée qu'il y fut fait « prisonnier. La prise de sa personne fut la dernière pièce tirée en « cette fatale journée, parce qu'elle cousta beaucoup d'or et de « sang à la France. Depuis, quand on a voulu marquer quelqu'un qui « jouoit de son reste en quelqu'occasion, on s'est servi de ce pro- « verbe. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 106.)

Faire de pierre pain.

« Dragut, fameux corsaire turc, estoit d'une naissance très-

« obscure et pauvre. L'amitié de Barberousse lui procura du « commandement sur la mer, ce qui luy donna occasion de se « distinguer. Quoiqu'il fist dans la suite de tres belles actions et « tres surprenantes, il n'eust cependant jamais beaucoup de vais- « seaux sous luy, d'ou vient que ceux qui l'eslevoient au-dessus « d'Vachily, qui avoit fait plusieurs actions glorieuses avec de « grandes forces, disoient que *faire de pierre pain*, comme Dragut, c'est où estoit la peine. »

(Brantôme, *Capitaines illustres étrangers*, t. I, p. 286.)

Faire Ripaille.

« Amédée I[er], duc de Savoie, estant âgé de cinquante-six ans, « perdit Marguerite de Bourgogne, sa femme, qu'il laissa avec « plusieurs enfans. Lassé du monde, il remit ses estats à l'aîné « de son fils aîné, l'an 1439, et se retira à Ripaille, lieu solitaire « des appartenances d'un prieuré de l'ordre de Saint-Maurice, « fondé par ses prédécesseurs et rétabli par luy-mesme. Il y prit « l'habit d'hermite de l'ordre de Saint-Maurice, retenant seule- « ment pour le besoin de sa personne et de quelques serviteurs « qui s'y estoient retirés avec luy, vingt de ses domestiques. Au lieu « de se nourrir de racines et d'eau claire, il y faisoit une chère « si exquise, que depuis ce temps là, quand on veut parler de « quelqu'un qui faisoit bonne chère, on a dit : *faire Ripaille.* »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. franç.*, p. 96.)

Guerre sans feu ne vaut guères mieux qu'andouille sans moutarde.

On assure que Henri VI roi d'Angleterre répondit, en citant ce proverbe, aux habitants de Paris qui se plaignoient des ravages que les gens de guerre commettoient autour de la ville.

Il ne chassera jamais les Anglois hors de France.

François de Lorraine, duc de Guise, ayant pris Calais en 1558, acheva de chasser les Anglais de la France. Cette victoire contribua à lui acquérir une réputation très-méritée de grand homme de guerre. « Si bien, dit Brantôme, que c'estoit un vieux proverbe « parmy nous, quand nous voulions mesestimer un capitaine et « homme de guerre, on disoit : *Il ne chassera, etc.* »

(Brantôme, *Capitaines françois*, t. II, des Œuvres compl.)

Il faut se garder des patenostres de M. le Connestable.

Ce proverbe a été fait à propos d'Anne de Montmorency, connétable de France. Brantôme dit en parlant de lui : « ... Ne « manquant jamais à ses dévotions ny à ses prières, car tous les « matins il ne failloit de dire et entretenir ses patenostres, fust « qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il montast à cheval et allast « par les champs, aux armées, parmy lesquelles on disoit qu'il « falloit se garder des patenostres de M. le Connestable, car en « les disant ou marmottant, lorsque les occasions se presentoient, « comme force desbordement et désordre y arrivent maintenant,

...disoit : « Allez-moi pendre un tel ; attachez celui là à cet arbre ; taillez-moi en pièces tous ces marauds qui ont voulu tenir ce clocher contre le roy, bruslez-moi ce village.... et ainsi tels ou tels semblables mots de justice et police de guerre, sans se desbaucher nullement de ses *Pater*, jusqu'à ce qu'il les eust parachevez. » (*Capitaines françois*, Œuvres compl., t. II, p. 372.)

...y soit qui mal y pense.

« Édouard III roy d'Angleterre estant un jour avec Alix, comtesse de Salisbury, qu'il aimoit beaucoup, la jarretière de cette dame tomba, le roy la ramassa ; quelques-uns de ses courtisans se prirent à rire. Édouard, indigné, dit aussitôt : *Honny soit qui mal y pense*, pour monstrer qu'il n'y avoit rien que d'honeste dans l'inclination qu'il avoit pour la comtesse ; et pour donner plus d'esclat à l'action qui venoit de se passer et mortifier en mesme temps ceux qui avoient eus la hardiesse de s'en moquer, il institua, en 1350, un ordre qu'il appela *de la Jarretière*, à cause de la jarretière qu'il avoit ramassée, et ordonna que les mots qu'il avoit dit, *Honny soit qui mal y pense*, seroient mis en broderie dessus. »

« Depuis, quand quelqu'un qui n'a point de mauvaises intentions en faisant quelque chose est taxé ou accusé, on dit ce commun proverbe, *honny soit qui mal y pense*. »

(*Manuscrits* GAIGNIÈRES, *Prov. françois*, t. I.)

...ez faire à George, il est homme d'âge.

« Le cardinal Georges d'Amboise, ministre du roi Louis XII, avoit une grande autorité sur l'esprit de son maître. Lorsque l'on estoit embarassé sur quelques affaires importantes, ce cardinal avoit coutume de dire, parlant de luy-mesme : *Laissez faire Georges, il est home d'aage*, comme s'il eust voulu dire qu'il avoit assez d'expérience pour s'en tirer, parce que l'expérience est le fruit de l'aage. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 37.)

...é en est jesté.

Ce proverbe, qui s'applique aux circonstances désespérées, est emprunté au jeu de dés. S'il faut en croire Fleury de Bellingen, cette manière de parler remonte jusqu'à Jules-César, qui aurait dit en passant le Rubicon : *Alea jacta est*.

...secours des Vénitiens, trois jours après la bataille.

Ce proverbe courut après la journée de Marignan, les Vénitiens étant arrivés trois jours trop tard pour y prendre part. (Voyez les *Mémoires* de DU BELLAY, liv. I.)

...princes Lorrains ressemblent les coursiers de Naples qui sont longs et tardifs à venir, mais venant sur l'age ils sont très-bons.

Brantôme prête ce proverbe au roi François I[er], mais il l'applique à *Louis de Lorraine*, cardinal de Guise, qui avait plus em-

ployé sa jeunesse au plaisir qu'aux affaires ; mais il s'y appliqua si bien sur le tard qu'il mourut avec la réputation d'un très-sage prélat.

(*Capitaines et hommes illustres françois*, t. II des Œuvres compl.)

Méchant comme les mille diables.

Ce proverbe vient de la licence des gens de guerre au commencement du XVI[e] siècle. Sous prétexte qu'ils étaient mal payés, ces aventuriers commettaient toute espèce de désordres. L'une de ces troupes, dans le but d'inspirer plus de terreur, se faisait appeler *les mille diables.*

(MÉRY, *Histoire des Prov.*, t. II, p. 172.)

Moitié figue moitié raisin.

« Les Vénitiens faisoient autrefois le commerce de raisins de « Corinthe qui estoit rare et cher. Ceux du pays où ils le pre- « noient, voulant gagner davantage, s'avisèrent de mesler des « figues parmy le raisin de Corinthe. Cette fraude donna lieu au « proverbe qui veut dire moitié bon, moitié mauvais. »

(*Manuscrits* de GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. I.)

On ne sçauroit assez tost se défaire d'un fascheux et d'un importun.

Brantôme cite ce proverbe en parlant des importunités de Vely, ambassadeur de France à la cour de l'empereur Charles-Quint : l'empereur en fut si rebuté qu'il lui déclara tout net : « Monsieur l'ambassadeur, il faut que je vous dye que vous estes « fort fascheux et importun de me rompre la teste.... de me par- « ler et de me demander une chose où le roy n'y a non plus de « droit qu'en l'empire du Turc. »

(*Hommes illustres françois*, t. I.)

Où il y a tant de titres il n'y a guères de lettres.

Ce proverbe, que Fleury de Bellingen attribue au roi Louis XI, fait allusion à l'ignorance des grands seigneurs de ce temps, qui pour la plupart négligeaient les connaissances de l'esprit pour se livrer aux exercices des armes ou de la chasse. Bellingen se trompe quand il dit que Louis XI répétait ce proverbe par haine pour les sciences et pour les lettres. C'était plutôt chez ce prince une moquerie qu'une insulte. (Voyez l'*Étym. des Prov. franç.*, p. 196.)

Où les Rhéistres ont passé on n'y doibt point de dismes.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Par l'œil, l'oreille et par l'espaule,
Dieu a tiré trois rois de Gaulle.

Ou :

Par l'oreille, l'espaule et par l'œil,
Dieu a mis trois rois au cercueil.

Ces trois rois sont :

« Henri II, roy de France, blessé d'un éclat de lance dans

« l'œil, le 30 juin 1559, jouxtant dans la rue Saint-Antoine, à « Paris, contre Gabriel, comte de Montgomery, capitaine de la « garde Escossoise, dont il mourut au palais des Tournelles, le « 10 juillet suivant.

« François II, roy de France, mort aux estats d'Orleans le « 5 decembre 1560, d'un aposthume à l'oreille, âgé de dix-« sept ans. »

« Antoine de Bourbon, roy de Navarre, blessé à la tranchee, « au siege de Rouen, d'un coup de mousquet à l'espaule gauche, « dont il mourut à Landely, le 17 novembre 1562.

« Ce proverbe a esté fait par les Huguenots, qui l'ont estendu « en ces huit vers :

« Par l'œil, par l'oreille et l'espaulle
« Dieu a frappé trois rois en Gaulle.
« Par l'espaulle, l'oreille et l'œil
« Il en a mis trois en son cercueil.
« Par l'espaulle, l'œil et l'oreille
« Dieu a puny par grand merveille
« Antoine, François et Henry,
« Qui s'estoient bandés contre luy. »

(*Manuscr. de* Gaignières, *Prov. franç.*, t. I.)

Toulouse. C'est de l'or de Toulouse, il lui coûtera bien cher.

« De là en hors feut tenu comme chose certaine que « l'argent de Basché plus estoyt aux chicanous et recors « pestilenz, mortelz et pernicieux que n'estoyt jadis l'or « de Tholose, etc. »

(Rabelais, liv. IV, ch. 15.)

Cette façon de parler tire son origine du fait suivant : Le consul Q. Cepion s'étant emparé de la ville de Toulouse, trouva dans le temple d'Apollon cent mille marcs d'or et cent dix mille marcs d'argent que les Tectosages avaient enlevés du temple de Delphes. Cepion reçut l'ordre du sénat romain d'envoyer tout ce trésor à Marseille. Les conducteurs furent assassinés en route, tout l'argent fut enlevé. Cepion, accusé d'avoir commis ce crime à son profit, fut banni de sa patrie avec toute sa famille. L'or de Toulouse passa en proverbe, et fut regardé comme quelque chose de funeste par ceux qui le possédaient.

(Méry, *Histoire des Prov.*, t. III, p. 144.)

Vespres de Sicile, matines de France.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Ce proverbe rappelle deux des événements les plus célèbres de notre histoire, *les Vêpres de Sicile* et *la Saint-Barthélemy*. Ces deux faits sont trop connus pour que je les rapporte ici.

SÉRIE N° IX.

PROVERBES HISTORIQUES.

BLASONS. — DEVISES. — SURNOMS.

AGOULT. **Hospitalité et bonté d'Agoult.**

Voyez PROVENCE dans cette série.

AILLY. **Ailly, Mailly, Créquy.**

Tel nom, telles armes, tel cry.

Ces trois familles ont des armes parlantes et criaient leur nom pendant la bataille. (Voyez au sujet des familles qui avaient le droit de crier leur nom au moment de la mêlée, le chap 2 des *Recherches du Blason du père* MENESTRIER, 2e part.)

ALLEMAN. **Gare la queue des Alleman.**

« Dans quelques endroits du Dauphiné on dit proverbialement à ceux qui s'engagent dans une entreprise difficile : *Gare la queue des Alleman*. En d'autres termes : prenez garde aux conséquences. La splendeur de toute une race héroïque survit dans cette locution familière. Voici comment l'histoire en explique l'origine. Durant le XIIIe et le XIVe siècles, la région montagneuse qui s'élève entre le Drac et l'Isère, vers la jonction de ces deux torrents, était presque en totalité le domaine d'une immense famille de seigneurs qui portaient tous le nom de Alleman. Vizille, Séchilienne, Uriage, Vaulnaveys et les forêts de pins de Champrousse et de Chalanches, et les cimes glacées de la Belledonne étaient de ce côté les points principaux de leur domination. A eux encore appartenaient une partie de l'Oisans, Valbonnais, la rive droite de la Gresse, des châteaux sur toutes les grandes rivières qui se précipitent des Hautes-Alpes. Jamais souche féodale ne produisit plus de rameaux, et nulle part les membres d'une même famille ne se groupèrent autour de leurs chefs avec un soin plus jaloux. Tandis que dans la plupart des maisons nobiliaires la discorde, ou au moins l'indifférence, séparait les cadets des aînés, une tradition de famille, peut-être une association secrète et jurée de père en fils, retenait les *Alleman* dans l'affection mutuelle et dans la concorde. Les premiers nés, nourris dans les armes, perpé-

[redacted]

famille et défendaient le patrimoine ; les plus jeunes, a cléricature, peuplaient les presbytères et les prieu-ays dans le commerce et sous la protection de leurs gitre tous égalité parfaite. Ils se mariaient entre eux ; entre eux leurs différends, et en toute circonstance ent les uns aux autres un infaillible appui. Malheur à eat voisin qui eût troublé dans son héritage ou dans son le plus humble des Alleman. Sur la plainte de l'offensé Il de famille était réuni, la guerre votée par acclama-l'on voyait bientôt déboucher dans la plaine de Gre-bandes armées que guidaient au châtiment de l'agres-bannières d'Uriage et de Valbonnais. » (*Revue histo-Noblesse*, 6e livraison, article de M. Jules Quicherat, *lle des Alleman*.)

eur avec laquelle cette famille vengeait la plus petite encore venu le proverbe *faire une querelle d'Alleman*. ns ses *Curiosités françoises*, p. 162, écrit avec rai-*erelle d'Alleman*, fondée sur peu de sujet et facile à

DRÉE. Grandeur d'Alinge Coudrée.

AUD dans cette série.

. Pautes, Chambes et Tisons,

Sont d'Angoulesme les anciennes maisons.

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, p. 88.)

s. Riche d'Aperioculos.

ROVENCE, dans cette série.

bois est vert et les feuilles sont arses.

ison d'Arces a pris ceste devise du mot d'arses qui est e que son nom. Arses signifie bruslé. Apparemment que ison a voulu marquer qu'il y avoit en elle de la vigueur force, quoyque la signification de son nom ne dénote hose consommée. »

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, t. II, p. 63.)

AUPHINÉ dans cette série.

Gravité d'Arcussia.

ROVENCE dans cette série.

Visage d'Arvilars.

AUPHINÉ dans cette série.

sire d'Asnois

t la fleur du Nivernois.

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, p. 91.)

Indifférence des Asperlins.

VAUD dans cette série.

AUBERJON. **Maille à maille se fait le haubergeon.**

(RABELAIS, liv. III, ch. 42.)

« Le haubergeon estoit une espece d'armure ancienne qui se « faisoit de la mesme matiere que l'on a fait depuis les chemises « de maille. Ces mailles sont de petits aneaux de fer ou d'acier, « tenant l'un dans l'autre, pour en faire un habillement de telle « grandeur que l'on veut, et parce qu'il faut beaucoup de temps « et de patience pour faire un semblable ouvrage, on s'est servy « de ce proverbe pour marquer qu'il n'y a rien qu'on ne puisse « achever peu à peu en ne se rebutant point. »

Maille à maille un aubergeon,
Et peu à peu le borgeon.

La maison d'Auberjon a pour devise :

« Maille à maille se fait l'auberjon. »

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, 2e part. ; *de l'usage des Armoiries*, p. 53.)

AULBONNE. **Hospitalité d'Aulbonne.**

Voyez VAUD dans cette série.

AURAISON. **Ingéniosité d'Auraison.**

Voyez PROVENCE dans cette série.

BARAS. **Del Puechs en iou**
Garde te del Barascou.

Du Puy en bas garde-toi du petit Baras.

« Un seigneur de Baras qui commandoit en Quercy depuis la « ville du Puy jusques à l'entrée du Languedoc, a donné occa- « sion à ce proverbe, parce qu'il y estoit craint et abhorré, d'ail- « leurs de fort petite taille. Ce qui est exprimé par le mot Ba- « rascou, qui veut dire le petit Baras. La maison de Baras est « bonne et noble dans le Haut-Quercy, vers Figeac. »

Manuscrits GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. II.

BARRAS. **Fallace et malice des Barras.**

Voyez PROVENCE dans cette série.

BARONAT. **Vertu à l'honneur guide.**

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, 2e part., p. 60.)

BAUX. **Inconstance de Baux.**

Voyez PROVENCE dans cette série.

BEAUFORT. **Desloyauté de Beaufort.**

Voyez PROVENCE dans cette série.

BEAUFREMONT. **Riche de Chalon, noble de Vienne,**
Fier de Neufchatel, preux de Vergy ;

[redacted]

Et la maison de Beaufremont
D'où sont sortis les bons barons.

(Menestrier, *Recherches du Blason*, p. 83.)

...uvre ajoute à ces rimes : « Avant que nos ayeuls fussent ...onde, déja un commun langage couroit par la bouche des ...gongnons, et disoit on, etc. »

(*Melanges hist.* de Palfuvre, etc., p. 295.)

...ait. Amitié de Beaumont.

...yez Dauphiné dans cette série.

...u. A tout venant beau jeu.

...a maison de Beaujeu a pris ce proverbe pour devise, à ...e du nom de Beaujeu. »

(Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. 56.)

...ers (famille des).

...yez Dauphiné dans cette série.

Les males gens de Berzé.

...e chef de cette famille est cité tous les ans à la grande ...e de saint Vincent de Mascon, le jour de la feste de ce saint ...rtyr, et on les appelle à haute voix en ces termes : *Mala ...a Berziaci.* »

(Menestrier, *Recherches du Blason*, p. 85.)

...s. Vaillance de Blaccas.

...yez Provence dans cette série.

...n tout temps du blé.

... disoit aussi à propos de la maison de Lahaye, alliée à ... de Blé :

...onne est la haye autour du Blé.

(Menestrier, *Recherches du Blason*, p. 53.)

...y. Antiquité de Blonay.

...oyez Vaud dans cette série.

...s. Fidélité de Boliers.

...yez Provence dans cette série.

...aces. Vanité des Bonifaces.

...oyez Provence dans cette série.

...caut-Saintré.

Quand vient à un assaut
Mieux vaut Saintré que Boucicaut ;
Mais quand vient à un traité
Mieux vaut Boucicaut que Saintré.

Ou bien encore dans cette rédaction plus ancienne :

Assez plus vault en un assault
Saintré que ne fait Bouciquault,
Mais trop mieulx en un traité
Bouciquault que ne fait Saintré.

Ce dicton fait allusion au caractère de deux chevaliers français du règne de Charles V. Le premier fut maréchal de France fort expert au conseil, et l'un des négociateurs du traité de Bretigny.

Le second, Jehan de Saintré, chevalier, fut sénéchal d'Anjou et du Maine, et prit une grande part aux guerres contre les Anglais. Il eut dans sa jeunesse quelques aventures galantes avec une princesse de la maison de France, ce qui donna lieu à un roman fort connu, intitulé *Histoire du petit Jehan de Saintré et de la Dame des belles cousines*. Au chapitre 47 de ce roman, il est parlé de l'amitié qui liait entre eux Boucicaut et Saintré; et l'auteur, Antoine de Lasalle, qui écrivit ce roman en 1460, cite ce proverbe comme étant en usage parmi les hérauts d'armes. « Et jaçoit ce que Bou« siquault fust très vaillant chevalier, outre plus estoit-il subtil « et attrempé plus que Saintré n'estoit. Et aussi au faict d'armes, « Saintré estoit tenu le plus vaillant; et pour ce les héraulx et les « roys d'armes en firent un commun proverbe, etc. »

BOUILLÉ. Riche Bouillé
Noble Vassé.
(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, 2e part., p. 83.)

CABASSOLE. Prud'homie de Cabassole.
Voyez PROVENCE dans cette série.

CANDOLE. Envieux de Candole.
Voyez PROVENCE dans cette série.

CASTELLANE. Dissolution de Castellane.
Voyez PROVENCE dans cette série.

CASTILLON. Bonté de Castillon.
Voyez PROVENCE dans cette série.

CÉRIAT. Politique de Cériat.
Voyez VAUD dans cette série.

CHALON (famille de).
Voyez BEAUFREMONT dans cette série.

CHAMBES (famille de).
Voyez ANGOULESME dans cette série.

CHANDIEU. Piété de Chandieu.
Voyez VAUD dans cette série.

Cœur (Jacques). A cœur vaillant et montant
Rien difficile ne pesant.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie siècle.

——— A cueur vaillant rien impossible.
(*Prov. communs*.) xve siècle.

Jacque Cœur, argentier du roi Charles VI, célèbre par les grandes richesses qu'il avait amassées et le procès qui fut cause de sa ruine, avait pris pour devise ce proverbe.

Coucy. Je ne suis roy ne prince aussy,
Je suis le seigneur de Coucy.

On disait encore :

Prince je ne daigne, roi je ne puy,
Je suis le sire de Coucy.

On peut consulter sur la maison de Coucy l'*Essai sur la Vie et les Chansons du châtelain de Coucy*, publié en 1830 par M. Francisque Michel. On peut voir aussi les *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy*. Paris, 1781, 2 vol. in-18.

Créquy (famille de).
Voyez Ailly dans cette série.

Dauphiné (famille du).
Arces, Varces, Granges et Comiers,
Tel les regards qui ni les ose ferier (*frapper*)
Mais gare la queue d'Alleman et des Brangiers.

Vulson de La Colombière rapporte les attributs de quelques familles du Dauphiné, et dit qu'il les a tirés derrière une vie manuscrite du chevalier Bayard.

Parenté d'Alleman.	Amitié de Beaumont.
Prouesse de Terrail.	Bonté de Granges.
Charité d'Arces.	Force de Commiers.
Sagesse de Guiffrey.	Mine de Theys.
Loyauté de Salvaing.	Visage d'Arvillars.

Débander l'arc ne guérit pas la playe.

« Ce proverbe vient de Réné duc d'Anjou, surnommé le Bon
« roy de Sicile. Ce prince ayant perdu Isabelle de Loraine, sa pre-
« mière femme, qu'il aimoit éperduement, laquelle mourut le
« pénultiesme février 1453, prist pour devise un arc à la turque
« dont la corde estoit rompue, avec ces mots :

« *Arco perlentare plaga non sana*,

« Débander l'arc ne guérit pas la playe, voulant marquer par là
« que la mort de la reine sa femme n'avoit point effacé de son cœur
« l'amour qu'il avoit pour elle. Cette devise, qui depuis a passé en

« proverbe, s'applique aussy aux chagrins, aux injures et à une « infinité d'autres choses dont la mémoire ne s'efface pas avec le « sujet qui les a causées. »

Manuscrits GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. I.

DISEMIEUX. Il n'est nul qui dise mieux.

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, p. 54.)

ENNEZEL. Vivacité d'esprit des Ennezel.

Voyez VAUD dans cette série.

ESPIARD. Qui a affaire aux Espiard
Il s'en repand tost ou tard.

« C'est une famille de Dijon, qui est dans la robe dont on a fait « proverbe, apparemment au sujet de quelque mécontentement « qu'ils ont donné à quelqu'un. Le sieur Palliot, historiographe et « imprimeur à Dijon, le cite à l'occasion d'un procès qu'il avoit « avec eux, en 1693, pour estre payé d'une généalogie qu'il leur « avoit faite. »

Manuscrits GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. II.

ESTAVAYE. Noblesse d'Estavaye.

Voyez VAUD dans cette série.

FORCALQUIER. Communion de Forcalquier.

Voyez PROVENCE dans cette série.

FOURBINS. Vivacité d'esprit de Fourbins.

Voyez PROVENCE dans cette série.

GADAGNE (la maison de).

Voyez GROLÉE dans cette série.

GARD. Chicane de du Gard.

Voyez VAUD dans cette série.

GENDRE (le). Qui a des filles aura des gendres.

La famille de Le Gendre, tombée avec substitution dans celle de Neufville de Villeroy, porte pour armes d'azur à la face d'argent accompagnée de trois testes de filles chevelées d'or. Le père Menestrier prétend que ces armes font allusion au proverbe *qui a des filles aura des gendres*. (Voyez *Usage des Armoiries*, t. I, p. 37.)

GENOS (famille de).

Voyez MACAINS dans cette série.

GERENTE. Subtilité de Gerente.

Voyez PROVENCE dans cette série.

GINGINS. Hautesse du cœur de Gingins.

Voyez VAUD dans cette série.

GLANDEVEZ. Témérité et fierté de Glandevez.

Voyez PROVENCE dans cette série.

GOJON. Jamais Gojon fut ou poisson ou homme ne valut rien.

Brantôme raconte que madame de Dampierre, qui n'aimait pas le maréchal de Matignon, s'en alloit disant partout « que son ha-« leine prout plus qu'un aucun de retraict, et qu'elle ne compre-« noit pas comment la reine pouvoit s'en servir comme chevalier « d'honneur en l'absence de M. de Lansac. Elle ne l'appeloit ja-« mais que *Gojon*, ajoute Brantôme, parce que c'étoit son sur-« nom, et *que Gojon fut ou poisson ou homme, ne valut rien.* » (*Capitaines françois*, Œuvres compl., t. IV, p. 38.)

GRANGES. Bonté de Granges.

Voyez DAUPHINÉ dans cette série.

GRANSON. A petite cloche grand son.

« La maison de Grandson a pris ceste devise qui a passé en « proverbe, et que l'on aplique à ceux qui avec de petittes appa-« rences sont capables de faire de grandes choses. »

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, t. II, p. 53.)

GRASSE. Sottise de Grasse.

Voyez PROVENCE dans cette série.

GRIMAUDS. Finesse de Grimauds.

Voyez PROVENCE dans cette série.

GROLÉE.

On dit dans le Lyonnais, de ceux qui dissipent beaucoup de biens que

Quand ils auroient
Les biens de Grolée et de Gadagne
Il les mangeroient.

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, 2e part., p. 80.)

Ces deux maisons étaient riches et puissantes.

GUIFFREY. Sagesse de Guiffrey.

Voyez DAUPHINÉ dans cette série.

GUISE. Ceux de Guise mettent les rois de France et leurs enfants en chemise.

Brantôme prétend que François II avait dit ce proverbe parce que le grand duc de Guise s'était fort enrichi sous son règne, sous celui de Henri II son père, et de Charles IX. (*Hommes illustres françois.*)

GUISE (DE). La devise de M. de Guise : A chacun son tour.

« Ceste devise, que prit la maison de Guise dans le temps de la

« maîtresses que l'on dist ce commun proverbe en ce pays là : « *Elle est de Saint-Julien, elle a mauvaise teste.* »

Saint-Julien de Baleurre, dans ses *Mélanges historiques*, p. 418, nous a lui-même fait connaître l'origine de ce proverbe.

La Chambre.

Voyez Miolans dans cette série.

Lavigny. Gaillardise de Lavigny.

Voyez Vaud dans cette série.

Le Chat de Kersaint. Mauvais chat, mauvais rat.

« La maison de *Le Chat de Kersaint*, de Bretagne, a pris ce « proverbe pour sa devise, par rapport à son nom. »

(Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. 54.)

Le Maistre. Si les valets ont la peine
Le maistre a les soucis.

Ce proverbe, qui avait paru simple jusqu'ici, se trouve historique par l'explication qu'en donne le père Menestrier dans son usage des armoiries. Le nom de Le Maître et de Soucy qui se trouvent dans ce proverbe font, selon cet habile jésuite, une allusion au nom et aux armes de la famille de Le Maistre, qui est considérable dans la robe.

Elle porte d'azur au soucis d'or, ce qui lui a fait faire l'application de ce proverbe.

Lois. Mesnage des Loys.

Voyez Vaud dans cette série.

Loubières. Légèreté de Loubières.

Voyez Provence dans cette série.

Lugny. Il n'y a oiseau de bon nid
Qui n'ait plume de Lugny.

« On disoit ce proverbe en Bourgogne de la maison de Lugny, « parce que ceste maison avoit possédé beaucoup de terres qui « en avoient esté desmembrées par les alliances. »

(Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. 80.)

Lupé. Brave comme le bastard de Lupé.

C'est-à-dire bien et magnifiquement habillé.

Michel Bastard de Lupe fut fait un des gentilshommes de la maison du roy, le 20 may 1495, en la place de Louis Dulaut, et il l'estoit encore en 1505.

Dans les *Adages françois*, imprimés à la fin du XVIe siècle, on trouve :

Brave comme un bastard de Lupin.

Maillardoz. Gravité de Maillardoz.

Voyez Vaud dans cette série.

Mailly (la famille de).

Voyez Ailly dans cette série.

Malains (la maison de), en Bourgogne.

Qui veut sçavoir des Malains la noblesse,
L'aille chercher à Genos dans la Bresse.

Un Odet de Malain, seigneur de Luz, épousa, vers 1470, Jeanne de Genod, d'une maison très-ancienne de Bresse.

(Menestrier, *Recherches du Blason*, 2e part., p. 80.)

Martine. Accortise de Martine.

Voyez Vaud dans cette série.

Menton.

Voyez Terny dans cette série.

Mestral-Aruffens. Richesse de Mestral-Aruffens.

Voyez Vaud dans cette série.

Mestral-Payerne. Naïveté de Mestral-Payerne.

Voyez Vaud dans cette série.

Mevillan. Milan a fait Mevillan et Chasteaubriant a défait et perdu Milan.

M. de Lautrec, gouverneur de Milan, sut y amasser de si grands biens qu'il en fit bâtir le château de Mevillan en Bourbonnais, l'une des belles et superbes maisons de France, dit Brantôme, qui ajoute : « Il estoit hardy et brave, mais il n'estoit « point propre pour un tel poste ; il s'y conduisit si mal, et donna « tant d'occasions de faire des plaintes contre lui et contre sa « manière trop sévère, qu'il eust esté perdu sans le crédit de sa « sœur (madame de Châteaubriant, maîtresse de François Ier). « Mais en le voulant maintenir dans ce gouvernement, elle fut « cause de la perte de Milan : les ennemis l'en chassèrent. »

Miolans. N'en déplaise à *Miolans*
La Chambre passe devant.

« Ce proverbe se disoit en Savoie, et ce fut peut estre la cause « de la devise de Miolans qui estoit *force m'est*, comme si elle eust « voulu dire qu'il lui estoit force de céder. »

(Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. 80.)

Montgomery. Partage de Montgomery, tout d'un côté et rien de l'autre.

« Les anciennes coutumes de Normandie accordoient aux « ainés de la famille de Montgomery la plus grande partie des « biens. »

(*Ducatiana*, p. 526.)

Montmurat-Naucase. S'en Arverny noublesso se perdio
A Monmurat ou à Naucase se troubario.

S'en Auvergne la noblesse se perdait, à Montmurat ou à Naucase elle se trouverait.

Montmurat, *Naucase* sont deux bonnes maisons d'Auvergne, proche Aurillac.

(*Communiqué à Gaignières*, par M. l'abbé d'Aignac.)

Morlaix. S'ils te mordent mors-les.

« La maison de Morlaix, en Bretagne, a pris ce proverbe pour devise, par allusion au nom de mors-les qui se trouve à la fin. »

(Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. 59.)

Mipont. Mipont difficile à passer.

Devise de la famille de Mypont, en Bourgogne.

(Menestrier, *Recherches du Blason*, 2e part., p. 53.)

Neufchatel (famille de).

Voyez Beaufremont dans cette série.

Nom. Bon nom, bon.

(*Recueil de* Gruther.)

— Au surnom cognoit-on l'homme.

(*Prov.* de Jean Mielot, Ms.) xve siècle.

Ce proverbe vient de la manière dont les surnoms ont été employés en France. Jusqu'au xe siècle environ, le nom patronymique, ou *nom de baptême*, fut seul en usage. Depuis le xie, les nobles joignirent au titre qu'ils portaient le nom de leur fief ou seigneurie. Dès le xiie, des surnoms furent appliqués à chaque individu, afin qu'ils pussent être distingués, soit de leurs parents, soit de leurs concitoyens baptisés sous le même nom qu'eux. Ces surnoms furent empruntés, pour les nobles à leurs fiefs ou terres patrimoniales, pour les bourgeois à quelques signes caractéristiques particuliers à leur nature; pour les vilains et artisans aux professions qu'ils exerçaient. D'autres faits donnèrent encore naissance aux surnoms. On peut voir à ce sujet le travail de M. de Salverte, sur les noms d'hommes, de peuples, de lieux, t. II, p. 230. — On peut consulter aussi pour les noms propres français, Fallot, *Recherches sur les formes grammaticales de la Langue française et de ses dialectes*, p. 175, Paris, 1839, in-8°. *Histoire de la formation de la Langue française*, p. 252, par M. Ampère, Paris, 1841, in-8°.

Orléans. Les armes d'Orléans, des lambeaux.

Le lambel ou lambeau, tel qu'il est dans les armes des ducs d'Orléans, fils de France, est une brisure qui a trois pendants; ces pendants sont comme des lambeaux et pièces d'un drap déchiré. Budée les appelle *lambos*, de là est venu ce proverbe, dont

on se sert en parlant d'un habit qui a des loques ou pendeloques, en disant : il porte *les armes d'Orléans, des lambeaux.*

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 323, Palliot, *Science des Armoiries*, p. 403.)

Pautes (famille de).

Voyez Angoulême dans cette série.

Pesmes. Bonté de Pesmes.

Voyez Vaud dans cette série.

Piqueny. Piqueny, Moreuil et Roye
Sont ceints de mesme courroye.

(Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. 83.)

Pontevez. Prudence de Pontevez.

Voyez Provence dans cette série.

Porcellets. Grandeur des Porcellets.

Voyez Provence dans cette série.

Praroman. Générosité de Praroman.

Voyez Vaud dans cette série.

Provence (noblesse de).

On lit dans les *Recherches du Blason* du père Menestrier, 2e part., p. 83 :

« Cesar Nostradamus, en son *Histoire de Provence*, dit qu'on « trouva sur la couverture d'un livre les sobriquets des principales « familles de Provence, écrits de la main de René, roy de Sicile « et comte de Provence. »

Hospitalité et bonté d'Agoult.
Libéralité de Ville Neufve.
Dissolution de Castellane.
Sagesse de Rambauds de Simiane.
Fallace et malice des Barras.
Simplesse de Sabran.
Fidélité de Boliers.
Constance de Vintimille.
Témérité et bonté de Glandevez.
Prudence de Pontevez.
Inconstance de Baux.
Envieux de Candole.
Communion de Forcalquier.
Riche d'Aperiocules.
Desloyauté de Beaufort.
Gravité d'Arcussia.
Sottise de Grasse.
Vaillance de Blacas.
Opinion de Sade.
Peu d'homme de Cabassole.
Bonté de Castillon.
Subtilité de Gerente.
Ingéniosité d'Auraison.
Finesse des Grimaults.
Grandeur des Porcellets.
Vanité des Bonifaces.
Vivacité d'esprit des Forbins.
Légèreté de Coutières.

Puy (du). N'est noble qu'à demy
Qui n'est de la race du Puy.

« La maison Du Puy, en Touraine, est bonne et ancienne ; elle

ssédé la terre de Basché, ce qui a fait dire ce proverbe
le canton où elle habitoit. »

(Notes manuscrites de l'abbé de VILLELOIN, *Ms. Gaignières*.)

' En peh Amser Quelen.

oute saison il faut prendre conseil.

maison de Quelen, originaire de Bretagne, est illustre. Le
r du nom qui soit bien connu est Ivon de Quelen; il vivait
2. L'un des derniers est Hyacinthe Louis de Quelen, arche-
de Paris, mort à Paris, en décembre 1839. Voyez sur
mille, dans *le Mémorial historique de la Noblesse*, de jan-
40, une généalogie assez étendue, dressée par M. T. de
, ancien élève pensionnaire de l'École des Chartes, em-
à la section historique des Archives du royaume.

s DE SIMIANE. Sagesse de Rambauds de Simiane.

z PROVENCE dans cette série.

s (la famille de).

z RUBEMPRÉ dans cette série.

famille de).

z RUBEMPRÉ dans cette série.

e craint ni les Rez ni les tondus.

rigine de ce proverbe vient de Champagne. Il y a près de
cents ans qu'une famille de Troyes, dont le surnom étoit
, s'étoit rendue redoutable par ses richesses et sa grande
ité, de sorte qu'on avoit coutume, quand on vouloit mena-
uelqu'un : Je le diray ou feray sçavoir au Rez. Un bon
agnon de ce temps là, fasché qu'on luy eust fait trop sou-
ette menace, respondit en colère : Je ne crains ni les Rez
tondus, faisant un équivoque sur le mot de rez, qui signi-
urellement razé. »

(*Etym. des Prov.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 294.)

ERE. Gens de M. de Roquelaure qui toque l'un
l'autre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 249.)

s. Rubempré, Rembures et Renty,
Belles armes et piteux cry.

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, 2e part. p. 83.)

. Simplicité de Roverea.

z VAUD dans cette série.

Simplesse de Sabran.

z PROVENCE dans cette série.

. Jugement de Sacconay.

z VAUD dans cette série.

Sado. Opinion de Sado.

Voyez Provence dans cette série.

Saint-Moris. Les bons seigneurs de Saint-Moris
Et de ceux de Berzé.

(Menestrier, *Recherches du Blason*, p. 85.)

Salveing. Loyauté de Salveing.

Voyez Dauphiné dans cette série.

Senarclens. Vanité de Senarclens.

Voyez Vaud dans cette série.

Signeux. Sagesse de Signeux.

Voyez Vaud dans cette série.

Solara. Tel fiert qui ne tue pas.

« La maison de Solara, en Piedmont, a pris ce proverbe pour « devise. »

(Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. [illegible])

Tavel. Prudence de Tavel.

Voyez Vaud dans cette série.

Terny. *Terny, Viry, Compey*
Son le meillou maison du Genevey,
Salenove e Menton
Ne le craignon pas d'un bouton.

Guichenon rapporte ce proverbe en son *Histoire de Bresse* dans l'éloge de la maison de Menthon.

Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. [illegible]

Theys. Mine de Theys.

Voyez Dauphiné dans cette série.

Tisons.

Voyez Angoulême dans cette série.

Valois. Les Valois favorisent la noblesse,
Les Bourbons les valets.

Varoquier. Je te donneray les armoiries de Varoquier.

« On dit ce proverbe pour dire je te donneray un soufflet, [illegible] « que la famille de Varoquier, à Paris, porte pour armes [illegible] « main ap[illegible]. »

Menestrier, *Recherches du Blason*, t. II, p. [illegible])

Vassé (famille de).

Voyez Bourbon dans cette série.

[redacted]

noblesse du pays de).

s les *Recherches* du père Menestrier, sur le blason, 2e part., on lit sur la noblesse du pays de Vaud, les détails suivans :

ur d'Alinges Coudrée.	Audace de Gumoens.
té de Blonay.	Accortise de Martine.
é d'Estavaye.	Politique de Cerjat.
sé de Vilarzel.	Ingénuité de Sacconay.
e du cœur de Gingins.	Chicane de du Gard
de Joffray.	Naïveté de Mestral-Payerne.
Chandieu.	Gravité de Maillardoz.
e Pesmes.	Simplicité de Roverea.
se de Mestral-Aruffens.	Gaillardise de Lavigny.
lité de D'Aulbonne.	Mesnage des Loys
e de Tavel.	Vivacité d'esprit de Ennezel.
de Signeux.	Vanite de Senarclens.
ité de Praroman.	Indifférence des Asperlins.
eté de Dortan.	

UR. Ventadour vante,
Pompadour pompe,
Turenne règne,
Et Chasteauneuf ne les craint pas d'un œuf.
Descars, Richeux,
Bonneval noblesse.

lit ce proverbe en Limousin.

(MENESTRIER, *Recherches du Blason*, t. II, p. 90.)

famille de).

ez BEAUFREMONT dans cette série.

(famille de).

ez BEAUFREMONT dans cette série.

L. Franchise de Vilarzel.

ez VAUD dans cette série.

EUFVE. Libéralité de Ville-Neufve.

ez PROVENCE dans cette série.

ILE. Constance de Vintimille.

ez PROVENCE dans cette série.

amille de).

ez TORNY dans cette série.

SÉRIE N° X.

PROVERBES HISTORIQUES.

NOMS PROPRES EN GÉNÉRAL.

Adonias. Le banquet de Adonias.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Ancre (maréchal d'). Barbouillé d'ancre.

« C'est-à-dire noir comme un diable. La pluspart des princes « de France estant retirez de la cour, pendant la faveur du maréchal d'Ancre, et poursuivy par les troupes du Roy du nom « duquel se servoit ce maréchal, apelloient dans ce sens là les « officiers et les soldats de ces troupes : *Barbouillez d'ancre*. Et « mesme après la mort du maréchal d'Ancre, arrivée en 1617, « qui donna la paix, ces soldats congédiés repassant par les villes, « les enfants couroient par troupes après eux en criant : *Aux barbouillez d'ancre, aux barbouillez d'ancre.* »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov franc.*, p. 21.)

Archambaut. C'est la mesnie (*famille, maison*) d'Archambaut plus en y a et pis vaut.

Arétin. Que l'Arétin descrit de fous.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Aristote. Faire la barbe d'estoupes à Aristote.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) xvie siècle.

—— **Qui a passé par l'Aristote entend bien le pontifical.**

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Aubigny. Dieu nous garde de la mémoire du père d'Aubigny.

—— **Qui cerche butin et victoire**
N'aille à la suite d'Aubigny.

—— **Qui veut sçavoir l'art de mémoire.**
Ne soit disciple d'Albigny ?

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) xvie siècle.

AUGUSTE. Soyez plus heureux que Auguste, meilleur que Trajan.

(BOVILLI Prov.) XVIe siècle.

**BABION. Qui bale (*vanne*) sans son.
Ressemble Babion.**

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

Ce proverbe fait allusion au principal personnage d'une comédie latine, assez connue pendant le moyen âge, et dont M. Thomas Wright, jeune archéologue anglais, d'un grand mérite, a publié un bon texte en 1838. La *Comédie de Babion* (*Comedia Babionis*) paraît avoir été composée à la fin du XIIe siècle. Babion, prêtre païen, marié, élève avec lui une jeune fille, sa pupille, nommée Viola. — Il l'aime secrètement, et a si peur d'être découvert, qu'il donne à manger aux chiens les meilleurs morceaux, de peur que ceux-ci ne parlent aux passants de son amour. Le proverbe a rapport à cette dernière circonstance. — Il signifie qu'on ne doit pas, comme Babion, faire des choses inutiles. (Voyez le texte de cette comédie, page 65 du volume intitulé : *Early Mysteries, and others latin poemes of the twelfth, and thirtheenth centuries, etc.,* by THOMAS WRIGHT. London, 1838, in-8.)

BARDOU. Bonjour, Bardou.

C'est un mot antique : bonjour, monsieur le badin, monsieur le sot.

(OUDIN, *Curiositéz françoises*, p. 31.)

BARTOLE. A Balde Bartole.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

—— Résolu comme Bartole.

Barthole, fameux jurisconsulte italien, naquit l'an 1309 et mourut en 1355. Il joignit à beaucoup d'habileté dans la pratique une profonde étude du droit qu'il professa en différentes universités, pendant plusieurs années. Ses décisions et les résolutions qu'il donnait des plus grandes difficultés, étaient toujours justes et fort admirées. Pasquier dit que les arrêts du Parlement de Paris étaient conformes aux résolutions de Barthole. De là est venu le proverbe. Le vulgaire s'en est servi quelquefois mal à propos pour désigner un homme obstiné et opiniâtre. (Voyez PASQUIER, *Recherches,* liv. VIII, chap. 14.)

—— Il sçait son Bartole comme un cordelier son *domire secure*.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Tu es parent de Barthole qui vendit sa vigne pour faire des provins?

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVIe siècle.

Basché. C'est comme aux noces de Baché.

Se dit quand les recors sont battus par ceux qu'ils allaient prendre.

On peut lire dans Rabelais, liv. IV, chap. 15, comment le seigneur de Basché, sous prétexte d'observer une ancienne coutume qui consistait à se donner des coups de poings après les noces, faisait semblant de célébrer le mariage d'un de ses gens, toutes les fois que les huissiers venaient pour le saisir, et les renvoyait après les avoir bien battus.

Rabelais termine le chapitre en disant : « Depuis feut le dit seigneur en repos, et les nopces de Basché en proverbe commun. »

D'Aubigné commence le chapitre 5 du liv. III de son *Baron de Fæneste*, par ces mots :

« Là dedans y a bien pis qu'aux noces de Baché. »

Bayard. Bayard de trois, cheval de roy,
Bayard de quatre, cheval de fol,
Bayard d'un ne le donnez à aucun.

Gomes de Trier, *Jardin de Récréation*. XVIe siècle.

Bayard. Ce mot, devenu aujourd'hui un nom propre, voulait dire un cheval bai. C'est le sens qu'il a dans ce proverbe.

Béatrix. Dame Bietrix qui porte les patenostres et jamais ne les dict.

(*Bonne Responce à tous propos.*, XVIe siècle.

Bertaut. Le compte à Jean Bertaut, vingt et onze.

Justement ce qu'il faut pour achever un compte.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 114.)

Berthe. Ce n'est plus le temps que Berthe filoit.

Bonne Responce à tous propos. XVIe siècle.

— Du temps que la reine Berthe filait.

On se sert communément de ce proverbe pour rappeler l'ancien temps ou le *bon temps*. Il est assez difficile de dire avec certitude quelle reine ce proverbe désigne, et différentes opinions ont été émises à ce sujet. Bullet, dans ses *Dissertations sur la Mythologie française*, p. 60, avance, non sans raison, que c'est la première femme du roi Robert, Berthe, veuve du comte de Blois, que les censures de Grégoire V obligèrent à quitter son second mari. Il soutient contre l'opinion de l'abbé Lebeuf, que cette reine Berthe est celle que l'on représente au portail de plusieurs cathédrales avec un pied d'oie. Il cite à ce sujet les *Contes d'Eutrapel*, p. 95 r°, où un homme jure *par la quenouille de la reine Pédauque de Tholose*. Leduchat, page 199 du *Ducatiana*, dit que cette Berthe était reine de Bourgogne.

Berthol. Il est bon que Berthol boive, si la bouteille est pleine.

(Gomes de Trier, *Jardin de Récréation*, XVIe siècle.)

Bertrand. Déchausser Bertrand.

Faire la débauche, manger et boire outre mesure de manière à être malade. On lit dans les *Serées* de Guillaume Bouchet, sect. Ire : « Il se peut que quelqu'un estant bien yvre, avoit déchaussé Bertrand son valet, au lieu de se faire deschausser par « lui, comme aux *Saturnales*, pendant la débauche desquelles « le valet bien sou se faisoit servir par son maistre encore plus « sou. »

Biron. Tu as trouvé ou appris cela dans les tablettes de Biron.

Brantôme, qui cite ce proverbe dans le discours consacré au maréchal de Biron et à son fils, dit en parlant du maréchal : « Il « avoit fort aymé la lecture et la continuoit quand il avoit loisir et « retenoit fort bien. Dès son jeune âge il avoit esté curieux de « s'enquerir et sçavoir tout, sy bien qu'ordinairement il portoit « dans sa poche des tablettes, et tout ce qu'il voyoit et oyoit de « bon aussitost il le mettoit et escrivoit dans les dites tablettes, si « bien que cela couroit en la cour en forme de proverbe, quand « quelqu'un disoit quelque chose, on luy disoit : *Tu as trouvé ou « appris cela dans les tablettes de Byron.* Mesmes le greffier fol « du roy Henry juroit quelquefois par les divines tablettes de « Byron. » (*Capitaines françois*, t. IV des Œuvres compl., in-8°, p. 23.)

Bouillon. Commande M. le duc de Bouillon
Où personne ne fait raison.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

Borsia. Ce n'est plus le temps du duc de Borsia ?

(Gomes de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

Bourbon. Bourbon marche devant.

Ce dicton rappelle le connétable de Bourbon, fameux capitaine français du XVIe siècle, qui, après avoir servi quelque temps François Ier, embrassa le parti de l'empereur Charles-Quint. On sait qu'un procès qui lui fut intenté assez injustement, à propos de ses biens, indisposa le connétable et l'engagea à suivre le parti de Charles-Quint. Rebuté bientôt par la cour impériale, Bourbon se jeta dans des expéditions aventureuses, et vint mettre le siége devant Rome. Il fut tué en donnant le signal de l'assaut, et comme dit l'une des chansons faites à ce sujet :

Un coup d'artillerie fut son dernier remord,

au moment où il disait : *Bourbon marche devant.* (Voyez dans Brantôme, *Vie des Capitaines françois*, t. I, p. 160.)

Boyau. La maison de monsieur Boyau, couverte d'ardoise sur le devant et de chaume sur le derriere.

(Oudin, *Curiositez françoises*, p. 388.)

Caboche. En avoir dans la caboche.

C'est-à-dire avoir le cerveau blessé.

« Ce proverbe vient d'un nommé *Caboche*, boucher de Paris, « qui fut un des principaux chefs de tous les autres bouchers qui « se mutinerent sous le regne de Charles VI. Pendant la demence « de ce prince, ceste canaille tenoit le party de Jean de Bourgogne, pour lequel ils estoient si zelés et leur insolence alla si loin « qu'ils forcerent Charles, dauphin de France, de prendre le « chaperon blanc qui estoit la marque et la livrée de leur faction, « et tuerent et firent perir plusieurs personnes de distinction qui « estoient du party contraire au duc de Bourgogne. De la fureur « et de l'entestement de Caboche est venu ce proverbe que l'on « a appliqué à ceux qui ont la teste blessée. » (*Etymologie des proverbes*, p. 279; *Hist. de France*, par Duhaillan, regne de Charles VI, t. II, p. 843.)

Calvin. Le sermon de Calvin a fait ronfler le canon.

(*Adages françois*, xvie siècle.)

Canaples. Boute Canaples, le roy te regarde.

« M. de Canaples, brave et vaillant seigneur, a esté de son « temps un rude homme d'armes qui fust en la chrestienté, car « il rompoit une lance telle forte qu'elle fust comme une canne, « et [illegible] devant luy. Quand il joustoit devant son roy, « tant fust-il empesché, le vouloit tousjours voir, dont vint le « mot : *Boute, Canaples, le roy te regarde.* »

(Brantôme, *Hommes illustres*, t. II des Œuvres compl., p. [illegible])

Caton. C'est un Caton.

C'est un sage, c'est un homme vertueux et austère. Par allusion à Marcus Porcius Caton, consul romain célèbre. Dans ses mémoires, le cardinal de Retz emploie cette expression proverbiale en parlant de Montrésor : « Il avoit la mine d'un Caton, mais « il n'en avoit pas le jeu. »

César. Il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

(Évangile.)

Charlemagne. Autant que Charlemagne en Espagne.

On dit ce proverbe à propos d'une entreprise de longue haleine [illegible] et qui ne doit pas réussir. C'est une allusion aux [illegible] que les [illegible] prêtent à Charlemagne en Espagne, soit dans [illegible] du roy [illegible] les Maures d'Afrique. C'est ainsi que Martial de Paris, dans ses *Arrêts d'amour*, arr. xxiii, fait dire à une jeune dame qui refuse son

[redacted]

...r à un vieillard : « Et quant est de l'aymer, il y seroit avant ...tant que Charlemagne en Espagne. »

...LEMAGNE. Faire Charlemagne.

Se retirer du jeu après avoir gagné.

——— Il est sorti de la coste de Charlemagne, du ...y Arthus ou Saint-Louis.

Cela se dit par ironie d'un qui veut faire le grand seigneur.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 123.)

...LES. Il a fait plus que Charles en France.

Ce proverbe, qui s'applique à une personne ayant accompli de ...des choses, fait allusion aux guerres longues et désastreuses ...e le roi Charles VII eut à soutenir contre les Anglais, pour re...quérir son royaume.

——— Tout est de Charles quantque Ogier despend.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Vous êtes un Charles.

Par allusion au mot charlatan.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 84.)

...RON. Tu es vaillant comme Cicéron et sage (*savant*) ...mme Hector.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation*.) XVIe siècle.

— Qui étudie viel Cicéron
Est pour plaider devant Pluton.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

...EFESTU. Aussi chanceux que Cognefestu, qui se tue en ...e faisant rien.

(*Comédie des Prov.*, p. 90.)

...S. Ne brave point Colas, le sire ne le veut pas.

(*Bonne Responce à tous propos*.) XVIe siècle.

...N-TAMPON. Je me soucie de cela comme de Colin-Tam...pon.

Colin-Tampon est le bruit que faisait le tambour des gardes ...isses. On peut voir à ce sujet Pasquier, *Recherches de la France*, ... VIII, ch. 6, et les *Mémoires de l'état de France sous Char... IX*, t. II, p. 208.

(*Ducatiana*, p. 486.)

...OT (Jean). Les cousteaux de Jean Colot, l'un vaut ...autre.

« Ce proverbe est fort usité en Champagne, particulièrement à Troyes d'où il est venu. Ce Jean Colot estoit un artisan facé-

« [illegible] et [illegible] compagnon [illegible], lequel portoit ordinairement
« une gaine [illegible], dans laquelle il avoit trois ou
« quatre cousteaux [illegible] de [illegible] valeur et gastez. L'un avoit la
« pointe rompue, l'autre estoit [illegible] au tranchant, et l'autre ne
« coupoit point du tout. Et comme ordinairement les François
« vont à la table sans cousteau, et empruntent celuy de leur voi-
« sin, il arriva un jour qu'à un repas quelqu'un assis à table près
« de Jean Colot, le pria de luy prester un de ses cousteaux, ce
« qu'il fist; mais l'emprunteur ne l'ayant pas trouvé à son gré, il
« le rendit à Colot, qui luy en donna un autre qui, n'estant pas
« meilleur que le premier, luy fust pareillement rendu. Enfin on
« vint au troisiesme, qui se trouva aussi meschant que les deux
« autres; d'où vient ce proverbe que l'on applique aux choses et
« aux personnes qui ne valent guere, et où il n'y a pas de choix
« à faire pour trouver le meilleur. »

(NICOD, *Dictionnaire.*)

COSSAINS. Piaffe de Cossains.

« Cossains, vieux soldat et capitaine gentilhomme, nourry en
« Piémont par Laurette Gondrin, commanda une compagnie de
« gens de pied en la guerre de Toscane, que Montluc luy fit oster
« ignominieusement. Aux premieres guerres civiles, il eut une
« compagnie de gens de pied, laquelle il emploia tres-bien à la
« prise du Blois, où il eut une grande harquebusade au travers du
« corps qui le perça de part en part. Il estoit fort sujet aux bles-
« sures, aussy les recherchoit-il volontiers. Il commandoit de
« bonne façon, ajoute Brantôme, car il avoit le geste bon et la
« parole de mesme; aussi disoit-on *piaffe de Cossains.* Il l'avoit
« de vray, mais c'estoit en tout qu'il estoit piaffeur, et en gestes,
« et en faits, et en parolles. »

(BRANTÔME, *Capitaine françois.*)

COTTON. Si sage est tout faiseur d'escript,
L'advocat de Coton est sage,
Duquel on trouve maint ouvrage
Chez tous les beuriers de Paris.

(GOMIS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI[e] siècle.

CUIGNIÈRES (de). Tu dis vray Pierre du Coignet.

« Pierre de Cuignières, advocat du roy au parlement de Paris,
« s'opposa avec vigueur aux entreprises que faisoient les ecclé-
« siastiques sur les séculiers. Il en porta ses plaintes au roy Phi-
« lippe de Valois en 1328; il plaida luy-mesme la cause, et mal-
« gré toutes les raisons de l'archevesque de Sens et de Pierre
« Bertrand, évesque d'Autun, qui parlerent au nom du clergé, il
« remporta tout l'avantage. Les ecclésiastiques en furent telle-
« ment irrités qu'ils firent faire une figure grossière, que l'on plaça
« dans un petit coin à Notre-Dame, et à qui ils donnèrent, à
« cause de cela, le sobriquet de Pierre du Coignet; et quant ils
« parloient de Pierre du Cugnières, ils disoient, en se moquant

..., *ou du vray, Pierre du Coignet.* Ce qui a passé depuis en ...be, dont on se sert pour mespriser ce que dit quelqu'un. » (les *Recherches* de Pasquier, liv. III, chap. 32 et 33.)

... dans les *Contes* d'Eutrapel, fol. 13 r° :

... il faut tousjours forger un sobriquet à la pauvre Vérité, ...ng la statue ignominieuse de maistre Pierre de Cugneres, ... en l'eglise Nostre-Dame de Paris, vulgairement appelé ...re Pierre du Coignet, à laquelle par gaudisserie on porte ...andelles. »

(... aussi RABELAIS, liv. IV. *Nouveau Prologue.*)

...s. Comme disoit le roi Dagobert à ses chiens : il ...a bonne compaignie qui se sépare.

(PLUQUET, *Contes pop. et Prov. etc.*, p. 116.)

...ITE. Soys entre Démocritus et Héraclitus.

...s. Il vaut mieulx suyvre Dyogènes en philosophant ...Aristippus.

(BOVILLE *Prov.*) XVI° siècle.

— La vie de Diogènes vault mieux que l'or potable.

Adages françois, XVI° siècle.

...E-TYRAN. Aussi Dionysius enseigna l'A, B, C.

(GOMES DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI° siècle.

...t mort et *Restaurat* dort.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVI° siècle.

...proverbe, qui semble composé de deux noms propres, ...d'une sentence morale ou satirique. *Donnat* est le mot la... *donne*, et *restaurat*, *il restaure*, *il soutient*.

...L. Tel estrille Fauveau qui puis le mort.

Prov. communs., XV° siècle.

...iste sous ce nom un roman en vers français, composé dans ...mière moitié du XIV° siècle. M. Paulin Pâris, qui a donné, ... 304 de son ouvrage sur les manuscrits de la Bibliotèque ..., une analyse de ce poëme, en explique ainsi le sujet : ...l représente les vanités du monde. C'est une variété du ... du renard. Tous les personnages de la terre, au lieu de ...er aux choses du ciel, viennent tour à tour leur faire hom... ...; tous s'empressent de *torcher Fauvel*, et cette dernière ...ssion est si fréquemment répétée qu'on a plusieurs fois ...mé le roman sous le nom de *Torche-Fauvel* ou *Estrille-...el.* » *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, etc.*, ...p. 306.

...TER OU FRÈRE LAMPIER.

...refois, celui qui avait la charge d'entretenir et d'allumer

les lampes dans les églises s'appelait *frère Lampier*, et comme cette charge était dévolue à des hommes de bas étage, quand on voulait parler d'un homme de peu on disait : *C'est un frelampier* ou un *frère Lampier.*

Frêteau. Il est embarrassé comme Frétau, qui avoit sa femme en couche et la lessive.

On disait encore :

Il a plus d'affaires que Frétau.

Par ironie, il a peu d'affaires, ou bien : il s'ingère quelque chose sans nécessité.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 5.)

Furon (Mathieu). C'est la noblesse à Mathieu Furon, va te coucher, tu souperas demain.

(Cyrano de Bergerac, *le Pédant joué*, p. [illegible])

Gallien. Galien offrit à Œsculapius un gal
Désirant estre à l'un égal.

——— Galien n'a point de calendrier.

——— Qui commence Claude Galien est un bon fat et un faict rien.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Galoche. Il est comme Galoche dedans et dehors.

Galoche étoit le nom que les écoliers pensionnaires des collèges donnaient aux externes, à cause des *galoches* ou sabots que portaient ces derniers pour se garantir de la boue.

(*Prov. choisis, etc.*, p. 26.)

Gannelon. Traistre comme Gannelon.

Gannelon est celui qui dans le fameux roman de Roncevaux trahit Charlemagne et s'offrit aux Sarrasins de leur livrer l'armée française. L'existence historique de ce personnage n'est pas très prouvée. (Voyez à ce sujet la Dissertation de M. Monin sur le *Roman de Roncevaux*, p. 81, et le *Glossaire-Index* de M. Francisque Michel, p. 189 de la *Chanson de Roland ou de Roncevaux*, Paris, 1837, in-8°.)

Garault (Thibaut). Ressembler à Thibalt Garault, faire son cas à part.

« Ce proverbe a esté pris de la manière dont vivoit Thibault
« Garault, bourgeois d'Orléans, qui estoit fort reclus, peu so-
« ciable, et ne se communiquant avec personne. Depuis, quand
« on veut marquer un homme de ce caractère, on dit : *Il ressemble*
« *à Thibault Garrault, il fait son cas à part.* »

(Nicod.)

[redacted]

...TIER. C'est l'estat d'un Gautier
D'estre en hiver fournier
Et en esté tavernier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle.

...TIER-GARGUILLE. Ne se soucier ni de Gautier ni de ...arguille.

Se moquer autant d'une personne que d'une autre.

Cette façon de parler était déjà en usage vers 1555, époque où ...aventure Desperriers a composé ses *Contes*, puisqu'on lit dans *Prologue* : « Riez seulement, et ne vous chaille si ce fut Gautier ou si ce fut Garguille. » De même dans le *Moyen de Parvenir* : « Venez mes amis, mais ne m'amenez ni *Gautier* ni *Garguille*. » Au commencement du XVII[e] siècle, un joueur de farce ...mmé *Hugues Guéru*, dit *Flechelle*, prit le surnom populaire de ...utier-Garguille. Il composa, sous ce nom, plusieurs *Prologues* ...i sont imprimés à la fin d'un volume dont voici le titre : *Rencontres ...cétieux, plaisants et Harangues du sieur Thomassin*, dédié au ...ur *Gaultier-Garguille*, in-12, 1632.

On disait encore :

Il n'y a ny Gautier ny Garguille.

C'est-à-dire personne.

Prendre Gautier pour Garguille.

C'est-à-dire se tromper.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 248.)

...ZETO. **Je te ferai le gain de Casset (*Gazeto*), qui don...ait trois brebis noires pour une blanche.**

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVI[e] siècle.

...GE. **Sans deniers George ne chante.**

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation*.) XVI[e] siècle.

...ETTE. **Cuisinier de la reine Gilette.**

Mauvais cuisinier.

...ARD. **Servez Godard, sa femme est en couche.**

« C'est une façon de parler vulgaire pour refuser quelque chose à un impertinent qui se veut faire servir en maistre, ou bien à un impatient. »

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 142 et 251.)

...ELLO. **Tu as plus de fautes que le cheval de Gonello.**

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Recréation*.) XVI[e] siècle.

...NIN. **C'est un maître Gonnin.**

Ou :

Des tours de maître Gonnin.

« Qui aura veu la cour de nos rois François I[er] et Henry II et

« autres rois ses enfants, advoura, eut-il veu tout le monde,
« n'avoir jamais rien veu de si beau que nos dames qui ont esté
« en leur cour, et de nos reines leurs femmes, mères et sœurs.
« Mais plus belle chose encore eust-il veu, se vist quelqu'un, si
« le grand-père de maistre Gonnin eust vécu qui par les inven-
« tions, illusions, et sorcelleries et enchantements, les eust peu
« représenter devestües et nues, comme l'on dist qu'il fist une
« fois en quelque compagnie privée que le roy François luy com-
« manda, car il estoit un homme fort expert et subtil en son art;
« et son petit-fils que nous avons veu n'y entendoit rien au prix
« de luy. »

(BRANTÔME, *Dames galantes.*)

GONIN. Maistre Gonin est mort, le monde n'est plus grue.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 260.)

GRILLON. Secours du docteur Grillon.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI[e] siècle.

GRISELIDIS. Patience de Griselidis
Met à bout bien des maris.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVII[e] siècle.

Griselidis, femme du marquis de Saluces, après avoir supporté les plus indignes traitements avec une patience infinie, retrouva les bonnes grâces de son mari. Celui-ci voulait seulement mettre à l'épreuve le courage de sa femme, et Griselidis sortit victorieuse de ce combat. Cette charmante histoire, racontée par Boccace dans son *Décaméron*, journ. X, conte 10, a été mise en latin par Pétrarque. Il en existe plusieurs rédactions en français du XIV[e] et du XV[e] siècle; l'une des plus curieuses est celle qui a pour titre: *Mirouer des femmes vertueuses, ensemble la Patience Griselidis par laquelle est démonstrée l'obédience des femmes vertueuses, etc.*, petit in-4° goth., réimprimée chez Silvestre.

GUELPHE. Ni Guelpho ni Ghibelino.

—— Tantost est Gelfe tantost est Gibellin.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVI[e] siècle.

GUÉRIN. C'est la fille à Jean Guérin.

Se dit d'une chose mal faite et de mauvaise grâce.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 279.)

GUILLAUME. Il ressemble le perroquet de maître Guillaume, il n'en pense pas moins.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 411.)

—— En Guillemin à Guillaume.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

GUILLOT. Il ne fut jamais si bon temps que quand le feu

...Guillot vivoit : on mettoit les pots sur la table, on ne servoit point au bufet.

(*Comédie des Prov.*, p. 97.)

GUILLOT. Être logé chez Guillot le songeur.

Être rêveur. Peut-être faut-il dire Guillan au lieu de Guillot, observe avec raison Mosans de Brieux ; alors ce proverbe serait emprunté à l'une des aventures du roman d'*Amadis*, livre I, dans laquelle un chevalier errant nommé Guillaume-le-Pensif, surpris par un de ses adversaires au milieu de sa rêverie, est désarçonné. (Voyez les *Origines de quelques anciennes coutumes, etc.*, p. 85.)

« Adoncques, dist Panurge, j'en suis bien chez Guillot « le songeur. »

(RABELAIS, liv. III, ch. 13.) XVIe siècle.

GUINGUET. Il est parent d'un roulier d'Orléans nommé Guinguet.

Se dit en parlant d'un petit vin.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 393.)

HARO SUR RAOUL. Faire haro sur luy et sur sa beste.

« C'est-à-dire arrester prisonnier et saisir la monture. Aro est « un cry dont les sergens et huissiers de Normandie se servent « pour arrester quelqu'un par ordre de justice, depuis le règne de « Raoul, ancien duc de Normandie, lequel estoit si grand justi« cier, que ses sujets se raportoient à luy seul de tous leurs dif« férens et appelloient leur partie devant son tribunal en leur di« sant : *à Raoul*, c'est-à-dire je t'appelle par-devant *Raoul*. Ce « mot *à Raoul* s'est depuis corrompu et l'on a dit aro. » (FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des prov. franc.*, p. 195.)

Voyez encore à ce sujet les *Origines de quelques coutumes anciennes, etc.*, (par MORANS DE BRIEUX) p. 42 ; et les *Contes d'Eutrapel*, fol. 2 r°.

HÉLÈNE. Le fard ne peut d'Hécube faire Hélène.

— Que me sert-il qu'Hécube soit moindre qu'Hélène?

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation*.) XVIe siècle.

HENNEQUINS. La maignie (*famille, maison*) des Hennequins,
Plus y en a moins en vaut.

— Des Hennequins
Plus de fous que de coquins.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Hennequins, *Hellequins*. C'est le nom qu'on donne au diable, surtout à cette famille de démons que l'on croyait voir la nuit courir au milieu des nuages. On appelle aussi *Hellequins* ces fantômes

qui chassent pendant la nuit et produisent un tapage infernal. Voyez à ce sujet l'ouvrage de M P. Paris, les *Manuscrits français* de la Bibliothèque du Roi, etc., t. I, p. 323. Voyez aussi mon introduction au *Livre des Légendes*, p. 148 et suiv.

Hérode. Vieux comme Hérode.

Hippocrate. Hippocrate dit oui et Gallien dit non.

On applique ce proverbe aux différents systèmes adoptés par les médecins pour guérir la même maladie.

——— L'usage expose mieux l'Hippocrate que ne font nulle gloses et textes.

——— Quand Hyppocrate escrit, il n'escrit pas de musique.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Homère. Aucunes fois le bon Homère sommeille.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

Horace. Quand Horace a loué les champs
Le soldat n'escorchoit les gens.

Huguenot. Le teston d'un Papau et d'un Huguenot ne se batent jamais en l'escarcelle d'un médecin.

——— Quand l'Huguenot est usurier,
C'est signe qu'il n'a plus de mortier.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Jacquemart. Vêtu de fer comme un Jacquemart.

On donne à ce proverbe deux explications : il viendrait, suivant les uns, de Jacques Marc de Bourbon, troisième fils de Jacques de Bourbon, connétable de France sous le roi Jean. C'était un seigneur fort brave qui se comporta vaillamment dans toutes sortes de rencontres, mais qui avait toujours soin d'être armé jusqu'aux dents, de là le proverbe. Suivant les autres, on appela *Jacquemart* ces statues placées sur différentes horloges anciennes par corruption de *Jacques Aimard*, habile ouvrier, qui se distingua dans la fabrication de ces horloges. Ces statues, pour plus de solidité, étaient généralement recouvertes de fer. On peut lire à ce sujet une dissertation fort curieuse de M. Gabriel Peignot ; elle est intitulée : *L'illustre Jacquemart de Dijon, etc.*, par Berigal. Dijon, 1832, in-8°.

Jacques. Faire Jacques Desloges, s'enfuir.

——— Tu dis vrai, Jacquet.

Raillerie pour se moquer de ce qu'un autre dit.

——— Suy moy, Jacquet, je te feray du bien.

C'est une façon de parler vulgaire pour dire que l'on vous suive.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 177.)

cQUES. Il s'est levé dès le patron Jacquet.

Il s'est levé de très-bonne heure.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 437.)

cQUES BONHOMME. C'est de Jacques Bonhomme.

Cela est du peuple, cela appartient au peuple.

C'est le nom qu'on donnait au peuple en France; ainsi Jean de Venettes, le second continuateur de Nangis, dit en parlant des triomphes remportés sur les Anglais en 1359 : « J'en veux rap-« porter un ici, tel que je l'ai appris par des témoins dignes de foi ; « et je le fais d'autant plus volontiers, que l'affaire s'est passée « près de l'endroit où je suis né, et qu'elle a été rondement ex-« pédiée par *Jacques Bonhomme ; et fuit negotium per rusticos,* « *seu Jacques Bonhomme, strenue expeditum.* »

(GÉRAUD, *Mémoire sur Guillaume de Nangis et ses continuateurs*, t. III, p. 40 de la Bibliothèque de l'École des Chartes.)

RNAC. C'est un coup de Jarnac.

Un duel célèbre, qui eut lieu, le 10 juillet 1547, à la cour de France, entre Gui de Chabot Jarnac et François de Vivonne, seigneur de La Chateigneraye, a donné lieu à ce proverbe. Jarnac d'un revers de son épée fendit le jarret à son adversaire. (Voyez les *Mémoires de Vieilleville.*) Ce coup fut trouvé très-habile, sinon très-chevaleresque. Depuis on a dit : C'est un coup de Jarnac, en parlant d'une ruse, d'une manœuvre habile ou imprévue.

AN. Aux despens de Jean Vilain.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVIe siècle.

AN (messire). Aussi fait bien vostre clerc, messire Jean.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Cela est comme le Bréviaire de messire Jean.

Cela s'en va sans dire.

On bien encore dans le même sens :

Cela va comme les Heures de notre curé.

(*Ducatiana*, p. 450.)

On dit aussi :

Il ressemble à messire Jean qui ne sçauroit lire que dans son Bréviaire.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 343.)

— Il fait comme Jean des Vignes.

Ce proverbe, qui se dit quand on voit quelqu'un s'engager dans un mauvais pas, fait allusion à la bataille de Poitiers livrée en 1336, et dans laquelle le roi Jean fut battu et pris par les An-

glais. L'armée française fut défaite au milieu des vignes et des fossés où elle se trouvait enfermée.

JEAN. **Faire avec elle le mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé.**

« Car c'est ainsi qu'il faut parler, parce que ceux et celles qui « travaillent à la vendange, réjouys et regaillardis par les agréa« bles fumées du moust, font ordinairement des alliances fami« lières qui ne durent qu'autant que la vendange dure, et se « rompent lorsque la vendange finit. »

(*Illustres Proverbes*, part. III, p. 121.)

— **Jean de Lagny qui n'a point de haste.**

Ou :

Tu es de Lagny, tu n'as pas haste.

On fait remonter l'origine de ce proverbe à Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, qui dans son expédition de l'année 1417, contre les Parisiens, serait resté deux mois à Lagny sans avancer ni reculer ; et aurait donné lieu à ce proverbe. Leduchat, t. I, p. 245 de son édition de la *Satyre de Ménippée*, explique ainsi ce dicton, que les auteurs de la *Satyre* ont plusieurs fois appliqué au duc de Parme. Voyez pages 245, 248, 274, etc.

JEAN DE NIVELLE. **Il fait comme ce chien de Jean de Nivelle qui s'enfuit quand on l'appelle.**

« Ce proverbe qui s'aplique à ceux que l'on apelle et qui « s'enfuyent, au lieu de répondre, vient de la conduite de Jean « de Montmorency, seigneur de Nivelle, qui ayant donné un souf« flet à son père, fut cité à la cour de Parlement, sur les plaintes « que ce père maltraité fist au roy. Le seigneur de Nivelle, au « lieu de comparoistre, après avoir esté sommé à son de trompe « et appellé à trois fois par les carefours de Paris, s'enfuist en « Flandres où estoient les biens de sa femme. La diligence ex« traordinaire qu'il fist pour se retirer, et l'horreur de ceste « action qui le rendirent méprisable à tout le monde, firent que « le peuple l'apella chien de Jean de Nivelle, parce que de tous « les animaux le chien est le plus diligent et le plus impudent ; « et depuis ce temps là on s'est servi de ce proverbe en diffé« rentes occasions, et l'on a cru que le chien de Nivelle estoit « le chien de quelqu'un au lieu que c'est une injure contre Jean « de Nivelle. » (FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 29.)

Quelle que soit la réalité de cette origine, il est certain que, dès le XVIe siècle, on ne la connaissait plus. Ainsi je trouve dans les *Adages françois* :

Le chien de maistre Jean de Nivelle
S'enfuit toujours quand on l'appelle.

Dans le *Jardin de Récréation* de Gomès de Trier :

Il ressemble le chien de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.

Comme le chien d'Arlotto, il s'en fuit quand on l'appelle.

JEAN DE WERT. C'est bon du temps de Jean de Wert.

Ou bien :

Je m'en soucie comme de Jean de Wert.

Ce proverbe, que l'on emploie pour dire : *Cela est passé, je m'en soucie peu*, rappelle le nom d'un guerrier célèbre au XVIIe siècle, et qui se signala dans l'armée impériale, pendant les guerres contre la France. Longtemps redouté, Jean de Wert vit son nom servir d'épouvante aux petits enfants. Mais le 2 mars 1638, il fut fait prisonnier à la bataille de Rhinfeld et enfermé au château de Vincennes. Des transports de joie accueillirent cette nouvelle, et à la terreur que le nom de Jean de Wert avait inspirée succéda ce dicton qui rappelait un malheur oublié.

JEAN DE VRIE. Jean de Vrie
Qui se met dans l'eau pour la pluye.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

On dit aujourd'hui.

Il fait comme Gribouille qui se met dans l'eau de peur de la pluie.

JEAN-GUILLAUME. C'est un chevalier de l'ordre de Jean-Guillaume.

C'est un pendu.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 95.)

JOBERT. N'en desplaise à Jobert, il faut trouver la chose bien faite ou bien dite.

JOCRISSE. Jocrisse qui meine les poules pisser.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 284.)

JUSTINIEN. Qui sçait Justinien a cave et grenier tout pleins.

—— Par ses elenches (*commentaires*) Justinien
Mange les labeurs de Galien.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

L'étude approfondie du droit ruine la santé.

LACHATRE. Ah ! le bon billet qu'a Lachatre.

Le marquis de Lachatre aimait éperdument Ninon de Lenclos ; il fut obligé de la quitter. Il exigea en partant un billet par lequel

Ninon s'engageait à lui rester fidèle. Peu de jours après, Ninon avait un autre amant, son billet lui revint à l'esprit, et elle s'écria : « Ah le bon billet qu'a Lachâtre. » Ce mot est devenu proverbe, et signifie une assurance mal fondée et sur laquelle il ne faut pas compter.

Lainé. Stupide comme Lainé.

La bêtise de Lainé, célèbre partisan qui vivait sous Louis XIII, a donné lieu à ce proverbe.

L'Anguille de Melun. Il fait comme L'Anguille de Melun, il crie avant qu'on l'escorche.

« Il y avoit à Melun-sur-Seine près Paris un jeune homme « nommé L'Anguille, lequel, en une comédie qui se jouoit publi« quement, representoit le personnage de saint Barthélemy. « Comme celuy qui faisoit l'executeur le voulut approcher, le cou« teau à la main, feignant de l'escorcher, il se prit à crier avant « qu'il le touchast, ce qui donna sujet de rire à toute l'assemblée « et commencement à ce proverbe, qui depuis s'est appliqué à « ceux qui craignent le mal avant qu'il arrive. » (Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 110.)

Cette origine est la plus répandue, mais rien ne prouve qu'elle soit vraie. Dans les *Adages françois*, qui datent de la fin du XVIe siècle, on lit :

Il est des anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'escorche.

Et dans Rabelais, liv. Ier, chap. 47 :

« Bren, bren, dit Picrochole, vous semblez les anguilles « de Melun, vous criez davant qu'on vous escorche. »

Liv. v, chap. 22 :

« Aultres escorchoyent les anguilles par la queue, et ne « crioient les dictes anguilles avant que d'estre escor« chées, comme font celles de Melun. »

Lecoq (Jean). A l'usage de Jean Lecoq, sans rien requérir.

« En plusieurs Heures, Missels, Bréviaires et autres livres « d'église de vieille impression, on voit au titre ces mots : *sine* « *requirere*, signifiant que rien n'y manque, ce qu'on auroit dit « en françois sans rien requérir, comme ces Heures imprimées à « Troyes par Jean Lecoq, d'où vient ce proverbe.... »

Anthologie des Prov. franç., [illegible] XVIe siècle.

Le Diable. Moucher la chandelle comme Le Diable moucha sa mère.

« Un scélérat nommé Le Diable, à cause de toutes les mau-

« vaises actions qu'il avoit faites, ayant esté condamné à la mort, « pria avant l'exécution qu'il put voir sa mère. On la fit venir, « il l'embrassa, mais en mesme temps il luy prit le nez avec ses « dents, et l'emporta en luy faisant des reproches de sa mauvaise « nourriture. Depuis, lorsqu'on a atteint une chandelle pour avoir « rasé le luminon trop bas, en la voulant moucher, on dit moucher « la chandelle comme le diable moucha sa mère. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 198.)

Le More. Il est pris comme le More.

« Louis Sforce, duc de Milan, surnommé *le More*, parce qu'il « avoit le teint basané, fut un prince fin, dissimulé et de mau- « vaise foy. Après avoir trompé ceux qui avoient eu affaire à luy, « il fut enfin trompé à son tour, car les Suisses qu'il avoit à sa « solde, et avec lesquels il sortoit, le trahirent de nouveau, le li- « vrèrent au roy Louis XII, qui le fit enfermer dans le château de « Loche, où il finit sa vie. C'est de là qu'est venu ce proverbe « qu'on applique aux gens fins, et qui sont pris lorsqu'ils y pen- « sent le moins. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 213.)

Lucas. Au cas que Lucas n'ait qu'un œil sa femme épousera un borgne.

C'est une raillerie vulgaire dont on se sert lorsque quelqu'un entame un discours par ces mots : *Au cas que.*

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 312.)

Margot. Tout va comme Margot, et Margot comme tout.

(*Contes* d'Eutrapel, fol. 178 r°.)

Marguerite. A la franche Marguerite.

Franchement.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 235.)

Marion. J'en feray ce que Marion fit de dancer.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Ce proverbe fait allusion à une ancienne pièce de théâtre, en vers français, intitulée : *Le Jeu de Robin et Marion*, et composée à la fin du XIII° siècle, par Adam de La Halle. Depuis une foule de chansons et de pastourelles ont été faites sur le même sujet. (Voyez *le Théâtre Français au moyen âge*, par MM. Fr. Michel et Monmerqué, p. 26, 28 et 102.)

On disait encore :

— **Ils s'aiment comme Robin et Marion.**

— **Être ensemble comme Robin et Marion.**

— **Je suis Marion, je garde la maison.**

Marot. Il a fait comme le valet de Marot.

Ce proverbe qui veut dire : il a volé, a pour origine une aven-

ture arrivée au poëte Clément Marot. Son valet, s'étant levé un jour fort matin, lui déroba son argent, ses habits, et prit la fuite sur le meilleur des deux chevaux de son maître. On connaît l'épître dans laquelle Marot fait au roi François Ier le récit de sa infortune :

> J'avois un jour un valet de Gascogne,
> Gourmand, ivrogne et asseuré menteur,
> Pipeur, laron, jureur, blasphemateur,
> Sentant la hart de cent pas à la ronde,
> Au demeurant le meilleur fils du monde, etc.
>
> (*Épître*, t. I, p. 153.)

Marthe. Quant Marthe file et Ambroise haple,
Leur cas est triste et pitoiable ?

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Martin. Ce que ne veut Martin veut son âne.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) xvie siècle.

— Il n'y a point de Martin qu'il n'y ait de l'âne.

— Prendre Martin pour Renard.

Se méprendre, se tromper.

— Il ressemble le prestre Martin, il chante et repond tout ensemble.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 334.)

— La mère qui a nourri Martin a nourri un bel asne.

« Un cordelier ayant esté convié par un seigneur de Basse-« Bretagne de venir disner chez luy, plusieurs personnes le raillèrent sur son embonpoint; une entr'autres le voulant entre-« prendre, luy dit d'un sérieux : pouvez vous bien, mon pere, « aller à pied si chargé de graisse ? — Non, repartit-il aussitost, « je suis contraint de me servir d'un asne, encore ne vaut-il gue-« res. Un autre de la compagnie voulant pousser le moine, luy « dist : je crois que vostre couvent ne manque pas d'en entretenir « de bons. — Pardonez moy, repondit le moine, nos asnes sont « si maigres, qu'à peine peuvent ils se soustenir ; ce n'est pas « comme vostre mère qui en nourrit de gros et gras. Aussi a t'elle « mieux moyen que nous de les bien entretenir. La répartie fut « trouvée d'autant meilleure, que celuy qui parloit à ce père « s'appeloit Martin. C'est d'où est venu cet ancien proverbe : *La « mère qui a nourri Martin a nourri un bel asne.* »

— Pour un point Martin perdit son asne.

« Nicod rapporte qu'autrefois on disoit avec bien plus de raison: « *pour un poil Martin perdit son asne*, comme il paroist par ceste « histoire. Un nommé Martin ayant perdu son asne à la foire ou au-« trement, en réclamoit un autre qui avoit aussi esté perdu, le juge « du village à qui Martin s'estoit addressé, fut d'avis qu'on lui ren-« dist l'asne qui avoit esté trouvé ; mais celuy qui l'avoit en sa pos-

« session et qui le vouloit garder, s'avisa de demander à Martin « de quel poil estoit son asne? Martin ayant repondu qu'il estoit « gris, fut debouté sur le champ de sa demande, parce que l'asne « estoit noir. Ainsi, pour n'avoir sçeu dire de quel poil estoit son « asne, il donna lieu à ce proverbe.

« L'auteur de l'*Etymologie des Proverbes* nous donne l'origine « de celui-ci d'une manière toute différente. Un abbé, dit-il, « nommé Martin, au raport de Cardan, avoit ordonné qu'on « escrivist en gros caractères sur le portail de son abbaye d'Azello « ce vers latin :

Porta patens esto, nulli claudaris honesto.

« L'ouvrier qui l'escrivist, soit par mesgarde ou par ignorance, « au lieu de placer le point après *esto*, le mit après *nulli*, de sorte « qu'on lisoit :

Porta patens esto nulli, claudaris honesto.

« Ce qui faisoit un sens contraire à l'intention de l'abbé, et « signifioit : porte ne soit ouverte à personne et soit fermée à tout « honneste homme; au lieu qu'avec le point placé après *esto*, il « signifie : porte, sois ouverte à tout le monde, et ne sois fermée « pour aucun honneste homme. Un pape passant par ceste ab- « baye, fust choqué du vers latin mal ponctué; il osta l'abbaye à « l'abbé Martin, croyant que c'estoit sa faute, et la donna à un « autre. Le nouveau pourveu fist transporter le point qui estoit « après *nulli*, et le fist mettre après *esto*, où il devoit estre en « ceste sorte :

Porta patens esto, nulli claudaris honesto.

« En memoire de quoy quelqu'un ajousta depuis ce second vers « au précédent :

Pro solo puncto caruit Martinus asello.

« C'est-à-dire : pour un seul point Martin perdit son asne.

« Il faut remarquer pour bien entendre la source de ce pro- « verbe que le mot *azello*, qui est le nom de l'abbaye de Martin, « signifie un asne. Ainsy quant on dit : pour un point Martin perdit « son asne, c'est-à-dire qu'il perdit son abbaye d'Azello. Depuis « on a appliqué ce proverbe à ceux qui, pour parvenir à quelque « chose de peu d'importance, abandonnent ce qu'ils ont de plus « solide. C'est en ce sens, qu'un autheur parlant des dangers aux- « quels la noblesse s'expose pour le point d'honneur et le duel, « a dit :

« Si pour un petit point Martin perdit son asne,
« Pour un plus petit point le noble perd son ame. »

(*Manuscrits* GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. I.)

Voici les différentes rédactions que l'on trouve de ce proverbe; j'ai suivi l'ordre chronologique.

—— Pour un point perdit Gibert son asne.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Martin. Pour un seul point Gaubert perdit son église.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Pour un point perdit Martin son asne.

(*Prov. communs goth.*) fin du XVe siècle.

—— Pour un point Baudet perdit son asne.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Martin baston.

« On apele ainsy le baston avec lequel on frape par une méta-« phore tirée du nom de martinet. On nomme martinet le gros « marteau qui frappe sur l'enclume des forges de la paroisse de « Saint-Martin de Vienne, où l'on forge l'acier dont on fait les « lames que l'on appelle lames de Vienne. Quand on menace « quelqu'un de Martin baston, c'est comme si l'on disoit : d'un « baston qui fraperoit aussi rudement que le marteau des forges « de Saint-Martin.

« D'autres disent que ce proverbe vient d'un nommé Martin, « grand brutal, et qui frappoit à tort et à travers. De là est venu « ce proverbe, comme qui diroit : Martin fera jouer le baston. »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. françois*, p. 248.)

Martin de Cambray. Ceint sur le cul comme Martin de Cambray.

« Couillatris courtoysement remercye Mercure, revère « le grand Jupiter, sa coignée anticque attache à sa ceinc-« ture de cuir, et s'en ceinct sur le cul comme Martin de « Cambray. »

(Rabelais, *Nouv. Prol.* du liv. IV.)

« Martin et Martine sont les noms qu'on a donnez à deux figures, « qui, chacune, avec un marteau dont elles frappent les heures, « servent de Jacquemars à l'horloge de Cambray. Et comme la « figure de Martin représente un paisan en jacquette et armé qui « porte sur ses reins une ceinture, de là vient que d'un homme « serré de sa ceinture sur ses habits, on dit proverbialement qu'il « est ceint, etc. » (Leduchat, *Notes sur Rabelais*, p. 59 du t. IV.)

Mathieu. C'est un fesse Mathieu.

C'est un usurier.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 219.)

Mecenes. C'est un Mecenes ou un Mecenas.

Se dit en parlant d'un homme puissant qui accorde sa protection aux hommes de lettres par allusion à Mecenas, favori de l'empereur Auguste, qui fut le bienfaiteur d'Horace et de Virgile.

Mélusine. Pousser des cris de Mélusine.

Ou bien :

Pousser des cris de Merlusine.

Ce proverbe fait allusion à l'histoire de la fée *Mélusine*, l'une des

traditions populaires les plus célèbres du Dauphiné. Cette princesse, condamnée à devenir moitié femme moitié serpent le samedi de chaque semaine, épousa Raimondin, fils du comte de Forez, et fit bâtir le fameux château de Lusignan. Elle eut plusieurs enfants dont la chronique fabuleuse de Mélusine raconte les exploits. Raymondin, contre la promesse qu'il avait faite, ayant voulu connaître le secret de sa femme, perça une ouverture avec son épée, au mur de la chambre où se cachait Mélusine, et il la vit en forme de serpent. Mais aussitôt elle s'envola par une fenêtre et disparut. Une ancienne tradition, conservée dans la famille de Lusignan, ajoute que toutes les fois qu'un malheur doit affliger cette famille, ou la mort frapper un de ses membres, Mélusine apparaît au-dessus de la grande tour, et pousse des cris aigus. On peut lire au sujet de Mélusine une dissertation fort curieuse de Bullet (page 1 de ses *Dissertations sur la Mythologie française*, 1 vol. in-12). Il existe plusieurs rédactions du roman de Mélusine : une des plus anciennes est en vers et a pour auteur un nommé *Couldrette*. Une autre fut composée en prose, en 1387, d'après les anciennes traditions conservées dans la famille des Parthenay ; Jean d'Arras est l'auteur de cette rédaction. Dès les dernières années du XVe siècle, l'ouvrage de Jean d'Arras fut imprimé. (Voyez Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 265.) Cet ouvrage a fait partie de toutes les collections de romans. On connaît encore l'*Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan, et de ses fils, avec l'Histoire de Geoffroi à la Grand'Dent* (par Nodot), deux parties en 2 vol. in-18, 1700.

Michaut. La mesgnie de maistre Michaut, tant plus en y a et moins dure.

(*Recueil* de Gruther.)

Midas. Il est plus chiche que Midas qui se chauffoit à la fumée des est.... pour peur d'acheter du bois.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVIe siècle.

Mouche. Il faudroit estre plus fin que maître Mouche.

Il faudrait être bien habile ou rusé.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 319.)

Néron. C'est un Néron.

Se dit en parlant d'un homme féroce et perfide par allusion à l'empereur romain de ce nom.

Nesmond. Filez, filasse, M. de Nesmond l'a dit.

M. de Nesmond, évêque de Bayeux, mort en 1715, fonda plusieurs établissements de charité destinés à procurer du travail aux pauvres.

(Pluquet, *Contes pop. et Prov., etc.*, p. 125.)

Nevers. Patatra M. de Nevers.

« Ce proverbe, que l'on aplique à ceux qui tombent, vient de « ce qui arriva à Louis de Gonzague, duc de Nevers, pendant la

« ligue, du temps d'Henri III. Ce duc, courant la poste de Paris « a Nevers, et traversant Poully, qui est une petite ville sur la « riviere de Loire et sur le grand chemin, le cheval sur lequel « il étoit s'abattit en courant sur le pave de la ville, et fit tomber « en même temps ce prince; quelqu'un (la tradition dit une « vieille) le voyant trebucher ne se put tenir de rire, et cria tout « haut : *Patatra M. de Nevers.* »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. franç.*, p. 216.)

Nicolle. Qui bien dort, pisse et crolle
N'a mestier de maistre Nicolle.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Maître Nicolle est ici pour le medecin.

Niquedouille, qui ne sçauroit rire sans montrer les dents.

(Cyrano de Bergerac, *le Pedant joue*, p. 34.)

Ognon. Mettre en rang d'ognon.

Amelot de La Houssaye, dans ses *Mémoires*, attribue l'origine de cette façon de parler à l'office du baron d'Ognon, Artus de La Fontaine-Solaro, grand-maître des cérémonies, aux états de Blois, en 1576, qui s'appliquait à faire mettre chacun à son rang. Ne vient-il pas tout simplement de la maniere dont les gens de la campagne assemblent les ognons avec des liens de paille, en plaçant les plus gros les premiers, et ensuite les autres?

Orlando (Roland). Contre deux ne le pourroit Orlande.

——— Il faut opposer Orlando à Renaud.

——— Tel ressemble Orlando qui est puis après une brebis.

(Gomes de Trier, *Jardin de Recreation.*, xvie siècle.

Pacolet. C'est le cheval de Pacolet.

« C'etoit un cheval de bois enchanté qui portoit un homme en « un moment a mille lieues de la ou il estoit. Vulgairement on « dit : *Il faudroit avoir le cheval de Pacolet pour aller en huit en « ce lieu la.* » (Oudin, *Curiosités françoises*, p. 93.)

C'est dans le roman de chevalerie du cycle des douze pairs qui a pour titre *Valentin et Orson*, que l'on trouve *le cheval de Pacolet*. Rabelais, liv. II, à la fin du chap. 24, dit : « Et fenst ce « Pegase de Perseus ou *Pacolet*, que devant eulx je n'eschappe « gaillard. »

Panier. Adieu Paniers, vendanges sont faites.

« Le grand prieur de Lorraine, François de Guise, envoya en « course, vers le Levant, deux de ses galeres sous la charge « du capitaine Beaulieu, l'un de ses lieutenans, il y alla, comme « brave et vaillant. Quant il fut vers l'archipel, il rencontra un

« grand vaisseau vénitien bien armé et bien riche ; il commença à « le canoner. Mais il luy rendit si vigoureusement le change que « de la première volée il luy emporta deux de ses bancs avec « leurs forçats et son lieutenant, qui s'appeloit le capitaine *Pa-* « *nier*, bon compagnon, qui pourtant eut le loisir de dire ce seul « mot : *Adieu paniers, vendanges sont faites*, et puis mourut, et « Beaulieu se retira. Depuis cela passa en proverbe. »

(Brantôme, *Dames Galantes*.)

Pasquin. Ce que dit Pasquin des cardinaux.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation*.) xvie siècle.

Dans l'Apologie pour Hérodote, chap. 29, t. II, p. 316, on lit : « Mais je revien à Pasquin qui a si bien frotté et estrillé les « papes : sous le nom duquel il faut entendre (ce que je di pour le « commun peuple). Plusieurs personnages de bon et gentil esprit « qui ayans composé quelques vers en language latin ou italien « contre quelcun desdicts papes, faisoyent attacher le papier, « auquel ces vers estoyent escrits à une statue dicte Pasquin. » — Ménage, au mot *Pasquin*, cite un passage de Castelvetro, qui explique autrement l'origine de ce proverbe. Pasquin aurait été un barbier de Rome fort à la mode, qui s'amusait à divertir ses pratiques par des traits satiriques contre le pape et les cardinaux. (Voyez *Origines de la langue françoise*.)

Patelin, Pateliner, Patelinage.

La farce de *Pathelin* fut composée au commencement du xve siècle ; comme l'a fort bien remarqué Fleury de Bellingen, c'est une tromperie depuis le commencement jusqu'à la fin. Pathelin trompe un marchand de Paris pour avoir son drap, et un berger trompe Pathelin, « qui luy avoit aidé à tromper son maistre. » De toutes ces tromperies, conduites avec adresse, sont venus les mots de *patelin*, *pateliner* et *patelinage*. (*Étymol. des Prov. franç.*, p. 336.)

Il existe de la farce de *Pathelin* plusieurs éditions du xvie siècle ; elle fut réimprimée en 1762, à Paris, chez Pierre Durand, 1 vol. in-12.

Pihourt. Résolu comme Pihourt en ses hétéroclytes.

(*Adages françois*.) xvie siècle.

Pihourt était un maçon de la ville de Rennes, qui parlait à tort et à travers sur des sujets qu'il ne connaissait pas.

Pénélope. D'autant que Pénélope vesquit seule chaste, elle n'estoit moindre qu'Ulysses.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation*.) xvie siècle.

Perrot ou Pierot. Gai comme Perrot.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 248.)

Pétaud. C'est la cour du roi Pétaud, où tout le monde est maître.

> Chacun y contredit, chacun y parle haut,
> Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.
>
> (Molière, *Tartufe*, act. Ier, sc. Ire.)

On sait que pendant le moyen âge, et même jusqu'au XVIe siècle, les différentes communautés, en France, avaient un chef appelé *Roi*. Les mendiants comme les autres étaient gouvernés par un chef que l'on avait surnommé le *roi Péto* (je demande); comme il arrivait souvent que, parmi les gueux, chacun voulait gouverner, de là est venu le proverbe.

Poinssat. Hai avant Poinssat !

« Expression proverbiale dont on use à Metz pour se moquer « d'un malotru monté sur une haridelle. *Jean Poinssat* est le nom « d'un Écuier d'écurie du Duc de Bourgogne *Charles-le-Hardi*. Il « venoit souvent à Metz par ordre de son maître, et les gens de « la ville, le voyant toujours monté sur le même cheval, lui crioient « dans leur patois : *Hoy avant Poinssat*. »

(*Ducatiana*, p. 530.)

Rabelais. Le quart-d'heure de Rabelais.

Le moment de payer.

On assure que Rabelais, à son retour d'Italie, se trouvant sans argent, imagina de faire des petits paquets remplis de cendre sur lesquels il écrivit : *Poison pour le roi, poison pour la reine*. On s'empara de lui et il fut aussitôt amené à Paris où il se fit réclamer par ses amis. (Voyez à ce sujet la *Notice sur la Vie et les ouvrages de Rabelais*, p. 28 de l'édition en 1 vol., publiée dans la *Bibliothèque Charpentier*.)

Raminagrobis. Faire du Grobis, du Raminagrobis.

C'est-à-dire faire du pesant, du seigneur, du grave, « et peut-« estre l'a-t-on forgé de *grobis* » ajoute Moisant de Brieux, qui explique ainsi cette façon de parler. Elle était fort en usage aux XVe et XVIe siècles. Rabelais, liv. II, ch. 30, a dit : « Je suis mais-« tre Jean le Maire, qui faisoit du *Grobis*, etc. »

Richard. C'est un Richard-sans-Peur.

C'est un homme hardi.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 481.)

Ce dicton a consacré le souvenir de Richard Ier, duc de Normandie, dont le courage fut si grand qu'il donna lieu parmi le peuple à une foule de récits extraordinaires et mensongers. Ces récits ont fourni la matière d'un petit roman en prose et en vers, plusieurs fois imprimé dans les XVe et XVIe siècles. Il est intitulé : *Histoire de Richard-sans-Peur, duc de Normandie*.

[redacted]

...r. Croit Robert, il est expert.

(Gomès de Trier, *Jardin de Récréation.*) xvi° siècle.

...n. Tousjours souvient à Robin de ses flûtes.

S'il faut en croire Leduchat, ce proverbe vient de ce qu'un bon ivrogne, accoutumé à boire dans des grands verres appelés *flûtes*, n'osant plus, à cause de la goutte, boire son vin que trempé, se rappelait toujours de ses flûtes. Rabelais, a employé ce proverbe, et dans le *Moyen de Parvenir*, au chapitre intitulé *Cause*, on lit : « Après, achevez ces histoires, tu y songes de bien loin ; « il *souvient toujours à Robin de ses flûtes.* C'est mal parlé, etc.» Puis vient l'histoire de *la Flûte de Martine*, à laquelle nous renvoyons le lecteur curieux de tout connaître.

On peut consulter encore à ce sujet un petit livre facétieux intitulé : *la Fluste de Robin, en laquelle les chansons de chasque mestier s'esgayent ; vous y apprendrez la manière de jouer de la fluste ou bien de vous en taire, avec traits de parole digne de vostre ..., si les considérez.* (Voyez Brunet, *Nouv. Recherches*, t. II, p. ...)

« Hantez les boiteux, vous clocherez, hantez les chiens, « vous aurez des puces; il souvient tousjours à Robin de « ses flustes. »

(*Contes* d'Eutrapel, fol. 99 v°.)

— Ge aimerai le beau Robin tant comme son argent lui durera.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv° siècle.

— C'est la maison de Robin de la Valée, il n'y a pot au feu ny escuelle lavée.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

— Il est des parens Robin, il n'a ne cuer ne courage.

« Charles d'Anjou, dans une lettre au roy Lois XI, lui met ces « termes : « Mon souverain seigneur, je vous assure pour tout « vray que j'ay sceu que quelques manières que facent les Bre- « tons, ils ont très-grant paour et crainte d'avoir la guerre, et « par espécial le Duc, car *il est des parens Robin, il n'a ne cueur « ne courage.* »

(*Manuscrits* Gaignières, *Prov. franç.*, t. II.)

Voyez plus haut, Marion, dans cette série.

Roger-Bontemps. (C'est un)

Pasquier, liv. viii, ch. 62 de ses *Recherches*, prétend qu'on doit dire Rouge-Bon-Temps, « parce que ceste couleur au visage « de toute personne promet je ne say quoi de gay et non soucié. » Fleury de Bellingen, au contraire, dit « que la maison de Bon- « temps est aussy noble et ancienne qu'il y en ayt dans le pays de « Vivarais, d'où elle est originaire, et fait sa résidence dans la « ville d'Annonay. Un des chefs de cette famille, grand homme

« et fort illustre, ayma beaucoup la bonne chiere. » De là est venue l'expression proverbiale appliquée à ce nom.

Dans les *Adages françois*, imprimés à la fin du XVIe siècle, on lit sans autre explication :

Roger-Bontemps.

Roland. Mourir de la mort de Roland.

C'est-à-dire mourir de soif.

« Rolland le Furieux s'estant extraordinairement eschauffé à la « bataille de Roncevaux, où il commandoit, en 775, l'armée de « Charlemagne contre les Sarrasins, se retira de la meslée pour « chercher de l'eau, afin de soulager son extresme altération, « mais n'en ayant peu trouvé, il mourut de soif. »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. franç.*, p. 5.)

Ronsard. Donner un soufflet à Ronsard.

« Ronsard, célèbre poete françois, avoit acquis une réputation « pour la poesie et pour une exactitude du langage qui le mettoit « au-dessus des poetes de son temps et de ceux qui l'avoient pré« cédé. Il suffisoit de mal parler pour que l'on dise *il a donné un* « *soufflet à Ronsard*, comme si l'on eut voulu dire : il a parlé contre « la pureté de la langue. Proverbe que l'on emploie encore au« jourd'hui, quoy que le style de Ronsard soit extrêmement vieilli. »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. françois*, p. 57.)

Saint-Vallier. Fièvre de Saint-Vallier.

« Messire Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, chevalier « de l'ordre du roy, capitaine de cent gentilshommes de sa maison, « estoit proche parent de Charles, connétable de Bourbon. Ce « prince, après avoir exigé de luy le secret sous de très grands « sermens qu'il luy fist faire sur le bois de la vraie croix, luy dé« clara les engagemens qu'il avoit resolu de prendre avec l'em« pereur, à cause des mécontentemens qu'il avoit reçus du roy « François Ier et de sa mere. Après que le connestable fut sorti « hors du royaume, Saint-Vallier fust arresté et conduit au chas« teau de Loches par d'Aubigny, capitaine des gardes escossoises « du roy. Quoique Saint-Vallier se fust offert pour aller requé« rir le connestable si l'on vouloit luy permettre, cependant, « parce qu'il n'avoit pas revelé le secret qu'il avoit sceu, il fut « condamné à mort par arrest du parlement de Paris, de janvier « 1525. Lorsqu'il fut monté sur l'eschafaud, et qu'il estoit prest de « s'agenouiller pour avoir le col coupé, François Bode, archer « des gardes du roy, apporta deux lettres de Sa Majesté, qui « portoient commutation de mort en une prison perpetuelle. Saint-« Vallier fut ramené à la Conciergerie, mais l'apprehension qu'il « avoit eue de la mort fit une telle impression sur luy que la fièvre « le prit, dont il mourut peu de jours après. D'où est venu le pro« verbe de *la fievre de Saint-Vallier*. »

Manuscrits Gaignières, *Prov. franç.*, t. I.

. Il se répute un Sénèque d'Espagne.

(*Bonne Responce à tous propos.*) XVIe siècle.

. Contes à la Sigongne.

mne des Essars, mariée en 1556 à René de Beaux-Enclos, ur de Sigongne, chevalier de l'ordre du roy, gentil-e ordinaire de la chambre, capitaine d'une vieille bande nt hommes de pied, en Piemont, gouverneur de Diepe en ; fut fort connue sous le nom de la Dame de Sigongne, l'une des dames de la reine-mere Catherine de Medicis. voit de l'esprit et faisoit si bien un conte, que on la tousiours en ce genre pour une des plus agreables per- de la cour, et pour y fournir elle en inventoit souvent; fit dire depuis ce commun proverbe, *faire des contes à la gne*, quand ce sont des choses fabuleuses. Cette dame t fort âgée. »

(*Manuscrit* GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. I.)

 foliage entier du Vosgien Solon
rera plus que tel qui se croit un Platon.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

'espée Terrail.

proverbe fut dit a l'occasion de Pierre Terail, grand père evalier Bayard, qui feit en son temps plusieurs faits . » (*Histoire de Bayard*, in-4°, addit., p. 412.)

 DAUPHINÉ, serie n° IX.

it encore :

ouesse de Terrail.

Sagesse de Termes et hardiesse d'Aussun.

ôme, dans son discours sur le maréchal de Termes, nous re ce proverbe, voici ses paroles : « On disoit de luy en ont : *Sagesse de Termes et hardiesse d'Aussun.* L'Espagnol ême en disoit autant. *Dieu nous garde de la sagesse de Termes et de la prouesse du sieur d'Aussun.* » (*Capitaines* , t. III, p. 21 des Œuvres compl. 1822, in-8°.)

 vin n'a Timon.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Recreation*.) XVIe siècle.

NE. Il ressemble à Tournemine.
Il croit tout ce qu'il imagine.

re Tournemine, jesuite qui a joui d'une grande réputa- raire, était un homme d'une imagination vive et exaltée. à raconter des choses extraordinaires qu'il avait lues ou s, et se persuadait aisément qu'elles étaient veritables, ce na lieu au proverbe.

TURPIN. Les bottes de l'archevêque Turpin.

Vilaines bottes à l'antique mode.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 50.)

TURLUPIN. Enfant de Turlupin, malheureux de nature.

« Du temps du roy Charles V, on condanna et proscrivit une « famille de gens que l'on appeloit *Turlupins*. Cette proscription, « qui envelopa toute leur race, fit naître ce proverbe que l'on a « appliqué à tous ceux qui ont du malheur. » (FLEURY DE BELLINGEN, *Etym. des Prov. françois*, p. 206.)

Ce que Bellingen appelle une *famille de gens* ce sont les hérétiques de la secte des Vaudois qui furent poursuivis en 1372, et auxquels on donna le nom de *Turlupins* et de *Turlupines*, comme le prouvent plusieurs documents cités par Ducange au mot *Turlupini*, entre autres une ancienne chronique en vers français:

L'an MCCCLXXII je vous di tout pour voir
Furent les Turlupins condannés à ardoir.

ULYSSES. Que me sert-il qu'Ulisses ayt plus d'années que Patrocles.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Récréation.*) XVIe siècle.

VENDÔME. La couleur de M. de Vendosme.

C'est-à-dire invisible.

« Dans ce proverbe le mot de Mons. de Vendosme est mis par « corruption au lieu de vent d'amont, ou vent d'en hault. C'est « donc comme si on disoit couleur du vent d'amont qui est im- « possible. Cependant dans le recueil des pièces faites du temps « du conétable de Luynes, ce proverbe est employé dans un sens « propre en ces armes : Les belles et généreuses actions que le sieur « conétable (de Luynes), a autrefois faites n'estoient-elles pas « composées (comme l'on dit) des couleurs des manteaux de « M. de Vendosme. »

(*Étym. des Prov. franç.*, par FLEURY DE BELLINGEN, p. 53.)

VILLON. Villoner. — Faire un tour de Villon.

Pasquier, au liv. VIII, chap. 40 de ses *Recherches*, a prétendu que cette expression proverbiale, qui signifie *voler, tromper*, venait du potée Villon qui, on le sait, fut condamné à être pendu pour ses méfaits, en 1461, et gracié par Louis XI. Ménage, dans ses *Origines de la langue françoise*, a démontré l'erreur de Pasquier, et soutenu au contraire que le nom du poëte était *Corbueil* et qu'il ne fut surnommé *Villon* qu'à cause de ses friponneries. Ménage avait raison dans la première de ses assertions, mais il s'est trompé dans la seconde, et le père Ducerceau, dans sa deuxième lettre critique sur les œuvres de ce poëte, a fort bien démontré qu'il se nommait *Villon*, et non pas *Corbueil*. (Voyez à ce sujet les *Œuvres de François Villon*, avec les *Remarques* de diverses personnes, Lahaye, 1742, 1 vol. in-12.)

VIOLE. Le Parlement n'a presque jamais dansé sans viole.

« La famille de Viole est assez ancienne dans le Parlement de « Paris et il y a eu jusqu'à dix ou douze conseillers en divers « temps. Depuis l'an 1506, que Jean *Viole* y fut reçu, Pierre en « 1522, Jaques en 1543, Guillaume en 1550, Claude en 1553, « Jaques en 1574, Nicolas en 1575, Nicolas en 1596, Jaques en « 1604, Pierre en 1625, Pierre en 1642 et autres, ce qui, par « allusion au nom de Viole, a fait dire que *le Parlement n'a pres-* « *que jamais dansé sans Viole*, à cause qu'il y en a eu beaucoup « dans cette cour. »

(*Manuscrits* de GAIGNIÈRES, *Prov. franç.*, t. II.)

ZOÏLE. C'est un Zoïle.

C'est un détracteur, c'est un critique injuste et jaloux.

Zoïle, rhéteur grec, célèbre par ses critiques d'Homère, a donné lieu à ce proverbe. (Voyez dans la *Biographie Universelle* de Michaud un article de M. Daunou sur ce personnage.)

SÉRIE N° XI.

JEUX. — CHASSE. — GUERRE. — CHEVALERIE. — RANG. — DIGNITÉS. — NOBLESSE. — TITRES. — CONDITION.

Ambassadeur. Embassadeur ne porte douleur.

(*Recueil de* Gruther.)

Arc. L'arc tousiours ou trop ne doibt estre tendu, car il romproit.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

— L'arc trop tendu tost laché ou rompu.

(*Recueil de* Gruther.)

— Avoir deux cordes à son arc.

Ne pas être embarrassé; savoir se tirer d'une mauvaise affaire.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Arme. L'arme causa mainte larme.

— A bon gendarme bonne lance.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— A bon gendarme la mort par armes.

— Partout les gens d'armes chassent la peste et si la laisse.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

— Je vais vous battre avec vos propres armes.

— Les armes sont journalières.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Armée. Les vivre suivent l'ost (*armee*).

Ou :

Les vivres suivent le camp.

Armure. C'est une bonne armure que d'une aumuce.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Bailli. Il ressemble le baillif, il prent derrière et devant.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Bannière vieille, honneur du capitaine.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Cent ans bannière, cent ans civière.

« La bannière estoit tellement la marque de la première no-« blesse, que de là est venu ce proverbe qui est si commun pour « dire qu'il ne faut que cent ans pour tomber de la plus haute no-« blesse dans la plus basse roture. »
(Menestrier, *Recherches du Blason,* p. 259.)

Ce proverbe était fort usité en Bourgogne. Voyez à ce sujet le *Glossaire des Noels bourguignons,* par Lammonnoye, p. 44.)

« Aussi est-ce un proverbe commun en Bourgongne : « *Cent ans bannière, cent ans civière,* par lequel est dé-« clarée l'instabilité de fortune, et que (jouxte l'opinion « d'Euripides) la dignité des nobles familles se perd si les « richesses viennent à y faillir. »
(*Mélanges hist.* de Saint-Julien de Baleuvre, p. 371.)

— Recevoir quelqu'un avec la croix et la bannière.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

Baron. Au séneschal de la maison
Peut-on connoistre le baron.
(*Prov. ruraux et vulgaux,* Ms.) XIIIe siècle.

Baronnie. C'est une belle baronnie que santé.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Bataille. Soleil à la veue.
Bataille perdue.
(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

Batard. Bastard est bon c'est avanture,
Estant mauvais c'est de nature.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Jamais bastard ne fit bien.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Bouclier. Une levée de boucliers.
Une entreprise sans effet.
(Oudin, *Curiosités françoises.*)

Bourgeois. Buverie de bourgois.
(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Ce dicton exprime bien le caractère de nos anciens. Il était rare (et on retrouve cet usage dans presque toutes les provinces de la

France) que des bourgeois se réunissent sans boire. Ce dicton est opposé à *compagnie de clercs*.

Voyez au mot Clerc, série n° XII.

Camp. L'alarme est au camp.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Où le peuple vit le camp y peut bien vivre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Capitaine. Bon capitaine bon soldat.

(*Recueil de* Gruther.)

— Chartes (*cartes*) et dez table de capitaine.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Carte. Donner carte blanche à quelqu'un.

Lui donner plein pouvoir.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qu'il prenne des cartes s'il n'est pas content.

(Oudin, *Curiosités françoises*.)

Champions. Gloutonie de champions.

Gourmandise de champions.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

On sait que pendant le moyen âge il existait une classe d'hommes chargés de soutenir le droit des partis, les armes à la main. Ces hommes, qui vivaient du duel judiciaire, se battaient pour celui qui les payait. Les veuves, les enfants en bas âge, les congrégations religieuses étaient obligés d'avoir recours à ces sortes de *Bravi*. Avant d'entrer en champ clos ils avait coutume de bien manger et leur gloutonnerie, comme on le voit, était devenue proverbiale.

Chancelier. Rogue comme un chancelier.

Saint-Julien de Baleurre qui cite ce proverbe, p. 123 de ses *Mélanges historiques*, dit qu'on l'appliquait à M. de L'Hôpital.

Chanson. C'est toujours la même chanson.

C'est toujours la même chose.

— La chanson du ricochet, toujours à recommencer.

— La chanson de Montelimart.

(Oudin, *Curiosités françoises*.)

Chasse. Affamé comme un levrier de chasse.

(*Le facétieux Réveille-matin*, p. 34.) XVIIe siècle.

— Bon chien, chasse de race.

— Il n'est chasse que de vieux chiens.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

[redacted]

CHASSE. Il n'est chasse que de vieux loup.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

—— Il scet trop de chasse qui a esté veneur.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

—— Chasser aux blancs moyneaux.
Perdre son temps à poursuivre une chose impossible.
(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

CHASSER. Chasser aux lièvres et aux oiseaux ensemble.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Autant vault celui qui chasse, et rien ne prend
Comme celui qui lit, et rien n'entend.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

—— Il n'est pas en vostre chois
De oyseler (*chasser à l'oiseau*) en nostre bois.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

—— Qui deux choses chace ne l'une ne l'autre ne prent.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

CHEVALIER. Chevaliers et gendarmes brigands.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Assemblée de chevaliers.
(*Dit de l'Apostoile.*) XIII[e] siècle.

—— Faveurs, femmes et deniers
Font de vachiers chevaliers.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— Grant chevaliers ne va mie sens.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

—— Hier vacher, huy (*aujourd'hui*) chevalier.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— Nul chevalier sans provesse.
(*Recueil* de GAUTHER.)

COMBAT. Remettre le combat troys jours après la mort.

COQUIN. A coquin honteux plate besace.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

COUP. C'est un coup de maître.

— Donner un coup de bec, un coup de langue.

— Il a fait un coup de sa main.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

COUP. Il fera un grand coup s'il en sort.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Il est secret comme un coup de canon.

— Il a été le plus fort, il a porté les coups.

— Faire d'une pierre deux coups.

Venir à bout de deux choses par un seul moyen.

— Donner un coup d'épée dans l'eau.

Faire une chose inutile.

— Le coup vaut l'argent.

— Le coup de pied de l'âne.

L'insulte d'un homme lâche à quelqu'un qui ne peut plus l'effrayer.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

COUR. Cour de France et cour romaine
Ne veullent de brebis sans laine.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIe siècle.

— A la cort le roi chascuns i est pour soi.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A chasque court son traistre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il avient sovent à court qui ne pèche si encort.

Il arrive souvent à la cour que celui qui n'est pas coupable est puni.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Effronté comme un page de cour.

— L'eau bénite de cour.

Promesses inutiles.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— On a plus de mal à suyvre la court qu'à se sauver.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— On doit comme Job en la cour
Très misérable y entrer,
Comme Ulisse y demeurer,
En sortir comme de l'amour.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

— Quand la cour se lève le matin, elle dort l'après-dînée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 84.)

— Qui s'esloigne de la cour la cour s'éloigne de lui.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

[redacted]

Danse. De la panse vient la danse.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

« Au fort quelqu'un s'en recompense,
« Qui est remply sur les chantiers,
« Car de la panse vient la danse. »

(Villon, *Grand Testament*, st. 25.) xv[e] siècle.

— Commencer la danse.

— Entrer en danse.

— Mener la danse.

S'engager dans une affaire, la mettre en train.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Danser le bransle des muets.

« Le branle des muets est un jeu assez plaisant, et qui se pra« tique dans les compagnies des jeunes gens. Tous ceux qui jouent « ce jeu, ou qui dansent ce branle, sont obligés d'imiter les actions « ou les mêmes grimaces, ou les mêmes postures de celui qui s'est « déclaré : on appelle cela danser le branle du muet, à cause de « toutes ces grimaces ou postures qui approchent de celles que « font les muets. Quoique l'on ne sache pas le nom de l'auteur de « ce jeu, la pratique en est très-ancienne. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 319.)

— Au soir danse
Qui matin hanse (*vend*).

(*Prov.* de Bouvelles.) xvi[e] siècle.

Danser. Il a beau danser, il est monté sur des fleutes.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— Ne savoir sur quel pied danser.

—— Toujours va qui danse.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Dé. Le dé est jeté, c'est fait.

(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

Écuyer. Enviex escuier.

Écuyers sont envieux.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiii[e] siècle.

—— Le bon escuyer fait le bon chevalier.

(*Prov. communs goth.*) xv[e] siècle.

Empereur. Il vaut mieux estre premier d'un empire que d'un empereur.

——— L'Empereur n'est qu'un homme.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

EMPEREUR. On aime l'empereur pour l'amour de l'empire.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

ENNEMI. Ami au preter, ennemi au rendre.

— C'est autant de pris sur l'ennemi.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

ÉPÉE. Espée, baston et verge
Meurdriez, varletz, enfans corrigent.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Espées sont males armes.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— A vaillant homme courte épée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX.)

— C'est une rude épée.

C'est un vaillant homme, et par ironie un poltron.

— Estaffier ou compagnon de la courte espée.

Coupeur de bourses.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

— Il a couché comme l'épée du roi dans son fourreau.

Ce proverbe, qui se trouve rapporté ainsi dans tous les dictionnaires (voyez celui de l'Académie française au mot *fourreau*), me paraît altéré. Ainsi, dans les *Adages françois*, recueillis par Lebon à la fin du XVIe siècle, on lit :

Coucher comme l'espée du roy.

« *Commentarius* : Id est sans fourreau. »

— Il est brave comme son épée.

— Il se fait blanc de son épée.

— Il veut avoir les choses à la pointe de l'épée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX.)

— Jouer de l'espée à deux mains.

Manger d'une main et boire de l'autre.

— Jouer de l'espée à deux jambes.

S'enfuir.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

— Mettre une chose du côté de l'épée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX.)

— Vaillant comme l'espée qu'il porte.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

— Voilà mourir d'une belle epée.

Se dit d'un joueur qui perd en faisant un beau coup.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX.)

Éperon. Bon vin, bon esperon.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

— Par esperons on se commence à armer.

(*Recueil* de Gruther.)

« Car nous disons que par esperons on commence à « soy armer. »

(Rabelais, liv. III, chap. 8.) XVIe siècle.

Épousée. Cette femme est parée comme une épousée de village.

Cette femme a une mise ridicule.

Épouser. Qui épouse la femme épouse les dettes.

— Tel fiance qui n'épouse pas.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Étendard. A l'étendart
Tard va le couard.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il n'est ombre que d'étendard.

« Il n'est umbre que d'estendartz, il n'est fumée que de « chevaux et clicquetys que de harnoys. »

(Rabelais, liv. II, ch. 27.) XVIe siècle.

Fourreau. La lame use le fourreau.

Se dit à propos des personnes dont l'activité d'âme ou d'esprit use le corps.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Gens d'armes. Talon de gens d'armes talon de fromage.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Gentilhomme. Gentilhomme à lièvre.

« Ce proverbe vient d'une avanture plaisante racontée par le « greffier du Tillet en ses *Mémoires*. Les armées de Philipe V, « roy de France et d'Edouard, troisième roy d'Angleterre, estant « sur le point de donner bataille, un lievre se leva pres du camp « des François. Les soldats les plus proches firent, en le voyant, « un si grand bruit, que ceux qui estoient à l'arriere garde cru« rent qu'on estoit aux mains. Quelques écuyers, ayant eu cette « pensée, vinrent se jeter aux pieds du roy pour luy demander l'ac« colade de chevaliers; mais n'y ayant point eu de combats, et « l'alarme se trouvant avoir esté seulement causée par un lievre, « on nomma par raillerie ceux qui avoient esté faits chevaliers, « les chevaliers du lievre. On a depuis appliqué ce proverbe aux « gentilshommes casaniers, et qui passent leur vie à la chasse. »

(Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. franç.*, p. 175.)

GENTILHOMME. Gentilhomme de la petite passe.

C'est-à-dire noble à demi, gentilâtre.

« Là il y avoit avec Monsieur plusieurs gentilz hommes « de ses voisins, c'estoient *Gentils hommes de la petite « passe,* comme vous diriez des chanoines de Saint-Mainbeuf, à Angers, au prix de ceux de Saint-Maurice, ou « bien ceux de Saint-Venant, à l'égard de ceux de Saint-« Martin de Tours. »

(*Moyen de parvenir*, chap. intitulé *Ceremonie*.)

——— C'est afaire à celuy qui veut estre gentilhomme aller à l'assaut.

——— Foy de gentilhomme, un autre gage vaut mieux.

« Commentaire : Pour autant que la plus part trompe, « et n'en a point, ce maistre proverbe en est venu en la « haute Champaigne. »

——— Il est gentilhomme, son père allait à la chasse avec un fouet.

——— Il ne faut passer que de pays en autre pour estre gentilhomme.

——— Le Gentilhomme chasse pour l'advocat.

(*Adages françois*, XVIe siècle.

——— Troc de gentilhomme.

Échange courtoise.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

GUERRE. Guerre est la feste des morts.

——— Bonne ne peut estre la guerre
Qui plusieurs terrasse et attère.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

——— Guerre est marchandise.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

——— Guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble.

——— A la guerre comme à la guerre.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

——— De guerre mortelle fait-on bien paix.

(*Prov. communs*.) XVe siècle.

GUERRE. En temps de guerre ne mange et ne plante menthe.

« Pourquoi jadis on disoit en proverbes commun : *En « temps de guerre ne mange et ne plante menthe.* »

(RABELAIS, liv. V, ch. 39.) XVIe siècle.

— Et fortuné celuy qui bien loing de la guerre
Cultive en longue paix l'usure de sa terre.

— Il est impossible en guerre,
Entre vaillans ennemys,
De mettre un chacun par terre
Sans jamais y être mis.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

— Il n'est guerre que de loyaux amis.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— La guerre nourrit la guerre.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

— Il ne faut pas aller à la guerre qui craint les horions.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Les guerres civiles sont les grands jours des cieux.

— Maistres d'hostel et secrétaire
Ne haient rien plus que la guerre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Que dit-on de la guerre? le charbon sera-t-il cher?

(OUDIN, *Curiosites françoises.*)

— Qui a belle femme et chasteau en frontière
Jamais ne luy manque débat ne guerre.

— Qui a fait la guerre face la paix.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Qui terre a guerre a.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

Voyez au mot TERRE, série n° II.

GUERROYEUR. De couard jamais bon guerroyeur.

HÉRAUT. Hérault ne messager
Ne doivent estre en danger.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

HOMME comme le roy, gentilhomme comme luy, prestre comme le pape.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

HONNEUR. Honors mue et varie les mors.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Les honneurs changent les mœurs.

— Aux grands honneurs grands envieux,
Aux grandes portes soufflent les gros vents.

(*Recueil* de GRUTHER.)

IMPÉRATRICE. L'impératrice est une femme.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

JEU. Gieu en dommagement ne vault rien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Jeu où il y a dommage ne vaut rien.

— Jeu de main jeu de vilain.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— A bon jeu bon argent.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— A mauvais jeu bonne mine.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Au vray dire pert-on le jeu.

(*Prov. communs*, Ms.) XVe siècle.

— Au bout du jeu voit-on qui a gaigné.

(*Pièces contre Luynes.*) XVIIe siècle.

— Ce n'est pas un jeu d'enfant.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 46.)

— C'est un jeu joué.

Feinte concertée entre deux personnes.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— De gieu de dez qui plus en set s'afuble un sac.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

— Du jeu vient feu.

(*Prov.* de BOUVELLES. XVIe siècle.

— Donner beau jeu à quelqu'un.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 101.)

— Et jeu sans villenie.

Expression proverbiale qui signifie un plaisir honnête, sans péché.

« Vous y amenerez vostre femme, s'il vous plaist avecques ses voisines, cela s'entend. Et jeu sans villenie. »

(RABELAIS, liv. III, ch. 31. XVIe siècle.

— Il fait bien laisser le jeu quand il est beau.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

JEU. Le jeu, la femme et vin friand
Font l'homme pauvre tout en riant.

— Le jeu, la nuict, le lit, le feu
Ne se contentent jamais de peu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 34 r°.) XVIe siècle.

— Qui en jeu entre jeu consente.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Qui en jeu est jouer lui convient.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Tirer son épingle du jeu.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

JOUER au roy despouillé.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

Se dit quand plusieurs personnes sont autour d'une autre pour la dépouiller.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Jouer aux dames rabatues.

« Le jeu des dames rabatues est connu. La manière dont on y « joue et ce nom ont donné lieu d'en faire un proverbe, dont on « se sert quand des hommes trouvent des femmes qui ne sont pas « cruelles, ou quand elles sont de si mauvaise humeur que leurs « maris s'emportent à les battre. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 247.)

—— Jouer de la fluste de l'Allemand.

« Les Allemans se servent, dans leurs débauches, de verres « longs et estroits qu'ils appellent flûtes. Comme ils les vuident « souvent et qu'ils boivent beaucoup, on dit en commun pro- « verbe : *Jouer de la flûte de l'Allemand*, quand on veut dire boire « avec excès. »

(FLEURY DE BELLINGEN, *Étym. des Prov. franç.*, p. 204.)

—— En jouant on perd argent et temps.

(GABR. MEURIER, *Trésor de Sentences.*) XVIe siècle.

—— Il jouerait les pieds dans l'eau.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

JOUEUR. Au bon chouleur la pelote lui vient.
Au bon joueur de paume la balle vient.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

—— La balle cherche le joueur.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

JOUEUR. De deux regardeurs il y en a un [illegible] joueur.

[illegible]

— Il n'est jouer qu'à joueurs.

[illegible]

LANCE. Baisser la lance, baisser pavillon. [illegible]

— Le royaume de France ne peut tomber [illegible] quenouille.

— Rompre une lance pour quelqu'un. [illegible]

[illegible]

— [illegible]

[illegible]

[illegible]

LANGUE. [illegible]

[illegible]

— [illegible]

— [illegible]

MAÎTRE. En planche, torrent et rivière,
Vallet devant, maistre derrière.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Il est maistre qui se sçait aider de sa maistrise.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il ne se faut trop jouer à son maître.
« Entendant assez qu'il ne se faut trop jouer à son « maistre, les jeux du quel plaisent tant qu'il veut et non « autrement. »
(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 82 v°.) XVIe siècle.

—— Il n'y a si vaillant qui ne trouve son maître.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Jurer sur la parole du maître.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

—— Le tiltre ne fait pas le maistre.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Nul ne peut servir deux maîtres.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

—— Pour bien servir et léal estre
On voit souvent le valet mestre.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Qui a compagnon a maître.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

—— Qui à bon maistre sert bon loyer en attend.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Tel maistre, tel valet.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.
« Le sujet se façonne aux humeurs de son roy, *tel* « *maistre tel valet;* selon le seigneur la mesnie est duite. »
(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 26 r°.) XVIe siècle.

MONSIEUR. Madame vaut bien monsieur.

—— On ne sçait sy monsieur l'ayme tant que sa femme.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

NOBLE. Noble comme le roi.

—— Il est fou, ou le roi n'est pas noble.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

—— Noble comme ung lion et ung esparvier (*épervier*).
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

NOBLE. Noble est qui noblesse ne blesse et n'oblie.

—— Nul noble sans noblesse.

(*Recueil* de GRUTHER.)

—— Tel se fait noble par tençon,
E veult menacier e parler
Qui moult petit est à douter.

(MARIE DE FRANCE, *Fable* 23.) XIIIe siècle.

Tel tranche du noble dans une querelle, et veut menacer et parler, qui est peu redoutable.

—— Un noble, s'il n'est à la Rose,
Vaut par fois bien peu de chose.

(*Prov. en rimes, etc.*) XVIIe siècle.

Ce proverbe est remarquable par sa hardiesse. On appelait autrefois *Noble à la rose*, une monnaie d'or d'Angleterre, dont les premières pièces datent du règne d'Édouard III, en 1334. Des *Nobles à la rose* ont été aussi frappés en France, pendant l'occupation des Anglais, sous le règne de Charles VI. Des monnaies en Flandre et dans les Pays-Bas, ont aussi porté ce nom.

NOBLESSE. Noblesse ne sens ne set mie
Demener déshonête vie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

NOBLESSE. Noblesse oblige.

—— Noblesse vient de vertu.

(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

—— Faire litière de noblesse.

—— Il a beau vanter sa noblesse
Quand son déshonneur le blesce.

—— Jamais vilain n'aima noblesse.

—— La source de noblesse est fraude et vitesse,

—— Le tiers estat est le seminaire de noblesse.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

« Commentaire : Car si la noblesse ne se refaisoit du « tiers estat, et le premier du tiers et du nom noble, jà « de longtemps n'en fust plus. »

—— Nulle noblesse de paresse.

—— Vray noblesse nul ne blesse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

PAGE. Il est hors de page.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

PAPE par voix, Roy par nature, Empereur par force.

PÊCHE. L'amorce est ce qui engaigne le poisson et non la ligne.

—— Non en la cane (*ligne*) ni au haim (*hameçon*),
Mais en l'amorce gist l'engin (*amorce*).

(GAB. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

PÊCHEUR. Il est gentilhomme de droite ligne, car son père était pêcheur.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

PÊCHER. Il n'est que pescher en grand vivier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

—— Tousjours pesche qui en prend ung.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

PIQUE. Rentrer de piques noires.

Expression proverbiale empruntée au jeu de cartes.

« A l'autre, dit Panurge, c'est bien rentrée de picques « noires. »

(RABELAIS, liv. IV, ch. 33.) XVI[e] siècle.

PRINCE. Chose ne fais qui au prince desplaise,
Ou de ton droict petit fera grant tort;
Roy indigné est messaige de mort,
Quant bien souvent un sage le rapaise.

—— Faire chasteaux princes sont diligens,
Ou forteresse et ville fort fermée,
Pour résister contre une grosse armée,
Mais si n'est-il muraille que de gens.

(*Enseignemens et Adages* de P. GRINGOIRE.) XV[e] siècle.

—— Haine de prince signifie mort d'homme.

—— Il faut laisser les princes en leur opinion.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

—— Les jeux des princes sont beaux à qui ils plaisent.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

—— Jeu de prince, qui ne plaist qu'à celuy qui le faict.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

—— Les princes ont les mains, les oreilles bien longues.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 99.)

—— Les princes n'ont point de chemin.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

PRINCE. Obéissance et honneur à leurs princes,
Doivent subjectz leur train entretenir;
Princes aussi en paix doivent tenir
A leur pouvoir leurs subjectz et provinces.

(*Enseignemens et Adages* de P. GRINGORE, XVIe siècle.)

On trouve dans le même ouvrage une suite de quatrains sur les princes, et leur devoir à l'égard des autres hommes.

—— Onques princes escars n'avers (*chiche ni avare*) bien ne vient.

(*Roman du Renart*, v. 2,049.) XIIIe siècle.

REINE. Faire de la reine d'Egypte.

S'en faire accroire, imposer sa volonté, par allusion à l'autorité exercée par les chefs de Bohémiens ou *Gypsies* sur leurs compagnons.

« La raison est qu'elle se battoit avec une autre qui lui « dit : Ha! chienne, tu veux ici faire de la reine d'Egypte. « — Tu as menti, dit-elle, je suis femme de bien. »

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Glose*.)

— Il n'y a royne sans sa voisine?

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Roy et royne n'espargnent nulz.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

RIBAUD. Mellée de ribaus.

Dispute, tapage de mauvais sujets.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

ROI de la feve, ou encore : Roi de Poitiers.

Dignité éphemère.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Roy ou rien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Abatez bois, le roi se baigne.

(*Prov. de* JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Aller où le roi va à pied, où le roi ne va qu'en personne.

Aller à la garde-robe.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Les rois ont les mains longues.

— Avoir un cœur de roi.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. [illegible])

— C'est un beau mestier qui faict entrer chez le roy.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Roi. C'est un manger de roi, un morceau de roi.

— C'est un plaisir de roi.

— C'est un roi en peinture.

— C'était du temps du roi Guillemot.

— Être dans la maison du roi.
Être en prison.

— Être sur le pavé du roi.
Être dans la rue.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

— Heureux comme un roi.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. II, p. 430.)

— Il ne parle pas au roy qui veult.

— Il ne faut qu'un coup à ung roy ne q'ung à ung aultre.
(*Prov. communs.*) xvᵉ siècle.

— Il vit en roi.
Il fait une dépense de roi.
(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

— Le *Requiro* du procureur du roi le fait roi.
(*Adages françois.*) xviᵉ siècle.

— Le roy est homme comme ung aultre.
(Bovilli *Prov.*) xviᵉ siècle.

— Le roy perd son droit là où il ne trouve que prendre.
(*Prov. Gallic.,* Ms.) xvᵉ siècle.

— Les Trésoriers sont les esponges du roy.
« Les trésoriers ou financiers sont fort bien comparez aux « esponges, car l'éponge estant seiche prend beaucoup d'eau, « le financier qui est gueux prend beaucoup d'argent; et comme « l'esponge estant remplie d'eau la rend toute lorsqu'on la presse, « de mesme le financier, s'estant rempli par les vols et concus- « sions qu'il a faits, rend tout ce qu'il a pris, lorsque le prince vient « à le presser. Cette expression proverbiale, que les financiers « sont les esponges du roy, est employée à la teste d'une pièce « composée par Jean Bourgoin et imprimée in-4°, en 1623, sous « le titre de *Pressoir des Esponges du roy,* ou *Épitre liminaire de « l'Histoire de la Chambre de Justice establie l'an* 1607. »
(*Manuscrit* Gaignières, *Prov. franç.,* t. II.)

— Le roi n'est pas son cousin.
Se dit à propos d'un glorieux.

— Nous verrons cela avant qu'il soit trois fois roi.
C'est-à-dire avant trois ans; allusion à la royauté de la fève.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. II, p. 429 et 430.)

ROI. Où n'y a subjection
N'y a roy ne raison ;
Où il n'y a roy n'y a loy,
Et où manque justice manque foy.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Où n'y a rien le roy perd son droit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Parlemenz de rois.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Ce dicton populaire fait connaître qu'au roi lui seul appartenait le droit de réunir un parlement. Il était composé dans l'origine des pairs laïques et ecclésiastiques. Ce fut seulement au XIVe siècle que le parlement changea de nature et dégénéra peu à peu en une cour permanente de justice.

— Qui aura de beaux chevaux si ce n'est le roi ?

(*Dictionn. de l'Académie, édit. de* 1835.)

— Que veut le roy
Ce veult la loy.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— La loi dit ce que le roy vuelt.

(*Prov., de* JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— Qui est au roy il est à Dieu.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Qui ne sçait dissimuler ne peut régner.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Qui n'est du royaume
Si est de l'empire.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Qui sert le roy
Il a bon maistre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Sergent à roy est père à conte (comte).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Si souhaits fussent vrays
Pastoreaulx seroyent roys.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Souhait de roi, fils et fille.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. 2, p. [illegible].)

— Tel roy telle loy

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

ROI. Tout au roy
(Dit le françois)
Et puis à moy.

— Un noble, prince ou roy,
N'a jamais pile ne croix.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Un Dieu, un roi, une loi.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 419.)

— Bon roi amende le païs,
Et de ce que li rois mesprent
La terre en est grevée souvent.
(*Castoiement.*) XIIIe siècle.

« Hélas! on voit que de tous temps
« Les petits ont pâti des sottises des grands. »
(LA FONTAINE, *Fables*, liv. II, fable 4.)

— C'est une grève cheute de roy à rien.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— De nouveau roy nouvelle loy.
(*Suite aux Mots dorez de Caton.*) XVIe siècle.

— Vivre comme le roy et selon justice
Rend le pays heureux, l'homme en maison paisible.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Volonté de roy n'a loy.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Celuy qui a mangé de l'oye du roy, cent ans après en doit rendre la plume.

« Anciennement, quand un riche bourgeois ou marchand venoit « a mourir, il ordonnoit, par son testament, que ses enfans n'eus- « sent à se marier dans les familles qui eussent manié les finances « publiques, à cause des inconvéniens qu'ils voioient arriver « tous les jours par la confiscation des mariages repetés deniers « royaux, et par les fréquentes executions de justice, alleguant « pour toute raison le proverbe ancien : *Celuy qui a mangé l'oye « du roy cent ans après doit en rendre la plume.* »
(*Chasse aux larrons ou Establiss. de la Chamb. de Justice*, p. 73.)

— L'empereur d'Allemagne est le roy des roys, le roy d'Espagne roy des hommes, le roy de France roy des anes, et le roy d'Angleterre roy des diables.

« On dit ce proverbe parce que tous les princes souverains « d'Allemagne, qui sont comme autant de roys dans les provinces « de leur obeissance, relevent de sa couronne (*de l'empereur*),

« parce que tous les Espagnols se croyent nais pour commander,
« et disent communément entre eux, parlant d'eux-mêmes en par-
« ticulier, [illegible]
« les François [illegible] à leur
« roy comme des chevaux à prendre le collier, [illegible]
« souffrir le [illegible] comme des asnes à porter [illegible] la
« charge, sans [illegible]
« France où les [illegible] pas
« permis d'[illegible] de leur [illegible]
« [illegible] parce que finallement les Anglois sont, [illegible]
« eux-mesmes, extrêmement [illegible], regimbent facilement contre
« l'expression d'une autorité [illegible] trop absolue, quand elle
« semble choquer leurs droits ordinaires. »

Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 43.

Seigneur. Seigneur de parchemin.

Homme de robe anobli.

« Nous trouvâmes ce seigneur de parchemin qui se
« promenoit seul dans la sale. »

Diction. comique, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 463.

——— Seigneur ne plaide jamais saisie.

(*Adages françois*, XVIe siècle.)

——— Au monde n'a si grant dommage
Que de seigneur à fol courage.

(*Prov. communs*, XVe siècle.)

——— A grands seigneurs peu de paroles.

(*Matinées sénonaises*, p. 251.)

——— A tous seigneurs tous honneurs.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms., XIIIe siècle. — Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.)

——— Amour de seigneur n'est pas héritage.

(*Prov. communs*, XVe siècle.)

« De seigneur amour heritage
« N'est pas bien, convient autre gage. »

(Isopet, *Fables de Robert*, t. I, p. 35, XIVe siècle.)

——— De nouveau seigneur nouvelle mesnye (*maison*.)

(*Prov. communs*, XVe siècle.)

——— De tel seigneur tel louier.

(*Roman du Renart*, v. 8,410.) XIIIe siècle.

——— En l'absence du seigneur se cognoist le serviteur.

(*Recueil de* Gruther.)

SEIGNEUR. Il n'a ne sens, n'entendement
Qui va parler des seigneurs grands.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Il te convient par estouvoir (*raison*),
Si tu veux faire ton devoir,
Laissier toute ta volenté
Pour ton seigneur servir en gré.
(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

—— N'est pas seigneur de son pays
Qui de son pays est hays.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Nulle terre sans seigneur.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 463.)

—— Nus ne puet mie avoir honour
Qui honte fet à son seignour.
(MARIE DE FRANCE, fable 35.) XIIIe siècle.

—— Nus ne puet bien servir à deux seigneurs contraires : on harra l'un et amera l'autre, et soutenra on l'un et dispirra on (*déplaira-t-on*) l'autre.

—— Mal partir fait à son seigneur.
(*Anciens prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Il est mauvais de partager avec son seigneur.

—— On ne doit pas bonne terre pour maulvais seigneur laisser.
(*Prov. communs*, *goth.*, XVe siècle.

—— Par defaute de bon seignor
Convient porter à fol honor,
Et par fol tenir compaignie
Est mainte amour mult aloignie (*perdue*).
(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Qui a seigneur si a maistre.
Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.)

—— Qui avec son seigneur menge poires, il ne choisit pas des meilleures.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Qui bon seigneur sert bon loyer en attend.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Seigneur de nul lieu à faute de place.
(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

SEIGNEUR. Qui de son serf fait son seigneur
Ne puet estre sans désonneur;
Qui geto as piez ce qu'à mains tient
Com fox et nices se contient.

(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Qui voit la maison de son seigneur
Il n'y a ne prouffit ny honneur.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Kiconques fait dou serf signor
Lui et son règne en grant dolour met.

(*Roman du Renart*, v. 2,057.) XIIIe siècle.

—— Selon le seigneur est la mesnie.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Service de seigneur n'est pas héritaige.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— Tant vaut le seigneur tant vaut sa terre.

(*Diction. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. [illegible].)

—— Tant que le vassal dort le seigneur dort.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Tel seigneur telle mesnye (*maison*).

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Tel seigneur tel page et serviteur.

(GABR. MEURIER, *Tresor des sentences.*) XVIe siècle.

—— Un seigneur de paille combat un vassal d'acier.

« C'est adage est tiré de quelques unes de nos coutumes lesquelles traictent des matieres feodales. Tout homme qui entre nouvellement dans un fief, soit par succession ou acquest, est tenu de faire la foy et hommage à son seigneur feodal. S'il ne le fait, et que son seigneur fasse proceder par voye de saisie sur le fief, tant que la saisie dure, il fait les fruits siens et consume en frais extraordinaires son vassal, et il n'y a aucun moyen de s'en garentir qu'en faisant la foy et hommage, quelque puissant que soit un vassal. D'où l'on a fait ce proverbe, qu'*un seigneur de paille combat un vassal d'acier.* »

PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII, chap. 25.

—— Un senor en Espaigne,
Un maistre en haute Bretagne,
Un monsieur en la Franche Gaule,
Un Fidargo en Portugalle,
Un Evesque en Italie,

Un comte en Germanie,
C'est une pauvre compagnie.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

SEIGNEUR. Un grand seigneur, un grand clocher, et une grande rivière sont trois mauvais voisins.
(*Illustres Prov.* t. II, p. 27.)

SEIGNEURIE. Oncques amour ne seigneurie,
S'entretindrent grande compagnie.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

« Bien savoient cele parole
« Qu'onques amour ne seignorie
« Ne s'entrefirent compaignie. »
(*Roman de la Rose*, v. 8,437.) XIIIe siècle.

SERF. Uns povres en grant tenement
Vault miex que uns sers à grant argent.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

SERGENT. Mousse pour le guet, bran pour les sergens.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

SERVICE. De tel service tel loyer.
(G. ALEXIS, *Martyrologe des fausses langues.*) XVe siècle.

SERVIR. Ne viel, n'enfant, fame, ne fol
Ne servir jà je te lo.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Cela sert comme un cautère sur une jambe de bois.

—— Il n'y a qu'un mot qui serve.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

SERVITEUR. Serviteur voulant faire son devoir,
Oreilles d'asnes doibt avoir,
Pied de cerf et groin de porceau,
N'espargnant sa chair ne sa peau.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— A bon serviteur
Tard pourvoyeur.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

—— Au serviteur le morceau d'honneur.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Bon maistre bon serviteur.
(*Recueil* de GRUTHER.)

SERVITEUR. En l'onnour dou seignor gaaignent li serjent.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Le maistre donne
Serviteur grongne.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

—— Pou done à son sergent qui son coutel leiche.

SIRE. Privés sires fait fol damoisel.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

SOLDAT. A jeune soldat vieil cheval
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— De charon soldat,
De soldat gentilhomme,
Et puis marquis,
Si fortune en dict.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Le soldat doit avoir assaut de lévrier, fuite de loup, défense de sanglier.
(*Diction. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 579.)

TAMBOUR. Faire de la peau d'un bonhomme un tambour.
(*Adages françois.* XVIe siècle.

VALET à prince per à baronz
(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.

—— A bon maistre hardy valet.
(*Mélanges* de SAINT-JULIEN DE BALEURRE.) XVIIe siècle.

—— Il fait comme le valet du diable plus qu'on ne lui demande.

—— Les bon maîtres font les bons valets.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Un bon valet dit à son maistre :
Après servir convient repaistre.

VILAIN. Vilain affamé demy enragé.

—— Villain enrichy ne cognoist parent ne amy.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Vilain ment volontier toz tens (*toujours*).
(*Roman du Renart*, v. 15,942.) XIIIe siècle.

—— Vilain ne fera jà beau fait.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

—— Vilain ne se marira jà qu'il ne perdé
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

VILAIN. Vilains ne set qu'esperons valent.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

— Vilains qui est cortois c'est raige;
Ce oï dire en reprovier (*en proverbe*)
Que l'on ne puet faire espervier
En nule guise d'ung busart.

Roman de la Rose, v. 3,710.) XIIIe siècle.

— Vilains tous dis (*toujours*) pourquiert abaissier gentillesse.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle

— A vilain vilain et demi.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 587.)

— A vilain charbonnée d'âne.

C'est-à-dire : *A chacun suivant son mérite.*

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 83.)

— Au bout de cent ans les rois sont vilains et les vilains sont rois.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 587.)

— Ausi grant cop fiert uns vilains.
C'uns quens fait u c'uns castelains.

(*Roman du Renart*, v. 2,797.) XIIIe siècle.

— C'est la fille au vilain.

Pour exprimer que la chose dont il s'agit se donne à celui qui en offre le plus.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— C'est une savonette à vilain.

Avant la révolution de 1789 on appelait ainsi les charges de secrétaire du roi et autres, qu'on pouvait acheter et qui donnaient la noblesse.

(*Note manuscrite.*)

— De vilain jamais bon faict.

— Despends le pendart, il te pendra,
Oigne le villain, il te poindra.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Faites bien le vilain et il vous fera mal.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

Faites du bien au vilain, et il vous fera du mal.

— Foule de vilains.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

VILAIN. Fromage, poyre et pain
Est repas de vilain.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

— Il fait à Dieu honte
Qui vilain haut monte.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Il n'est chère que de vilain.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.

— Il n'est danger que de vilain.

— Il n'est vilain qui ne faict la vilennie.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

— Il n'y a pas de plus belles armoiries que celles d'un vilain, il prend celles qu'il veut.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 587.)

— Le connin et le villain à la main.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Les vilains s'entretuent,
Et les seigneurs s'embrassent.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Mieulx vault boussée de clerc que journée de vilain.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Mieux vaut un courtois mort que vilain vif.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

« .... Il est voirs que mius vaut
« Uns mort cortois c'uns vilains vis. »

(*Roman du Renart*, v. 3,282.) XIIIe siècle.

— Nul ne est vilain se du cuer ne li vient.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

— Oignez villain il vous poindra,
Poignez villain il vous oindra.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle. (*Prov. communs.*) XVe siècle. RABELAIS, liv. I, chap. XI.) XVIe siècle

— Peine de vilain n'est à rien comptée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 587.)

— Priez le vilain il en fera moins.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle

VILAIN. Qui a le vilain il a sa proie.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Qui prie le vilain se fatigue en vain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Tous vilains cas sont reniables.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II. p. 586.)

—— Un office acquis par argent d'ung vilain fait un bon tyran.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

———

SÉRIE Nº XII.

POLITIQUE. — LÉGISLATION. — JURISPRUDENCE. — SCIENCES. — LETTRES. — ARTS. — COMMERCE. — NAVIGATION. — PROFESSIONS DIVERSES. — MÉTIERS.

ACHAT. Achat passe louange.

(*Dictionn. critique*, par P.-J. LE ROUX, t. I.)

ACHETER. Achepter par francs et vendre par escus.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

——— Mieulx vault acheter qu'emprunter.

A confesseurs, médecins, advocas,
La vérité ne céle de ton cas.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

A gens de feu ne faut vin espargner.

(RABELAIS, liv. IV, *nouv. Prologue.*)

A gens de lettres honneur sans richesse.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

A gens de village trompette de bois.

(*Facetieux Reveille-matin*, p. 101.) XVIIe siècle.

AFFAIRE. Allez, vos affaires sont faites.

——— Faire bien ses affaires.

——— Il a plus d'affaires que le légat.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

——— Ceux qui n'ont point d'affaires s'en font.

——— Il n'est point de petites affaires.

——— Les affaires font les hommes.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 11.)

ALMANACH. Faire des almanacs.

C'est-à-dire se repaître de choses imaginaires comme les gens adonnés à l'astrologie judiciaire. La Fontaine a expliqué ce proverbe dans la moralité de sa fable intitulée *l'Astrologue, qui tomba dans un puits* :

C'est l'image de ceux qui bâillent aux chimères, etc.

AMENDE. Amende surannée ne doit pas estre payée.
(*Prov. Gallic.*, *Recueil* de THOU, Ms.) XVe siècle.

— En mal faict ne gist qu'amendes.
(*Adages françois.*, XVIe siècle.

— Va-t-en battre le grand prevot, tu gagneras double amende.

Se dit en raillant à celui qui ne sait que faire.
(*Diction. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 34.)

ANCRE. Bon est s'asseurer dedans l'enchre.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Deux ancres sont bons au navire.
(*Mimes* de BAIF fol. 42 r°.) XVIe siècle.

— Recours à Dieu, l'ancre est rompue.
(*Mimes* de BAIF) XVIe siècle.

APPRENTIS. Apprentis ne sont pas maistres.
(*Recueil* de GRUTHER.)

ARGENT. Argent est un bon serviteur et un mauvais maitre.
(*Matinées senonaises*, p. 290.)

— Argent gent.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Argent ard (*brûle*) gent.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Argent à l'avare est supplice,
Au sage pauvre est bénéfice.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Argent avancé, bras affolé,
Bien mal dispensé, tost désolé.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*, XVIe siècle.

— Argent contant fait plaider avocats.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Argent comptant porte médecine.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Argent d'autruy (d')
Nul n'enrichit.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— Argent est rond il faut qu'il roule.

On lit dans le *Roman de la Rose*, XIIIe siècle:

— « As richeces font grant ledure
« Quant il lor tolent lor nature,

« Lor nature est que doivent corre (*courir*),
« Por la gent aidier et secorre. »

ARGENT. Argent fait perdre et pendre gent.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Argent fait tout.
— Argent m'y duit.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Argent fait rage et amour mariage.

— Argent frais et nouveau
Gaste la chair et la peau
De maint beau jouvenceau.

— Argent porte médecine
A l'estomach et poitrine.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Argent presté ne doit estre redemandé.

— Argent refusé ne se despend pas.
(*Recueil de* GRUTHER.)

— Argent sert au pauvre de bénéfice
Et à l'avare de grant suplice.

— A pecuns et à denier
Ne puet rien denier.

— Avoir le drap et l'argent ensemble.

C'est la farce de Pathelin (voyez ce mot, série n° IX) qui a donné lieu à ce proverbe. On sait que dans cette comédie Pathelin, à force de ruse et d'adresse, parvient à garder le drap qu'il a volé, et à ne pas donner l'argent qu'on lui réclamait. De là vient que quand on voit quelqu'un chercher à se procurer un objet sans le payer, on lui applique ce proverbe.

— A besoigne faite argent appreste.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A point d'argent point de varlet.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Pas d'argent pas de Suisses.

— Bien n'est pas argent monnoye.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— D'argent, comme aussi de bonté,
Defalquer en fault la moitié.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

ARGENT. Argent d'autruy n'enrichit.

— Faulte d'argent c'est douleur non pareille.

(Recueil de GRUTHER.)

— Il en dit bien d'autres dont il ne prend point d'argent.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Il n'y a rien de plus éloquent que l'argent comptant.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 431.)

— L'argent fait la guerre,
Tel le dit qui n'en a guères.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— L'argent est le nerf de la guerre.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 55.)

— L'argent n'a point de maitre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— L'argent quant (*en même temps que*) l'orge.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— L'argent tremble devant la porte du juge et de l'advocat.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Fy de paillard qui n'a monnoye
Et d'avoir qui n'a joye.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Il est avaricieux, il garde son argent pour boire.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Le terme vaut l'argent.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Les grands font sans argent ce que les petits ne peuvent faire par argent.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Prendre quelque chose pour argent comptant.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Quand argent fault tout fault.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Qui a de l'argent a des pirouettes.

— Qui a de l'argent a des coquilles.

C'est-à-dire qui a de l'argent peut acheter ce qui lui plaît.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

ARGENT. Solider argent vif.

Payer argent comptant.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— Sur argent amy ne parent.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.* XVIe siècle.

ART. Fy de l'art, qui en raison n'a fondement ne part.

(Recueil de GRUTHER.)

— L'honneur nourrist les arts.

(*Adages françois.* XVIe siècle.

ARTISAN. Artisan qui ne ment
N'a mestier entre gent.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— A l'œuvre on connoît l'artisan.

(LA FONTAINE, *Fable* 21, liv. 1.)

AVOCAT. Advocat et juge prévaricateurs.

—— Advocat de Térence.

Avocat à tort et sans cause.

—— Advocat sans loix,
Advocat de Pilate.

—— Advocat des mouches.

—— Advocats ne voyent goute en leurs causes.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Advocats se querellent, et puis vont boire ensemble.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 200 r°.) XVIe siècle.

—— Bon advocat mauvais voisin.

(Recueil de GRUTHER.)

—— Toujours ouvert comme la gibcière d'un avocat.

« Car j'ay un estomach pavé, creux comme la botte « sainct Benoist, tousjours ouvert comme la gibbessiere « d'un advocat. »

(RABELAIS, liv. 1, p. 68.) XVIe siècle.

—— De bon advocat courte joye.

(Recueil de GRUTHER.)

—— De jeune advocat héritage perdu, et de nouveau médecin cimetière bossu.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— De nouveau advocat libelle cornu.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Avocat. Devant (*avant*) l'advocat on portoit la bourse sur le cul.

(*Adages françois.*) XVIe siecle.

—— En champions, en avocats n'aiés jà fiance.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siecle.

—— Il ne faut rien dérober que la bource d'un advocat.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Je n'ai que faire d'advocat, mes affaires sont claires.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— L'advocat est fils de Saturne.

« Exposition : J'ay veu en un tableau un advocat fauschant en un pré de bources et d'escarcelles. Or comme la faux emporte la bonne et mauvaise herbe, aussi faict l'advocat le pauvre et le riche, et emporte et rastelle tout comme le cruel Saturne *qui suis non pepercit filiis.* »

—— L'advocat ne plaide que pour la soupe.

—— L'advocat ne doibt que ce qu'il veut.

—— L'advocat s'enrichit d'usure.

—— L'advocat si ne desrobe pert.

—— L'advocat vit sur le pavé, le gentilhomme est tué au champ.

—— L'advocasserie est un cancer universel en une ville.

—— Le disner sonne le marteau et réveille l'advocat.

—— Le gentilhomme chasse pour l'advocat.

—— Le vent n'entre jamais en la maison d'un advocat.

« Commentaire : l'argent en bouche les pertuis. »

—— Les advocats n'ont point de livres de droit.

—— Les maisons des advocats sont faictes de la teste des folz.

« Commentaire : Les folz font la feste et les sages les mangent. Les hommes de bien et de conscience et chrestiens n'ont que faire de procès qui ne leur en faict faire pour admener l'eau au moulin, car il faudroit à un chascun et ne veullent rien de l'autrui. Les malins fins et rusés et qui ont les juges en leurs manches, vont à la chasse au procès pour s'enrichir par surprise, par dons

« et corruptibles. Les oppiniastres par bestize et en redise ;
« ceux-là sont gens forgez en enfer, ceux-cy insensez. Par
« ainsy l'advocat, le Bartole ne peut faillir à bastir mai-
« sons, ayant tant d'architectes. »

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Avocat. Litiger est à l'advocat vandanger.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Mets d'advocats.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Or ça, or la, pensez bien à vos cas,
Argent comptant fait plaider advocats.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— On voit souvent peu de foi en ses advocas.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

— Quand l'advocat preste il achepte.

— Si enfer n'est plein jamais n'y aura d'advocat sauvé.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Tout advocat beau diseur
Ressemble à Bastien le jongleur.

(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

— Vous estes un mauvais avocat, vous perdrez vostre cause.

Bahutier. Faire comme les bahutiers, faire beaucoup de bruit et peu de besogne.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

Barbier. Bon fait saigner toute gent,
Quand barbiers n'ont point d'argent.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Glorieux barbier.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Je ne suis pas barbier pour me monstrer les dents.

— Tout beau, barbier, la main vous tremble.

— Vous êtes mauvais barbier, vous pensez mal.

C'est une allusion au mot dépenser.

— Un barbier rase l'autre.

Un méchant excuse l'autre.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

Barbier. Oncques punais ne fut bon barbier.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Bénéfice. Il faut prendre les bénéfices avec les charges.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Quand a art et office a bénéfice.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Berger. A mal bergier qui lous aime.

Mauvais berger qui aime le loup.

(*Prov. anc.*, Ms.) xiiie siècle.

—— Bon berger tond, n'escorche pas.

(*Mimes* de Baif, fol. 42 v°.) xvie siècle.

—— Le manteau du bergier.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Boucher. C'est un ris de boucher, il ne passe pas le nœu de la gorge.

Mosans de Brieux pense « que cette façon de parler a pour « fondement une fausse plaisanterie et allusion au mot de bouche, « ainsi ris de boucher ne voudroit dire autre chose, sinon le ris « d'un homme qui ne rit que de la bouche, ou autrement, comme « on dit, du bout des lèvres. »

(*Origine de quelques Coutumes, etc.*, p. 58.)

Bourreau. Il ne seroit pas bon bourreau, il ne fait que despendre.

Allusion au mot *dépendre* et *despendre*, qui autrefois signifiait *dépenser*.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— Se faire payer en bourreau.

Se faire payer d'avance.

Bourse. Bourse sans argent et sans denier
Est l'arme d'un chétif escuyer.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

—— Ma bourse est accouchée.

—— Ma bourse est toute neufve, il n'y a point de pièces.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

—— Faulte d'adresse la bourse blesse.

(*Recueil* de Gruther.)

Ce qui plaist est à demy vendu.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Chanson. En une chanson n'y a qu'un bon mot.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

CHARCUTIER. A chaircuitier bonne saucisse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.* XVIe siècle.

CHARPENTIER. A la fin se honist li charpentiers.

(*Anc. prov. franç.*, Ms., XIIIe siècle.

CHARTIER. Il est bon chartier, il charrie bien droit.

— Il jure comme un chartier.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Il n'est si bon chartier qui ne verse.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

CENT. Qui cent en a et cent en doigt nul n'en a sien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

CLERC. Clerc a grant privilége.

— Clercs et femmes sont tout ung.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Compaignie de clers.

Compagnie de savants.

Ce dicton populaire nous fait connaître que le mot de *compagnie*, dont nous nous servons encore pour désigner la société polie, s'appliquait particulièrement à la réunion des gens graves et éclairés. Dans le *Dit de l'Apostoile*, il est opposé à *jouste de vilains, tourbes de garçons, noise de femmes.*

— Famine des povres clers.

Faim des pauvres étudiants.

(*Dit de l'Apostoille.*) XIIIe siècle.

Le nom de clercs s'appliquait dans le moyen âge à tout homme qui avait étudié, mais on appelait aussi les individus de tout âge et de tous pays qui fréquentaient les universités, et qu'on nomme aujourd'hui écoliers. La plupart d'entre eux étaient pauvres, et c'est pour subvenir à leurs besoins que des bourses nombreuses furent créées dans différents colléges. Comme on le voit, leur indigence était passée en proverbe.

— Faire un pas de clerc.

Faire une faute.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Il est clerc jusques aux dents, il a mangé son breviaire.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

« Jadis ung anticque prophete de la nation judaïcque « mangea ung livre et feut clerc jusques aux dents. »

(RABELAIS, liv. V, ch. 45.)

— Les bons livres font les bons clercs.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Clerc. Les meilleurs clercs ne sont pas les plus sages.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

— On dit communément en villes et villages
Que les grands clercs ne sont pas les plus sages.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Parler latin devant les clercs.

Pendant le moyen âge, ceux qui avaient étudié aux écoles se nommaient *clercs*; à eux seuls appartenait l'office de clergie, c'est-à-dire la culture des sciences et des lettres. De là est venu ce proverbe qui signifie qu'on ne doit parler aux gens que de ce qu'ils savent : « *Parler latin devant les clercs*, dit Pasquier, pour « denoter presque ce que les Romains vouloient dire par cest « adage : *sus Minervam.* » (Liv. viii, chap. 14 des *Recherches.*)

— Si n'estoient messieurs les clercs, nous vivrions comme bestes.

« Si n'estoyent messieurs les bestes, nous vivrions « comme clercs. »

(Rabelais, liv. i, ch. 17.)

Coche. Faire la mouche du coche.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

Cocher. Foy de cocher.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Cognée. Jetter le manche après la coignée.

Voyez au sujet de ce proverbe l'épisode du bucheron Couillatris, dans le prologue du quatrième livre de Rabelais.

Compte. Du méchant compte on revient au bon.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 276.)

— Les bons comptes font les bons amis.

— Vous êtes bien loin de votre compte.

— Vous n'y trouverez pas votre compte.

Compter. Vous m'en comptez, et si ce ne sont pas quartz d'éçus.

Conte. Ce sont des contes de nourrices, de vieilles, ou d'enfans.

— Ce sont des contes de peau d'asnon, des contes aux vieux loup ou de ma commère l'oye.

— Vous me faites des contes à dormir debout.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

CONTRÔLEUR. Contrôleur, argentier, secrétaire,
Maistre d'hostel, emboureeurs en toute affaire.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

CORDONNIER. Gain du cordouanier
Entre par l'huys et ist par le fumier.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Gain de cordonnier entre par la porte et sort par le fumier.

——— Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

COUTUME. Mauvaise coustume fait moult mal.
Prov. Gallic., Ms. XVe siècle.

CUEILLEUR DE POMMES. Habillé en cueilleur de pomme.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Mal habillé, mal vêtu.

« Mais pitoyablement navré en divers lieux, et tant mal « en ordre qu'il sembloyt estre eschappé es chiens, ou « mieulx ressembloit un *cueilleur de pommes du pays du « Perche.* »
(RABELAIS, liv. I; voyez aussi liv. III, *Prologue.*)

——— Revenir en cueilleur de pomme.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Dans le bien d'une femme il ne faut planter qu'un chou ou un pescher.

De trois choses Dieu nous gard
D'*et cætera* de notaires,
De quiproquo d'apotiquaires,
De boucons de Lombars frisquaires.

Et cætera de notaires. Cette formule, qui terminait souvent les actes de notaires, comprenait la spécification de leurs droits et émoluments qui ont toujours été fort élevés.

Boucon de Lombars frisquaires veut dire proprement du poison, et par analogie des ruses d'un malhonnête homme.

DENIER. Deniers avancent les Bediers,
Et des premiers font les derniers.

Bedier. Leduchat, dans son commentaire sur le discours préliminaire de l'*Apologie pour Hérodote*, fait dériver ce mot de *bedaines*, *bedaines*, et l'explique d'après un vieux dictionnaire anglais-françois par *sot*, *ignorant.* (Voyez *Apologie pour Hérodote*, t. I, p. 9.)

DENIER. Denier par amitié presté
Sans denier soit apresté.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*) XVIe siècle.

—— Deniers prêtés ne doit-on demander.
(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

—— Deniers refusez ne se passent pas.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— De denier oublié ou mesconté grace ne gré.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Il employe bien ses quatre deniers.
Il mange bien à proportion de ce qu'il paye.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

DETTE. La debte qui est payée
Ne doibt plus estre demandée.

—— Les mauvais debteurs font les mauvais presteurs.

—— L'une debte amaine l'autre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

DISCIPLE. Disciple sans livre.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

DOCTEUR. Docteur en toute lourdise.
Ignorant.
(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

—— J'ai une tete de docteur à diner.
C'est-à-dire une tête de veau.
« Je ne suis pas de ces petits doctereaux dont il est « escrit, j'ai une tete de docteur à diner. »
(*Moyen de Parvenir.*)

—— De jeune docteur argument cornu.
(*Recueil* de GRUTHER.)

ÉCOLE. Dire les nouvelles de l'école.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 422.)

ÉCOLIER. Pire ne trouverez que escouliers.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

ÉCRIT. Autant de fois que l'on transcript
Autant corrige-on son escrit.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

ÉCU. Il est le père aux escus.

— Il a des écus moisis.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 425.)

Écu. Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs.

— Voici le reste de nos écus.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Enclume. A dure enclume marteau de plume.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Entre l'enclume et le marteau il ne faut pas mettre le doigt.

— Il faut être enclume ou marteau.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Encre. Encre et papier coustent deniers.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Escripre d'une plume volante.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Extrêmes. Les extrêmes se touchent.

On dit proverbialement que les extrêmes se touchent.

Un sot ne manquait aucune occasion de dire qu'il était né le lendemain de la mort de Voltaire. Nouvelle preuve que les extrêmes se touchent, dit quelqu'un.

M. de Marivet, auteur d'un système d'histoire naturelle en opposition à celui de M. de Buffon, était fils de l'entrepreneur de la manufacture de cristaux de Bourgogne, et prenait à Paris le titre de baron. Se trouvant entrer dans une maison au même instant que le baron de Montmorency, titré premier baron chrétien, le valet de chambre les annonça en même temps, messieurs les barons de Marivet et de Montmorency.... Le dernier fut sans doute un peu étonné de cette accolade. Vous voyez, M. le baron, que les extrêmes se touchent.

(*Notes manuscrites.*)

Féronier. Aux nopces du féronier
Chacun pour son denier.

Foire. A meschante foire
Bonne chère et bien boire.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Ils s'entendent comme larrons en foire.

— Il a bien couru les foires.

— La foire n'est pas sur le pont.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— La foire sera bonne, les marchands s'assemblent.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

Forgeron. En forgeant devient on febvre (*forgeron*).

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

FORGERON. En forgeant on devient orfebvre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Feves et forniers (*forgerons et fourniers*) boivent voluntiers.

(*Prov. Gallic., Ms.*) XVe siècle.

—— Forgeurs forgent et traitent choses fabriles,
Et les bourdeurs vaines et inutiles.

Les forgerons forgent le fer, et les menteurs disent choses vaines et inutiles.

FOULON. Onques foulon ne caressa charbonnier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

FOURBISSEUR. Bec à bec comme deux fourbisseux.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

GAGE. De gage qui mange nul ne s'en arrange.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— De petit gage gros gaynage.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

GAIN. D'injuste gain juste daim (*dommage*).

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Du gain l'odeur a bonne saveur.

(*Recueil* de GRUTHER.)

HARPEUR. Ung harpeur danse à la harpe.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

HÉRITIER. Des choses mal acquises le tiers hoir ne jouira.

« Car vous dites en proverbes communs : Des choses « mal acquises le tiers hoir ne jouira. »

(RABELAIS, liv. III, ch. I.) XVIe siècle.

IMPRIMERIE. L'art de l'imprimerie nous fournit beaucoup de sçavoir.

(GOMÈS DE TRIER, *Jardin de Recréation.*) XVIe siècle.

JONGLEUR. Riote de jugléor.

Bavardage de jongleurs.

(*Dit de l'Apostoile*) XIIIe siècle.

Le mot *riote*, fréquemment employé dans la langue française du XIIIe au XVe siècle, signifiait bruit, tapage, et aussi querelle. Il voulait dire encore *bavardage, caquetage, plaisanterie, moquerie*, et il est employé dans ce dernier sens dans une pièce en prose du XIIIe siècle, intitulée : *la Riote du Monde*, et qui a été mise en vers sous le titre du *Roi d'Angleterre et du Jongleur d'Ely*. (Ces deux pièces ont été imprimées en 1834, par M. Fr. Michel. Paris, Silvestre, in-8°.)

JUGE hastif est périlleux.

(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.)

— Juges sont affolez et escrivains,
S'il n'ont souvent les pieds es mains.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— De fol juge briefve sentence.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Grant don fait juge aveugler,
Droit abatre, tort alever.
Qui plus convoite que ne doit,
Sa convoitise le déçoit.

(*Prov. aux Philosophes.*) XIIIe siècle.

— Tel juge tel jugement.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il ressemble le juge de Montravel.

François Ier, en parlant de la manière absolue dont régnait Louis XI, disait qu'il semblait un juge de Montravel, en Périgord, qui avait longtemps porté les armes, « lequel, conte Brantôme, « faisoit et jettoit ses sentences comme il lui plaisoit. Et si par « cas on appeloit, il avoit tousjours près sa chaire une grande « espée à deux mains qu'il portoit souvent, il la desguainoit et « souvent soudain, et avec son *cap de Diou* l'approchoit [illegible] du « pauvre appellant, et luy faisoit si belle peur, le menaçant de le « luy couper tout à net, s'il ne se desistoit de l'appel, et qu'il « estoit contraint de subir à la sentence telle qu'il l'avoit pro- « noncée. Le conte en est plaisant, et le proverbe en court en- « core aujourd'huy en pays : *Il ressemble le juge de Montravel qui* « *veut estre bien creu et craint, en son dire et sentence, comme il* « *luy plaist.* »

(BRANTOME, *Capit. franç.*, t. II, p. [illegible] des Œuvres compl. Edit. in-8, 182[illegible].)

JURER. Il jure comme un gentilhomme ou comme un abbé.

—— Il ne faut jurer de rien

—— S'il ne tient qu'à jurer, la vache est à nous.

(OUDIN, *Curiosités françaises.*)

JUSTICE. Justice ploye, l'eglise noye,
Le commun desvoye,
Sathan quiert sa proye,
Justice sur toutes vertus a le prix.

(*Recueil de* GRUTHER.)

LANGUE. Autant de langues que l'homme sait parler, autant de fois est-il homme.

Charles Quint, qui parloit cinq ou six langues, disoit sou-

« vent, quand il tomboit sur leurs différentes beautés, que selon « l'opinion des Turcs, autant de langues que l'homme sçait par« ler autant de fois est-il homme; tellement que si un brave « homme parloit de neuf ou dix sortes de langage, il l'estimoit « autant luy tout seul qu'il eust faict dix autres. »

(BRANTÔME, *Capitaines étrangers*, t. I, p. 16 des Œuvres compl.)

LANGUE. L'usage est le tyran des langues.

—— On ne s'entend pas, c'est la confusion des langues.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

LATIN. C'est du latin de cuisine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 77.)

—— Il ne faut pas parler latin aux bestes.

Dans les *Bigarrures du seigneur des Accords*, au chapitre des *Équivoques latins-françois*, p. 76, on trouve l'anecdote suivante: « Le valet du comédien Valeran le Picard se plaignoit que le la« tin de son maistre les feroit mourir tous deux de faim, car un « pauvre lui ayant prié de demander à son maistre s'il lui vouloit « rien donner, et Valeran lui ayant répondu: *Nolo, nolo,* le va« let, entendant *nos lots, nos lots,* bailla le lot plein de vin au « pauvre. Peu après, un autre mendiant, s'estant présenté au « mesme valet, et prié de dire à son maistre, s'il pouvoit luy don« ner quelque chose, qu'il le fist, Valeran ayant répondu: *Non* « *possum, non possum*, le valet pensant qu'il dist *nos poissons,* « donna les deux poissons qu'il avoit apresté, pour le dîner de « Valeran. Ces équivoques font trouver le proverbe véritable qu'*il* « *ne faut pas parler latin aux bestes.* »

—— J'y perds mon latin.

Je n'y comprends rien, je ne puis réussir.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

LIVRE. A desenor muert à bon droit
Qui n'aime livre ne ne croit.

Celui-là meurt à bon droit déshonoré qui n'aime pas les livres et n'y croit.

(*Roman du Renart*, v. 39.) XIIIe siècle.

—— Ce n'est rien dict que ce qui est aux livres.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Je réussirai, ou je brûlerai mes livres.

—— Il n'a jamais mis le nez dans un livre.

—— Il parle comme un livre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Loi. Les petits sont subjets aux loys et les grands en font à leur guise.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Ce que je vous dis c'est la loi et les prophètes.

— Nécessité n'a point de loi.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Maçon avec raison fait maison.

(*Recueil* de Gruther.)

—— C'est un vrai maçon.

Se dit d'un ouvrier qui travaille grossièrement sur des matières délicates.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Il n'est pas bon masson qui pierre refuse.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Magistrat. Le magistrat et l'office descouvrent l'homme.

« Quantes foys vous ay je ouy disant que le magistrat et « l'office descouvrent l'évidence, etc. »

(Rabelais, liv. III, ch. 18.) XVIe siècle.

Maître. Il a bien trouvé son maître.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Il n'est ouvrage que de maistre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

« Vous dictes facilement qu'il n'est ouvrage que de « maistres, et couraige que de croqueurs de pies. »

Rabelais, *Prologue du liv.* IV. XVIe siècle.

—— En apprenant l'on devient maistre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Il n'y a si petit mestier qui ne nourrisse son maître.

(*Matinées Sénonaises*, p. 271.)

—— Les apprentis y sont maistres.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— Nul ne peut servir deux maîtres.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Maîtrise. Ce n'est maistrise que assembler, mais de départir.

—— Ce n'est pas maistrise de faire comme les autres.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.)

Marchand. Marchand qui perd ne peut rire.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

MARCHAND. Marchand qui ne tient sa promesse,
Juge qui vérité delaisse,
Et advocat vuide de sagesse
Ne vaillent pas une vesse.

(*Recueil* de GRUTHER.)

——— Avec le temps
On cognoist les bons marchands.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

——— C'est un marchand qui prend l'argent sans compter.

C'est un voleur.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

——— Couart marchand ne gainnera jà grant chose.

(*Anc. prov.*, Ms, XIIIe siècle.

——— De marchand à marchand il n'y a que la main.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 111.)

——— Drap large, servant estroit et chiche
Fait le marchand content et riche.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

——— Il faut être marchand ou larron.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

——— Il n'est pas marchant qui toujours gaigne.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

——— Vous en serez le mauvais marchand.

(OUDIN, *Curiosites françoises.*)

MARCHANDISE. Marchandise n'espargne nul.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

——— Marchandise qui plait est à moitié vendue.

(OUDIN, *Curiosites françoises.*)

——— Marchandise offerte est à moitié vendue.

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 2 vº.) XVIe siècle.

——— Boutique de marchandise
Arrière-boutique d'usure.

« Aujourdhuy on s'adjudaise fort partout et par touz « estatz en cecy ; et les gens de longue robes plus hardi- « ment, pour l'autherité de leurs robes. »

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

——— Chacun prise sa marchandise.

(OUDIN, *Curiosites françoises.*)

MARCHANDISE. La marchandise est bonne où l'on gaigne la moitié.

Prov. gallic., Ms., XVe siècle.

——— Faire métier et marchandise de quelque chose.

(*Dictionn. comique*, par P. J. Le Roux, t. II, p. 132.)

——— On n'a jamais bon marché de méchante marchandise.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

MARCHÉ. A bon marchié bon vivre.

Prov. ruraux et vulgaux, Ms., XIIIe siècle.

—— Bon marché, deçoit les simples au marché.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Bon marché fait argent déboursé.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Ou encore :

Bons marchiés traict argent de borse.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

—— Il n'y a que les bons marchés qui ruinent.

Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.

—— C'est marché comme de paille.

C'est un bon marché.

—— Il n'en a pas eu meilleur marché.

—— Je ne croyais pas en sortir à si bon marché.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

—— Quand les hauts abreuvent le bas
Le bon marché l'on n'a pas.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

MARÉCHAL. Le maréchal pour son feu augmenter
Le vent par fois d'eau froide arroser.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

MARINIER. Il jure comme un marinier qui est engravé.

Dictionn. comique, par P. J. Le Roux, t. I, p. [illegible]

——— Il n'est si bon marinier qui ne périsse.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

MÉNESTRIER. Argent de menestrier.

[illegible] ménestriers, et [illegible] de [illegible] « voir que l'argent de vostre pourace s'evanouit d'entre vos mains « ainsi que la neige se fond aux rayons du soleil, Dieu ne per-

[redacted]

« mettant pas que ce que vous acquerez aux jours de festes que « vous violez vous fasse grand profit. Pardonnez moi si je dis « que de là est venu le proverbe *argent de menestrier.* » (*L'Antibaladin ou Démonstration des Abus de la Danse*, par Antoine Robert, curé de la Chapelle. Lyon, pour Estienne Tantillon. 1611, in-16.)

Ménestrier. Il est comme les menestriers, il ne trouve point de pire maison que la sienne.

—— Soufflez, menestrier, l'épousée passe.

Cela se dit lorsque quelqu'un se vante.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— Tel fois chante li menestriers
Que c'est de tous li plus courreciez.

Quelquefois le ménétrier chante tandis qu'il est le plus triste de toute la compagnie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Mer. A tort se lamente de la mer
Qui ne s'ennuye d'y retourner.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— C'est la mer à boire.

— C'est porter de l'eau dans la mer.

— C'est une goutte d'eau dans la mer.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Qui est sur la mer il ne fait pas des vents ce qu'il veult.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Mercier. A petit mercier, petit panier.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIII° siècle.

—— Assez dépendre et rien gaigner,
Mène à mal le pauvre mercier.

—— Chacun mercier portera son panier.

—— Chacun mercier prise ses aiguilles et son panier.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

—— Il n'est pas digne d'être mercier qui ne scait pas faire sa loge.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Métier. A d'autres, nous sommes du mestier.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— Bon est le mestier dont l'on peut vivre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Métier. Bon faict sçavoir quelques mestier,
Pour s'en ayder s'il est mestier (*besoin*).
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— C'est un méchant métier celui qui fait pendre son maître.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 159.)

— Chacun travaille à son mestier.
(*Illustres Prov.*, t. I, p. 36.)

— Chacun son métier et les vaches seront bien gardées.

— Faire mestier et marchandise.

— Il est de tous mestiers et ne peut vivre.
(Oudin, *Curiosités françoises.*)

— Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens.

— Le métier n'en vaut plus rien, tout le monde s'en mêle.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 159.)

— Qui ne sçait pas son mestier l'apprenne.
(Oudin, *Curiosités françoises.*)

— Servir à quelqu'un un plat de son métier.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1836.)

Meunier. Il n'y a rien si hardi que la chemise d'un meunier.
Parce qu'elle prend tous les matins un voleur à la gorge.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 5.)

— On ne doibst espargner blé du musnier,
Vin du curé, n'y moins pain de fournier.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Monnayeur. Il n'est que monnoyeur pour se connoître en billon.
(*Moyen de parvenir*, au chapitre intitulé *Section.*)

Monnaie. Il est décrié comme la vieille monnoie.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 178.)

— Il ne le faut garder non plus que la fausse monnoye.

— Il ne se paye pas de telle monnoye.
(Oudin, *Curiosités françoises.*)

MONNAIE. Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce.
- Rendre à quelqu'un la pareille.

(*Diction. de l'Académie*, édit. de 1835.)

MULETIER. Muletiers et cuisiniers sont souvent grands dépensiers.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

MUSE. Nulle muse sans son excuse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

NAVIRE. En contraire partie tout d'ung vent
On voit navire aller souvent.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

— Telle nau (*navire*) telle eau.

— Tel fleuve, tel navire.

NEF. Qui entre en nef n'a pas vent à gré.

OFFICE. Qui achete office revend son office.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

ONCE. Once d'estat livre d'or.

(*Recueil* de GAUTHER.)

OUTIL. Il a bon marché de l'outil à son voisin qui l'a pour le rendre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

OUVRIER. Ouvrier gaillard cèle son art.

(*Recueil* de GAUTHER.)

— A l'hospital les bons ouvriers,
En dignité les gros asniers.

— A l'ouvrage cognoit-on l'ouvrier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Dans la *Bible* de Guyot de Provins :

L'uevre apporte son jugement,
Ce sachiez bien apertement.

(Vers 2,402.) XIII° siècle.

— A bon ouvrier ne fault ouvrage,
Si sens ne lui manque ou courage.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

— Bons ouvriers ne peut tard venir en œuvre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

OUVRIER. Il est plus d'ouvriers que de maistre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

OUVRIER. Il est plus d'ouvriers que d'outils.

— Il n'est ouvrage que d'ouvriers.

(*Adag. françois*, XVIe siècle.)

— Il n'y a en ville ne village arts ne mestiers, où n'y ait plus de meschants que de bons ouvriers.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— La fin loue l'ouvrier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— L'œuvre l'ouvrier découvre.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Maveis ovriers ne trovera ja bon ostil.

(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.)

— Oncques brouillard n'aima bon ouvrier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

PAYER. De grant folie se esmoie qui bien acroit et riens ne paie.

(*Prov. anciens.*) XIIIe siècle.

— En terme vient et maintenant paye.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Il en payera les pots cassés.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il est plus facile acheter que payer.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il faut payer ou agréer.

— Quand on doit il faut payer ou fixer un terme.

— Qui répond paye.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

PAYEUR. De maveis payeur prent-on avainne.

(*Prov. [illegible]*), XIIIe siècle.

— D'un mauvais débiteur et payeur
Prend paille et foin pour ton labeur.

— Le bon payeur
Est d'autruy bourse seigneur.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Le demain du mauvais payeur est vain.

(*Recueil* de GRUTHER.)

PEINDRE. Paindre sans huyle.

PEINTURE. Peincture de paroys et tapis sont aux ignorants beaux habits.

([illegible] *Prov.*, XVIe siècle.)

[redacted]

PLAID. **Plait de mariage.**

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

Le mot *plait* a dans ce dicton populaire plusieurs sens ; il veut dire : 1°. *Discussion*, parce que souvent les arrangements nécessaires pour tout mariage amènent des altercations ; 2°. *Querelles, dispute, procès*, parce que ces trois choses viennent d'une union mal assortie.

— **A moult de plaids peu de faits.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Au sortir des plaids l'on est sage.**

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

— **Après dommage**
Chacun est sage.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— **En plait n'a point d'amor.**

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— **En grands plaids petits faits.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Qui a plege si a pleit.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— **Qui a plus de plaids a moins de faits.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

PLAIDER. **Entre nous folz qui playdoyons**
Les praticiens nous norrissons.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

PLAIDEUR. **Desloiauté de plaidéor.**

Fausseté, mauvaise foi de plaideur.

(*Dit de l'Apostoile.*) XIIIe siècle.

——— **Chiche plaideur perdra sa cause.**

(*Mimes* de BAIF, fol. 48 v°.) XVIe siècle.

——— **En cent livres de plaid n'a pas une maille d'amour.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

——— **Eschards playdoyeurs est hardy perdeur.**

Avare qui plaide est sûr de perdre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

POËTE. **Poëtes, peintres et pélerins**
A faire et dire sont devins.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Le poëte naist, l'orateur se faict.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Port. Au premier port faire bris.

Faire naufrage au premier port.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Premier venu. Le premier venu engraine.

Ce proverbe, qui apprend à ne pas se laisser devancer, vient de ce que, lorsqu'il y a presse au moulin, le meunier met d'abord sous la meule le blé qui lui a été apporté le premier. Carmontelle en a fait le sujet d'un de ses proverbes dramatiques.

(*Notes manuscrites.*)

Procès. Faire un procès sur la pointe d'une éguille.

(*Diction. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 429.)

— Le procès prendre au clou.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

— En un procès laid et clair cas,
N'est mestier clerc ny advocats,
Et en matière très-fort obscure
Juge, procureur n'y procure.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Procureur. De jeune procureur cas mal entendu.

(*Recueil de* Gruther.)

Quadrature du cercle. Il a trouvé la quadrature du cerceau.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Quartier. Ung quartier fait l'aultre vendre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Ramer. Ramer il faut s'il ne vente.

(*Mimes de* Baïf.) XVIe siècle.

Recipe. Un *Recipice* est une obligation.

Rime. Rhime approche aussi près de poésie
Que la prudence de folie.

Rimer. En rimant je m'enrime.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Rompre la paille avec quelqu'un.

« Nous disons communément *rompre la paille ou le festu avec* « *quelqu'un*, quand nous nous disposons de rompre l'amitié que « nous avons contractée avec luy. Anciennement, lorsqu'on met- « toit quelqu'un en possession d'une chose, on luy donnoit ou « il prenoit un baston, ou un rameau qui en estoit le signe. Il y a « apparence que la renonciation à cette possession se faisoit par « la rupture du baston ou rameau, car nous trouvons dans Othon « de Frisingue le mot *exfusticare* employé pour ce que l'on dit

« se demettre de sa possession, mot qui vient du latin *festuca*, qui « signifie le brin d'un jeune rameau, et du mot latin *festuca* nous « avons fait le mot françois *festu* que nous approprions au brin de « paille. De là est venu que nous avons dit : *rompre le festu ou « la paille*, quand nous nous voulions départir d'une ancienne « amitié. »

(*Recherches* de PASQUIER, liv. VIII, chap. 58.)

SAVOIR. En un mui de cuidier (*croyance, doute*) n'a pas plain poing de savoir.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

SCIENCE. Science est la meilleure chose qui soit.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Science, maison royale et mer
Font l'homme bien souvent avancer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Science n'a ennemis que les ignorans.

— Science sans fruit ne vaut guères.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Ce n'est grand science quand un autre sçait ce que tu sçais.

— Ce n'est point de honte d'estre ignorant en une autre science que la sienne

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— De grande science petite conscience.

— Diligence passe science.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*, XVIe siècle.

— Fy de science et d'art
Qui en raison n'a part.

(*Dictionn.* de COTGRAVE.)

— La science donne ce que l'homme sçait.

— Une science requiert tout son homme.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

SOU. Faire de cent sous quatre livres et de quatre livres rien.

« Dont les uns y sont demeurez fondus avec leurs « bourses, car ilz font de cent solds quatre livres et de « quatre livres rien. »

(*Contes* d'EUTRAPEL, fol. 5? v°.)

SPHÈRE. La sphère ne touche à la superficie plaine que d'ung poinct.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Sergent. Cité par un sergent, adjourné par un prestre.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

—— Jurer comme un vieil sergent.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Taille. A vieil compte nouvelle taille.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Tarif. Plus maudit qu'un tarif.

(Cyrano de Bergerac, *le Pedant joue*, p. 8.

Tavernier. Le tavernier s'enyvre bien de sa taverne.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Témoin. Pour tesmoing jamais ennemy
N'y soit receu, ny moins amy.

Tripière. Oncques tripière n'aima harangère.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

—— Un cousteau de tripière.

(*Mimes de Baïf.*) xvie siècle.

Teinturier. Mençonge de tainturier.

(*Dit de l'Apostoile.*) xiiie siècle.

Vendre. A l'hostel priser et au marché vendre.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Ou encore :

A l'hostel priser, au marché marchander.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*), xvie siècle.

Dans les *Proverbes françois*, Ms. du xve siècle, on lit :

« A l'ostel aforer et au marché vendre. — L'en ne peut « juger du temps à venir, *et noscitur hic de mercatione, etc.* »

—— C'est un homme qui est à moi à vendre et à dépendre.

—— Ce n'est pas tout que de vendre il faut livrer.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Voile. Il faut tendre voile selon le vent.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Voiturier. A batelier et voituriers ne s'y faut jamais fier.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

SÉRIE N° XIII.

COUTUMES. — USAGES ANCIENS ET MODERNES. — COSTUMES. — MEUBLES.

Aiguille. C'est chercher une aiguille dans une botte de foin.

Se dit à propos d'une chose que l'on cherche, mais sans espoir de la trouver.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

——— De fil en aiguille.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Leroux, t. I, p. 429.)

——— Disputer sur la pointe d'une aiguille.

Contester pour une bagatelle.

(*Matinées sénonaises*, p. 413.)

——— Il est fourni de fil et d'aiguilles.

Il ne manque de rien.

(Oudin, *Curiosités françoises*.)

Aiguillette. Courir l'aiguillette.

Ce proverbe, qui signifie courir les amourettes, hanter les femmes de mauvaise vie, a été expliqué de différentes manières. Pasquier, liv. VIII, ch. 35 de ses *Recherches*, prétend qu'il vient de l'obligation où furent les prostituées de porter sur l'épaule une aiguillette, « coustume que j'ai veu encore se pratiquer dedans « Tholoze par celles qui avoyent confiné leur vie au chastel vert « qui est le bordeau de la ville. » Dreux de Radier, qui a écrit sur ce proverbe une petite dissertation (*Récréations historiques*, t. I, p. 218), dit qu'à la Sainte Madeleine, à Beaucaire, les prostituées de la ville couraient en public, et que celle de ces filles qui avait la première atteint le but donné, recevait pour prix de la course un paquet d'aiguillettes. Enfin, d'autres ont fait dériver ce proverbe des aiguillettes qui nouaient autrefois le haut-de-chausse.

« Vous les voyriez comme forcenées courir l'aguillette « plus espouventablement que ne feirent oncq les Proctides, etc. »

(Rabelais, liv. III, ch. 33.) XVIe siècle.

Allonger la courroie.

Étendre, allonger ce que l'on fait.

M. Alain, qui avait été maître sellier, donna au Théâtre-Français *l'Épreuve réciproque*, comédie en un acte qui fut trouvée très-jolie, mais trop courte. A la fin de la première représentation, Lamothe rencontrant l'auteur dans le foyer, lui dit : Mᵉ Alain, vous n'avez pas *assez allongé la courroie*.

(*Note manuscrite.*)

Anneau. Anneau en doigt ou en main
Nul profit et honneur vain.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*, XVIᵉ siècle.)

Attendez-moi sous l'orme.

Deux lettres ont été adressées au journal de Verdun, l'une du mois de décembre 1750, l'autre du mois de mars 1751, au sujet de ce proverbe. Ducux de Rudier et l'abbé Lebeuf, auteurs de ces lettres, expliquent assez bien l'origine de ce proverbe, en rappelant que la justice fut rendue souvent dans les campagnes de France sous un orme; l'abbé Lebeuf cite deux circonstances dans lesquelles les partis adverses se réunirent sous l'*orme* pour terminer leur différend. De cet usage est venu ce proverbe que l'on applique à ceux qui ne veulent pas se rendre à un lieu désigné, ou qui se refusent à une affaire proposée : *Attendez-moi sous l'orme, vous m'attendrez longtemps.*

Atre. Il n'y a rien de si froid que l'âtre.

Il n'y a rien à manger dans cette maison.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 21.)

Aune. Il en a eu tout le long de l'aune.

Il a été bien attrapé, bien battu.

—— Il sçait combien en vaut l'aune.

—— Mesurer les autres à son aune.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

Barbe. Faire bien la barbe à quelqu'un.

Ou bien encore :

Avoir le poil.

« Nous usons de ce proverbe, dit Pasquier, quand nous voulons dire que nous avons bravé quelqu'un. Dans les anciennes loix des Allemans, titre LXV, il est deffendu de tondre un homme libre, ou de luy raser sa barbe contre sa volonté. Nous lisons aussi dans les *Annales de France*, que Dagobert se voulant vanger de son gouverneur luy fist raser la barbe. » *Recherches*, liv. VIII, chap. 40.

Dans le roman d'*Oger le Danois*, la mère du héros, voulant re-

sulter les ambassadeurs de Charlemagne, leur fait raser la barbe, et ceux-ci de retour vers l'Empereur, lui disent :

> En voz despits feumes si mal tenus
> Que sans noz barbes sommes cy revenus.

Voyez aussi Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov.*, liv. II, p. 147 et les *Origines de quelques Coutumes, etc.*, p. 63.

Batiment. De meschant fondement jamais bon bastiment.

Batir. A bastir trop se hate
Qui commence à bourse plate.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Bille. En un coup se fend la bille.

(*Recueil* de Gruther.)

Bonnet. C'est bonnet blanc, blanc bonnet.

C'est la même chose.

— Jetter son bonnet par-dessus les moulins.

« Le vulgaire se sert de ce quolibet, dit Oudin, lorsqu'il ne « sçait plus comment finir un récit. »

Aujourd'hui cela signifie sortir de ses habitudes, prendre un grand parti.

— Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

Botte. Parler à propos de bottes.

Parler hors de propos.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 51.)

— Il faut graisser ses bottes.

Il faut mourir.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il a bien mis du foin dans ses bottes.

(*Dictionn. Comique*, par P.-J. Leroux, t. I, p. 528.)

Bourse. A bourse de joueurs, plaideurs et gourmans
Il n'y faut point de ferremens.

— A bourse grand pendue
N'y a pas grande estendue.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— A bourse de joueur n'a point de loquet.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIII[e] siècle.

— Deux amis à une bourse,
L'un chante et l'autre grousse (*gronde*).

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Gouverne ta bouche selon ta bourse.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 51.)

BOURSE. Je vous donne gaigné, mettez dans votre bourse.

J'accorde ce que vous voulez.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 242.)

—— Hardi comme un coupeur de bourse.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 129.)

BRODEUR. Autant pour le brodeur.

Quand on veut faire entendre que quelqu'un a l'habitude de mentir, et que tout n'est pas vrai dans un récit, l'on dit : *Autant pour le brodeur*, et cela par corruption, car il faudrait dire *bourdeur*, menteur, faiseur de bourdes. (Voyez PASQUIER, liv. VIII, chap. 52 de ses *Recherches*, et RABELAIS, liv. II, chap. 13.)

BUREAU vault bien écarlate.

(*Matinées Senonoises*, p. 430.)

—— Aussi bien sont amorettes
Sous buriaus cum sous brunetes.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

L'amour se glisse aussi bien sous un habit que sous un autre.

Buriau, *bureau*, drap mélangé de prix inférieur dont se servait le peuple.

Brunete, étoffe très-fine dont s'habillaient surtout les dames de distinction.

CAGE. La belle cage ne nourrit pas l'oiseau.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit de 1835.)

—— Mieux vaut être oiseau des bois que de cage.

—— Quand la cage est faite l'oiseau s'envole.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 69.)

CAMELOT. Il ressemble le camelot, il a pris son pli.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 70.)

CAPE. De peu de drap courte cape.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.)

—— N'avoir que la cape et l'épée.

N'avoir que son mérite personnel, être sans patrimoine.

—— Rire sous cape.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

CARROSSE. Un carosse à trente-six portières.

Une charrette.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

CEINTURE. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

On a donné plusieurs explications de ce proverbe; on a prétendu que Blanche de Castille, femme de Louis VIII, ayant reçu à la messe le baiser de paix, le rendit à une fille de mauvaise vie,

que son habillement faisait croire mariée, et d'une condition honnête. La reine s'étant aperçue de sa méprise, obtint de Louis VIII une ordonnance qui defendait aux courtisanes de porter des robes à queues, à collets renversés, avec ceinture dorée.

Pasquier, liv. VIII, chap. 11 de ses *Recherches*, cite deux ordonnances, l'une de 1420 et l'autre de 1446, qui renouvellent les mêmes defenses. De là, dit-on, est venu le proverbe. Fleury de Bellingen, dans son premier livre de l'*Étym. des Prov. françois*, donne une autre origine : « Nos premiers rois donnoient à « leurs sujets de haute qualité, un baudrier, c'est-à-dire une ceinture d'or qui estoit une des marques de chevalerie. Grégoire « de Tours rapporte plusieurs exemples sur ce sujet..... d'où « nostre ancien proverbe tire son origine :

« Bonne et commune renommee
« Vaut mieux que ceinture dorée »
(Liv. I, p. 100.)

Cela est bien indague.

« Autrefois l'on disoit : cet homme est bien indague, pour dire « cet homme est bien mal propre, ou est tout décontenancé, parce « qu'il estoit en coutume de porter la dague au coste, et s'il ar- « rivoit qu'un homme sortist sans avoir sa dague on ne luy trou- « voit point de grâce. De sorte que pour se moquer de luy, on « disoit, cet homme est bien indague. Depuis on a changé le « proverbe, et au lieu qu'il ne s'appliquoit qu'aux personnes on « l'a appliqué dans la suite aux choses faictes grossierement et « sans grâce. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des prov. franç.*, p. 152.)

C'est mon neveu à la mode du Marais.

« Une des sœurs de Scarron a esté entretenue par M. de Tres- « mes qui l'a aimée jusqu'à la fin de ses jours, elle en eust un « fils qui se disoit son neveu. Un de ses amis, voyant qu'il l'avoit « appelé de ce nom, luy en temoigna de la surprise, ne sa- « chant pas qu'il eust ni frere ni sœur mariés pour avoir un ne- « veu : Bon, luy dist-il, vous voilà bien embarassé, *c'est mon « neveu à la mode du Marais*, et depuis ce temps-là ceste ma- « niere de parler est passée en proverbe, en parlant des bas- « tards. »

(*Manuscrits* Gaignieres, *Prov. franç.*, t. II.)

Chandelier. Prest comme un chandelier.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Chape. Il cherche chape cheute.

Il cherche à attraper quelqu'un.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 82.)

Chapeau. C'est la plus belle rose de son chapeau.

(*Dictionn. de l'Académie*, éd. de 1835.)

Ce proverbe fait allusion à l'ancien usage fort repandu en

France de porter des couronnes de fleurs ; dans les jours de fête, on avait coutume d'offrir de ces sortes de couronnes, soit à ses supérieurs, soit à ses amis. Ce proverbe était déjà employé au xvᵉ siècle, et en 1461, Charles VII se sentant près de mourir, disait à son favori, le comte de Dammartin : « Han ! Comte, vous « perdez en moy la plus belle rose de votre chapeau. » *Chronique Martinienne*, citée page 69 du t. I de mon édition des *Cent Nouvelles nouvelles*. Paris, Paulin, 1841, 2 vol. in-18.

CHAPEAU. Chapeau d'hyver, chapeau d'esté.

« Commentaire : La sotise du peuple est insupérable, « car les petits feutres et la laine de la teste ostée, nous « engendrent mil catherres, pour estre habillements d'esté « et non pas d'hyver, car il y a pourpoint d'hyver et pour- « point d'esté ; et nous ont apporté cecy les etrangers. »

(*Adages françois*, XVIᵉ siècle.)

— Elle a acquis un mauvais chapeau.

Elle a fait une mauvaise action.

— On lui a fait porter le chapeau rouge.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 82.)

CHAPERON. Deux testes dans un chaperon.

Le chapperon fut la coiffure la plus usitée en France du XIIIᵉ à la fin du XVᵉ siècle. De là ce proverbe pour désigner deux hommes qui sont de même volonté et dans une parfaite intelligence. (Voir PASQUIER, liv. VIII, chap. 18 de ses *Recherches*.)

En un chapperon
Deux testes sont.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIᵉ siècle.

On dit aujourd'hui dans le même sens :

Deux têtes dans un bonnet.

CHAR. Du char la plus meschante roue
Est celle qui crie toujours.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIᵉ siècle.

CHARTON. Bon charton tourne en petit lieu.

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

CHATEAU. Chasteau pris n'est plus secourable.

(*Mimes* de BAÏF.), XVIᵉ siècle.

— Chasteau abbatu demy refaict.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIᵉ siècle.

— Bon chasteau garde qui sait son corps garder.

(*Prov. communs.*) XVᵉ siècle.

CHATEAU. Car de riens désirier n'a tel
Que d'acquérir autrui chatel.

Car aucun désir n'est plus vif que celui d'acquérir le bien d'autrui.

(*Roman de la Rose*, t. II, p. 52.) XIII° siècle.

—— C'est un vrai château de cartes.

Se dit d'une jolie petite maison.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Ville gaignée chasteau perdu.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

CHAUSSE. A courte chausse longue lanière.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

—— A courtes *hoeses* longues lanières.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIII° siècle.

—— Il y a laissé ses chausses.

Il est mort.

—— N'y portez point vos chausses.

N'y allez pas.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 89.)

CHAUSSER. Chaussez bien vos lunettes.

Regardez bien, de très-près.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 90.)

—— Je ne me chausse pas à son point.

Je ne m'accorde pas avec lui.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 91.)

—— Ne vous moquez pas de mal chaussez.

Ne vous riez pas de ceux qui ont quelque défaut. Le reste est : *Vos souliers perceront.*

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 90.)

—— S'enfuir un pied chaussé et l'autre nu.

S'enfuir à la hâte, sans prendre le temps de s'habiller.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

CHAUSSURE. Il a bien trouvé chaussure à son point.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

—— Il a bien trouvé chausseure à son pied.

Il a rencontré qui lui peut résister.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 90.)

CHEMINÉE. En petite cheminée fait on bien grand feu.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

—— En petite cheminée fait on grande fumée.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

CHEMINÉE. Il faut faire une croix à la cheminée.

Se dit quand on voit arriver quelque chose d'extraordinaire.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

—— Nouvelle cheminée est bien tost enfumée.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVI[e] siècle.

CHEMISE. Entre la chair et la chemise il faut cacher le bien qu'on fait.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

—— Il m'en souvient aussi peu que de ma première chemise.

(OUDIN, Curiosités françoises, p. 92.)

—— Ma chair m'est plus près que ma chemise.

(Recueil de GRUTHER.)

—— Oncques d'estoupes bonne chemise.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVI[e] siècle.

—— Près est ma coste, plus près est ma chemise.

(Prov. Gallic., Ms.) XV[e] siècle.

COIFFER. Il aimerait une chèvre coiffée.

Se dit d'un homme amoureux de toutes les femmes.

(Dictionn. de l'Académie, édit. de 1835.)

—— Il est né coiffé.

Il est heureux.

—— Se coiffer d'une femme.

En devenir amoureux.

(OUDIN, Curiosités françoises, p. 109.)

COIGNÉE. Il ne faut pas ruer le manche après la coignée.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVI[e] siècle.

—— La coigniée est levée.

(Prov. Gallic., Ms.) XV[e] siècle.

CORDE. Corde triplée est de durée.

(GABR. MEURIER, Tresor des Sentences.) XVI[e] siècle.

CORNEMUSE. Jamais la cornemuse ne dit mot si elle n'a le ventre plein.

(Adages françois.) XVI[e] siècle.

COUCHER. Couchier à dix, lever à six.

(Prov. de JEH. MIELOT.) XV[e] siècle.

COUTUMES. Gateau et mauvaise coutume se doivent rompre.

« Cela fust cause que nos anciens Bourgongnons (qui « neantmoins faisoient de la coutume loy) souloyent com-

« munesment dire : gasteau et mauvaise coutume se doi-
« vent rompre. »

(*Mélanges historiques* de Saint-Julien de Baleuvre)

Dague. Fin à dorer comme une dague de plomb.

« Panurge estoit de stature moyenne, ny trop grand ny « trop petit, et avoit le nez un peu aquilin, faict à manche de rasouer; et pour lors estoit de l'eage de trente « et cinq ans ou environ, *fin à dorer comme une dague de* « *plomb.* »

(Rabelais, liv. II, ch. 16) XVIe siècle.

Dépêcher. Despecher à deux fils de coton.

Dépenser. Despensiers et filles de chambre ont bien volontiers grand'langue.

——— Despensiers et marmitons sont souvent grands compaignons.

(*Adages françois*) XVIe siècle.

Donner. Donner une baye à quelqu'un.

Ce proverbe est emprunté à la farce de Pathelin. (Voyez au proverbe *Patelin, pateliner* (série n° X). Il signifie attraper. *Baye* est un vieux mot qui veut dire *bourde, mensonge*. Dans la comédie, Agnelet le berger ayant volé son maître, est assigné devant le juge. Agnelet vient trouver Pathelin, qui lui conseille de faire l'imbécille, et de ne répondre à tout ce qu'on lui demandera que par ce cri de *bée*. Ce moyen et la confusion du drapier qui mêle toujours le drap que Pathelin lui a volé avec les moutons, donnent gain de cause au berger. (Voyez la farce de Pathelin.)

Drap. A drap meschant belle monstre devant.

— Au bout de l'aulne prend fin
Tout drap soit gros ou fin.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

« Au bout de l'aulne fault le drap. »

(Rabelais, liv. II, ch. 32.) XVIe siècle.

— Au meilleur drap et plus fin
Gît le dol et mal engin.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il peut tailler en plein drap, il a tout ce qui lui est nécessaire.

— La lisière est pire que le drap.

Pour exprimer que les habitants des frontières d'un pays ou d'une province sont plus méchants que ceux de l'intérieur.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Enseigne. L'enseigne du logis ou hostellerie,
Chacun eberge et demeure à la pluye.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Ne t'y fie qu'à bonne enseigne.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Étrier. Avoir toujours le pied à l'étrier.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 483.)

Faquin. Baston porte paix et le facquin faix.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Ferrer. Ferrer la mulle.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

C'est acheter une chose pour quelqu'un et la lui faire payer plus cher. Quand un domestique retient à son profit une partie de l'argent que son maître lui donne à dépenser, on dit vulgairement qu'il s'entend à ferrer la mule. (Méry, *Histoire des Proverbes*, t. II, p. 172.)

Fouet. Faire claquer son fouet.

Fourgon. La pelle se moque du fourgon.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 539.)

Gant. Devenir souple comme un gand.

— Jeter le gand.

Défier.

Cette ancienne façon de parler, aujourd'hui passée en proverbe, est empruntée à l'usage dans lequel étaient les anciens chevaliers de jeter un de leurs gants en manière de provocation : « Jeter le gand, autrement jeter le gage de bataille, a dit fort bien Mosans de Brieux, c'est proposer le combat et maintenir ce que l'on a proposé véritable. » (*Anciennes Coutumes*, etc., p. 1.)

— Il en a les gants.

Voici l'explication assez plausible que Dreux de Radier donne de ce proverbe :

« Une expression familière et d'usage est : *il en a les gants*, *il n'en a pas les gants*, pour dire qu'une personne a fait ou dit, ou n'a pas fait ou dit une chose le premier. L'origine de cette façon de parler n'est pas fort obscure ; elle vient du présent qu'une mariée fait dans les noces de village à celui des garçons qui, partant d'un but proposé, arrive le premier auprès d'elle et l'embrasse. On appelle cette course la *course des gants*. » (*Journal de Verdun*, de septembre 1750.)

— L'amitié passe le gant.

S'est dit lorsqu'en se saluant on se touchait la main sans se déganter.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Habit. Cet habit fait peur aux larons, il montre la corde.

(Cyrano de Bergerac, *le Pedant joué*, p. 61.)

— Cet habit vous est fait comme de cire.

Cet habit vous va bien.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 104.)

— D'habits d'autruy mal on s'honore.

(*Mimes* de Baif, fol. 9 v°.) xvi° siècle.

— De meschant drap et mal basty
Jamais bon saye ne bel habit.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvi° siècle.

— Fendre son cueur non ses habitz.

(Bovilli *Prov.*) xvi° siècle.

Haguignetes. Donner les haguignetes.

Mosant de Brieux explique ainsi cette manière de parler proverbiale. « Voici ce que le savant M. de Grentemesnil m'en escrivit : « A Rouen ils disoient en ma jeunesse, non pas haguignetes, « mais hoguignetes, et peut-estre a-t-on dit haguignetes pour « éviter l'equivoque de la signification obscene que les Picards « donnent au mot de hoguigner. Ce mot de hoguignetes venoit « de *hoc in anno*, car c'est un present que l'on demande au dernier jour de l'année, donnez-moi quelque chose, *hoc in anno*, « encore une fois cette année. Et j'ay ouy chanter aux portes « des voisins, par les filles du quartier, une chanson pour de tels « présens, qui avoit pour refrain *hocquinano*.

« Si vous venirz à la despense,
« A la despense de chez nous,
« Vous mangeriez de bons choux,
« On vous serviroit du rost,
« Hoquinano. »

(*Origines et Coutumes anciennes*, etc., p. 3.)

Harnois. Harnois ne vaut rien s'il n'est deffendu.

(*Adages françois*, xvi° siècle.)

Haut-de-chausse. Cette femme porte le haut-de-chausse.

Elle est plus maîtresse à la maison que son mari.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

——— Remuer le haut de chausse.

(*Adages françois*, xvi° siècle.

Haut. Haut tondus,
Grans barbus.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvi° siècle.

Hôpital. Procès, taverne et urinal
Chassent l'homme à l'hôpital.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvi° siècle.

Hôte. Hoste qui de soy mesme est convié
Est bien tost saoul et contenté.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi° siècle.

— L'hoste est tousjour le plus foulé.

Prov. communs., xv° siècle.

— De mauvais hoste tost en oste.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*), xvi° siècle.

— De mauvais hoste bon convieur.

(*Prov. communs goth.*) xv° siècle.

— De meschant hoste bon reconduisseur.

(*Prov. communs.*) xv° siècle.

— De nouvel hoste et d'un obstiné
Dieu nous garde, hivert et esté.

(*Recueil de* Gruther.)

— Nouvel hoste nouvelle notte.

— Qui compte sans son hoste compte deux fois.

— Tel hoste tel hostel.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi° siècle.

Houseau. Il a laissé ses houseaux.

« Le peuple, pour marquer un homme qui est mort, dit : il a laissé ses houseaux. Ce proverbe semble s'estre estably sous le regne de Charles VI. Monstrelet nous raconte un trait d'histoire qui nous le confirme. Lorsque le roy Henry d'Angleterre, qui se disoit régent de France, fut décédé au bois de Vincennes. M. Sarazin d'Arly, oncle du vidame d'Amiens, agé de soixante ans, ou environ, homme fort tourmenté de la goute, aimoit à sçavoir des nouvelles : au moyen de quoy l'un des siens, nommé Hauroüas, revenant de Paris, il luy demanda s'il ne sçavoit rien de la mort du roy Henry, à quoy le gentil homme fist response que ouy, et qu'il l'avoit veu mort et en effigie à Abbeville, luy racontant par le menu de quelle manière il estoit ajusté. Sarazin s'informa encore s'il n'avoit pas de houseaux chaussez au moins jusques à Calais : ha, Monseigneur, répondit l'autre, non, sur ma foy. Surquoy messire Sarazin luy dit : jamais ne me croy s'il ne les a laissez en France. Dont tous ceux qui estoient presens se prirent à rire. Depuis ce temps là le peuple s'en servoit dans le sens que nous venons de marquer. »

(Pasquier, *Recherches*, liv. viii, chap. 38.)

Huitille. En grant huitille ce qu'on veut,
En petit met on ce c'on peut.

Huitille, baril, tonneau, vase.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii° siècle.

[redacted]

Je veux qu'on me tonde.

Pasquier explique ainsi l'origine de ce proverbe : « Nos pères « en usoient anciennement pour signifier une peine. François de « Villon s'en sert dans ses *Repues franches*, parlant du temps « qu'il alla à Paris, en ces termes :

« Pour la grant science profonde
« Renommée en icelle ville,
« Je partis et veux qu'on me tonde
« S'à l'entrée j'avois croix ou pile.

« Les anciens François avoient coutume de porter de longues « chevelures, et une des punitions les plus sévères dont on usoit « contre ceux qui avoient commis quelque faute, estoit de leur « couper les cheveux, etc. » (*Recherches*, liv. VIII, ch. 9.)

LARRON. Larron est toujours en pensée de mal faire.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Larrons pendus biens perdus.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— Larrons rendent.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Larronneau premier d'esguillette,
Avec le temps de la boursette.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

—— A gros larron grosse corde.
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

—— D'un larron privé ne se peut on garder.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

—— Estre usurier et piller le bon homme,
De bon larron on devient gentilhomme.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne*.) XVIIe siècle.

—— Ne respite larron s'à droit prendre le peut.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

LARRON. Occasion fait le larron.
(*Matinées sénonaises*, p. 279.)

LESSIVE. De pou à pou fait on buée (*lessive*).
(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

LEVER. Lever à six,
Manger à dix,
Souper à six,
Coucher à dix,
Font vivre l'homme dix fois dix.
(*Recueil* de GAUTHIER.)

LIT. Comme on fait son lit on se couche.

(*Dictionn. comique,* par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 301.)

— Le lit est l'écharpe de la jambe.

— Le lit est une bonne chose,
Si l'on n'y dort l'on y repose.

(*Dictionn. comique,* par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 95.)

MAISON. Maison de terre, cheval d'herbe,
Amy de bouche,
Ne vallent pas le pied d'une mouche.

— Maison n'y convient acheter
Qui meubles n'a pour y bouter.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Maison sans flamme
Corps sans âme.

(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

— Maison sans porte,
Prometteur qui n'apporte,
Langue faconde et diserte,
Sans cloture et ouverte,
Bourse pleine et sans liens,
Peu profitent, ou tout rien.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Acheptez paix et maison faicte,
Et vous gardez de vieille debte,
Ainsi de tomber en un puis
Et d'un trou où il n'y a point d'huys.

(*Suite aux Mots dorez de Caton.*) XVIe siècle.

— A l'entrée de la ville sont les premières maisons.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Belle maison et rien dedans.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— De bonne maison bon brason.

— En maison de qui te veult mal
Vienne un procès et urinal.

— En maison neufve
Qui n'y porte rien n'y treuve.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

[redacted]

Maison. En bonne maison on a tost apresté.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

—— En la maison de ton ennemy
Tiens une femme pour ton amye.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

—— En la maison vault mieux avoir fontaine que cisterne.

(Bovilli *Prov.*) xvi° siècle.

—— En pauvre maison
Bas tizon.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvi° siècle.

—— Fumée, pluye et femme sans raison
Chassent l'homme de sa maison.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

—— Habillé comme un brûleur de maison.

Comme un homme de mauvaise mine, un voleur, un bandit.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 66.)

—— Il est bon à mettre aux Petites-Maisons.

Ou :

C'est un échappé des Petites-Maisons.

C'est un fou.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— La surabondance de cire
Brûle la maison nostre sire.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

—— Les maisons empêchent de voir la ville.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 116.)

—— On doit bien savoir où en gît (*où l'on demeure*).

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii° siècle.

Manche. Avoir une personne dans sa manche.

En disposer à son gré.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— C'est une autre paire de manches.

C'est autre chose.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 389.)

—— Du temps qu'on se mouchait sur la manche.

Du temps qu'on était fort simple.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

MANCHE. Il ne se fera pas trop tirer la manche.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

MANTEAU. Manteau couvre laid et beau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Manteau doublé de vinaigre.

Manteau de légère étoffe, mal doublé.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 172.)

— Fy de manteau quand il fait beau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Qui trop estent son mantel la penne (*l'étoffe*) en ront.

On trouve ce proverbe dans une compilation composée en fran-çais, au XIIIe siècle, d'après l'Écriture sainte, et dont les diffé-rents chapitres commencent tous par ces mots : *Cy nous dist.*

Voici le passage :

« Cy nous dist comment un proverbe dist : *Qui trop*
« *estent son mantel la penne en ront.* Si ne doit on prenre
« nul marchié, ne n'entreprenre nulle chose que on ne
« s'en conseille à son pouvoir et à sa bourse; quar qui
« despent .v. sous et il ne les a en sa bourse, sa bourse
« ne li conseille, et qui entreprent grant choses et il ne
« les puet faire que petites, son pooir ne l'accorde mie.
« C'est dit pour un menestrel de vielle qui pour sa vielle
« fist faire un feurre (*fourreau, étui*) si noble comme il
« sot deviser; et comme il fu fait, pour ce qu'il ot pou ar-
« gent pour le paier si li convient vendre. Si fist tant por
« sa folie qu'il n'ot ne feurre ne vielle. »

MARTEAU. Être entre l'enclume et le marteau.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. [illegible])

— Le cinquiesme marteau à l'enclume
Y sert autant que coup de plume.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

MENDIANT. Deux mendians à un huys (*porte*),
L'un a le blanc, l'autre a le bis.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Deux truans ne s'entraimeront jà à ung huys.

(*Prov. gallic.*, Ms. XVe siècle.)

MENESTRIER. Cornez d'autres, ménestriers.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Mesnie. Celé çou que mesnie sait n'est souvent mie.

On ne peut pas cacher ce que savent tous les gens d'une maison.

L'auteur de la *Chronique de Rheims* cite ce proverbe, à propos de la mort violente du roi Henri Ier d'Angleterre. Voici le passage :

« ... Et tant qu'il le trouvèrent estranglé et les rennes « entour le col, si en furent à merveille esbahi. Et lors « le prisrent et levèrent et le misrent en son lit, et fisrent « entendant au peuple qu'il estoit mort soudainement. « Mais n'avient pas souvent que tele aventure aviegne de « tel homme qu'on ne le sache, car *celé çou que maisnie* « *set n'est souvent mie.* »

(*Chronique de Rheims*, p. 16.) XIIIe siècle.

Mesgnie. Telle mesgnie telle œconomie.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Messager. A messagier de loing comptez vos nouvelles.

(*Prov. Gallic.*; *Recueil* de Thou, Ms. XVe siècle.

Miroir. Le miroir porte en soy
L'imaige laquelle il ne voit.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Moulin. Brairies de moulins.

(*Dit de l'Apostoile.*, XIIIe siècle.

Bruit de moulin.

— C'est un moulin à paroles.

C'est un bavard.

— Faire venir l'eau au moulin.

Se procurer du profit par son industrie.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

— Le moulin ne meut pas
Avec l'eau coulée en bas.

— Qui veut ouïr des nouvelles
Au four et au moulin on en dit de belles.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Se battre contre les moulins à vents.

Se forger des chimères.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

— Vous ne oriez (*n'entendriez pas*) pas un moulin mouldre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Moulin. Le four appelle le moulin bruslé.

« Quant quelqu'un a un vice et le reproche à un autre qui ne « l'a pas, on dit : *le four appelle le moulin bruslé*, comme si un « four, auquel ordinairement le feu est embrasé, et par consé- « quent a demy bruslé, faisoit ce reproche au moulin, lequel « estant basti sur l'eau et arrosé continuellement, est bien esloi- « gné d'un tel inconvenient. »

(*Dictionn.* de Nicot.)

Nourrice. De grasses nourrices aulcunes foys moins de lait.

(Bovilli *Prov.*, liv. iii.) xvie siècle.

Numéro. Entendre le numéro.

« Le mot de numéro, qui signifie nombre parmy nous, vient « des Italiens, qui s'en servent pour marquer le chiffre des billets « que l'on donne à la loterie, laquelle l'on appeloit auparavant « blanque. Quant un homme mettoit a la blanque et qu'il se souve- « noit du nombre sous lequel il etoit enregistré, on disoit : *Il entend* « *le numéro*. Depuis on accommode cette maniere de parler en toute « autre occasion, disant qu'un homme *entendoit le numéro* quant « il avoit une connoissance particuliere de quelque chose. »

Pasquier, *Recherches*, liv. viii chap. 49.

Pays. Bon pays mauvais chemin.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

— Le païs est là où l'on se peut vivre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siecle.

Pincer sans rire.

« Ce proverbe, qui marque le caractere de certaines gens qui « piquent en raillant, vient d'un jeu qu'on appelle : *Je vous pince* « *sans rire*, qui se pratique de cette sorte. On fait asseoir sur un « siége un homme de la compagnie où l'on joue ce jeu, un autre « prend un chandelier à la main, dont le dessous est noirci de suif « ou d'encre ; il s'en noircit le doigt indice et le pouce, sans que « celuy qui est assis s'en apperçoive, et le pince en divers endroits « du visage, en disant a chaque fois Je vous pince sans rire. L'im- « pression des doigts fait un masque chamarré qui fait rire quel- « qu'un de la compagnie, et celuy qui rit est obligé de se mettre « à la place de celuy qui est barbouillé. »

Fleury de Bellingen, *Etym. des Prov. franç.*, p. 159.)

Pont. C'est le pont aux ânes.

C'est une chose tres-facile a faire, que tout le monde sait.

—— Faire un pont d'or à son ennemi.

—— Il passera bien de l'eau sous le pont.

—— La foire n'est pas sur le pont.

Rien ne presse.

(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

Pont. Le pont par derrière est rompu.

(Bovilli *Prov.*, XVIe siècle.

Porte. Effondrer (*enfoncer*) une porte ouverte.

(Bruscambille, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

Présent. Les petits présens entretiennent l'amitié.

Montesquieu discutait sur un fait avec un conseiller du parlement de Bordeaux. Ce dernier, après plusieurs raisonnements débattés avec feu, ajouta : « Monsieur le président, si cela n'est « pas comme je vous le dis, je vous donne ma tête. — Je l'ac- « cepte, répondit froidement Montesquieu, *les petits présents « entretiennent l'amitié.* »

(*Matinées senonaises*, p. 257.)

Quenouille. Le livre des Quenouilles.

Ce dicton populaire est cité par Oudin qui n'en a pas compris le sens quand il a dit : *Mot fait à plaisir, un livre inconnu.* C'est une allusion directe à l'*Évangile des Quenouilles*, composé vers le milieu du XVe siècle, ainsi que le prouve un beau manuscrit de cet ouvrage, vendu en décembre 1841, après la mort du libraire Crozet. (Voyez le *Catalogue des livres composant le fonds de librairie de feu M. Crozet*, seconde partie, n° 1000.) Il contient un recueil des caquets débités par les commères réunies, le soir, à la veillée. On y trouve un bon nombre des croyances superstitieuses admises à cette époque, et toutes les billevesées qui pouvaient avoir cours dans ces réunions. Les exemplaires de cet ouvrage, imprimé au XVe siècle par Colard Mansion, sont très-rares. (Voyez *le même Catalogue*, n° 1001.) Une réimpression, tirée seulement à soixante-quinze exemplaires, a été faite en 1829 par le libraire Techener. (Voyez le *Manuel du Libraire, nouvelles Recherches*, t. II, p. 413.)

Sac. Aux petits sacs sont les meilleures espices,
De bons cerveaux viennent bons auspices.

— Avarice rompt le sac.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Autant tient poche comme sas (*sacs*).

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Ce qui est au sac part du sac.

(*Mimes* de Baïf, fol. 49.) XVIe siècle.

— Ce sont des gens de sac et de corde.

De méchantes gens, des gens à pendre.

— Il lui a baillé son sac et ses quilles.

Il l'a renvoyé.

— Il met tout dans son sac.

Il prend tout, il mange tout ce qu'il gagne.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 49.)

Sac. Il ne sort du sac que ce qu'il y a.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 492.)

— Ils sont comme les sacs du charbonnier, l'un gâte l'autre.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 491.)

— Tirer d'un sac double mouture.

Vendre deux fois le même objet.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 492.)

— Deux gros ne puent en un sac.

Deux hommes gros ne peuvent tenir en un sac.

Selle. Deux gros ne chevaucheront jamais bien une selle.

— Entre deux selles chiet on a terre.

— Entre deux selles chiet dos à terre.

(*Anc. Prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Rabelais a dit dans *Gargantua*, liv. I, chap. II :

« S'asseoir entre deux selles le cul à terre. »

Serrure. Contre coignée serrure ne peut.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Soulier. Beau soulier vient laide savate.

(*Mimes* de Baïf, fol. 49 v°.) XVIe siècle.

— Jamais ne fut si beau soulier qui ne devint laide savate.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il est dans ses petits souliers.

Il est dans une situation gênante.

— Il n'est pas digne de dénouer le cordon de ses souliers.

Il lui est fort inférieur en mérite.

— Je m'en soucie comme de mes vieux souliers.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— On ne sçait pas où le soulier blesse.

« Ce proverbe, dont on se sert quand on parle de quelque « incommodité, de quelque chagrin ou de quelque perte qui « ne sont connus que de celuy qui les souffre, vient de Paul « Émile. Ce senateur romain, ayant resolu de repudier Papirie « sa femme, qui passoit pour être accomplie, ses amis s'efforcè« rent de l'en dissuader, en luy faisant un detail des bonnes qua« lités de sa femme. Émile, pour toute reponse, leur montra le « soulier qu'il portoit en leur disant : Ce soulier n'est-il pas beau, « neuf et bien fait, cependant aucun de vous ne sçait où il me « blesse. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des Prov. franç.*, p. 354.)

Suie. Ce n'est mie comparaison de suie à miel.

Suif. Autant couste li suis que la meche.

— Autant coûte le suif que la mèche.

(*Anc. Prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Tapis. Il est réduit au tapis.

On lit dans Pasquier, liv. VIII, ch. 47 de ses *Recherches* :

« Quant nous voyons un homme au-dessous de toutes affaires, « nous le disons *estre réduit au tapis*, maniere de parler que nous « empruntons des joueurs, lesquels jouant sur un tapis vert, « quand ils n'ont plus d'argent devant eux pour mestier mener, « sont contraints de s'emparer du tapis. »

Brantôme dans ses *Dames galantes* :

« L'on en voit qui de pauvres qu'ils ont esté, ou par procès, « voyages ou guerres, *sont au tapis*. Ils se remontent ou agran- « dissent en charges, ou autrement, par la faveur de leurs « femmes. »

Toile. Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile.

« Un conte ou une histoire que voicy a donné lieu à ce pro- « verbe. Une paysanne qui avoit une piece de toile à vendre, « chargea son fils de la porter au marché. Elle luy recommanda « de prendre bien garde de la vendre à quelqu'un qui parleroit « trop, parce qu'elle craignoit qu'on ne l'atrapast avec des pa- « rolles pour l'obliger de la donner à vil prix. Ce jeune homme « qui estoit fort simple, prit ce que luy avoit dist sa mere au « pied de la lettre. Quand quelqu'un luy avoit demandé combien « la toile, et qu'il en avoit dit le prix, si on disoit c'est trop, il « repliquoit : vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile, et ren- « voyoit ainsi le monde. »

(Fleury de Bellingen, *Étym. des prov. franç.*, p. 160.)

Vêtement. Le peil qui ne peut durer un an ne vaut rien.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.

Ville. Autant de villes autant de guises.

(*Recueil* de Gruther.)

— Toute ville qui parlemente est à moitié rendue.

(*Mimes* de Baif.) XVIe siècle.

— Selon la ville les bourgeois.

(*Prov. communs*, XVe siècle.

— Vous êtes locquet de la ville.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

SÉRIE N° XIV.

NOURRITURE. — REPAS.

ANDOUILLE. Rompre l'andouille au genouil.

« L'on use de ce proverbe pour marquer qu'on doit ne se servir que de moyens convenables pour venir à bout d'une chose, « car l'andouille, par exemple, qui est employée icy, ne se « rompt point sur le genouil comme l'on fait un esclat de bois « bien sec et delié, mais il faut se servir du couteau qui est le seul « moyen de la mettre en plusieurs pieces. »

(*Dictionn.* de NICOD.)

Dans Rabelais, liv. IV, le chap. 41 est intitulé ainsi :

« Comment Pantagruel rompit les andouilles au ge-« noil. »

APPÉTIT. A bon appetit peu de mets demeurent.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— A l'appetit de peu de chose.

Pour peu de valeur ou de depense.

(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 15.)

— L'appetit vient en mangeant.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

« L'appetit vient en mangeant, dit Angestrom, et la « soif s'en va en buvant. »

(RABELAIS, liv. I, chap. 5.)

— Avoir l'appétit ouvert de bon matin.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— En mangeant l'on perd l'appetit.

— Jamais sage homme on ne vid
Beuveur de vin sans appetit.

— Petit à petit vient l'appetit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.* XVIe siècle.

ASSIETTE. Frapper fort, en casseur d'assiettes.

Ce proverbe est corrompu ; il provient d'une locution, déjà employée au XVIe siècle, *frapper en casseur d'acier*, c'est-à-dire frapper de manière à briser l'acier.

[redacted]

Ainsi, dans les *Contes de Bonaventure* Desperiers, on lit :

« Brief, il en prenoit là où il en trouvoit, et frappoit « souz luy comme un casseur d'acier. »

(Nouv. 10.)

AVALER. Avaler le calice, avaler le morceau.

Se soumettre à la nécessité.

—— Avaller sans corde et sans poulain.

Boire, par allusion d'avaler, qui signifie descendre le vin dans la cave.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 21.)

—— Ne faire que tordre et avaler.

Manger avidement.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Avalleur de charettes ferrées.

Vantard, rodomont.

—— Avalleur de frimas.

Fainéant.

—— Avalleur de pois gris.

Grand mangeur.

BANQUET. Les fols font les banquets et les sages les mangent.

(*Adages français.*) XVI[e] siècle.

BEURRE. Il se fond en raison comme beurre au soleil.

— Il ne faut pas tant de beurre pour faire un quartron.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

— Promettre plus de beurre que de pain.

Promettre plus qu'on ne peut tenir.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

BOUCON. Boucon englouty n'acquiert amy.

BOCON. A bon bocon grand cry et question.

A bonne bouchée grand cri et question.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

BOIRE. Boire à cloche pied.

Boire mal, boire du mauvais vin.

« Quand nous fûmes assemblés, que tout fut pret, le « vin dans les vaisseaux plongés en l'eau fraîche, pour se « rafraîchir (aussi le pratiquer autrement *seroit boire à* « *clochepied.* »)

(*Moyen de Parvenir*, chap. intitulé Songe.)

Boire. Boire à tire-larigot.

On a proposé plusieurs explications de ce proverbe ; elles sont aussi hasardées les unes que les autres. Suivant Borel, dans son *Trésor des Antiquités françoises*, larigaude est un vieux mot qui signifie *gosier*. Ainsi, boire à tire-larigaud, veut dire boire à plein gosier. Mais Borel ne cite aucune autorité, et je n'ai jamais rencontré ce mot.

Fleury de Bellingen explique autrement ce proverbe : « Le « larigot, dit-il, est une petite flûte d'yvoire, semblable au sifflet « d'un enfant, qui rend un ton fort haut, et parce que ceux qui « en jouent soufflent de toute leur force, et tirent à perte d'ha-« leine, quand nous beuvons à longs traits et que nous levons le « coude et haussons le menton avecques le verre comme ceux « qui flutent avec un larigot, pour boire jusqu'à la dernière « goutte, nous appelons cela *boire à tire-larigot*. » (Pag. 203.)

Enfin, voici une troisième etymologie :

« Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, ayant donné une grosse « cloche à son église, cette cloche fut nommée *la Rigaude*, et « comme elle est fort difficile à mettre en branle, les sonneurs, « après avoir eu beaucoup de peine, alloient boire d'autant. On « veut même que l'archevêque ait légué une somme d'argent « spécialement destinée à cet usage. De là le proverbe : *boire à* « *tire la Rigaude*. » (Manuscrits Gaignières, *Prov. franc.*, t. I.)

« A quoy feut condescendu par icelluy, et pleust très « bien à sa mère, et pour l'appaiser luy donnarent à boyre « à tirelarigot, etc. »

(Rabelais, liv. I, ch. 6.)

Boire à tous guez comme le cheval d'un promoteur.

(*Adages françois*) xvie siècle.

« Par Dieu, je boy à tous gués comme un cheval de « promoteur. »

Rabelais, liv. I, ch. 40. xvie siècle.

« Le promoteur c'est la partie publique dans les jurisdictions « ecclesiastiques. Or, comme cet officier est défrayé, et ordinaire-« ment bien servi partout où il s'arrête, on a dit en commun pro-« verbe, etc. » (*Note* de Le Duchat.)

—— Boire à si petit gué c'est pour rompre son poitrail.

Rabelais, liv. I, ch. 5, xvie siècle.

Voyez tout ce passage de Rabelais dans lequel on trouve un grand nombre d'expressions proverbiales relatives au vin et aux buveurs.

—— **Boire aussi bien en bois comme en or.**

—— **Boire à tout torrent,**
Tourner à tout vent.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle

[redacted]

Boire. **Boire à ventre déboutonné.**

Boire beaucoup.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

On disait encore dans le même sens :

Boire en lancement.

Nous ne buvons que lachement, *non en lancement*.

(Rabelais, liv. ii.) xvie siècle.

—— **Boire d'autant.**

Boire beaucoup.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— **Boire dans le même pot.**

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Leroux, t. I, p. 121.)

—— **Boyre et boyre oste la soif.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

—— **Boire et manger, coucher ensemble,**
C'est mariage ce me semble.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Leroux, t. II, p. 126.)

—— **Boire le vin du marché.**

Boire ensemble après la conclusion d'un marché.

—— **Boire le vin de l'étrier.**

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— **Beuvons, jamais nous ne boyrons si jeunes.**

—— **Boy, si te reviendra poil.**

(*Adages françois.*) xvie siècle.

—— **A boire et manger *exultamus* (*nous nous réjouissons*),**
Mais au débourser *suspiramus* (*nous soupirons*).

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

—— **A petit manger bien boire.**

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— **Asséur boit qui son lit voit.**

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) xiiie siècle.

—— **Ce n'est pas la mer à boire.**

Ce n'est pas bien difficile.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— **Je boirais la mer et les poissons.**

Je suis très-altéré.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 44.)

—— **Je boiray après vous.**

Je vivrai plus longtemps que vous.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 15.)

BOIRE. Manger et non boire
C'est aveugler et non veoir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Pour néant boit qui ne s'en sent.

(RABELAIS, l. Ier, ch. 10.) XVIe siècle.

— Qui a fait la faute si la boive.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

— Qui bon l'achète bon le boit.

(*Contes d'Eutrapel*, fol. 3 r°.) XVIe siècle.

C'est pour dire qu'il est mieux d'acheter une bonne marchandise chèrement qu'une mauvaise à bon marché. Le reste du proverbe est : « on le repend en chemin. »

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 4.)

— Que qui boit en mangeant sa soupe
Quant il est mort il ne voit goutte.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne*.) XVIIe siècle.

— Qui a beu toute la marée
Bien en peut boire autre gorgé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— De mauvais vesseau ne sortira jà bon boire.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.)

Vesseau, et mieux *vaisseau*, vase. Ce mot a été employé dans le sens de vase jusqu'au XVIIe siècle. Ainsi Bossuet, part. II, du *Discours sur l'Histoire universelle*, a dit : « Et tant de riches « *vaisseaux* consacrés par des rois pieux, furent abandonnés à « un roi impie. »

— Trop boire noye la mémoire.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

BOUDIN. Je ferai du boudin, si vous me fâchez.

Je répandrai le sang, je frapperai.

— Nous mangerons du boudin, la grosse beste est à terre.

Cela se dit vulgairement de quelqu'un qui est à terre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

— Cette affaire s'en ira en eau de boudin.

Pour dire cette affaire ne réussira pas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LEROUX, t. I, p. 137.)

BOUILLIE. Cela sent sa bouillie.

Cela sent l'enfant.

(OUDIN, *Curiosités françoises*.)

[redacted]

Bouillie. Il ne vous faut plus donner de bouillie, vous êtes tout dru.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— Faire de la bouillie pour les chats.

Faire de la mauvaise besogne.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Bouteille. On dirait qu'il a été nourri dans une bouteille.

Se dit d'un homme sans expérience.

—— Si vous cassez la bouteille vous n'y boirez plus.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 58.)

Broc. De broc en bouche.

Promptement.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 51.)

Buveur. A bon buveur telle bouteille.

Chair. Chair fait chair, et poisson poison.

—— Chair vieille fait bon brouet,
Et frais poyvre saupicquet.

—— Chair, vin et pain font perdre la fin.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Bonne chière fait le cueur lie.

Bonne chair rend le cœur joyeux.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

—— De chair sallée, de fruit ne de fromage
Nul ne s'en fye, tant soit prudent et sage.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Haché menu comme chair à pastez.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

—— Il a plus de chair que de pain.

Il est plus gras qu'il n'est riche.

—— Il y a plus de chair que de saulse.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 77.)

—— Jà pour faire bonne chère son hostel ne sera pire.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— Jamais ne demeure chair à la boucherie.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Jeune chair et vieux poisson.

Il faut manger les bestes et les oiseaux jeunes et les poissons gros.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 77.)

CHAIR. On ne sait s'il est chair ou poisson.

Se dit d'un homme sans caractère.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Toute chair n'est pas venaison.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 78.)

CHAUDRON. Couvercle digne du chaudron.

« Il rencontroit gens aussi fols que luy et (comme dit « le proverbe) couvercle digne du chaulderon. »

(RABELAIS, liv. I, *Prologue*,) XVIe siècle.

COUTEAU. Ce couteau coupe tout ce qu'il voit et laisse tout ce qu'il rencontre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 129.)

— Ce cousteau ne vient pas de ceste gaine.

(*Adages françois*,) XVIe siècle.

— Changer son couteau à une allumelle.

Changer une bonne chose pour une mauvaise.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 11.)

— Ceux qui portent les longs cousteaux
Ne sont pas tous queux (*cuisinier*) ne bourreaux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Éguiser ses couteaux.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LEROUX, t. I, p. 451.)

— En une belle gaine d'or
Cousteau de plomb gist et dort.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Le cousteau n'appaise l'hérésie.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Le long cousteau ne fait pas le gueux.

(*Recueil de GRUTHER*.)

— Les mauvais couteaux coupent les doigts et laissent le bois.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*,) XVIe siècle.

— On vous en donnera des petits couteaux pour les perdre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Tel cousteau tel fourreau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

CUILLER. Après mengier cuiller.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

[redacted]

CUISINE. **Cuisine estroite fait bâtir grande maison.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

—— **A grasse cuisine pauvreté voisine.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— **Grasse cuisine maigre testament.**

(*Dictionn.* de COTGRAVE.)

—— **Il est chargé de cuisine.**

Il est gras, bien nourri.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— **Petite cuisine agrandit la maison.**

CUIT. **Cuit et rosty va tout en un pertuis.**

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

CUVE. **Déjeuner et dîner à fond de cuve.**

Faire un bon repas.

CUVÉE. **En voici d'une autre cuvée.**

Se dit lorsque, après avoir entendu un conte plaisant, quelqu'un en commence un autre.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— **Il est de la dernière cuvée.**

Il est fait depuis peu.

DINER. **Dîner d'avocat.**

Un bon dîner.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 145 et 167.)

—— **Dîner par cœur.**

Se passer de dîner.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— **Disne honnestement et soupe sobrement,**
Dors en hault et vivras longuement.

—— **C'est bien disnés, quand on eschappe**
En torchant son nez à la nappe,
Sans desbourcer pas un denier,
Et dire adieu au tavernier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— **Courte messe et long dîner**
C'est la joie au chevalier.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

—— **Court sermon et long disner.**

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— **Contre disner appert vallet.**

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

DINER. Qui dort dine.

— S'il est riche qu'il dine deux fois.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

DINEUR. C'est un beau dineur.
C'est un gros mangeur.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 167.)

ÉCOT. Bien se doit taire de l'escot qui rien n'en paye.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

ÉCUELLE. A tart manjue qui à autrui escuele s'atent.
Ou :
A tart prent qui à autrui s'atent.
(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

— Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mauvais diner.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— En grant escuelle peut l'en faire mauvaise part.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Il a bien plu dans son écuelle.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 426.)

— Ils se raccommoderont à l'écuelle, comme les gueux.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Tout y va par écuelle, on y dépense largement.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 194.)

FAIM. Faim fait disner,
Passetemps souper.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— C'est la faim qui épouse la soif.
Se dit de deux personnes pauvres qui se réunissent ou qui se marient.

FARINE. Ce sont gens de même farine.
Ce sont gens de même sorte.

— D'un sac à charbon il ne saurait sortir blanche farine.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Fay et sasse bonne farine,
Sans sonner trompette ne buccine (*trompe*).
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il fait bon pestrir près farine.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVIe siècle.

[redacted]

FOUR. A celui qui a sa paste au four on doit donner de son tourteau.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— A faire la gueule d'ung four sont trois pierres nécessaires.

(RABELAIS, *Prologue* du liv. IV.) XVI[e] siècle.

— Au four et au moulin oyt l'en (*on sait, on apprend*) les nouvelles.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

— Ce n'est pas pour toy que le four chauffe.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

— Grande comme un four.

Se dit d'une bouche très-fendue.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX.)

— Il fait noir comme dans un four.

— Il fait chaud comme dans un four.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 538.)

— Vous viendrez cuire à notre four.

Vous aurez quelque jour affaire à nous.

FRICASSÉE. Je suis malheureux en fricassée, je ne rencontre que des os.

Je n'ai point de bonheur.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 141 et 236.)

——— Une bonne fricassée de pain sec.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

FROMAGE. Fromage et melon au poids les prend on.

——— Fromage et pain est médecine au sain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

——— Après la char vient le fromaige.

(*Prov.* de JEH. MIELOT, Ms.) XV[e] siècle.

——— Au fromage et jambon
Cognoist on voisin et compagnon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

——— Cil qui mange du formage,
Si ne le faict il enrage.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

——— Entre la poire et le fromage.

Sur la fin du repas.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

FROMAGE. Entre la fromage et la poire
Chacun dit sa chanson à boire.

(Diction. comique, par P.-J. Le Roux.)

—— Le fromaige n'est pas moins desplaisant dommaigeable à table.

Bovilli Prov., XVI° siècle.

—— Qui a fromage pour tous mets
Peut bien tailler bien espez.

—— Tout fromage est sain
S'il vient d'une chiche main.

(Gabr. Meurier, Tresor des Sentences.) XVI° siècle.

GATEAU. Avoir part au gâteau.

Partager une chose, y avoir part.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 247.)

—— Il a trouvé la fève au gâteau.

(Adages françois.) XVI° siècle.

GLOUTON. Glout a tout-où il pert tout.

(Prov. Gallic., Ms., XV° siècle.

—— Glous n'iert jà saous, plus a plus veut.

(Anc. prov., Ms.) XIII° siècle.

Glouton n'est jamais soûl, plus a plus veut.

—— Glouton ne fût jamais sans peine.

(Adages françois.) XVI° siècle.

GLOUTONNIE. Gloutonnie soit honnie.

Prov. Gallic., Ms. XV° siècle.

GOURMANDISE. Gourmandise tue plus de gens
Qu'espée en guerre trenchant.

(Adages françois.) XVI° siècle.

GOÛT. Le coust en fait perdre le goût.

(Oudin, Curiosités françoises, p. 133.)

IVROGNE. A bon yvroigne bonne pance.

—— A la trogne conoyt-on l'yvrogne.

(Gabr. Meurier, Tresor des Sentences.) XVI° siècle.

—— Bon chantre bon yvrogne.

(Adages françois.) XVI° siècle.

IVROGNERIE. Yvrognerie est une zizanie,
Et de sobriété vraye ennemie.

JAMBON. Oncque jambon ne fut que bon.

(Gabr. Meurier, Tresor des Sentences.) XVI° siècle.

[redacted]

LAIT. Lait et beurre tout à moy.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

— Lait sur vin est venin,
Vin sur lait est souhait.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Elle a bien du laict caché sous sa chemise.

Elle est bien laide.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 293.)

— Faire bouillir du lait à quelqu'un.

Lui faire plaisir.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il a tetté de bon lait.

Il a été bien nourri.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 294.)

— Il est si jeune que si on lui tordait le nez il en sortirait encore du lait.

— Il s'emporte comme une soupe au lait.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Il a avalé cet affront doux comme lait.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 68.)

LARD. A la fin saura-on qui a mangé lart.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

— Cela vient à propos comme lard en pois.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 296.)

— C'est d'aise que on pont sur le lart.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XV[e] siècle.

— Crier au lard sur quelqu'un.

Se moquer.

— Faire du lard.

Dormir beaucoup et devenir gras.

— Frotter son lard.

— Faire trembler le lard au charnier.

Être grand mangeur.

— Gras comme lard à pois.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 297 et 296.)

— Il est vilain comme lard jaune.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 74.)

— Il ne jette pas son lard aux chiens.

— On luy fait croire qu'il a mangé le lart.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 297.)

LEVAIN. Il aura bien peu de paste qui ne luy fera un levain.

(*Adages françois*, XVI[e] siècle.

—— Qui au soir ne laisse levain, jà ne fera au matin lever paste.

(RABELAIS, liv. III, ch. 3. XVI[e] siècle.

MANGER. Manger des pateuostres et chier des *Ave*.

Être bigot.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 324.)

—— Manger ses doigts d'une chose.

S'en repentir.

—— Manger une personne à force de la regarder.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 324.)

—— Manger la morrue sans beurre.

Adages françois, XVI[e] siècle.

—— Manger son avoine en son sac.

« L'on se sert de ce proverbe contre les avares qui mangent « ordinairement seuls et se cachent de peur d'avoir compagnie, « comme font les mulets à qui les muletiers pendent au nez un « petit sac d'avoine qu'ils mangent à part, sans qu'aucun autre « en puisse prendre. »

Dictionn. de NICOD.

—— Bien jeune le jour qui au soir a assez à menger.

Prov. Gallic., Ms., XV[e] siècle.

—— Entrez, il ne vous mangera pas.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 326.)

—— Il en mangeroit autant qu'un évêque en pourroit bénir.

Il mangerait beaucoup.

OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 39.

—— Il se mangeroit plutôt les bras jusqu'au coude.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 324.)

—— Il te mangeroit avec un grain de sel.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 326.

—— Je le ferois aussitôt que de manger un morceau de pain.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 325.)

—— Je vous baillerai ce que vous ne mangerez pas.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 326.)

—— Le manger fait reveiller le boire.

(*Recueil* de GRUTHER.)

[redacted]

MANGER. Qui perd manger pour manger ne perd rien.

C'est-à-dire : il vaut autant manger une fois que l'autre.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 325.)

—— S'il le faisoit il ne mangeroit jamais de pain.

MANGERIE. Relever mangerie.

Recommencer à manger.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 327.)

MANGEUR. D'enfrun mangéour mauvais départéour.

De mangeur gourmand mauvais partageur.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIII[e] siècle.

MARMITE. Cela fait bouillir la marmite.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Écumer la marmite.

En tirer une partie de la viande et la manger devant qu'il soit temps de dîner.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 194.)

—— La marmite est renversée dans cette maison.

On n'y dîne plus.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

METS. A mectz précieux
Honneur de plusieurs.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

MORCEAU. Morceau avalé n'a plus de goût.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Il faut mettre les morceaux doubles.

Il faut se dépêcher de manger.

—— Il vous arracheroit volontiers les morceaux de la bouche.

—— Le morceau d'Adam.

La noix du gosier.

—— Le morceau de la nourrice.

Le meilleur morceau.

—— Le morceau honteux.

Le dernier morceau.

—— Les premiers morceaux nuisent aux derniers.

—— Tailler ou rogner les morceaux.

Donner peu à manger.

—— Voilà un beau morceau pour un malade.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 355.)

Moutarde. Après le dîner la moutarde.

(*Mimes* de Baïf, v°.) xvie siècle.

—— C'est de la moutarde après dîner.

C'est une chose inutile.

—— La moutarde lui monte au nez.

Il commence à se fâcher.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

—— Les enfans en vont à la moustarde.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Au sujet de *Moutarde de Dijon*, on peut voir, série n° VII, au mot Dijon. Quant à ce proverbe, il rappelle l'usage encore assez ordinaire aujourd'hui parmi le peuple, d'envoyer les enfants encore inutiles chercher les objets nécessaires au ménage. C'est ainsi que l'auteur du *Journal d'un Bourgeois de Paris* dit, en parlant d'une chanson populaire, en 1418 : « Item en icelluy « temps chantoient les petits enfans au soir, en *allant au vin ou* à « *la moutarde, etc....* »

« Et en feut faicte une chanson dont les petits enfants « alloyent à la moutarde. »

(Rabelais, liv. ii, ch. 20.) xvie siècle.

—— C'est s'y entendre à cela comme un rossignol à crier de la moutarde.

(*Moyen de parvenir*, chapitre intitulé *Notice*.)

—— S'amuser à la moutarde.

S'occuper de bagatelles.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Nappe. Après mengier nappe.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) xiiie siècle.

Nourrir. Ce que nature engendre ce n'est pas honte de le nourrir.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

—— Bien nourir faict dormir
Et bien vivre bien mourir.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

—— Il a été nourri en un tonneau, il n'a rien vu que par le bondon.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

OEuf. Elle passeroit sur des œufs sans les casser.

— Il est fait comme quatre œufs.

Mal fait, de mauvaise grâce.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 376 et 377.)

[redacted]

OEUF. Il est plein comme un œuf.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 377.)

— Il ne sauroit pas tourner un œuf.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 376.)

— Il n'est viande si nette qu'ung œuf mollet.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

— Il tondrait sur un œuf.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Je mange ung œuf mollet
Je suis bien empesché.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

— Une belle chose est un œuf.

(*Prov. communs*.) XV° siècle.

— Un œuf n'est rien, deux font grand bien,
— Trois est assez, quatre est trop,
Cinq donnent la mort.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

OMELETTE. Ommelete de Célestins.
Bien épaisse.

——— Faire une ommelete dans ses chausses.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 378.)

OS. Par os en bouche
Se tait qui grouche (*gronde*).

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI° siècle.

PAIN. Pains chaultz,
Vins troubles,
Boys verts.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

— Pain coupé n'a point de maître.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 117.)

— Pains criez ne crieve ventre.

(*Anc. Prov.*, Ms.) XIII° siècle.

— Pain dérobé réveille l'appétit.

(*Matinées sénonaises*, p. 262.)

— Pain dure, lit rude et vin gasté
Est la vie du soldat usé.

— Pain et beurre et bon fromage
Contre la mort est la vray targe (*bouclier*).

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

PAIN. Pain léger, pesant fromage
Prens tousjours si tu es sage.

— Pain sec fait venir ethic et muet.

(*Recueil de* GAUTHEL.)

— Pain tant qu'il dure,
Mais vin à mesure.

— A bon goût et faim
N'y a mauvais pain.

— A faute de chappon
Pain et oignon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— A l'autre huys (*porte*) on donne deux pains.

(*Prov. de* JEH. MIELOT.) XVe siècle.

— A l'enfourner on fait les pais cornus.

« Ce proverbe que le latin exprime en disant : *Impingere in limine* (*se heurter le pied au seuil de la porte*), signifie qu'il « faut tousjours prendre garde aux premières démarches dans une « affaire que l'on entreprend. Car comme un boulanger, en voulant « enfourner son pain qui doit estre rond, le rend cornu, s'il vient « à heurter à l'entrée du four, lorsqu'il est tendre, de mesme « quant on commence mal on gaste tout. » (*Dictionn.* de NICOD.)

Ce proverbe est fort ancien dans notre langue. On le trouve sans aucune différence de rédaction, parmi les *Proverbes ruraux et vulgaux* qui datent du XIIIe siècle.

Dans un manuscrit du XVe, contenant des proverbes français avec de longs commentaires en latin, après celui-ci, on lit ces mots : *Et ideo quicquid agas sapienter agas.*

De même dans Rabelais; liv. IV, ch. 4 :

« Et pour ce que, selon le dict de Hésiode, d'une chascune « chose le commencement est la moitié du tout, et selon le pro- « verbe commun : *A l'enfourner fait-on les pains cornus, etc.* »

— A pain de quinzaines
Faim de trois semaines.

— A pain durs dent ague.

— A pain et oignon
Trompette ne clairon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Abatre pain à deux mains.

Manger beaucoup.

Item je laisse aux mendians,
Aux filles Dieu et aux Béguines,

[redacted]

Savoureux morceaux et frians,
Chappons, pigeons, grasses gelines,
Et *abattre pain à deux mains.*

(Villon, *Poésies, Petit Testament.* st. 25.) xve siècle.

Pain. Après blanc pain
Le bis ou faim.

— **A ton voisin**
De ton pain et vin.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

— **Avec du pain et du vin il fera quelque chose.**
Par ironie : il ne peut pas gagner sa vie.

(Oudin, *Curiosités françoises,* p. 387.)

— **Au pain et au couteau.**
Être familier.

(Oudin, *Curiosités françoises,* p. 388.)

— **Avoir son pain cuit.**
Avoir son existence assurée.

(*Dictionn. de l'Académie,* édit. de 1835.)

— **Ce garçon mange le pain hardy.**

(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. II, p. 5.)

— **C'est du pain bien long.**
C'est un travail bien dur.

— **Ce n'est pas manger que pain prendre.**

(*Prov. Gallic.,* Ms.) xve siècle.

— **C'est pain béni.**
C'est bien employé, il méritait bien d'être traité ainsi.

(Oudin, *Curiosités françoises,* p. 387.)

— **C'est trop manger d'un pain.**

(Oudin, *Curiosités françoises,* p. 389)

— **Crouste de pastez valent bien pain.**

(*Prov. communs.*) xve siècle.

— **De beaucoup a soin à qui manque le pain.**

(*Recueil* de Gauther.)

— **De maintes choses se pourpense qui pain n'a.**

(*Anc. prov.,* Ms.) xiiie siècle.

— **De tel pain telle soupe.**

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tu soulois emprisonner
Les gens, or es emprisonnés
Rien ne vouloies pardonner,

Ne scay se riens t'ert pardonnés.
De rigueur fus abandonnes
Contre chascun plus qu'a sa coulpe.
Bien dois avoir d'autel pain soupe.
(*Chanson contre Hugues Aubriot*, coup. 7., XIVe siècle.

Pain. De ung pain manger s'ennuye l'on.
(*Prov. communs goth.* XVe siècle.

— Donner quelque chose pour un morceau de pain.
La donner pour presque rien.
Dictionn. de l'Academie, edit. de 1835

— Faulte de pain n'assouvit pas la faim.
(*Recueil de* Gruther.

— Grain seigleux, pain fructueux.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Il a beau cacher son pain béni.
Il a la bouche bien grande.
(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 388.)

— Il a du pain quand il n'a plus de dent.
Se dit d'un homme a qui le bien arrive quand il est vieux.

— Il a mangé de plus d'un pain.
Il a couru le monde.
(*Dictionn. de l'Academie*, édit. de 1835.)

— Il a trouvé le pain cher, il a cherché du vin.
(*Adages françois*, XVIe siècle.

— Il est meilleur que le bon pain.

— Il est bon comme du bon pain.
(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 38?

— Il esteut (*est nécessaire*, avoir du pain à qui veut faire souppe.
(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle

— Il ne fait pas ce qu'il veut qui son pain sale.
Adages françois, XVIe siècle.

— Il ne vaut pas le pain qu'il mange.
Dictionn. de l'Academie, édit. de 1835.)

— Il sait mieux que son pain manger.
Il a de l'expérience.

— Il ne sait pas son pain manger.
(Oudin, *Curiosites françoises*, p. 388.)

— Jamais ne vienne demain s'il ne rapporte du pain.
(*Adages françois*, XVIe siècle.

[redacted]

PAIN. Jamais pains à deux couteaux
Ne furent ni bons ny beaux.

— Jamais vin à deux oreilles
Ne nous fit dire merveilles.

« On appelle pain *à deux couteaux* celui qui, estant trop humide et mal essuyé, laisse le cousteau pasteux après qu'on l'a « coupé. Si après avoir beu, j'avois branlé les deux oreilles et « tourné et remué la teste à droite et à gauche, j'aurais montré « par ce signe dédaigneux que le vin ne m'agréoit pas. »

(*Illustres Prov.*, t. II, p. 15.)

— Laisser manger son pain.

Se laisser maltraiter, être lâche.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 388.)

— L'appétit et la faim
Ne trouvent jamais mauvais pain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

— Liberté et pain cuit.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Manger le pain du roi.

Être en prison.

— Manger son pain blanc le premier.

Faire bonne chère au commencement et mauvaise à la fin. Avoir du bien et le dépenser.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 388.)

— Manger son pain dans sa poche.

Manger seul ce qu'on a.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Met pain à dent il te viendra à talent.

(*Prov. communs goth.*) XV[e] siècle.

— Mettre le pain à la main de quelqu'un.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LEROUX, t. II. p. 111.)

— Mettre le pain en un four froid.

Employer une chose mal à propos.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 389.)

— Que pain brûlé
Soit chapelé.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI[e] siècle.

— Rendre pain pour fouace.

Rendre la pareille.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 388.)

— Sans pain grand faim.

(Recueil de GAUTHIER.)

Panse. Avoir plus grands yeux que grand'panse.

Après avoir annoncé un appétit vorace se trouver bientôt rassasié.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Dans les *Adages françois*, XVIe siècle.

— Il a plus grands yeux que grand ventre.

— Qui a la pance pleine il lui semble que les aultres sont soulz.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Se faire crever la panse.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Pate. C'est un homme d'une bonne pâte.

C'est un bonhomme facile à vivre.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 400.)

— Elle est bonne à mettre en paste.

Elle est grosse et grasse.

— Entrer en la paste jusqu'au coude.

S'employer vivement dans une affaire.

— Il en portera la paste au four.

Il en portera la peine ou le dommage.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 401.)

— Il n'y a ni pain ni pâte au logis.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Ils ont toute la pâte entre leurs mains.

Ils sont maîtres de cette affaire.

— Ils sont tous de même paste.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 401.)

— Mettre la main à la pâte.

Travailler activement.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

Paté. Crier des petits pâtés.

Accoucher.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 401.)

— Ge ne viz oncques pasté
Qui ne fust mangé ou gasté.

(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.)

— Je mangerois des petits pâtés sur ta tête.

Je suis beaucoup plus grand que toi.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 401.)

Plat. Le plat du bas est toujours vuide.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Il n'en sauroit faire un bon plat.

Se dit de quelqu'un qui tâche inutilement d'excuser une faute.

— Mettre les petits plats dans les grands.

Faire beaucoup de frais pour quelqu'un.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Servir à plat couvert.

Servir avec cérémonie.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 430.)

Poivre. Il y a plus de goût à un grain de poivre qu'à un muid de chaux.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 437.)

— Le poyvre est noir, et chascun en veut avoir.

(*Recueil* de Gruther.)

Pot. A chaque pot son couvercle.

(Gabr. Meurier, *Tresor de Sentences.*) XVIe siècle.

— A pot rompu
Brouet espandu.

(*Recueil* de Gruther.)

— A un pot rompu on ne peut mal faire.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Bien pert au tés qués li pot furent.

On reconnaît bien aux tessons quels furent les pots.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Ce n'est pas par là que le pot s'enfuit.

— C'est le pot de terre contre le pot de fer.

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— Dans les vieux pots les bonnes soupes.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 444.)

— De pot cassé brouet perdu et espanché.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Descouvrir le pot aux roses.

Découvrir le secret.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 444.)

— Deux pots au feu denotent feste,
Mais deux femmes grande tempeste.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

POT. Entre les potz
Changer propos.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— **Faire payer les pots cassez.**
Faire supporter le dommage à quelqu'un.
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 444.)

— **Gare le pot au noir.**
Prenez garde aux inconvénients.

— **Il a une voix de pot cassé.**
Il a une voix enrouée.

— **Il en payera les pots cassés.**
Il supportera les frais d'une perte qu'il a causée.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— **Il n'y a si mechant pot qui ne trouve son couvercle.**
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 444.)

— **Ils sont ensemble à pot et à rôt.**
Ils sont très-familiers.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— **Je sçay à mon pot comme les autres boullent.**
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— **On vous en garde dans un petit pot à part.**
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 444.)

— **Petit pot qui par trop boult
Perd saveur et goust.
Viel pot par trop boulant
Pert saveur ou se repand.**
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Petit pot tient bien pinte.**
Un petit homme peut boire autant qu'un grand.
(*Adages françois.*, XVIe siècle. OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 444.)

— **Pois en pot.**
(BOVILLI *Prov.*,) XVIe siècle.

— **Tourner autour du pot.**
Ne pas agir franchement.
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 445.)

— **Un pot fêlé dure longtemps.**
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

POTAGE. **Faire manger du potage aux moules.**
Maltraiter quelqu'un.
(OUDIN, *Curiositez françoises*, p. 444.)

[redacted]

Potage. **Pour tout potage.**

Pour toute chose, pour toute raison.

—— **Vous pouvez manger votre potage à l'huile, il n'y a point de chair pour vous.**

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 445.)

Salade. **Salade bien lavée et salée,**
Peu de vinaigre et bien huylée.

—— **De la salade et de la paillarde,**
Si tu es sage, donne t'en garde.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*,) xvie siècle.

Sauce. **Donner une saulse à quelqu'un.**

Le tancer, le réprimander.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 498.

— **Il ne sçait à quelle saulse manger ce poisson.**

Il ne sait comment supporter cette affaire.

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 499.)

— **Il n'est sausse que d'appetit.**

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvi e siècle.

— **La saulse vaut mieux que le poisson.**

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 498.)

— **On ne sait à quelle sauce le mettre.**

(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

— **Si vous le trouvez bon, faites y une saulse.**

(Oudin, *Curiosités françoises*, p. 499.)

— **Sans de l'aigreur la sauce est fade.**

(*Mimes* de Baïf.) xvi e siècle.

Sel. **Devant que bien l'on cognoisse un amy**
Manger convient muy de sel avec luy.

Soupe. **De la main à la bouche**
Se perd souvent la soupe.

— **Des soupes et des amours,**
Les premiers sont les meilleurs.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvi e siècle.

— **La soupe du grand pot et des friands le pot pourri.**

« Du temps du grand roy Françoys (Ier) on mettoit encore en
« beaucoup de lieux le pot sur la table, sur la quelle y avoit
« seulement un grand plat garny de beuf, mouton, veau et
« lard, et la grand brasse d'herbes cuites et composées ensem-
« ble, dont se faisoit un brouet vray restaurant et élixir de vie,

« dont est venu le proverbe , *la soupe du grand pot et des friands* « *le pot pourri.* »

(*Contes d'Eutrapel*, fol. 121 v°.) XVIe siècle.

SOUPE. On luy fait de tel pain soupe.

On le traite comme il a traité les autres.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 514.)

TABLE. Table sans sel, bouche sans salive.

(*Recueil de* GRUTHER.)

— Table vault bien escole.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— A table nul ne dort,
Chacun y est bien accord.

— A ronde table n'y a débat
Pour être plus près du meilleur plat.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Celuy qui est loing de la table
Peut avoir dommage notable.

(*Suite aux Mots dorez de Caton.*) XVIe siècle.

— A ce que ton mary contente
A mettre la table ne sois lente.

— De grosse table à l'estable.

— Car le bec, fuy grosse table
Comme de larron coustable.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

— La table fait les appoinctemens.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Qui à la table dort doibt payer l'escot.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Se tenir aussi bien à cheval qu'à table.

« Et vrayment s'il se tenoit aussi bien à cheval qu'à « table, il seroit le meilleur écuyer de France. »

(*Moyen de parvenir.*)

TAVERNE. En taverne pas ne t'hyverne,
Car c'est une dangereuse caverne.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

TOURTE. Le tourte est bon qui garde la fourme.

(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.

VAISSEAU. Ung vaisseau vuyde sone plus haut que le plein.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

[redacted]

VERRE. Il ne faut que quasser un verre.

— Il ne peut plus boire qu'un voirre à la fois.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Qui casse les verres les paye.
(*Dictionn. de l'Académie*, édit. de 1835.)

VIANDE. C'est un mangeur de viandes apprêtées.
(*Dictionn. comique*, par P.-J LE ROUX, t. II, p. 127.)

—— La viande à la langue plaisir
Est poys au ventre pour le nourrir.

—— La viande est sortie de celuy qui la mangeoit
Et la force est yssue du fort.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— La viande semont les gens.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

—— Par triple feu viande humaine
Cuire se doibt pour estre saine.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

—— Qui voit sa viande habillée
Souvent est saoul sans en goûter.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

—— Toute viande
En faim friande.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

VIN. Vin d'asne.
Qui rend la personne assoupie après avoir trop bu.

— Vin de cerf.
Qui fait pleurer.

— Vin de lyon.
Qui rend furieux et querelleur.

— Vin de pie.
Qui fait cajoler.

— Vin de porc.
Qui fait rendre gorge.

— Vin de renard.
Qui rend subtil et malicieux.

— Vin de singe.
Qui fait sauter et rire.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 574.)

VIN. Vin de Nazareth.

Qui passe au travers du nez.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 574)

Dans *les Illustres Proverbes* (2e partie), p. 45, on lit au sujet de ces différentes expressions proverbiales : « C'est pour cela « qu'on luy donne (*au vin*) tant de noms divers, suivant la di- « versité des effets qu'il produit, et qu'on l'appelle *vin d'asne,* « *vin de cerf, vin de lion, vin de taureau, vin de pie, vin de porc,* « *vin de renard, vin de singe, vin de Nazareth.* » L'auteur explique ensuite assez longuement la signification de ces épithètes dans le même sens qu'Oudin.

Je trouve une mention assez curieuse des quatre principaux vins dans une pièce publiée par M. Vallet de Viriville, t. I, p. 313 de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; cette pièce contient l'énumération des marques municipales de la magistrature de Langres : « ...Plus quatre gondolles d'argent qui ont esté don- « nées à l'hostel de ville par feu M. de Charmoulue, lesquelles « gondolles représentent les quatre vins, sçavoir : *vin de singe,* « *vin de lyon, vin de mouton, vin de cochon,* etc. »

— **Vin aigre nuit aux dentz.**

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— **Vin à la saveur et pain à la couleur.**

— **Vin brusquet et pain brun ou bis**
Soustient l'hostel en poids et prix.

— **Vin, chevaux et bleds,**
Vendez les quand pouvez.

— **Vin délicat, friant et bon,**
N'a mestier lierre ne brandon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Vin et confession découvre tout.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— **Vin, fille, faveur et poirier**
Sont difficiles à conserver.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Vin ne espargne bourse.**

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— **Vin, or et amy vieux**
Sont en prix en tous lieux.

— **Vin sans amy, vie sans tesmoing.**

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— **Vin soubz la barre.**

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

[redacted]

VIN. Vin sous la barre bonté sépare.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Vin sur lait c'est souhait, lait sur vin c'est venin.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 69.)

— Vin troublé ne brise dens.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

— Vin trouble, pain chaud et bois vert
Encheminent l'homme au désert.

— Vin usé, pain renouvellé
Est le meilleur pour la santé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Vin versé il faut le boire.

— Vin vieil chanson nouvelle donne.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

— Vin vieulx,
Amy vieulx
Et or vieulx,
Sont aymés en tous lieux.

— A bon vin ne faut point d'enseigne.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Avoir son vin.

Être convaincu, être attrapé.

« Pensant ce diable de Pantagruel qui ha convaincu « tous les resveurs et les Béjaunes sophistes, à ceste « heure *aura son vin.* »

(RABELAIS, liv. II, ch. 18.) XVIe siècle.

— Au matin boy le vin blanc,
Le rouge au soir pour le sang.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Au moins si le vin est trouble que l'eau soit claire.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

— Bon vin bon esperon.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 574.)

— Bon vin fait bon vinaigre,
Et maltraiter femme douce aigre.

— Bon vin mauvaise tête.

— Bon vin reschauffe le pélerin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

VIN. Bon vin s'aigrit en chaud celier.
(*Mimes* de BAIF, fo. 48 r°.) XVIe siècle.

— Cela s'en va comme le vin du valet.
C'est une chose obligée.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 575.)

— C'est vin de disme, il ne couste que l'avaller.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Chaque vin a sa lie.
(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 576.)

— De bon terrouer bon vin.
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

— Du vin du cru que Dieu nous garde.
(*Matinées senonaises*, p. 240.)

— En vaisseau mal lavé ne peut on vin garder.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Force vin
Trouble l'engin.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

— Il ne luy faut pas mettre de l'eau dans son vin.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Il y a plus de parole en un sestier de vin qu'en un mui d'iaue.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

— Le vin est bon qui en prent par raison.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

— Le vin est le lait des vieillards.
(*Matinées senonaises*, p. 258.)

— Nul vin sans lie.

— On ne cougnoist pas le vin au cercle.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

— Où l'hostesse est belle le vin est bon.
(*Adages françois*.) XVIe siècle.

— Par le poulain on descend le vin en cave, par le j[...] bon en l'estomach.
(*Recueil* de GRUTHER.)

— Quatre aages porte le vin
En son vaisseau devant la fin.
(BOVILLI *Prov*.) XVIe siècle.

— Qui bon vin boit Dieu voit.
(*Prov. communs*.) XVe siècle.

[redacted]

VIN. Qui bon vin boit il se repose.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

— Qui vin embouche pour vin débourse.

— Qui vin ne boit après salade
Est en rizque d'estre malade.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— S'ennivrer de son vin.

Se lasser avec avidité de ce que l'on possède.

(OUDIN, *Curiosités françoises*, p. 189.)

— Tel vaisseau tel vin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Toute grappe de raisin
Ne vient au pressouer faire vin.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

— Sur poyre vin boire.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

— Sur tout vin le grec est divin.

(*Recueil* de GRUTHER.)

— Trois verres de vin descendent en trois heures.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

SÉRIE N° XV.

PROVERBES MORAUX.

A bague d'amie l'amant paist sa vie.

A bague d'amy l'amant orgueillist.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

L'amant attache sa vie à la bague de son amie, ou bien en est orgueilleux.

A battre faut l'amour.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 97.)

A beau mentir qui vient de loin.

(*Matinées sénonaises*, p. 286.)

A beau parleur closes oreilles.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

A bien faire est l'exploit.

(*Prov.*, Ms.) (*Recueil de* THOU.) XVe siècle.

A bien faire grain ne demeure,
En peu de tems se passe l'heure.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

A bien faire le temps passe vite.

A bien faire il n'y a que redire.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

A bien morir doit chascun tendre,
A la fin faut devenir cendre.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

A bon demandeur bon refuseur.

A bon demandeur bon esconduiseur.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

A bon droit
Aider on doit.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

[redacted]

A bon entendeur peu de paroles.

Ou :

A bon entendeur ne faut que une parolle.

(*Prov. communs.*) XVe siècle. (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

A bon entendeur salut.

(*Dictionn. comique,* par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 125.)

A bref parler et tout comprendre,
Mourir convient et raison rendre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

A ceste mesure le me brasses.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

A chacun le sien n'est pas trop.

(*Dictionn. comique,* par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 196.)

A chacun sa propre douleur
Semble plus greve et la greigneur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

A chacun plaist le sort de sa nature.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

A chaque jour suffit son mal.

(*Imitation de Jésus-Christ.*)

A chaque jour suffit sa peine.

C'était le proverbe favori de Napoléon ; il le citait souvent.

(MÉRY, *Hist. des Prov.*, t. I, p. 288.)

Il est emprunté à l'Évangile de saint Mathieu, chap. 6, verset 34.

A convoitise rien ne suffist.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

A deux coups quatre pertuis (*trou, plaies*).

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

A Dieu, à maistre, ny à parent
L'on ne peut rendre l'équivalent.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

A Dieu, Père maistre et patrie
Le semblable ne se rend mye.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

A aise garde son perier qui ne trueve qui y giete.

Aisément garde son pierrier qui ne trouve personne pour l'attaquer.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

A fol conteur
Sage escouteur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

A folle demande il n'y faut point de responce.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

A force faut industrie.

A la force manque l'adresse.

(*Recueil de* GRUTHER.)

A gens amoureux les pierres sentent la rue.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

A gens de bien on ne perd rien.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

A grant folie entent
Qui dui (*deux*) choses enprent,
Et nule n'en achiève.
Savez qu'il en désert (*arrive*) :
L'une par l'autre pert
Et soi mesme grieve.

(*Anc. prov.*, Ms. XIII[e] siècle.

A haulte montée le fais encombre.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

A horions et escarmouche
Le couard se cache ou se couche.

A l'emprunter cousin germain,
Mais au rendre fils de p....

Au prester Dieu au rendre diable.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

A l'impossible nul n'est tenu.

(*Matinées senonaises*, p. 424.)

A longue corde tire
Qui d'aultrui mort désire.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

On dit encore dans le même sens :

Qui court après les souliers d'un mort risque souvent d'aller nu-pieds.

A meschans gens ne peut on gaigner.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

A nouvelles affaires nouveaux conseils.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 180.)

A nouvelles ouyr
Oreilles ouvrir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

A orgueil
Ne manque de corre dueil.

A l'orgueil ne manque de venir le chagrin.

Au parler ange au faire change.

A parolles lourdes oreilles sourdes.

A pauvre cœur petit souhait.

A pauvres gens enfans sont richesses.

A pauvres gens menue monnoye.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

A peine bien et tost.

A peine endure mal qui apris ne l'a.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

A peine cognoistra l'estrangier
Qui ne cognoist le familier.

(*Recueil* de GRUTHER.)

A peine penseroit d'autruy
Qui ne peut penser de luy.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

A peine sera bon maistre qui n'a esté serviteur.

(*Recueil* de GRUTHER.)

A père amasseur fils gaspilleur.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

A peu parler bien besogner.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

A plus grant peine est sanée (*guérie*)
Plaies de langue que d'espée.

A pou de paroles va on bien loin.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

A propos truelle.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

C'est-à-dire mal à propos, sans suite, sans raison.

« A propos truelle, pourquoi est-ce que les cuisses
« d'une damoiselle sont tousjours fraisches ? »

(RABELAIS, liv. 1, ch. 39.) XVIe siècle.

A quelque bien duit fange et fien.

A quelque bien sert la fange et la fiante.

(*Prov. communs.*) XVe siècle. (GABR. MEURIER, *Trés. des Sent.*) XVIe siècle.

A quelque chose est malheurté bonne.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Quand le malheur ne seroit bon
Qu'à mettre un sot à la raison,

Toujours seroit-ce à juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose.
(LA FONTAINE, fable 7, liv. VI.)

A qui attend tant il ennuie.
(*Mimes* de BAIF, fol. 15 v°.) XVI[e] siècle.

A qui il meschet
Communément on lui mezfait.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

A qui suffist ce que Dieu donne
Plus a que telz porte couronne,
Folz est qui convoite autrui terre
Pour tousjours demourer en guerre.
(*Quatrains moraux*, p. 129) XIV[e] siècle.

A qui te fait fay luy.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

A qui tousjours de dons tu uses
Larron le fais si le refuse.
(*Mimes* de BAIF, fol. 15 v°.) XVI[e] siècle.

A qui trop pense prou demeure.
(*Mimes* de BAIF, fol. 12 v°.) XVI[e] siècle.

A qui veille tout se révèle.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

A qui veut assez rien ne faut.
(*Mimes* de BAIF.) XVI[e] siècle.

A tel viande tel saveur.
(*Prov. anciens*, Ms.) XIII[e] siècle.

A tel pot telle cuiller.
A tel sainct telle offrande.
(*Poésies* de COQUILLART.) XVI[e] siècle.

A tel seigneur tel honneur.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

A tel marchié tel vente.
A tel dame tel chamberière.
A tel maistre tel vallet.
A tel coustel tel gaine.
A tel sergent tel loier.
A tel seignor tele mesnie (*maison*).
A tel meffait tele poine (*peine*).
(*Prov. moraux et vulgaux*, Ms.) XIII[e] siècle.

[redacted]

A tout bon compte revenir.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 125.)

A toute heure la mort est preste.

A tout mal tire jeunesse
Se elle n'est à frain subjecte.

A toute peine est dû salaire.

A tout perdre n'a qu'un coup périlleux.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

A tout perdre n'a qu'une fois.
(*Mimes* de Baïf.) XVI[e] siècle.

A tous non à chacun faut croire.
(*Mimes* de Baïf, fol. 7 r°.) XVI[e] siècle.

A trois fois voit-on la lutte.

A trompeur trompeur et demy.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

A brave brave et demy.
(Brantôme, *Dames galantes.*) XVI[e] siècle.

A ung chascung son fardeau poise.
(*Prov. communs.*) XVI[e] siècle.

A un chascun sent bon sa m.....
(*Mimes* de Baïf.) XVI[e] siècle.

A venimeux et à félon
Doit-on faire se mal non.
(Chrestien de Troyes.) XII[e] siècle.

Aux gens venimeux et félons l'on ne doit faire que du mal.

A vieil péché nouvel pénitence.

Au besoing l'amy.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Au besoing voit l'en qui amis est.
(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIII[e] siècle.

Puis que hom est entrepris
Et par force liez et pris,
Bien puet l'en veoir au besoin
Qui l'aime et qui de lui a soin.
(*Roman du Renart*, v. 11,631.) XIII[e] siècle.

Au besoin voit-on son ami.
(*Roman du Renart*, v. 20,618.) XIII[e] siècle.

Au commencement de l'uevre pense à la fin.
(*Prov. anc.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Au départir sont les douleurs.

(GAB. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Au désespoir s'oublie l'honneur.

(*Mimes* de BAIF, fol. 6 r°.) XVIe siècle.

Au despendre gist le proffit.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Au dessous est qui prie.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

Au foible le fort
Fait souvent tort.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Au main lever est la jornée.

De se lever matin dépend la journée.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Au main lever n'est pas souvent lies plais.

On dit aujourd'hui :

Jeu de mains jeu de vilains.

Au matin lever ne gist mie tous li esplois.

A se lever matin ne consiste pas toute la besogne.

(*Anc. Prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

On dit aujourd'hui :

Ce n'est pas le tout de se lever matin, il faut encore arriver à l'heure.

Au matin les monts, au soir les fonds.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Au matin plaist,
Après le vin desplaist.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Au monde n'a point de repos.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Au mort et à l'absent
Injure ni tourment.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Au plus débile la chandelle en la main,
A l'homme vile se presche honeur en vain.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Au plus larron la bourse.

(*Dictionn. critique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 141.)

Au trésor gist le cœur.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

[redacted]

Au vespre loon le biau jor et au matin nostre oste.

Louons le beau jour le soir et au matin notre hôte.

(*Prov. anc., Ms.*) XIIIe siècle.

Au vespre loue l'ouvrier
Et au matin l'ostellier.

Aux amants et aux buvants
Chemin est court avec le temps.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Aux autres, ceux là sont cossez.

C'est-à-dire, dites-nous autre chose nous connaissons cette histoire-là.

(OUDIN, *Curiosités françoises.*)

Aux bons souvent meschet.

Aux bons il arrive souvent malheur.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Aux courroux faut oster matière,
Ou de vertu tu fuis arrière.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

Accoutumance est loy bien dure.

(*Mimes* de BAIF, fol. 14 v°.) XVIe siècle.

Acoutumance est trop poissans.

(*Roman de la Rose*, t. II, p. 141.) XIIIe siècle.

Acquérir s'il n'y a garde,
Ne vault pas ung grain de moutarde.

(*Roman de la Rose.*) XIIIe siècle.

Aquérir et jouir sont deux.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

Acquitter si peus en ta jeunesse
Pour reposer en ta viellesse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Aeise feit larron.

(*Prov. anc., Ms.*) XIIIe siècle.

Aese qui nuit,
Travaille et cuit.

(*Prov. au Villain, Ms.*) XIIIe siècle.

Affaires naissent de rien faire.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

Affection aveugle raison.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Aymer n'est pas sans amer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Aimer est doux, non pas amer
Quand est suivi de contre aimer.

(*Recueil* de Gruther.)

Aymer est bon, mieulx estre aymé,
L'ung est servir et l'autre dominer.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Ainsi va le monde.

Ainsi va qui mieux ne peult.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Ainsi va qui amour maine.

Ce proverbe est celui qu'Henry d'Andely, auteur du *Fabliau d'Aristote*, met dans la bouche de la maîtresse d'Alexandre. Quand celle-ci est parvenue à décider Aristote à lui servir de coursier, elle répète cette sentence; voici le passage :

« Que tout le meillor clerc du mont
« Fait comme roncins enseler,
« Et puis à quatre piés aler,
« A chatonant par dessus l'erbe
« Ci vous dis example et proverbe.
« . . . .
« En lui chevauchier se deduit
« Et chante haut et à vois plaine :
« Ainsi va qui amors maine,
« Pucele plus blanche que laine,
« Mestre musard me soustient
« Ainsi va qui amors maine
« Et ainsi qui les maintient. »

(*Fabliaux*, t. III, p. 110.) xiiie siècle.

Aise et mal se suivent de près.

(*Mimes* de Baïf, fol. 17.) xvie siècle.

Alors comme alors.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Aller convient tout beau,
Qui ne sçait escorcher endommage chair et peau.

Aller et parler peut-on,
Boire ensemble et manger non.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Aler et parler puet-on bien.

(*Prov.* de Jeh. Miélot, Ms.) xve siècle.

Amy de lopin et de tasse de vin
Tenir ne dois pour bon voisin.

Amy de plusieurs, amy de nully.

Amy de table est variable.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

[redacted]

Amys vallent mieux que argent.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

...: Adès vaut miex amis en voie
Que ne font deniers en corroie.

(*Roman de la Rose*, t. II, v. 4,962.) XIII° siècle.

Amys vieux sont bons en tous lieux.

Amitié de gendre soleil d'hyver.

Amitié de roy, convy d'hostelier,
Ne peut que ne te couste denier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Amour apprend aux ânes à danser.

Amour de court n'est pas affiement.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Amour et craincte sont le tymon et le fouet du charroi humain.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

Amour fait moult,
Mais argent fait tout.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Amour fait valoir la gent.

« Mès tousjours aim,
« Que que l'en die,
« Car amors fait valoir la gent. »

(*Chansons* de PERRIN D'ANGECOURT.) XIII° siècle.

Amours ne puet durer ne vivre
Se n'est en cuer franc et délivre.

(*Roman de la Rose*, t. II, p. 242.) XIII° siècle.

Amours n'eslaisent mie.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIII° siècle.

Amours nouvelles
Oublient les vieilles.

(GABR. MEURIER, *Trésor de Sentences.*) XVI° siècle.

Amours sans vilenie, c'est amour bienséant,
Autre amour ait dahez, quar trop est marchéant.

(*Chastie Musart.*) XIII° siècle.

* Amour sans intérêt c'est l'amour comme il doit être. Méprise l'autre amour, car il est trop marchand.

Amour se monstre où elle est.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Amour, toux, fumée et argent
Ne se peuvent cacher longuement.

Amour vainct tout,
Et argent faict tout.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Amour vainct tout, fors que cuer de félon.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Dans le *Castoiement aux Dames*, poëme en vers français du XIIIe siècle, on lit cinquante vers en forme de proverbes sur le pouvoir de l'amour, les voici :

« Amors est de trop grand deveu,
« Amors ne crient conte ne roi,
« Amors ne crient espee tranchant,
« Amors ne doute feu ardant
« Amors ne doute aigue parfonde,
« Amors ne dote tot le monde,
« Amors ne crient pere ne mere,
« Amors ne prise suer ne frere,
« Amors ne crient foible ne fort,
« Amors ne crient peril de mort,
« Amors ne crient lance n'escu,
« Amors ne crient dart esmoulu,
« Amors fet les lances brisier,
« Amors fet chevaus trebuchier,
« Amors fet les tornoiemenz,
« Amors fet esbaudir les genz;
« Amors avance cortoisie,
« Amors het toute vilonie
« Amors contreuve les chançons,
« Amors fet doner les biaus dons,
« Amors ne set rien de perece,
« Amors est mere de largece,
« Amors fet hardi maint couars,
« Amors fet larges les eschars,
« Amors fet pais, amors fet guerre,
« Amors fet brisier mainte serre;
« Amors fet ferir maint assaut,
« Amors monte de bas en haut,
« Amors de haut en bas descend,
« Amors trop grant chose entreprent.
« Amors ne set garder parage,
« Amors fet fere maint outrage,
« Amors ne garde serement,
« Amors despit chastiement,
« Amors fausse religion,
« Amors ne set quanlqe reson.
« Amors fausse mariage,
« Amors fet changer maint corage,
« Amors ne set estre certaine,
« Amors les siens met en grant peine.
« Amors est bone, amors est male,
« Amors fet mainte face pale,
« Amors fet à plusieurs grevance,
« Amors fet maint bien sans doutance. »

(*Recueil de Fabliaux*, t. II, p. 213.)

[redacted]

Amoureux
Sont langoureux.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvie siècle.

Amoureux des onze mille vierges.

Amoureux de toutes les femmes.

(Oudin, *Curiosités françoises.*)

Ancienneté a autorité.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Annemy (*ennemi*) ne dort.

(*Prov. communs goth.*) xv[e] siècle.

Apoyez le moy la.

Se dit à propos d'un ignorant qu'on est sûr de dérouter avec certaines questions.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv[e] siècle.

Aprend si sauras,
Si tu sés tu auras,
Si tu as tu pourras,
Si tu pués tu vouldras,
Si tu vaulx bien auras,
Si bien as bien feras,
Si bien fais Dieu verras,
Si Dieu vois sainz seraz
A toujours mais.

(*Enseignement*, p. 135.) xiv[e] siècle.

Après besoigner convient reposer.
Après besoigner repos et denier.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Après bon vin bon cheval.
Après compter faut boire.
Après faire barguigner.
Après la pluie le beau temps.
Après perdre perd-on bien.
Après tout dueil boit-on bien.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

Après cendre n'y a que prendre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Après grant feste grant pleur,
Et après grant joie grant douleur.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

Après la feste et le jeu
Les poys au feu.

Après la feste
On grate sa teste.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Après la mort le médecin.
(*Pièces sur le Connetable de Luynes.*) XVIIe siècle.

Après le doil vient la grant joie.
(*Roman du Renart*, v. 16,932.) XIIIe siècle.

Après le faict ne vaut souhait.

Après morte paye en vain on abbaye.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle

Après raire n'y a plus que tondre,
Ny après frire n'y a que fondre.
(*Recueil de* GRUTHER.)

Après planté (*richesse*, *abondance*) vient grant disette.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Arrest d'enfant, beau temps d'hiver,
Aussi la santé de vieillard,
Et d'un homme par trop diver,
Tout cela gist au grant hazard.
(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

Aséur dort qui n'a que perdre.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Assez a qui bon crédit a.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Assez a qui se contente.
(*Recueil de* GRUTHER.)

Assez boit qui a deuil.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Assez créante qui otroie
Et assez escorche qui tient.
(*Bible* GUYOT, vers 517.) XIIIe siècle.

Assez demande qui bien sert.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Assez demande qui se complaint.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Assez dort qui rien ne fait, ce dict li vilains.
(*Prov. au Villain.*) XIIIe siècle.

[redacted]

Assez escorche
Qui tient le pied.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Dans les *Proverbes ruraux et vulgaux* du XIIIe siècle :

Assés escorche qui le pied tient.

Dans le *Roman du Renart* :

Bien escorche qui le pié tient.

(v. 12,804.)

Assez hardy pour rompre une porte ouverte.

Assez vit qui rien ne faict.

Assez va qui fortune passe.

(*Adages françois.*) XIIIe siècle.

Assez fait qui fait faire.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Assez faict qui fortune passe.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Assez jeusne qui pauvrement vit.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Assez gagne qui malheur perd.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Assez n'y a, si trop n'y a.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Assez ottroie qui ne dit.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

Assez ottroit qui mot ne dit.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tout ottroie qui mot ne tait.

(*Roman de la Rose*, v. 13,187.)

Assez parens assez tourmens.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Assez peult plourer qui n'a qui l'appaise.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Assez tost vient à l'hostel qui mauvaise nouvelle apporte.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Assez semble que celuy sçait
Qui en temps déu taire sçait.

Assez serviteurs assez rumeurs.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Assez tost si assez bien.

(Recueil de Gruther.)

Assez trouverez amis de bouche,
Mais bien peu sont amis de bource.

(Trésor des Mots dorés de Caton.) XVIe siècle.

Assez va qui fortune passe.

(Sentences Meurier.) XVIe siècle.

Attens, quelque chose adviendra.

(Bovelles Prov.) XVIe siècle.

On dit dans le même sens:

Tout vient à point qui sait attendre.

Aucune fois est que li hom
Bat le chien devant le lyon;
Bele doctrine met en luy
Qui se chastoye par autruy.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) XIIIe siècle.

Aucune fois voir dire nuit.

Dire la vérité nuit quelquefois.

(Prov. ruraux et vulgaux,) XIIIe siècle.

Aujourd'huy à moy, demain à toy.
Aujourd'huy amy, demain ennemy.
Aujourd'huy chevalier, demain vachier.
Aujourd'huy en chère, demain en bière.
Aujourd'huy en fleur, demain en pleur.
Aujourd'huy en siége, demain en piége.
Aujourd'huy grand, demain petit.
Aujourd'huy marié, demain marri.
Aujourd'huy maistre, demain valet.
Aujourd'huy trompeur, demain trompé.
Aujourd'huy roy, demain rien.

(Recueil de Gruther.)

Aussi bien à défault li avars de ce qu'il a que de ce qu'il n'a mie.

(Prov. ruraux et vulgaux, Ms.) XIIIe siècle.

L'avare manque aussi bien de ce qu'il a que de ce qu'il n'a pas.

Aussitost dit aussitost fait.

(Dictionn. comique, par P.-J. Le Roux.)

[redacted]

Aussitost meurt jeunes que vieux.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Aussitôt pris aussitôt pendu.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux.)

Autant despend chiche que large
Et à la fin plus davantage.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Autant de gents, autant de sens.

Autant fait celuy qui tient le pied que celuy qui escorche.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Autant pleure mal batu que bien batu.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Autant vault le mal qui ne nuyt
Que le bien sans ayde et proffit.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Autant vault tirer comme rompre.
(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Autruy deul querelle semble.

Autruy fait peut valoir.

Autruy fait ne doit nuyre.

Autruy péché ne doit nuyre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Avant de te marier
Aye maison pour habiter.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Avaler le fault sans macher.
(*Prov.* de Jeh. Mielot.) xve siècle.

Avare cœur tost se dedist.
(*Mimes* de Baïf.) xvie siècle.

Avec du temps et de la patience on vient à bout de tout.
(Méry, *Hist. des Prov.*, t. I, p. 254.)

Avec le florin, langue et latin,
Partout l'univers l'on trouve le chemin.

Avec le temps les petits deviennent grands.

Avec la paille et le temps
Se meurissent les nefles et les glands.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Avenandise et nettez
Vault miax que gaste biauté.

Gracieuseté et propreté valent mieux que sale beauté.

(*Castoiement aux Dames*, v. 170.) XIII[e] siècle.

Avoir l'esprit en écharpe.

Dictionn. comique, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 179.)

Avoir un homme sur les bras.

En être ennoyé ou importuné.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 150.)

Aye soing et cure de bien gaigner,
Car temps avance pour gaspiller.

Bats le meschant il empirera,
Bats le bon il s'amendera.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle.

Battre le pavé.

Oiseusement promener.

Battre l'ombre ou la poursuivre.

(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

Battu a été
Des verges qu'il a porté.

Prov. de Bouvelles.) XVI[e] siècle.

Beau est qui vient et plus beau qui apporte.

(*Prov. communs goth.*, XV[e] siècle.

Beau gaing faict belle despence.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle.

Beau et bon l'on ne peut pas être.

Adages françois.) XVI[e] siècle.

Beau parler n'escorche langue.
Beau s'a taire et ne dire mot.
Qui est libre et franc d'escot.

Gabriel Meurier, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle.

Beau service faict amis et vray dire ennemis.

(*Prov. communs*., XV[e] siècle.

Beauté et folie sont souvent en compagnie.

Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) XVI[e] siècle.

Beauté n'est qu'image fardée.

Adages françois.) XVI[e] siècle.

Biautés ne vaut rien sans bonté.

(Isopet. *Fables* d. Robert, t. I, p. 276.) XIII[e] siècle.

[redacted]

Beauté sans bonté est comme vin esventé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Beaucoup ennuie qui attent.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

Beaucoup de nouvelles
Ne sont sans bourdes belles.

Beaucoup promettre et rien tenir
Est pour vrais fols entretenir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Beaucoup se perd ou peu fait tout.

(*Mimes* de BAIF, fol. 7 vº.) XVIe siècle.

Belle chose est tost ravie.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Belle montre et peu de rapport.

(*Matinées sénonaises*, p. 300.)

Belles paroles de bouche et garde la bourse.

Belles paroles et méchans faits
Trompent les sages et sots parfaits.

Belle promesse fol lie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Benoît soit qui amende.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Ber vaut autant à dire comme le berceau
Et le ver la mort.

Besoigne faicte attend sa desserte.

Besoigner du matin
Est le vray et fin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Besoin fait vieille troter.

(*Roman du Renart*, v. 4,905.) XIIIe siècle.

Besoin fait vieille trotter
Et l'endormy réveiller.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Besoigniex n'a loy.

Besoigneux n'a point de loi.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

Biaus chanter anuit sovent.

(*Castoiement aux Dames*, v. 454.) (*Roman du Renart*, v. 5,466.) XIII[e] siècle.

Couroucićs es de tes oiseaux
Qu'oïr ne pućs chanter en caige;
Mais bien pućs faire les appeaulx
Pour chanter en ton geolaige.
Tu as perdu ton poil volaige
Par trop estre à vent et à pluie;
Et dist l'en : *Beau chanter ennuye.*

(*Chanson contre Hugues Aubriot.* coupl. 9.) XIV[e] siècle.

Biaus parler ha partout mestier,
L'on n'a pas amis par tencier (*en grondant*).

(*Prov. aux Philosophes.*) XIII[e] siècle.

Biaus semblans faict musart lie.

Beau semblant rend un imbécile joyeux.

(*Chronique de Rheins*, chap. XXX, p. 221.) XIII[e] siècle.

Biax service taut pain de main.

Un bon service ôte le pain de la main.

Biax chanter trait argent de bourse.

Bien chanter tire argent de la bourse.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Bien aime qui n'oublie,
Bien faict qui s'humilie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Bien a en sa maison qui de ses voisins est aymé.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Bien a sa cort close qui si voisin aiment.

Bien attent qui parattant.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Bien bouté longuement chancelle.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Bien commencé demy avancé.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Bien courroucé de peu pleure.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Bien danse à qui fortune chante,
Encor plus bien qui mal deshante.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Bien de sa place part qui son amy y laisse.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

... Bien devons faire requeste
A nos amis, s'ele est honeste.

(*Roman de la Rose*, t. II, v. 4,764.) XIIIe siècle.

Bien dire fait rire, bien faire fait taire.

Bien dire vaut moult,
Bien faire passe tout.

Bien disons et bien ferons,
Mal va la nef sans avirons.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Bien doit aller par la maison
Qui rien ne doit et luy doit-on.

Bien doit garder qu'il soit net
Qui de mal dire s'entremet.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Bien en commun ne fait monceau.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 58 v°.) XVIe siècle.

Bien escorche à qui ne deult,
Assez faict qui faict ce qu'il peult.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Bien est voir que moult se foloie
Qui de l'âme garder se peine,
Son travail y perd et se peine.

(GODEFROI DE LAGNY, *Roman de la Charrette*.) XIIIe siècle.

Bien faict n'est jamais perdu.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Bien faict qui bien dict et retret,
Car maint home sache et retret (*éloigne et retire*).
De fol penser et d'uevre fole
Exemple de bone parole.

(GAUTIER DE COINSY, *Fabliaux*, t. II, p. 428.) XIIIe siècle.

Bien fait qui se porvoit
En croire ce qu'il voit,
Ce dit li vilains.

(*Prov. au Villain*.) XIIIe siècle.

Bienfaict mal assis est méfaict.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 8 v°.) XVIe siècle.

Bienfaict sur bienfaict il assemble
Qui tost l'accorde et tost le faict.

Ou :

Qui tost accorde donne deux fois.

Mimes de Baïf, fol. 97, XVIe siècle.

Bienfaict vaut moult aux trespassez.

(*Adages françois*, XVIe siècle.

Bien foloye qui mi voye se retourne.

Bien fait une folie qui à demi voie se retourne.

(*Anc. prov. franc.*, Ms., XIIIe siècle.

Bienheureux est qui rien n'y a.

Folles amours font les gens bestes,
Salmon en ydolatra,
Sanson en perdit ses lunettes,
Bienheureux est qui rien n'y a.

Villon, *Grand Testament, double ballade*, XVe siècle.

Bien meurt qui volontiers meurt.

Bien n'est congnu s'il n'est perdu.

Vel

Bien perdu bien cognu.

Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

Bien oublie qui ment (rien) treuve.

Anc. prov., Ms., XIIIe siècle.

Bien parler est la voye de bien vivre.

Bien perdu mal despendu

Bien peu de chose est destourbier,
Au mal artiste et mal ouvrier.

Bien porte cil à qui ne poise,
Assez faict qui fort apprivoise.

Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

Bien pou vaut la voix qu'on n'escoute

Loc., Jan Mielot, XVe siècle.

Bien poussé longuement chancelle.

Recueil de Gruther.)

Bien savés que par maulvais hoir
Dechiet et viles et manoir.

Vous savez bien que par les mauvais héritiers gâtent les villes les maisons.

(Lai de l'Oiselet, *Fabliaux*, t. III, p. 115, XIIIe siècle.

Bien servir faict amis,
Et vray dire ennemis.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Bien se doit garder le meneur
Que ne se preigne au greigneur.

Le plus petit doit bien se garder de s'en prendre au plus gros.

(Isopet, *Fables de Robert,* t. I, p. 14.) xiv[e] siècle.

Bien de fortune passe comme la lune.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Bien qui dure n'est prisiez rien,
Par le mal cognoit-on le bien.

(Isopet Ier, *Fables de Robert,* t. I, p. 183.) xiv[e] siècle.

Bien qui nuit est désavoué.

(*Mimes* de Baïf, fol. 14 v°.) xvi[e] siècle.

Bien tard rien.

Bien tard venu pour néant tenu.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Bien est venu qui aporte.

(*Anc. prov.,* Ms.) xiii[e] siècle.

Bien vient et cœur fault.

Bienheureux est qui se contente
De ce que Dieu luy mande pour rente.

Bienheureux est tenu celuy
Qui n'a de passer l'huys d'autruy.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Blâme frais l'honneur vieil démonte.

(*Mimes* de Baïf, fol. 16.) xvi[e] siècle.

Bon cœur ou bon sang ne peut mentir.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Bon comme le bon jour.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

Ou :

Bon comme du bon pain.

Bon droit a bon mestier d'ayde.

Bon droit a souvent besoin d'ayde.

(Villon, *Grand Testament,* st. 79.) xv[e] siècle.

Bons est li damages qui au feu bout.

(*Anc. prov.,* Ms.) xiii[e] siècle.

Bon est le deuil qui après ayde.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

Bon fait à preudome parler,
Car on i puet mont conquester
De sens, de bien, de cortoisie.

Ordene de chevalerie, v. 1. XIIIe siècle.

Bon fait aller moyenne voye.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

Bon fait bas voler pour les branches.

Par Paris aller tu souloies
Sur mule et frison d'Allemaigne;
Gras coursiers, gros roncins avoies
Et des sergens à la douzaine.
Or n'y a nul qui ne se paine
Toy grever festes et Dimanches.
Bon fait bas voler pour les branches.

Chanson contre Hugues Aubriot, coupl. 6; XIVe siècle.

Bon fait battre l'orgueilleux quand il est seul.

BOVILLI *Prov.*, XVIe siècle.

Bon fait justice prévenir.

Bon fait mentir pour paix avoir.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

Bon gaignage fait bon potage.

GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

Bon gardeur surpasse l'amasseur.

(*Mimes* de BAIF, fol. 12 r°.) XVIe siècle.

Bon guet chasse mal aventure.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Bon jour lunettes, adieu fillettes.

(MERY, *Hist. des Prov.*, t. I, p. 265.) XVIIe siècle.

Bon jour, bon vespre, bon soir.

(*Adages françois*, XVIe siècle.)

Bon mot n'espargne nului.

Bon mot n'epargne personne.

(*Anc. prov.* MS.) XIIIe siècle.

Bon nageur de n'estre noyé n'est pas seur.

GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

Bons nageurs sont à la fin noyez.

Adages françois, XVIe siècle.

Bon renom luit mesme en cachette.

Mimes de BAIF [illegible]

Bon renom vaut un héritage.

(*Mimes* de BAIF, fol. 96.) XVIe siècle.

Bon temps et bonne vie
Père et mère oublie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Bon voisin, bon jour.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Bonne amitié est une seconde parenté.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Bonne est la maille qui sauve le denier.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Bonne honte sort de danger.

(*Mimes* de BAIF, fol. 15 v°.) XVIe siècle.

Bonne maisnie tous dis se paist.

Famille de braves gens trouve toujours à vivre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Bonne mère n'espargne nul.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Bonnes nouvelles se peuvent dire en tout temps,
Mais les mauvaises seulement au levant.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Bonne œuvre
Pechié cueuvre.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Bonne parole bon leu tient.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (*Prov. comm.*) (*Poésies* de JEH. REGNIER, bailly d'Auxerre.) XVe siècle.

Bonnes paroles portent son los.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Bonnes paroles oignent
Et les méchantes poignent.

Bones raisons mal entendues
Sont comme fleurs à porc estendues.

Bonne volonté supplée à la faculté.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Bonne volonté est reputée pour le fait.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Bonne vie attrait bonne fin.

Bonne vie embellit.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Bonnet souvent au poing
Ne picque et ne mord point.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Bonté autre requiert.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Bonté change si on la point.

(*Mimes* de Baïf, fol. 14 v°.) XVIe siècle.

Bonté est une,
Beautez est autre,
Ce dist li vilains.

(*Prov. au Villain*, p. 74.) XIIIe siècle.

Bonté excelle (*surpasse*) beauté.

(*Recueil* de Gruther.)

Bonté qui n'est seue ne vaut riens.

Bonté faite en charité n'est jamais perdue.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Bouter le jour à l'espaule.

(Bovelles, *Prov.*) XVIe siècle.

Se dit à propos de gens paresseux qui ne demandent qu'à voir la fin du jour ou le soleil derrière eux.

Brûler la chandelle par les deux bouts.

(*Diction. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 162.)

Brûler ne peut cueur
Qui par venin meurt.

(*Prov.* de Bouvelles, XVIe siècle.)

Buer est né cui on doute.

Bien est né celui qu'on redoute.

Buer (*bien*) jeune au matin qui au vespre est sous.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Car Dieu et le bon droit et bonne volonté
Laboure en bonne ouvrage sans penser fauceté ;
Et il t'aidera bien si tu l'as appelé.
Car entre faire et dire et vouloir et penser,
Y a grand différence, c'est vérité prouvée.

(*Roman de Sapience*, de Hermann.) XIIIe siècle.

Car il pert assez à l'esteule
Que bons n'est mie li espis.

Car on voit bien à la paille que l'epi ne vaut rien.

(*Fabliaux*, t. I, p. 102.) XIIIe siècle.

Car plus perd-on moins fait on à douter.

Plus on perd moins on est redoutable.

(*Roman de Siperis de Vignevaux.*) XIII° siècle.

Car nule riens cil n'i puet perdre
Qui se vuelt au prier aerdre.

Car celui qui veut s'obstiner à demander ne peut rien perdre.

(*Roman de la Rose*, t. I, p. 161.) XIII° siècle.

Car qui le sien donne recroiaument
Son gré en pert et si couste ensement.

Car qui donne le sien à regret en pert le gré, et cela lui coûte aussi.

(*Chansons du Châtelain de Coucy.*) XII° siècle.

Car qui trop despent il s'endete.

Qui dépense trop s'endette.

(*Fabliaux*, t. III, p. 74.) XIII° siècle.

Car suffisance fait richesse
Et convoitise fait povresse.

(*Roman de la Rose*, t. III, p. 198.) XIII° siècle.

Car tel cuide abaisser sa honte
Ou vengier, il acroit et monte.

(*Chanson contre Hugues Aubriot*, coupl. 18.) XIV° siècle.

Car tielz est bien armez qui po de pouvoir a,
Et tielz est mal vestuz qui au corps bon cuer a.

(*Roman de Siperis de Vignevaux.*) XIII° siècle.

Car tieux quide férir qui tue.

Car tel croit frapper qui tue.

(ISOPET Ier, *Fables de Robert*, p. 173.) XIV° siècle.

Car volontiers recorde bouche
Chose qui près du cuer li touche.

(*Roman de la Rose*, t. II, p. 130.) XIII° siècle.

Cas de crime est trop villain.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Case ou maison de terre, cheval d'herbes,
Amy de bouche ne vaillent pas une mouche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Ce advient en une heure qui n'advient pas en cent.

(*Prov. communs goth.*) XV° siècle.

Cela fait un grant éclat dans le monde.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 420.)

(Adages françois.) XVIe

Cela ne se prend pas sans mitaine.

(Dictionn. comique, par P.-J. Le Roux, t. II,

Cela ne vaut pas un manche d'étrille.

(Dictionn. comique, par P.-J. Le Roux, t. I,

Cela va sans dire.

Cele tant com tu peux le blame de ton ami.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe

Celuy à qui il meschiet tous lui courent.

(Prov. communs goth.) XVe

Celuy bien ne pense
Qui ne contrepense.

(Suite aux Mots dorés de Caton.) XVIe

Celuy de bon sens ne jouit
Qui boit et ne s'en resjouit.

(Gazette françoise, par Marcellin Allard, fol. 68 v°). X

Celuy est bien mon oncle
Qui le ventre me comble.

(Gabr. Meurier, Trésor des Sentences.) XVIe

Celuy là est bien père qui nourrit.

(Adages françois.) XVIe

Celuy est fol qui avise et prend garde

Celuy ne veut qui tart veut.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Celuy n'est digne d'aise qui n'a essayé malaise.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Celuy qui a de se faire riche
Faind l'indigence et devient chiche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Celuy qui en misère vit
Se pense offensé quand on rit.

(*Gazette françoise*, par MARCELLIN ALLARD, fol. 234.) XVIIe siècle.

Celuy qui est tombé ne peut relever le tombé.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Celuy qui n'a le cuer ni triste ni dolent
Va bien facilement un amy consolant.

(*Gazette françoise*, par MARCELLIN ALLARD, fol. 235.) XVIIe siècle.

Celuy qui n'ayme que pour mascher
N'estime pour ton ami chèr.

Celuy qui rit toujours trompe souvent.

Celuy qui trop parle et babille
Trouve plus de troux qu'autre cheville.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Celuy sçait assez qui bien vit.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Cist monde ne vaut une plume,
Chascuns convoite ce qu'il n'a.

(*Dis* de JEH. LE RIGOLET.) XIIIe siècle.

Ce ne sera rien n'en parlons plus.

Ce n'est pas de soif que je baille.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Ce n'est pas honte de chaoir, mais de trop gésir.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Ce n'est pas pour enfiler des perles.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 448.)

Ce n'est pas tout de courir, il faut partir à temps.

(*Recueil* de GRUTHER.)

C'est peu que de courir, il faut partir à point.

(LA FONTAINE, fable *du Lièvre et de la Tortue.*)

Ce qu'à aultruy tu auras faict, soys certain qu'aultruy te fera.

(RABELAIS, liv. III, ch. 9.) XVIe siècle.

Ce qu'art ne peut hazard l'achève.

Ce qu'aujourd'huy tu peux faire
Au lendemain ne difère.

(*Mimes de Baïf.*) xvie siècle.

Ce que tu peux faire au matin
N'attens vespres ne lendemain.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Ce que chacun scet n'est pas conseil.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Ce que chiche espargne large despend.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Ce que croist soubdain périt le lendemain.

Ce qu'est venu de pille, pille,
Prest s'en reva de tire, tire.

Ce qui est venu de la flute s'en reva au taborin.

Ce qui vient de la flute s'en retourne au tambour.

Ce que doibst estre ne peult manquer,
Non plus que la pluye en hyver.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Ce que fait as si pren.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Ce que gouste à la bourse
Desgouste la bouche.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Ce que l'on veut trop on l'escoute.

(*Mimes de Baïf*, fol. 45.) xvie siècle.

Ce que l'un faict l'autre despèce.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Ce que l'ung faict l'autre destruict.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Ce que l'un ne scet l'autre scet.
Ce que l'un ne voit l'autre voit.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Ce que l'ung pert l'autre reçoit.

(*Prov. de Jeh. Mielot*, Ms.) xve siècle.

Ce qui me haite (*plaît*) m'est bon.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Ce qui se donne par équité
Pas ne se donne par charité.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Ce qui doit advenir on ne puet nullement
Destourner qu'il n'avienne, ce dit-on bien souvent.
(*Roman de Siperis de Vignevaux.*) xiiie siècle.

Ce qui est bon à prendre est bon à rendre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

On dit aussi :

Ce qui est bon à prendre est bon à garder.

« Or, ce qui est bon à prendre n'est point bon à rendre.
« Les hérétiques disent au contraire : Hé! pauvres bêtes,
« qu'y a-t-il au monde de plus fâcheux que de rendre ? »
(*Moyen de Parvenir,* chapitre intitulé *Livre de Raison.*)

Ce qui est différé n'est pas perdu.

Ce qui est écrit est écrit.

Ce qui est fait est fait.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. I, p. 386 et 425.)

Ce qui est fait n'est mie à faire.
(*Roman du Renart,* v. 732.) xiiie siècle.

Ce qui est grief à supporter
Est après doux à raconter.
(*Gazette françoise,* par Marcellin Allard, fol. 251 v°.) xviie siècle.

Ce qui est passé ne peut revenir.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Ce qui nuit à l'un duit (*profite*) à l'autre.
(*Matinées sénonaises,* p. 325.)

Ce qui est ray ne se peult tondre,
Non plus que ce qui est gras fondre.

Ce qui plaist marché faict.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Ce qu'on donne aux méchants toujours on le regrette.
(La Fontaine, fable 6, liv. ii.)

Ce qu'on donne luit, ce qu'on mange put.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Ce seroit trop vilain jeux
De un dommage faire deux.
(Chrestien de Troyes.) xiie siècle.

Ce sont deux promettre et tenir.

Mimes de BAIF, XVIe siècle.

Ce sont les pires bourdes que les vrayes.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

C'est apperçu jour à midy.

C'est après faire barguigner.

(*Prov.* de JEH. MIELOT, Ms., XVe siècle.

C'est assez dit à qui entend.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.

C'est belle chose que bien faire.

(*Adages françois*, XVIe siècle.

C'est belle chose que de besogne faite.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

C'est bien allé quant on revient.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

C'est bien dict, mais cerchez qui le face.

C'est bille mal pareille.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

On dit encore :

Ces deux hommes ont fait bille pareille ;

Pour signifier qu'ils ont également réussi.

Dictionn. comique, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 114.

C'est chose ardue et trop profonde
Que d'agréer à tout le monde.

C'est chose illustre et tres louable
Tost oublier l'irrécouvrable.

C'est cruauté et ignorance
De mettre sa fame en nonchalance.

GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*. XVIe siècle.

C'est demye vie que de feu.

BOVILLI *Prov.*, liv. 1. XVIe siècle.

C'est demy vie que de rire.

C'est demy vie que d'estre soul.

« Et ceci avint du temps qu'il y avoit grand debat ent
« les moines et les ministres, pour décider qui était mie
« dit : *C'est demy vie que d'estre soul* ou *c'est demy vie* q
« *de rire.* »

Moyen de Parvenir, chapitre intitulé *Métaphrase*.

C'est dol (*deuil*) prendre et ne pouvoir rendre.

(*Mimes de* BAIF. XVIe siècle.

C'est dur ennui que la contrainte.

Mimes de Baïf, XVIe siècle.

C'est folie bien gaigner et mal espargner

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

C'est folie de faire boire un asne s'il n'a soif.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

C'est folie de faire de son médecin son héritier.
C'est folie de faire un coing de son poing.
C'est folie de se jouer de son maistre.
C'est folie de béer contre un four
C'est folie de manger cerises avec seigneurs,
Car ils prennent toujours les plus meures.
C'est folie de perdre la chair pour les os
C'est folie de perdre la volée pour le bond.
C'est folie de reveiller le chat qui dort.
C'est folie de vanner les plumes au vent.
C'est folie de vouloir voler sans aile.
C'est folie mestre les estoupes trop près du feu.
C'est folie puiser l'eau au cribleau.
C'est folie se bouger quant on est bien.
C'est folie se despouiller avant d'aller coucher.
C'est folie se harper aux femmes et aux bestes.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

C'est forte chose s'entremettre du commun.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.)

C'est fouet gref et felon
D'estre bastu de son baston.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

C'est grand mal d'un pauvre endormy.

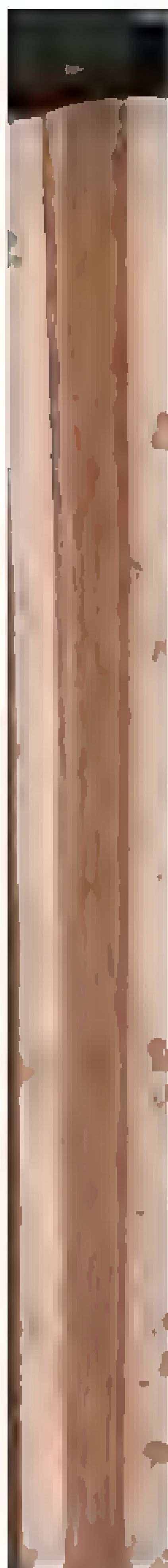
(*Suite aux Motz dorez de Caton*.) XVIe siècle.

C'est grand peine d'aller à cheval et la mort d'aller à pied.

[illegible], XVIe siècle.

C'est grand peyne d'estre pauvre et vieux,
Mais il ne l'est pas qui veult.
C'est grand prudence et sagesse
D'espargner pour la jeunesse.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.



C'est trop aymé, quand on en meurt.

(G. Alexis, *Martyrologe des fausses langues.*) xv° siècle.

C'est trop belle chose quand l'homme et la femme s'entre ayment.

C'est trop belle chose d'être certain de sa parole.

C'est trop belle chose de dire voir (*vrai*).

C'est trop belle chose d'estre de bon renom.

C'est trop laide chose d'estre de mentir repris.

C'est trop laide chose que de povre orgueilleux, jeune paresseux et vieil luxurieux.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv° siècle.

C'est un facheux troupeau à garder
Que de sottes filles à marier.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

C'est un fin homme, il a de l'argent caché à un fer d'esguillettes.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

C'est un fou, un sot à triple étage.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 478.)

C'est un homme de rien, un homme léger, le cheval au pied blanc.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

C'est un grand arracheur de dens.

(*Prov.* de Jeh. Mielot.) xv° siècle.

C'est un grand clerc.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 256.)

C'est un mauvais mal que le mal, m'amie.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

C'est une belle chose que de besogne faite.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

C'est une bibliothèque vivante.

Se dit d'un homme qui a beaucoup lu. De même de celui qui a l'esprit confus :

C'est une bibliothèque renversée.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 112.)

C'est une grève croix
De n'avoir pille ne croix.

(Gabr. Meurier, *Trésor de Sentences.*) xvi° siècle.

C'est une vile ingratitude
De ne rendre avec promptitude.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Cet homme a des chambres à louer dans la tête.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. [illegible].)

Cet homme n'enrage pas pour mentir.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. [illegible].)

Cet homme n'est pas manchot.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. [illegible].)

Cet homme se fait de fête.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. [illegible].)

Cent heures de chagrin ne payent pas un sol de dettes.

Ceulx qui plus ont plus envis muerent.

(*Prov.* de Jean Mielot, xv[e] siècle.)

Chacun a sa marotte.

(Méry, *Hist. des Prov.*, t. I, p. [illegible].)

Chacun à sa mode,
Et les asnes à l'antique corde.

Chacun à sa teste,
Martin le veau et autre beste.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Chacun a son opinion et non discrétion.

(*Recueil de Gruther.*)

Chascung à son tour.

(*Prov. communs*, xv[e] siècle.)

Chacun a son ver coquin.

(*Mimes* de Baïf, fol. [illegible].) xvi[e] siècle.

Chascung aime et prise et se trait
Vers celuy qui son mestier fait.

Chacun aime, prise et fréquente celui qui fait ce dont il a besoin.

(*Chastoiement d'un Père à son fils*, [illegible].) xiii[e] siècle.

Chacun ayme le sien.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Chacun ayme miex le sien petit
Que il ad en pais sanz doutance
Qu'autrui richesce a mesestance.

(Marie de France, fable [illegible].) xiii[e] siècle.

Chacun buchet fait son tison.

([illegible])

[redacted]

Chacun brasse et cabasse
Et le cerveau se casse.

Chacun caresse les gros queux (*cuisiniers*),
Et déchasse les pauvres gueux.

Chacun cherche son propre profit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chacun cherche son semblable.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Chacun croit être certain de son fait.

Chacun demain apporte son pain.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chascun dist : J'ay bon, j'ay bon ; mais la veue descouvre tout.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Chacun dit : J'ay bon droit.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Chacun doit penser du commun profit.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Chascun doit volentiers fère ce qu'il plait à son maître.

(*Prov. anciens.*) XIIIe siècle.

Chacun en sa beauté se mire.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 46 v°.) XVIe siècle.

Chacun est coustumier
De louer son œuvre et mestier.

Chacun est éloquent
Pour défendre son différent.

Chacun est roy en sa maison.

Chacun faict ce qu'il peult.

Chacun fait rage,
Et les fous gastent le potage.

Chacun fait le bizard,
Portant la queue de Regnard.

Chacun fait le bragard
Et chacun n'a pas un patart.

Chacun ira au molin avec son propre sac.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chacun mouche son nez.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Chacun n'a pas ce qu'il [illegible]
D'amour, de court ny de chasse.
Chacun n'a pas sa demande.
Chacun n'a pas son molinet.
Chacun ne dort pas en mol lit net.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*)

Chacun ne fait pas du sien à son talent.
Prov. Gallic., Ms.)

Chacun n'est pas joyeux qui danse.
(*Prov. de* JEH. MIELOT.)

Chascun ne set qui li pent au nés.
Chascuns ne set quel avenir lui est.
(*Anc. prov.*, Ms.)

Chacun peut bien renoncer à son droit.
Prov. Gallic., Ms.)

Chacun potier loue ses pots,
Et davantage les cassez et rots.

Chacun portera son fardeau.

Chacun pour son prix, pour sa valeur et poids
N'a pas deux œufs apres ses pois.

Chacun pour soy et Dieu pour tous.

Chacun s'ayde de sa pratique.

Chacun se plaind
Que son grenier n'est pas plein.
Chacun son péché, soit sages ou sots,
Nul ne voit le sac qu'il porte sur son dos.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chacun tire à son profit.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Chacun tire l'eau à son moulin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chacun tourne en réalités
Autant qu'il peut ses propres songes,
L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

(LA FONTAINE, *Fables*, liv. IX, fable 6.)

Chacun vault où il est prudent.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Chacun veut avoir le sien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Chacun veut être homme de bien.

(*Recueil* de GAUTHER.)

Chacun veult prendre bon temps et son esbat.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chacun vivant en son élément bien se entretient.

(BOVILLI *Prov.*, liv. III.) XVIe siècle.

Chacun y est pour soy.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Chacune cité a mestier (*besoin*)
D'art, stile et mestier.
Chacune maison a sa croix et passion.
Chacune mort a sa bataille,
Et chacun grain sa paille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chascune vielle son deul plaint.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Chacune vielle à son tour
Plaint son deuil et dolour.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

(*Matinées sénonaises*, p. 310.)

Chariot engraissé et oingt
A charier est mieux en poinct.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Cheminer en pas de larron.

Cheoir sur ses pieds.

(Bovilli *Prov.*, liv. II.) XVIe siècle.

Chère de bouche souvent cœur ne touche.

Chevalier qui ne faict prouesse,
Prince qui n'aime noblesse,
Conseiller vuide de sagesse,
Prestre qui ne sçait sa messe,
Fille qui de courir ne cesse,
Enfant arrogant en jeunesse,
Serviteur remply de paresse,
Servante blasmant maistre et maistresse,
Et juge qui vérité délaisse,
Ne sont jamais en pris ny presse.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chez toy priser au marché vendre.

(*Mimes* de Baïf, fol. 50.) XVIe siècle.

Chopper en plain chemin.

(Bovilli *Prov.*, liv. II.) XVIe siècle.

Chose accoustumee rarement prisée.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chose acquise facilement
Ne se garde cherement.

Chose acquise à suée
Est plus chérie qu'héritée (*héritage*).

(*Recueil* de Gruther.)

Chose bien commencée est à demi achevée.

Chose bien dite n'a réplique ne redite.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chose bien donnée n'est jamais perdue.

(*Adages françois*, XVIe siècle.)

Chose chèrement tenue à demy vendue.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chose contraincte ne vaut rien.

(*Adages françois*, XVIe siècle.)

Chose contraincte ne fut onques saincte.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Chose deffendue et prohibée est souvent la plus désirée.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Chose défendue chose desiderée.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Choses difficiles embellissent l'effect.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Chose donnée ne se doibt choisir,
Ne moins le presté retenir.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chose du monde en pris
De Dieu est en mespris.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Chose faicte de grâce vault qui aultrement ne vaudroit mie.
Chose faicte par force ne vault rien.
Chose faicte sans arroi ne vaut rien.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Chose faicte conseil prins.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chose forcée de petite durée.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Chose la plus recommandée
Du chat est souvent emportée.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chose mal acquise
Prend mal fin et guise.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Chose non connue n'est haïe ne désirée.
(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

Chose perdue
Chose congnue.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Chose perdue cent sols vault.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Chose rarement veue est plus chère tenue.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Chose tard venue pour rien est tenue.
Chose tortue ne feit oncques bonne venue.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Cil dist moult bien qui set conter
C'une foiz doit le pot verser.

Cil en porte la colée
Qui s'entremet d'autre engigner.

(Roman du Renart, v. 7,443 et 1,196.) XIIIe siècle.

Cil fait plaisance trop petite
A seigneur s'il ne li profite.

(Isopet, *Fables de Robert*, t. II, p. 464.) XIVe siècle.

Cil n'aime pas souverainement
Qui aimme pour avoir argent.

(Prov. aux Philosophes, Ms.) XIIIe siècle.

Cil n'abat pas qui ne lutte.

Celui-là n'abat pas qui ne lutte.

(Roman du Renart, v. 21,224.) XIIIe siècle.

Cil netoye l'aigue et raince
Le bon vessel et molt l'amende,
Mès jà nus hom qui soit n'atende
A malvès veissel faire net.
. . . .
Li malvès vaissel tost empire
Quant qu'on y met.

L'eau nettoie le bon vase et le rend propre, mais que nul ne croie pouvoir rendre bon un vase mauvais. Le vase mauvais empire tout ce qu'on y met.

(Bible de Guyot de Provins, vers 2,417.) XIIIe siècle.

Cil prent mal coup qui trop haut monte.

(Chanson sur Hugues Aubriot, 3e coupl.) XIVe siècle.

Cils qui à plus fort s'acompaigne
De soi bien est droit qu'il s'en plaigne.
A poines voit-on homme fort
Qui au foible loyanté port.

Celui qui fait sa société de plus fort que soi il est bien juste qu'il s'en plaigne. On ne voit pas l'homme puissant au faible porter loyauté.

(Isopet, *Fables de Robert*, t. I, p. 35.) XIVe siècle.

Cil qui de legier croit de legier est deceüs, et por ce doit on pas croire de legier à chascune parole.

Celui qui croit légèrement est facilement trompé; aussi [illegible] doit-on pas croire facilement chaque parole.

(Prov. ruraux et vulgaux.) XIIIe siècle.

... Cil qui despend par raison
En bien mouteplier (*multiplier*) voit-on.
(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

Cil qui d'autruy parler voudra regarde soy il se taira.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Cil qui dui choses chace nul n'en prent.

Cil qui fait d'oreille nasse
Grant torment à son cueur amasse.
(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

Cil qui mauvais et felon sert
Sa peine et son service pert.
(ISOPET, *Fables de Robert*, t. II, p. 464.) XIVe siècle.

Cil qui ment volontiers ne fait point acroire.
(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

Cil qui n'entent mon sen me troble,
Et qui entent mon sen me doble.
(*Bible* de GUYOT, vers 620.) XIIIe siècle.

Cil qui plus voit plus doit savoir.
(*Bible au seigneur de Berzé.*) XIIIe siècle.

Cil qui tot convoite tot perd.
(*Roman du Renart*, v. 1,186.) XIIIe siècle.

« Li proverbes dit en apert
« Cil qui tot convoite tout pert. »

Le proverbe dit avec justice : celui qui convoite tout perd tout.
(LAI DE L'OISELET, *Fabliaux*, t. III, p. 128.) XIIIe siècle.

Cil reprend la meillor voie
Qui par autrui sens se chastoie.
(*Roman du Renart*, v. 6,265.) XIIIe siècle.

Cil venge mal son dueil qui parmi l'a doblé.
(*Roman de Doon de Mayence.*) XIIIe siècle.

Cœur blessé ne se peut ayder.
(BOVILLI *Prov.*, liv. II.) XVIe siècle.

Cœur content et manteau sur l'épaule.

Cœur content, grand talent.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Cœur de verre,
Cœur loyal et ouvert.

Cœur en bouche,
Bouche en cœur.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Cœur et courage font l'ouvrage.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Cœur pensif ne sait où il va.

G. Alexis, *Martyrologe des fausses langues*, XVe siècle.

Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il desire.

Cognoistre on doibt avant aymer,
Tant soit le doux comme l'amer.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*, XVIe siècle.

Comme à autruy fait tu auras
D'autruy enfin tu recepvras.

Gazette franç. de Mart. Allard, fol. 219 v°, XVIIe siècle.

Comme grand dormir n'est pas sans songe
Grand parler n'est pas sans mensonge.

Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*, XVIe siècle.

Comme les choses prospères
D'orgueil sont les fécondes mères.

Gazette franç. de Mart. Allard, fol. 213 v°.) XVIIe siècle.

Comme tu me esveilleras
Je te esveilleray.

Prov. Gallic., Ms., XVe siècle.

Commencement n'est pas fusée,
Mauvaise vie est tost finée.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*, XVIe siècle.

A vous Anglois qui de nouvel
Avez mis le siege à Pontoise,
Vous faites rage de revel
Et d'escrier bien à vostre aise,
Mais la fin en sera mauvaise,
Ains que vostre œuvre soit usée,
Commencement n'est pas fusée.

Ballade contre le siège de Pontoise, coupl. 1er, XVe siècle.

Commun n'est pas comme un.

Compagnie de un compagnie de nul,
Compagnie de deux compagnie de Dieu,
Compagnie de trois compagnie de rois,
Compagnie de quatre compagnie de diable.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle. Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*, XVIe siècle.

Compaignie fait bien et mal.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.

Compagnie fait pendre les gens.

Compagnie nuist.

Compagnon à compagnon il n'y a que la main.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Compagnon facond par chemin
Excuse un char, coche et roncin.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Compagnon bien parlant
Vaut en chemin chariot branlant.

(HENRY ESTIENNE, *Précellence, etc.*, p. 175.) XVIe siècle.

Comparaisons sont odieuses.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Comparaisons sont haineuses.

Comparaison n'est pas raison.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Compter les estoiles.

C'est, vulgairement, perdre sa peine.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Conjecture de preuves a couverture.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Conseil de nuit
Ne faict ennui,
Conseil en vin
N'a bonne fin.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Conseil d'oreille ne vaut pas une grouseille.

Conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Contentement passe richesse.

Continuance se convertit en usance.

Contre fort et faulx
Lettres, cédules ne sceaulx.

Contre fortune force aucune.

Contre fortune la diverse
N'y a si bon char qui ne renverse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Contre la mort n'y a point d'apel.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Conversation en jeunesse,
Fraternité en vieillesse.

Convoitise fait petit mont.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*)

Conveitise ne set entendre
A riens qu'à l'autrui acrochier,
Conveitise a l'autrui trop chier.

(*Roman de la Rose*, v. 191.) XI

Convoitise preste à usure
Et fait recouper les mesures
Pour convoiter d'avoir plus aise.

(*Fabliaux*, t. II, p. 92.) XI

Cordœuil, doleur et ennuy
Ne produisent fleur ne fruit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*)

Cortoisie est que l'on sequeure
Celi dont on est au desseure.

La courtoisie consiste à secourir celui auquel on

(*Roman de la Rose*, v. 3,293.) X

Coupable craint de comparaître.

(*Mimes* de BAIF, fol. 16 v°.) XV

Courroux est vain sans forte main.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XV

Courtoisie valt meult contre vezié (*rusé*) ennemi.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Coutume dure
Vaut nature.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Coutume est une autre nature.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 7 v°.) XVIe siècle.

Cracher au bassin.

(RABELAIS, liv. I, chap. 2.) XVIe siècle.

Crains l'ennemy qui moins appert.

Croire de légier n'est pas séur.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 12 r°.) XVIe siècle.

Cui advient une n'advient seule.

À qui il arrive un malheur il en advient un autre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Cui conscience ne reprent plustot au mal qu'au bien entend.

(*Chronique de Rheins*, chap. 32, p. 235.) XIIIe siècle.

Cui il meschiet on luy mesoffre.

Cui poine (*à qui peine*) croit poine endure.

(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

Cuider (*croire*) fait souvent l'homme menteur,
Et d'un maistre petit serviteur.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Cuider n'est pas juste mesure.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Cuideurs sont en vendenge.

(*Prov. communs*.) XVe siècle.

Dans tout ce que tu fais considère la fin.

Dans tout ce que tu fais hâte-toi lentement.

D'aultrui cuir large couroye.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

Or me monstre Diex plainement
C'on ne doit trop hardiment
D'autrui cuir tailler grant courroi.

(CONGÉ BAUDE FASTOUL d'Arras, *Fabl.*, t. II, p. 128.) XIVe siècle.

De bel conter envie l'on.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

De bien faire graut mal vient.

Souvent, dist li serpens, avient
Que de bien faire grant mal vient.
(*Castoiement d'un Pere à son Fils*, conte IV, v. [illegible].) XIIIe siècle.

De bien gagner et espargner devient-on riche.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

De bien mal acquis courte joye.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

On lit dans Rabelais, liv. III, chap. 1.
« De choses mal acquises le tiers hoir ne jouira. »

De bonne amour vient séance et beauté.
(*Chansons du roi de Navarre.*) XIIIe siècle.

De bon espoir désespoir.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

De ce que l'avarre amasse et espargne,
Le large s'en esjouyt, égaye et baigne.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De ce que tu pouras faire jamais n'attens à aultruy.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours
Pour un plaisir mille doulours.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours
(Chacun le dit à la vollée)
Pour un plaisir mille doulours.
(VILLON, *Poésies, Grand Testament*, st. 53.) XVe siècle.

De choses tristes et adversaires
En temps de joie il se faut taire.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

De continuel ris
Peu de sens et d'advis.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De deux max prend-en le menor.
De deux maux prend-on le plus petit.
(*Roman du Renart*, v. 13,598.) XIIIe siècle.

De doulce assemblée dure dessevrée (*séparation*).
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

De fol amour ne vient que mal.
(*Mimes* de BAIF, fol. 64.) XVIe siècle.

De forte cousture forte déchirure.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

De gaspilleur jamais bon amasseur.

De gens de biens ne vient que bien.

De geste farouche et tetric (*arrogant*)
Jamais fait héroïc.

De grand amour grand dueil et dolour.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

De grant courroux grant amitié.

De grant fiance grant faillance.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

De grand langage
Peu de fruict, grand dommage.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.* xvie siècle.

De grands languaiges grandes baies (*mensonges*).

(*Mimes* de Baif, fol. 11 v°.) xvie siècle.

De grand train sur l'estrain (*paille*).

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

De grans vanteurs petits faiseurs.

(*Prov. communs*, Ms.) xve siècle.

De grande disputation
De vérité perdition.

De grande éloquence
Petite conscience.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

De grande prospérité petite seureté.

(*Recueil* de Gruther.)

De grasse matinée
Robe déchirée.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

De jeune héritier le bien tost dépendu.

(*Recueil* de Gruther.)

De jeune marié ménage malotru.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

De l'abondance du cœur la langue parle.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

De la cause vient le mérite.

(Isopet Ier, *Fables de Robert*, t. II, p. 470.) xive siècle.

De la chose que tu feras
Garde à quel fin tu en verras.

(*Anc. prov.*, Ms., sans

De la cumpaignie as félons
Mauvais est li gueredons.

(Marie de France, fable 79, xiiie

De la fortune nul n'est content.

(Tonille *Prov.*, xvie

De large cuer adès largesce,
Et de cuer dur toujours détresce.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms. xiii

De long pélerinage, de grant enfermeté
Voit-on pou de gens amender.

(*Anc. prov.*, Ms. xiiie

De mâle vente telle rente.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie

De mauvaise vie mauvaise fin.

(*Prov. Gallic.*, Ms. xve siècle.

De médecin qui ne sçait bien l'art,
D'amy fardé, flatteur et papelart,
De serviteur qui refuse le lart,
Le maistre fait tout en hâte d'un souillard,
De folle femme inconstante et friande,
De saupiquet de poltron en viande,
De friand galand qui refusant demande,
D'arrest de court où il gist grosse amande,
De fol prescheur qui tant se recommande,
De faux notaire ayant main à commande,
D'avocat jeune et procureur vieillard,
Nous garde Dieu, et de voisin paillard.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie

De plusieurs choses Dieu nous garde :
De toute femme qui se farde,
D'un serviteur qui se regarde,
Et d'un bœuf salle sans moutarde ;
De petit dîner qui trop tarde,
De lances aussi de dards,
De la fumée des Picards,
Avec les boucons des Lombards

De *et cætera* de notaire,
De *qui pro quo* d'apoticaire,
De charrete en petite rue,
De fol qui porte massue,
De noyse de petits enfans
Et de boire avec des brigans.

(*Suite aux Mots dorés de Caton.*) XVIe siècle.

De toute femme qui se farde,
De personne double et languarde,
De fille qui se recommande,
De vallet qui commande,
De chair sallé sans moustarde,
De vache sans lait,
De géline qui point ne pond,
Du petit disner qui trop tarde,
De cheval qui recule,
De vieil chien qui urle,
De fol portant massue,
De beste cornue en estroite rue,
De vieille femme borgne ou bossue,
De femme mauvaise et malotrue,
De prestres, sergens et coulombs,
De languards en nos maisons,
De fille oiseuse et rioteuse,
De jument vieille et boiteuse,
Du jeune arrogant en jeunesse,
De serviteur remply de paresse,
De chambrière mal soigneuse,
De bourse vuide et creuse,
De serf saffre et chat cendrier,
De jeune médecin et vieil barbier,
De cuisinier morveux et poulain rogneux,
De vin esventé et pain fenestré,
De femmelette barbue et devine,
De femme trottière et latine,
De vilain enrichy et favorisé,
De maison envinée,
De personne de Dieu signée,

De chausse déchirée,
De fièbvre ague enracinée,
D'ennemy familier et privé,
D'amy simulé et réconcilié,
Et de choir en deptes toute ceste année,
Libera nos, Domine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De mesme cœur il prend qui rend.

(*Mimes* de BAIF, fol. 15 r°.) XVIe siècle.

De nécessité vertu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De nouvel tout m'est bel.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

De nouveau tout semble bon et beau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De nouvelle parolle nouveau conseil.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

De oy et non vient toute question.

De paresse nulle noblesse, ny prouesse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De part et d'autre la balance.

(*Mimes* de BAIF, fol. 42 r°.) XVIe siècle.

De pauvreté fatigue et peine.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De petit petit, et d'assez assez.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

De petit et de bœuf grant pièce.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

De petit petit pleure qui ne sçait de quoy.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

De petit s'échauffe qui en son poing port.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

De petite chose vient souvent grande noise.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

De petite chose peu de plaict.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

De peu de cas vient chose grande.

(*Mimes* de BAIF, fol. 5 v°.) XVIe siècle.

De peu de chose vient grand chose.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

De plume ou de pinceau gratter
C'est par beaulx mots aultruy flater.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

De prodome doit l'en amender.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

De pou pou, de néant volenté.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

De povreté peine,
De vérité haine.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

De prison plaist estre délivré.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

De proditeur (*traître*) traistres rapports.

(G. ALEXIS, *Martyrol. des fausses langues.*) XVe siècle.

De qui je me fie Dieu me garde.

(*Recueil* de GRUTHER.)

De rien rien.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

De sçavoir vient avoir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De se vanter doit l'en prendre garde.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

De sens, d'argent et de foy
Nul n'en a pas trop pour soy.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

De si haut si bas.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

De son ennemy réconcilié
Il se faut garder.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

De tel fait tel retrait,
Ce dit li vilains.

(*Prov. au Villain*, Ms.) XIIIe siècle.

De telle vie telle fin.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

De tous soyez bien et de tous vous guectez.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

De tout et partout est mesure.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xv

Défiance est la mère de sûreté.

Depuis que décret eurent ailes
Et gendarmes portèrent malles,
Moynes allèrent à cheval,
Toutes choses allèrent mal.

(Rabelais, liv. IV, chap. 53.) xv

Desir
Ne peut mourir.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvie siè

Desplaire à gens d'incorrecte vie
Est vraye indice de preud'hommie.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xv

Desrobbe, prend, possède, amasse,
Tout faut laisser quand on trépasse.

(*Recueil* de Gruthe

Desoubs le ciel n'a riens estable.

(*Prov.* de Jeh. Mielot.) x

Deux petits et un grand
Font l'homme riche et grand.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xv

Dire quelque chose de but en blanc.

Dire quelque chose sans prendre de précautions.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 116.)

Diseurs de bons mots mauvais caractère.

(PASCAL.)

Diversité d'opinion
Cause de procez l'occasion.

Dix ans de guerre et une heure de bataille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Dommage suit la fausse honte.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 1.) XVIe siècle.

Don d'ennemy c'est malencontre,
Chastoi d'ami c'est bonne encontre.

(*Mimes* de BAÏF, fol. 10 v°.) XVIe siècle.

Don à plusieurs conféré
Peu de grace et moins de gré.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Dont me tient me souvient.

(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

Dont me souvient ai remembrance.

(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

Dormir en hault un trésor vault.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Dou miex te fie miex te garde.

(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

Douce est la peine qui ameine après tourment contentement.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Douce parole n'escorche langue.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Douce parolle n'escorche pas la bouche.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Douces parole fraint grant ire,
Durs parlers felon cuer aïre.

Douces paroles apaisent une grande colère, dures paroles irritent un cœur félon.

(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

Douces paroles ront grant ire.

(*Prov. communs*.) XVe siècle.

Douces promesses fols lient.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Drois est qui mal vieut faire autrui,
Que le mal s'en vaingne par lui.

Il est juste qu'à celui qui veut faire mal à autrui le mal retourne sur lui.

(*Roman du Renart*, v. 18,485.) XIIIe siècle.

Droit à droit revient.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle

Droit dit qu'on ne doit pas mesdire.
Droit deffend toute vilanie,
Droit monstre toute courtoisie.

Droit dit que l'en soit de bon aire,
Droit dit que l'en se doit bien taire.

Droit dit qu'un mesdisant vaut pis
Qu'avoir deux morteux anemis.

. . . .

Droit dit grant mestier a de fol
Qui de soi mesme le fait.

Droit dit que cil fet à reprendre,
Qui ne set, ne ne velt aprendre
Et velt contrefaire le sage.

Droit dit c'un poi de soutenance
Gite home de desesperance

Droit dit que cil a double enuie,
Qui en autre œil voit poutie (*poussiere*).
Et ou sien ne la puet veoir.

Droit dit que sages est qui fuit
Compaignie de mauvais fruit.

Droit dit : mar (*malheureux*) fu nés qui n'amende.

(*Dit de Droit.*) XIIIe siècle.

Droit ne se remue.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle

Du bien le bien doit chacun dire.

(*Prov.* de Jeh. Mielot.) XVe siècle.

Du bon l'on n'apprend que tout bien,
Et du meschant tout n'en vaut rien.

(*Recueil de Gruther.*)

Du dit au fait a grant trait.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

[illegible] la gloire devient honte,
[illegible] il attrait qui n'en fait conte.
(*Mimes* de BAÏF, fol. 12) XVIe siècle.

Du mauvais vient malhureté,
Et du bon pais et seureté.
(LEROUX DE LINCY, *Fables, etc.*, t. II, p. 462.) XIVe siècle.

Du petit on vient au grand.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Du prudomme vous guectez.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Du puissant la commande haute
S'il ne commande bien se pert.
(*Mimes* de BAÏF, fol. 12.) XVIe siècle.

Du riche prospère et opulent
Chacun est cousin et parent.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Du temps fault parler pour propos renouveller.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Dure chose est regimber contre aguillon.
(*Prov. ruraux et vulgaux*, Ms.) XIIIe siècle.

Dure parole fraint grant ire.
(*Prov. anc.*, Ms.) XIIIe siècle.

Égal est le mal qui ne nuit
Au bien qui ne donne profit.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Einsi est de ce monde,
Quant l'ung descent l'autre monte.

Einsi l'emmaine qui l'a.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

En amour est folie et sens.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

En aventure gist biaus cous.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

En adventure gisent grands coups.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

En bien faisant l'on guerroye le meschant.
(*Recueil* de GRUTHER.)

(BOVILLE *Prov.*)

En ce monde n'a qu'eur et maleur.

(*Prov. communs, got*

En cest monde n'est si sage
Qui à la fois n'ait au folage.

(*Roman du Renart, v.* 6,485.)

En cent folies n'a pas un sens.

(*Prov. Gallic.*, M

En chasque pays vertu est en pris.

(*Recueil de G*

En cheminant l'on se lasse.

En chomant l'on apprend à mal faire.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*)

En compaignie ne doit point avoir de maistris

(*Prov. Gallic.*, Ms.)

En conseil oy le vieil.

En conseil écoute l'homme âgé.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*)

En desespoir
Vertu croist.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe s

En espérance et passience fait bon vivre.

En grand pauvreté n'a pas grand loyauté.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

En grande beauté rarement loyauté.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

En ire
On ne doit rire.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

En la bouche du discret
Le public est secret.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

En la fin cognoist on le bon et le fin.

(*Recueil* de GRUTHER.)

En mauvais voisinage souvent se loge-on.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

En nul trop n'a reson, n'en poi se petit non.

Dans tout ce qui est trop il n'y a raison, et dans peu il n'y a que peu.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

En petit lict et grand chemin
Se cognoist l'ami et l'affin (*proche, dévoué.*)

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

En petit ventre gros cueur.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

En sec jamais l'ame n'habite.

(*Recueil* de GRUTHER.)

En soucy s'endormir.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

En souhaittant nul n'enrichit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

En soy mocquant dit on bien vray.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

En ta vie ne te fie.

(*Recueil* de GRUTHER.)

En temps, lieu et saison
Le donner est moisson.

En tous temps et saisons de l'année
Feu, argent et santé sont en grande estimée.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

En tout temps faut-il bien faire.

En toutes choses a mesure.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

En toutes choses faut il commencement.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

En toute chose il faut considérer la fin.

LA FONTAINE, *Fables*, liv. III, fable 5

En toute saison duit raison.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

En toutes les mennieres c'on puet doit on grever son enemi.

De toutes les manières qu'on peut doit-on grever son ennemi.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

En trop fier git le dangier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

En trop parler n'y a pas raison.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

En un corps grand bien rarement
Sagesse prend son élergement.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

En usaige et action gist maistrise et experiment.

(BOVILLI *Prov*.) XVIe siècle.

En vain fait par deus qui puet faire par un.
En vain quiert conseil qui ne le croit.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

En vain veut-on chose impossible.

(BOVILLI *Prov*.) XVIe siècle.

En vivant l'on devient vieux.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Encontre la mort n'a nul ressort.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Encontre vezié recuit.

Contre rusé retort.

(*Roman du Renart*, v. 2,058.) XIIIe siècle.

Encore n'a pas failly qui a à commencer.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Encore n'a pas failli qui a encore à ruer.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Encore n'est pas couché qui aura male nuyt.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Encore ne sçait-il pas par quel bout il le tient.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Encore valent un jor de bien quatre de mal.
Engins vaut mieux que force.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Ennemy ne dort.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Envye en tout art est en vie.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Envieux meurent, mais envie ne meurt jamais.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Ennuy nuit jour et nuit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Entend premier, parle le dernier.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Entrailles, cœurs et boursettes,
Aux amis doibvent être ouvertes.
Entre bride et l'esperon
De toute chose gist la raison.
Entre chair et ongle
Picquer ne dois cousin n'y oncle.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Entre deux amis n'a que deux paroles.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Entre deux de pareil estat
Par l'huys estroict sort le débat.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Entre faire et dire
Y a moult à dire.
Entre gens mariez
Presbtres et soldats ne sont aimez.
Entre paix et trève
Qui chasse ne lève.
Entre promesse et l'effect
Y a grand traict.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Entre telz tel deviendras.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

... Envie est telle racine
Où touz li max prennent orine.

Envie est la racine où tous les maux prennent origine.

(*Roman du Renart*, v. 185.) XIIIe siècle.

[redacted]

Envie fait homme tuer
Et si fet borne remuer,
Envie fet rooingnier terre,
Envie met ou siècle guerre,
Envie fet mari et fame
Haïr, envie destruit ame.
Envie met descorde es frères,
Envie fet haïr les mères.
Envie destruit gentillece,
Envie griève, envie blece;
Envie confont charité,
Envie occist humilité.

(RUTEBEUF, *Fabliaux*, t. IV, p. 121.) XIIIe siècle.

Envie ne mouru jà.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Envie ne peut mourir,
Mais envieux meurent.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Envye soy même se desvye.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Envieux comme une femme grosse.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Envis donne qui a appris à panre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

A regret donne qui a appris à prendre.

Envis (*à regret*) meurt qui apris ne l'a.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (*Recueil* de GRUTHER.)

Envis (*à regret*) fait-on ce qu'on aprent.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Es grans honneurs se perd l'advis.

(*Prov.* de JEH. MIELOT.) XVe siècle.

Escoute beaucoup, parle peu.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Escouter m'a mis à honte.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Espoir de gain diminue la peine.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Et comme mauvais est li soulas (*plaisir*),
Dont on dit à la fin hélas!

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

[redacted]

Et qu'en affaire douteuse
L'audace est avantageuse !

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVII° siècle.

Être au bout de son latin.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 77.)

Euvres de fait sont deffendues.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Expérience corrige.

Expérience est mère de science.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

Face châcun son devoir.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Facile c'est de penser,
Difficile est pensée jetter.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

Fai à autrui ce que tu voroies c'on te féist.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît.

Faire de nécessité vertu.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Faire et taire, par mer et par terre?

(*Recueil* de GAUTHIER.)

Faire faux visaige.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

Fay bien sans demeure,
En peu de temps passe l'heure.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Fais ce que tu dois, adviegne que pourra.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Fais de la nuit nuit, et du jour jour,
Et vivras sans ennuy et dolour.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Fait de nuit est trop fort à prouver.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Fais par bon conseil tout ce que tu feras,
Jà puis après le fait ne t'en repentiras.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Fays premier le nécessaire,
Puis ce qui est à plaisir fault faire.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

Faulte d'aage
Cause le jeune n'estre sage.

Faute de bien
Va sus le fien (*fumier*).

(*Prov.* de Bouvelles.) XVI[e] siècle.

Faulte d'expérience et d'usage
Cause le jeune n'estre sage.

(*Recueil* de Gruther.)

Fausseté est prochaine à la vérité
Comme adversité à prospérité.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Fiance est mère de despit.

Confiance est mère de déception.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Fier engendre soing et fièvre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Folle espérance déçoit l'homme.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Folie est d'autruy ramposner,
Ne gens de chose araisoner
Dont il ont anui ou vergoigne.

C'est folie de se moquer d'autrui, et de parler aux gens de ce qui leur déplaît.

(*Fabliaux*, t. I, p. 100.) XIII[e] siècle.

Force diminut la crainte.

(*Recueil* de Gruther.)

Force passe droit.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Force n'est pas droit.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Force n'est mie droit, pieça l'ai oï dire.

(Huon de Villeneuve.) XIII[e] siècle.

Fort contre fort.

Fort qui abat,
Et plus fort qui se relièvе.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Forte main n'attend le lendemain.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Fortune aveugle les siens aveugle.

(*Recueil* de Gruther.)

Fortune fait d'un petit un grand,
Et à coup le devest en blanc.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Fortune ne vient seule.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Fortune ou clère ou brune,
Ne vient sans autre aucune.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Fortune secort les hardiz.
(*Roman du Renart,* v. 13,609.) XIIIe siècle.

Fortune soudainement l'homme monte
Et puis à coup le renverse et démonte.

Fortune varie comme la lune,
Aujourd'hui serène demain brune.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

.. Le jeu de dame Fortune
Est muable comme la lune:
Maintenant a visage d'ange,
Et puis après tantost le change.
(ISOPET II, *Fables,* t. I, p. 19.) XIVe siècle.

Fy de richesse, d'estat, d'argent et d'or,
Qui de vertu n'ayme le trésor.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Garde que tu donne et à cui.
(*Anc. prov.,* Ms.) XIIIe siècle.

Prend garde à ce que tu donnes et à qui.

Garde toy de l'homme angulaire.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Garde toy du crud
Et d'aller à pied nud.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine.
(LA FONTAINE, *Fables,* liv. VI, fable. 5.)

Gardez vous de l'enfant mal ceinct.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Gens blancs sont volontiers tendres.

Gens chauds ont beaucoup de meaux.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Gens de bien ayment le jour
Et les meschants la nuict.

Gens de biens portent tousjours honneur.

Gens de bien se monstrent toujours où ils sont.

Gens de bien sont toujours gracieux.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Gens de mesme estat gens envieux.

Gens paresseux jamais riches.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Gens révérends sont tousjours par devant.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Gens saouls ne sont pas grand mangeurs.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Gens sont plus sotz que bestes.

Gentillesse se monstre là où elle est.

Grairie (*flatterie*) soit honnie.

(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.)

Grans aise est d'avoir les clez des chans.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Grand amour cause grand dolour.

Grand bandon grand larron.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Grand bandon fait les gens larrons.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Grans biensfais à besoing puet estre reprouvez.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Grand bienfait dans le besoin peut être reproché.

Grand bien ne vient pas en peu d'heure.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Grand chère petit testament.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Grand chose a où faire le convient.

Grand convoitise fait petit mont.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Grand débonnaireté a maints hommes grevé.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Grans demandes n'emplient pas bourse.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Grant honte feit à sa mère qui ne resamble son père.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Grand nombre d'enfans et planté
Diminue libéralité.

Grand péché ne peut demeurer caché.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Grands personnages ont par usage,
Faute d'enfans ou ne sont sages.

Grand prometteur petit donneur.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Grand science est follye
Si bon sens ne la guyde.

Grand venteur petit faiseur.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Guères plus belle courtoisie
Ne peut homme faire à autruy
Que luy prester son argent sec.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Haine du populaire
Supplice gref et aigre.

Happe qui peut,
Non qui veut.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Hardiment heurte à la porte
Qui bonne nouvelle y apporte.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Hardiment parle qui a la teste saine.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Hardi à l'escuelle et couart au baston.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Hardy de la langue
Couard de la lance.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Hardy le gaigne, hardy le pert et despend.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Hâs avant et il recule.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Hasard n'est pas sans danger.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Haste ne vient seule.

(*Adages françois*, XVIe siècle.)

Haste qui n'est cuite ne vault rien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Hastivité engendre repentance.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Hâtez-vous lentement.

(*Matinées sénonaises*, p. 312.)

Haussons le temps.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Homicide, mensonge et larcin
S'avèrent (*se découvrent*) indubitablement en la fin.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Honneste povreté est clère semée.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Honneur
Change mœur.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Honneurs changent les mœurs.

On lit dans le *Roman de la Rose*, t. II, p. 103 :

« Et si dit l'en une parole
« Communément qui est moult fole
« *Que les honors les meurs remuent* (*changent*),
« Mais cil mauvaisement arguent :
« Car honors ne font pas muance (*changement*),
« Mais il font signe et démonstrance
« Quex (*quels*) meurs en eux avant avoient. »

(XIIIe siècle.)

Honnore les grands, ne méprise les petits.

Honte n'est utile ne décente à ame pauvre et indigente.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Honteux doit estre mout qui se meffait.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Horloge entretenir,
Jeune femme à gré servir,
Vieille maison à réparer,
C'est tousjours à recommencer.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Hors reigle et compas
Je ne sçay ny dégré ny pas.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Humer et souffler,
Courir et ensemble corner
N'est pas chose à tolérer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Humer le vent.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Humilité à tout homme bien sied,
Qui plus bas se tient plus haut on l'assied.

(*Recueil* de GAUTHEA.)

Ignorance fait molt de mal.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Ignorance ne quiert pas prudence.

Il a beau se lever matin qui a le renom de dormir la grasse matinée.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il a beau temps qui ne s'entremet que de soy.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il a beu son honte.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Il a deux taches, il est beau et bon.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il ha jà quatre jours, il est puant.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Il a le cœur haut et la fortune basse.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 9.)

Il a les pieds poudreux.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il a l'esprit au talon.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LEROUX, t. I, p. 471.)

Il a peur de son ombre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il a pou de pouvoir qui ne peut nuire.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il a toujours dix aunes de boyeaux vuides pour fêtoyer ses bons amys.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 509.)

Il advient souvent que luxurieux meurt meschamment.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Il en est jaloux comme un gueux de sa besace.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 3.)

Il est assez beau qui a tous ses membres.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il est aussi blanc qu'un double neuf.

Il est aussi bon que bon, il n'est pas fardé.

Il est bien de son pays.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il est bien engrainé.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 451.)

Il est bien larron qui dérobe un larron.

Il est bien pauvre qui ne voit goutte.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il est bien sot qui ne scet son nom.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il est bon d'avoir des amis partout.
(*Matinées senonaises*, p. 291.)

Il est bon pour aller querir la mort.

Il est des mauvais le pire.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il est facile d'avoir le nom,
La chose à grand peine peut-on.

Il est ployé.
(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Il est plus de trompeurs que de trompettes.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il est plus facile de conseiller que de faire.

Il est plus facile de menacer que de tuer.

Il est plus facile démolir que bastir.

Il est plus facile descendre que monter.

Il est plus facile despendre que gaigner.

Il est plus facile dire que faire.

Il est plus facile ferir que guarir.

Il est plus facile lascher que retenir.

Il est plus facile parler que taire.

Il est plus facile penser que d'estre.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il est plus facile présumer que sçavoir.
Il est plus facile promettre que de donner.
Il est plus facile de prendre que de rendre.
Il est plus facile souhaiter qu'enrichir.
Il est plus facile tomber que se relever.
Il est plus facile vouloir que voler.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.
Il est près de la terre et loing du ciel.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.
Il est prud'homme qui convenant tient.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.
Il est réglé comme un papier de musique.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 199.)
Il est seur de son baston.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.
Il est souple comme un gant.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 562.)
Il est temps de bastir, temps de démolir.
Il est temps de besogner, temps de chomer.
Il est temps de donner, temps de garder.
Il est temps de gémir et temps de rire.
Il est temps de hayr et temps d'aymer.
Il est temps de parler et temps de taire.
Il est temps de souffler, temps de humer.
Il est temps de tailler, temps de coudre.
Il est temps de tuer, temps de saller.
Il est temps de veiller, temps de reposer.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.
Il est toujours bon avoir aucune chose soubs le mortier.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.
Il est tousjours feste pour celuy qui bien fait.
Il est toujour feste après besogne faite.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.
Il est tousjours feste quand amys s'entrassemblent.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.
Il est tost deceu qui mal pense.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

[illegible]

[illegible] on peut obliger tout le monde.
[illegible] besoin d'un plus petit que soi.

[illegible]

[illegible] on ne peut riens prendre.

[illegible]

[illegible] fait toujours bon aller en bonne compaignie.

[illegible]

Il faudra se lever bien matin pour l'attraper.

Il faut battre [illegible] le fer [illegible].

[illegible] Le Roux [illegible] II, p. 93

Il faut apprendre, puis le rendre.

Il faut apprendre qui veut savoir.

[illegible] Mielot, [illegible] des Sentences [illegible]

Il faut avoir maistrise beste par doulceur.

[illegible]

Il faut commencer avant achever.

Il faut congnoistre avant aimer.

[illegible] Mielot, [illegible] des Sentences [illegible]

Il faut donner quelque chose au hasard.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. II, p. 8.)

Il faut endurer qui veut vaincre et durer.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Il faut laisser le monde comme il est.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. I, p. 483.)

Il faut laisser suer ceux qui ont chaud et trembler ceux qui ont froid.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Il faut mourir.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Il faut mourir qui veut vivre.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Il faut oster le trop et en faire une haquée.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Il faut payer qui veut acheter.

Il faut pendre le pot au feu
Selon son estat et revenu,
Et qui guères n'a despendre peu.

Il faut sçavoir avant que penser.

Il faut travailler en jeunesse
Pour reposer en vieillesse.

Il faut travailler qui veut manger.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Il faut trop de choses en mesnaige.
(*Prov. Gallic.,* Ms.) xve siècle.

Il faut une fois mourir.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Il ferait enrager la bête et le marchand.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. I, p. 454.)

Il n'a droit en sa peau qui ne la defend.
(*Prov. Gallic.,* Ms.) xve siècle.

Il n'a ni foi ni loi.
(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. I, p. 528.)

Il n'a pas fait qui commence.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Il n'a que faire de livre humain
Qui sçait lire au livre mondain.
(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Il n'aura ja joye qui ne l'a d'amer.

(*Prov. Gallic.*, Ms.)

Il ne chante qu'une chanson, il n'aura qu'un

Adages françois.)

Il ne choisist pas qui emprunte.

(*Prov. communs goth.*)

Il ne convient estre ayré (*irrité*)
Quand la chose ne vient pas à gré.

GABR. MEURIER, *Tresor des Senten*

Il ne fait jamais souppe grasse.

(BOVILLI *Prov.*) XVI

Il ne fait pas ce qu'il veut qui fait des ch femme un chapperon.

(*Prov. communs goth.*) XV

Il ne fait rien qui n'achève bien.

GABR. MEURIER, *Tresor des Sentence*

Il ne faut pas cacher la lumière sous le boiss

Il ne faut pas mettre ses amis à tous les jours.

(*Diction. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II,

Il ne faut s'enquerir d'où est l'homme, d'où est le dire, mais qu'il soit bon.

Il ne le craint ny aux champs ny à la ville.

Il ne scet rien qui hors ne va.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Il ne sçait rien qui ne va par ville.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il ne sçait sur quel pied danser.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il ne set qu'à l'oil li pent.
Il ne sait pas ce qu'à l'œil lui pend.
(*Roman du Renart*, v. 16,078.) XIIIe siècle.

Il ne se fourvoie point qui à bon hostel va.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Il ne se garde pas bien qui ne se garde toujours.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il ne se tort pas qui va plain chemin.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Il ne s'enfuit pas qui à sa maison s'en va.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il ne seroit nulz medisans s'il n'estoit des escoutans.

Il ne va pas du tout à honte qui de demy voye retourne.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Il ne vienne jà demain
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'en est venu que deux en trois bateaux.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est anglet sans coing.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Il n'est avoir que de preudhommie.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est bon maistre qui ne faille.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.)

Il n'est chance qui ne retourne.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est chère que de homme joyeux.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est chose qu'on ne face.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est damaige qui ne porte aucun profit.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Il n'est entreprinse que de homme hardy.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est jamais tard à bien faire.
Il n'est mal dont bien ne vienne.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est nulle laide amour, ny belle prison.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est mal qui ne soyt puni,
Et bien qui ne soit mery (*récompensé*).
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'est nul mauvais amis.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est nul petit amys.
Il n'est nul petit ennemy.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est nul si meschant qui ne trouve sa meschante.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'est orgueil que de pauvre enrichy.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est pas à soy qui est yvre.
Il n'est pas ayse qui se courouce.
Il n'est pas bien caché à qui le cul pert (*paraît*.)
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est pas bon escolier
Qui tort et faute volontier.
Il n'est pas content qui se plaint.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'a pas de toute monnoye un picquotin.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est pas échappé qui traine son lien.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est pas glout qui n'essaye de tout.
Il n'est pas hardy qui ne s'aventure.
Il n'est pas heureux qui ne le cognoist.
Il n'est pas jambon et vin d'une année,
Et amy d'une siecleé.
Il n'est pas maistre qui n'ose commander.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est pas seigneur du sien
Qui n'en fait à son talent.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'est pas perdu quanques au péril gist.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.
Tout ce qui est en péril n'est pas perdu.

Il n'est pas quitte qui doit de reste.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est pas riche qui est chiche.
Il n'est pas seur à qui ne mescheut onques.
Il n'est pas tousjours feste.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est pas usurier qui veult.
Il n'est pas voisin qui ne voisine.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'est pas vray amy
Qui ne meure avec son chéry.
Il n'est pauvreté que d'ignorance et maladie.
Il n'est que d'aller le grand chemin.
Il n'est que d'avoir affaire à gens de bien.
Il n'est que de hanter les pruds et bons.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est que de nager en grande eau.
Il n'est que d'estre là où on fait le pot boulir.
Il n'est que de vivre.
Il n'est que les premiers amours.
Il n'est qui puisse la mort fuir.
Il n'est reigle qui ne faille.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est richesse que de science et santé.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est rien que les gens ne facent.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est rien si bien fait où l'on ne trouve à redire.
(*Prov. Gall.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'est secours que de vray amy.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est si biau service comme de larron.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Il n'est si bien ferré qui ne glisse.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est si bon acquest que de don.
Il n'est si bon qu'il n'ait son compagnon.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'est si bon que bon ne soit.
Il n'est si foible ne si fort s'il est tué qui ne soit mort.
Il n'est si grand despit que de pauvre orgueilleux.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est si grant max qui n'aït (*n'aide*),
Ne bien qui ne nuise par eures.
(*Roman du Renart*, v. 16,260.) XIIIe siècle.

Il n'est si grand mal qui n'aide, ni bien qui ne nuise par...

Il n'est si max donner que de povre gent.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Il n'est si petit qui ne puist nuire.
(BOVILLE, *Prov.*) XVIe siècle.

Il n'est si riche qu'il n'ayt affaire d'amis.
Il n'est si sage qui ne folie aucune fois.
Il n'est pas soul qui n'a rien mangé.
Il n'est vie que d'estre bien aise.
Il n'est vie que de coquins.
Il n'est vie que de faire bonne chère,
Mais la fin n'en vaut rien.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Il n'est vieille si chauve qui ne sache son adventure.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'y a chance qui ne rechange.
Il n'y a chose moins recouvrable que le temps.
Il n'y a chose qui plus décontente
Que de vivre entre mal gent.
Il n'y a chose tant ardue
Qu'en bien cherchant ne soit cognue.
Il n'y a chose tant soit célée
Que le temps ne rende avérée.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'y a en cest siècle que eur et mal eur.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il n'y a ennemy plus venefie (*dangereux, venimeux*)
Que le familier et domestique.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Il n'y a meilleur parent
Que l'amy fidel et prudent.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain.
(*Matinées sénonaises*, p. 238.)

Il n'y a pire débat
Que plusieurs mains à un plat.

Il n'y a pire ennemy qu'un familier amy.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Il n'y a plus d'enfants.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 44.)

Il n'y a point de belles prisons, ni de laides amours.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 67.)

Il n'y a point de dettes si tôt payée que le mépris.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 152.)

Il n'y a que une bonne pinte de vin en un vaisseau.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Il n'y a qu'heur en ce monde et malheur.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Il n'y a rien sur la terre
Que en temps et en lieu ne se serre.
(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

Il n'y a si difficile que le commencement.

Il n'y a si fort à escorcher que la queue.

Il n'y a si fort que la mort ne renverse.

Il n'y a si vile qui ne soit utile.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Il vit et lit,
Il dit et escrit.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI[e] siècle.

Il peut bien pou qui ne peut nuyre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

Il s'échauffe dans son harnois.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 417.)

Il sent les aulx et les oignons.
(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

Il sent son ça venez ça.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Il se tient droit comme un échalas.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 416.)

Il s'essauce qui s'umilie.

(*Roman du Renart*, v. 6,514., XIIIe siècle.

Il s'a beau taire de l'escot
Celuy qui est franc.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*, XVIe siècle.

Il va en son vivant en enfer qui par avarice à deux hostels sert.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Il vaut mieulx alonger le bras que le col.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle

Il vaut mieux boire à la fontaine que au ruisseau.

Il vaut mieux croire que mescroire.

Il vaut mieulx en bonheur naistre que des bons estre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle

Il vaut mieux être marteau qu'enclume.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 445.

Il vaut mieux estre seul que mal acompaigné.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 68.)

Il vaut mieux ployer que rompre.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle

Il vaut myeulx se corriger par soy que par autruy.

Il vault mieulx se taire que follement parler.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il vaut mieux sentir du vin que le boire.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Il vaut mieux tard que jamais.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Il veut avoir l'œuf et la maille.

Il vient aucune foiz d'une bonne chose un mauvais clou.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il y a beaucoup de beurre et de miel.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Il y a fort lien en mariage.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Il y a gens et gens.

(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

On dit aujourd'hui dans le même sens :

Il y a fagot et fagot.

Il y grant différence entre faire et dire.

Il y a grant différence entre saisi et désaisi.

(*Prov. Gallic., Ms.*) xve siècle.

Il y a remède à tout fors à la mort.

(*Matinées sénonaises*, p. 127.)

Il y a tout plain d'estouppes en ma quenoille.

(BOVILLI *Prov.*) xvie siècle.

Incontinent qu'ils sont mariez les oreilles leur pendent d'un pied.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Ingratitude tarit les fonds
Et le temps rompt les ponts.

Iniquité engendre adversité.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Jà n'aye bon marché qui ne l'ose demander.

(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

Jà nus ne baera à chose
Qu'il n'i vigne, coment qu'il chose.

(*Roman du Renart*, v. 177.) xiiie siècle.

Jamais personne ne désirera ardemment une chose qu'il n'y parvienne par quelque moyen que ce soit.

Jà pour longue demeurée n'est bonne amour oubliée.

(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

J'ayme bien mes voisins, mais je n'ay cure d'eux.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

J'aime mieux un raisin pour moy
Que deux figues pour toy.

Jamais chiche ne fut riche.

Jamais dormeur ne feit bon guet.

Jamais poltron ne feit beau fait.

Jambon passant un an n'est pas bon,
Mais l'amy d'une siéclée est très-bon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

J'ay bon couraige, mais les jambes me faillent.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Ge amasse mieulx que ta mère eu fut avortée.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

Je di cilz est fox qui alume
Le feu pour ardoir ce qu'il a;
Et cil est fox qui de la reume
Se puet garir et d'apostume,
Qui tantost ne s'en garira.

(Dis de JEH. LE RIGOLET, *Ms.)* XIIIe siècle.

Je di que souvent de ses droits
Retolt nourreture à nature.

Je dis que souvent l'éducation l'emporte sur la nature.

(Roman du Renart, v. 5 230.) XIIIe siècle.

Je l'ay bien mangé, il n'a garde de revenir sur le cœur.

(Adages françois.) XVIe siècle.

Ge Larai qui moy laray, car la première l'ai trouvé.
Ge ne puis jouer ne rire,
Se la panche ne me tire.
Ge n'ay cure de fame qui se farde,
Ne de varlet qui se regarde.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

Je n'ai pas laict, mais j'ay mail.

(Adages françois.) XVIe siècle.

Je ne boys, ne mange et ne jeune,
C'est quand mon potaige je hume.

(BOVILLI Prov.) XVIe siècle.

Ge ne croy pas ce que je oy dire, mais ce que je vois.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

Je ne le dy pas pour moy, mais les bergers demeurent à la ville.

(Adages françois.) XVIe siècle.

Ge te villeray comme tu me villeras.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

Je porte tout quand et moy,
Quand tout mon bien est dedans moy.
Je recule pour mieulx approcher.

(BOVILLI Prov.) XVIe siècle.

Je sçay cela avant que tu fusses né.

(Adages françois.) XVIe siècle.

Je suis votre, dit l'avare, ancien,
Aimant le vôtre comme le mien.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

Je trouverais autant de chevilles que tu trouveras de pertuis.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

Jeunesse oyseuse vieillesse diseteuse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Journée gaignée journée despendue et mangée.

Joye au cœur fait beau teint.

(*Recueil* de GAUTHIER.)

Joye triste cueur travaille.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Joyeux serviteurs sots aux seigneurs.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI° siècle.

Joyeuse vie père et mère oublie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Jugement n'a point d'amys.

Là ou l'en cuide la belle voye
Là y est le bouillon.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Là où pain fault tout est à vendre.

(*Prov. communs goth.*) XV° siècle.

Là où raison fault sens d'homme n'a mestier.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

La belle chière amende moult l'hostel.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

La bonne mère ne dit pas : veux-tu?

La bourse ouvre la bouche.

La chandelle esclaire chacun et allume,
Et soy mesme se détruit, font et consume.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

La chose guerre véue
Est chière tenue.

(*Prov. françois.*) XV° siècle.

La chose qui est sacrée
Doit estre bien honnorée.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

La chose qui estre doit
Ne peut estre qu'elle ne soit.

La chose qui touche tous doit estre de tous approuvée.
(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.

La chose qu'on ne puet amender ne drecier,
Nus prudons ne la doit élever n'ésaucier.
(HUON DE VILLENEUVE, XIIIe siècle.

La dure mort saisit le faible et fort.
(*Recueil de* GRUTHER.)

La familiarité engendre le mépris.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 450.)

La fiance (*bonne foi*) de cest siècle ne vault rien.
(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.

La fin fait tout.
(*Prov. communs*) XVe siècle.

La fin loue la vie, et le soir le jour.
(*Recueil de* GRUTHER.)

La fourche emporte cil à qui touche.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

La foy, l'œil, la renommée ne doyvent être jamais touchées.
(*Recueil de* GRUTHER.)

La gourmandise tue plus de gens que l'épée.
(*Matinées senonnaises*, p. 249.)

La honte qui vient tout d'une part n'est rien.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

La journée bien commencée
Semble toujours bientost passée.
A la fin juge de la vie
Et au soir de la journée.
Auparavant peut l'envie
En changer la destinée,
Le soir achève la journée
Et la mort notre destinée.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 59.)

La langue lui va comme la navette d'un tisseran.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 203.)

La langue me frétille.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 556.)

La langue n'a grain ny d'os
Et rompt l'échine et le dos.

La langue ne doibt jamais parler
Sans congé au cœur demander.

(*Recueil* de GAUTHER.)

La manière fait tout.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

La manière fait le jeu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

La mauvaise vie atrait la mauvaise fin.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

La mémoire du tort et injure
Moult plus que de bénéfice dure.

(*Recueil* de GAUTHER.)

La mort n'espargne ne foible ne fort

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

La mort n'y mord.

(*Devise de Clément Marot, dans ses premières poésies.*) xvie siècle.

La mort vient qu'on ne sçait l'heure.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

La mort par tout mord.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

. . . Li mors prent tout à son kius
Sitost les jouenes com les vius.

La mort prend tout à sa faux, aussitôt les jeunes comme les vieux.

(*Roman du Renart*, v. 5,895.) xiiie siècle.

La mort vient, mais on ne sçait l'heure.

(*Recueil* de GAUTHER.)

La nécessité est la mère des inventions.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 49.)

La nuict a conseil.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

La nuit porte conseil.

La nuict est mère de pensées.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

La nuict, l'amour, le vin
Ont leur poison et venin.

La paesle se moque du fourgon.

(*Recueil* de GAUTHER.)

[redacted]

La pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de ladrerie, chacun la fuit.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 67.)

La petite aumosne est la bonne.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

La pierre en l'or.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

La piours amors c'est de nonains.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Le plus fort amour est celui des nonnains.

La peur a bon pas.

(*Matinées sénonaises*, p. 95.)

La queue est la pire à escorcher.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

La queue luy traine et n'a que manger.

(*Adages françois*.) XVIe siècle

La roue de la fortune
N'est pas tousjours une.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

La vérité comme l'huile vient audessus.

(*Recueil* de Gruther.)

La vérité l'anglet défuit.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

La vérité fuit les détours.

La victoire est aisée quand on ne se deffend pas.

La voix redouble son poids.

(*Recueil* de Gruther.)

La voulenté est réputée pour le fait.

(*Prov. communs*.) XVe siècle.

La voye de vertu ressemble à la pyramide.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

L'abbatu veult tousjours luicter.

L'abondance engendre la nausée.

(*Prov. communs*.) XVe siècle.

L'ablatif est un cas désolatif,
Et le datif est partout optatif.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

L'aisement fait le péché.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'âme et le corps
Souvent discors.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

L'amour passe le gant et l'eau le housseau.

L'apprendre est grand sueur,
Mais son fruict est doulceur.

L'attente tourmente.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Labeur ne grève point quand on y prend plaisir.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Languaige ne paist pas gens.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Le beau du jeu
Est bien faire et parler peu.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Li mestiers duit l'ome.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Le besoin apprend à l'homme.

Le bien est très mal employé
Qui de son maistre n'est subjugué.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le bien sieut (*suit*) la gent.

Le clair ne doit pas demourer pour l'obscure.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Le cœur ou courage fait l'ouvrage.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le cueur fait l'œuvre, non pas les grans jours.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Le coust faict perdre le goust.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le demander n'est pas villanie, mais l'offrir est courtoisie.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Le dernier venu est le mieux aimé.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Le dernier venu ferme la porte.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le détracteur vit de fien (*ordure*) humain
Qui dict mal et cèle le bien.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Le dire sans fait à Dieu desplait.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Li don qu'on prent lient la gent.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.)

Le don humilie rochier et mont.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le frère veut bien que sa sœur ait, mais que rien du sien n'y ait.

(*Prov. communs.*, XVe siècle.)

Le fuseau doibst suivre le garreau.

C'est-à-dire, si l'homme travaille au champ, la femme ne doit chômer à la ville.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le grand doit le petit aidier
De ce qu'il a trop sans plaidier.

(ISOPET Ier, *Fables*, t. II, p. 477. XIVe siècle.)

Le jeune honteux est à priser et le vieillard à mespriser.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Li ligiers pardoners fait renchoir en péché.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.)

Le pardonner aisément fait retomber dans le péché.

Le loing porter souvent ennuye.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Le long jour ne fait pas l'ouvrage.

Le loyal, riche et gracieux
Est bien venus en chascuns lieux.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Le mal ne se peut céler.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Le milieu est le meilleur.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Le moindre n'est pas de cet avis.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Le monde a pris son pli sur cela, c'est le tracas du monde.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 158.)

Le monde est bien mangé de rats.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Le monde est rond,
Qui ne sçait nager va au fond.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le monde n'est monde.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

Le monde parle, l'eau coule,
Le vent souffle et l'aage s'escoule.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le mort n'a point d'amy,
Le malade n'en a qu'un demy.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

L'en ne peut aimer qui mal fait.
L'en ne peut avoir trop d'aisance.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'entente est au diseur.

(*Dictionn. comique,* par P.-J. Le Roux, t. I, p. 457.)

Le papier endure tout.
Le peu donné en temps excuse un grand présent.

(*Recueil* de Gruther.)

Le plus brief est le meilleur.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Le plus chier est le meilleur.
Le plus de la noise vault le moins de l'argent.
Le plus digne emporte le moins digne.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Le plus grand est le premier pourry.
Le plus riche n'emporte qu'un linseul.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Le plus sage se taist.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Le pouvre semble au noyer.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Le premier erreur (*sic*) ne corrige le second, encore moins le troisième.

(*Recueil* de Gruther.)

Le rechief est le pire.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Le rendre fait mal à la gorge.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le ris et le caquet pas ne duisent en bancquet.

(*Recueil* de Gruther.)

Le sabbat invite à l'esbat.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Le sage se conforme à la vie de ses compagnons.

(Adages françois.) XVIe siècle.

Le temps s'en va légièrement :
Estuiez délígemment.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Le temps et l'usage
Rendent l'homme sage.

(Recueil de GRUTHER.)

Le temps est un grand maître.

Li tans s'en veit et je n'ai riens fait.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle.

Le temps n'est pas toujours en bonne disposition.

Le temps ouvre.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Le temps se change en bien peu d'heure,
Tel rit le matin que le soir pleure.

Le traitement fait à parens
De tes enfans semblable attens.

(Recueil de GRUTHER.)

Le trop et le trop peu
Romp la feste et le jeu.

Le trou et l'occasion invitent le larron.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Les aulx resentent le mortier,
Barat de barat est portier.

(ISOPET Ier, *Fables*, t. I, p. 105.) XIVe siècle.

Les beaux esprits se rencontrent.

(Matinées sénonaises, p. 127.)

Les biens fourrez les reins au feu,
Les mal vestus le dos au vent.

Les biens sont d'iceux qui en jouissent.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Les bonnes coustumes sont à garder
Et les mauvaises à laisser.

Les choses ne vallent que ce qu'on les faict valoir.

(Adages françois.) XVIe siècle.

Les courtes folies sont les meilleures.

Les derniers venus pleurent les premiers.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Les derniers venus sont souvent les maistres.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Les entrailles, casses et cassettes
Aux amis doivent être ouvertes.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Les entrailles et le denier
A l'amy ne doibt denier.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Les estoupes arrière du feu,
Et les jeunes une lieue de jeu.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Les faits se montreront
Et les ditz se passeront.

Les jugemens sont moult doubteux.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Les mesgres mengent plus que les gras.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Les morts avec les morts, les vifz à la toustée.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Les morts et les avoyez
Sont bientost oubliez.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Les morts ont tort.
(*Matinées sénonaises*, p. 241.)

Les nourrices peuvent bien dormir, les enfans s'esbatent.

Les parolles du soir ne ressemblent pas à celles du matin.

Les parolles font le jeu.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Les petites mesures ne reviennent pas aux grandes.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 158.)

Les plaisirs portent ordinairement les douleurs en crouppe.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

Les plumes
Sont englumes.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Les plus fins y sont affinez.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Les plus riches sont les plus chiches.
(*Recueil* de GAUTHER.)

Les plus rouges sont les premiers prins.

(Prov. communs, XVe siècle.)

Les plus rusez sont les premiers prins.

Les plus sages faillent souvent en bon chemin.

(Adages françois, XVIe siècle.)

Li péchiez des mauvais griève les bons par plusieurs fois.

Le péché des mauvais nuit aux bons plusieurs fois.

Li plus emporte le moins.

(Anc. prov., Ms., XIIIe siècle.)

Li plusor voelent se loer
Que il devreient blasmer,
Et ce haissent que il devreient
Forment loer, se il l'aveient.

MARIE DE FRANCE, fable 33, XIIIe siècle.

Plusieurs veulent louer ce qu'ils devraient blâmer et ils blâment ce qu'ils devraient louer beaucoup s'ils l'avaient.

Les recelleurs sont pire que les malfaiteurs.

(Prov. Gallic., Ms., XVe siècle.)

Les talons démangent.

Les talons et paulmes des mains ne craignent le rasouer.

Les troys dois par escripture quantz maulx quants biens ont faict.

Les trois doigts par écriture ont fait beaucoup de mal et beaucoup de bien.

BOVILLI *Prov.*, XVIe siècle.

Les yeux au tronc.

(Prov. Gallic., Ms., XVe siècle.)

Les vieilles gens qui font gambades
A la mort sonnent des aubades.

BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne*, XVIIe siècle.

L'escoutant fait le médisant.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.)

L'escriture ne ment point.

(Recueil de GRUTHER.)

L'espoir du doux repos soulage
Le dur labeur de tout ouvrage.

GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

L'estat tinne
Plus que vermine.

(Prov. de BOUVELLES, XVIe siècle.)

L'huyle, comme aussi vérité,
Retournent tousjours en sommité.
(*Recueil de* GRUTHER.)

L'on connoist avec le temps
Les bons payeurs et marchands.
L'on cougnoist les parens et les amis
A nopces et à la mort, en maints païs.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

L'en croist plustost le mal que le bien.
L'en doit aimer qui amende.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'en doit avoir joye du bien à son voysin.
L'en doit avoir pitié de mauvaise adventure qui vient par cas de fortune.
L'en doit considerer la chose qui estre peut.
L'en doit contre félonie bonté.
L'en doit de toutes choses rendre raison.
L'en doit estre payé avant la main.
C'est-a-dire avant de livrer la marchandise.
L'en doit estre tous pers (*égal*) en compaignie.
L'en doit faire de la terre la fosse.
L'en doit juger loyaument.
L'en doit la noise eschiver (*éviter*).
L'on doit laisser aller ce que l'en ne peut tenir.
L'en doit mectre peine à charier droit.
L'en doit pener pour son amy.
L'en doit prendre le temps comme Dieu l'envoye.
L'en doit prier pour ses bienfaicteurs.
L'en doit regarder le commun prouffit.
L'en doit tousjours bien faire aux siens.
L'en doit tousjours jouer au moins perdre.
L'en doit toujours présumer pour bien.
L'en doit user de bonne foi.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'on endure tout, mais que le trop (*meme le trop*).
(*Adages françois.* XVIe siècle.)

L'on endure tout, mais que trop aise.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

L'en n'a nul demain.

L'en n'amande pas de vieillir.

L'on n'aura jà à faire que pour le sien.

L'en ne doit jà aller au conseil qui n'y est appellé.

L'en ne doit point aller aux nocez qui n'y est convoyé.

L'en ne doit jà acoustumer à son enfant mal amor (*mauvaise coutume*).

L'en ne doit jà avoir pitié de larron.

L'en ne doit jà dire chose qui ne doye avoir effet.

L'en ne doit jà estre oisif de bien faire.

L'en ne doit pas avoir d'un pèchié deux pénitences.

L'en ne doit pas avoir honte de soy servir.

L'en ne doit pas avoir les yeux plus grans que le vent.

L'en ne doit pas mentir à son conseil.

L'en ne doit pas mettre les gens tous à un prix.

L'en ne doit pas mettre son sens à un enfant.

L'en ne doit pas plourer quand son ami est mort.

L'en ne doit pas tant mener ses mains
Que l'en devienne de plus au moins.

L'en ne doit pas une chose louer que l'en ne p[...] blasmer.

L'en ne peut bien faire qui ne soit mery (*récompensé*),
Ne mal qui ne soit puny.

L'en ne peut bien servir à Dieu et au monde.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'on ne peut cacher éguilles en sac.

L'on ne peut courir ensemble et corner.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

L'en ne peut de plus haut clocher que de la teste.

L'en ne peut desdire ce que chacun scet.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'on ne peut escorcher une pierre.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

L'en ne peut faire bon édefice sur mauvais fondement.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'en ne peut faire de bois tord droicte flèche.
L'en ne peut faire les morts revivre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

L'on ne peut fester avant commencer.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie siècle.

L'en ne peut gens mieux servir.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

L'on ne peut humer et souffler tout ensemble.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) xvie siècle.

L'en ne peut juger du tems advenir.
L'en ne peut tout avoir en mémoire.
L'en ne peut pas toujours mal traire.
L'en ne peut pas toutes ses hontes venger.
L'en ne peut pas tout signer.
L'en ne peut perdre ce que l'en n'eut onc.
L'en ne peut rien faire soubz terre qui ne soit sçeu dessus.
L'en ne peut rien prendre là où rien n'a.
L'en ne peut voler sans ailes.
L'en ne scet combien l'en ayme tant comme l'en le voit.
L'en ne scet les adventures.
L'en ne scet pas bien en qui se fier.
L'en ne scet où l'en chiet (*tombe*).
L'en ne se doit pas plaindre trop de légier.
L'en ne s'en va pas de foire comme de marché.
L'en ne se peut gaiter de mauvaise adventure.
L'en ne sera blasmé de lesser l'autruy.
L'en ne sera jà plus riche de tout le sien garder.
L'en ne sera jamais traye (*trahi*) que par le sien.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

L'on ne tient pas tousjours ce qu'on promet.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

L'en ne vauldra jà mieulx de diffamer autruy.
L'en ne vit pas de vent.
L'en passe la haye par où elle est la plus basse.
L'en peut aucune foix demander la chose que l'en a.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

L'en se doit haster une foiz plus que autre.

L'en se doit toujours fonder sur raison.

L'en se doit toujours guetter du mal.

L'en se doit toujours tenir garny.

L'en se rit plustot du mal que du bien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

L'on voit par petite achoison
Le domage venir à foison.

(Isopet I, *Fables*, t. II, p. 467.) XIVe siècle.

L'or à celuy qui est lié n'est rien prisé.

L'oueil voit sa semblance
De laquelle porter n'a grevance.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

L'ung amy pour l'autre veille.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

L'ung cousteau aguyse l'aultre.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

L'un meurt dont l'autre vit.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Li uns pechiez atire l'autre.

L'une bonté l'autre requiert et colée sa per.

(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.)

L'usurier se nourrit de pillage et n'a rien de plus ... que voir l'argent d'autruy dans sa bourse espanché.

(Bruscambille, *Voyage d'Espagne*.) XVIIe siècle.

Légier comme la fumée, comme la pluye, comme la ... comme l'irundelle, comme la forme au mirouer.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Lerres emble de légier là où il n'a garde.

Le voleur prend facilement là où on fait mauvaise garde.

(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.)

Lever matin ce n'est pas heur, mais desjeuner est le seur.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Lever matin et prendre esbatement,
Donner pour Dieu selon son aisement,
Fuir couroux, vivre joyeusement,
Entendre au sien et vivre sobrement.

(*Recueil* de Gruther.)

Coucher en haut, dormir escharcement,
Loing de manger, soy tenir nettement,
Fait l'homme riche et vivre longuement.

Libre n'est celuy qui sert autruy.
(*Recueil* de Gruther.)

Licite est chose qui plaist.

Lime, lime, lime.
(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Lire et rien entendre
Est comme chasser et ne rien prendre.

Lire souvent bonne doctrine
Guérit les maux de la poitrine.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Loing de cité loing de santé.

Loing de l'œil loing de cœur.
(*Recueil* de Gruther.)

Longue demourée fait changier ami.
(*Anc. Prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Longue demeure faict changer d'amy.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Longue langue courte main.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Longue riote (*querelle*) n'a mestier.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Louange d'amy n'a nul crédit, ny mépris d'un ennemy.
(*Recueil* de Gruther.)

Louange humaine est chose vaine.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Léaulté (*loyauté*) dort.

Loyaulté se playdoye.

Loyaulté soit benoiste (*bénite.*)

Loyaulté vault cent marcs.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Loyauté vaut mieux qu'argent.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Loyer est sorcier.

L'ung amy pour l'autre veille.

L'un bien attrait l'autre, et l'une pauvreté l'autre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

L'une bonté l'autre requiert.

L'un petit croit l'autre.

L'un tronçon fait l'autre.

L'un voit souvent ce que l'autre ne voit.

L'un va avant et l'autre arrière.

(Prov. Gallic., Ms. xv°

Luxurieux ort sale et aveugle, ne voit pas le danger où il plonge.

Prov. communs, xv° siècle.

Mâchez-lui les morceaux il les avalera.

(Diction. comique, par P.-J. Le Roux, t. II, p.

Maintenant seule pécune est réputee sage par fortune.

(Bovelli *Prov.*, xvi°

Maintes choses sont blamées,
Qui après ce sont bien aimées.

Maintes gens maintes choses ont
Qui petit de pourfit leur font,
Dont uns homs souffreteus seroit
Riches qui la lui donneroit.

Isopet I, *Fables*, t. II, p. 515 et 477.) xiv° siècle.

Mal acroist qui ne doit rendre.

Prov. communs.) xv° siècle.

Mal advisé ne fut jamais sans peine.

Adages françois.) xvi° siècle.

Mal batus longuement plore et gronce.

Anc. prov., Ms., xiii° siècle.

Mal contre poys fait à l'enclume
Qui luy contremet une plume.

Bovilli *Prov.*) xvi° siècle.

Mal est batuz qui pleurer n'ose.

Anc. prov., Ms. xiii° s.

Mal fait inviter l'asneau (ânon)
A porter la somme ou l'eau.

Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*) xvi° siècle.

Mal norri (qui n'assavoure.
Mal nourrit qui n'a de quoi.)

Anc. prov., Ms., xiii° siècle.

Mal oyt le bien qui ne l'aprent.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv° siècle.

Mal se guête dou larron qui l'enclot en sa meison.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Mal se joue
Qui fiert la joüe (*frappe la joue.*)

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Mal se moille qui ne s'essue.

Mal se mouille qui ne s'essuye.

Mal se prent garde de lui qui le sien oublie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Mal nécessaire.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Mal partionier (*mauvais partageur*)
Attend l'encombrier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mal pense qui ne repense.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Mal se peut laver la teste ne couronne
Qui au barbier ne va en personne.

Mal souppe qui tout disne.

Mal sur mal n'est pas santé,
Mais un mal est par un autre contenté.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mal sur mal n'est pas ayse.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Mal vit qui ne s'amende.

Malheur ne dure pas tousjours.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

A **mal** d'autrui n'est que songe.

Ou bien encore :

On a toujours assez de force pour supporter le malheur de ses amis.

(*La Chasse aux Larrons.*) XVIIe siècle.

A mal faire n'y a point d'honneur.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

A mal faire n'y gist qu'amende.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

A mal enraciné remède tart apresté.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

A mal exploiter bien écrire.

(*Dictionn. critique*, par P.-J. LE ROUX, t. 1, p. 113.)

A mal ou bien manger,
Trois fois convient trinquer.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

A mal marchié bien vivre.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Au mal qui n'est point évitable c'est grand folie en avoir peur.

(*Mimes* de Baif.) xvie siècle.

A malheur et grant encombrier,
Patience vaut un bon bouclier.

Au malheureux peu profite estre valeureux.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Matin lever et tart coucher n'est eur de bien avoir.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Maudissons (*malédiction*) sont feuilles, qui les seme il les recueille.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Maudite est de folie la feuille,
Qui l'espart et sème la recueille.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Maugré les dens.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Mar nait qui n'amende.
Malheureux naît qui ne se corrige.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Marché devisé moult vault.

Maudisson de vielle truye ne passe le talon.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Mauvaise chausse est deschaussée.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Mauvais fait croire qu'anc'on ot (*tout ce qu'on entend*).

Mauvaise haste n'est preus.

Roman du Renart, v. 6 344. — 1,035. xiiie siècle.

Mauvais hoir se deshérite.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Mauvaise renommée va plutost que la bone.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Meilleurs nudz piedz
Que nulz piedz.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvie siècle.

Mémoire de ligière (*légère*) durée de plume doit estre confortée (*rafraîchie, renouvelée*).

Mémoire du mal a longue trasse,
Mémoire du bien tantost passe.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Mémoire et usage rendent l'homme sage.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Menaces vainquent loy.

(*Anc. prov.,* Ms.) XIIIe siècle.

Menacez vivent et decollez meurent.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Mentir a mestier à la fiée.

Le mensonge a besoin qu'on le croie.

(*Prov. Gallic.,* Ms.) XVe siècle.

Messagier ne doyt mal ouyr ne mal avoir.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Messaiger ne doit périr ne mal avoir.

(*Prov. Gallic.,* Ms.) XVe siècle.

Meschante parolle gettée va partout à la vollée.

Meschantes parolles ont meschant lieu.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Mesmes parcelles ensembles sont belles.

(*Prov. Gallic.,* Ms.) XVe siècle.

Met raison en toy, ou elle s'y mettra.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Mieulx aymerois estre néant que d'estre pauvre et n'avoir rien.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Mieulx vault aise que orgueil.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Mieulx vault amy au besoing,
Que denier au poing.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieulx vaut assez que trop.

(*Prov. Gallic.,* Ms.) XVe siècle.

Mieulx vault avoir qu'espoir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieux vaut bataille que la mort.

(*Prov. Gallic.,* Ms.) XVe siècle.

Mieux vaut belle manche que belle panse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieulx vault bon escondit que mauvais attrait.

(Prov. Gallic., Ms.) XVe siècle.

Mieulx vault bon que beau.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Miex vaut bons fuir que mauvaise atente.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle.

Mieulx vault bon gardeur que bon gaigneur.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Miex vaut bons taisirs que mauvais parlers.

Miex vaut bonne attente que malvaise haste.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle.

Mieulx vault bonne renommée que grandes richesses.

Mieux vaut chenu que chauve sec et nud.

Mieulx vault chomer que mal besogner.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieux vault cils qui despent sa folie

Que clerc qui cele sa clergie.

(Anc. prov., Ms.) XIIIe siècle.

Mieux vaut couart que trop hardy.

(Prov. communs.) XVe siècle.

Mieulx vault demander

Que faillir et errer.

Mieux vaut descousu que rompu.

Mieulx vault deslier que couper.

Mieulx vault deux pieds que trois eschasses.

Mieux vaut dire veux tu du mien

Que de dire donne moy du tien.

Mieux vaut engin que force,

Et bois qu'escorce.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mius vaut engins que ne fait forche.

(Roman du Renart, v. 1,354.) XIIIe siècle.

Mieulx vault enviné qu'enhuilé.

Mieulx vault estre que sembler homme de bien.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieux vault estre envié qu'apitoyé.

Mieux vaut estre petit pommier fecond et fructier,

Qu'un grand liban sec estendu loin le sentier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieux vaut euf donné que euf mangié.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Mieulx vault eur que trop beau nom.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Mieux vault folier en herbe qu'en gerbe.

Mieux vault fontaine que cisterne.

Mieulx vault gaige en arche que pleige en place.

Mieux vaut grain que peu perdre.

Mieulx vault heur et félicité que beauté.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Miex vaut honor que ventrée.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Mieulx vault juger entre ennemys qu'entre ses amys.
(BOVILLI, *Prov.*) XVIe siècle.

Mieux vault la vieille voye que le nouveau sentier.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Mieulx vault l'œuvre d'entendement
que de mémoires à toutes gens.
(BOVILLI, *Prov.*) XVIe siècle.

Mieux vaut louer que redarguer (*critiquer*).
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Mieulx vault mendiant qu'ignorant.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieux vaut mestier que chévrier.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Mieux vault mords que mangé et mort.

Mieux vault monocle ou borgne qu'aveugle.

Mieux vaut obédience que sacrifice.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieux vault os donné que os mengé.

Mieulx vault pain en husche que escu en paroy.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Mieux vaut peu que rien.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieux vaut plein poing de bonne vie
que ne faict sept muys de clergie.
(*Adàges françois.*) XVIe siècle.

Mieux vaut ployer que rompre.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Mieulx vault prochain amy que long parent (*parent eloig*né).

(*Prov. communs*, xvᵉ siècle.)

Mieux vaut reculer que mal saillir.

Mieux vaut rien que peu parler.

Mieulx vaut roder que se noyer.

Mieux vault savoir que penser.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) xviᵉ siècle.

Mieulx vault science que richesse.

Mieulx vault sens acheter que sens emprunter.

(*Prov. communs.*) xvᵉ siècle.

Mieux vaut se taire pour paix avoir
Que d'estre battu pour dire veoir.

Mieux vaut seul que mal accompagné.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) xviᵉ siècle.

Mieulx vault soy taire que folie dire.

(*Prov. communs.*, xvᵉ siècle.

Mieux vaut son bon voisin que longue parenté.

(*Prov. Gallic.*, Ms., xvᵉ siècle.

Mieux vaut souffrer que se bruler.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) xviᵉ siècle.

Mieux vaut subtilité que force.

(*Adages françois.*) xviᵉ siècle.

Mieulx vault suer que trembler.

Mieux vaut tard que jamais.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) xviᵉ siècle.

Miex vaut tendre que rompre.

Miex vaut tous maux souffrir
Qu'a mal consentir.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiiᵉ siècle.

Mieulx vaut trésor d'onneur que d'or.

(*Prov. communs.*) xvᵉ siècle.

Mieulx vault un en la main
Que deux demain.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) xviᵉ siècle.

Mieux vaut un œil que nul.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Mieux vaut un pied nud que nul.

Mieux vaut un pied que deux échasses.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) xviᵉ siècle.

ulx vaut un présent que deux attend.
ux vaut un présent que deux futurs.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

eus vaut un *tien* que deus tu l'auras.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

eux vaut vieille debte que nouveau melon.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

ex voil vivre et sofrir les colx
ue morir por avoir repos.
(*Roman de Lancelot.*) XIIIe siècle.

ode par tout.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

ol comme tripe.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

oins vault quelquefois le vin que la lie.

onstre moy un menteur,
e te monstrerai un larron.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

onte, monte en l'eschellette, montez là.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

ordre sa langue est mal penser.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

ort n'a amy.
ort ne mort.
ort n'espargne ne petits ny grands.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

oult a à faire qui la mer a à boire.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

oult a dur cueur qui n'amolie
uant il troeve qui l'en suplie.
. . . .
ngriété vaint humilités.
(*Roman de la Rose*, v. 3,295.) XIIIe siècle.

oult a entre fere et dire.
oult annuie qui attent.
(*Roman du Renart*, v. 832 et 5,992.) XIIIe siècle.

.. Molt est fox qui se demore
e son prou faire une sole hore.
(CHRESTIEN DE TROYES.) XIIe siècle.

Bien est fou celui qui attend une seule heure à faire ce qui lui est avantageux.

[redacted]

Moult parler nuit, moult grater cuit.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi° siècle.

Molt se descuevre folement
Qui commun blasme sor lui prent

. . . .

Mais la roe dou char qui bret
Ne se puet celer ne covrir.

(*Bible* Guyot, vers 37.) xiii° siècle.

Mult s'entrement de grant folie
Qu'à plus fort de lui s'acumpaigne
N'i puet pas faire grant gaaigne.

(Marie de France, fable 12.) xiii° siècle.

Moulin de çà, moulin de là,
Si l'un ne meult l'autre meuldra.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv° siècle.

Moult vaut un poi d'afaitement (*éducation*)
Que ne fet assez vilanie,
Ne plain un val de lecherie.

(*Roman du Renart*, v. 2,284.) xiii° siècle.

Moyen partout.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

Musser son trésor devant les larrons.

(Bovilli *Prov.*) xvi° siècle.

N'attendre pas à faire au vespre ce que tu puès faire au matin.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii° siècle.

Nature a produit à toute beste son ennemy.

(Bovilli *Prov.*.) xvi° siècle.

Nature est contente de peu.

(*Adages françois.*) xvi° siècle.

Nature fait chien chasser.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi° siècle.

... Nature ne puet mentir,
Car Oraces nés (*même*) raconte,
Qui bien set que tel chose monte :
Qui vodroit une forche prendre
Por soi de nature défendre
Et la boteroit hors de soi,
Reviendroit-elle.....

(*Roman de la Rose*, v. 14,219.) xiii° siècle.

Nature passe nourriture
Et nourriture survainc nature.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

N'avoir pas vaillant un quart d'écu.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 425.)

N'avoir sang aux dents.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

Ne blasme ame.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Nécessité n'a point de loi.

(*Dictionn. critique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 97.)

Ne compère, ne ami, l'enfant est mort.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

Ne croy pas tout ce que tu oy (*entends*).

(*Recueil* de GRUTHER.)

Ne de l'un ne de l'autre joye.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Ne dis pas tout ce que tu sçais et pense.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Ne dois ton ami esaier (*entretenir*)
De la chose dont n'as mestier (*besoin*).
Cil n'àime pas souverainement
Qui aime pour avoir argent.

(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIII[e] siècle.

Ne donne pas tout ce que tu as.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Ne fais à nullui (*aucun*) nuisement (*mal*),
Se vivre veuls séurement.

(ISOPET I[er], *Fables*, t. II, p. 468.) XIV[e] siècle.

Ne fais pas d'un fol ton messager.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Ne fut le mauvais vent et femme sans raison,
Jamais n'aurions mauvais temps, journée en saison.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Ne juge pas tout ce que tu voys.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Ne mettre à tes piés ce que tu tiens à tes mains.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Ne mets ton doigt en anneau trop étroit.

C'est-à-dire ne contracte pas d'alliance inégale, ou bien ne te charge pas d'une affaire embarrassante.

(*Origine de quelques coutumes, etc.*, par MOSANS DE BRIEUX.)

Ne peu ne trop.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Ne plore pas ce que tu n'eus onques.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Ne pour trop dire, ne pour dire droit ne se remue.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Ne potage sans bacon,
Ne nopces sans son.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Ne prends pas tout ce que tu désire.

(*Recueil de* GRUTHER.)

. . . Ne puet durer
Larges cuer por riens à l'aver (*avare*).

(*Roman du Renart*, v. 2,025.) XIIIe siècle.

Ne puet noier qui doit pendre.

On ne peut noyer celui qui doit être pendu.

Ne quiert point de gloire, ce ne dolra pas quant tu n'en aras pas.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Ne cherche pas la gloire, tu ne sera pas malheureux pour n'en pas avoir.

Ne reprens ce que tu n'entens.

(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

Ne rompt l'œuf mollet
Si ton pain n'est apresté.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Ne set qu'il pert qui pert son bon ami.

(*Anc. Prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

N'espargnons la chair qui pourrira en terre.

Ne te baisse jà, tu n'as garde de ce coup.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

Ne tuer ne manger vivant, affin que l'âme ne soit deslogée.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Nécessité abaisse gentillesse,
Nécessité n'a loy, foy, ne roy.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Nécessité apprend les gens.

Adages françois.) XVIe siècle.

Nécessité est mère d'invention.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Nécessité est de raison la moitié.

(*Recueil* de GRUTHER.)

Nécessité n'a point de loy.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Nef sans sable.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

N'est pas perdu quanque en péril gist.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

N'est pas richesse ne de vair ne de gris,
Mais est richesse de parens et d'amis,
Le cuer d'un homme vaut tout l'or d'un païs.

(*Roman de Garin*, t. II, p. 218.) XIIe siècle.

N'est pas viande qui au cuer ne plait.
N'est si bel rendre come laissier à prendre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

N'est si belle vivance qui n'estange (*n'empêche de*) mourir.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

N'est si male chose qui n'ayde ne sy bonne qui ne nuyse.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Netteté nourrist la santé.

(*Matinées sénonaises*, p. 267.)

Noviax pechiez nuit et viez dete aide.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Non d'où tu es, mais d'où tu pais.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Non pas une seule larme.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Nostre fin s'approche de jour en jour.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

N'oublier rien pour dormir.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Nourriture passe aage.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Nourriture passe nature.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Nous demandons sans cesse notre fin.
Nous en parlerons aux amis de la fille.
Nous n'avons que notre vie en ce monde.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Nous n'emporterons de cest siècle que même vie.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Nous suymes en la raye de fortune.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Nul bien sans hayne.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Nul bien sans peine.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Nule chose est plus grand d'acoustumance.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Nul en prix en son pays.
(GAB. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Nul fourfait n'est bon.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Nul mal et nul bien
Sans peine ne vient.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Nul miel sans fiel.

Nul mondain soulas sans son hélas.
(*Recueil de* GRUTHER.)

Nus n'amende s'il ne mesfait.
(*Roman du Renart*, v. 7,734.) XIIIe siècle.

Nul ne doit dire qu'il ait rien fait
Devers ami que parfait l'ait.

Nul ne doit être tesmoing en sa cause.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Nul ne doit fais entreprendre s'il ne le peut porter.
(*Adages françois*, XVIe siècle.)

Nul ne parvient à la vieillesse
Qui n'a passé par la jeunesse.
(*Recueil de* GRUTHER.)

Nul ne pèle son fromage qu'il n'y ait perte ou dommage.
(*Adages françois*, XVIe siècle.)

Nul ne pert qu'autruy ne gaigne.
(*Prov. communs*, XVe siècle.)

Nus ne puet tant grever com privés ennemis.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Nus n'est de tous amé
Ne de tous hay.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Nus ne set que c'est bien qui n'essaie qu'est max.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Nus n'est si bons qui ne puist empirier,
Ne si mauvais qui ne puist amender.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Nul ne sait si bien la besoigne que celuy à qui elle est.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Nus n'est parfais en toutes choses.
Nus n'est si chaux qui ne refroide.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Nus n'est si large que celuy qui n'a que donner.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Nus n'est sour qui on ne mesdie.

Il n'y a personne sur qui on ne médise.

(*Roman du Renart*, v. 2,018.) XIIIe siècle.

Nul ne puet servir deux maistres à la fois.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 117.)

Nul pain sans peyne.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Nul sang blanc, nulle puce blanche.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Nul, tant soit fort et vigoureux,
Ne puet à soy souffire seus.

(Isopet Ier, *Fables*, t. I, p. 172.) XIVe siècle.

Nul trop n'est bon, ne peu assés.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Nul vice sans supplice.
Nuls vifs sans vices.

(*Recueil* de Gruther.)

Nulle heure est tant heureuse qu'inheureuse ne soit.

(*Adages françois.*) XIVe siècle.

Nulle maison sans croix et passion.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Nulluy ne fait si bien l'œuvre que celluy à qui elle est.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Ny les estoupes proches aux tisons,
Ny moins les filles près les barons.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

N'y pense plus, tu l'auras.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Offre ne vaut rien qui à bourse ne vient.

(*Prov. Gallic.*, Ms., XVe siècle.)

On a beau être lassé on ne laisse pas d'aller.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 63.)

On n'a pas lettres de tousjours vivre.

(*Adages françois*, XVIe siècle.)

On a plutost fait folie que savoir.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

On apprend un mestier que pour y mourir.

(*Adages françois*.) XVIe siècle.

On blasme mout de choses par envie, ou pour ce qu'on est si souffisans com cil qui les prounuce.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

On connoist bien porpoint au collet.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

On cognoist bien l'yvrognerie à la trogne.

(*Recueil de* Gruther.)

. . . . On dit souvent que grans pais
Gist en bien grant guerre à le fie (*à la fin*).

(*Roman du Renart*, v. 2,370.) XIIIe siècle.

On doit achepter pais et maison faite.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

On doibt de chose faicte user,
Quand on les faict point regarder.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

On doit dire le bien du bien.

(*Prov. communs*.) XVe siècle.

On doit mout souffrir de son ami

On doit plus plaindre le damaige du temps perdu que des choses.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.)

On doit quérir en jeunesse
Dont on vive en la vieillesse.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

On doit souffrir paciament ce c'on ne puet amander senement.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.)

On donne les offices et promotions,
Et non prudence et discrétion.

(*Recueil de* Gruther.)

On en a bien veu d'autres.

On est à Dieu ou au Diable.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

On n'est pas battu et esconduit tout ensemble.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 422.)

On est plus en terre qu'en prez.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

On fait bien mal pour pis a remanoir.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

On fait bien mal pour pys abattre.

On honore communément ceux qui ont beaux habillemens.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

On lie bien son sac ains (*avant*) qu'il soit plains.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

On met mieulx entre ses dentz
Qu'on ne le rejette quand est dedens.

(Bovilli *Prov.*) XVI° siècle.

On ment tant c'on ne set que croire.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

On meurt bien de joye.

(Bovilli *Prov.*) XVI° siècle.

On n'a rien pour rien.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

On n'abat pas un chesne au premier coup.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

On ne conoit pas la gent pour aler la voie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

On ne doibt contraindre le temps,
Ne sur Dieu haster les ans.

On ne doibt dire son secret à femme, fol et enfant.

(Bovilli *Prov.*) XVI° siècle.

On ne doibt juger d'homme ne de vin
Sans les esprouver, soir et matin.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

On ne doibt le droict violer
Si non à cause de dominer.

(Bovilli *Prov.*) XVI° siècle.

On ne doit pas laisser le plus pour le moins.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

On ne doibt pas mettre les estoupes près le feu.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*) XVI[e] siècle.

On ne doit pas prendre le mal et laisser le bien.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

On ne doibt servir à boire qu'à une main.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

On ne fait pas de rien grasse porée.

On ne fait pas tout en ung jour.

On ne peut à tous complaire.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

On ne puet mie auques (*beaucoup*) avoir pour m[illegible] auques.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle

On ne peut mourir que d'une mort.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

On ne peut pas courir et corner.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

On ne peut pas deffendre bien le chien à abaier (ch[illegible] ne le mentour à jaingler (*mentir.*)
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

On ne peut souffler et humer ensemble.
(*Recueil* de GRUTHER.)

On ne peut trop avoir d'amis et peu d'anemis.

On ne peut voler sans ailes.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

On ne sçaurait faire le feu si bas que la fumée n'en [illegible]
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

On ne saurait manier du beurre qu'on ne s'en grais[illegible] doigts.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. [illegible]

On ne scet qui meurt ne qui vit.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

On ne sçait qui meurt ne qui vit,
Par quoy fait bon mettre en escrit.
(*Suite aux Mots dorez de Caton*) XVI[e] siècle.

On ne trouva jamais meilleur messager que soi-mêm[illegible]
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. [illegible]

On ne vend qu'une fois.
(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

On ne voit cyne noir, nulle neige noire.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

On n'en meurt de faim chez nous.

On n'est pas quitte en payant.

On n'est prins qu'en prenant.

On n'est jamais riche si l'on ne met du bien d'autruy avec le sien.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

On oublie plustost le bien que le mal.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

On ouvre mieulx l'esperit que l'en ne le clost.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

On peut selonc raison ce c'on veut.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

On pert en peu d'heures ce qu'on a gaingné en long temps.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

On peut tout lire sans encombrier (*encombre*),
Mais tout user y a dangier.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

On peut user une fois l'an de sa conscience.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

On prend plustost un menteux
Qu'un aveugle ou un boiteux.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

En (*on*) regarde volentiers ce qu'on aime.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

On s'avise tard en mourant.

On sçait bien quand on part, mais pas quand on reviendra.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

On se fasche bien de manger pain blanc.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

On se puet bien trop tasir.

On sue bien pour trop grant aise.

On sueffre à paine ce c'on n'aime pas.

On sueffre les pechiez dont on est entechiez.

En sueffre tout est miex que aise.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

On trouve le terme aussi bien de son propre que de sa douaire.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

On va volontiers où on aime.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

Oncques ne fais ton conseiller
D'omme ki ne soit de bon nom.

(*Roman du Renart*, v. 2,008.) XIIIe siècle.

Oncques souhait n'emplit le sac.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Or et salle
Ne soit en sale.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

Or est venu qui aymera.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Orgueilleuse semblance montre fol cuidance.

(*Prov. communs.* XVe siècle.

Orgueilleux comme s'il étoit immortel en ce monde.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Oster la pouldre de ses pieds.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Où ceste vie prend fin
Commence mort ou joye sans fin.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Où force est raison n'a lieu.

Où il y a abundance de parolle il n'y a pas grande sagesse.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Où il n'y a point de mal il ne faut point d'emplâtre.

(*Dictionn. comique* par P.-J. Le Roux, t. I, p. 4[..].)

Où li amors est li cueurs est.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Où manque la police abonde malice.

(*Recueil de* Gruther.)

Où n'est raison y a confusion.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVIe siècle.

Où nous avons disné nous soupperons.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Ou rendre ou prendre.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

Où sensualité domine moult est proche la ruyne.
(*Recueil* de GAUTHIER.)

Ou tost ou tard, ou près ou loing,
A li fort du foible besoin.
(*Roman du Renart*, v. 27,829.) XIIIe siècle.

Ou un beau si, ou un beau nom.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ou vente ou pleut, si vet qui estuet.
Qu'il vente ou pleuve, celui qui a besoin va toujours.

Outre pouvoir noient.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Ouvre ta bourse j'ouvriray ma bouche.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Ouyr, voir, et se taire de tous,
Fait l'homme estre bien venu partout.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ouyr dire va par ville.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Oy, voy et te tay,
Si veux vivre en paix.

Paix engendre prospérité,
De prospérité vient richesse,
De richesse orgueil et volupté,
D'orgueil contention sans cesse,
Contention la guerre adresse.
La guerre engendre pauvreté,
Pauvreté humilité,
D'humilité revient la paix,
Ainsi retournent les humains.
(*Recueil* de GAUTHIER.)

Par beau parler et par servir
Peu l'en à moult grand bien venir.

Par compagnie se fait l'en prendre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Por demander n'aquiert on pas amis.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Par mauvais consel mains hosteus est honnis.
(*Roman du Renart*, v. 2,006, XIIIe siècle.

Par mauvais hoirs
Dechieent viles et manoirs.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Par eslargir et par presser on voit l'esponge boire et plouvoir.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Par grand beauté
Est l'homme hébété.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Par leur orgueil pareilles gens sont défraudez le plus souvent.
(BOVILLI *Prov.*, XVIe siècle.

Par maulvaise compagnie enfans suivent mauvaise vie.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Par paour, par haine, par amour, par avoir,
Sont souvent li sens d'om trouvé en non savoir.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Pour néant pense qui ne contre-pense.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Par sçavoir
Vient avoir.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Par tel est corrigé le membre dont il a offensé.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Par traïtor sont déceu
Maint preudomme.
(*Roman du Renart*, v. 807.) XIIIe siècle.

Par trop cruel à son ennemy
Sera rude à son amy.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Par trop parler et estre mu
L'on est souvent pour fol tenu.
(*Prov. communs.*, XVe siècle.

Par trop songer cerveau ronger.

Parens sans amis, amis sans pouvoir,
Pouvoir sans vouloir, vouloir sans effet,
Effet sans profit, profit sans vertu
Ne vallent pas un festu.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Parler à ung mur.

Parler comme plusieurs,
Sentir comme peu.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Parler contre le soleil.

Parler en maistre.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Parler selon le commun
Tenir comme un.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Parolle qui n'est escoutée ne vault rien.

Parolle qui ne vaut ne doit jà estre écouté.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Paroy à l'oreille
Qui toujours veille.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Paroys blanchis,
Paroys fenduz.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

... Parolle ouie est perdue
S'elle n'est de cuer entendue.

(*Roman du chevalier au Lion.*) XIIe siècle.

Parole mal entendue est mal jugiée.

Paroles raportées sont envenimées.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Parolles sont femelles,
Et les faits malles.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

... Parole une fois volée
Ne puet plus estre rapelée.

(*Roman de la Rose*, v. 16,747.) XIIIe siècle.

Partie des hommes à l'espée,
Partie au bouclier est ressemblant.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Partout à manière.

Partout est l'aventure.

Partout est le péril.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Pas à pas on va bien loing.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Passer l'étamine.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. ...

Patience passe science,
Et qui ne l'a pas science.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Pautonnier fait larron et gibbessier compaignon.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Pauvre et loyal.

Pauvres et chétifs et malheureux ne sont subjets envieux.

Pauvre et prudhomme.

Pauvres gens n'ont guerres d'amys.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Povreté abaisse courtoisie.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Pouvreté
Prent tout en gré.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI° siècle.

Paye pinte et tu boiras le premier.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Péché enlaidit.

Pécheur a tousjours paour.

Péché nuit.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Péché viel, nouvelle pénitence.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Péchié célé est demy pardonné.

Péchié d'autruy ne doit nuyre.

Péchié de char est trop commun.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Peine nourrit
Plume destruit.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVI° siècle.

Pensée de proudhomme si est sens et sa parole jugement.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Pense, dy et fays.

(BOVILLI *Prov.*) XVI° siècle.

Pense moult, parle peu, escris moins.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Pensée me emporte.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Perdre son habit en un jour de froid.

(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

Père doulx et piteux fait les enfans malheureux et paresseux.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Pescher au costé droict et on aura plain rays.

(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

Pescher en eau trouble
Est gain triple ou double.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Pescheur
N'est pescheur.

(*Prov.* de Bouvelles.) XVI[e] siècle.

Petit à petit on va bien loing.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Petit disné longuement attendu n'est pas donné mais chièrement vendu.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Petit don est le hain (*hameçon*) du plus grand don.

(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

Petit queu, petit pot et petit feu.
Petit mesnage, grand repos, petit potage.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Petite chose de loing poise.
Petite chose est bonne.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Petite compagnie, vie alègre et lie.
Petite conscience et grande diligence
Font l'homme riche en valence.
Petites querelles et noisettes
Sont aiguillons d'amourettes.
Peu aide et rien n'ayde.
Peu de bien peu de soucy.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Peu de chose ayde.
Peu de chose ne fait que ung peu de mal.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Peu de gens sans rire ont esté,
Ou ne rit nul qui n'ait ploré.

(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

Peu de paix est don de Dieu.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Peut être engarde les gens de mentir.
(*Diction. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 419.)

Peu parler bien ouvrer.
(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

Peu vault honneur qui si tost passe.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Peuple sans blé
Mal assemblé.
(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

Peuple seur n'a pas besoin de mur.

Pied de montagne et port de mer
Font enrichir et profiter.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Pire est une heure que cent.

Pire est los qui fait.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Pis vaut encontre qu'agais.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Pis vaut le rompu que le décousu.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Plain poing de baillié cent soltz vault.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Plaisirs mondains finent en pleurs.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Plein jusqu'au goullet.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Plus a apprins qui se taist
Que qui parle et haut brait.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Plus aisément qu'on entre en la vie on en sort,
Elle n'a qu'une porte et mille en a la mort.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne*.) XVIIe siècle.

Plus chère est un don
Que chose achaptée, voit-on.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Plus de morts moins d'ennemis.
(*Rien il de* GRUTERUS.)

Plus dure honte que chers tens.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

[redacted]

Plus dure honte que povreté.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Plus fait celuy qui veut
Que celui qui peut.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Plus fait douceur que violence.

(LA FONTAINE, *Fables*, liv. VI, fable 3.)

Plus me haste et plus me gaste.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Plus sont de compères que d'amis.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

(LA FONTAINE, *Fables*, liv. I, fable 16.)

Plustot mourir.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Poindre en porion
Ne sent l'esguillon.

Point ne parle à celuy qui boit.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Porte serrée teste gardée.

(GABR. MEURIER, *Trésor de Sentences.*) XVIe siècle.

Porter lanterne à midy.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Pour affermer ne pour noier n'est muée la chose.

(*Anc. prov.* Ms.) XIIIe siècle.

Pour affirmer ni pour nier n'est changée la chose.

Pur ce dit-um en reprovier,
Plusur ne savent damagier,
Ne contrester lur anemis
Qu'il ne facent à auz le pis.

(MARIE DE FRANCE, fable 45.) XIIIe siècle.

Pour ce l'on dit en proverbe : plusieurs ne savent nuire à leur ennemis sans faire pire à eux-mêmes.

Pour ce le me fais que le te face.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Pose dessus, pose dessous.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Pour ce te fais que tu me refaces,
L'une bonté l'autre requiert.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Pour donner et pour prendre
Sont mère et fille bien ensemble.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Pour escu sauver
Maille à louer.

(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

Pour les domaiges ne demeurent les pertes.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Pour mener une bonne vie,
Art, ordre et règle y remédie.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

Pour néant demande conseil qui ne le veult croire.

(*Prov. communs*,) XVe siècle.

Pour néant demande pardon qui pardonner ne veut.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Pour néant recule qui mal jour attend.

(*Prov. communs*,) XVe siècle.

Pour sçavoir
Duit avoir.

(*Prov. de* BOUVELLES.), XVIe siècle.

Pour soy recouvrer convient ouvrer.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences*, XVIe siècle.

Pour trois jours manger à plante.

(BOVILLI *Prov.*,) XVIe siècle.

Pour une joye mille douleurs.

Pour ung perdu deux retrouvez.

Povres chétifs et malheureux ne sont subjets à court.

(*Prov. communs*,) XVe siècle.

Povvre orgueilleux soit hony,
Et jeune paresseux et vieil luxurieux.

Pouvreté et loyauté soient benoiste.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Prélat irrévérent et qui de Dieu n'a cure,
Pasteur nonchalant des brebis de sa cure,
Prince sévère et inclément,
Belle femme variant à tous vent,
Chevalier qui sans cause son pays vent et engage,
Chambrière qui de courir à matines fait usage,
Juge coustumier de mentir et ordinaire,

vin tournant le droit au contraire,
homme ententif et vacant à mal,
Moyne par trop à cheval,
e escolier trotier et amoureux,
re homme de vin connaissant et convoiteux,
une douzaine de g ns d'étrange guise,
peu d'estime et de basse mise.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

mier à prendre
le rendre.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvi[e] siècle.

mier levé, premier chaussé.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

ndre conseil à l'oreillier.

(Bovilli *Prov.*) xvi[e] siècle.

ndre la poudre d'escampette.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. I, p. 468.)

ndre le bien
and il vient.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvi[e] siècle.

ester argent fait perdre la mémoire.

évoir pour voir.

(*Adages françois.*) xvi[e] siècle.

odigue et grand buveur de vin
ait rarement four ne moulin.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

rodhomme trouve moult qui sa table luy mect.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv[e] siècle.

romettre est facile mais effectuer difficile.

(*Moyen de Parvenir.*)

L'auteur ajoute : « Tenir tout ce que l'on promet est faire « comme le seigneur de notre paroisse, qui ne vous refuse rien et « baille encore moins. »

romettre est veille de donner.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

romettre peut-on et tenir.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

romettre sans donner ese à fol contenter.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiii[e] siècle.

Prospérité, amour, fumée ne toux
Longuement ne se peuvent cacher de tous.

Prospérité est sœur d'adversité.
(*Recueil de* GAUTHEER.)

Prudens vault tout bien.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Puis que la parolle est issue du corps elle n'y peut ja entrer.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Quant bel vient sur bel si pert bel sa saison.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Quand beau vient sur beau beau perd sa beaulté.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Quant bien vient cœur fault.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Quand chacun a ce qui luy appartient ce n'est pas trop.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Quand gens oyseux y a en une place,
Sagement fait qui d'icelle desplace.
(*Suite aux Mots dorez de Caton.*) XVIe siècle.

Quand je serai mort si me feras chandel.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Quand je serai seul faites-moi du broet.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Quant la chose est faite li consaus (*conseil*) en est pris.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Quand l'aveugle porte la banière,
Mal pour ceux qui marchent derrière.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Quand le bien vient on le doibt prendre.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Quand le corps demene
L'ame ne peut mourir.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Quand le fol se taist il est réputé sage.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

and le seul avec le seul sera seul,
ura le seul que seul peut estre seul.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

ant l'en a assez attendu si convient il poier.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

and l'en prent morceau
mblée toute sa vie luy dure?
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

and les biens viennent les corps faillent.

nd les pillars auront pillé
es pilliez seront pilliez,
pilliés auront du pain
es pillars mourront de fain.

and les yeulx voient ce que virent oncques,
cueur pense ce qu'il ne pensa oncques.

and on est bien on ne s'y peult tenir.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

ant on i a tant mis si convient il paier.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

and *Oportet* vient en place,
st besoing qu'on le face.

and orgueil chevauche ou va le galoppe,
im (*dommage*) et honte le suit en croppe.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

and quelqu'un te fait villenie,
st le en ton sac et le lie,
quand viendra le temps,
slie ton sac et le vends.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

and tard arrive mal loge.

and tien bon ordre ne peut tordre.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

and tous aultres peschés laissent l'homme vieulx
ule avarice tient le lieux.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

ant une fortune vient ne vient seule.
(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Quand vous serez tout seul, si allez le premier.
(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.)

Que d'user bien de pauvreté
C'est richesse et pauvreté

Que le malin qui tend le piége decevant,
En voulant prendre autruy se prent le plus souvent.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.* XVIIe siècle.)

Que plus pert on et mains a on.

Que quant plus a de buche ou feu plus art.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Quel pour moy tel pour toy.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Quelque chose que l'homme sache,
S'il dit mal jamais n'est repute sage.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Quelque pauvretté qu'il est
Il tient sa vaisselle nette.
(BOVILLI *Prov.* XVIe siècle.)

Quereller en mariage n'accroist grain, bien, n'heritage.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Ki a afaire à preudome il se repose.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui a age doit estre sage.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Qui à aise tent ayse luyt fault.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui a bon commencement il a moitié de s'euvre.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui a à partir si a à marrir.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui a à perdre il pert tousjours.
Qui a argent il a beau faire.
Qui a argent il a des belles choses.
Qui a argent il fait ce qu'il veult.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui a assez d'argent a assez parans.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui a besoing de feu avec le doigt le va querre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui a bon chef est franc de mechef.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui a bonne cause si ait bons despens.

Qui aise atant ayse soyt.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui a bon voisin a bon matin.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui a maul voisin si a maul matin.

Qui a mauvais voisin a mauvais matin.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

« . . . On dit qui a mal voisin
« Que il a souvent mal matin. »

(*Roman du Renart*, v. 3,527.) xiiie siècle.

Qui a bu boira.

Ki a compeignon il a mestre.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui a d'affaire à meschante gents,
Aura la guerre malgré ses dents.

Qui a des noix il en casse,
Qui n'en a il s'en passe.

Qui a des pois et du pain d'orge
Et du lard pour oindre sa gorge,
Avec cinq sols et ne doibt rien,
Il peut bien dire qu'il est très bien.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui à eure vuet mengier ainz eure doit aparillier.

Qui heureux veut manger prépare avant son bonheur.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui a faim mange tout pain.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui a fait la faulte si la boyve.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui a faute d'heur (*bonheur*) vie lui surabonde.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui a honte de manger a honte de vivre.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui a le cuer en sa commande
Outrageus est qui plus demande.

(*Roman de la Rose*, v. 2,095.) xiiie siècle.

Qui a le sien rien ne perd.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui a mal au doy gésir en doit.

Prov. communs.) xve siècle.

Qui a mangé le rot ronge l'ost.

Qui a marastre a le diable en l'astre.

Qui a pécune sage est tenu par fortune.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*) xvi

Qui a peur il est asseur.

Qui a suffisance il a prou de bien,
Qui n'a suffisance il n'a rien.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui à tables assez n'aura
En lieu de graces murmurera.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle

Qui a tort si lament (*se lamente*).

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui aime autruy plus que soy
Au molin se meurt de soif.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*) xvi

Qui ayme et n'est aymé il est d'amour mal asseuré.

Qui ayme il craint.

(*Prov. communs.*) xve siècle

Qui ayme labeur parvient à honneur.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*) xvi

Qui ayme l'escu est dur chrétien.

(*Adages françois*) xvie siècle

Qui aise atent aise le fuit.

(*Roman du Renart*, v. 15,5..) xiiie

Qui a pain et bourras si trouve assez soulas.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve

Qui art a
Par tout part a.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*) xvi

Qui auques (*long temps*) vit et souffrir peut,
Il joït auques de ce qu'il veut.

Qui assez grate ne demange plus.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle

Qui a son droit si l'aquiert courtoisement.

Qui asne touche et femme maine,
Dieu ne l'a pas gardé de paine.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui attendre peut a ce qu'il veut.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui attent il a fort temps.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui a un bon amy n'est pas pauvre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui aura mal fait si amande.

Qui aura son vin beu si le gart?

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui avec les blancs se font blanc,
Qui noirs avec les noirs deviennent,
Qui gris avec les gris se tiennent.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Qui avec malheureux couche
Il a froid, quoy qui luy touche.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Qui avec mal plaisant se couche
Souvent sur luy le vent se jouche.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ki aver (*avare*) sert son loier pert.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui avient une n'avient seule.

(*Roman du Renart*, v. 15,720.) XIIIe siècle.

Qui barat quiert baraz lui vient,
Rutebués dit, bien m'en souviens.

(*Fabliaux*, t. III, p. 91.) XIIIe siècle.

Qui bel semblant fait par devant et traïst par derriers il ne fait point acointier (*loyauté*).

Ki bel veut oïr bel die.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui beste va à Romme
Tel en retourne.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ki bien aime à tart oublie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Qui bien aime bien chastie.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Qui bien ayme en vis hait.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Qui bien atant ne soratant.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Qui bien attend n'attend pas en vain.

Qui bien commence bien avance.

(*Mimes* de Baif.) XVI° siècle.

Qui bien désire bien lui vient.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Qui bien dort pulce ne sent.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI° siècle.

Qui bien est boiteux longuement chancelle.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Qui bien est ne se remue.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Qui bien est gart qui ne s'en bouge,
Tiengne soy chacun en son bouge.

(Isopet Ier, *Fables de Robert*, t. I, p. 184.) XIV° siècle.

Qui bien fait ne luy chaut qui de lui parle.
Qui bien fait ne luy chault qui le voye.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Qui bien fera bien trovera.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Qui bien gaigne et bien espargne devient tantost riche.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Qui bien lie bien deslie.

(*Recueil* de Gruther.)

Qui bien tire deux en a.
Qui bien veut mourir bien vive.
Qui bien veult parler bien se doibt pourpanser.
Qui bien veut payer bien se doibt obliger.
Qui bien vit saulvé sera.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Qui boit au pot ne boit prou ne trop.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Qui boit avec son hôte
Paye souvent la maltote.

Qui boit et mange sobrement
Vit de coustume longuement.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui boit une fois ô (*avec*) ses choux
De la bouche de Dieu est absoulz.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

Qui bon l'achète bon le vend.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui bon l'achète bon le boit.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Ki bontés fait bontés atant.

Qui bon morsel met en sa bouche
Bonne nouvele ou cuer li touche.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Qui boute l'ung il frappe l'autre.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui cerche il péche.

Qui cerche le mal bientost le trouve.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui chapon mange chapon lui vient.
(*Matinées sénonaises*, p. 264.)

Qui chétif envoi à la mer il ne rapporte poisson ne sel.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui compagnie à saige tient par raison plus sage en devient.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

.... Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.
(La Fontaine, *Fables*, liv. I, fable 8.)

Quiconque a l'estomach plain bien peut jeuner.
(Bovilli *Prov.*) XVI[e] siècle.

Kiconques chiet en non poeir,
S'il pert sa force et son aveir,
Mult le tiennent à grant vilté
Neis li plus qui l'ont amé.
(Marie de France, fable 15.) XIII[e] siècle.

Quiconque tombe en non pouvoir, s'il perd sa force et son avoir, bien le tiennent pour vil même ceux qui l'ont aimé.

Quiconque est loup agisse en loup,
C'est le plus certain de beaucoup.

(La Fontaine, *Fables*, liv. III, fabl. 3.)

Quiconque mange à lesche doit
Vaisseaus laver on ne luy doibt.

Quiconque menace son ennemy,
Il craint combattre avec luy.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Quiconque preste or ou argent
Deux choses il perd entièrement,
Sçavoir : l'amy et l'argent.

Quiconque se vest de drap meschant
Deux fois pour le moins se vest l'an.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Quiconque veut perdre son service,
Serve le vieil, l'enfant et femme nice :
Le vieil se meurt, l'enfant s'oublie,
La femme (dit-on) tousjours varie.

Recueil de Gruther.

Qui contre aguilon regibe deux fois se point.

Celui qui contre l'aiguillon regimbe deux fois se pique.

(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.) (*Prov. communs*, XVe siècle.)

Qui coupe son nez défigure son visage.

Qui court et fuit trouve qui le suit.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Qui crache en l'air reçoit le crachat sur soy.

(Bovilli *Prov.*) XVIe siècle.

Qui craint la peau
Forme l'appeau.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences*.) XVIe siècle.

Qui croit paroles douccreuses
Souvent les trouve venimeuses.

(Isopet Ier, *Fables de Robert*, t. I, p. [illegible]) XIVe siècle.

Qui croit quanque il ot (*tout ce qu'il entend*)
Il est musart et sot.

(Isopet II, *Fables de Robert*, t. I, p. [illegible]) XIVe siècle.

Qui cuide estre saige il est fol.

Prov. communs, XVe siècle.

Qui cuir voit tailler courroie demande.

(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle.) (*Prov. communs*, XVe siècle.)

Qui danse bien sans menestrier
Peut bien chevaucher sans estrier.

Qui d'autry bien se vest tost se devest.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui d'autrui duel avez courage
Tex foiz est près de son domage,
L'on ne doit pas amer celui
Qui ha joie d'autrui ennui.
(*Prov. aux Philosophes,* Ms.) XIII[e] siècle.

Qui d'autruy veste le vest
A blasme tost se devest.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui d'aultruy tromper se met en peine
Souvent lui advient la peine.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui de boens est soef (*bon, agréable*) flaire.

Qui de fols fait son portier,
De traïctour (*traîtres*) son conseiller,
De fole femme sa moillier (*femme*),
Morir ne puet sans encombrier (*encombre*).
(*Anc. prov.,* Ms.) XIII[e] siècle.

Qui de friand vin est amy
De soy mesme est gref ennemy.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui de glaive fiert aultruy
A glaive irra le corps à luy.

Qui de honneur n'a cure
Honte est sa droicture.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui de léger donne pardon
De plus pécher donne acheson (*occasion*).
(*Prov. Gallic.,* Ms.) XV[e] siècle.

Qui de l'œil voit de cœur croid.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui de *longe providet*, de *prope gaudet.*
Qui de loin prévoit bientôt se réjouit.

Qui de pou aime de pou het.
Qui aime aisément hait de même.
(*Anc. prov.,* Ms.) XIII[e] siècle.

Qui de tout se tait de tout a pais.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle. (GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui demeure avec les bons il vit en paix.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui deux fois se recule deux fois se fait poindre.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

Qui disne tout
Il n'a que souper.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui doibt à Luc et paye à François
Paye une autre fois.

Qui doibt mord son doigt.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui dom denier maine à son plait,
Quanqu'il demande est tantost fait.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui donne cher vend,
Si vilain n'est celui qui prend.

Qui donne le sien avant mourir
Bientost s'appreste à moult souffrir.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Ki donne tost il donne deux fois.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Qui dort grasse matinée
Trotte toute la journée.

Qui dort jusqu'au soleil levant
Vit en misère jusqu'au couchant.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui doulcement en jeunesse nourrit son serviteu,
Enfin le trouvera fier et despiteux.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui doute entreprend d'assurance.
(*Mimes* de BAIF.) XVI[e] siècle.

Qui du fait d'aultruy se mêle il n'est pas saige.
(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Qui d'une est de sens de cent est mesureus.

Ki emprunte du sien vit.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIII[e] siècle.

Qui en haste se marie à loisir se repend.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Qui en l'espérance d'avoir mieux
Tant vit le loup qu'il devient vieux.
(Bruscambille, *Voyage d'Espagne.*) xviie siècle.

Qui en maints lieux son cœur espart
Par tout a petite part.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui ennuy fait ennuy requiert,
Et ferus doit estre qui fiert.
Souvent pour petit de mesfait
Recouvrent mains pis que n'ont fait.
(Isopet Ier, *Fables de Robert,* t. II, p. 467.) xive siècle.

Qui entend mal raporte mal.
(*Prov. Gallic.,* Ms.) xve siècle.

Qui esloigne de l'œil esloigne du cœur.

Qui est à couvert quant il pleust
Est bien fol s'il se boge et meut.

Qui est à table et n'ose manger,
Qui est en lict ne veut dormir,
Qui est esperonné et dit haye :
Mérite playe sur playe.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui est à touz si est à nulz.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui est bieaus et ne est bon
Refuser le doit l'on.
(*Anc. prov.,* Ms.) xiiie siècle.

Qui est bien
Si se y tiengne.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui est cendrier il seiche?

Qui est coulpable d'aucun mesfaict
Tousjours pense qu'on parle de son faict.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui est courroucé n'est pas aise.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui est franc d'escot ne die mot.
(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui est garnis il n'est seurpris.
(*Anc. prov.,* Ms.) xiiie siècle.

Qui est lie n'est lié.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui est loing de son escuelle est près de son domaige.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui est malade il n'est pas aise.

(Prov. communs.) xve siècle.

Qui est marry n'est pas cortois.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui est mort
Il est mort.
Qui est prins il a tort.
Qui est sage il se doubte.
Quiers tu meilleur pain que du forment.

(Prov. communs.) xve siècle.

.... Qui euvre selon reson
Ne l'en puet venir se bien non,
Moult est fox qui meine posnée (*pompe, parure*)
De chose qui li est prestée.

(Roman de la Rose, v. 27 819.) xiiie siècle.

Qui fait bien n'a ny gré ny grâce.

(Mimes de Baïf.) xvie siècle.

Qui fait ce qu'il ne doit
Il lui advient ce qu'il ne voudroit.

(Prov. communs.) xve siècle.

Ki fait ce qu'il puet on ne luy doit plus demander.

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Qui fait credos
Charge son dos.

(Prov. de Bouvelles.) xvie siècle.

Qui fait haye souvent dit haye.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui fait la chappe doit faire le chaperon.

(Prov. Gallic., Ms.) xve siècle.

Qui fait la faute la boit.

(Matinées sénonaises, p. [illegible])

Qui fait la trappe qu'il n'y cheie

(Mimes de Baïf.) xvie siècle.

Ki fait péchié il est serf de péchié

(Anc. prov., Ms.) xiiie siècle.

Qui fait le péché attend la pénitence.

(Recueil de Gruther.)

Qui fait les pots les peut rompre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui fait nopces en maison et plaide à son seigneur, il met le sien à abandon.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui fait un fer
Cent en sçait faire.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui felon sert itant en a.

(*Roman de la Rose*, v. 2,943.) xiiie siècle.

Qui flatte il gratte.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui foi ne tient seirement ne garde.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui follie dit follie veut ouir.

Qui forvoye si groignoye (*grogne*).

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui franchise vent pour avoir
Bien dessert à souffrance avoir.
L'or et l'argent de toute Frise,
Ne d'Altemont ne vaut franchise.

(Isopet Ier, *Fables*, t. I, p. 27.) xive siècle.

Ki fuit il trueve qui le chace.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui fuit la moelle fuit la farine.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui fuit recombattra demain.

(*Mimes* de Baïf.) xvie siècle.

Ki gaige a argent atent.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui gaigne bien et bien despend
N'a mestier bourse pour son argent.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui gaigner ne peult
Perte luy peinne.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui garde de son disner
Mieulx luy en est à son souper.

(*Prov. communs goth.*) xve siècle.

Qui glène (*glane*)
Il ne fait pas ce qu'il veut.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui glouton haste
Estrangler le veult.

(*Prov. communs.*) XVe siècle

Qui hante cuisine vit de fumée.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui honeure père et mère boneure soy même.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui jure trop
Il se damne.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui jouxte mauvais voisin demeure
A la fois chante et souvent pleure.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui la maison de son voisin voit ardre il doit avoir paour de la sienne.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui lasve la teste a bien un jour,
Qui tue porceau un mois,
Qui se marie un an,
Qui se fait moine toute sa vie.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ki le bien set dire le doit.

(*Roman du Renart*, v. 1.) XIIIe siècle.

Qui le bien voit et le mal prent,
Fait folie en bon escient.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui bien voit et mau prent
S'il s'en repent c'est à bon droit.

(*Roman du Renart*, v. 6,070.) XIIIe siècle.

Virgiles dit :

Qui le bien voit et le mal prent
Il se foloie à escient;
L'on doit por fol tenir
Celui qui pourchace son ennui.

(*Prov. aux Philosophes*, Ms.) XIIIe siècle.

Qu'il est bon à faire une enseigne à bière.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. [illegible])

Qui le sien garde assaut l'autruy.

(*Mimes de Baïf.*) XVIe siècle.

Qui loing se va marier
Sera trompé ou veut tromper.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qu'il n'est rien tel que de vivre,
Quelqu'assaut que fortune livre.

(Bruscambille, *Voyage d'Espagne.*) xviie siècle.

Qui lui pert d'autrui ne joït.

Qui se perd ne jouit pas des autres.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui m'ayme ma bouche le scet.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui m'aime me suive.

Montaigne attribue à Cyrus ce mot devenu proverbe : ce prince exhortait ses soldats en disant : *Qui m'aime si me suive.*

Qui maintes fist maintes fera.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui mal dit mal lui vient.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui mal entend mal respont.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui mal fait il het la clarté.

(*Anc. prov.* Ms.) xiiie siècle.

Qui mal fait son lict
Mal couche et gist.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui mal fera
Mal trouvera.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui mal se marie tost se marrie.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui mal serche mal trouve.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui mal vit son propre mal le suit.

Qui mange avec le boulanger
Mange à son grand coust et dénier.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Ki mavais achat fait il pert plus qu'il ne gaigne.

Qui mavais signor sert son loier pert.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui menace son ennemy
Combattre ne veut encontre luy.

Qui meschant n'est tenu
S'il fait mal il n'est cru.

Qui meschant chemin tient et suit
Chardon picquant trouve qui luy nuit.

Qui mesparle des grands s'en repend,
Qui par trop les prise faut qu'il ment.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*, xvie siècle.)

Qui merci crie aura pardon.

(*Roman du Renart*, v. 13,[illegible], xiiie siècle.)

Qui mius aimme autrui que soi l'en le doit bien por tenir.

Qui miex aime de mère c'est fainte norrice.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui aime mieux qu'une mère c'est une fausse nourrice.

Qui mieux luy fait et pire l'a.

Qui mieux ne peut faire o (*avec*) sa veille se dort.

(*Prov. Gall.*, Ms.) xve siècle.

Qui moins despend plus despend.

Qui moins mange plus mange.

Qui n'a cheval, nef ne chariot
Ne charge pas quand il voudroit.

Qui n'a conscience n'a honte ne science.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvie siècle.

Qui n'a deniers si laisse gaige.

(*Prov. Gallic.*, Ms. xve siècle.)

Qui n'a gras megre désire.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Qui n'a guères n'a guerres.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvie siècle.

Qui n'a honte il n'aura jà honneur.

(*Prov. communs*, xve siècle.)

Ki n'a point d'argent il n'a nul ami.

(*Anc. prov.*, Ms. xiiie siècle.)

Qui n'a laine
Boive à la fontaine.

(*Prov. communs*.) xve siècle.

Qui n'a le corps n'a rien.

(*Prov. Gallic.*, Ms. xve siècle.)

Qui n'a pacience il n'a rien.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui n'a paix n'aura jà joie.

Qui n'a que l'autruy n'a rien.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui n'a que soy et servir ne veult
C'est merveille se povreté l'aqueult (*l'assaille*).

Qui n'a que ung oel (*agneau*) bien le garde.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui n'a qu'un œil souvent le torche,
Qui n'a qu'un seul fils le fait fol,
Qui n'a qu'un porceau le fait gras.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui n'a qu'une fille il en fait merveille.
(*Adages françois.*) xvie siècle.

Qui n'a rien en ce maudit âge,
Est tenu fol fust-il sage.
(*Mimes* de BAÏF.) xvie siècle.

Qui n'a rien il ne perd rien.

Qui n'a santé il n'a rien,
Qui a santé il a tout.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui n'a seureté n'a nul bien.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui n'a souffisance il n'a rien.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Qui n'a terre n'a guerre.

Qui n'amorce son haim (*hameçon*) pesche en vain.

Qui naist en fumier
Mourir y veut comme héritier.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui n'aura deniers ne gaiges amours le délivreront.

Qui n'aura de quoy payer si soit battu au prix de l'argent.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Qui ne commence ne peut achever.

Qui ne craint honte n'aura jà honneur.

Qui ne donne de sa poire
D'autre avoir n'ait espoir.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Qui ne fait ce qu'il ne doit
Lui advient ce qu'il ne vouldroit.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui ne fait il ne faut.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui ne feit quant il puet (*peut*)
Ne feit mie quand il vuet (*veut*).
(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle. (*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui ne garde le bien et ne défend le los
N'est de l'avoir pour sépulcre à ses os.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

Qui ne luyte ne chiet.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui ne nourrit le petit
N'aura jà le grand.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui ne obéit n'à père et à mère n'a droit en leur hérit[age].
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui ne paroist est tenu mort.

Qui ne peut comme il veut,
Veuille comme il peut.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui ne peut galopper qu'il trotte.
(*Mimes de* BAIF.) XVIe siècle.

Qui ne peut ne peult.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui ne puet paier si soit batus à l'avenant.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui ne recorde souvent discorde.

Qui ne sait l'art sert la boutique.

Qui ne sçait refrener sa bouche
Sent à la fois de main la touche.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui ne scet escorcher mal met la pèle.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui ne sceit rien de rien ne double.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui ne se fie n'est pas trompé.

Qui ne se mesure guères ne dure.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui ne se met à l'aventure
Ne trouve cheval ne monture.

Qui ne se met en hazard
Ne sera riche tost ne tard.

Qui ne se risque
Jamais ne sera riche.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ki ne se set de cui garder si se gart de tous.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

.... Qui ne trove ne prent.

(*Roman du Renart*, v. 16,959.) XIIIe siècle.

Qui n'est garni si est honny.

Qui n'est pas mort ne sceit de quelle mort il mourra.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui n'est plain
Se plainct.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Qui n'est sage à soy mesme il n'est pas saige.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui n'est riche à vingt ans,
Qui à trente ans ne sçait,
Et à quarante n'a,
De sa vie riche ne sera,
Et jamais ne sçaura et n'aura.

Qui ne va à un four va à l'autre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui ne veut tenir ses mains
Si tiegne ses yeux.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui ne voudra rompre qu'il ploye.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

Qui n'y est n'y a sa part.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui n'y peut ataindre y rue?

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui oinct poinct.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Qui onque ne mangea
Ne scet que manger vault.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui paye sa debte fait grand acqueste.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*, XVIe siècle.)

Qui parle oultrageusement
Il se damne éternellement.
(*Prov. communs*, XVe siècle.)

Qui par art jure
Par art se parjure.
(*Prov. Gallic.*, Ms. XVe siècle.)

Qui partout va partout prend.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*, XVIe siècle.)

Qui passe mesure n'a que faire de raison.
(*Adages françois*, XVIe siècle.)

Qui penseroit bien dont il vint et où il ira n'auroit j...

Qui perd et retreuve ne scet que deul est.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui perd le bien perd le sens.

Qui pesche une seule fois
De pescheur a nom et voix.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) XVIe siècle.

Qui petit a petit pert.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui petit me donne
Si veut il que je dine.
(*Prov. communs*, XVe siècle.)

Qui peut il veut, qui veut il peut.

Qui plaisir faict plaisir attend.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*, XVIe siècle.)

Qui plus a d'argent meurt plus ennuis souvent.
(*Prov. communs*, XVe siècle.)

Ki plus a plus li convient.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui plus a plus convoite.
(*Anc. prov.*, Ms. XIIIe siècle. Gabr. Meurier, *Tresor des Se...*
XVIe siècle.)

Qui plus a et plus donne et plus fait de sa besogne.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui plus art plus resplendit.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*, XVIe siècle.)

Qui plus aura mal fait plus amendera.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Ki plus convoite qui ne doit
Sa convoitise le deçoit.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Ki plus conveite que son dreit
Par li méismes se deceit,
Kar ce k'il a pert il souvent
Et de l'autrui n'a il talent.

(MARIE DE FRANCE, fable 5.) XIIIe siècle.

Qui plus despend que n'a vaillant
Il fait la corde à quoy se pend.

Qui plus despent qu'il ne gaigne n'a mestrier en bonne ville.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui plus emprent ne peut juvir,
Il ne peut à honte faillir.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui plus haut monte qui ne doit
De plus haut chiet qui ne voudroit.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui plus haut monte de plus haut chiet.

Qui plus i a mis plus i a perdu.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui plus mange moins mange.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui plus se mire plus se voit.

Qui plus tost monte qu'il ne doit
Descent plus tost qu'il ne vouldroit.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui plus vit plus languit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

.... Qui pou emprunte pou rent.

(*Roman du Renart*, v. 27,805.) XIIIe siècle.

Qui premier commence fait la meslée.

Qui premier engrène premier doit mouldre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui premier pren ne s'en repend.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui premier vient au moulin
Premier doit mouldre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui prend doibt rendre
Ou l'enfer attendre.

Qui prent il se vent,
Ou vilain est s'il ne rend.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui prend s'oblige.

(*Recueil* de GRUTHER.

Qui preste n'en joït et qui ne preste mal oït.

(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.

Qui preste non r'a,
Qui r'a non tost,
Qui tost non tout,
Si tout non gré,
Si gré non tel,
Garde-toi donc de prester,
Car à l'emprunter cousin germain,
Et au rendre, fils de p.....

Qui prie et mendie ne mesdie.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ki prie nue main il se travaille en vain.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui put le plus le plus s'embôme.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

Qui quiert richesse plus qu'il ne doit,
Certainement il se déçoit.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui refuse muse.

(*Matinees sénonaises*, p. 78.)

Qui respont avant qu'il n'entent
Sa folie monstre en present.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui répond il paye, et le sien répand.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui riens apporte riens ne li chiet.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui rien commence doit sentir
A quel chief il en peut venir.

Qui rien n'a rien n'est prise.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

ien ne porte rien ne luy chiet.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

ien ne sçait de rien ne doubte.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

it le matin pleure le soir.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

sa flesche une fois au blanc but
jours voudroit bander ou tirer but.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

s'aime trop n'a point d'amy.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

sang sue
t nourrir sangsue.

(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

sans gants fait haye
à la fois haye.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

sceit mestier il est renté.

sera marry si se deschauce.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

se acquitte ne se encombre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

se colère en la feste
tenu pour une beste.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

e garde il se retrouve.

se loe si s'enboe.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

se marie ou édifie,
propre bourse il purifie.

se marie par amours
onnes nuicts et mauvais jours.

se mesle d'autruy mestier
it sa vache en un panier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

i se mesure veut durer.

i se pourra sauver se sauve.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Qui se ressemble s'assemble.

Qui se tait est veu consentir.

(Bovilli *Prov.*, XVIe siècle.

Qui se mordra se va lèchant.

(*Mimes de* Baif., XVIe siècle.

Qui s'enfuit
On l'ensuit.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui s'en va coucher sans souper
Ne cesse la nuict se démener.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui seroit bien advisé il ne feroit point de folie.

Qui sert commun
Il ne sert nesung (*pas un*).

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui sert et ne parsert
Son loyer perd.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui ses vices ne dompte
Porte en ses mains sa honte.

Qui s'esbat ne fier et ne bat.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui se sent morveux se mouche.

(*Mimes de* Baif.) XVIe siècle.

Qui seus (*seul*) rit de folie se remembre.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui son doigt sain lie sain le delie.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui sont en grands honneurs molestés sont de mieux.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui soul va soule voye tient.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui seufre
Il vainct.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui tant a fait qu'il n'en peut mais,
Il se doit bien tenir en paix.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui tant l'aime tant l'achepte.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui tard se marie mal se marie.

Qui tard veut ne veut.

Qui temps a vye a.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui tient la poisle par la queue il la tourne par où il lui plaît.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui tient sa foy fait tenir foy.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Qui tient s'y tiegne.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui tient verse et boit,
Est vilain en tout endroit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui tire ne lâche pas.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Qui tost donne deux fois donne.

Qui tost revient à son hostel, mieulx lui en est à son souper.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui tout convoite tout pert.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle. (*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui tousjours est oisif et chomme,
Ne meliore et ne fait somme.

Qui tousjours grandit
Fera petit mon et profit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui tousjours prend et rien ne soult (*solde*),
L'amour de son amy se toult.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui tout le donne
Tout l'abandonne.

Qui tout le mange du soir,
Lendemain ronge son pain noir.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui tout tient tout pert.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui traite la poix s'embrouille les doits.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui trecherie mène trecherie luy vient.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Qui trompe le trompeur et robbe le larron,
Gaigne cent jours de vrai pardon.

Qui trop à son enfant pardonne
Ne vaudra jamais une prune.

Qui trop boist tard paye ce qu'il boit.

Qui trop court moult se lasse.

Qui trop embrasse peu estraind.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui trop se haste en cheminant en beau chemin souvent se fourvoie.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui une fois a bien n'a mie tousjours mal.
(HUON DE VILLENEUVE.) XIIIe siècle.

Qui une fois escorche ne deux, ne trois, ne tond.
(*Anc. prov.*, Ms., XIIIe siècle.)

Qui va doucement va seurement.

Qui va et retourne fait bon voyage.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui va il lesche, qui repose il sèche.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui va le plain va sain.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui va sans barbe ou tout nud,
Au vent de bise est morfondu.
(BOVILLE *Prov.*) XVIe siècle.

Qui va tard
Pont sur le lard.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Qui vaine gloire croit et chasce,
Sa perte et sa honte pourchasce.
(ISOPET Ier, *Fables*, etc., t. I, p. 10.) XIVe siècle.

Qui vend le public il se vend.
(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

Qui veut avoir bon serf ou chien
Il faut qu'il les gouverne bien, car
Il faut qu'il lui couste du sien.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui veult avoir bon serviteur il le faut nourrir.

Qui veult bien juger
Il doit la partie escouter.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui veut enrichir en un an
Se face pendre en six mois.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui veut entretenir son amy
N'ait que besoigner avec luy.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui veut estre bien en tous lieux,
Laisse dire fols, sages, jeunes et vieux.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui veut faire une porte d'or il y met tous les jours un clou.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Qui veut payer bien se laisse lier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui veut sa conscience munde
Il doit fuir le monde immunde.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui veut son pouvoir efforcier (*augmenter*),
Aint (*aime*) son ami et tiegne chier.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui veut sentir plaisir et ennuy,
Le galler premier plaist et puis nuit.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.* XVIe siècle.

Qui veut vaincre il doit souffrir.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Qui veut vivre sain
Disne peu et soupe moins.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui vient est beau,
Qui apporte est encore plus beau.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui vient le dernier pleure le premier.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Qui vient tard les autres il regarde.

(*Mimes* de BAIF.) XVIe siècle.

Qui vit à compte
Il vit à honte.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Qui vit à taille et à compte vit à honte.

Qui vit en paix dors en repos.

Qui vit il voit, qui tousse il boit.

Qui vit, il void et oit.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Qui vivra se plaint.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIII° siècle.

Qui vivra verra.

Quoy que fol tarde
Jour ne tarde.

(*Prov. communs.*) XV° siècle.

Raison a souvent bon mestier,
D'aide en chascun art et mestier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Raison contre le fort
Est un très piteux port.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Raison est au molin.

Raison fait maison.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Raison si aporte.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV° siècle.

Rarement est et peu souvent
Le vieil usurier sans argent;
Ville marchande sans fin larron,
Vieil grenier sans rats ou raton;
Vieil bouc sans barbe, chèvre sans troux,
Teste teigneuse sans lendes (*vermines*) ou poux.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

R'avoir n'est pas sans peine.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Recalcitrer contre pointure
Ne sert que de double pointure.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Recouvrir les festes de village.

(*Adages françois.*) XVI° siècle.

Recouvrer n'est pas mort.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVI° siècle.

Rendre ou prendre,
Ou le gibet d'enfer attendre.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Repos est demye vie.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Riche homme ne sçait qui luy est amy.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Riche home ont tout le tans près.

Riches ne set que les povres sont.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Riche qui peut dire : Dieu ayt l'ame de son père et de sa mère.

Richesse faict le conte, marquis, duc, empereur.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Rien de trop.
(*Matinées sénonaises*, p. 302.)

Rien moins à perdre que le temps.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Rien n'a qui assez a.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Rien ne chet à qui rien ne porte.
(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Rien ne faict
Qui ne commence et parfaict.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Rien ne va où cher va.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Rien ne vault grand cueur en pouvre pance.

Rien ne vaut orgueil contre aise.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Rien n'est d'armes quant la mort assaut.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Rien n'est si chère vendu
Que le prié et trop attendu.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami,
Mieux vaudroit un sage ennemi.
(LA FONTAINE, *Fables*, liv. VIII, fable 10.)

Rien plus chèr que les ans.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Rien pour rien.

(*Matinées sénonaises*, p. 305.

Rien sans peine.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Rigueur vient où supplice tarde.

(*Mimes* de Baif.) xvie siècle.

Rire sans propos
Est propre aux fols.

Robbe d'autruy ne profite à nully.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Robe refait moult l'homme.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Rompre ne doibt un œuf mollet
Avant que ton pain soit bien prest.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvie siècle.

Ronfler en peu de plumes.

Ronger sa plume.

Ronger son frain.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

S'accorder comme les orloges.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Sac percé.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Sac plein dresse l'oreille.

Sagesse et grant avoir
Sont rarement en un manoir.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Sagesse vaut mieux que force.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Sans danger on ne vient jamais au dessus du danger.

(*Adages françois.*) xvie siècle.

Sans fin chasser et rien ne prendre.

(*Mimes* de Baif.) xvie siècle.

S'avient en un jour qui n'avient en cent ans.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Secret de deux secret de Dieu,
Secret de trois secret de tous.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Se laisser tondre la laine sur le dos.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 67.)

Selon la guaine le couteau.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Selon la règle de droit
Qui n'a rien rien ne doit.

Selon l'entrée la despense,
Sage n'est qui bien n'y pense.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Selon les heures et le tens
A bien mestier folie et sens.
(*Roman du Renart*, v. 7,122.) XIIIe siècle.

Se moucher sur la manche.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 125.)

S'entendre comme larrons en foire.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 528.)

Se porter comme pelisson en hayes.
(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Se taire du haineux est ruse.
(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Se tenir aux tisons.

S'en aller sans dire adieu.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Service par force ne vaut rien.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Serviteur prié, parent ne amy
Ne prendras si veux estre bien servy.

Seurement va qui rien n'a.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

.... Se cascuns punis
Estoit de ses meffais, avis
M'est qu'il n'est nus, ne haus, ne bas,
Qui bien ne péust dire hélas!
(*Roman du Renart*, v. 4,539.) XIIIe siècle.

Se en cest siècle veus vivre en pais oi et escoute et si te tais.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Si est-il raison et droit
Del engignière (*trompeur*) qu'on l'engint.
(*Roman du Renart*, v. 16,438.) XIIIe siècle.

Si jeunesse sçavoit
Et vieillesse pouvoit.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvie siècle.

Si j'eusse voulu cuire le four fut chaut.
(Lonicer, *Prov.*) xvie siècle.

Si le sage n'erroit le niais créveroit.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvie siècle.

Si les grands biens admenoyent tranquillité, les riches vroient plus que les pauvres.
(*Loges françois.*) xvie siècle.

Si ton voisin se va nier (*noyer*)
Tu ne dois point pourtant aller.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Si tu ne metz raison en toy,
Elle s'y mettra malgré toy.

Si tu ne puis dire
Si le monstre au doigt.
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Si tu veux cognoistre quel soit l'homme
Donne luy office, charge ou somme.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvie siècle.

Siècle sot met au ciel un sot.

Sifler, vous aurez belle attendre,
S'il revient pour s'y laisser prendre.
(*Mimes de Baïf.*) xvie siècle.

Six choses au monde n'ont mestier :
Prestre hardy, ne couard chevalier,
Juge convoiteux, ne puant barbier,
Mere piteuse, ne rogneux boulengier.
(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences*.) xvie siècle.

Soef (*doucement*) noe à qui l'en tient le menton.

Soef taille couteau en autruy main

Soef se chastie qui par autruy se chastie.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Soit heureux qui peut,
Il ne l'est qui veut.
(Lonicer, *Prov.*) xvie siècle.

Son bon hoste doit on haitier (*caresser*).
(*Prov. communs.*) xve siècle.

Sot amy c'est un ennemy.
S'oublier quelquefois profitte.
(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Soubs couverture d'or
Poison gist et dort.
Soubs la lame ne gist l'âme.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Soubz le ciel n'a monde qui ne trouve sa couverture.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Soucy d'yvrongne.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Soudain qu'on fault si Dieu usoit de foudre
En peu de temps le monde seroit poudre.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

Soueve nourriture n'est pas eur.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Souffrance à la fois torne en deshéritance.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Souffre quand tu seras enclumeau
Et frappe quand seras marteau.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Souhaiter ne peut ayder.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Soulier rompu ou sain
Vaut mieux au pied qu'en main.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Souventes foys advient mesprise
Que force à beaulté est submise.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Souvent on est blasmé de trop parler.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Souvent perdre, assez despendre et rien gagner
Mène à l'hôpital le pauvre mercier.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Souvent se plaint qui injurie son prochain.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Soys dure à ouir qui accuse.
(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Soys léal et ne te fie en nulz.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Soy recognoistre.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Sur la doctrine force ne domine.
Sur le corps l'âme doit estre dame.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Sur petit commencement
Fait-on bien grand fusée.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ta chemise ne sache ta guise.
Taire et faire par mer et par terre.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Tant as, tant vaus et tant te pris.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Tant comme homme a, plus et plus il convoite.
Tant comme le jeu est beau l'en doit lesser.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Tant de gens tant de guise.
(*Recueil* de GRUTHER.)

Tant de maulx et puis mourir.
Tant de pauvres ne sont pas bons à un huys.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tant est povre qui ne voit.
Tant plusieurs tant pèseurs.
Tantost pris tantost pendu.
Tant vaut la chose comme elle peut être vendue.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Tant vault la chose comme on en peult avoir.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tant voit qui vit et verra qui vivra.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Tard se repend qui tout despend.
Tay toy, dit ce ribaud Thérence,
Ou dis chose meilleure que silence.
Tel a beaux yeux qui ne voit goutte.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Tel a bon lot qui l'a à tort,
Tel l'a mauvais qui n'en peut mais.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tel a bonne cause qui est condamné.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tel a le nom qui l'effaict non.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Telle a mari qui à deul vit.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Tel a nécessité qui ne s'en vante pas.

Tel au matin rit
Qui au soir pleure.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

.... Teus au main (*matin*) sue
Qui à viespre (*soir*) a froid.

(*Roman du Renart*, v. 1,288.) XIIIe siècle.

Tel cerveau tel chapeau.

Tel change qui ne gaigne pas.

Tel chante qui n'a joye.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Tex commence qui ne peut assevir (*continuer*).

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Tel consent
Qui se repent.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tel conteur tel auditeur.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Tel convoite qui a assez.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tex croit mensunge en sun curaige
Qui li aturne à grant damaige,
Si fist l'arunde le vilain
Qui les moigniax prist lendemain.

(Marie de France, fable 84.) XIIIe siècle.

Tel ajoute foi au mensonge dans son cœur, qui lui fait grand dommage ; ainsi l'hirondelle crut le vilain qui le lendemain s'empara des moineaux.

Tel cuide aimer qui muse.

Tel cuide autre decepvoir qui soy-mesme se conchie.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne soi-même.

(La Fontaine, *Fables*, liv. IV, fable XI.)

Tel cuide avoir des œufs au feu
Qui n'a que des escailles.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Tel cuide avoir fait qui commence.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tex cuide faire compagnie qui la depièce (*sépare, romp*

Tex cuide férir (*frapper*) qui tue.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Tex cuide gaigner qui pert,
Et autre emborse le gaaing.

(*Roman du Renart*, v. 20,864.) XIIIe siècle.

Tex cuide haut monter qui tumbe.

(*Dit de* JEH. LE RIGOLET, Ms.) XIIIe siècle.

Teus cuit estre moult senés
Qui tost se croke sor le nés.

Tel croit être bien sage qui tombe tout à coup sur son nez.

(*Roman du Renart*, v. 1,258.) XIIIe siècle.

Tel quide son duel vengier
Moult bien qui son annui porchace,
Et son damage quiert et chace.

(*Roman du Renart*, v. 18,428.) XIIIe siècle.

Tex cuide vengier sa honte qui l'acroist.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Tel demandeur tel refuseur.

Tel denier, tel loyer.

Tel don tel donneur.

Tel est bien haut monté
Qui n'est pas le plus asseuré.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Tex est compères n'est amis.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Tel est confesse
Qui n'est point absoult.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tex est febles qui devient fors.

(*Roman du Renart*, v. 20,616.) XIIIe siècle.

Tel est mal vestu
Qui est fourré de vertu.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Tel est petit qui bien boit.

Tel est plain qui encore se plaint.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Teus est tous haitiés aujord'hui
Espoir ne vivra demain.

(*Roman du Renart*, v. 3,912.) xiiie siècle.

Tel est tout joyeux aujourd'hui qui peut-être ne vivra pas demain.

Tel fait ce qu'il peult qui ne fait chose qui vaille.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Tel fait la faulte que ung autre boit.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tel grain tel pain,
Tel pédagogue tel disciple,
Tel monsieur tel mon chien,
Tel auteur tel œuvre,
Tel père tel fils.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Tel huchie le chien ès brebis qui ne le peut retraire.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Tex jure de son marchié qui puis en taist.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Tel répond de son marché qui plus tard n'en dit rien.

Tel l'a mauvais qui n'en peut mais.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Tel le véez
Tel le prenez.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tex me menace qui ne m'ose touchiés.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Tel menace qui n'est guères audace.
Tel menace qui puis est battu.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Tel menasse
Qui craint.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tel monstre la dent
Qui de mordre n'a talent.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Tex ne pêche qui encort (*est puni*).

(*Roman du Renart*, v. 14,160.) xiiie siècle.

Tel pain tel levain.

Tel pense voler qui ne se peult bouger.

Tel péché tel pardon.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentence*

Tel pédagogue tel disciple.

Tel peut qui ne veut.

(*Recueil de* GRUTH

Tel pié deschause on qu'on vouroit qu'il fu

(*Anc. prov.*, Ms.)

Tel pied dechausse-t-on qu'on voudrait qu'i

Tel pied tel soulier.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences*.)

Tel purcace (*pourchasse*) le mal d'autrui
A qui ce meime vient seur lui,
Si cum li lous fist dou goupil (*renard*)
Qu'il voleit mettre à grant cissil (*mal*, *per*

(MARIE DE FRANCE, fable 5

Tex puet blamer les fais d'autrui
Qui miex devreit reprendre lui.

(MARIE DE FRANCE, fable

Tel rechigne (*grince*) des dents qui n'a nul t

se plaint qui n'a point de mal.
s'excuse qui s'accuse.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

semble estre bon par dehors
sent mauvais par dedans.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

semble gras et gros
n'a que la peau et les os.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

s sont aujourd'hui
i demain ne verront pas.

s sont les marchiez que on les fait.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

peut qui ne veut,
veut qui ne peut.

prolonge qui ne l'eschape pas.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

vend qui ne livre pas.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 95.)

vice tel supplice.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

l voyt une grande ordure en l'œil de son voisin qui ne
la voit ou sien.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

l voyez tel prenez.
lle amour telle dolour.
lle beste telle teste.
lle bouche telle souche.
lle boursette, telle monoye.
lle chair telle saulce.
lle debte telle recepte.
lle dent telle morsure.
lle jambe telle chausse.
lle laine telle trame.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

lle lame telle gaine.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

lle lanterne telle chandelle.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Telle main telle moufle.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi siècle.

Tel m'a demandé dont je viens
Qui ne scet où il me tient.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xv siècle.

Telle nouvelle telle oreille.

Telle robe telle forme.

Telle vente telle rente.

Telle vie telle fin.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi siècle.

Temps, vent, femme, fortune,
Tournent et changent comme lune.

(*Recueil* de Gruther.)

Tesmoing qui l'a véu est meilleur que cil qui la ouy, plus seur.

(Bovilli *Prov.*) xvi siècle.

Tirer la laine sur le dos.

Tirer les verts du nez.

(*Adages françois.*) xvi siècle.

Tison brusle tison.

Tixer une toille facheuse.

(Bovilli *Prov.*) xvi siècle.

Toille, femme layde ny belle,
Prendre ne doibt à la chandelle.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi siècle.

Tombeau chez l'imprimeur.

(*Adages françois.*) xvi siècle.

Tost basty trop desmoly.

Tost faict tost deffaict.

Tost gaigné trop gaspillé.

(Gabr. Meurier, *Tresor des Sentences.*) xvi siècle.

Tousjors aime qui est amis.

(*Roman de la Rose*, v. 4956.) xiii siècle.

Tousjours est vengence maulvaise.

Tousjours ne dure orage ne guerre.

Tousjours ne sont pas nopces.

Tout a esté à autruy et sera à autruy.

(Prov. communs.) xv siècle.

Tout a mestier en menage.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) xve siècle.

Tout belement on va bien loin.

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Tout ce qui gist en péril n'est pas perdu.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tout contraire luist à son contraire.

Tout contraire en son contraire prent vertu pour soy refaire.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Tout corps sont forgés d'une matière.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tout destruit orguex (*orgueil*) où il se mest.

Tout empire par mauvais hoir (*héritier*).

(*Anc. prov.*, Ms.) xiiie siècle.

Tout est fait négligemment
Là où l'ung à l'aultre on se attent.

Tout estat est viande à vers.

Tous faut mourir pour une pomme.

Tout faut pourrir on ne sçait quand.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tout habit au pauvre duit.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Tout passe fors que bienfait.

Tout se passe fort le mérite.

(*Prov. communs*) xve siècle.

Tous songes sont mensonges.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. Le Roux, t. II, p. 150.)

Tout va mal.

Tout va pis que devant.

(*Prov. communs.*) xve siècle.

Tout vice humain en idolatrie se tourt (*tourne*).

Tout vice humain
En paresse a refrain.

(Bovilli *Prov.*) xvie siècle.

Tout vient à point qui peut attendre.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvie siècle.

Toute chose veut son temps.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Toute fois est faict ce que envis (*par contrainte*) est fait.

Toutes heures ne sont pas bonnes.

Toute joye fault en tristesse.
(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Toute médaille a son revers.
(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. II, p. 156.)

Toutes paroles se laissent dire, et tout pain mengier.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Trahison plaist et traistre déplait.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Triste comme un bonnet de nuit sans coeffe.
(*Ducatiana*, p. 467.)

Trois frères trois chasteaux.

Trop aimer est amer.
(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Trop chèrement un bienfait est vendu,
Quand pour l'avoir trop de temps s'est perdu.
(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

Trop demeure qui ne vient.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Trop dormir cause mal vestir.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Trop enquerir n'est pas bon.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Trop est trop.

Trop fier engendre fiebvre.
(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Trop grande faveur n'est pas bonne.
(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Trop large en court
A l'argent court.
(*Prov.* de BOUVELLES.) XVIe siècle.

Trop parler nuit plus que trop taire.
(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Trop gratter cuict,
Trop parler nuict.
(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Trop parler porte dommaige.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Trop penser fait resver.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Trop peut on menacier, car c'est folie.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Trop plaidoyer fait mendier.

Trop prendre fait pendre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Trop soubtilz souvent sont sourprins.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Trop tendre fait briser ou fendre.

Trop tirer rompt la corde.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Trop tost vient qui male nouvelle aporte.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Trop tost vient à la porte,
Qui triste nouvelle y apporte.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Troys choses jamais ne cessent,
Le soleil, le feu, l'esperit de l'homme.

Troys choses sont à l'homme grand desir,
Honneur, utilité et plaisir.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Troys jours de respit valent cent livres.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Tu as bu le bon, bois la lye.

(*Mimes* de BAÏF.) XVIe siècle.

Tu cherches anglet en lines droites.

Tu cherche deux centres en ung cercle.

Tu cherches en ung mesmes orizon deux perpendicules ou double zenith.

Tu me grattes où il me demenges.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Tuit voir ne sont pas bel à dire.

Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Un adverty en vaut deux.

Un amy pour l'autre veille.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Un beau mourir toute la vie embellist.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Un beau si et un beau non
De bénéfice a couleur et nom.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ung bien acquiert l'aultre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Un bien fait l'autre.

Un bienfait n'est jamais perdu.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Un bon courage décore visage.

Un bon père de famille doit être partout,
Dernier couché premier debout.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Un compagnon de quatre blancs
Vaut une fille de cent francs.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Un commun
N'est comme un.

Une communauté
N'est comme unité.

(*Prov. de* BOUVELLES.) XVIe siècle.

Un cousteau aguise l'autre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Un Dieu, une foy, une loy.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Ung dormir attrait l'aultre.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Un glaive, comme l'on dist, ou cousteau,
Fait tenir l'autre en son fourreau.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Un jour de respit cent sols vaut.

(*Anc. prov.*, Ms. *Roman du Renart*, v. 15,930.) XIIIe siècle.

Un mal apaisé ne rudoye.

(*Mimes de* BAIF.) XVIe siècle.

Un mal attire l'autre.

Un malheur ne vient jamais seul.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Un mauvais gouverneur en une ville,
Un noyer en une vigne,
Un porceau en un blé,
Un amas de taupes en un pré,
Un sergent en un bourg
C'est assez pour tout gaster.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Un mauvais los (*éloge*) vault ung grand blasme.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Ung mauvais paresseux ne sauroit laisser ses mœurs.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Un œuf ne vault guère sans sel,
Un prestre ne vaut guère sans clerc,
Un cerveau ne vault guère sans langue,
Un gasteau ne vaut guère sans miche,
Un feux ne vault guère sans creux.

Ung pas de jour vaut deux de nuit.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Ung peu de belle force vault moult.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Un plaisir est assez vendu
Qui longuement est attendu.

Ung plaisir requiert l'autre.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Ung pied chaussé et l'autre nud.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Un pou de levain esgrist grand paste.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Un *tien* vaut, ce dit-on, mieux que deux *tu l'auras*,
L'un est sûr l'autre ne l'est pas.

(LA FONTAINE, *Fables*, liv. V, fable 3.)

Une autre fois me croyez moins.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Une bonté l'autre requiert.

(*Prov. communs goth.*) XVe siècle.

Une chose faite ne peut pas être à faire.

(BRUSCAMBILLE, *Voyage d'Espagne.*) XVIIe siècle.

Une fois en mauvais renom
Jamais puis n'est estimé bon.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVIe siècle.

Une fois fault compter à l'hoste.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Une fois n'est pas coutume.

Une folie est tost faicte.

(*Adages françois.*) XVIe siècle.

Une goutte de miel
Engendre un gouffre de fiel.

Une heure paye tout.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Une main lave l'aultre.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Une parolle bien dicte vault
Mieux que deux mauvaisent.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Une parole touche l'autre.

(GABR. MEURIER, *Tresor des Sentences.*) XVIe siècle.

Une vieille et deux tisons
Jà bonne chière ne feront.

Usage rend maistre.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Use de ton pain tu seras frans.

(*Anc. prov.*, Ms.) XIIIe siècle.

Vaine espérance nourrit les chetifs.

(*Recueil de* GRUTHER.)

Va où tu veux, quand est comment,
Là où tu doibs mourir convient.

(BOVILLI *Prov.*) XVIe siècle.

Va où tu peulx, meurs où tu doibs.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Vendre ou donner.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Vérité engendre hayne.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

... Véritez est la maçue
Qui tot le mont (*tout le monde*) occit et tue.

(*Roman des sept Sages.*) XIIIe siècle.

Vérité ne se cache point,
Mais meschante vie quiert les coings.

(*Prov. communs.*) XVe siècle.

Vérité se plaidoie.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XVe siècle.

Vérité d'homme tout donne.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvi[e] siècle.

Vertu excelle force.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Vertu gist au milieu.

Vertu plaist et pesché nuit.

Vertu seule fait l'homme parfaict.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

Vest toy chaudement, mange escharchement,
Boy par raison, tu vivras longuement.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Veulx-tu apprendre au filz de pêcheur à manger du poisson.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

Viande et boisson perdition de maison.

Vie brutalle plaist au coquin rural,
Grandir à la taverne et mourir à l'hôpital.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Vieilles amours et vieux tisons
S'allument en toutes saisons.

(Bruscambille, *Voyage d'Espagne.*) xvii[e] siècle.

Vieil en amours, hyver en fleurs.

Vieil médecin et jeune barbier
Sont à louer et apprécier.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

Vieillard de soy ayant cure
Cent ans vit et plus, s'il dure.

Vieilles debtes aydent et vieulx péchés nuisent.

(*Prov. communs.*) xv[e] siècle.

Les vieilles gens ont tost froidure
Bien savés que c'est lor nature.

(*Roman de la Rose,* v. 404.) xiii[e] siècle.

Vis (*vil*) est tenu partout qui riens n'a.

(*Anc. prov.,* Ms.) xiii[e] siècle.

Vis par compas,
Vas pas à pas.

(*Prov.* de Bouvelles.) xvi[e] siècle.

Vive chacun comme il veut mourir,
Aille le pas qui ne peult courir.

(Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*) xvi[e] siècle.

[redacted]

Vivre ou monde n'est mie feste.

(*Roman du Renart*, v. 5,478.) XIII[e] siècle.

Vivre de sa gresse.

(BOVILLI *Prov.*) XVI[e] siècle.

Voicy de bonne viande
Il n'en a pas qui en demande.

(*Prov. communs.*) XV[e] siècle.

Voici le reste de nos écus.

(*Dictionn. comique*, par P.-J. LE ROUX, t. I, p. 425.)

Voisin scet tout.

Volonté n'est que droit.

(*Prov. Gallic.*, Ms.) XV[e] siècle.

Vostre parole soit : ouy, ouy, non, non.

(GABR. MEURIER, *Trésor des Sentences.*) XVI[e] siècle.

Vouloir dire et n'avoir licence
De parler c'est un grant tourment.

(*Mimes* de BAÏF.) XVI[e] siècle.

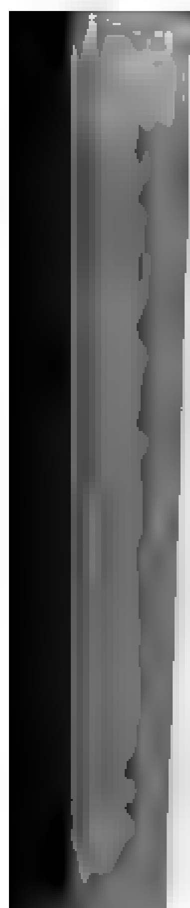
Vouloir voller avant qu'avoir des aisles.

(*Adages françois.*) XVI[e] siècle.

Vous seriez capable de ruiner un pauvre homme.

(*Mimes* de BAÏF.) XVI[e] siècle.

APPENDICES.



APPENDICE N° I.

I.

PROVERBES HISTORIQUES RELATIFS A L'ANCIENNE PROVINCE DE CHAMPAGNE.

(Dans les notes manuscrites de M. Bertin du Rocheret, conservées à la Bibliothèque Royale, on trouve les proverbes suivants, qui ont tous rapport à l'ancienne province de Champagne.)

Soissons (les Beyeurs de).
Fere-en-Ardenois (les Brûleurs de fer de).
Beaumont-sur-Oyse (les Chaudronniers de).
Villenaux (les Jean-F..... de).
Compiègne (les Dormeurs de).
Laon (les Glorieux de).
Charleville (les Brûleurs de noir de).
Bar-sur-Aube (l'OEil toujours ouvert de).
Saint-Dizier (les Bragards de).
Avize (les Goailleurs d').
Rozay-en-Brie. (les Mangeurs de soupe chaude de).
Sainte-Menehould (les Chasseurs de).
Crécy-en-Brie (les Rogneurs de molues de).
Chateau-Thierry. Bouquet de feuille de houx, nul ne s'y frotte.
Réthel (les Mangeurs de Gandichons de).
Vertus (les Gens de).
Meaux (les Chats de).
Mont-didier (les Promeneurs de).
Vitry-le-François (les Gascons de).
Guignes la P....
Reims (Mangeurs de pain-d'épices de).
Coulomiers-en-Brie (les Mangeurs de dagourmiaux de).
Épernay (les Bons enfans d').

MÉZIÈRES la Pucelle.

NOGENT-SUR-SEINE (les Vivants de).

MAGNYES (les Foireux de).

BRIE-COMTE-ROBERT (la Queue de veau de).

DORMANS (les Coqs de).

SAINT-QUENTIN (les Canoniers de).

II.

BOUZEMONT. Qui va à Bouzemont sans monter
A la plus belle femme du monde sans la demander.

Bouzemont, village du département des Vosges, arrondissement de Mirecourt. La situation de ce village, auquel on ne peut arriver sans monter, a donné lieu à ce proverbe.

COMMERCI. Les prophéties de Commerci.

Petite ville du département de la Meuse, dans l'ancienne province de Lorraine.

DOMPAIRE. Qui va à Dompaire sans affaire
Peut aller par toute terre.

Village du département des Vosges.

GÉRARDMER. Sans Gérardmer et un peu Nancy, que seroit-ce Lorraine?

Proverbe attribué aux habitants de cette petite commune.

LEPANGE. Les loups de Lepange.

On a donné ce nom injurieux aux habitants de ce hameau dépendant de la commune de Rupt, arrondissement de Remiremont, à cause d'un procès où quelques-uns d'entre eux, à la faveur d'un déguisement en loups-garous, commirent plusieurs vols qui les firent condamner à être pendus; c'est du moins la tradition fort ancienne sur ce petit village composé seulement d'une douzaine de maisons habitées par de très-braves gens, dont les ancêtres, encore avant la Révolution, auraient fait de mauvaises affaires à l'imprudent qui se serait avisé d'aller crier au milieu d'eux : *loups de Lepange.*

(*Annuaire Administratif et Statistique des Vosges, pour* 1836, par M. CHARTON. Épinal, in-18, p. 146.)

III.

Si je vous doy je vous payeraye,
Ce sont le gaiges de Trevières.

On ot les nouvelles au four,
Au moulin et chiez les barbiers.

On prend volontiers du couvent
Le plus meschant pour estre abbé.

Qui voudroit veoir le temps jadis
On le trouveroit aux chroniques.

Il y a un beau saint-Eustache
En l'église du Bost-Cachart.

Autant vaut dire à Richart
Comme Cardin ou Cardinot.

Les Angloys furent mis en fuite
En la journée de Remy.

Les bonnes moulles d'Isegny
Vallent myeulx que chien ne tonque.

Se Margot estoit attornée
On l'appelleroit damoiselle,
Et s'el mangeoit une groseille
Par Dieu ce seroit à troys fois.

C'est un propre lieu par Vauldais
Que le chastel de Molinax.

C'est bonne ville, je m'en lo,
Que celle de Constantinoble.

C'est bon courage que Normant,
Jusques au mourir il ne sert.

J'ay la conscience aussi large
Que les bouseaux d'un Escossois.

C'est a la foire d'Envers
Que les aulx sont à bon marché.

Les Allemands et les Lombars
Sont voluntiers un peu hautains.

Les Hongres puent comme dains,
C'est pitie que de les sentir.

Les aveugles des Quinze-Vingts
Ne doibvent rien en luminaire.

C'est belle chose d'ouyr braire
Une asne qui a rouge bride.

Se j'avoye ung chappeau de bievre
Je feroye bien de l'advocat.

C'est grant merveille que d'ung pet
Il est mort avant qu'il soit ne.

Ou est la pucelle du Mans?
Jou-elle plus de ses fredaines?

Saint Romain fait remission
Tous les ans a ung prisonnier.

On appaise d'une totee
Les petis enfans quant ilz meurent.

Il a long temps qu'a la Gilway,
La pluye si feist grant dommage,
Car sur ma foy el mist en nage
Tous les fours aux petis pastés.

Tous ceulx de Londres sont malés,
Et est vaincu le duc d'Iort.

Deux escus se vallent ung noble
A qui les a, aux autres rien.

Saint Mor si guerist de la goutte
Et saincte Apoline des dens.

Le monde fust bien nestie (*nettoyé*)
En bien peu de temps des Templiers.

Sur ma foy qui d'argent n'ait point
Maintenant non il de varletz.

Dy moy que signifie gabbe?
Il signifie deux fois menty.

Or me dittes ceulx de Callais
Sont ilz d'accort maintenant?

Une femme fait l'empeschée
Bien troys jours pour une fusée.

Ilz s'en vont par la cheminee
Les sorcieres qui vont en terre.

Où vont les bestes quant ilz meurent,
Ne ont-ilz point de paradis?

(*Extraits des Menus Propos.*)

IV.

Aisé comme une chambre basse.

« Les Coustumes de Melun, Étampes et Troyes appellent les *latrines* « chambres aysées, celles de Paris et de Montfort, *aisemens*, en Bourgogne, *aisances*. Les Coustumes de Sens, Tours, Anjou, Bretagne et « l'histoire de Charles VI, *chambres coyes*. »

A la fraise on connait le veau.

A l'encan se vend autant bran que farine.

L'espagnol : « *En el almoneda tien la boca queda*. A l'encan tient la « bouche coye, c'est-à-dire garde toy des folles enchères. »

œil ou nez malade ne touche que du coude.

pauvres gens la pasté gèle au four.

près la responce faut manger de la pomache.

« Proverbes de Bourgongne de bon sens, et veut dire qu'après avoir « respondu pour autrui, il faut souvent peu mascher, et mourir de « faim, par équivoque à des herbes dont on use en salade au printens. »

ırgent rachete mortemain.

« C'est-à-dire que gens de main-morte (qui sont collèges, monastères, « églises, villes, villages, et généralement toute université) peuvent « obtenir du roy dispense de tenir héritages, en lui faisant finance du « tiers de la valeur de la terre qui est racheter par argent la main- « morte. »

ırgent refusé ne se despend (*dépense*) pas.

ırriver à point comme tabourins aux nopces.

ısne convié à nopces eau ou boys y doibt porter.

On n'invite et caresse les pauvres que pour en tirer service.

ısez plus font deux amis
Que ne font quatre ennemis.

teste de fer bras d'acier.

lavard comme un pot à moustarde.

leau à vingt ans, fort à trente, sage à quarante, riche à cinquante, vieil à soixante.

liens meubles ne tiennent costé ne ligne.

(Coutume de Lile, art. 8.) « Et est à dire qu'en successions on n'a « égard de quelle ligne ou de quel costé viennent les meubles, comme l'on « fait des immeubles. »

Blanc comme un cygne.

Blanc comme un cygne qui casse des nois.

Comme un corbeau.

Bon vin, bon feu, bon crédit, bon renom, bonne santé, bon ami, bon chapon et bon présent sont toujours de saison.

Bonnes sont les dents qui retiennent la langue.

Bourse n'a point de suite.

« Allegué au procès verbal de la Coustume de Berry, sur l'art. 18 des « droits procediaux; et explique que suite de dixme n'avoit lieu quand « aucun labouroit d'autres chevaux que les sieus, mesmement à pris d'ar- « gent, car bourse n'avoit suite, et estoit coustume ancienne. »

Brehus sans pitié.

« Il se dist d'un homme impiteus, et vient des romans d'Artus et de « la Table ronde, l'un des quels est nommé Brehu sans pitié. »

Quel' fier senza pieta nuevo Brehusso.

(Ariosto, cant. 29.)

Cas sur cas et main sur main n'ont lieu en France.

« Ainsi avant [illegible] se faict pourvoir par procureur par [illegible] « a-dire que complainte possessoire n'est receue sur autre pour [illegible] « ject, ni saisi d'immeubles sur autre. » Coustume d'Orleans.

Ce n'est pas maistrise d'assembler, mais de departir.

Ce n'est pas maistrise de faire comme les autres.

Cent livres de melancholie ne payent pas un sol de dettes.

Ce pendant le bonhomme n'a pas son sac.

Se dit quand on paie de belles paroles quelqu'un à qui l'on fait tort.

Nul n'a bien s'il ne le compere (*ne l'achète*.)

Ce qui eschet au pere eschet au fils.

Coustume de Bourgogne.

Charles fust Charles et Ogier fut Ogier.

Chasteau abatu est demy refait.

Chastoi (*conseil*) **est une belle aumosne.**

Chatel va et vient.

C'est-à-dire que les moyens et facultes et chevances croissent et diminuent suivant les gains et pertes. *Chastel* et *chaptel*, ès Coustume de Nivernois, Bourbonnois, Berry et autres. *Caput*, *teste*, c'est-à-dire capital, la somme principale de laquelle on tire profit.

Convenances rompent loi.

Coustumes sont reeles.

C'est-à-dire affectent aussi bien les choses que les personnes. Exemple : « En la Coustume de Bourgogne, autre en celle de Bretagne, [illegible] « art. 22, immeubles suivent les coustumes des lieux où [illegible]

De Guet a pens.

« Ceste formule est frequente ès Coustumes et Jugements [illegible] « criminel [illegible] et est bien tournée par les vrais practiciens [illegible] « *pensatis insidiis*. Car guet [illegible] « dit *guetter quelqu'un*, *guetteur de chemin* [illegible] « de la derniere lettre, car le mot entier est *apensé* [illegible] « voir *guet apensé* en la Coustume du Maine, art. [illegible] « Coustume de Loudun, chap. 4. Celle de Normandie [illegible] « *pensé*, celle de Bretagne *fait à pensé*. Ainsy de *guet apens* [illegible] « que par embusche pour [illegible] »

Destination de pere de famille vaut titre.

« Coustume de Paris, titre des *Servitudes*. En la coustume [illegible] « este adjouste : Quand elle est par escrit et non autrement. [illegible] « qu'en servitudes urbaines, et qu'en a ordonne le pere [illegible] « soit entre vifs ou à cause de mort, vaut titre, et [illegible] « cesseurs ou ayant droit. »

Dites toujours fanfare, vous ne mourrez jamais.

Dites toujours nenni, vous ne serez jamais marie.

Don mutuel ne saisit point

« Coustume de Paris, art. 284. Coustumes de Champagne, Meaux, « Sens et autres. Il a lieu seulement en donation entre [illegible]

En lettres et requestes on ne doibt point tourner le feuillet.

En pays estrange (*étrange*.)
Ne plaide ne dance.

Fautes valent exploits.

« C'est un brocart de pratique qui veut dire que les défauts d'une « partie, soit de comparoistre, defendre ou de faire autre chose ordonnée « par le juge, valent [illegible] et [illegible] à profit à l'autre partie, la- « quelle [illegible] par ce moyen [illegible]. »

Fief, juridiction, ressort, directe seigneurie n'ont rien de commun et peuvent estre les uns sans les autres en diverses mains.

Voyez Coustumes de Tours, de Blois, de Berry, de Lamarche, du Bourbonnais.

France est un pré qui se tond trois foys l'année.

« Il vient d'une response du roi François Ier à l'empereur Charles V « [illegible], ayant demandé combien il levoit par an sur son royaume. Fran- « çois I [illegible] : Mon royaume est un pré, je le fauche quand je veux. »

Gagne assez qui sort de procès.

Guardien en ligne directe ne rachete point.

« C'est-à-dire que le guardien [illegible] ne paye rachat ou relief pour les « fiefs des mineurs. »

Gelée blanche
Vas sous la planche.

C'est-à-dire est signe de pluie.

Glorieux comme un pet, parce qu'il n'a respect d'aucun.

Grand plaideur ne fut jamais riche.

Grande est l'eloquence qui plaît
A celuy qui oit (*écoute*) à regret.

Jamais chien ne mordist l'eglise qu'il n'enrageast.

« Il se dict des heresiarques, schismatiques et autres persécuteurs de « l'Eglise, [illegible] sont morts furieux. »

Jamais fondement rond ne fut bon.

Jamais vit chien n'abaye à faute.

Il est heureux qui a des enfans,
Et n'est pas malheureux qui n'en a point.

Il est midy en Auxois (province d'Auxerre).

« Ce [illegible] d'Auxois, qui est une des « [illegible], d'estre [illegible] et diligens, d'où « vient que [illegible] qu'il est [illegible] haulte heure et que ceux « [illegible] journée, disent qu'il est ja midy en Auxois. »

Il n'est comte que de Flandres,
Duché que de Milan,
Royaume que de France.

(*Anthologie et Conference des Proverbes françois, italiens, espagnols, brocards et formules du droit françois, etc.*, Ms.

V.

Qui fait nopces et maison
Il met le sien en abandon.
Il commence bien a mourir qui abandonne son desir.
Qui sert commun nul ne le paye,
Et s'il deffaut chascun l'abbaye.
Homme ne connoist mieux la malice que l'abbé qui a esté moi
Les abeilles ne deviennent pas frelons.
Mieux vaut estre seul que mal accompagné.
Tel cuide venger sa honte qui l'accroist.
Tel s'excuse qui s'accuse.
Il faut acheter vigne deserte.
En grand fardeau n'est point l'acquest.
Qui s'acquite s'enrichit.
Qui sçauroit les adventures il ne seroit jamais pauvre.
Maladvise n'est pas sans peine.
A l'advocat le pied en main, a sçavoir de perdris, faisans, chapp
Qui veut entretenir, *conserver* son ami n'ait nulle affaire avec
De mal est venu l'agneau et a mal retourne la peau.
On ne cache point aguilles en sac.
Il n'est vie que d'estre bien a l'aise.
Ils estoient a table assis comme peres.
C'est-à-dire comme des moines.
Vieilles amours et vieux tisons
S'allument en toutes saisons.
Parenz sans amiz,
Amis sans pouvoir,
Pouvoir sans vouloir,
Vouloir sans effect,
Effect sans proffict,
Proffict sans vertu,
Ne vaut un festu.
Tenir ne faut pour bon voisin
Un ami de table et de vin.
Viande d'ami est bientôt preste.
Le mal entre en nageant.

(*A Dictionary of the French and English tongue*, compil
COTGRAVE. London, 1611, in-f°.)

APPENDICE N° II.

PROVERBES RECUEILLIS DANS LES AUTEURS FRANÇAIS
DU XIIe AU XVIe SIÈCLE.

(Communiqué par M. FRANCISQUE MICHEL.)

AIDER. Tel nuist qui ne puet aidier.
(*Chanson anonyme*, Ms. du fonds de Cangé, n° 65, fol. 139 v°, col. 2.) XIIIe siècle.

— Tel nuist ki ne puet aidier, quant vient al jugement.
(J. FANTOSME'S *Chronicle*, p. 20, lig. 405, XIIe siècle.

— Et messire Alain dist : « A belle heure mal tondre. »
(*Chronique de Normandie*, édition de Pierre Regnault, petit in-folio, chap. coté IX : XV. XVII.) XVe siècle.

AMI. Li escuiers dist : « Au besoing ce vous mand-on, voit-on « l'ami. »
(*Roman de Ham*, p. 257, lig. 24, publié pour la première fois par M. F. MICHEL, à la suite de l'*Hist. des Ducs de Normandie*, etc., 1 vol. in-8°.)

— Au besoing voit-on son ami.
(*Li Jus de S. Nicholai*, édit. de M. Monmerqué, p. 69.) XIIIe siècle.

ANE. Li asnes chiet por la grant somme,
Fait Gauvains, ch'ai-je oi retraire
(*Roman de l'Atre périlleux*, manuscrit de la Bibliothèque royale, supplement français n° 548, fol. 38 v°, col. 1, v. 4.) XIIIe siècle.

— Li asniers une chose pensse,
Et li asnes pensse tout el (*tout le contraire.*)
(*De la Borgoise d'Orliens*, v. 104 *Fabliaux et Contes*, édition de MÉON, t. III, p. 164.) XIIIe siècle.

— Mais on dit piechà que la soursome abat l'asne.
(*Chronique de Rains*, p. 238.) XIIIe siècle.

ARBRE. L'arbre bien sai ne voit-on pas verser à la premiere fie (*fois.*)
(*Chanson* du Ms 7222, fol. 156 r°, col. 1.) XIIIe siècle.

— Al premier cop arbres ne chiet.
(*Li livres de Cristal et de Clarie*, Ms. de l'Arsenal, B. L. F. 283, fol 342 r°, ch. 4, v. 45.) XIIIe siècle.

ARRACHEUR DE DENT. On dit en commun proverbe, il ment comme un arracheur de dents.

(*Troisiesme Livre des Serees de Guillaume Bouchet sieur de Brocourt. A Paris, chez Adrian Perier, M. D. XCVIII, petit in-12, p. 121.*) XVIe siècle.

BARAT. Rutebuez dit : bien m'en souvient,
Qui barat (*ruse, tromperie*) quiert baraz li vient.

(*De Charlot le Juif, etc.*, v. 132; *Fabliaux et Contes*, édit. de Méon, t. III, p. 91.) XIIIe siècle.

BAT. Je sçay mieux où le bas me blesse.

(*Farce de Pathelin*, p. 89.) XVe siècle.

BESOIGNEUX. On dist que besoigneus n'a loi.

(*Roman de Fregus*, p. 118.) XIIIe siècle.

BESOIN. Besoin fait vieille troter.

(*Roman de Trubert*; MÉON, *Nouveau Recueil de Fabliaux*, vol. Ier, p. 245.) XIIIe siècle.

— Douce raisons vilain aire (*irrite*),
Mainte fois l'avons oï dire ;
Mais uns diz nos enseigne et glose :
Besoins fait faire mainte chose.

(*Li Lais de l'Oiselet*, v. 249, *Fabliaux et Contes*, édition de Méon, t. III, p. 122.) XIIIe siècle.

BIEN. Li biens est bons que l'en prent de premier.

(*Li Moniage Guillaume d'Orange*, fol. 271 r°, col. 1, v. 33.) XIIIe siècle.

— Ne sest qu'est bien qui mal n'essaie.

(*Roman d'Erec et d'Enide*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 7498³, Cange 26, fol. 19 v°, col. 1, v. 13.) XIIe siècle.

BIENFAIT. Si cum li reproches retrait,
De bien fait m'unt rendu col frait.

(*Chronique de Benoît*, t. I, p. 535.) XIIe siècle.

BOIRE. Que il est bien droiz et reson,
Que qui le brasse si le boive.

(*Li Dis dou Soucretain*, v. 352, MÉON, *nouveau Recueil de fabliaux*, t. I, p. 339.) XIIIe siècle.

BOUCHE. Et le capitaine respondit : il n'en faut pas faire la petite bouche.

(*Roman du Jouvencel*, fol. 58.) XVe siècle.

CAPTIVITÉ. Li vilains bien le dist, et si est verités :
Mius nos vient a honor avoir les ciés coupés
Que longement soufrir trop grant caitivetés.

(*Roman de Godefroy de Bouillon*, manuscrit de la Bibliothèque royale, 5408, fol. 103 r°, col. 1, v. 41.) XIIIe siècle.

HANTER. En reprovier a dit li lous : mal chanter fet devant mengier.
Dou Lou et de l'Oue, par JEAN DE BOVES, v. 40; *Fabliaux et Contes*, édition de MÉON, t. III, p. 54.) XIIIe siècle.

HASSER. L'en dit : « Qui bien chace bien trueve. »
Le Dit du Buffet, v. 264; *Fabliaux et Contes*, édit. de MÉON, t. III, p. 272.) XIIIe siècle.

HAUSSÉ. Car ce sevent grant et petit
Que l'an dit pieçà en respit :
« Qui bien est chauciez n'est pas nuz. »
Des Cordoaniers ; Lettre au Directeur de l'Artiste, touchant un manuscrit de la bibliothèque de Berne, n° 354, p. 18.) XIIIe siècle.

HAT. De castiier cat qui est vieus
Ne puet nus hom venir à clef.
D'instruire un chat qui est vieux ne peut nul homme venir à bout.
(*Roman de Ham*, p. 314, lig. 18 du vol. publié par M. F. MICHEL, pour la Société de l'Histoire de France, sous le titre de *Chronique des Ducs de Normandie*.)

— Karon dit bien pour voir que plus estraint plus gelle,
Et que là où kas n'est li souris se revelle.
Roman de Charles-le-Chauve, Ms. La Vall., n° 49, fol. 3 r°, c. 1, v. 12.) XIIIe siècle.

— Li vilains reproche du chat
Qu'il set bien qui barbes il leche.
Des trois Dames qui trouvèrent un anel, v. 196; *Fabliaux et Contes*, édition de MÉON, t. III, p. 226.) XIIIe siècle.

HATEAU. Lors feras chatiaus en Espaigne.
(*Roman de la Rose*, t. I, p. 99, v. 2,454.) XIIIe siècle.

Et le songer fait chasteaux en Asie,
Le grand desir la chair rassasie.
(*Menus propos* de PIERRE GRINGORE.) XVe siècle.

HÈVRE. Mais on dist pour cest examplaire,
Ensi com j'ai oï retraire,
Que chièvre ne doûte coutel
Devant qu'il la fiert en la pel;
Et se dist-on, si com je pense,
Mout remaint de çou que fox pense.
(*Roman de la Manekine*, p. 157, v. 4,689.) XIIIe siècle.

HIEN. Ki volentiers fiert vostre chien,
Jà mar querés qu'il vus aint bien.
Lai de Gruelent, v. 547; *Poésies* de MARIE DE FRANCE, t. I, p. 526.) XIIIe siècle.

Chien. Vous resemblez le chien qui crie,
Ainz que la pierre soit cheue.
(*Roman du Renart*, v. 1,363.) XIIIe siècle.

Coeur. El pense cuer que ne dit boche.
(*Roman d'Erec et d'Enide*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 7498, fonds de Cangé, n° 26, fol. 25 du roman, r°, col. 1, v. 13.) XIIIe siècle.

—— Car li vilains dire le suit (*a coutume*)
Que iex ne voit al cuer li duit.
(*Li Romans des Sept Sages*, Tubingen, 1836, in-8°, p. 43, v. 1072.) XIIIe siècle.

Conseil. A nouveau fait fault nouveau conseil.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 81 r°.) XVe siècle.

Conscience. Et on dist piecha : cui conscience ne reprent,
Plus tost au mal qu'au bien entend.
(*Chronique de Rains*, p. 235.) XIIIe siècle.

Convoiter. Mais li vilains dit plainement
Que cil par jugement desert
Qui tut coveite tot pert.
(*Chronique des Ducs de Normandie*, par Benoit, t. I, p. 413, v. 9,257.) XIIe siècle.

—— Li proverbes dist en apert :
« Cil qui tout covoite, tout pert. »
(*Li Lais de l'Oiselet*, v. 419, *Fabliaux et Contes*, édition de Méon, t. III, p. 128.) XIIIe siècle.

Courage. Et g'ai oi en reprouvier
Que fol corage ocist somier.

Coutume. Car coustume rend maistre et devient nature.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 80 r°.) XVe siècle.

Cuider. Mais on dist : cuidiers fu un sos.
(*Roman de Cleomades*, manuscrit de l'Arsenal, B. L. F. in-fol. n° 176, fol. 3 v°, col. 2, v. 40.) XIIIe siècle.

Cuir. D'autrui cuir font large corroie.
(*C'est li Mariages des filles au Dyable*, manuscrit de l'Arsenal, belles lettres franç., in-fol., n° 175, fol. 292 v°, col. 2, v. 10.) XIIIe siècle.

Dame. On sert le chien por le seignor,
Et por l'amor le chevalier
Baise la dame l'escuier.
(Herbers, *Roman de Dolopathos*, Ms.) XIIIe siècle.

Debat. Qui cherche argent cherche debat.
(*La farce du Poulier*.) XVe siècle.

DEUIL. Per so fon dih ben à rason :
« Autrui dol albadallas son. »
C'est pourquoi l'on dit avec raison que le deuil d'autrui n'est qu'aubades.
(*Flamenca*, manuscrit de Carcassonne, 681, fol. 38 v°, v. 13.) XIIIe siècle.

DIEU. Mais en poi d'eure Diex labeure,
Teus rit au matin qui au soir pleure.
(*Chronique de Rains*, p. 146.) XIIIe siècle..

— En poi d'ure Deu labure, ço dit li mendiant.
(J. FANTOSME'S *Chronicle*, p. 72, l. 1583.) XIIe siècle.

DIRE. Et on dit en proverbes : qui biau dit bel oye.
(*Livre de Discipline des quatre âges*, manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fonds de Compiègne n° 62, fol. 150 v°, col. 1, lig. 32.) XIIIe siècle.

— L'an dist toz jors, se Diex me saut :
« Pou sert dire que riens ne vaut. »
(*Des Changeors*, v. 1; *Lettre au Directeur de l'Artiste*, touchant le manuscrit de la bibliothèque de Berne, n° 354, par ACHILLE JUBINAL, p. 13.) XIIIe siècle.

DOMMAGE. Quar souvent a oï mentoivre,
Et dire et conter en maint leu,
Que domage qui bout au feu
Vaut miex que cil qui ne fet aise.
(*De la Grue*, v. 102; *Fabliaux et Contes*, édition de 1756, t. III, p. 199.) XIIIe siècle.

EMPRUNTER. Qui emprunte il ne choisist mie.
(*La farce de Pathelin*, p. 6.) XVe siècle.

ENNEMI. Il y a ung proverbe commun que chascun dist de toute ancienneté qu'on ne doit rien faire à l'entreprinse de son ennemy.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 63 v°.) XVe siècle.

ENTREPRENDRE. Sagement entreprendre fait bien exécuter.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 40 v°.) XVe siècle.

ÉTREINDRE. Et en dit bien en reprovier,
Que trop estraindre fait chier.
(*Dou Pet au Vilain*, v. 49; *Fabliaux et Contes*, édit. de MÉON, t. III, p. 69.) XIIIe siècle.

FAIRE. Li vilains dist, s'est chose veire,
Toz jorz que qui mal fait ne l'creire.
(*Chronique de Benoît*, t. II, p. 44.) XIIe siècle.

FÉLONIE. Entre rous poil et félonie
S'entreportent grant compaignie.
Entre un poil roux et méchanceté il y a beaucoup de rapport.
(*Roman de Cristal*, fol. 332 v°, cl. 3, v. 15.) XIIIe siècle.

Femme. Femme est un cochet à vent
Qui se change et mue souvent.
(Herbert, *Roman de Dolopathos*, Ms.) XIIIe siècle.

Fol. C'est voir que j'ay oy noncier :
Qui, sans donner, a fol promet,
De noyent en joie le met.
(*Théâtre françois au moyen âge*, p. 381.) XIIIe siècle.

Fortune. On dit communément que Fortune aide au hardi.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 82 ro.) XVe siècle.

Fou. Fols est qui fol conseil demande.
(*Le Fabel d'Aloul*, v. 882; *Fabliaux et Contes*, édit. de Méon, t. III, p. 351.) XIIIe siècle.

— Ains disoient en leur deffense :
« Molt remaint de ce que fol pense. »
(*La Prise d'Alixandre*, manuscrit de la Bibl. du Roi, no 43 *Suppl. franç.*, fol. CCXXIIJ ro, col. 2, v. 13.) (*Roman du Renart*, suppl., p. 10.) XIIIe siècle.

— De fol et d'yvre se doit l'en bien garder.
(*Rom. de G. d'Orange*, Ms. 6985, fol. 203 ro, col. 3, v. 14.) XIIIe siècle.

— Molt remaint de ce que fox pense.
(*Du Segretain moine*, v. 370; *Fabl. et Contes*, t. I, p. 254.) XIIIe siècle.

Gater. ..... « En adjoustant que le proverbe ancien monstroit bien
« le malheur où nous sommes, quand il dit : un advocat en une
« ville, un noyer en une vigne, un pourceau en un bled, une
« taupe en un pré, et un sergent en un bourg, c'est pour achever
« de gaster tout. »
(*Serées de Guillaume Bouchet, juge et consul des marchands à Poictiers. Livre premier.* A Paris, chez Gabr. Buon, 1585, in-8°, seizième serée, fol. 198 ro.) XVIe siècle.

Guerre. Communement on dit que qui a le prouffit à la guerre il en a l'honneur.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 60.) XVe siècle.

—— La guerre est de telle condition qu'on y doit avoir bon pié bon œil.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 58 ro.) XVe siècle.

Guillot. Tal penso guillar Guillot
Que Guillot lou guilo.
Tel pense tromper Guillot qui est trompé par Guillot.
(*Prov. provençal*, cité par Fauchet, dans son *Essai des Recherches et Antiquitez gauloises et françoises*.)

Hareng. Car on dit communément
En ung proverbe bien souvent,

Se harenc put, c'est sa nature,
Si fleure bon, c'est aventure.
(*La Vie de saint Hareng martyr.*) xvᵉ siècle.

Hermite. Li abis ne fait pas l'ermite.
(*Li Diz de freire Denise, cordelier,* par Rutebeuf, v. 1; *Fabliaux et Contes*, édit. de Méon, t. III, p. 76.) xiiiᵉ siècle.

Homme. On dit communément qu'il n'est sens que d'omme oiseux, quand il est bien appliqué.
(*Roman du Jouvencel,* fol. 24.) xvᵉ siècle.

—— Hom privez mal achate, ce tesmoigne li briés.
(*La Chanson des Saxons*, t. I, p. 246, coupl. cxxx.) xiiiᵉ siècle.

—— Sox hom toz sox chemine, ce dit an reprovier.
(*La Chanson des Saxons*, t. I, p. 251, v. 9.) xiiiᵉ siècle.

Honneur. Et si dist l'on une parole
Communément qui est moult fole
Et la tienne trestuit pour vroie
Que les honors les meurs remuent.
(*Roman de la Rose*, v. 6,297.) xiiiᵉ siècle.

—— Les honneurs changent les meurs.
(*Bréviaire de Jacques Amyot.*) xviᵉ siècle

Jeter. Li vilains dist trestout sans glose:
« Cil ki gete as piés la chose
« Que il puet à ses mains tenir,
« On ne devroit pas consentir
« K'il abitast entr'autre gent. »
(*Li Romans des Aventures Fregus*, p. 95, 96.) xiiiᵉ siècle.

Lanternes. Me voulez-vous faire entendant
De vecies que ce sont lanternes.
(*Farce de Pathelin*, p. 65.) xvᵉ siècle.

Larron. .... Car ayse faict larron.
(*Statuta Synodalia ecclesiæ Nannetensis. Thesaurus novus Anecdotorum*, t. IV, col. 946, D.)

—— Or puis-je bien dire et entendre
Que li proverbes voir dira:
Qui le larron torne de pendre,
Jà li lerres ne l'amera. »
(*La Complainte et le Jeu de Pierre de la Broce*, p. 30.) xiiiᵉ siècle.

Lécher. Et quant il fu hors de la porte,
Si dist à soi: « Qui siet, il sèche; »
Et puis si dist: « Qui va, il lèche. »
(*Le Dit du Buffet*, v. 258. — *Fabliaux et Contes*, édition de Méon, t. III, p. 272.) xiiiᵉ siècle.

Mais on dit .j. parler assés communaument,
Qui va par le pais il trueve bien souvent
Cose qui peu li plaist et de le mauvaise gent.

. . . .
Mais on dit .j. parler assés communaument
Le cose qui vient dur a bon definement.
(*Roman de Charles-le-Chauve*, Ms. La Vallière, n° 49, fol. 10 v°, col. 2,
v. 25, voir avant. XIII° siècle.

Maison. Faire de vieil bois nouvelle maison.
(*Roman du Jouvencel*, Paris, 1493, in-fol., goth., fol. 19 r°.) XV° siècle.

Mal. Ce tient li vilains à savoir,
Et un mal doit-on bien sofrir
Par son cors de pojor garir.
(*Li Romans de Brut*, v. 4,506, édition de M. Le Roux de Lincy, p. 213.)
XII° siècle.

— Car li vilains le dist et s'est vertés
Que trop vient tost ki mal doit aporter.
(*Roman des Lorrains*, Ms. La Vall., 63, fol. 8 r°, col. 2, v. 25.)
XIII° siècle.

Mangier. Mais maintes fois a esté dit
En esplanse et en reprouvier :
« Tout duel repairent au mangier. »
(Fergus, p. 116, 117.) XIII° siècle.

Marché. J'ai oït dire en reprouvier :
Boens merchiez trait de borce argent.
(*Chanson*, Ms. du Roi, fonds de Saint-Germain, [illegible] fol. 171 v° liga 4.)
XIII° siècle.

Matin. Pour ce, dit ung proverbe que j'ay oui compter,
Que l'homme qui a grace de bien matin lever
Poont bien grant matinet dormir et reposer.
(*Le Livre de Cipperis de Vignevaulz*, Ms. du Roi, n° 7635, fol. 62 r°,
v. 5.) XIII° siècle.

Méchéance. Mais autresi, cum dist li sage,
Folie, orguil et sorquidance
Portent od eus lor meschaance.
(*Chronique de Benoît*, t. II, p. 543.) XII° siècle.

Mépris. Li vilains dist en son respit,
Que tele chose a l'en en despit
Qui moult vaut miex que on ne cuide.
(*Roman d'Erec et d'Enide*, par Chrestien de Troyes, v. 1. XII° siècle.

Monter. Oï l'avés dire sovent :
Ki haut monte de haut descent ;

Froit a le piè ki plus l'estent
Ke ses covretoirs (*sa couverture*) n'a de lonc.
(*Théâtre Français au moyen âge*, p. 46.) XIII[e] siècle.

MORT. Mais je sai bien que menaciez
Vit plus que mort ne fait assez.
(*Roman de la Violette.*) XIII[e] siècle.

MOUCHE. Je ne sçay quelle mouche vous pique.
(*Farce de Pathelin*, p. 113.) XV[e] siècle.

MURES. Aussi dit-on que qui ne cuelt des wertes il ne mangera jà des meures.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 19 r°.) XV[e] siècle.

MUSART. Mais en siut dire que espérer et quidiers furent doi musart.
(*Chronique de Rains*, chap. X, p. 75.) XIII[e] siècle.

NAGER. Soef noc, biax niés, cui mentons est tenuz.
(*La Chanson des Saxons*, t. II, p. 58) XIII[e] siècle.

ŒUVRE. Dit-on communément que la fin couronne l'œvre.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 37 v°.) XV[e] siècle.

OISIVETÉ. On dit en un proverbe et si l'acorde drois
C'uiseuse est moult nuiseuse, et ce dist li Englois
Que poi vaut sens repus ne avoirs enfouois
Dont cis qui set le bien ne doit mie estre cois.
(*Roman d'Alexandre*, Ms. La Vallière, n° 69, *olim* 2703.) XIII[e] siècle.

OR. Uns proverbes dit et raconte
Que tout n'est pas ors c'on voit luire.
(*Li Diz de freire Denise cordelier*, par RUTEBEUF, v. 1; *Fabliaux et Contes*, édition de MÉON, t. III, p. 76.) XIII[e] siècle.

OUVRIER. Qui se fait bon ouvrier, drois est c'al œuvre paire.
Qui est bon ouvrier il est juste qu'on s'en aperçoive à son œuvre.
(*Chronique métrique d'*ADAM DE LA HALLE, v. 233; *Chroniques Nationales françaises*, publiées par J. A. BUCHON, t. VII. Paris, Verdière, M. DCCC XXVIII, in-8°, p. 31.) XIII[e] siècle.

OIE. Qui mange de l'oye du roi
Cent ans après en rend la plume.
(MARTIAL D'AUVERGNE, *Vigiles de Charles VII.*) XV[e] siècle.

PAIN. Car on dit communément qu'on s'ennuye bien d'ung pain manger.
(*Roman du Jouvencel*, fol. 14 r°.) XV[e] siècle.

PARIS. Qui queroit (*chercherait*) Paris à Nivèle
Ce seroit bien queste grevaine
Ausi est-ce parole vaine.
(*Roman de la Violette.*) XIII[e] siècle.

PATIENCE. Compagnons, certes passience,
Comme on dit, passe science.
(*Moralité nouvelle, a deux personnages, sur la prise de Calais.*) XVIe siècle.

PAYER. Li vilains dist en son proverbe
Que de grant folie s'esmaie
Qui bien acroit et rien ne paie.
(*La Patenostre du vin*; *Jongleurs et Trouvères*, p. 71, v. 18.) XIIIe siècle.

PÉCHÉ. Car on retrait et dist souvent :
« Souvent compère autrui pécié
Teuls qui n'i a de riens pécié. »
(*Roman de la Manekine*, p. 546, col. 2, v. 8, du *Théâtre Français au moyen âge*.) XIIIe siècle.

PÉCHEUR. De péchéor miséricorde.
(*Le Fabel d'Aloul*, v. 943, *Fabliaux et Contes*, édition de Méon, t. III, p. 355.) XIIIe siècle.

Et biaus fils, vous savez qu'on dit
Et toute raison s'i acorde :
« De pecheur miséricorde. »
(GUILLAUME DE MACHAUT, *li Livre de la prise d'Alixandre* (Alexandrie), Ms. 7609, fol. 308 r°, col. 1, v. 16.) XIIIe siècle.

PENSER. Mais li vilains le dist piecha en reprouve :
Que molt a grant discorde entre faire et pensé.
(*Roman de Fierabras*, Ms. du Roi, suppl. franç., n° 180, fol. 118 v°, col. 1, v. 13.) XIIIe siècle.

PÉCHÉ. Viez péché fait nouvele honte,
Si com le proverbe raconte.
(*De l'hermite qui s'enyvra*, v. 1, ibid., t. II, p. 173.) XIIIe siècle.
Voyez aussi le fablian de Gautier de Coincy *de l'Empereris qui garda sa chastee*, t. II, p. 101, des *Fabliaux*.

PERDRE. Quar d'un proverbe me sovient
Que l'en dit : Tot pert qui tot tient ;
C'est à bon droit.
(*Renart le Bestorné*, v. 152. — *Le Roman du Renart*, *Supplément*, p. 36.) XIIIe siècle.

PEUR. Car so dizon nostr'ancessor
Que tals menassa c'a paor.
(*Roman de Jaufre*. — *Lexique Roman*, t. I, p. 61, col. 1.) XIIe siècle.

PIERRE. Pierre volage ne queult mousse.
(*De l'hermite qui se desespera pour le larron qui ala en paradis avant que lui*, *Fabliaux*.) XIIIe siècle.
Voyez série n° XI au mot PIERRE.

PLAIE. De vies mesfait novele plaie.
(*Li Romans de Brut*, édit. de M. LE ROUX DE LINCY, t. I, p. 29, v. 540.) XIIe siècle.

Police. Bonne police est cause d'abondance.
(Placard de Lyon sur le prix du pain. Voyez *Mélanges Biographiques et Littéraires*, par M. — Lyon, 1828, p. 304.)

Pot. Il n'est pas personne commune
En tant comme il est roy, c'est une;
Ains est un homme singulier,
Si que à tel pot tel cuillier.
(*Théâtre français au moyen âge*, t. I, p. 486.) XIIIe siècle.

Tant va li poz au puis qu'il brise.
(Gautier de Coinsi, *de monacho in flumine periclitato, meritis beate Marie ad vitam revocato*. Capitulum XXXIII, Ms. du Roi, n° 7987, fol. 86 v°, col. 2, v. 1.) XIIIe siècle.

Pré. Ou proverbe dit-on, que force peist le pré.
(*Chanson des Saines ou des Saxons*, par J. Bodel d'Arras, publiée par M. F. Michel, 2 vol. in-12, t. II, p. 12.) XIIIe siècle.

— Mais li vilains nous a conté
Que force paist adès le pré.
(*Roman du comte de Poitiers; Roman de Parise la Duchesse*, p. 30.) XIIIe siècle.

Prudhomme. Et li vilains le dit en reprovier
Jà mavès hom n'aura prodome chier.
(*Li Moniages Guillaume*, Ms. 6985, fol. 261 v°, col. 2, v. 28.) XIIIe siècle.

——— On dist que qui preudomme sert,
Que son service pas ne pert.
(*Roman de la Manekine*, p. 229, v. 6,835.) XIIIe siècle.

Pucelle. Et pour ce dist-on quant aucun est à meschief d'avoir : « Il est plus povres que pucele qui ist de baing. »
(*Livre de Discipline des quatre âges*, manuscrit de la Bibl. Royale, fonds de Compiègne, n° 62, fol. 150 v° col. 2, lig. 10.) XIIIe siècle.

Qui bien aime à tart oublie.
(*Chanson anonyme*, manuscrit du fonds de Cangé, n° 65, fol. 194 v°, col. 1.) XIIIe siècle.

Qui bien aime il het envis,
Voirs est chis dis.
(*Chanson de Ghilebers de Berneville*, manuscrit du Roi, *Suppl. français*, n° 184, fol. 85 r°.) XIIIe siècle..

Racine. Car pieça c'on dist ce proverbe :
« De pute racine pute herbe. »
Et si redist-on à la fois :
« Adès reva li leus au bois. »
(*Roman de Cléomadès*, manuscrist de l'Arsenal, *Belles-Lettres franç.*, in-fol., fol. 1 v°, col. 3, v. 6.) XIIIe siècle.

Répit. Un jour de respit cent mars vaut.
(*Li Jus de S. Nicholai*, édit. de M. Monmerqué, p. 68.) XIIIe siècle.

REPRENDRE. Assez remaint de ce qu'en pense,
Et tex cuide prendre qui faut.
(*Roman d'Érec et d'Énide*, manuscrit de la Bibl. du Roi, n° 7498/3, fonds de Cange, n° 26 ; XII° siècle.)

RIME. Il n'y a rime ne raison
En tout quant que vous rafardez.
(*Farce de Pathelin*, p. 88. XV° siècle.)

SAGESSE. Mais l'on dit en commun proverbe que en ung tonnel de cuidance n'a pas ung pot de sapience.
(*Chronique de Normandie*, edit. de PIERRE REGNAULT, petit in-fol. goth., chap. cote IX . XX . XVII.) XV° siècle.

——— Mais li vilains dist en son proverbe : « Qu'en .i. mui de quidance n'a plain pot de sapienche. »
(*La Chronique de Rains*, chap. 3, p. 68.)

SEIGNEUR. Li vilains dit par repruvier,
Quant tence à sun charier,
Qu'amur de seigneur n'est pas fieuz.
(*Lai d'Élidue*, v. 61, *Poesies de* MARIE DE FRANCE, t. I, p. 406.) XIII° siècle.

SEMBLANT. Et on dist piecha : Biaus semblans fait musart liet.
(*Chronique de Rains*, p. 221. XIII° siècle.)

SEMER. Petit rechoit qui petit seme.
(*De Saint-Jehan Paulu*, manuscrit de la Bibl. Royale, 7595, fol. CCCXXX r°, col. 2 ; XIII° siècle.)

SÉRAPHIN. Nous en aurons plus de cinquante
Aussi rouge que Seraphins.
(*La Farce du Pouthier.*) XVI° siècle.

SERPENT. Et dit ainsi que qui vouloit tuer premier le serpent il li devoit escacher (*écraser*) le chief.
(*Mémoires de Joinville*, XIII° siècle.)

SIRE. Car on dist et voirs est que « privez sires fait fole maisnée », et plus grant peril gist en privee dame que en prive seigneur.
(*Livre de Discipline des quatre ages*, manuscrit du fonds de Cangé, n° 62, fol. 62, 1° col., 1. lig. 10. XIII° siècle.)

SOT. Et on dist piecha, que cius a grant disette de sot qui de lui meymes le fait.
(*Chronique de Rains*, p. 173.) XIII° siècle.

Tels cuide avancier qui recule.
(*De Brunain la vache au Prestre*, v. 72, *Fabliaux et Contes*, édit. de MÉON, t. III, p. 28. XIII° siècle.)

TEMPS. Sire, savez que dient vilain au reprovier ?
Selonc tans tampreure ne fait a desjugier.
(*Chanson des Saxons*, t. II, p. 157, coupl. CCLXIV.) XIII° siècle.

TRAHISON. Il est bien voir et se l' dit-on sovent
Qui trahison porquiert et antreprent
Qu'il est honiz au darrainnement.
(*Le Moinage Renuar,* Ms. 6985, fol. 245 v°, col. 2, v. 42.) XIIe siècle.

VENDEUR. Or n'est-il si fort entendeur
Qui ne trueve plus fort vendeur.
(*Farce de Pathelin,* p. 25.) XVe siècle.

VENIN. Et touz jours dit-on que en sarpent ne puet-on donner venin, car trop en i a.
(*Livre de Discipline des quatre âges,* manuscrit de la Bibl. Royale, fonds de Compiègne, n° 62, fol. 151 r°, col. 1, lig. 1.) XIIIe siècle.

—— .... Tous jors dist l'en
C'aucune cose prent la bouche
De l'ort venin ki au cuer touche.
(*Li Romans des aventures Fregus,* p. 29 et 30.) XIIIe siècle.

VENT. Chevaliers ne fait pas sen preu
Qui tant parole qu'il anuie,
Que grans vens kiet à peu de pluie.
(*Roman de Ham,* p. 219; *Roman de Fregus,* p. 63.) XIIIe siècle.

VENTRE. Et ce propos dit-on en un commun proverbe que en ventre saoul n'y a ne saveur ne plaisance.
(*Roman du Jouvencel,* fol. 8 r°.) XVe siècle.

VERGE. Et touz jours dit-on c'on doit ploier la verge tandis com ele est graille et tendre; quar puis qu'elle est grosse et dure, se on la veut ploier ele brise.
(*Livre de Discipline des quatre âges,* manuscrit de la Bibl. Royale, fonds de Compiègne, n° 62, fol. 149 v°, col. 1, lig. 18.) XIIIe siècle.

VÉRITÉ. Riens tant ne grève mantéor
A larron ne à robéor
N'à mauvais hom, quiex qui soit,
Com Véritez quant l'apperçoit.
Et Véritez est la maçue
Qui tot le mont occit et tue.
(HERBERS, *Roman de Dolopathos,* Ms.) XIIIe siècle.

VEXATION. Vexation donne entendement, dit le sage.
(*Roman du Jouvencel,* fol. 20 v°.)

VILLE. Piechà c'on dist par mauvais oir,
Ensi l'avès oï retraire,
Dechieent villes et manoir.
(*Chanson de Jehans Erars,* manuscrit du Roi, *Supplém. français,* n° 184, fol. 131 v°.)

[redacted]

VILTEZ. Et de ce dit li vilains véritez
Qui le suen port chéuz est en viltez.
(*Roman de Guillaume d'Orenge*, Ms. 6985, fol. 199 r°, col. 3, v. 51

VISAGE. Qui son nés coupe il déserte son vis.
(*Li Romans de Garin le Loherain*, t. II, p. 133.)

VOISIN. Por ce dist-on : Qui a félon voisin
Par maintes faiz en a mavez matin.
(*Fragment* cité par BEKKER, p. 174, du *Roman de Fierabras*. Berli
1829, in-4°.) XIII° siècle.

APPENDICE N° III.

DISTIQUES DE DYONISIUS CATO, EN LATIN ET EN VERS FRANÇAIS DU XII° SIÈCLE.

(Manuscrit de la Bibliothèque Royale, n° 277, N.-D. fol. 197 r°)

Ici comence Catun. Cum animadverterem quam plurimos homines graviter errare in via morum, succurendum opinioni eorum et consulendum fore existimavi, maximé ut gloriose viverent et honorem contingerent.

Cum jo aparséusse plusurs [de la voie de mors forvoier, [avis pur voir m'estoit [e grant bien seroit [de voir consillier, [par ceo maismement [ke glorilusement [el mund vesquissent [et par itel afere [dignetez en terre [e honors cunquessent.

Nunc te, fili karissime, docebo quo pacto mores tui animi componas.

Ore, beaus fiz très chier, [toi voel jeo enseignier, [ke tu soies plus sages, [par kel covenant [tu purras en avant [aorner tun curage.

Igitur mea precepta ita legito ut intelligas; legere enim et non intelligere est negligere.

Pur teus achaisons fiz, [jeo te semoing ke mes preceps lises, [mais nient entendre e lire [ceo est adés pire, [si voil que tu t'en chasties.

Itaque Deo supplica. Parentes ama.

Deu amez e le requerez [de ceo ke averois mestier. [Pere et mere amez, [vos parens honurez [e mult les tenez chiers.

Datum serva. Foro te paro.

Mult seit bien gardée [chose ki est donée [par Deu et per gent. [Al marchié quant vus alez, [mult bel vus aturnez [e acesmeement.

Mutuum da. Cum bonis ambula. Cui des videto. Antequam voceris ad consilium ne accesseris.

As leians prestez. [Od les bons alez. [Voyez à qui vous faciez dons. [A conseil n'aprochez [devant ke vus seez [apelez ou semons.

Conviva raro. Mundus esto. Quod satis est dormi. Saluta libenter.

Reelément gestoiez. [Net e chastes séez. [Dormez asses sanz plus. [Volentiers saluez [cels ke vus verez [venir encuntre vus.

Conjugem ama. Majori cede.

Ta femme par amur [aime. E al greignur [tut tens dorez lui, [kar quant n'as le poeyr [qu'il puisse contre ester [n'est pas de vella geu

Magistrum metue. Vino tempera. Verecundiam serva.

Ton mestre tutes hures [doute, e tes amesures, [quant beivre deveras. Garde ke tu soies [honteus tote veies, [de tant meils le tras.

Libros lege ; quod legeris memento. Rem tuam custodi.

Livres lisez, [e ceo ke lui averez [ne metez en [illegible] Garde bien ta chose [illegible] ceo faut en poi de pose [ke bone tans est cesda.

Liberos erudi. Diligenciam adhibe. Blandus esto. Jusjurandum serva.

Tes enfanz aprenez [e savoir e sens. [Si soiez diligent [illegible] a tous e soef, [et ne mie grees, [e garde bien ton serment.

Familiam cura. Irasci abs re noli. Neminem irriseris. Meretricem fuge.

Ta meisnie chastie. [Si ne soiez mie [de petit irrez. [N'escharnes nuli [Si vus comand e pri [ke p... fuiez.

In judicium adesto ; ad pretorium stato.

Volentiers aidez [a cels ke vus porz, [quant estes al jugement e a la prevosterie, estez ne dechisiez mie [pur or ne por argent.

Literas disce. Consultus esto.

La bone escripture [tut tens asseure [tes dis e tes fais. [Conseil prenez [des sages e des senez, [quant doiz tenir tes plez.

Bonis benefacito. Virtute utere. Tute consule. Maledictus ne esto.

Feites bien as bons, [e nomeement a tos [ou ees de vertue. [Seur conseil donez. [Maudit ne soiez, [ne maudites nul.

Troco lude; aleas fuge.

Si joer volez, [au toupet juez [e ne mie à hasart; [les tables fuiez, [ke tenuz ne soiez [à fol ne à musart.

Existimacionem retine.

Si tu quides rien [de mal ou de bien, [dont tu ne soies mie cert, [[illegible] come sages [tien le en ton corage, [ke il ne seit descovert.

Patere legem quam ipse tuleris. Equum judica. Nil mentire.

Suffre en droit de toi mesme la lei ke tu as donée. [Tout tens droit jugiez, e rien ne ment, kar ceo est vier.

Beneficii accepti memor esto. Pauca in convivio loquere. Minime judica.

Benefice reçeue [en memoire soit tenue [de fere en guerredon. [A feste poi parlez. [Nul home ne jugez, [kar ceo est detraction.

Illud stude agere quod justum est. Pugna pro patria.

Tout quant tu vis en terre, [est [illegible] de fere ceo ke a droit apent. [E si tu vois la guerre, [combatez pur ta terre [e ton pais defend.

Alienum noli concupiscere. Parentes patienter vince.

[Ne voilez en ton quer [autrui chose aver. [Par nul aventure, vencez ton pere [e ta mere [illegible] [par [illegible] par mesure.

Minorem ne contempseris. Noli nimium confidere in tua virtute aut fortitudine.

Mendre de toi, [illegible] ke [illegible] nuls [illegible] ne despisez. [Le [illegible] tu bons es, [ne te fiez pas [trop, ne te prisez.

Nil arbitrio virium tuarum feceris. Libenter amorem ferto.

Par propre volenté [rien ne soit ovré [de quanque tu feras. [Volentiers e de gré [suffrez tote amistie, [quant porchacé l'auras.

Si Deus est animus nobis, ut carmina dicunt,
Hic tibi precipue pura sit mente colendus.

Si Deu à coltiver [est ou pur penser, [come dient li ditié, [la soit tun curage [ferm sanz estre remué [en son estage.

Plus vigila; semper ne somno deditus esto;
Nam diuturna quies viciis alimenta ministrat.

Tox jurz vus gardez [ke vus veilez [plus ke ne pernez sompne; [kar par trop dormir [seut sovent chair [en vices maint homme.

Virtutem primam esse puta compescere linguam;
Proximus ille Deo qui scit racione tacere.

La vertu premeraine [ke a toi soit chiere, [ceo est lange refrener : [à Deu est prochain, [ki par droit certain [seit taire e parler.

Sperne repugnando tibi tu contrarius esse;
Conveniet nulli qui secum dissidet ipse.

Nul ne soit contrarius [a soi par droit, [ne en dit ne en fait; [kar ki descorde à sei [ou autre, com jeo crei, [n'avera jà concordance.

Si vitam inspicias hominum, si denique mores,
Cum culpas alios, nemo sine crimine vivit.

Quant autre blameras, [toi meismes blameras [ou jugeras tut primerement; [kar nul n'est ki vit [ou ne soit grant ou petit, [ki ne mesprent.

Que nocitura tenes, quamvis sint cara, relinque;
Utilitas opibus preponi tempore debet.

Ceo ke tu as chier, [dunt quides empeirier, [de toi hosteras; [kar, pur ton profit, [richesce en despit [avoir deveras.

Constans et lenis, ut res expostulat, esto;
Temporibus mores sapiens sine crimine vivit.

Rondes e suef seez, [solunc ceo ke vus veez [ke la chose velt. [Li sages, sanz blasmer [les mors seit changier [sulunc ceo qu'il sont.

Ne temere uxori de servis crede querenti;
Sepe etenim mulier quem conjux diligit odit.

Ne crei felement [ta femme quant sovent [de tes sergans se claime, [kar sovent avient [que la femme het celui [ki le seignur aime.

Cumque mones aliquem, nec se velit ipse moneri,
Si tibi sit carus, noli desistere ceptis.

Si de ses folies [aucun chasties, [e il n'el voelle entendre, [n'el deis pur ceo lesser [si tu l'as chier, [mes plus e plus le reprendre.

Contra verbosos noli contendere verbis.
Sermo datur cunctis, animi sapiencia paucis.

Encuntre janglor, [ou n'ares deshonur, [ne voilles estriver, [kar plusurs ont jangle [e facon de langue, [mais poi sen e savoir.

Dilige sic alios ut sis tibi carus amicus.
Sic bonus esto bonis, ne te mala dampna sequantur.

Les autres [illegible] aime, [ke tu à toi meïsme, [illegible] [illegible]. [Seiez bons as bons, [e si done as tuens, [ke à toi ne seit le pis.

Rumores fuge. Ne incipias novus auctor haberi;
Nam nuli tacuisse nocet, nocet esse locutum.

Noveles fui, ke trichеor ne soies reté ne tenus, le jangleor ne [illegible] [illegible] tere, mais haut e bais parler ceo qu'il ad oï.

Spem tibi promissam certam promittere noli;
Rara fides ideo est, quia multi multa locuntur.

Chose ki est promise [à autre en aute [illegible] [ne premettes [illegible] [el mond a poi de foi, [kar maint endreit de soi [est faus et [illegible].

Cum te aliquis laudat, judex tuus esse memento;
Plus aliis de te quam tu tibi credere noli.

Quant tu te orras loer, [juge en ton quer [quel ceo est veirs ou [illegible]; [e jà autre ne croies [de vertu ke aies [plus ke à ta reison.

Officium alterius multis narrare memento;
Atque aliis cum tu benefeceris, ipse sileto.

Autrui servises [veil ke tu prises, [oiant tote gent, [mes quant tu bien feras, [jà n'em parleras, [par nun loement.

Multorum cum facta, senex, et dicta recenses,
Fac tibi succurrant juvenes quod feceris ipse.

Fai en ta juvente [de bone entente [de bien dire e faire, [kar quant viellars retrait [autri diz et faiz, [les tuens puisses retraire.

Ne cures, si quis tacito sermone loquatur:
Conscius ipse sibi de se putat omnia dici.

Si tu vois autre gens [parler teisiblement, [n'em aies jà cusance [kar mauvais se sent [ki croit ke tote gent [parolent de li.

Cum fueris felix que sunt adversa caveto:
Non eodem cursu respondent ultima primis.

Tant cum es beaure, [encontre adversite [te pourvoy aie, [kar le comancement [e le finement [ne se acordent mie.

Cum dubia et fragilis sit nobis vita tributa,
In mortem alterius spem tu tibi ponere noli.

Quant si est doutose [e frele e perilouse [notre vie [illegible], [molt est grant enfance [de mettre esperance [en la mort d'autrui.

Exiguum munus cum det tibi pauper amicus,
Accipito placide et plene laudare memento.

Quant un petit don [te met abandon [le tuen povre amé, [receveт [illegible] ment, [e plenierement [te loue par tot de li.

Infantem nudum cum te natura creavit,
Paupertatis onus patienter ferre memento.

Quant tu el mund venis [povere e [illegible] [illegible] e nus et [illegible], [la charge de poverte [de [illegible] e de perte [suffrez [illegible].

Ne timeas illam que vite est ultima finis ;
Qui mortem metuit, quod vivit perdit id ipsum.

Quant t'estuet morir [e à ta fin venir, [ne dois la mort doter, [kar ki doute la mort [ne joie ne deport [ne puet el monde avoir.

Si tibi pro meritis nemo respondet amicus,
Incusare Deum noli, set te ipse coherce.

Si nul ami en foi [respond endroit de toi [del bien ke fet lui aueras, [ne dois Deu blamer, [mes dois amender [tei meismes iguele pas.

Ne tibi quid desit, quesitis utere parce,
Utque quod est serves semper tibi deesse putato.

Le tuen purchas despen [espernablement, [sulonc ke vois mestier, [e ke tote voies [ke tu rien ne aies pur bien le tuen garder.

Quod prestare potes ne bis promiseris ulli ;
Ne sis ventosus dum vis bonus ipse videri.

Ne promet pas sovent, [mes doue erraument [ceo ke tu pues doner ; [ne soies vanteur dunt vus deusez honor, [los e pris avoir.

Qui simulat verbis non corde est fidus amicus ;
Tu quoque fac simile, sic ars deluditur arte.

Si aucuns, par parler [e ne mie du quer, [se feigne tun ami, [deceif art par art, [de la tue part [fai autretant à lui.

Noli homines blando nimium sermone probare :
Fistula dulce canit volucrem dum decipit auceps.

Ne voilles losengier [home ne trop loer [fors sulunc le droit : [bel chante le frestel, [quant l'oiseour l'oisel [tret à soi e deceoit.

Cum tibi sint nati nec opes, tunc artibus illos
Instrue, quo possint inopem defendere vitam.

Si tu n'ies pas manans [e aies malz enfans, [fe les aprendre [art ou curteisie, [par unt il puissent lur vie [de poverté defendre.

Quod vile est carum, quod carum vile putato,
Sic tibi nec cupidus nec avarus nosceris ulli.

Dont autres unt chierte [ceo aies à vile [e le vile aies chier, [e jà n'iers blasme [por escharsete [ne pur covetise.

Que culpare soles ea tu ne feceris ipse ;
Turpe est doctori cum culpa redarguit ipsum.

Que tu seus blasmer [ne voilles pas amer [ne faire par nul plait : [ne avient à nului [de blasmer autrui [de ceo qu'il meisme fet.

Quod justum est petito, vel quod videatur honestum ;
Nam stultum est petere quod possit jure negari.

Ke faire vels cerqueste [droite seit e honeste, [e ke hum le puisse faire ; [kar ceo ke l'em par droit [encuntre dire doit [n'est pas à requerre.

Ignotum tibi tu noli preponere notis :
Cognita judicio constant incognita casu.

Tus jurs aies tu plus privé le tuen ke les survenans : [l'en quida bien en tel [ou il i a tot el [parvei toi bien avant.

Cum dubia in certis versetur vita periclis,
Pro lucro tibi pone diem, quicumque laboras.

Quant vie est en peril | [illegible] | [illegible] dolur aperte, | quicunques labures, | gardes ke tutes hores | de gaing seies cert.

Vincere cum possis, interdum cede sodali;
Obsequio quoniam dulces retinentur amici.

Quant veincre le purras, | sovent maneiras | ton chier cumpaignun: | n'ert pas amur parfite, | si riens est faite ou dite | qui desplese à l'un.

Ne dubites, cum magna petas, impendere parva;
His etenim rebus conjungit gracia caros.

Ne dute pas ke tu n'oses | où tu requers grans choses, | le petit dun doner, | kar voisins e amis se solent, ceo m'est vis, | par tant entre amer.

Litem inferre cave cum quo tibi gracia juncta est:
Ira odium generat, concordia nutrit amorem.

Ne muef ja tençon | vers ton compaignun | ne vers tun bienvuillant: | kar ire engendre haor, | concorde nurit amur, | ke Deus prise tant.

Servorum culpis cum te dolor urget in iram,
Ipse tibi moderare tuis, ut parcere possis.

Si tu, por meffet | ke ton sergant ai fet, | as doel e ire au quer, | tei meisme amesure, | ke puisses à tei eure | as tuens espargner.

Quem superare potes interdum vince ferendo;
Maxima etenim morum est semper paciencia virtus.

Quant tu auras poer | de autre surmuntre, | dunc veinceras par sufrance; | kar de estre pacient | est grant afetement | ki tarint home avance.

Conserva pocius que sunt inparta labore;
Cum labor in dampno est, crescit mortalis egestas.

Ceo garde sagement | ke tu as novelement | cunquis par labur, | kar labur est en perte | dunc crest mortel poverte | e anguisse e dolur.

Dapsilis interdum notis et carus amicus;
Cum fueris felix, semper tibi proximus esto.

A tes coneus dois | estre aucune fois | larges par mesure, | mes plus seras ami | à toi ke à autrui, | tant cum bien te dure.

Telluris si forte velis cognoscere cultus,
Virgilium legito. . . .

Si tu vois savoir | terre cultiver, | ke blé n'y faille mie, | Virgile lis, | e savoir pourras asez | de gaignerie.

. . . . Quod si mage noscere laboras,
Herbarum vires Macer tibi carmine dicet.

Si vus fisicien | volez estre, e savoir bien | duner les médicines, | Macer ki ne ment, | les grans vertuz aprent | de erbes e racines.

Si Romana cupis vel Punica noscere bellum,
Lucanum queras, qui Martis prelia dicit.

Si vels ke tu ne failles | de savoir les batailles | d'Aufrike ou de Rome, | Lucan apren, | kar illuec troveras | de guerre la summe.

Si quid amaro libet vel discere amare legendo,
Nasonem petito, sin autem cura tibi hec est.

Si vels savoir d'amors, | come voillent li plusurs, | lises donc les Ovides, | donc saveras tost amer | e apres desamer, | melz ke tu ne quides.

Ut sapiens vivas, audi que discere possis,
Per que semotum viciis deducitur evum.

E si de ce n'as cure, | mes sen e mesure | voilles aprendre, | par ont cume sage | puisses tun curage | de vices defendre.

Ergo ades et que sit sapiencia disce legendo.

Venez donc avant, | si orrez en lisant, | si voilles entendre | sen ou curtoisie, | kar en tote guise | les voil en toi despendre.

Si potes, ignotis eciam prodesse memento:
Utilius regno est meritis adquirere amicos.

Si tu poes, a tuz, | e neis as mesconeuz | pense de profiter; | kar bien e honur fere | e amis conquere | vaut melz ke regner.

Mitte archana Dei celumque inquirere quid sit,
Cum sis mortalis, que sunt mortalia cura.

Quant tu es mortels, | les estres del ciel | lesses à enquere, | à Dampne Deu lesses | avoir les privetez, | si penses de la terre.

Linque metum leti, nam stultum est tempore in omni:
Dum mortem metuis amittis, gaudia vite.

Ne doute pas la mort, | quant c'est nostre sort; | kar ceo est grant folie, | pur pour de la mort, | de perdre le deport | ki est en ceste vie.

Iratus de re incerta contendere noli:
Impedit ira animum ne possit cernere verum.

Quant tu es iries | de chose n'estrevea, | dunt nes n'es pas à toi; | kar ire corage | desturbe nes al sage | de entendre verites.

Fac sumptum propere, cum res desiderat ipsa,
Dandum etenim est aliquid cum tempus postulat aut res.

A aucune foiz despen | mult hastivement | e tun avere e ta viande, | kar il t'estuet despendre, | sulunc ke puis entendre, | ke tens le demande.

Quod nimium est fugito, parvo gaudere memento:
Tuta magis est puppis modico que flumine fertur.

Mesure aies, | de petit liez soies, | kar c'est mesure | nef ki va sur unde, | ke gueres ne est parfunde, | plus est seure.

Quod pudeat socios prudens celare memento,
Ne plures culpent id quod tibi displicet uni.

Coiement celez | ke ne soiz vergondez | le fet tun compaignun, | ke plusurs par toi | blament endroit soi | ses mesfez en commun.

Nolo putes pravos homines peccata lucrari,
Temporibus peccata latent et tempore parent.

Ne voil ke vus quidez | ke homme par pechiez | puisse rien gaignier, | kar pechiez se tapissent | e rendent mal loier.

Corporis exigui vires contempnere noli;
Consilio pollet cui vim natura negavit.

Já n'aies en despit | le cors del petit | [illegible] , kar si [illegible] force faut, | bon conseil mult i vaut, | kant home en ad [illegible].

Quem videas non esse parem tibi tempore cede;
Victorem a victo superari sepe videmus.

Sovent deporteras | à celui ke plus bas | de toi est e menor, | kar nus avvons veu | sovent le vaincu | veincre le vainceor.

Adversus notum noli contendere verbis,
Lis minimis verbis interdum maxima crescit.

O conu ne o per | ne voilles estriver | n'à jeu ne [illegible], kar [illegible] tençon sovent | sart entre mainte gent, | dunt vienent guerre apres.

Quid Deus intendit noli perquirere sorte:
Quod statuit de te sine te deliberat ipse.

Ne voilles pas enquere | par sort ke Deus vout fere | de toi ne d'autrui | de toi sans toi face | ceo qu'il volt sa grace, | et tut toi met en lui.

Invidiam nimio cultu vitare memento,
Que si non ledit tamen hanc sufferre molestum est.

Pur eschivre envie, | gardez ke ne soiez mie | trop noble de vesture: | si envie ne nuit granment, | costeuse est nepurquant | e grief a [illegible].

Esto forti animo cum sis dampnatus inique:
Nemo diu gaudet qui judice vincit iniquo.

Si dampnez es a tort, | garde ke soies fort | e ferm en tun curage | [illegible] esjoit longement | ki par faus jugement | veint et par ultrage.

Litis preterite noli maledicta referre,
Post inimicicias iram meminisse malorum est.

De ceo ke l'en trespasse | puis ke est pardone, | ne dois les dis retrere | apres ei emiste, | ne [illegible] d'home debonaire.

Ne te collaudes, nec te culpaveris ipse,
Hoc faciunt stulti quos gloria vexat inanis.

Tu ne dois loer toi ne blasmer [illegible] en mémoire; kar ceo sunt [illegible] ki sunt [illegible] e fous e pleins de veine glorie.

Utere quesitis modice, cum sumptus habundat:
Labitur exiguo quod partum est tempore longo.

Done e despen | [illegible] | [illegible] la chose creu: | ceo fest en poi de tens, | ke n'est garde par sens, | ke [illegible] tens cuilli est.

Insipiens esto cum tempus postulat aut res:
Stulticiam simulare loco prudencia summa est.

Fol [illegible] ke tu soies, | [illegible] ke tu voies | ke la chose [illegible], kar [illegible] est grant | de [illegible] savant | pur fere son [illegible].

Luxuriam fugito simul et vitare memento;
Crimen avaricie nam sunt contraria fame.

Fuiez luxure, | [illegible] de ses délices, | [illegible] kar, ceo sachez de fi, | ces sunt dous mult grant vices.

Noli tu quedam referenti credere semper :
Exigua est tribuenda fides quia multa loquaris.

Icez cuntëors | ne crees ki a plusurs, cuntent maint afere; | kar mut i a paroles, fauses e foles | e pot de tot en terre.

Quod potu peccas ignoscere tu tibi noli,
Nam nullum crimen vini est, set culpa bibentis.

Ne pardone a toi meismes, kant tu les enteimés | par boivre mesfesant; | kar el vin n'est pas | la coupe del trepas, | mes el trop bevant.

Consilium archanum tacito committe sodali;
Corporis auxilium medico committe fideli.

De ta privete | à compagnon coie | ki feint n'est ne volage; | tun cors medeciner, al mire deis livrer | ki leal est e sage.

Successus dignos noli tu ferre moleste :
Indulget fortuna malis ut ledere possit.

Si par ta deserte, toi vient mal ou perte | n'el pren trop à fès; | kar aventure estieve | le malvais e le grieve | plus asprement après.

Prospice qui veniunt hos casus esse ferendos;
Nam levius ledit quicquid previdimus ante.

Les mals, pur miels suffrir, ki poent avenir, | cointement purvoi : | de tant parrunt il meins, | quant sunt purveu des ens, | grever e nuire à toi.

Rebuz in adversis animum submittere noli;
Spem retine : spes una hominem nec morte relinquo.

Ne soies surmis ne | par nule adversite | en ceo où tu es tort; | mès de bone chance | aies grant esperance, | neis el point de mort.

Rem tibi quam noscis aptam dimittere noli,
Fronte capillata post est occasio calva.

Chose profitable, | kar fortune est chanjable, | ne soit de toi sevre : | le frunc est mult bel | quant le haterel | cauf est e pele.

Quod sequitur specta quodque iminet ante videto,
Illum imitare Deum qui partem spectat utramque.

Iceo ki pert devant | soies entendant | e ceo ki seut après, | e cel Deu tut droit, | ki l'un et l'autre voit, | ensui tut ades.

Forcius ut valeas interdum parcior esto,
Pauca voluptati debentur plura saluti.

Mesurable dois | estre aucune fois, | ke soies miels puissant : | mult doit l'en à sante | e pos à jolivetè, estre entendant.

Judicium populi numquam contempseris unus;
Nam nulli placeas dum vis contempnere multos.

Jamais jugement, | ou peoples se cunsent, | ne despises seul : | kar ki mulz despit | par fet et par dit | n'ert ami à nul

Sic tibi precipue, quod primum est, cura salutis :
Tempora ne culpes, cum sit tibi causa doloris.

Tut premierement | a sante entent, | quant pers ton labur : | l'orage ne blames, | kar Deu pur nos pecchiez | le change tute jur.

Sompnia ne cures, nam mens humana quod optat,
Cum vigilat, sperat, per sompnum cernit idipsum.

De songe ke songes cure ne tien, | kar quant home est veillant ceo qu'il coveite espoire, | e pus se vient endreit ceo meisme en dormant.

Hoc quicumque velis carmen cognoscere, lector,
Cum precepta feras que sunt gratissima vite.

Quicunkes tu seras | ki ces diz voudras | en lisant entendre, | pur ton curage | en sen soies sage, | si te force de aprendre.

Instrue preceptis animum ne discere cesses,
Nam sine doctrina vita est quasi mortis imago.

Kar ces dites aporrent | choses ke l'em hortent | de vivre honestement, | e si mort ymage | est hom en chescun eage | ki nul bien ne aprent.

Commoda multa feres, sin autem spreveris illud,
Non me scriptorem, set te neglexeris ipsum.

Mult averas grant profit | si a cest escrit | aprendre mes ta entente, | e si tu ne lises | moi pas ne despises, | eins fais ton prou de mener.

Cum recte vivas, ne cures verba malorum:
Arbitrii nostri non est quod quisque loquatur.

Si ta vie est dreit e bien, | ne te soit a rien | ke les malvais parlent, | kar n'avum le poer | des boches estoper | a ceus ki mal nus voillent.

Productus testis, salvo tamen ante pudore,
Quantamcumque potes celato crimen amici.

Quant tu es avant mené | pur dire verité, | sauve le ton honur | quanke tu purras | tuen ami sauveras | de crime e tuen seignur.

Sermones blandos blesosque cavere memento:
Simplicitas veri fama est, fraus ficta loquendi.

Paroles blesantes | e les blandisantes | de checun [illegible] | nul home ne deit | e nul home pas deit | escuter les ne dire. | Le nom de verité | e simplicité | c'est bone fame, | feintement parler | [illegible] | boisdie e blasme.

Segnicie fugito que vite ignavia fertur;
Nam cum animus languet consumit inertia corpus.

Si tu ne fuiz peresce | par droite dresce, | malveise iert ta vie, | kar le quer languira | pur tant ke perescera, | le cors en a faillie.

Interpone tuis interdum gaudia curis,
Ut possis animo quemvis sufferre laborem.

Entremesle deus | pur aucune fiez | solaz a ta cure, | ke puisses en damage | suffrir en ton curage, | se travail te vient soure.

Alterius dictum vel factum ne carpseris umquam,
Exemplo simili ne te derideat alter.

Autrui dit ne fait | ne voilles a nul fuer | reprendre ne blasmer, | d'autre endroit de soi | face autretant a toi, | [illegible] en voudra [illegible]

Quod tibi sors dederit tabulis supprema notato,
Augendo serva ne sis quem fama loquatur.

Ceo ke te chiet en sort, | quant tun ami est mort, | fasas de bien garder; | e par sauver ta fame, | ke tu n'en aies blasme | pense de la ottier.

Cum tibi divicie superant in fine senecte,
Munificus facito vivas, non parcus amicis.

En la fin de ta vieillesce | t'abunde richesce, | escars ne soies pas; | en tes amis despen | e don e largement, | quant tu bien purras.

Utile consilium dominus ne despice servi,
Nullius sensum si prodest tempseris unquam.

Ne soies despisant | le cunseil tun sergant, | si il est profitable, | ne le sens de nulli | quant tu ses tut de fi | qu'il est convenable.

Rebus et in censu si non est quod fuit ante,
Fac vivas contemptus eo quod tempora prebent.

Si tu n'ies manant | e as este devant, | ceo ne li plusurs sunt, | à toi soit suffisant | li petit e li grant, | si cum li tens respunt

Uxorem fuge ne ducas sub nomine dotis,
Nec retinere velis, si ceperit esse molesta.

Femme ne doez | si cert ne seez, | ke ele soit honeste, | ne par nul désir | la voilles tenir, | si ele te fet moleste

Multorum disce exemplo que facta sequaris,
Que fugias; nobis vita est aliena magistra.

L'essample retenez | de mous, ke vous sachiez | ke faire e ke lessier; | kar, queuke ele soit, | autrui vie vus doit | aprendre e chastier.

Quod potes id temptes, operis ne pondere pressus
Succumbat labor et frustra temptata recedit.

Ceo ke pues fere, | ke quides a chief trere | assaie en mainte guise, | qu'il ne t'estuet après, | par l'ennui de cel fes, | guerpir la toe emprise.

Quod nosti factum non rectum noli silere,
Ne videare malos imitare velle tacendo.

Ceo ke tun sen voit | ovre, e contre droit | tere pas ne dois, | ke home ne soit quidant | ke voilles en teissant | seure les malvais

Judicis auxilium sub iniqua lege rogato,
Ipse etiam leges cupiunt ut jure regantur.

Aie le juge à toi, | quant tu vois ke la loi | est sans equité, | kar les droites lois | voillent estre veirs | par droit governees

Quod merito pateris pacienter ferre memento,
Cumque reus tibi scis ipsum te judice dampna.

Suffre bonement, | e soies pacient | ceo ke as deservi; | e si te vois cupable, | juge te dampnable, | n'el met pas en autrui.

Multa legas facito, perlectis perlege multa;
Nam miranda canunt, set non credenda poete.

Lisez mulz dites, | e puis relisez | autres mult encore: | merveilles dient grans | li poëte en lur chans, | si l'en les poeit creire.

Inter convivas fac sis sermone modestus,
Ne dicare loquax, dum vis urbanus haberi.

Garde toi tote voies | ke a feste ne soies | surfetos de parler, | kar li gangleor | te tiengnent li plusor, | ne tiec pur enseigné.

Conjugis irate noli tu verba timere;
Nam lacrimis struit insidias cum femina plorat.

Quant ta femme iree | te dit sa reponce, | n'en tieng je nul plait, | quant ele losenge e plore, | gar toi icele oure, | kar dunc est en aguait.

Utere quesitis, sed ne videaris abuti:
Qui sua consumunt, cum deest, aliena sequentur.

Le tuen purchas despent | si mesurablement | ke il ne te faille; | kar ki le suen degaste | d'autrui mult en haste | conquerra la vitaille

Fac tibi proponas mortem non esse timendam,
Que, bona si non est, finis tamen ipsa malorum est.

Fai tant en ta vie | qu'il ne t'estuet mie | douter mort ne paine; | ke est de tuz mals, | e tant se vels | a bien del sen demeine

Uxoris linguam, si frugi est, ferre memento;
Nam malum est nil velle pati nec posse tacere.

Sueffre ta mulier | quant l'ois bien parler | e tu te reposes; | kar ki ne veut suffrir | ne ne puet taisir, | ceo est male chose.

Dilige non egra caros pietate parentes,
Nec matrem offendas, dum vis bonus esse parenti.

Aim tes chiers parens | de quer parfitement | ne mie malement, | ne corucier ta mère, | si vels plaire à ton pere | e servir a talent.

Securam quicumque cupis deducere vitam,
Nec viciis herere animum que moribus obsunt.

Quicunkes vie pure | e honeste e seure | désires amener, | e le tuen corage | entre tut tun aage | de vices garder

Hec tibi precepta semper relegenda memento,
Invenies aliquid quod te vitare magistro.

Aies en mémoire | les vers de ceste estoire | sovenierement, | chose i troveras | ke eschivre devras, | par mun enseignement.

Respice divicias si vis animo esse beatus;
Quas qui suspiciunt mendicant semper avari.

Richesces despis, | si vels ke bone ovre | soit en ton corage, | coveitus ki les unt | mendis e povres sunt | en trestut lur age

Commoda nature nullo tibi tempore deerunt,
Si contemptus eo fueris quod tempora prebent.

Jà ne serra hure | quant à ta nature | ke n'aies à plenté | por quei ke en te dure | e voiles mesure | l sen terre pae

Cum sis incautus nec rem ratione gubernes,
Noli fortunam, que non est, dicere cecam.

Si fols es e bricon | ceo ke as par reison | n'est governé mie, | ne dois blamer nule hure | pur ta mesaventure, | mais meisme ta folie

Dilige denarium, sed parce dilige formam,
Quem nemo sanctus nec honestus captat habere.

Nient pur la beauté, | mes pur necessité, | aime le denier, | kar c'est la summe, | nul seint ne honeste homme, | n'el convoite avoir.

Cum fueris locuplex, corpus curare memento;
Eger dives habet nummos, set non habet ipsum.

Pur garir tun cors | despen tes tresors | ne te feignes jà | quel preu puet avoir | le riche malade d'avoir, | quant il se meismes n'a.

Verbera cum tuleris discens aliquando magistri,
Fer patris imperium, cum verbis exit in iram.

Quant tu aucune hure | sueffres la bature | de mestre pur aprendre, | bien dois tun père en ire | suffrir de toi mesdire | e à lui descendre.

Res age que prosunt rursus vitare memento,
In quibus error inest nec spes est certa laboris.

Fai chose ki profite, | mes iceo qui delite | où il i a trespas, | ceo dunt n'es mie seur, | ke sauf soit tun labur, | si tu me creis, lairas.

Quod donare potes gratis concede roganti,
Nam recte fecisse bonis in parte lucrosum est.

Ceo ke pues doner | done de bon quer | a celui ki quiert aïe, | kar fere droitement | bien a bone gent | gaaing est en partie.

Quod tibi suspectum est confestim discute quid sit,
Namque solent primo que sunt neglecta nocere.

Enquier chose a faire | dunt soies avers, | pur bien savoir l'afaire; | kar ne nuist pas petit | d'avoir en despit | les choses a enquere.

Cum te detineat Veneris dampnosa voluptas,
Indulgere gule noli que ventris amica est.

Si encuntre tun profit | le damageus delit | te tient de lècherie, | dunc voil sur ce rien | ke tu te gardes bien | de glotonerie.

Cum tibi proponas animalia cuncta timere,
Unum precipio hominem plus esse timendum.

Quant tant fresle estes | ke vus doutez les bestes | e neis les serpens, | dunc devez mut douter | homme de félun quer | e fuir le tut tens.

Cum tibi prevalide fuerint in corpore vires,
Fac sapias si tu poteris vir fortis haberi.

Si fort es e vaillant | e de tun cors puissant, | avec ceo soies sage, | si purras estre à pros | e à fort tenus | en tut tun age.

Auxilium a notis petito si forte laboras,
Necquicquam medicus melior quam verus amicus.

Si te surt mestier, | de tes amis requere | sucurs e aïe, | kar mire nul ne sai | meillor ke ami verrai | en tote ceste vie.

Cum sis ipse nocens, moritur cum victima pro te,
Stultitia est in morte alterius sperare.

Par quele reisun provable, | quant tu ies cupable, | mort pur toi sacrefise, | salu en autrui mort | espoire, ceo est tort | e folie e vice.

Cum tibi vel socium vel fidum queris amicum,
Non tibi fortuna est hominis, sed vita petenda.

Si tu as delit | de leal ami | choisir ou loial compaignon, | d'esquerre l'aventure | del humme n'aies cure, | mes la bone vie.

Utere quesitis opibus, fuge nomen avari;
Quid tibi divicie prosunt, si pauper habundas.

Ceo ke as purchacie | en honesteté | e à droit despenderas, | ke vaut ta richesce, | quant es en destresce | e nul bien n'en as.

Si famam servare cupis dum vivis honeste,
Fac fugias animo que sunt mala gaudia vite.

Si vels garder ta fame | de vilaine blasme, | tant come tu viveras, | les deliz del mund | ki malvais sunt | ne soies consentant.

Cum sapias animo, noli ridere senectam;
Nam quocumque sene puerilis sensus in illo.

Pur quei ke soies sages, | ja home de viel eage | ne serras gabant | kar quant hom enveillist, | li sens li afeblist, | si devient enfant.

Disce aliquid; nam, cum subito fortuna recedit,
Ars remanet, vitam que hominis non deserit unquam.

Apren aucun art, | kar, si aventure se part | de toi soudeinement, | l'art remeindra | ke trop ne te laira | esgaré entre gent.

Prospicito cuncta tacitus quod quisque loquatur:
Sermo hominum mores et celat et indicat idem.

A chescun parlant soies, | entendant totes voies, | mes taisant te contien; | kar la parole as humes | lur murs e lur costumes | cele et descovre.

Exerce studium quamvis perceperis artem,
Ut cura ingenium sicque manus adjuvat usum.

L'estude hanteras, | ja soit ceo ke tu aies | l'art apareeu, | estude le fait sans angoisse | e la main ke l'en use | plus ate l'avum veue.

Multum venturi ne cures tempora fati:
Non metuit mortem qui scit contempnere vitam.

N'aies pas grant cure | de penser à quel hure | tu deveras morir; | la mort ne doute mie | cil ki seit sa vie | en despit avoir.

Disce sed a doctis, indoctos ipse doceto;
Propaganda etenim est rerum doctrina bonarum.

Des sages apren, | e apres dois | les autres aprendre; | cum sen et savoir, | par bien multiplier | doit chescuns homs desprendre.

Hoc bibe quod possis si tu vis vivere sanus,
Morbi causa mali namque est quecumque voluptas.

Si tu vels vivere sain | boi si mesure | ke tu soies puissant, | kar chescun delit en vin | est a chescun certain | de maladie grant.

Laudaris quodcumque palam quodcumque probaris,
Set vide ne rursus levitatis crimine dampnes.

Ceo ke tu as loe | en commun | par toi de rechief | ne soit dampné | par nule legiereté, | tant soies sages e grief.

Tranquillis rebus que sunt adversa caveto;
Rursus in adversis melius sperare memento.

Quant tu bien es à eise, [pense dunc de méseise, [pur toi humilier; [kant as adversitez, [mult grant bien espéres, [pour vous récunforter.

Discere ne cesses, cura sapiencia crescit;
Rara datur longo prudencia temporis usu.

En age e en juvente [d'aprendre met ta entente, [par cure creist savoir; [par user sei lunc temps [puet humme neis le sens, [ke estrange est, purchacier.

Parce laudato namque tu sepe probaris :
Una dies qualis fuerit monstrabit amicus.

Mesurablement [loe tute gent [desque l'esprover; [kar un jor voir te fera [ki ami tei serra, [quant auras grant mestier.

Ne pudeat que nescieris te velle doceri:
Scire aliquid laus est, pudor est nil discere velle.

Honte n'aies [de chose ke ne ses [enquerre e aprendre: [los est de savoir bien, [e hunte est nule rien [voleir entendre.

Cum Venere et Bacho lis est sed juncta voluptas,
Qui laudum est animo complectere sed fuge lites.

De forbeverie [i vient tençon e folie [e sen nul ou petit, [e de lècherie [estrif e briçonie, [mès od mult grant delit; [ke malvais délit [aies en despit; [e fui la tençon, [ne unques ne despises [les biens ke tu prises, [en ta discrescion.

Dimissos animo et tacitos vitare memento;
Quo flumen placitum forsan latet alterius unda.

Tus jurs en chescun leu [humme célé eschive [e home tesant; [kar il devent ke l'unde, [où ele est parfunde, [iluec est meins movant.

Cum fortuna tua rerum tibi displicet uni,
Alterius specta quo sis discrimine pejor.

Si en nule rien te chiet [si bien cum fet [à autre gent, [voi si tu as teche [ou vice en quoi ceo pèche, [e tantost t'en amendes.

Quod potes id tempta; nam litus carpere remis
Tucius est multo quam velum tendere in altum.

Essaie t'enprise bien [ne n'enpren nule rien [ke ne puissiez achever: [plus est seur afere [de nager près de terre [ke en haute mer sigler.

Contra hominem justum prave contendere noli;
Semper enim Deus in justas ulscitur iras.

Contre homme dreiturel [ne voilles estriver [ne lui de rien mesdire; [kar tutes hures prent [Deu grant vengement [de torçonose ire.

Ereptis opibus noli merere dolendo,
Set gaude pocius tibi sit contingat habere.

Si tu pers tun aver [ne voilles pas doler [par doubler tun damage; [mès si Deus l'en te envoit, [recoif le gaing ou ait, [si frez mult ke sage.

Est jactura gravis que sunt amittere; dampna
Sunt quedam que ferre decet pacienter amicum.

Damage est grief les | dunt l'en doit doloir e perdre sun aise, | mes maint damage, | à poie quoi li sages | ja n'iert dolent ne marris.

Tempora longa tibi noli promittere vite:
Quocumque ingrederis, sequitur mors corporis umbram.

Ne te promet mie | tens de lunge vie | k'n deçeu ne soies, | si tu vas en ou hors, | l'umbre tun cors ensuit mort tote voies.

Thure Deum placa, vitulum sine crescat aratro,
Ne credas placare Deum cum cede litatur.

Encens à Deu celestre | offre, e soeffre acreistre | le veel à la charue | jà ne creez | ke Deu de ceo soit liez | ke l'em les bestes tues.

Cede locum lesus fortune, cede potenti;
Ledere qui potuit prodesse aliquando valebit.

Done lieu au grant | e soeffre au puissant | si face mal e tort, | kar cil | ki puet blescer, | il purra profiter | aucune fois, ceo crei.

Numquid peccaris, castiga te ipse subinde:
Vulnera dum sanas dolor est medicine doloris.

Si peches par folie, | toi meismes chastie | tost e asprement, | dolur est médicine | de dolur ki fine | de totes dolurs, l'entent.

Dampnaris unquam post longum tempus amicum;
Mutavit mores si pignora prima, memento

Si tun ami deviengne | aucun, pur vielle haenge | ne le dois pas dampner; | mais ke il ait ses murs | changie en amurs | vers toi, dois remembrer.

Gracior officiis, quo sis magis carior, esto,
Ne nomen subeas quod dicunt officii perdi.

Cum plus chier te vois, | de taunt pener te dois | deservir plus apt, | ne soies bricon | tenu, e vil nun | te soit après doné

Suspectus caveas ne sis miser omnibus horis,
Nam timidis et suspectis aptissima mors.

Si souspeçoneus sunt | tus jurs pour us | lur vie est mésaisé, | à tels vaut meuiz murir | ke tel mal soffrir | si il ne fussent amendé

Cum fueris servos proprios mercatus in usus,
Et famulos dicas, homines tamen esse memento.

Si a ta volenté | sers as achaté | pur avoir en tes us, | en quanques valer font, | pense ke homes sunt | autre si com tu es.

Quam primum incipienda tibi est occasio prima,
Ne rursus queras que jam neglexeris ante.

Les bons ke tu poies creant | prendre en avant | ne met en respit, | car tu en faudras, | quant avoir les voudras, | tost come jeo quit.

Morte repentina noli gaudere memento,
Felices obeunt quorum sine crimine vita est.

Haité ne dois | quant vois les malvais | morir soudeinement, | kar ce sunt les beneures | ke sunt sans peché | vunt à definement.

Cum conjux tibi sit, nec res, et fama laboret,
Vitandum ducas inimicum nomen amici.

Si femme as ou amie, [e aucun la sordie [d'aucun tuen ami, [jà pur ceo ne aies, [devant ces ke cert soeis, [mal quer enver li.

Cum tibi contigerit studio cognoscere multa,
Fac discas multa vita nescire doceri.

Mult soies ententif, [tut aies mult apris [en estudiant, e plus e plus, [e savoir e sen [taut come es vivant.

Miraris verbis nudis me scribere versus,
Hec brevitas sensus fecit conjungere binos.

En esmerveillez ceo ke jeo aie [ces vers escrit[issi nuement, [mais ceo est l'acheison [ke deisse ma reison [en dous vers brièvement.

Dedanz Katon la trace [si près come la grace [Deu m'a enseignié; [ai par trestut soi [e les sens de lui [en romans tresturné. [Ne me doit blasmer [home seculer [ne nul crestien, [kar c'est mun mestier [de fere e de penser [tuz jurz sen e bien; [mès si jeo ai mespris [ou autre chose mis [ke il n'i doit avoir, [li sage ki l'orrunt [amender le purrunt, [e je les en requier; [trestut cil ki l'orrunt [e en quer retendrunt [le sen quant l'ont oï, [o Deu aient grant part [e del pecchéor Everart [ait Damne Deu merci. Amen.

Katon estoit paien [e ne savoit riens [de crestiene loi, [e nepurquant ne dist [riens nule en sun escrit [encuntre notre foi; [partut bien se concorde, [e de riens ne descorde [à la Seinte Escripture; [amender le purra [cil ki bien voudra [entente mettre e cure. [Issi, come jeo quit, [la grace del Seint Esperit [dedenz Katon estoit, [kar ne sen ne savoir [n'est en homme pur voir [ki de Deu tut ne soit. [Par cel enseignement [ke dans Katon despent, [à sun fis bien aprendre, [me semble qu'il aprent [moi et tote gent [si le volum entendre. [Si oïr le volez, [en terres le escoutez [mult amiablement, [mes proiez sans essoine [pur Everard le moine [ki ceste ouvraige enprent : [ore proiez pur le moine, [ke Deus son quer esloigne [de mal et de pecchié, [e qu'il lui doint sa grace, [ke il la chose face [sulonc la vérité. Amen.

APPENDICE N° IV.

EXTRAITS DES PROVERBES AU VILAIN, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'OXFORD.

(Manuscrit Digby, 85, Bodl. Library. Communiqué par M. F. Michel.)

LES PROVERBES DEL VILAIN.

Fol. 143 r°, col. 2.

Ici ad del vilain
Maint proverbe certein,
N'en ait nuls lo respit
Del vilain en despit.
Tout l'entent autrement
Que le fols ne l'entent.
Sages homme prent motoun
En liu de veneisoun,
Ceo dist le vilain.

A grant folie entent
Qui deus choses enprent
E nule ne acheive;
Savez ki l'en dessert :
L'une par l'autre pert
E sei meimes greve.
Entre deux arçouns chet cul à terre,
Ceo dist le vilain.

Jà li houme ki est sages
Entre mals veisinages
Longes ne demorra.
Si sis veisin le het,
E soun dammage set
Ja loi ne mosterra.
Qui ad mal veisin
Si ad mal matin,
Ceo dist le vilein.

D'un père e d'une mère
Naissent deus freres
Dount suresourt et mort.
Li ainz nes ad l'onour,
Pus partist al menour
Al meins ki il poeist à tort.
Qu'il ainz nest ainz prent.
C. D. L. V. (1)

L'oum delivres et sains
Ne ai plus ne al meins,
Ne s'en maint de soun ouvre
Au bien confortement,
Si guarnt lessement,
Deus ne l'oblie mie.
Ki pain ad et saunté riches est et ne l' set,
Ceo dist le vilain.

N'est sens ne proesse
En houme sanz richesse,
Sovent l'avoum veu.
Si ci venist Macrobe
E eust povre robe,
Mal sereit coneu,
[C. D. L. V.

Qui trestout le soen
A fere tout moun bon
Mettet à bandoun.
Qui trestout me abandonne,
Tout me tout, tout me donne,
N'ai cure de tel doun.
Qui tout me donne tout me tit,
C. D. L. V......

(1) On retrouve ces quatre lettres à la fin de presque toutes les strophes; elles signifient ceo dist le vilain.

Prince ki deit valeir
Ki met à nounchaloir
E soun houme et soun houste,
Si veisin l'en haissent,
De meimes l'envaissent
E derere e d'encoste.
A mois paste las chie leine,
[C. D. L. V.

Quant cil prince s'aresteit
E lur cumpaignouns vestreit
A Paske et à Nouel,
Apres eus vount taunz
Esquier et serjaunz
Ki veillent autretel.
Qui tent quer d'altrui corei demande,
Ce dist le vilein.

Ribauz, en ces tavernes,
Fount boces et bernes
Es testes et es dos.
Mes li povre en pais vivent,
Ne combatent, ne estrivent,
Ki al us sount fors clos.
Ceo fest tut que eive ne poest,
[C. D. L. V.

Qui haut seingnor sert
E soun vivre en desert,
Ne de lui ne se muet,
La deit prendre ensement
Chevaus, dras, or et argent,
E quante ke lui estuet.
Qui hautel sert de hautel vive,
[C. D. L. V.

Chescuns amis se fest,
E dit ben en treshait,
De tout ceo vous me met.
Si busoign avez
Dount à par roverez
Ceo ki jeo vous promet;
Plus sount comperes ke amis,
[C. D. L. V.

De mestier vienent erres,
Qui de terres et des teres
Fount departir la gent.
Mes cil roi noun cil counte
Ne tenent houn les countes
De lour departement.
Qui primes prent ne se repent,
Ceo dist le vilain.

Povre houme trop endetté,
Suppris de poverté,
Qui li emple le poingn,
Ne li chault de sa vie.
Cil ou plus se affie
Li faut al graunt busoing.
Povres homme fest povre pleit,
[D. L. V.

Poi vaut sens ne prouesse
En houme senz richesse,
Quant il est en ses flors;
Cum il n'ad que prendre
E quant il n'ad ke despendre,
N'ad amis, ne soucours.
Sene dame est senz seignour,
Ceo dist le vilain.

Mout ai que amis
Ki sovent me ount promis,
Quo quidoie estre estable,
Que puis est tout me n'alsounge.
A maniere de mens ouuge
Torne promesse à fable.
De bele promesse se fest fols le[ez],
Ceo dist le vilain.

Celui tent jeo pur sot
Que al premerain mot
Soun marche prent et fest;
E celui ki se amie,
Ja seit ki ele l'escondie,
Al premerain mot lait.
Al premerain coup ne chet pas le cheine,
Ceo dist le vilain.....

Povres touz tens laboure,
Pense, travaille et ploure,
Ounques de quer ne rist.
Si riches rit et chaunte,
De graunt chose se vaunte,
De poi li est petit.
Ne set li sades cum esteit al jun,
Ceo dist le vilain.

Poverté vet et vent,
Mès cil ki hounte crent
S'esforce od bon corage;
Ne ja pur sa poverte
Se Deus li ad soferte
Ne avera trop grant bountage.
Plus dure hounte ke soffreit,
[C. D. L. V.

Qui veut trop baretter
Ne put des en duter,
Quaunt acoustume l'a.
Lores proniet si s'acoste,
Lors plumez si s'en houste,
Termes quiert taunt que l'a.
A courte chautre longe lunière,
[C. D. L. V.

Quant fol par soun saver
Ad perdu soun aver,
E il est ben matez
D'eus garder nel saver.
Mes si ore le avei
Touz tens averei asez.
Quant le cheval est emblé dounke ferme fols l'estable,
[C. D. L. V.

Quant jeo vei, à ces feistes,
E de dras et de bestes
Faire si graunt barate,
Taunt sui jeo plus irrez,
Mariz et couroucez,
Quant n'ai dount jeo l'achate.
Muie de forment à dener, alas,
Dolent ki ne l'a,
Ceo dist le vilein.

Cist secles est mauvais;
Jà nul n'i avera pais,
Qui plus vit plus labeure
Bien ad qui il deservi;
Mais tout soun meble pert
En une petite houre.
En la coue est li enc ombres,
[C. D. L. V.

Tel vet fere despens
Dount le rement me purpens,
Mes ke parler n'en os,
Si del sen le devett fere,
Ainz se fereit-il treire
Un chat par mi le dos.
Suef noue ke l'en tent par le menton,
Ceo dist le vilain.

De oiseaus et de chens cortois
Se fount fiz de bargeis
Mes a estrous se aïdent;
Apres la mort lour pere
Apovreisent lour mere,
E tout le sen il tolent.
Meus vaut moster ke esperver,
Ceo dist le vilain.....

Meint houme par bon oevre
Tour ses parens recovre
Touz veut [illegible] et pestre,
Tous les fest [illegible],
Ne veult a nul failla,
Ne puet plus riche estre.
Pierre volente ne queilt mosse.
C. D. L. V.

Nuls ne puet deservir
Gre en feloun servir,
Sovent l'avoum veu.
Servise qui vaut
Si une foiz v [illegible]
Si l'ad l'em tout perdu.
Al soir lo l'um le jour et al matin soun houste,
Ceo dist le vilain.

Nature le houme perce
Itel cum il le trove,
Ne ja par noreture
Li queus fouls et vilains
Ne al plus [illegible]
N'en perdra sa nature.
Ja de busard ne frez bon ostour esperver,
Ceo dist le vilain.

Od ben graunt tenement
Ai veu tolement
Meint houme [illegible];
Et tel ki [illegible] avoit,
Qui tres ben en savoit
A grant honour venir.
A petit purcel douné Deus bon poduue, [Ceo dist le vilain.

Meint simple houme si véu
Qui ben ert conéu
E preisez et amez.
Si ai veu meint sage
Qui en tout soun age
Ne out ounkes pain asez.
Vuide chaumbre fest fole dame,
Ceo dist le Vilain.

Bien pert as fes morans,
As fors muraiz
Les peines, les travailz
Ki eurent les auncien.
A peine sount defeit
Ja ne serount refeit
Pur houme crestien.
Bien pert el chef quels les oilz furent,
Ceo dist le Vilain.

Ne vei ne fouls, ne sage
Qui coveite soun damage,
Ainz veut chescun soun ben.
Li josnes ne li vieuz
Mes aus fieres aul meuz
Al soun oes que al mien.
Qui fest soun prou e tut sa main,
[C. D. L. V.

Meint houme toute sa vie
Se entremet de clergie,
En pris se velt mettre;
Si se fest mout de livre,
Si ne set niens escrivre
Un soul mot prod en lettre.
Ne sount pas touz chevalers ki sour cheval mountent,
[C. D. L. V.

Fraunc quens, vostre maneie
Atent taunt ki jeo l'aie
Ne ay soins de autrui.
Ainz me priem et repriem
E si doat et si criem
Qui jeo ne vous ennui.
Qui bien atent ne se repent,
[C. D. L. V.

Cil qui ad si graunt dette
Al meins ki il poet la mette
N'en lest pas ke vilains,
Ja puis tout ne li toudra
Qui nient en soudra
Ainz dorra de taunt meins.
Qui se aquite ne se encoumbre,
[C. D. L. V.

Si tis povres amis
En soun houstel te ad mis,
E seit de poverte leissiez
Pur fere tei honour,
Ne l'en doez gre menour
Qui si il te fesoit asez.
Qui fest ceo k'il puet toutes ses leis accomplist,
[C. D. L. V.....

Meint houme par aventure
Est riches saunz mesure
Sour touz ceus de sa rue;
Mes puis li court soure
Aventure en poi de houre,
Qui de ceo le trestourne.
De si haut si bas,
Ceo dist le vilein.

Meint houme veit soun veisin
Ou est prof de sa fin,
Si coveite de sa tere
E par soun graunt aveir
E sei ente cunquere.
Longe corvie tere ki la mort son veisin désire.
[Ceo dist le Vilain.

Deus mester[s] ai enpris
A le terz fui apris;
Ne sui ne clers ne lais.
De ... ceo sai-jeo ben sere;
Ne sui ne lais ne clers,
Si sui clers et lais.
Qui deus chace et nul ne prent,
[C. D. L. V.

Meint fol houme soun tens bet
Cunseiler ne se set
Ne eschiver soun ennui,
Uns chetifs, un contraiz,
Un bequis, un mauveis,
Garde sai et autrui.
Torte busche fest dreit fu,
[C. D. L. V.

Meint houme despent et beit
E sor l'autrui acreit
Qui ben tresaut soun noumbre;
Peus l'esleut esmaier
Quaunt li covent paier
Ceo pur quei il s'encumbre.
Tel quide bevre le coutel sun cumpainun
Qui beit sa chape od tout le chaperoun,
Ceo dist le Vilein.

Meint dame essaie
E cerche la maneie,
De soun seignour sovent.
Ben velt qui il entreprenne,
Jeo le di pur vérité,
Pus s'est meint fol coveint.
Asez set chat ki barbe il leche.
[C. D. L. V.

Meint houme est de tel hait
Ke quant aukes li faut
Chose ki li desplaise,
Lores jure et rejure,
Et s'avoe et parjure,
Manace et remanace.
Manaces tuent et decolez muerent,
[C. D. L. V.

Li bons houmes plains de grant ire
Sei cumfount e empire,
Mes puis se resuage;
Si cum il remeint
E soun talent refreint,
E tempre sun corage.
N'est si haut ki il ne refreit,
[C. D. L. V.

Bons houm de petit grout
Tost respount cum estout,
Quant aukes le manace.
Mes al sage n'eschaut,
Ki de bas ne haut,
Mes touz dis soun prou face.
Touz jus se laissent dire, et touz Pauns manaer,
Ceo dist le Vilain.

De servir a ma vie
A parent ke jeo aie
Ne quer jour de ma vie,
N'ad celui marche faire
Dount ne me poisse retraire,
N'ai jeo point de envie.
Prive mot achate.
Ceo dist le Vilein.

Fols est ki ad tel soingne
De faire autrui besoingne
Ke il pert la sue,
Il fest soun graunt meschef,
Le soen lait si fait chef
De autrui prou de suen oe.
Mut ovre ki se oblie.
[C. D. L. V.

Fols fest tost tele folie
Dount l'en si le cole
Ke apres se esteut toundre;
Mes li sages se taist,
Tel chose li desplaist
Dount il n'est respoundre.
Meaz vaut bon taisir ke trop parler,
Ceo dist le Vilain.

Qant jeo ai neve robe
E aucuns la me rove
Meint l'aim quaunt l'ai premere;
Mes al terz jour m'en anuie,
Al vent et a la pluie
La met s'ataunt n'ert cher.
De novel tout bel et de vez cuntre pez.
Ceo dist le Vilain.

Jeo provende requier
A un evesque et quier,
E de ceo me apend,
Meuz qu'il la me vende
Qe il me doint provende
Ceo vei en soun consel.
De vende main tant promesse,
[C. D. L. V.

Gaustee est entreprise
En tere sauns justise,
Princes qui pur valeur
De fin ki l'om se garde,
Si vie tenseit garde
A mal hom [illegible] le jour.
Ou chat n'en a sorices revelent,
[C. D. L. V.

N'est ne reis ne quens,
Princes taunt seit bons,
Où il n'eyt à reprendre ;
Ne nuls taunt Deu ne crent
Si cest secle maintent
Ne li estoce mesprendre,
Ainz ment li hom qu'il n'i merge,
[C. D. L. V.

Cil ki autrui enplaide
E al soun oues covette,
Ne l' deit par tout huchir
Iceo est tere ne rente.
Fols est si il ne présente
Ceo qui il a plus cher.
Qui ne donne ke aime ne prent ke désire,
[C. D. L. V.

Longement ai esté
Od clers, mes conquesté
N'en ai dras ne deners ;
Riches et manaunz fuisse
Si longuement éusse
A countez, chevalers.
Qui de lonz voit de de près s'esjoïst,
Ceo dist le Vilain.

N'ai garde de poverte
Já ne ferai tele perte,
Dount li quers ne me gart,
Si de moi est lassez
Toux tens averai asez,
Ja al soun n'i part.
Asséur beit ki son lit veit,
[C. D. L. V.

Jeo ai meint homme véu
Qui taunt aveit acreu
Qui après en iert frarins,
Ceo quidout à chef trere
Dount eussent a fere
Quatre de ses veisins.
Mout remeint de ceo ke li fol pense,
Ce dist le Vilain.

Si jeo les mauveis ost
D'un counsail et d'un ost
Ne sai lesquels y lais ;
Si mauveis est li reis
Checun en est pireis,
Uns houm fest cent mauveis.
A ki li chef deut touz les membres li deulent,
Ceo dist le Vilain.

Li vilains si manjue
Le blé de sa charue,
Ne cuilt sen ne saver ;
Mes quant il est ivres
Lores quide asez aver.
Plus ad paroles en un seter
De vin ke en un mui de forment,
[C. D. L. V.

Si riches est vileins
E si savers ait meins
Si seit del prendre engrès
Tout tens le contraillie,
Ja pus jour de sa vie
N'avera desoz lui pais.
Mal pastur fest au seingnour,
[C. D. L. V.

Cil ki ad bon seingnour
Qui il aime par amour,
Ne deit prendre ne atreire
Quantke il deveit,
Ne quantke il porreit
De soun aveir fors treire.
Ne est amis ki rens ne vaut,
[C. D. L. V.

Bien ai apercéu
Ke de doun receu
Guerdon deit l'em prendre ;
Quer dounaunz e prenaunz
Sount aunz parisaunz
E ment touiis prendre.
Hounte autre requert, e colée sa per,
[Ceo dist le Vilain.

Quant mal fount à estrous
Si ne gardent prouz
Li bachelers leger
Qui toutes choses enbracent
Dount pus ne se deslacent ;
De tel encumbrer.
Qui tout coveite tout pert,
[C. D. L. V.

Povres est de petit las;
Mes ceo ne sevent pas
Ne li reis ne li counte
Pur ki sefre poverte;
Asez petite perte
A graunt chose li mounte.
Li petit ad petit et de petit se deut,
Ceo dist le vilain....

Pus ke cheitifs me estuet
Plus cheitifs ne estuet
Parler quant l'a surpris,
Jà merci n'en avera,
Ne aveir ne se saura;
Kar il ne l'ad apris.
Dolente est la cite ke amiers preient,
Ceo dist le vilain.

Garçoun losenjour
Qui sont od haut seingnour
De maint houme se claiment,
Kar a iceo se aparaillent
Qui sovent li counsaillent;
Cil nous het, cil nous aiment.
Tel poet nuser ki ne puet aider,
Ceo dist le vilain.

Qui celer ne se veut,
Qui enchaut s'il se deut
Apres de sa folie,
S'il ne se velt plaindre
Dount nul en tel lui maindre
Ke houme ne sache sa vie.
L'en escrie le lu ki sa preie rescout,
Ceo dist le vilain.

Fols est ki launt atent
Ke le suen escient
Le suent prent e traine,
Ainz ke cil le desceive
Face qu'il se aparceive
Ke ben set sa covine.
Et par pluie e par bel deit l'em porter sa chape,
[C. D. L. V.

Par sa chose demeine
Travaille uns houme e peine
E al chef venir ne puet.
Ben vei a escient
Ke vers autre par nient
Ad quanke li estent.
Qui Deus vent aider ne li puet nul houme nuire,
[C. D. L. V.

Gent sorparlere e fole
Ben petite parole.
Par orgueil haute et mounte
Quant ses mot ne repose,
Ainz tourne a taunt la chose
Ke ele vent ad graunt hounte.
Qui aventure atent ne vent sovent,
[C. D. L. V.

Mainz houm soffre sa hounte
Semblaunt ne fest ne counte
Pus venge ses talenz;
Meinte hounte est refaite
Qui pus li est retraite
De le chetifs à set aunz.
Petite parole fest graunt tenzoun,
Ceo dist le vilain.

Cil ki se sent coupable
Espeire ben, saunz fable,
De touz autre gent
Dount il les set dit saunz vent
Qui cheeunes autre l sent
Cum il meismes sent.
Ceo quide li leres
Qui tous seient ses frères,
[C. D. L. V.

Cil ki est costumers
De mentir volounters
Par mentir s'afiance.
S'il te fait serement,
L'en n'i t'i atent,
Ne plus que arche grache.
Qui fei ne tent ne serement,
Ceo dist le vilain.

A peine trove l'oum
Traitour ne feloun
Qui tenge nule fai.
De hi a feloun pere
Ne fure toun coumpere
Ja ne tendra fai.
De put lu put oisel.
[C. D. L. V.

La veie de ultre mer,
Wei à meint amer,
Al aler jupe et huie;
Quant vient al revenir
Ne se pet sustenir,
A un bastoun s'apuie.
Las boef suef marche,
[C. D. L. V....

Mout est bon acuintere
De clers, de chevalers,
Ceo sachez trop veirs;
En nul liu arester
Ne puet nul cunquester
Grauntment pris saunz aveir.
Trop puet l'um garder le pilier soun auel,
[C. D. L. V.

Ki volounters sojourne
A nul pris ne li tourne,
Mains cuvait par droiture,
Si va et ça et là
Meinte feiz prou y a
E meuz en ad sovent.
Ki vait leche, ki siet seche,
[C. D. L. V.

Il sount gent de mesters
E de vils et de chers,
Ne sount pas tout de un quer;
Teus est riches de cors
E mout bel par defors
Ki puvres est de quer.
N'est mie tout or ke luist,
[C. D. L. V.

Tels ad hors graunt renoun
Qui dedenz sa maisoun
Mult lachement se vit;
E si Deu me beneie
Taunt de mal ne remaine
En plusours cum l'um dist.
Li leu n'est mie si grant cum l'um l'escrie,
Ceo dist le vilain.

Ki delivrer se velt
De serpant dunt se deut,
Blame li brasce e muet,
Dist ki il li ad emblé
Quant ki il li ad assemblé;
Li tolt ceo ki il puet.
Ki het soun chien la rage li met soure,
Ceo dit le vilain.

Fols est ki soun serjaunt
Ou soun petit enfaunt
Fait sour lui damaisel.
Ki trop le dauncele
Toust li dist tele novele
Dount ne li est pas bel.
Sire prive fest fol vassal,
[C. D. L. V.

Meint houme vest soun pain quere
Soffraitous par la tere,
Ne li dorrez graunt doun.
S'il vest soun ami
Sempres murreit par li,
Soun cors a baandoun.
(*Al besoing veit l'um ki est amis,*
[C. D. L. V.

Ki soun ami descure
De alcune vilaine overe
S'il ad fest vers lui
Lure et assens fest bounte,
S'il a taunt li mounte
Qui il li treve ad enemi.
Qui soun nés coupe sa face desonoure, [C. D. L. V....

Jeo ai veu maint serjaunt
Qui se fesoit molt vaillaunt
De manger achater,
S'il venist a Paris,
Que pain blanc ou bis
Ne i peust il trover
Qui fut entré en mer
Volentiers peissoun ne el,
[C. D. L. V....

L'em puet ben par usage
Feire le chat si sage
Qui il tent chaundeille ardaunt
Ja n'i ert si ben apris
S'il veit la sorız
Qu'il n'i aut meintenaunt.
Meuz vaut nature ke norciure,
[C. D. L. V....

Nule fraunche pucele,
Taunt soit gente ne bele,
Ne de clere facoun,
Ne deit houme desdire,
Ne viel houme despire,
Par dreit ne par reisoun.
Kar viel runcin fait joefne puldre peire.
[C. D. L. V.

Ne deit nuls refuser
Marche achater
Pur petit gaangner,
Kar menu e sovent
Puet l'en mus de forment
Un e un grain manger.
Petit grain est bel quant il vent sovent.
Ceo dist le vilain.

Fols est ki sour chemin
Comence soun gardin
Saunz mur e saunz reoun;
Kar y getteroumt tuit,
Si en aportent le fruit
Checuns à baundoun.
Meuz vaut un g[illegible] ke lointaigne priere,
Ceo dist le vilain.

A qui cent mars de argent
Sount done pur nient
Pur quei se despendreit;
Si trop en est aver
Ben l'en deit blameir
Ceo est jugement a dreit
Quant vent legerement,
[C. D. L. V.

Li vilains out mangie
Del pain mal saccie
Trop y out de la paille
En dent del dolour out
Ounkes deraiur ne pout,
Par taunst recust s[illegible]maille.
Meuz vaut paille en dent ke nient
[C. D. L. V.

Dame [illegible]
Qu[illegible]
A [illegible] soun seignour
Demeine graunt daunger,
Dist ki ele ne puet manger
K'en ne a savoure
Tierce une parte ert,
[C. D. L. V....

De celui m'esmervail
Qui soun perse conseil
Si il [illegible]
Wait countre a femme;
Ensement l'espaunt cele
Qui checuns le set.
Molement se coeve à qui le [illegible] pert.
Ceo dist le vilain....

Qui veut aver bon livre
Fols est ki le fist escrivre
A tel ki ne veit goute,
Ausi est fols ou fole
Qui gauste sa parole
Ou nuls ne l'escoute.
Vile ad soun [illegible] ki al cul boef la chaunte
[C. D. L. V.

Meint houme autre bet,
E covrir ne se set,
Ne celer soun [illegible].
Uns povres [illegible] fair,
Qui est torz ou countraiz,
Guarist sai e autrui.
Torte buche fest dreit fu.
[C. D. L. V.

Fols est par seint Mathu,
Qui trop en un lui
S'areste ne aquite,
Taunt cum il est novel
Si est soun estre bel,
Quant veuz est si cunue.
De novel tout bel de veuz [illegible]
[C. D. L. V. [illegible]

Meinte dame ai veue
Qui ben est [illegible] vestue
E de [illegible],
Qui pas tel [illegible]
[illegible] elle [illegible],
[illegible]
Desouz [illegible]
Ad meinte [illegible] mancke,
[C. D. L. V.

Dame enprisonnée,
Quant est estreit gardée,
Ad l'em sovent faus cir
Ne parler a chevaler
Parler ne d'écuier
Ceo prent ki puet aveir.
Pur suffraite de prodoume si met
l'em fol en baunt, [C. D. L. V....

(Manuscrit Arundel [Musée Britanique], n° 220, fol. 303.)

Few de fere,
Raspe de cawe,
Gasteu de aveyne,
Enclyn de moyne,
Promesse de esquyer,
Enbracie de chevaler,
Serment de ribaud,
Lerme de noneyne,
Mensounge d'erbeyr,
Rechinne de anne,
Abay de chyn,
Huy de villeyn,
Daunger de norice,
Acoyntement de enfaunt,
Council de apostoile,
Pleyt de mariage,
Parlement de roy,
Assemblé de borjoys;
Turbe de villeyns,
Foule de garsouns,
Noyse de ffemme,
Grélée de gelyns,
Marteleys de ffeverys,
Buleterye de boulengers,
Anée de raas,
Wlle (*hurlements*) de lous,
Crucye de toneyre,
Avarisse de proveyre,
Coveyteyse de moyns blauns,
Envye de noyrs,
Mellé de ribaus,
Descors de chapitels,
Mensonge de procéous,
Desléutés de pledours,
Orgoyl de templer,
Bobbaunt de ospitaler,
Touz ceuz ne valunt un dener.

[redacted]

APPENDICE N° V.

PROVERBES DE FRAUNCE, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE CAMBRIDGE DE CORPUS CHRISTI COLLÉGE.

(Extrait communiqué par M. Francisque Michel.)

Ci commencent proverbes de Fraunce.

A bon demandeur bon escondire.

A bon jour bon hure.

A chescun oysel son nye si semble bel.

A chevel doune sa dent est agarde.

A dure asne dure aguilloun.

A la barbe son veisin deit home la soue aroser.

A la court le roi chescun y est pur soi.

Aler e parler poet homme, aler e venir Dieu le fist.

Alons, alons, ceo dist la grue qui tout le jour ne se remue.

A longe corde tire qui autre mort desire.

A mal rat mal chat.

A mol pasteur lou lui chie laine.

Amour veint tut fors que quer de felon.

Amour ne se poet celer.

Apres grant guere grant pees.

Apres grant joie grant corouce.

Apres manger assez des cuillers.

Arbre meit remue fait a peine bon fruit.

Armes font pees.

A seignurs tuz honurs.

Assez achate qui demaunde.

Assez est riche qui le piecent.

Assez june qui n'ad que maunger.

Assez poet plauer qi n'ad qe li paie.

Assez se tait qe ren fait.

Assez set Deus quel peleryn vous estes.

Assez tost vient que male novele porte.

Aseur leyst qe son lit veyt.

Aseur dort qe n'ad qe perdre.

A tart crie le oysel quant il est pris.
A tart ferme l'om l'estable quant le cheval est perduz.
A tel coutel teu gaine.
A tel seint tel offreid.
A besoigne veit qi ami est.
Au premer coup ne chet pas l'arbre.
Autresi bien sont amurettes souz burel com suz burnet.
A seneschal de la mesoun puit hom conoistre li baroun.
Ausitost mort vel cum vache.
Atant despent aver cum large.
Atant gaine qui crie vin à quatre cum qi crie à duze.
Atant chant fol que prestre.
A vespre se movent li limascouns.
Ben parler ne counchie bouche.
Bens sanz bons ne vaut rien.
Bien se chastie qui par autre se chastie.
Bele chere vaut un mes.
Belement veyt l'om loinz.
Benoyt soit le seignur en qui hostel hom amende.
Besoigne fait veille troter
Besoigné ne garde qe il fait.
Bien deit despendre qi de legger gayne.
Boir sanz manger est past a grenoulles.
Bien escri le loue qi la pray receit.
Bon est l'un a l'autre, ceo dit le carpenter.
Bien june le jour qi a vespre est saul
Bone journe fait qe de fol se delivre.
Bon marché tret argent de bourse.
Bon messager bone novelle apport.
Bone parole tient bon lieu.
Bon overour ne vendra ja tard à son overe.
Bonté autre rega.
Braser de lin fait male fine.
Boisson ad oreilles, boys escout.
Chastel abatu vaut demi fait.
Chat conoit bien qi barbe il lesche.
Chat engaunte ne surrizera ja bien.
Chat seul est sanz noise.
Chat sauvage est à toit hostilie.
Chastier fol est coup e[n] ewe.
Cheitif ne avera bon hostel.
Chescun veil son doel ploint.

Ceo quid li leres qi tuz li seient *lerres*.
Ceo n'est chose prest le levre en generosité.
Chen en cosyn compaignie ne destre.
Cil est mon uncle que le ventre me comble.
Cil est bien de l'eglise qe sen bien devise.
Cil est riche qe Deux eyme.
Covenant ley veynt.
Coute l en aicerz meyn sueff taile.
Cuer ne poet mentir
D'ottre quir large curreie.
De ben chanter se ennoye l'om.
De bel promes est li fol en joy.
De bon estrange fait l'om bon privé.
De ceo que home quid savoir chet il en desepeir.
De chose contrer ne poet home bien fair.
De chose perdu le conseil ne se mue.
De Debles vint à Debles irra.
De demeyn en demeyn avera iaue le puleyn.
De deus maus le meyndre.
De fol e d'enfaunt se deit hom garder.
De fol folies et de quir curreys.
De fole pense vent fole paume.
De frumage croyse mangue le chat.
De fort custure fort decture.
De garbe remué chet le greyn.
De juvene papelard veil diable.
De grant vent petit playe.
Delicz eit la bouche en mensonge desiret.
De grant vilanye grant cas.
Dehez eit le prestre qui blame se reliques.
De mauveys dettour prend hom aveyn.
De megre poil aspre pointure.
De deners mescountez ne grace ne grez.
Des ouailes countez prent le loue.
Du novel semble bel e de veuz entre peez.
De pesche misericorde.
De petit oyl se deit hom garder.
De pou petit.
De boef grant piece.
De rouge matince lede vesprée.
Desur son fumer se fait le chen fier.
Deus set qui bons est.

De tort busche fait-on dreit feu.
Du tronceon de la launce poet ome juster.
Devant veuz chat ne treez ja festu.
Deu grese ne pount en un sake.
Deuge de veel ne dure pas tuz jourz
De meillour fust qe l'en eyt deit fair fleeches.
Dure oysel pele qe diable ou matoue escourche.
En aventure gist ben coup.
En burdant dit hom veir.
Euncore vendra blanche à la plaunche.
En estraunge terre chace la vache le boef.
En la coue gist le encumbrer.
En la fine se couche le carpenter.
En lermes de feloun ou de femme se deit nul fier.
En petit buscheun trove l'em grant lever.
En petit hore Dieu laboure.
En petit mesoun a Dieu grant part.
Eyse fait larroun.
En totes eages redote l'om.
Entour la mesoun au chaceour deit homme quer le le
Entre bouche e coiller avent grant desturber.
Entre cent saveters n'ad pas un bon souler.
Entre deus seles chet dos a terre.
Entre deus verds la tierce est meur.
Envyous poet murrir, envie ne murra já.
En un quart de quider n'ad plein poyng de saver.
Femme aver treys faiz sele.
Femme arme plein poigne de sa volunté.
Fol ne feloun ne puunt pees avoir.
Fol e avers ne se pount entreamer.
Fous est qe consell ne creyt.
Fol fait de un damage deus.
Fol ne quelt devant q'il rayt.
Fol ne veyt en sa folie si ben noun.
Fol se targe e le terme aproche.
Folie n'est pas vasselage.
Folie garde vaut deuz faz dite.
Fort est a tri veel tier en sent.
Fort est qui abat et plus est fort qui releve.
Fous vount a vespres e sages a matines.
Gelines ne oyent e angst.
Gentil oysel par se meisme se afet.

Goute enossé à peine est curé.
Grange vuide est ventouse.
Grant marché treyt argent de bourse.
Grant mestier a de fol qi de sa meisnie le fait.
Hardiement parle qi ad la teste sayne.
Haste à licher ne sera jà quit.
Home bien en beyvre ne fist unkes meu peu.
Home mort n'ad poynt de amy.
Honny soit manoie de fol e de enfant.
Hunte est chapel a fol.
Ja de boyssoun ne averez aulne ne de fol ami.
Ja femme lechoresse ne fra porré espesse.
Ja ne avera bon sergeaunt que ne l'nurrist.
Je ne puis juer ne rir se le ventre ne me ure.
Je ne vis unkes riches muet.
Il est trop avers à qui Deus ne sufist.
Il fait bon juner apres manger.
Il fait bon juner dont hom est à seyr saul.
Il fait bon pestrir pres de farine.
Il fait mal lescher mel sus espyne.
Il ne ad pas seyf qe eve ne beyt.
Il ne perde pas sa anjou qi à sa femme l'a donné.
Il n'est si sage qe a la fiez n'est fol.
Il ne vaut du tut assentir qui a demi vey se returne.
Il perd sa alleluya qe à cul de boef le chaunt.
Jugement n'esperne ami.
La bele chere amende moult le hostel.
La beste est fort a garder qi soi meismes emble.
La fille son veisin n'est prus.
La force pest le pré.
La ou Deu voet il plut.
Là ou n'i ad chat surriz se revele.
Là où payn ne remeynt genz ne sont pas saul.
La pire roe de la charrette fait greigner noyse.
La surcharge abat l'asne.
Le surriz est abaie qi n'ad que un pertuz.
Larroun ne amera qui lui reynt de fourches.
Le bon esquier fait le bon chevalyer.
Lecherie est de grant coust e de petit au dereyn.
Le dareyne coup abat le chesne.
Le fait juge l'ome.
Le fruit est mauveys qi ne se meure.

L'en deyt batre le fer tant qe soit chaud.
L'en deyt garder ou l'en gist en yver, et où l'en dine en quarrême.
L'en lye bien le sak enke soit pleyn.
L'en ne conoyst pas la gent au drapaus.
L'en ne deit pas lesser le plus pour le meyns.
L'en ne puit estre de tuz ame.
L'en ne poet fair de bosard ostour.
L'en ne puit de une fille fair deus gendres.
L'en ne pot cure et corner.
L'ome puit tant destreyndre le crust qe la mye ne vaudra rien.
L'ome parle volentiers de ceo qu'il ayme.
Lavez chen, peignez chen, toutevois n'est chien que chen.
Maint homme oinst la verge dont il meismes est batu.
Manger sans baiver est a berbiz.
Mal herbe meus crest.
Malement durra le soen qi autre tout.
Malement se covert a qi le dos piert.
Mal prie qi se oblie.
Mau fu nez qi primes veit e puis chatonne.
Mau fu nez qi ne se amende.
Mauveys chen ne trouve qe mordre.
Manaces ne sunt launces.
Manaces vivent, decollez morrunt.
Mounes paroles ensemble sunt beles.
Mere pitouse fait fille teignouse.
Messager ne deit bien oyr ne mal avoir.
Mesdire n'est pas vasselage.
Meuz eyme troy troyle qe rose.
Meuz avent taire qe folie dire.
Meuz valent le veilles veyes que les noves.
Meuz vaut ami par vei qe dener en currey.
Meuz vaut à bon heure nestre qe de bons estre.
Meuz vaut bon gardour qe bon gaignour.
Meuz vaut bon escondit qe mauveys ottreyt.
Meuz vaut teste covert qe nue.
Meuz vaut gros qe nue dos.
Meuz vaut mester qe espervier.
Meuz vaut pays en meyn que escue.
Meuz vaut paile en dent qe ment.
Meuz vaut piece de porc que haunche de asne.
Meuz vaut pleine porgne de vie qe livre pleyn de cler.
Meuz vaut pres chen que louteyn praere.

Meuz vaut sen qe force.
Meuz vaut un ten qe deus tu le aueras.
Meuz vaut un seyr qe deu matins.
Mole covenaunce fait dure tenscoun.
Moult anoye a qi attent.
Molt est povre qui ne vayt.
Mout fait grant chaire quant viele vache beze.
Morte est ma fille perdu est mon gendre.
N'ad bien qi ne l'ad del soen.
Nature ne puit mentir.
Nature passe nurture.
Ne baillez pas vostre aignel à qi en voet la pel.
N'eveillez pas le chen qi dort.
Neyr geline ponne blank oef.
Ne set le saul coment est au mue.
Ne set veysin qe vaut molin fors qi le perd, ne vilein qe espuz valent.
N'est fu saunz fumé, ne amour sanz semblaunt.
N'est bon compaignoun qi tut voet retenir.
N'est pas or quantqe reluist.
N'est pas sanz maladie qe meyne lecherie.
N'est si fort qe ne chet.
Ne veit jour mes qe ne reveigne.
Nul ne bat tant sa femme cum cil qe ne l'ad.
Nul ne deit fes prendre qu'il ne puisse porter.
Nul n'est si large cum cil qi n'ad dener.
Nul n'est si riche q'il n'ad mester des amis.
Nul n'est vileyn si du quer ne lui vient.
Nul seignour voet autre suffrir.
Nul trop est bon, ne nul pou est assez.
Oy dire vayt partut.
Oysel ne poet voler saunz eles.
Orguilleuse semblaunce mostre fole quidaunce.
O cele pele cum vest le lou l'estut murrir.
Parole qe roi ad dit ne deit estre contredit.
Par un soul poynt perdi Bretoun sa asnesse.
Pasches desirre en un jour est alee.
Peresce ne fait hom ese.
Perillous compaignoun ad home feloun.
Poy e poy vont l'om loinz.
Petite geline semble longe pucyne.
Petite noys attreit grant gent.

Petite chose est tost alée.
Petit home abat grant chesne.
Plus dure est hounte qe povreté.
Plus vaut sage à un oyle que fol à deus.
Poy valent richesses si l'om n'ait saunte.
Par petit vient l'om a grant.
Par nient ad sa marchaundie qe ne l' monstre.
Par nient met home veil chen en lyen.
Par nient ad il conseil qi ne l' creyt.
Par rien va a lovre qi rien y desploye.
Par un perdu deus recoverez.
Pouche a trouaund ne refuise rien.
Povre home n'ad nul amy.
Promesse saunz doner est au fol confort.
Prudhome voet tut bien.
Quant aver vient e corps fait.
Quant Deus done farine diable tout le sak.
Quant fol veit tailler quir si deman le correies.
Quant ei serrai mort si me faites caneeles.
Quant la messe fu chauntee fu ma dame parée.
Quant sak vient au molyn pouche en aungle.
Qi prent bayard en amhour, si voet tenir le jour qu'il d
Queqe face le jour ne se targe.
Qe oyl ne voyt quer ne desyr.
Que soleyl ne veyt soleyl ne eschauf.
Qi ad compaignoun si ad mestre.
Qi ad hoûte de manger si ad hunte de vivre.
Qi ad mauveys vaisin il ad mauveys matin.
Qi ad payn e saunte riche est si ne le set.
Qi ad besoigne de fu as ungles se quert.
Qi ad bon amy n'est pas tut desgarni.
Qi bien aime tard oblie.
Qi bien esta ne se remue.
Qi bien attent ne surattent.
Qi bien fra bien avera.
Qi bien oynt suef poynt.
Qi bien veyt e male aprent à bon droit se repent.
Qi countre aguilloun s'eschaustre deux foiz se poynt.
Qi creyt meschine e dez q'auret ja ne naverra saunz pov
Qi diables achate diables doit vendre.
Qi des autres dist folie soy meismes ublie.
Qi de bons est suef fleyr.

Qi de loing se prevoist de pres s'en joist.
Qi en jeu entre en jeu consente.
Qi eyse attent eyse fuist.
Qi est garni n'est pas honye.
Qi estoye de sun diner meuz li est de soun soper.
Qi fait a son vuyl fait à sun doeyl.
Qi fait chape se fait chaperoun.
Qi fait ceo que il poet ne se feynt.
Qi folie dit folie deit oir.
Qi torment est bote longement chauncele.
Qi haste glut estrangler le voet.
Qi jesne est fous viel en ad les friçouns.
Qi meys sert sez hures perd.
Qi me eyme eme mon chen.
Qi meyn desreesoun se fiert de soun baston.
Qi pou me doune vivre me voet.
Qi mount plus tost q'il ne deyt chet plus tost q'il ne devereyt.
Qi ne ad cheval ayle au pié.
Qi n'ad del bowe eyt del awe.
Qi n'ad qe un oyl sovent le terst.
Qi ne chet ne chevaunche.
Qi ne poynt en herbe ne crest poynt en espye.
Qi ne voet il ne se esgarde.
Qi a fumer lute a deuz pres se conchie
Qi a seigneur part poyres n'ad pas des plus beles.
Qi poynt si veint.
Qi partut seyme en ascun lieu crest.
Qi pou eyt e pou perd de grant se deut.
Qi poy seyme poy cuist.
Qi plus ayme autre de soy au molyn fu mort de seyf.
Qi plus eyme qe mere si est fause norrice.
Qi plus ad e plus coveyt.
Qi plus covre le fu e plus arde.
Qi primes prent ne se repent.
Qi rien ne port rien ne lui chet.
Qi se aquite ne se mecompte.
Qi sert baroun si ad brahon.
Qi se eslongne de la court e la court de ly.
Qi se eslolgne de sa esquel il aproche à soun damage.
Qi se remue soun lieu perde.
Qi son chien voet tuer la rage lui mette sure.
Qi son mestre ne ayme ne son mestre li.

Qi son neez coupe enledist sa face.
Qi tant ad fait q'il ne put mees, l'em le deit lessez en pees.
Qi tart vient al hostel primes se couroucc.
Qi tient la pael par la coue si la tourne ou il voet.
Qi tost donne deux foiz donne.
Qi tut coveyt tut perde.
Qi tute me donne tut me tout.
Qi trop se haste se empesche.
Qi voyt la mesoun son veisine arder deit creyndre de la sowe.
Rische est qi loynz meynt.
Riche home ne set qi ami li est.
Si l'os est dure le chen est de leysir.
Sergeaunt au roi est pair à counte.
Si com il ad braché si beyve.
Solonc le peché la penitaunce.
Solonc mesure fist Deus chaud.
Solonc seigneur meisnie duite.
Seurparler nuist, seurgrater cuist.
Sovent serra blamé qi trop est enparlez.
Tant cum le jeu est bel l'em le deit lesser.
Tant vaut home tant vaut sa terre.
Tant va le pot al ewe q'il brise.
Tel ad son desirrez qi ad son encombrer.
Tel demaund amendes qi les deit doner.
Teu li derras tel le prendras.
Teu manace ad grant péour.
Teu ne peche qe encourt.
Teu pest le chen de son payn q'il le morde en la mayn.
Teu pust nuir qi ne puit eider.
Teu rist au matin qi ploure devant vespre.
Teu se quide avauncer qe se desturbe.
Tel quide venger sa hounte qi l'acrest.
Teu cuilt la verge dont il meismes est batu.
Tute choses unt lour sesoun.
Tut choses ne sount à crere.
Tutes hures ne sont meures.
Tut veyr ne fait à dire.
Trop enquer n'est pas bon.
Trop est avers à qui Deus ne suffist.
Tu le serras, dit le boef au thorel.
Vessel mauveys fait vin puneys.
Vient jour vient conseil.

Un petit de renayn enegrist grant past.
Unqe bien ne me ama qi pour si poy me het.
Unqes ne vi riches muet.
Usage rend mestre.
Veysyn set tut.
Voide chambre fait fole dame.

Ici finissent Bourdes, folies, et proverbe

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A.

[redacted]

Veuz chen enrage bien.
Veuz chen n'est pruz à mettre en laundon.
Veuz peché nove vergoyn.
Vileyn coroucé est demy aragé.
Un pense l'asne et [autre] le asner.
Une foiz en l'an chevaunche le hiwan.
Un jour de respit .c. souz vaut.
Un mauveys loos vaut un grant blasme.
Un petit de renayn enegrist grant past.
Unqe bien ne me ama qi pour si poy me het.
Unqes ne vi riches muet.
Usage rend mestre.
Veysyn set tut.
Voide chambre fait fole dame.

Ici finissent Bourdes, folies, et proverbe de Fraunce.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

[redacted]

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

[redacted]

DES MATIÈRES.

U.

V.

[redacted]

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.



